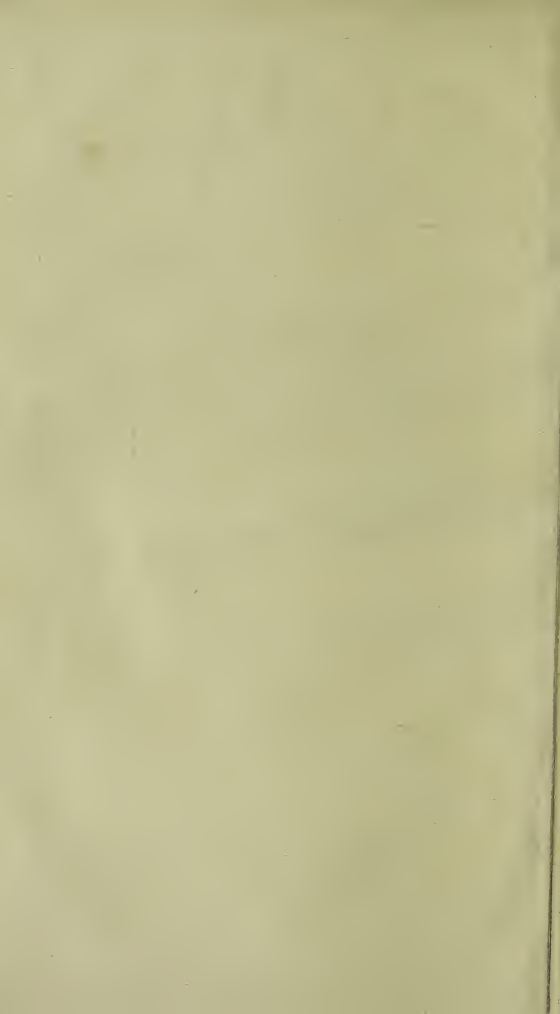


33264/A







Digitized by the Internet Archive  
in 2015

*Le même Libraire vient de faire paraître :*

**ATLAS POUR LES OISEAUX**, nécessaire pour l'intelligence  
du texte, composé de 129 planches représentant un  
grand nombre de sujets.

**Prix :** *figures noires* . . . . . 20 fr.  
— *figures coloriées* . . . . . 40 fr.

**NOTA.** Il se vend séparément.

MANUEL  
D'ORNITHOLOGIE,

OU

DESCRIPTION

DES GENRES ET DES

PRINCIPALES ESPÈCES D'OISEAUX;

PAR R. P. LESSON.

*Nulla dies sine lineâ*  
LINNÉ.

TOME SECOND.

---

PARIS,

ORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,  
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.

1828.





---

# MANUEL

## D'ORNITHOLOGIE.

---

### SUITE DU DEUXIÈME ORDRE.

#### IV<sup>e</sup> Tribu. Les PASSEREAUX TÉNUIROSTRES.

Bec plus ou moins grêle, toujours plus long que la tête, droit, ou le plus souvent recourbé; la forme du bec est assez ordinairement celle d'un cylindre qui diminue graduellement de grosseur à mesure qu'on avance vers la pointe : celle-ci est sans échancrure.

Cette tribu comprend les familles suivantes :

##### 1<sup>re</sup> Famille. Les PROMEROPIDÉES.

- G. 167. Huppe, *upupa*, L.  
168. Promerops, *promerops*, Briss.

##### 2<sup>e</sup> Famille. Les CERTHIADÉES.

169. Grimperceau, *certhia*, L.  
170. Tichodrome, *tichodroma*, Illig.  
171. Picucule, *dendrocolaptes*, Illig.  
172. Echelet, *climacteris*, Temm.  
173. Fournier, *furnarius*, Vieill.  
174. Guit-guit, *careba*, Briss.  
175. Dicée, *dicæum*, Cuv.

##### 3<sup>e</sup> Famille. Les PHILÉDONÉES.

176. Héorotaire, *drepanis*, Temm.  
177. Souï-manga, *cinnerys*, Cuv.  
178. Pomathorin, *pomathorinus*, Horsf.

- 179. Prinia, *Prinia*, Horsf.
- 180. Orthotome, *orthotomus*, Horsf.
- 181. Myzomèle, *myzomela*, Vig., Horsf.
- 182. Myzanthé, *myzantha*, Vig., Horsf.
- 183. Phillanthe, *anthochæra*, Vig., Horsf.
- 184. Tropicorhynque, *tropicorhyncus*, Vig., Horsf.
- 185. Philédon, *mellisuga*, Lewin.

4<sup>e</sup> Famille. Les TROCHILIDÉES.

- 186. Colibri, *polytmus*, Briss.
  - 187. Ornismye, *ornismya*, Less.
-

1<sup>re</sup> Famille. LES PROMEROPIDÉES.

Bec très long, grêle, arqué, arrondi ou triquètre, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure; langue cartilagineuse, peut-être pénicillée chez les épimaques.

CLXVII<sup>e</sup> Genre. HUPPE, *upupa*, L.

Bec très long, faiblement arqué, triangulaire à sa base, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, entier, presque obtus; mandibule supérieure la plus longue; narines ovoïdes, ouvertes; queue carrée, composée de dix rectrices; quatrième et cinquième rémiges les plus longues; langue très courte, triquètre.

Les oiseaux de ce genre sont remarquables par deux rangées de longues plumes qui revêtent la tête et lui forment un ornement caractéristique; les huppés émigrent suivant les saisons, vivent d'insectes, nichent dans les arbres ou dans les crevasses de rochers; sont monogames et ne muent qu'une fois dans l'année.

L'Europe n'en a qu'une espèce, qui est :

La HUPPE D'EUROPE, *upupa epops*, Lin., enl. 52 ;  
Levaillant, pl. 22.

A huppe d'un roux agréable, chaque plume terminée de noir; l'oiseau peut la relever ou l'abaisser à volonté.

Il paraît qu'on trouve cette espèce dans toute l'Europe et dans l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

La HUPPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, *upupa Capensis*, Linn., enl. 697; dont M. Temminck a fait un martin.

A les plumes du front rebroussant sur les narines et serait plus convenablement placée dans le genre *fregilus*.

La seule huppe exotique connue est le

*Promerops marcheur largup*, Levaill., pl. 23.

Haut du corps d'un roux vineux vif; bas-ventre blanc.

Habite le pays des Cafres.

CLXVIII<sup>e</sup> Genre. PROMEROPS, *epimachus*, Cuv.; *promerops*, Briss., Temm.; *falcinellus*, Vieill.

Bec très long, convexe en dessus, comprimé latéralement, arqué, entier, à mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure; arête s'avancant entre les plumes du front; narines basales, à moitié fermées par une membrane à moitié couverte de plumes; langue courte, cartilagineuse, bifide; pieds courts; tarses de la longueur du doigt du milieu; quatrième ou cinquième rémige la plus longue; douze rectrices.

Les promerops sont de beaux oiseaux d'Afrique et des Indes. Les principales espèces figurées par Levaillant, sont :

Le PROMEROPS MOQUEUR, Levaill.; pl. 1 et 2.

Varié de bleu et de vert métallisé, à bec rouge de corail.

Cet oiseau vit par petites troupes dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance; on en trouve une variété au Sénégal, qui a deux larges raies blanches sur les ailes et sur les rectrices externes.

Le PROMEROPS NAMAQUOIS, Levaill., pl. 5 et 6.

A bec très recourbé; bleu d'azur en dessus, noir profond en dessous; une raie blanche sur les ailes; un rond de cette couleur sur les moignons des ailes et sur chacune des extrémités des rectrices extérieures. La femelle a tout le dessous du corps roux.

Habite l'intérieur de l'Afrique.

Le PROMEROPS AZURÉ, Levaill., pl. 7.

D'un bleu d'azur agréable, excepté le ventre qui est blanc.

Habite l'intérieur de l'Afrique.

Le PROMERAR, Levaill., pl. 8 et 9.

A très longue queue étagée, variée de vert, de brun et de rougeâtre métallique. La femelle a la poitrine rousse et jaunâtre en dessous, zonée de noir.

Habite Madagascar.

Le PROMERUP, Levaill., pl. 11 et 12.

A la tête couverte d'une huppe verdâtre; le corps est bleu verdâtre. La femelle a le ventre blanc sale, zoné de brun.

Le PROMEROPS A LARGE PARURE, Levaillant, pl. 13;  
*upupa superba*, Latham, enl. 639.

A une queue étagée longue de trois pieds; le corps généralement d'un brun noir; les flancs recouverts de larges plumes terminées de bleu d'azur et d'émeraude, chatoyantes comme des pierres précieuses.

Nous nous sommes procuré plusieurs individus de cette belle espèce sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, où elle paraît commune.

Levaillant a figuré, pl. 14, un oiseau qu'il croit le jeune âge du promerops à large parure: tout le dessus du corps est d'un marron jaunâtre; le dessous est brun, rayé de brun plus foncé.

La femelle approche assez du jeune mâle.

PROMEROPS PROMEFIL, Levaill., pl. 16; Cuv., pl. 4,  
f. 2.

Espèce remarquable par la plus éclatante parure. Son plumage en dessus est en entier d'un noir de velours passant au ponceau suivant les effets de la lumière; la gorge, le devant du cou jusqu'à la poitrine, sont garnis de plumes écailleuses d'un vert irisé chatoyant, à reflets de fer spéculaire; une

bande noire, puis une orangée coupant la poitrine; la queue est rectiligne. Les plumes des flancs forment deux touffes très longues, et terminées par des barbes très fines et flottantes, qui s'élèvent au-dessus de chaque épaule.

Le *promefil* habite la Nouvelle-Guinée, où nous nous en sommes procuré deux individus seulement.

LE PROMEROPS MULTIFIL, Levaill., pl. 17.

Ce promerops, ainsi que les deux espèces précédentes, a long-temps été regardé comme un oiseau de paradis; tout le dessus du corps est d'un noir ponceau velouté; les plumes de la poitrine et des épaules sont terminées de vert émeraude, celles des flancs sont d'un blanc pur et s'allongent considérablement; leur tige est terminée de chaque côté par des filets longs, nus et fauves, le plus ordinairement au nombre de six de chaque côté.

Cet oiseau est probablement de la Nouvelle-Guinée.

A ces diverses espèces nous ajouterons :

L'ÉPIMAQUE ROYAL, *epimachus regius*, Less. (*Zool. de la Coq.*, pl. 28); *ptiloris paradiseus*, Swain.

Ce magnifique oiseau, au port des épimaques et à la richesse de leur vestiture, ne joint point comme eux et les oiseaux de paradis, dont il a la richesse, les plumes accessoires, qui, sous diverses formes, ornent le plumage de ces oiseaux.

C'est à côté de l'épimaque *promefil* qu'il doit prendre place. Notre épimaque est nommé à Sidney *riffleman*, parce qu'un chasseur en tua cinq ou six individus dans une excursion faite dans l'intérieur du pays. L'individu que nous avons déposé au Muséum nous a coûté au port Jackson 8 dollars (48 francs).

Il a la taille d'un geai; son bec est noir, courbé, denté sur le rebord de la mandibule supérieure, mais faiblement, de la longueur de celui du *promefil*. Le dessus de la tête est recouvert de plumes écailleuses d'un vert bleuâtre métallique. Une cravate triangulaire revêt le cou et la gorge, en formant un

plastron de plumes écailleuses, brillantes, d'un vert émeraude, prenant aux reflets de la lumière diverses teintes chatoyantes et métalliques. La forme de ces plumes est triangulaire; elles sont de couleur vert-olive mat, et comme frangées sur les bords, tandis que leur portion centrale est éclatante; les plumes qui revêtent le corps de l'oiseau sur le dos, les ailes, ont la douceur du velours noir dont elles affectent la couleur et l'aspect, mais exposées diversement au jour, elles prennent la teinte la plus riche d'un velours noir-ponceau; le ventre est également recouvert de plumes écailleuses, à teinte de cuivre de rosette, mais plus fermes que celles du cou et de l'occiput; la queue est courte, carrée, à plumes vertes dorées; les pieds sont noirs et munis d'ongles crochus.

M. Swainson a formé, pour recevoir cet oiseau, un genre qu'il nomme *ptiloris*, et qu'il place dans les *meliphagidées* (1). Nous croyons devoir rapporter textuellement son Mémoire, pour laisser au lecteur à juger si notre épimaque doit former un nouveau genre.

Bec très long, comprimé, falciforme; narines basales, plumeuses, linéaires; tarses courts; pouce robuste; tarse et pouce égaux; face plantaire large et plate; queue courte, égale; ailes arrondies. (*Swainson.*)

« Indépendamment du magnifique plumage qui orne cet oiseau, c'est un de ceux dont la structure particulière, à la première vue, paraît renverser tous nos systèmes artificiels et nos théories spéculatives. Dans sa forme sont réunis les caractères de trois familles distinctes. Le brillant métallique de son plumage nous conduit à penser que c'est un oiseau de paradis. En l'examinant d'abord, avec son long bec courbé, il nous rappelle les *promerops*; mais regardant plus attentivement ses pieds, nous découvrons dans son pouce robuste la complète structure des

---

(1) Il admet que les cinq familles de cette tribu peuvent être représentées par les genres suivans : 1. *Meliphaga*, Lewin; 2. *nectarinia*, Illiger; 3. *trochilus*; Linné; 4. *promerops*, Brisson; 5. *paradisæa*, Linné.

*meliphagidées*. Ce caractère est tellement important et tellement lié avec l'économie naturelle des oiseaux *sucenectaires* de l'Australasie, qu'il est nécessaire de faire quelques observations, parce qu'il semble plus décider la situation du *ptiloris* qu'aucune autre indication qu'on puisse découvrir. Les *meliphagidées* de l'Australasie tirent leur principale nourriture, comme c'est bien connu, des sucs des fleurs; mais la petitesse de leurs ailes rend impossible qu'ils puissent aussi extraire leur nourriture en volant comme les *oiseaux-mouches* et *souï-mangas*. Ils doivent donc, en conséquence, sautiller ou grimper parmi les branches, et tandis qu'ils se nourrissent, ils doivent être généralement dans une position semi-perpendiculaire. Comme un de leurs soutiens dans cette attitude, nous trouvons que le doigt postérieur est remarquable, fort, et tellement prolongé, qu'il donne au pied l'apparence de celui d'un oiseau grimpeur (*scansorial*). Maintenant, comme ce caractère prévaut dans tous les *meliphagidées*, et est très prononcé dans les *ptiloris*, je le considère comme une indication suffisante de la famille dans laquelle nous plaçons cet oiseau.

« J'observe purement que, tandis que ce genre paraît ouvrir un passage à la famille voisine des oiseaux de paradis, il donne un type représentatif de ce groupe parmi les *meliphagidées*. Nous devons remarquer ici que le promefil de M. Cuvier (t. I, p. 408) a une forte ressemblance, à beaucoup d'égards, avec le *ptiloris*. Cet oiseau est dans la collection de M. Bullock: les pates de cette espèce, n'existant pas, ont été imparfaitement décrites par M. Cuvier. Jusqu'à ce qu'on puisse examiner leur structure, il sera impossible de décider si cet oiseau appartient aux promerops ou aux *meliphagidées*. Quant à présent je partage l'avis de M. Cuvier, qui le range parmi les premiers. Considérant qu'il peut lier (par la jonction avec le genre promerops de la Nouvelle-Guinée) la famille des promerops à celle des paradis, dont les derniers passent encore dans les *meliphagidées* par le moyen des *ptiloris*. Pour lui assigner une place, traçons les caractères qui peuvent le faire connaître comme espèce. »

#### *Ptiloris paradisæus*.

Suprà nitidè atro-purpureus, infrà nitidè atro-viridis; vertice jugulo reatricibusque mediis splendidè cæruleo-viridibus.

*Mâle*. « Il est impossible, par une description écrite ou par la peinture, d'avoir une idée exacte de la richesse et de la variété des teintes de ce superbe oiseau. Il est à peu près de la grosseur du sifilet, et sa couleur générale est d'un violet sombre noir; dans les parties supérieures il est d'un riche brun-lilas lustré; quelques points clairs rendent le bord de chaque plume



noir et leur donne l'apparence d'une écaille. Ce lustre est très riche sur les plumes scapulaires ; mais on voit seulement sur les côtés extérieurs de plus grandes plumes. Toute la partie supérieure de la tête est recouverte d'une couronne de petites plumes écailleuses d'un gris métallique brillant ; chaque couleur est alternativement prépondérante suivant les reflets de la lumière. Le milieu de la gorge est occupé par une large tache de la même couleur, qui, en s'approchant de la poitrine, se divise et forme une raie de chaque côté. Le haut de la gorge et la poitrine ont l'apparence du velours noir foncé, mais clair dans quelques points, brillant des plus beaux reflets lilas et pourpre. Les plumes du corps sont encore plus changeantes : dans quelques directions elles paraissent entièrement noires, dans d'autres elles paraissent noires, marginées d'un riche gris olive, tandis que dans d'autres positions le noir central de chaque plume offre des reflets brillans de lilas et de pourpre mélangé et relevés par une ligne étroite d'un gris clair qui entoure la couleur la plus sombre. Les plumes des flancs sont identiques et longues ; les plumes des côtés du corps sont noires et longues, à peu près aussi développées que celles du paradis siflet. Les ailes sont noires, brillantes et courtes ; les tuyaux sont remarquablement larges, cependant coupés si brusquement, que les plus grandes plumes excèdent à peine les plus courtes de peu. Les tiges de toutes, excepté les plus proches du corps, se terminent en pointe fine comme un cheveu s'étendant au-delà du *radius*. La première plume est de moitié aussi longue que la seconde, et elle est également pointue ; la seconde est cependant légèrement pointue, et à peine plus courte que la troisième. La queue est courte, fasciculée, un peu concave et égale ; chaque plume est coupée brusquement, et a la tige terminée de la même manière que celle des rectrices. La couleur des plumes latérales est noire foncée ; mais les pennes moyennes sont resplendissantes d'un gris-bleu métallique, et d'un demi-pouce plus courtes que les autres. Le bec est noir et considérablement comprimé à sa base, ayant vers le bout de la mandibule supérieure l'apparence d'une échancrure. Ce caractère est commun aux *meliphagidées* et aux *paradis* ; mais il manque entièrement à tous les promerops que j'ai vus. Dans ce sexe les narines sont complètement cachées par les plumes du front qui recouvrent entièrement la membrane. Les jambes sont très courtes, et les genoux sont cachés par les plumes ; les écailles latérales du tarse sont entières. La grosseur des trois doigts de devant est la même, mais celui de derrière est beaucoup plus fort. Longueur totale, douze pouces : ailes, six pouces ; queue, trois pouces et demi ; tarses, un pouce et demi. »

*Femelle.* « Le contraste de la couleur sur notre sexe et celui que

nous venons de décrire est particulièrement frappant. Tandis que le mâle est orné d'une splendeur éclatante et possède un luxe de plumage appartenant aux oiseaux de paradis, la femelle est revêtue simplement de brun-roux, livrée des tribus nommées melliphages; comme si la nature avait le dessein de nous montrer de quelle manière tous les groupes sont unis. Il y a plusieurs circonstances particulières attenantes à la couleur de certaines familles, et qui sont principalement relatives à leur distribution géographique, et qui exigent une plus grande attention que celle qu'on leur a donnée jusqu'à ce jour. Dans ce cas la femelle est en partie colorée comme un *dendrocolaptes*, un *picus* et un *meliphaga*. Les parties supérieures du plumage sont d'un gris brun, les pennes des ailes et la queue bordées de couleur ferrugineuse. La tête et ses côtés sont noirâtres, et chaque plume marquée d'une ligne blanchâtre jusqu'au milieu de la tige. Jusqu'ici nous avons une disposition de couleur générale parmi les *dendrocolaptes*. Enfin le plumage en dessous est celui du pivert. Le fond est blanchâtre, avec une teinte de ferrugineux sur la poitrine et le corps, chaque plume étant marquée par une ligne transversale angulaire blanche, ressemblant à la tête d'une large flèche. Les plumes de côté, si développées dans le mâle, dans ce sexe sont ordinairement longues. Il en est ainsi de la largeur des moindres plumes; mais la longueur du bec excède celle du mâle d'un huitième de pouce. Dans cette espèce, il y a aussi une légère différence dans la longueur comparative des plumes des ailes. La troisième étant à un très léger degré plus courte que la quatrième et la cinquième.»

(Traduit du Mémoire anglais, par M. le docteur Garnot.)

II<sup>e</sup> Famille. LES CERTHIADÉES ou les GRIMPEREAUX.

Bec très arqué, quelquefois peu, et dans un seul cas presque droit, arrondi, un peu comprimé, terminé en pointe; langue simple et cartilagineuse à l'extrémité; les rectrices le plus souvent usées au bout.

Habitent les deux continens.

CLXIX<sup>e</sup> Genre. GRIMPEREAU, *certhia*, L.

Bec médiocrement long, plus ou moins arqué, triangulaire, comprimé, effilé, aigu; narines basales, à moitié fermées par une membrane; ailes courtes; quatrième rémige la plus longue; queue à rectrices roides, un peu arquées, pointues.

Ce genre, tel que l'avait créé Linné, se composait d'une grande quantité d'espèces que les modernes ont sectionnées pour en faire le type de plusieurs autres genres.

Les *certhia* sont peu nombreux. L'Europe n'en possède qu'une espèce, qui est :

GRIMPEREAU COMMUN, *certhia familiaris*, L., enl.  
681, f. 1.

Noirâtre roussâtre et taché de blanc en dessus; de cette dernière couleur en dessous; croupion roux; un sourcil blanc; rémiges brun foncé, œillées de jaune blanchâtre. Longueur, cinq pouces et quelques lignes.

Habite presque toute l'Europe; vit de petits insectes, de larves; niche dans les fentes et dans les trous des arbres; pond de six jusqu'à neuf œufs d'un blanc pur taché de roux et de brun roussâtre.

Le nom de ce genre vient de l'habitude qu'ont ces oiseaux de grimper sur les arbres à la manière des pics, en s'appuyant sur les tiges roides de la

queue. M. Temminck regarde le *certhia brachydactyla* de Brehm comme ne différant point de l'espèce commune.

CLXX<sup>e</sup> Genre. TICHODROME, *tichodroma*, Illig., Temm.; ECHELETTE, Cuv.; PICCHION, *petrodroma*, Vieill.; *certhia*, L., Lath.

Bec plus long que la tête, triangulaire à la base, légèrement fléchi, arrondi, entier, à pointe déprimée; narines horizontales; queue à rectrices presque égales, à tiges ordinaires; ailes longues; quatrième, cinquième et sixième rémiges plus longues.

Ce genre est entièrement européen, et ne se compose que d'une espèce. C'est un oiseau à plumage agréable, qui aime à se fixer le long des murailles des vieux édifices, qui vit d'insectes comme les autres grimpeaux.

TICHODROME GRIMPEUR, *tichodroma phænicoptera*, Temm., *Man.* 1, pl. 412; *certhia muraria*, Gm., enl. 372, f. 1 et 2, Levaill., pl. 20 et 21.

Cendré; couvertures des ailes d'un rouge vif; tête brune; gorge, devant du cou, extrémité des rectrices, noirs; queue noire, terminée de blanc et de cendré; deux taches blanches à la partie interne des rémiges.

Le grimpeau des murailles ou tichodrome habite le midi de l'Europe. Il est assez commun en Provence. Il vit d'insectes, de chenilles et d'araignées, et niche dans les crevasses des masures et dans les fentes des rochers.

CLXXI<sup>e</sup> Genre. PICUCULE, *dendrocolaptes*, Hermann, Illig., Temm.; *dendrocopus*, Vieill.; *oriolus*, *gracula*, L.

Bec long ou médiocre, comprimé latéralement, un peu fort, convexe, droit ou arqué,

ou seulement courbé vers le bout, pointu; narines latérales, rondes, ouvertes; langue courte, cartilagineuse; doigt postérieur le plus court de tous; rectrices roides, terminées par des piquans; ongles très arqués, sillonnés; troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

GRIMPAR PROMEROPS, *dendrocolaptes procurvus*, Temm., pl. 28; *D. trochilorostris*, musée de Berlin, Wied, It., t. III, p. 32.

Ce grimpar est de la taille du merle; son bec est assez fortement recourbé et long de près de vingt lignes; la queue est étagée, et chaque penne est terminée par une barbe roide; sa couleur générale est cannelle, passant au gris roux sale sur la tête et sur le ventre; des taches blanches nombreuses recouvrent la tête et le cou.

Habite le Brésil.

CLXXII<sup>e</sup> Genre. ECHELET, *climacteris*, Temm.,  
47<sup>e</sup> livr.

Ce genre, composé de deux espèces nouvelles, a les plus grands rapports avec les soui-mangas: il n'en diffère que par certains caractères. M. Temminck le spécifie ainsi: bec court, faible, très comprimé dans toute sa longueur, peu arqué, en alêne; mandibules égales, pointues; narines basales, latérales, couvertes par une membrane nue; pieds robustes; tarses de la longueur du doigt du milieu; celui-ci et le pouce extraordinairement longs; ongles très grands et courbés, sillonnés sur les côtés, subulés, très crochus; doigt extérieur réuni jusqu'à la seconde articulation; l'intérieur jusqu'à la première; latéraux, très inégaux; ailes médiocres; première rémige courte, la deuxième moins longue que la troisième, celle-ci et la quatrième les plus longues.

ECHELET PICUMNE, *climacteris picumnus*, Temm.,  
pl. 281, f. 1.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un gris foncé; la nuque et le cou gris clair; les ailes et les deux pennes du milieu de la queue d'un gris brun couleur de terre; une large bande couleur nanquin passe à peu près sur le milieu des pennes; les rectrices sont noires et seulement brunes à leur extrémité et à leur naissance; la gorge et les joues sont d'un blanc sale; la poitrine est grise; les plumes des parties inférieures sont blanches dans leur milieu et bordées de brun; les couvertures inférieures de la queue sont isabelle, marquées de larges taches brunes et transversales. Il a de longueur, six pouces six lignes.

On le trouve à Timor, à Célèbes, et sur la côte nord de l'Australie.

ECHELET GRIMPEUR, *climacteris scandens*, Temm.,  
pl. col. 281, f. 2.

Cet oiseau a cinq pouces sept à huit lignes; son plumage a beaucoup d'analogie avec celui de l'espèce précédente; la tête, le cou, le dos et les scapulaires sont d'un brun couleur de terre d'ombre, mais les plumes de la tête paraissent écaillées, étant bordées de noir; les ailes sont d'un brun cendré, marquées de deux bandes transversales, l'une supérieure jaune ocracée et l'autre brunâtre; le croupion et les deux pennes centrales de la queue, ainsi que la naissance des autres, ont une teinte bleuâtre cendrée ou de plomb; la queue est brune noirâtre, bordée de jaune roux; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur; la poitrine et le milieu du ventre isabelle; les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont variés de mèches blanches longitudinales bordées de raies brunes. Le mâle a une grande tache rousse sur les côtés du cou.

L'échelet grimpeur habite les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande ou Australie.

CLXXIII<sup>e</sup> Genre. FOURNIER, *furnarius*, Vieill.;  
OPHIE, *opetiorynchos*, Temm.; *merops*,  
Linn., Gm., Lath.

Bec plus court que la tête, aussi haut que large, comprimé latéralement, peu arqué, entier, pointu; langue médiocre, étroite, usée à la pointe; ailes faibles. (*Vieill.*)

M. Temminck, en séparant des *nectarinia* les *fourniers*, a proposé les caractères suivans à son genre OPHIE, qu'on ne peut admettre, puisqu'il est en double emploi.

Bec grêle, très effilé, déprimé à la base, comprimé à la pointe qui est subulée, fléchi ou un peu recourbé; langue courte, cartilagineuse; narines un peu distantes du front, à demi closes par une membrane nue; tarses longs; ailes courtes; troisième et quatrième rémiges les plus longues; rectrices sans piquans, un peu étagées.

Le type de ce genre est le *merops rufus*, Gmelin, enl. 739.

Nous y ajouterons deux espèces inédites, qui sont:

Le FOURNIER BRUN, *furnarius fuliginosus*, Lesson (*Zool. Coq.*); *certhia antarctica*, Garnot (*Ann. Sc. nat.*, janvier, 1826).

Le genre *furnarius* a été établi par M. Vieillot pour recevoir quelques petits oiseaux du Paraguay, dont le plus célèbre d'entre eux a tantôt été ballotté parmi les merles, et tantôt parmi les grimpereaux, les guépriers, ou les promerops. L'espèce la plus anciennement connue, le *fournier* de Buénos-Ayres (*merops rufus*, L., Gm.), est souvent citée par la manière dont elle construit son nid en forme de four, d'où lui vient son nom. A cet égard, nous ne savons rien des habitudes du *fournier brun*, qui vit dans la partie la plus avancée de l'Amérique méridionale, et qui

se rapproche beaucoup d'ailleurs du *merops rufus*, figuré dans les dessins de Commerson sous les noms de *hornero bonariensium* et de *turdus furnifaber*, et qu'il dit être vénéré à la Plata. Tel qu'il doit être, le genre *furnarius* ne peut recevoir que les trois espèces indiquées par d'Azara, et celle que nous y ajoutons sous le nom de *fournier fuligineux*.

Cet oiseau a, de longueur totale, cinq pouces et demi; le bec est long de huit lignes, les tarses d'un pouce, et la queue de deux pouces huit lignes. Le bec est légèrement comprimé, convexe en dessus, à mandibule supérieure doucement recourbée, entière, et dépassant l'inférieure; la queue est presque rectiligne, composée de douze pennes, formant un peu le toit; les jambes sont emplumées jusqu'aux tarses; ceux-ci sont grêles, allongés, à scutelles larges et peu apparentes; le doigt du milieu est le plus long; les deux externes sont à peu près d'égale longueur; l'externe est soudé avec celui du milieu à la base; l'ongle du doigt postérieur est plus long du double que ceux des doigts du devant, qui sont très comprimés sur les côtés, recourbés et aigus.

Le plumage entier de cet oiseau est d'un brun fuligineux clair, répandu également sur toutes les parties du corps; la gorge seulement présente des stries de fauve et de brun peu dessinées; le dessous de la queue est d'un brun gris clair; une bande fauve, à teinte plus marquée, occupe le milieu des grandes pennes des ailes, et y forme une écharpe lorsque l'oiseau vole; l'extrémité des pennes est légèrement plus foncée que le reste du plumage, et leur rebord externe est un peu plus clair.

Le fournier fuligineux habite les îles Malouines. Il vit sur les rivages, où sa familiarité et son peu de crainte permettent de l'approcher souvent jusqu'à le toucher avec la main; son plumage sombre l'a fait mentionner dans quelques narrations de voyages sous le nom de *merle*. Pernetty, qui séjourna sur les îles Malouines, le peint ainsi dans la relation (t. II, p. 20) qu'il en a donnée : « Cet oiseau est tellement familier, qu'il venait voler presque sur le doigt : en moins



« d'une demi-heure j'en tuai dix avec une petite baquette, et sans presque changer de place. Il gratte dans les goëmons (*fucus*) que la mer jette sur le rivage, et y mange les vers et les petites crevettes, que l'on appelle *puces de mer*. » Son vol est court : lorsqu'on l'inquiète, il se borne à voler deux ou trois pas plus loin. Ses habitudes sont solitaires, et à peine le distingue-t-on sur les schistes des côtes, sur lesquels il se tient presque constamment.

FOURNIER DU CHILI, *furnarius Chilensis*, Lesson et Garn. (*Zoolog. de la Coq.*); *furnarius Lessonii*, Dumont (*Atlas, Dict. Scienc. nat.*).

Cette espèce de fournier, de même taille que la précédente, a le bec et les tarses plus forts; elle se rapproche d'ailleurs beaucoup de l'*annumbi* de d'Azara, ou *furnarius unnumbi* de Vieillot.

Le fournier du Chili a un peu plus de huit pouces de longueur totale; le bec a un pouce de la commissure à son extrémité; la queue trois, et les tarses douze lignes; les ailes sont pointues, et se terminent à douze ou quinze lignes du croupion; la queue est rectiligne, et composée de dix pennes; la couleur du bec et des pieds est d'un brun rougeâtre; les ongles sont plus forts que ceux du précédent, jaunes et très comprimés; le plumage entier est un mélange d'un brun roux fuligineux, entremêlé de taches fauves assez vives, et de brun; la tête est revêtue d'une calotte brune; une teinte rousse uniforme est la couleur du manteau, du dos et du croupion; la gorge est grivelée de fauve et de blanc; le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun roussâtre fauve; un trait fauve clair surmonte chaque œil; les ailes sont brunes, avec des espaces d'un jaune fauve assez vif; une bande de la même couleur occupe le milieu des grandes pennes; celles-ci sont, en dessous, brunes à leur extrémité et d'un blanc rose à leur milieu; les couvertures du coude sont d'un fauve ferrugineux; la queue est brune, et les pennes les plus extérieures sont terminées par une tache fauve clair.

Cet oiseau , dont nous ignorons les mœurs , vit au milieu des buissons , et dans les alentours du port Saint-Vincent , au Chili.

CLXXIV<sup>e</sup> Genre. GUIT-GUIT, *cæreba*, Briss., Vieill., Temminck; *certhia*, L.; *nectarinia*, Illig.

Bec allongé, un peu arqué, trigone et épais à sa base, à bords des mandibules fléchis en dedans, très pointus; mandibule supérieure très finement entaillée vers le bout; langue ciliée à la pointe, peu extensible, bifide; narines couvertes d'une membrane; deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues; queue médiocre, sans rectrices terminées par des piquans.

Ce genre est entièrement propre à l'Amérique, où il remplace les *souï-mangas*, qui n'appartiennent qu'à l'ancien continent. Les guits-guits ont un plumage brillant, mais sans éclat métallique: ils ont plutôt les teintes de quelques pierres précieuses ou de la soie, sans avoir les plumes écailleuses des premiers.

Ce sont des oiseaux qui vivent d'insectes et de sucs miellés dans les forêts de l'Amérique du sud. Leur livrée varie beaucoup, suivant les âges et les sexes.

Les espèces typiques sont :

GUIT-GUIT proprement dit, *cæreba cyanea*, Vieill.; *certhia cyanea*, L., enl. 83, f. 2.

Front d'aigle - marine; bandeau noir de velours; couvertures traversées d'une bande bleue; corps d'un bleu indigo lustré; pieds orangés.

Habite le Brésil, et surtout la Guiane, où il est très commun.

GUIT-GUIT NOIR ET BLEU, *certhia cærulea*, Linn.

Bleu nuancé de violet; front, gorge, d'un beau noir. Taille plus petite que celle de l'espèce précédente.

Habite les mêmes contrées.

Le *certhia variegata*, Seba, t. II, p. 5, tab. 3, f. 3, n'en est qu'une variété.

M. Vieillot a figuré plusieurs autres espèces de guits-guits.

CLXXV<sup>e</sup> Genre. DICÉE, *dicæum*, Cuv.; *certhia*, L.

Bec aigu, arqué, de la longueur de la tête, déprimé et élargi à la base.

Petits oiseaux des îles des Indes orientales, qui ont de l'écarlate dans le plumage, et qui diffèrent des grimpereaux, parce que leur queue n'est point usée, et qu'ils ne grimpent pas. On en connaît huit espèces, parmi lesquelles nous citerons :

DICÉE A DOS ROUGE, *dicæum erythronotos*, Vieillot (*Ois. dorés*, pl. 33), dont le *certhia cruentata*, L., n'est qu'une variété. Des Philippines. Le *certhia rubra*, Gmelin.

*Dicæum rufescens*, Vieill. Le crombec, Levaillant, t. III, p. 135.

*Dicæum rubescens*, Vieill. (*Ois. dorés*, pl. 36), ou le souï-manga rouge et gris.

*Dicæum choronotos*, Vieill., pl. 28, sous le nom de souï-manga gris, et probablement le grimpereau de l'île de Bourbon, enl. 681, f. 2.

### III<sup>e</sup> Famille. Les PHILÉDONÉES ou les PHILÉDONS, Cuv.

Bec plus ou moins arrondi ou comprimé, arqué dans sa longueur, finissant en pointe; leurs narines le plus souvent recouvertes; *leur langue toujours terminée en pinceau* de fibres papilleuses ou nerveuses.

Cette famille vit exclusivement dans l'Ancien-Monde.

CLXXVI<sup>e</sup> Genre. HÉOROTAIRE, *melithreptus*, Vieill.; *drepanis*, Temm.; *certhia*, Linn.

Bec arrondi à la base, entier, plus court ou plus long que la tête, arqué en faucille, acuminé; langue, ou divisée en deux filets, ou ciliée à la pointe; les troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues. (*Vieill.*)

M. Vieillot a formé ce genre pour recevoir les souï-mangas des îles de l'Océanie. Ce sont des oiseaux qui vivent de sucs miellés et de petits insectes. Leur nom vient de celui qu'une espèce des îles Sandwich porte à Atoï.

Les espèces typiques de ce genre sont :

Le *certhia vestiaria*, Lath., Vieill. (*Ois. dorés*, pl. 52).

Le *certhia obscura*, Gm., Vieill. (*Ois. dorés*, pl. 53).

Le HOHO, *certhia pacifica*, Gm., Vieill., pl. 63.

Quelques oiseaux de la Nouvelle-Hollande ont été placés à tort dans ce genre par M. Vieillot; ce sont des PHILÉDONS ou MELLISUGUES.

CLXXVII<sup>e</sup> Genre. SOUÏ-MANGA, *cinnyrus*, Cuv.; *mellisuga*, Vieill.; *certhia*, L.

Sous le nom de souï-mangas, qui, dans le langage de Madagascar, signifie, d'après Commerson, *mange sucre*, M. G. Cuvier a réuni une nombreuse suite de petits oiseaux, la plupart très riches en couleurs, de l'ancien continent, et a plus particulière-

ment réservé le nom de sucriers, *nectarinia*, Illig., aux espèces à queue également non usée, à bec arqué et pointu, du Nouveau-Monde. M. Vieillot a conservé à ces derniers sucriers le nom américain de GUIT-GUIT, *cæreba*, Briss., et il en a séparé ceux à livrée terne, sous le nom générique de FOURNIER. Il a aussi isolé les espèces propres aux îles de la mer du Sud et à l'Australasie, et qui se rapprochent des philédons, dont il est difficile de les distinguer; car elles ont, comme ces derniers, la langue terminée par un pinceau de fibres ténues. Ces souï-mangas, à langue pénicillée, sont nommés, assez universellement aujourd'hui, HÉOROTAIRES, *melithreptus*. Enfin, la plupart des sucriers de Levallant sont des souï-mangas.

Les caractères des souï-mangas sont :

Bec droit ou recourbé légèrement, long, très grêle, très aigu, un peu trigone, en alêne, élargi à la base, ayant les bords des mandibules très finement dentelés comme les dicées; narines latérales, fermées par une membrane nue; queue non usée à son extrémité; langue extensible, tubulaire, pouvant sortir du bec et s'étendre au-dehors, et bifurquée à la pointe ou parfois ayant trois filets; pieds médiocres; tarses plus longs, ou de la longueur du doigt intermédiaire; les première et cinquième rémiges égales, les deuxième et troisième les plus longues de toutes.

Les narines des souï-mangas sont situées à la base du bec: elles sont à demi closes en dessus par une membrane, et tout-à-fait fermées dans certaines espèces, que pour cela M. Horsfield a placées dans le genre *Pomatorhinus*, ce qui répond à *narines garnies d'un opercule*.

Les souï-mangas sont des oiseaux remarquables par l'éclat métallique ou le brillant des pierres précieuses qui décorent le plumage de la plupart des

espèces. Tous sont de l'ancien continent et des archipels d'Asie. Leur plumage varie suivant les âges et les sexes. En général la livrée du mâle est brillante au temps des amours, et celle de la femelle est sombre ou de couleur brune jaunâtre sale. De ces différences naissent les erreurs sans nombre qui règnent dans la synonymie de ces espèces. Les *souï-mangas* sont vifs, alertes; ils sucent avec leur langue l'exsudation miellée que présentent un grand nombre de fleurs africaines ou asiatiques. Ils habitent les forêts épaisses, ou leurs lisières, et témoignent très peu de défiance. Ces oiseaux représentent dans l'ancien continent les *guits-guits*, les *oiseaux-mouches* et les *colibris* du Nouveau-Monde : aussi sont-ils confondus sous ce nom dans la plupart des relations de voyageurs.

La mue a cela de remarquable pour les espèces de ce genre, qu'elle a lieu deux fois l'année. Ce n'est même qu'au moment de la ponte que les mâles prennent la parure, qu'ils ne tardent pas à perdre pour se revêtir d'une livrée plus sombre. Les femelles conservent assez exactement leur plumage de l'âge adulte.

Suivant Levaillant, ils nichent souvent dans un trou d'arbre, et portent, des colons hollandais, le nom de *blomsuyger* ou suce-fleurs. Les Portugais les confondent également avec les colibris sous le nom de *chupaflores*, qui exprime la même idée.

Les souï-mangas forment un genre tellement intéressant, que nous croyons utile d'en reproduire la monographie que nous en avons publiée dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*.

#### Souï-MANGA CHALIBÉ, *cinnyris chalybea*.

Cette espèce est figurée dans les enl., pl. 246, fig. 3. M. Vieillot a érigé en espèces au moins six variétés d'âge ou de plumage. C'est ainsi qu'il l'a nommée ou décrite sous les noms de *cinnyris pectoralis*, pl. 10; de *cinnyris virescens*, pl. 34; de *cinnyris chalybeus*, pl. 13; de *souï-manga à collier noir*, pl. 80, 18 et 24.

Ce souï-manga a cinq pouces et demi de longueur. Il a le bec et les pieds noirs ; le corps est en dessus d'un vert doré, à reflets métalliques très purs ; le croupion est d'un bleu d'azur ; la poitrine et la gorge sont séparées par une écharpe de cette dernière couleur ; le ventre et la poitrine sont d'un rouge vif ; la région anale et les cuisses sont grises ; les ailes et la queue sont d'un brun clair ; deux touffes de plumes couleur citron occupent les côtés de la poitrine.

La variété de la planche 34 de Vieillot a la gorge et le croupion teintés de vert doré ; le ventre est noir verdâtre, séparé de la poitrine par une bande orangée et par une bande bleue.

La variété de la planche 13 diffère très peu de l'espèce précédemment décrite : elle est très répandue en Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Habite l'Afrique.

**Souï-MANGA CARMÉLITE**, *cinnyrus fuliginosus*, Vieill., pl. 20 (*Oiseaux dorés*).

Cette espèce a quatre pouces et demi de longueur. Le bec et les pieds sont noirs, excepté le front, la gorge, les petites couvertures des ailes, qui sont d'un violet très brillant ; le reste du plumage est entièrement de couleur fuligineuse veloutée, passant au brun sur les ailes et sur la queue, plus claire sur le cou et sur les parties supérieures du dos. Deux touffes d'un jaune citron occupent les côtés de la poitrine vis-à-vis le moignon de l'aile.

La femelle, de couleur sombre, n'a point de violet.

Ce souï-manga habite Malimbe, sur la côte d'Afrique.

**Souï-MANGA BRONZÉ**, *cinnyrus æneus*, Vieillot.

Cette espèce est figurée, pl. 297 des oiseaux d'Afrique, par Levaillant ; M. Temminck pense que c'est le *certhia polita* d'Edwards, tab. 265, et pl. 111 d'Audebert, et que M. Cuvier indique comme le *certhia purpurata*.

Le mâle de cette espèce a la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et de la queue

de couleur de bronze, passant par des teintes chatoyantes au bleu et au vert; un noir bronzé teint les ailes et la queue; le dessous du corps, le bec et les pieds sont noirs.

La femelle est généralement, en dessus, d'un vert olive plus foncé, et passant au brun noirâtre en dessous. En hiver, lorsque le mâle perd sa livrée, son plumage ressemble à celui de la femelle.

Ce souï-manga niche dans un trou d'arbre, et pond cinq ou six œufs d'un blanc rosé, ponctués de roussâtre.

M. Vieillot pense que c'est le *certhia ænea* de Latham, figuré dans le 4<sup>e</sup> fasc., pl. 78, du *Mus. Carls.* de Sparrman.

L'Afrique est sa patrie.

SOUÏ-MANGA DE MADAGASCAR, *cinnyrus Madagascariensis*, Vieill., 18.

Ce souï-manga est le plus anciennement connu : c'est de lui que découle le nom du genre emprunté à la langue malgache. Brisson l'a nommé *certhia Madagascariensis violacea*. C'est le *certhia souï-manga* de Linné, et le *certhia Madagascariensis* de Latham, *Syst. ornith.*, sp. 7.

*Mâle.* Cet oiseau a quatre pouces de longueur totale. La tête, la gorge, et toute la partie antérieure du corps, ont l'éclat brillant de l'émeraude; sur le cou passent deux colliers, l'un violet et l'autre d'un jaune marron assez vif; le reste du dessus du plumage est olivâtre; une tache d'un beau jaune occupe chaque épaule; la poitrine est brune, ainsi que les plumes et les grandes couvertures des ailes; le ventre est jaune clair; les tarses sont bruns, ainsi que les plumes caudales; la queue est composée de douze plumes égales.

*Femelle.* Elle ressemble un peu au mâle, mais on la dit de taille un peu plus petite. Ses teintes sont obscures et tirent sur le brun olivâtre en dessus, et le jaune olivâtre en dessous.

*Jeune âge.* Suivant M. Vieillot (pl. 19, *Oiseaux dorés* d'Audebert), l'individu qu'il regarde comme



le jeune âge de cette espèce, se rapproche beaucoup, par l'ensemble du corps, de l'oiseau adulte, seulement son plumage est presque entièrement gris, d'une teinte plus claire sur les parties inférieures, et plus foncée en dessus et sur les penes caudales; les pieds et le bec sont de la même couleur.

Ce souï-manga habite la grande île de Madagascar, où Commerson l'a observé vivant.

SOUÏ-MANGA ANGALA-DIAN, *cinnyris lotenius*, Vieill., *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tom. xxxi, p. 493.

C'est le *certhia lotenia* de Linné (sp. 25) et de Latham (sp. 16). Il a été décrit par Brisson sous le nom de *grimpereau vert de Madagascar*, et figuré pl. 3 et 4 de l'*Histoire des souï-mangas* de M. Vieillot.

*Angala-dian* est le nom de ce souï-manga chez les Madécasses, et il paraît que c'est aussi le même oiseau que les naturels du district de Tamatave nomment *anguit-chi*. Il est très commun à Madagascar et même sur la côte occidentale d'Afrique, où Adanson l'observa dans ses divers âges. Mais c'est à tort qu'on l'indique à Ceylan, et qu'on l'a confondu avec l'oiseau nommé par Séba *omnicolore*, et par Klein *falcinellus omnicolor zeilanicus*. Adanson, le premier, remarqua cette erreur, que M. Vieillot a répétée dernièrement.

*Mâle*. Ce souï-manga est presque entièrement d'un vert doré très brillant sur la tête, la gorge, le dos et le croupion, passant au noir métallique ou au bleu d'acier bruni, suivant les divers reflets de la lumière; une teinte bleue occupe le haut de la poitrine et se fond insensiblement en bas en passant au violet; le dessous du corps est d'un noir foncé, et les couvertures des ailes et de la queue affectent les teintes les plus pures d'un violet dégénérant en vert doré; un trait d'un noir de velours existe entre la narine et l'œil; le bec et les pieds sont noirs.

*Femelle*. Celle-ci, décrite par Brisson, et qu'Adanson soupçonnait être un individu mâle en plumage non adulte, a les couleurs plus obscures, la tête brune, avec des taches de vert doré; le dessous

du corps d'un blanc sale, piqueté de noir, et les ailes et la queue d'un brun noir : les femelles, suivant Adanson, ne différeraient point des mâles.

L'*angala-dian* a cinq pouces un quart de longueur, et la queue est composée de douze pennes égales. Suivant Adanson, il fait son nid en forme de coupe, comme le serin et le pinson, et n'y emploie guère d'autres matériaux que le duvet ou la ouate des plantes. La femelle pond communément cinq ou six œufs. Une grosse espèce d'araignée, très vorace, chasse souvent les père et mère du nid et s'empare des petits, dont elle suce le sang.

Habite le Sénégal et Madagascar.

SOUÏ-MANGA BRUN ET BLANC, *cinnyrus nigralbus*.

M. Vieillot fait de cet oiseau une espèce, qu'il a figurée pl. 81, et que Latham regardait comme une variété du *souï-manga olive à ventre pourpre*. Cet individu serait un jeune âge, dont la couleur en dessus est verte, tandis que les pennes alaires, le cou, la gorge et le dos, sont bruns; la poitrine et la région anale blanches; le croupion est d'un pourpre rougeâtre; la queue est noire; le bec est noir et blanc. Sa patrie est inconnue.

SOUÏ-MANGA BEAU, *cinnyrus pulchellus*, Vieill.

Cette espèce a été décrite sous le nom de *certhia pulchella*, par Linné, sp. 19. On la trouve figurée dans les enl. de Buffon, pl. 670, fig. 1, et pl. 293 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant.

La poitrine de cet oiseau est rouge; une teinte verte à reflets métalliques brille sur toutes les parties inférieures et supérieures du corps; les ailes et la queue sont noires, ainsi que le bec et les pieds; les deux pennes caudales intermédiaires dépassent les autres de deux pouces. Il a de longueur totale de six à sept pouces.

La femelle est généralement d'un brun olivâtre sur la poitrine, passant au gris sur la tête, le corps, et sur les ailes; celles-ci sont brunes.

Le jeune âge ressemble parfaitement à la femelle.

Ce souï-manga, très commun sur toute la côte d'Afrique, et notamment au Sénégal, est nommé par Buffon, dans ses enluminures, *grimpereau à longue queue du Sénégal*. Quelques auteurs croient qu'il est décrit dans *Séba* (tom. 11, page 8), sous le nom d'*avicula Amboinensis discolor et perpulchra*.

SOUÏ-MANGA A CAPUCHON VIOLET, *cinnyrus violaceus*, Vieill., *Oiseaux dorés*, pl. 39; SUCRIER ORANGÉ, Levaill.

*Mâle*. Cet oiseau a la tête, le cou et la gorge d'un violet sombre, passant au vert métallique; le reste est d'un vert olivâtre, ainsi que les pennes alaires et caudales; le vert du devant du cou passe au bleu; le ventre est orangé; le bec et les pieds sont noirs. Il a six pouces de longueur.

*Femelle*. Levaillant en a donné une figure, pl. 292, n°. 2 (*Oiseaux d'Afrique*). Elle est d'un vert olive tirant sur le jaune en dessus, plus clair en dessous; ses pieds sont noirs.

*Jeune âge*. Est d'un gris olivâtre en dessus et de couleur jaune olivâtre en dessous.

Ce souï-manga fait son nid dans les buissons, avec de la mousse et des lichens en dehors, et de la bourre en dedans. Il pond cinq œufs d'un blanc jaunâtre, piqueté de brun. Le chant du mâle est agréable.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

SOUÏ-MANGA CARDINAL, *cinnyrus cardinalis*.

Ce souï-manga a été décrit sous le nom de *sucrier cardinal* par Levaillant, pl. 291, fig. 1 et 2, et M. Vieillot soupçonne qu'il appartient à l'espèce du *petit souï-manga à longue queue du Congo*.

Cet oiseau a la poitrine et les parties postérieures d'un rouge carmin très vif; la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et des ailes sont d'un vert à reflets dorés, de même que les deux longues plumes de la queue; les pennes des ailes et de la queue sont noires, avec un liseré vert métallique; le bec et les pieds sont noirs. La femelle est plus petite que le mâle et a le ventre jaune. Les jeunes sont brun olivâtre,

M. Levaillant dit que ce souï-manga vit principalement du suc miellé qu'il va recueillir dans les fleurs de l'*aloes dichotoma* et d'un lis rouge du pays des Namaquois.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

SOUÏ-MANGA CENDRÉ , *cinnyris cinereus*.

Cet oiseau , qui est le *certhia cinerea* de Latham , ne nous est connu que par cet auteur systématique. Il a huit pouces et demi de longueur. La tête , le cou , le haut du dos , la poitrine , sont de couleur cendrée brunâtre ; un trait jaune traverse chaque joue. Le bas du dos , les couvertures des ailes et le croupion sont d'un vert brillant ; les plumes sont brunes ; la gorge est d'un jaune pâle mêlé de vert doré sur le milieu et sur la poitrine ; le ventre est blanc ; la queue est brune , ainsi que les pieds. M. Vieillot pense que c'est un jeune.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

SOUÏ-MANGA A CRAVATE VIOLETTE , *cinnyris curru-  
caria* , Latham.

Ce souï-manga est figuré , enl. 576 , fig. 3 , et pl. 15 de M. Vieillot. On doit aussi lui rapporter une variété de taille plus petite , le souï-manga à cravate bleue , *certhia jugularis* , Linné , figuré pl. 31 de l'*Histoire des Oiseaux dorés*.

Le souï-manga currucrie est le *grimpereau gris des Philippines* de Brisson , dont le *certhia Philippensis olivacea* de la pl. 576 , fig. 4 , n'est très probablement qu'une variété d'âge ou de sexe. Ce serait aussi le *grimpereau* de la pl. 30 de Sonnerat (*Voyage à la Nouvelle-Guinée*).

Cette espèce a environ quatre pouces de longueur ; le pli de l'aile est d'un violet de cuivre de rosette ; une ligne de même couleur s'étend jusqu'au haut du ventre ; la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont de couleur gris blanc ; le dessus du corps est gris brun ; le croupion est teinté de reflets violets ; les ailes sont brunes , ainsi

que le bec et les pieds ; deux touffes d'un jaune vif orangé occupent les côtés de la poitrine.

Dans le *C. jugularis* la queue est bleue et le dessous du corps est jaune. Sa taille est aussi plus petite.

Cette espèce habite les îles Philippines.

**SOUÏ-MANGA CUIVRÉ**, *cinnyrus politus*, Vieill.; *certhia polita*, Lath., pl. 59, fasc. 3; Sparrm.

Cette espèce a cinq pouces de longueur ; elle est en dessus recouverte de plumes dorées vertes, passant au pourpre ; la gorge est violette, et la poitrine présente une bandelette rousse ; deux touffes de plumes jaunes occupent les côtés de la poitrine ; les parties postérieures, le bec et les pieds sont de couleur brune. M. Vieillot pense qu'il a beaucoup d'analogie avec le *souï-manga pourpre*.

**SOUÏ-MANGA A BOUQUETS**, *cinnyrus cirrhatus*, Vieill.

Latham a décrit cet oiseau d'après un dessin qui lui fut envoyé du Bengale. Le dos, le dessus du cou et de la tête sont recouverts de plumes olivâtres, bordées de brunâtre ; les premières plumes sont brunes ; le ventre, la queue et le bec sont noirs. Il a de longueur quatre pouces environ, et tout indique un jeune non encore adulte ou une femelle.

Sa patrie serait donc l'Inde.

**SOUÏ-MANGA INDIEN**, *cinnyrus indicus*.

Cette espèce est au moins très douteuse. Elle est décrite et figurée par Séba, tab. 17, fig. 2, qui lui donne l'Inde pour patrie.

Ce souï-manga serait entièrement d'un bleu d'azur, excepté la gorge qui est d'un blanc pur ; les pieds sont noirs.

**SOUÏ-MANGA A BEC ROUGE**, *cinnyrus erythrorynchus*.

C'est encore à Latham qu'on doit la connaissance de cette espèce, qu'il a décrite sous le nom de *certhia erythrorynchus*, et que M. Vieillot suppose être un jeune, qu'il ne sait à quelle espèce rapporter.

Il a cinq pouces environ. Le bec est noir à la

pointe, mais rouge dans le reste de son étendue ; le dessus de la tête et du cou est de couleur olivâtre ; la poitrine et le ventre sont blancs ; les ailes, la queue, les pieds, sont bruns.

On le dit de l'Inde.

Souï-MANGA A BEC FALCIFORME, *cinnyris falcatus*.

Latham a décrit cet oiseau sous le nom de *certhia falcata*. La tête, le cou et le dessus du corps sont d'un vert à reflets violets ; la gorge, la poitrine et la queue sont de cette dernière couleur ; le ventre, le dessous de la queue, les grandes couvertures des ailes, ainsi que les plumes, sont d'un brun pâle ; le bec est noirâtre, recourbé fortement ; les pieds sont bruns et les ongles noirs. Il a cinq pouces de longueur environ.

L'Inde est sa patrie.

Souï-MANGA A VENTRE ÉCARLATE, *cinnyris cocciniger*.

Ce souï-manga, dont l'individu mâle est figuré par M. Temminck, pl. 388, fig. 3, sous le nom de *nectarinia cocciniger*, est remarquable par l'éclatante parure qui le décore. Il provient des îles Philippines, d'où il a été rapporté par M. Dussumier. On le nourrit en domesticité à Manille, où il est commun, avec de l'eau sucrée, ainsi que je l'ai vu pratiquer souvent pour des colibris.

On ne connaît point sa femelle. Le mâle, long de trois pouces six lignes, en plumage de noces, a le sommet de la tête et la nuque recouverts de plumes vertes, passant au jaunâtre et à teinte métallisée. Un mordoré velouté occupe le haut du dos, la partie inférieure du cou, les couvertures moyennes des ailes ; une teinte d'acier bruni, à reflets pourpres et violets, orne le bas du dos, le croupion et les petites couvertures des ailes ; le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un riche violet bleuâtre et métallique ; tout le ventre jusqu'aux cuisses est de l'écarlate le plus vif ; les plumes anales, celles de la naissance des cuisses, sont olivâtres ; les ailes sont noires ;

les plumes caudales d'un noir bleuâtre, liserées de violet; le bec et les pieds sont noirs.

Habite les îles Philippines.

**Souï-manga de Hasselt**, *cinnyrus Hasseltii*, figuré par M. Temminck sous le nom de *nectarinia Hasseltii*, pl. 376, fig. 3.

L'individu mâle, le seul connu, a la queue carrée, et le bec un peu court et légèrement recourbé; le sommet de la tête et l'occiput sont d'un vert chatoyant lustré de jaunâtre; toute la partie supérieure du cou est d'un noir velouté; le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, le croupion, les couvertures de la queue et le bord des plumes sont d'un pourpre chatoyant en vert métallique; tout le devant du cou et la poitrine sont d'un pourpre violet; le ventre est carmelite foncé; les ailes et la queue sont d'un beau noir; l'abdomen est d'un noir mat. (Temminck.)

Cette espèce, assez rare, habite l'île de Java.

**Souï-manga souci**, *cinnyrus solaris*: c'est le *nectarinia solaris* de la fig. 3, pl. 347, de M. Temminck.

*Mâle.* Ce souï-manga a le bec grêle, recourbé; le devant du cou, le front, sont d'un vert foncé, à reflets métalliques, passant au pourpre foncé; tout le dessous du corps est d'une teinte souci ou orangée très vive; les plumes des flancs, qui revêtent les épaules, sont d'un jaune pur; les parties supérieures ont une teinte olivâtre terne; les ailes sont noires et bordées d'olivâtre; la queue est noire, à légers reflets, et les deux plumes latérales sont terminées de blanchâtre.

Ce souï-manga habite l'île d'Amboine, d'où il a été rapporté par M. Reinwardt.

**Souï-manga à joues jaunes**, *cinnyrus chrysogenys*.

Le mâle de cette espèce est figuré, dans les planches enluminées de M. Temminck, sous le nom de *nectarinia chrysogenys*, pl. 388, fig. 1.

Ce souï-manga provient de la collection de deux intéressans voyageurs, Kuhl et Van Hasselt, trop tôt enlevés aux sciences qu'ils cultivaient avec tant de succès. Il habite Java, dans le district boisé et sauvage de Bantam, et se nourrit uniquement d'araignées, ainsi que les *souï-mangas à long bec* et *modeste*; car on a observé que ces espèces ont la langue courte et cartilagineuse. Cette habitude, si étrangère aux vrais *cinnnyris* ou *nectarinia*, avait porté M. Temminck à proposer une coupe destinée à séparer ce petit groupe sous la dénomination d'*arachnotera*.

Le *cinnnyris chrysogenys* a de longueur totale environ cinq pouces et demi : le bec seul a près de dix-huit lignes. Un vert assez pur couvre la tête, le cou et le dos; les ailes sont d'un vert olivâtre, ainsi que la queue, qui est égale; le gris et le vert nuancent la poitrine; le ventre, les couvertures de dessous la queue sont d'un vert jaunâtre; les oreilles sont recouvertes d'une petite touffe jaune; une ligne de la même couleur surmonte l'œil et l'entoure comme un sourcil; le bec est très long et de couleur brune; les pieds sont d'un brun clair suivant le texte, et ont été figurés de couleur de chair dans la planche.

Habite Java.

SOÛ-MANGA A LONG BEC, *cinnnyris longirostratus*, figuré pl. 84, fig. 1, sous le nom de *nectarinia longirostra*, Temm.

C'est l'espèce soixante-cinq du genre *certhia* de Latham, et le *prit-andun* des Javanais, suivant M. Horsfield.

Les individus les plus grands de cette espèce ont six pouces six lignes : le bec a un pouce dix lignes. L'oiseau est en entier d'une teinte olivâtre sur les parties supérieures; les pennes alaires sont brunes, bordées d'olivâtre; les pennes caudales sont noirâtres, terminées par du blanc; l'espace entre l'œil et le bec, la gorge et le devant du cou, est blanc; tout le reste est d'un jaune clair; la mandibule supérieure du bec est noire, et l'inférieure est blanche en dessous.



Ce souï-manga habite les îles de Java et de Sumatra. On le trouve aussi, dit-on, dans l'Inde.

Souï-MANGA MODESTE, *cinnyris inornatus* (c'est le *nectarinia inornata* de la pl. 84, fig. 2, de Tem.).

M. Horsfield l'a décrit sous le nom de *cinnyris affinis* : c'est le *chess* des Javanais.

Ce souï-manga a près de sept pouces. Les pieds et la mandibule inférieure sont bruns ; des petites plumes écaillées garnissent le front ; tout le dessus du corps est d'une teinte verte uniforme, tirant sur l'olivâtre ; la queue est de cette couleur, elle a du noir au bout, et les plumes sont terminées en dessus de gris et en dessous de blanc ; le bord des ailes est jaunâtre clair ; la gorge et le devant du cou sont marqués de petites stries brunes sur un fond gris ; tout le reste est cendré blanchâtre, marqué de gris foncé. (*Temminck.*)

Cette espèce est très commune à Java.

Souï-MANGA PECTORAL, *cinnyris pectoralis*, Temm., pl. 138, fig. 3.

Le mâle de cette belle et riche espèce a seulement été représenté.

Une calotte d'un vert doré couvre le sommet de la tête ; les petites couvertures des ailes et du dessus de la queue sont d'un vert métallique foncé ; le dos, les couvertures moyennes, les plumes de la queue, sont d'un violet pourpre noir ; les plumes alaires sont brunes ; une large cravate d'un rouge vif, bordée d'azur, prend naissance sous le bec et descend sur la poitrine ; deux touffes de plumes dorées occupent les côtés et remontent sur les épaules ; le ventre, les pieds, le bec, sont noirs.

Souï-MANGA GRACIEUX, *cinnyris lepidus* (c'est le *certhia lepida* de Latham ; le *grimpereau de Malacca* de Sonnerat, et le *nectarinia lepida* de Temminck, pl. 126, fig. 1 et 2).

Ce souï-manga a de longueur totale quatre pouces trois à quatre lignes.

*Mâle.* Il offre une bande violette, qui part de chaque côté du bec et descend sur les côtés du cou et sépare le vert foncé des joues du cendré roux du devant du cou; le sommet de la tête, la nuque et le dos, ont des couleurs métalliques qui affectent les teintes vertes et violettes; un violet pur couvre les épaules, le milieu du dos et le croupion; les ailes sont brunes et leurs plumes sont bordées de verdâtre; les plumes caudales sont d'un noir violet, bordées de vert métallique; tout le dessous du corps, depuis la poitrine, est d'un beau jaune. (*Temminck.*)

*Femelle.* Elle est un peu plus petite que le mâle: elle est généralement verdâtre en dessus, jaunâtre, mêlé de vert, en dessous; les ailes et la queue sont d'un cendré brun; la gorge est blanche jaunâtre; le bec noir comme celui du mâle.

Ce souï-manga habite les îles de la Sonde et surtout Java. Il se nourrit d'araignées et de petits insectes.

SOUÏ-MANGA DE MANILLE, *cinnerys Manillensis*, Vieillot (*Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, t. XXXI, p. 503).

L'auteur de l'*Histoire des oiseaux de Buffon*, Montbeillard, regardait cette espèce comme une simple variété du souï-manga de Madagascar. Linné et Latham en ont fait une espèce distincte sous le nom de *certhia Manillensis*, que M. Vieillot a adoptée.

« J'ai vu, dit Montbeillard, dans le beau cabinet de M. Mauduit un souï-manga de l'île de Luçon, qui a la gorge, le cou et la poitrine couleur d'acier poli, avec des reflets verts, bleus, violets, etc., et plusieurs colliers, que le jeu brillant de ces reflets paraît multiplier encore. Il semble, cependant, que l'on en distingue quatre plus constans: l'inférieur violet, noirâtre; le suivant marron, puis un brun, et enfin un jaune. Il a deux taches de cette couleur au-dessus des épaules; le reste du dessous du corps est gris olivâtre; le dessus du corps est vert foncé,

avec des reflets bleus, violets, etc. ; les plumes des ailes et les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun plus ou moins foncé, avec un œil verdâtre. Il a de longueur totale un peu moins de quatre pouces. »

Cet oiseau habite l'île de Luçon.

SOUÏ-MANGA D'AMBOINE, *cinnyris Amboinensis*.

Cette espèce est probablement mal décrite. Latham l'a fait connaître sous le nom de *certhia Amboinensis*, d'après Séba (t. 2, p. 62, tab. 2, fig. 2). Le peu de foi qu'on doit ajouter aux citations, souvent erronées, du recueil de Séba, font douter de cette espèce, dont Brisson avait fait, sans doute avec raison, un colibri. Quoi qu'il en soit, cet oiseau a la tête, la gorge, le cou, jaune et vert; le dessus du corps est d'un cendré gris; la poitrine d'un rouge fulgide; le ventre, les cuisses et le dessous de la queue sont verts; les couvertures des ailes sont noires, et celles-ci sont bordées de jaune, et les plumes liserées de vert clair; le bec est jaunâtre.

La patrie de cet oiseau, très riche en couleurs, est au moins douteuse.

SOUÏ-MANGA AUX AILES DORÉES, *cinnyris chrysoptera*.

Cette espèce est douteuse, et M. Vieillot ne la donne que d'après Latham, qui l'a décrite sous le nom de *certhia chrysoptera*, et qui n'a eu en sa possession qu'un dessin qu'on lui envoya du Bengale.

Ce souï-manga est de petite taille, varié de noir et de jaune sur la tête et sur le cou; les couvertures des ailes sont d'un jaune doré très vif; les plumes alaires et caudales, le bec et les pieds sont noirs.

SOUÏ-MANGA AURORE, *cinnyris subflavus*, Vieillot  
(*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, t. xxxi, p. 494).

Il a le front vert-doré; la gorge et le devant du cou d'un bleu d'acier poli; les parties postérieures d'une belle couleur aurore très vive; les ailes et

la queue vertes ; la tête et le dessus du cou d'un rouge très clair ; le bec est noir et les pieds bruns. (*Vieillot.*)

Cet oiseau est indien.

SOUÏ-MANGA AZURÉ , *cinnyris asiaticus*.

Un dessin de cette espèce fut envoyé des Indes à Latham avec le nom de *sugar eater* ou sucrier , dont il fait son *certhia asiatica*. Cet auteur lui donne quatre pouces environ de longueur : son plumage est d'un beau bleu , excepté les ailes , qui sont d'un brun noirâtre ; le bec et les pieds sont noirs.

SOUÏ-MANGA DISTINGUÉ , *cinnyris ornatus*.

Représenté , mâle et femelle , pl. 138 , fig. 1 et 2 des planches coloriées de M. Temminck. Il a le bec grêle et légèrement recourbé.

*Mâle.* Le front et la gorge sont d'un bleu métallique , ainsi que le dessus de la queue , dont les pennes sont bordées de blanc ; tout le dessus du corps et les ailes sont d'un vert olivâtre uniforme. Le bas de la poitrine et le ventre sont d'un jaune pur ; le bec et les pieds sont noirs.

La *femelle* est grise en dessus , blanchâtre en dessous ; une large tache fauve clair occupe l'abdomen ; du violet colore les épaules ; la queue est étagée , brune en dessous ; chaque penna est terminée par du gris ou du blanc sale.

SOUÏ-MANGA DE KUHLE , *cinnyris Kuhlii*.

M. Temminck a dédié ce joli souï-manga à Kuhl , habile naturaliste voyageur , sous le nom de *nectarina Kuhlii* , et a figuré le mâle et la femelle , pl. 376 , fig. 1 et 2.

Le *Mâle* adulte a toute la partie supérieure de la tête , les couvertures de la queue et une partie des deux pennes de la queue , d'un vert métallique , excepté le croupion , qui est d'un jaune doré très vif ; la gorge , le devant du cou et la ligne moyenne de la poitrine sont d'un rouge cramoisi ; sur le de-

vant du cou se dessine en V renversé, une bande bleue chatoyante ; le ventre est d'un vert noirâtre ; mais le caractère le plus saillant de cette espèce se trouve dans la blancheur éclatante des plumes des flancs et du dessous des ailes ; les mâles en mue manquent de vert métallique à la tête, et il est remplacé par un vert terne ; la bande bleue n'est point visible ou est faiblement indiquée, et le cramoyi est tapiré de plumes grises. (*Temminck.*)

Déchue de la brillante parure du mâle, la femelle (fig. 2) est sur la poitrine et le cou d'un gris verdâtre, plus foncé sur le sommet de la tête ; les flancs sont d'un blanc argenté ; le reste du plumage est d'un vert analogue à celui du dos du mâle.

Cette espèce habite l'île de Java.

SOUÏ-MANGA MOUSTAC, *cinnyris mystacalis*, Temm.,  
pl. 126, fig. 3.

On ne connaît que le mâle de cette belle espèce, dont la queue est très étagée, très longue, ayant les deux penes du milieu très prolongées.

De chaque côté du bec se dessine une petite moustache d'un violet métallique très brillant ; cette couleur se fait remarquer aussi sur le croupion et sur toutes les penes de la queue, sur la tête, où elle forme une calotte ; le cou, le dos, la poitrine, sont d'un rouge éclatant ; les ailes sont d'un cendré noirâtre ; le milieu du ventre est d'un beau gris ; le reste des parties inférieures est blanc pur ; les pieds sont d'un brun rougeâtre.

Il a de longueur un peu plus de quatre pouces.

Ce souï-manga habite Java et se nourrit d'insectes, et surtout d'araignées.

SOUÏ-MANGA MÉTALLIQUE, *cinnyris metallicus*.

Dans la planche 347, M. Temminck a figuré, nos 1 et 2, le mâle et la femelle du *nectarinia metallica*.

Cette espèce a beaucoup de rapport avec le *sucrier-figuier* de Levaillant (*Ois. d'Afr.*, vol. VI, p. 111, fig. 2, pl. 293), et M. Temminck, les comparant

l'un l'autre, trouve que dans le *S. métallique* le bec est moins court et plus arqué; que les filets de la queue sont plus larges et que les teintes offrent aussi des différences.

*Mâle.* La tête, le devant du cou, le dos, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert brillant métallique; un demi-collier d'un bleu vif pourpre et métallique ceint la région thoracique; toutes les autres parties inférieures sont d'un jaune jonquille agréable; une bande jaunâtre, claire, traverse le croupion, dont la teinte est la même que celle du collier; toutes les plumes de la queue et les deux filets sont d'un noir glacé de bleu métallique: l'aile est noire, mais les moyennes couvertures sont d'un bleu pourpre; le mâle prend en hiver la livrée de la femelle. (*Temminck.*)

*Femelle.* Celle-ci diffère beaucoup plus que le mâle du *sucrier-figuier* de Levaillant. Toutes les parties supérieures du corps sont revêtues de gris glacé et cendré plus foncé sur les ailes, dont les plumes sont liserées de blanchâtre; la queue, sans filets, est d'un noir à légers reflets; toutes les plumes sont frangées de blanchâtre et terminées en dessus de blanc; la gorge et l'abdomen sont blanchâtres, et le reste des parties inférieures est d'un jaune citron clair; bec et pieds noirs.

Cette espèce a été trouvée par M. Ruppel en Nubie, dans les environs de Dongola.

#### SOUÏ-MANGA A OREILLON VIOLET, *cinnerys phoenicotis*

M. Temminck donne, dans la pl. 388, fig. 2, la femelle de cette espèce, dont le mâle avait été figuré pl. 108, fig. 1 (18<sup>e</sup> livr.). Ce souï-manga a le bec court et droit, et a même été placé dans les becs-fins sous le nom de *sylvia cingalensis*. M. Temminck dit qu'il vit de la même manière que les autres souï-mangas, et, comme eux, sa langue est en trompe et se darde au centre des fleurs pour en extraire la matière sucrée, et que les souï-mangas à bec court doivent ainsi rechercher les fleurs à corolle ou à calice peu profond.

*Mâle.* Le souï-manga à oreillon violet a été figuré par M. Temminck, pl. 108, fig. 1, et forme une section avec quelques autres espèces à bec de motacilles. Il est décrit dans Brown (*Zool. illust.*, p. 82, t. 32).

Le mâle de cette espèce a le bec de la longueur de la tête; l'occiput est d'un vert doré brillant, ainsi que la nuque, le dos et les petites couvertures des ailes; les grandes couvertures et les plumes sont d'un brun mat; celles de la queue sont noires, liserées de vert métallique; les joues sont d'un pourpre irisé, et une bande violette très éclatante les entoure, en prenant naissance au-dessous des yeux et s'étendant sur les côtés du cou; la poitrine, le cou, sont fauves; tout le dessous du corps est d'un jaune vif. Il a de longueur un peu plus de quatre pouces.

*Femelle.* Toutes les parties supérieures du corps, la tête, les joues, les côtés et la partie postérieure du cou sont d'un vert terne; les ailes et la queue brunes, liserées d'olivâtre; la plume extérieure de la queue est cendrée, et la suivante est aussi terminée par cette couleur. La gorge et le devant du cou sont d'un brun marron; les autres parties inférieures sont jaunes. Le bec est subulé, noir, et à mandibules assez analogues à celles des becs-fins (*sylvia*).

Habite l'île de Java et de Sumatra, et peut-être l'île de Ceylan.

SOUÏ-MANGA ROUGE ET GRIS, *cinnyrus rubrocana*, Temm.,  
pl. 108, fig. 2 et 3 (mâle et femelle).

Cette espèce appartient aux souï-mangas à bec court et droit. Elle a été figurée par Levaill. (*Ois. d'Afrique*, t. 3, pl. 136) sous le nom de *figuier rouge et gris*.

*Mâle.* La tête, la nuque, les côtés et le devant du cou, le dos, le croupion et les couvertures de dessus la queue, d'un beau rouge, un peu plus clair sur la gorge qu'aux autres parties; la poitrine et les flancs cendrés; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blancs; les ailes et la queue d'un bleu noirâtre,

à reflets d'acier poli ; enfin , le bec et les pieds noirs.

La femelle , ou le mâle dans la mue , est blanchâtre en dessous , avec des teintes grisâtres sur les côtés , brun rougeâtre en dessus ; le croupion rouge ; les ailes et la queue brunes , avec de légers reflets d'acier poli ; le bec est blanchâtre à la base. ( *Temm.* )

Cette espèce habite Java , Banda et Sumatra.

SOUÏ-MANGA DE CLÉMENCE, *cinnyrus Clementiæ*, Less., tab. 30, fig. 2 ( *Zool. de la Coquille* ).

Le mâle de ce souï-manga , qui est le seul que nous connaissions , a de longueur totale trois pouces six lignes. Le bec et les pieds sont noirs ; le dessus de la tête , le dos , le croupion , les grandes couvertures des ailes , sont d'un jaune olive uniforme ; les plumes alaires sont brunes , bordées de jaune ; la queue est légèrement inégale ou composée de plumes un peu étagées et de couleur brun foncé ; tout le devant du corps , depuis la gorge jusqu'à la poitrine , est d'un noir d'acier violet métallique ; le ventre est d'un noir de velours ; deux touffes très vives , aurore , occupent les côtés de la poitrine ; les plumes de la région anale et des flancs sont olivâtres.

Ce souï-manga a été tué par moi dans les bois qui recouvrent les montagnes de la Soya , dans l'île d'Amboine : il est dédié à Clémence Dumont , mon épouse , élève de M. Huet pour la peinture d'iconographie zoologique , et fille de l'auteur de l'ornithologie du *Dictionnaire des Sciences naturelles*.

SOUÏ-MANGA FIGUIER , *cinnyrus platurus*, Vieill.

Levaillant a décrit cet oiseau sous le nom de *sucrier-figuier* , dans la fig. 2 de la pl. 293 de ses *Oiseaux d'Afrique*.

La tête , le cou , la gorge , le dos et le bord externe des couvertures des ailes , d'un vert bronzé , à reflets dorés , passant au violet sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue ; les plumes alaires et caudales sont brunes ; les plumes intermédiaires de la queue très longues , étroites , dorées et irisées , et



terminées en palette; la poitrine est d'un jaune clair; le bec est court, presque droit et noir. La femelle est d'un gris roux olivâtre, offrant supérieurement quelques teintes dorées: le mâle en mue lui ressemble, suivant M. Vieillot.

Ce souï-manga est très commun au Sénégal.

SOUÏ-MANGA ÉCLATANT, *cinnyrus splendens*, Vieillot, pl. 2.

Il a de longueur totale environ cinq pouces: la gorge, le cou, le dos et le croupion sont ornés d'un violet éclatant, à reflets vert-doré; la poitrine brille d'un rouge vif, passant au violet inférieurement; le ventre, à sa partie supérieure, est bleu-violet, et noir inférieurement; deux touffes de plumes jaunes occupent les côtés de la poitrine; les couvertures de la queue, le bord externe des plumes, le coude des ailes, sont d'un vert doré; le bec et les pieds sont noirs.

Il habite l'Afrique, et notamment le Congo.

SOUÏ-MANGA ÉBLOUISSANT, *cinnyrus splendidus*, Vieill.; *certhia splendida*, Shaw; Levaill., pl. 295.

Cette espèce est remarquable par l'éclat du violet, à reflets pourpres et d'azur, qui recouvre la tête, le cou, la poitrine, les flancs et le ventre. Des points d'un rouge vif, teints d'or et d'émeraude, sont disséminés sur ces parties. Le dos, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures de la queue, le croupion, sont d'un vert doré; les plumes alaires et caudales sont d'un noir velouté; bec et pieds noirs. La femelle est d'un brun terreux en dessus; d'un brun olivâtre sur les ailes et sur la queue; grisâtre en dessous: elle place son nid dans le tronc vermoulu des mimosa, et pond de quatre à cinq œufs blancs.

Habite l'Afrique.

SOUÏ-MANGA A GORGE GRISE, *cinnyrus cinereicollis*, Vieill. (*Nouveau Dict d'Hist. nat.*, p. 502, t. xxxi.)

La gorge et le devant du cou sont gris, passant au

bleuâtre sur la tête et sur le cou ; de l'angle de la commissure du bec part un trait noir, qui borde le bas des joues et les côtés du menton ; les ailes et le dessous de la queue sont d'un vert foncé ; la poitrine et les parties postérieures sont jaunes, et les couvertures inférieures de la queue sont blanches ; bec allongé et noir, ainsi que les pieds.

Cet oiseau est, dit-on, d'Afrique.

**Souï-MANGA GAMTOCIN**, *cinnyris collaris*, Vieill. ; c'est le *sucrier gamtocin*, ou *cordon bleu* de Levaillant (*Hist. des Ois. d'Afr.*, pl. 299, fig. 1 et 2).

Cette espèce a la tête, le cou, le manteau, le croupion, les couvertures des ailes et le dessous de la queue, d'un vert jaunâtre doré ; une ceinture bleue traverse la poitrine : les parties postérieures sont d'un jaune vif ; les plumes alaires sont bordées d'un vert doré ; le bec et les pieds sont noirâtres. La femelle n'a point de ceinture bleue ; le jaune de sa livrée est aussi moins vif. Le jeune âge se rapproche de celle-ci.

Le *cordon bleu gamtocin* habite les environs de Gamtous, près le cap de Bonne-Espérance, où il a été découvert par Levaillant.

**Souï-MANGA A FRONT DORÉ**, *cinnyris aurifrons*, Vieill., pl. 5.

Ce souï-manga est remarquable par son plumage noir velouté, sur lequel tranche la calotte d'un vert doré qui couvre le front et le sommet de la tête, et par le rouge éclatant ou violet métallique qui occupe le devant de la gorge ; des plumes azurées revêtent les épaules et couvrent le croupion ; le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur est de cinq pouces cinq lignes.

Le jeune âge de ce souï-manga, représenté pl. 6 des *Oiseaux dorés*, a son plumage brunâtre, mélangé de gris-blanc, sans bleu d'acier aux ailes ni au croupion : le vert doré de la tête est moins prononcé.

Levaillant, fig. 2, pl. 294, a représenté la femelle

sous le nom de *sucrier-velours* : elle est d'un gris olivâtre sur la tête, le dessus du cou et du corps, et noire sur le devant du cou; le reste est d'un gris olivâtre. Le mâle, en habit d'hiver, lui ressemble, si ce n'est la calotte verte et la plaque violette de la poitrine, qui ne changent point.

Cette espèce, d'après Levillant, niche dans les trous d'arbre et dans les buissons, et pond cinq œufs grisâtres, ponctués de vert-olive.

Le souï-manga à front doré habite assez communément les environs du cap de Bonne-Espérance.

SOUÏ-MANGA A FRONT BLEU, *cinnyris frontalis*.

Latham décrit ainsi le *certhia frontalis* :

Tête brune, ainsi que le dos; partie inférieure du corps noirâtre; pennes alaires et caudales noires; croupion bleu, ainsi que la face et le tour du bec; pieds et bec noirs. Longueur, quatre pouces et quelques lignes.

Habite l'Afrique.

SOUÏ-MANGA EN VELOURS, *cinnyris sericeus*, Lesson, pl. 30, fig. 5 (*Zool.* de MM. Less. et Garn.).

Ce souï-manga a trois pouces six lignes de longueur totale : comme la plupart des individus de ce genre, il est remarquable par l'éclat dont brillent les plumes métallisées qui le revêtent; en effet, au noir velouté et doux qui forme le fond entier de sa livrée, succèdent sur plusieurs parties les couleurs les plus riches.

Peut-être ne serait-il pas hors de propos de chercher à se rendre compte des phénomènes qui se passent dans la coloration des plumes. Comment se fait-il en effet qu'une telle diversité de couleurs soit propre aux oiseaux, et qu'on n'ait jamais essayé, ni par l'analyse chimique, ni par des expériences de physique, l'étudier des propriétés si remarquables? Ce sont les teintes métallisées surtout qui doivent nous étonner. On sait qu'on ne les rencontre que sur un seul mammifère, tandis que les oiseaux des climats chauds, et

surtout certaines espèces, en ont leur livrée parfois entièrement composée.

On attribue généralement la couleur des plumes à l'arrangement des élémens organiques de la matière cornée de la tige, des lames ou barbes et barbules qui les terminent, en même temps qu'aux matières colorantes qui y sont introduites par le sang. Mais il reste encore à savoir comment les couleurs métalliques sont produites, et si elles doivent leur naissance à ces deux causes, ou bien à des élémens encore inaperçus.

Le bec et les pieds du souï-manga en habit de veours (mâle) sont noirs : les plumes alaires sont brunes ; le sommet de la tête est recouvert d'une calotte d'un vert d'émeraude. Les couvertures moyennes des ailes, le croupion, le dessus de la queue, sont également d'un vert doré très brillant ; le devant de la gorge est occupé par un plastron chatoyant violet ou plutôt à teinte de fer spéculaire.

Cette espèce habite les bois des alentours du havre de Doréry, à la Nouvelle-Guinée.

Souï-MANGA PAPOU, *cinnyrus Novæ-Guinææ*, Less.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette espèce qui se rapproche du *cinnyrus longirostris* : son bec est plus long et plus élargi à sa base que dans plusieurs autres souï-mangas, et a près de dix lignes ; sa couleur est noire, et celle des pieds est plombée. Le corps a de longueur totale, de la queue à la base du bec, plus de trois pouces ; tout le dessus du corps est d'un vert olive uniforme, plus jaune sur le croupion ; les plumes alaires ont leurs barbes brunes en dedans, olives en dehors ; la queue est égale, très-courte brun olivâtre en dessus ; le devant de la gorge est vert jaunâtre ; le ventre est d'un jaune très légèrement mélangé d'un peu de vert.

Ce souï-manga habite les bords du havre Doréry à la Nouvelle-Guinée.

SOUÏ-MANGA DÉCORÉ, *cinnyris eques*, Less., figuré pl. 31 de la *Zoologie de la corvette la Coquille*.

Ce souï-manga a de longueur totale trois pouces et demi; son bec et ses pieds sont noirs; tout le corps, en dessus, comme en dessous, est en entier de couleur brune fuligineuse; une bandelette étroite, d'un rouge de feu, naît au bas de la gorge, et s'arrête au haut de la poitrine, comme un ruban de chevalier.

Cette jolie espèce n'est pas rare dans les grands arbres qui bordent le havre d'Offack, dans l'île de Waigiou. Les naturels la nomment *amit* ou *amambo*.

SOUÏ-MANGA ROUGE DORÉ, *cinnyris rubrofusca*, Cuv.; *cinnyris nibarus*, Vieill.

Ce souï-manga, dont la patrie est inconnue, a été décrit pour la première fois par M. Vieillot, pag. 49 des *Oiseaux dorés*. La figure qu'il en donne pl. 27 le représente d'un rouge doré sur le corps, ayant les petites couvertures des ailes d'un violet brillant, et les penes des ailes et de la queue brunes. Il est long de trois pouces neuf lignes; son bec et ses pieds sont noirs.

SOUÏ-MANGA DE SIERRA-LEONE, *cinnyris quinticolor*.

Cette jolie espèce, très bien figurée dans la pl. 79 des *Oiseaux dorés*, est le *certhia venusta* de Latham, et le *certhia venustus* de Vieillot (*Nouv. Dictionn. d'Hist. nat.*).

Le front et la poitrine, jusqu'au milieu du ventre, sont d'un violet éclatant; la gorge est d'un pourpre noir; le devant du cou et le croupion sont azurés; le derrière de la tête, du cou, du dos, est d'un vert d'émeraude, ainsi que les penes caudales. Les ailes sont brunes rousses; le ventre est marron; la base du bec est jaunâtre; sa pointe est brune, ainsi que les pieds.

Elle a trois pouces neuf lignes de longueur totale, et habite l'Afrique.

SOUÏ-MANGA VERT A GORGE ROUGE, *cinnyris viridis*, Vieill.; *certhia viridis* et *afra*, Latham; pl. 347 des Oiseaux d'Edwards; et tom. II, pl. 116, fig. 2, du Voyage aux Indes de Sonnerat.

M. Sonnerat nous apprend que cet oiseau chante aussi bien que le rossignol; mais il a, sur notre coryphée des bois, l'avantage de charmer en même temps les oreilles et les yeux. Paré de riches et brillantes couleurs, son plumage offre un vert clair chatoyant sur la tête, le cou, la partie antérieure du dos et les petites couvertures des ailes; un bleu de ciel sur le croupion; une teinte mordorée sur les ailes et la queue, et un beau rouge sur la gorge; le bec et les pieds noirs. Taille du serin.

On trouve cet oiseau au cap de Bonne-Espérance.

Latham a fait un double emploi en décrivant ce souï-manga une seconde fois dans le supplément de son *General Synopsis*, sous le nom de *blue rumped creeper*.

M. Levaillant nous assure (article de son *sucrier à plastron rouge*) que cet oiseau est le souï-manga à collier. (Vieillot.)

SOUÏ-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE, *cinnyris discolor*, Vieillot; *certhia Senegalensis*, Lath., Ois. dorés, pl. 8. (C'est le souï-manga à poitrine rouge de Buffon, le *Senegal creeper* de Latham, et le *certhia Senegalensis* de Linné.)

Il a quatre pouces quatre lignes de longueur: son bec et ses pieds sont noirs; un vert doré éclatant couvre le sommet de la tête et le gosier; une ligne longitudinale de cette couleur part de la mandibule inférieure, et se termine sur les côtés de la gorge, en passant sur les yeux; la gorge et la poitrine sont variées de bleu, de violet, de vert et de rouge, changeant en brun ou en rouge à teinte uniforme, suivant les reflets de la lumière; un brun vineux velouté colore le cou, le dos, le croupion et le ventre.

Le SOUÏ-MANGA RAYÉ, pl. 9 des Oiseaux dorés de Vieillot, est, d'après cet ornithologiste, très proba-

blement la femelle de l'espèce que nous venons de décrire, ou peut-être le jeune âge.

Le mâle, en habit d'hiver, est d'un brun grisâtre sur toutes les parties supérieures du corps, des ailes et de la queue; la femelle tire sur le roussâtre et se rapproche beaucoup du mâle en mue.

Ce souï-manga est commun au Sénégal.

Le SOUÏ-MANGA VARIÉ, figuré pl. 21 des *Ois. dorés*, est probablement une femelle, ou un jeune âge.

Habite le Congo.

#### SOUÏ-MANGA VIOLET, *cinnyrus iodeus*.

M. Vieillot rapporte cette espèce, pl. 12, au *purple indian creeper* d'Edwards; pl. 265, *cinnyrus purpurata*. Elle a le corps violet, à ailes noirâtres, et a de plus que le souï-manga pourpre une petite bande marron sur le haut de la poitrine.

Habite l'Inde, à la côte de Malabar.

#### SOUÏ-MANGA VERT ET GRIS.

Ce souï-manga, figuré pl. 25 des *Oiseaux dorés*, est sans doute en plumage incomplet. La tête est bleue; le dessus du corps est vert, le dessous gris; le bec et les pieds sont noirs.

Il habite la côte d'Angole.

#### SOUÏ-MANGA VERT ET BRUN, *cinnyrus nitens*, Vieillot, pl. 24.

Ce souï-manga est vert; un bleu violet, nuancé de rouge terne, recouvre la poitrine; un brun mat teint le ventre, les ailes et la queue; le bec est noir; les pieds sont bruns.

Il habite la côte d'Afrique au Congo.

#### SOUÏ-MANGA TRICOLORE, *cinnyrus cupræa*, Cuv.; *cinnyrus tricolor*, Vieill., pl. 23; *certhia aenea*, Sparm. (*Mus. Carls.*, fasc. 4, pl. 78.)

Ce souï-manga a le devant du corps d'un rouge cuivré assez brillant, et toutes les parties postérieures brunâtres; les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau noir; le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau, assez commun à Malimbe dans le Congo, fréquente principalement les arbres des bords de la mer.

SOUÏ-MANGA A TÊTE BLEUE, *cinnyrus cyanocephalus*, Vieill., pl. 7.

Cet oiseau est remarquable par la belle teinte d'azur violette qui revêt la tête et le cou, jusqu'au haut du ventre, et qui lui forme une sorte de mantille. Les parties supérieures du corps sont vertes, et le ventre est gris-brun; deux faisceaux jaunes occupent les côtés de la poitrine, comme dans beaucoup d'espèces.

Il est commun à Malimbe sur la côte d'Afrique.

SOUÏ-MANGA SOUGNIMBINDOU, *cinnyrus sugnimbindus*.

M. Vieillot (pl. 22) a conservé à cette magnifique espèce le nom qu'elle porte chez les Nègres de Malimbe, à la côte d'Afrique, d'où elle a été rapportée par M. Perrein. Il la nomme *cinnyrus superbus* (t. xxxi, p. 512, du *Nouv. Dict. d'hist. nat.*), et décrit ainsi, p. 44, t. 2, des *Oiseaux dorés*, cette espèce encore rare dans les collections: « Elle sur-  
 « passe tous les souï-mangas par une taille plus  
 « grande et des couleurs dont l'harmonie et la beauté  
 « ne laissent rien à désirer. Sa robe réunit le colo-  
 « ris, le velouté des fleurs, l'éclat des métaux, les  
 « reflets des pierres les plus resplendissantes; le vio-  
 « let pourpré, l'azur et le vert cuivré règnent sur  
 « sa gorge. Cette riche alliance est séparée du rouge  
 « velouté de la poitrine par une étroite ceinture  
 « d'un vert doré éclatant: toutes ces nuances s'iso-  
 « lent sur toutes les autres parties du corps. Le  
 « bleu d'azur couronne la tête; le vert doré do-  
 « mine sur l'occiput et le dessus du corps; un rouge  
 « foncé couvre le ventre et ses côtés; enfin le tout  
 « est ombré par le brun noirâtre des plumes des  
 « ailes et de la queue; l'iris est rouge; le bec et  
 « les pieds sont noirs. Elle a de longueur totale six  
 « pouces. »

Ce souï-manga habite l'Afrique.



SOÛ-MANGA DU PROTEA , *certhia Capensis*.

Cet oiseau a long-temps été ballotté dans plusieurs genres : c'est ainsi que Latham en a fait une huppe (*upupa promerops*) et un guêpier (*merops cafer*) ; Linné, les *certhia chalybea*, *Capensis* et *cafra* ; Levaillant, un sucrier, qu'il a nommé *du protea* d'après l'arbre qu'il fréquente et dont il recherche le nectar. C'est le *certhia superba* de Vieillot, figuré pl. 5 et 6 de l'*Histoire des promerops*, et son *cinnyrus longicaudatus* du t. xxxi, p. 510, du *Dict. d'Hist. nat.*

Levaillant dit que les colons hollandais du cap de Bonne-Espérance lui donnent plusieurs noms, tels que ceux de *queue en flèche*, de *sucrier à longue queue*, de *roi des sucriers*, etc.

Le souï-manga du protea, mâle, a dix-huit pouces de longueur totale. La queue à elle seule en a dix ; l'occiput est d'un gris roussâtre, et le sommet de la tête, comme le dessus du corps et les premières plumes des ailes, est d'un brun grisâtre ; le croupion est olivâtre ; la gorge est blanche et encadrée d'un cercle gris brun ; la poitrine est rousse et le ventre est taché de flammes brunes et blanches ; les couvertures inférieures de la queue sont jaunes ; les plumes sont brunes ; bec et pieds noirs.

La femelle est plus petite et sa queue moins longue.

Ce souï-manga, commun aux environs du cap de Bonne-Espérance, fait son nid dans les protea, avec de la mousse et des herbes ténues, et revêt l'intérieur de bourre. La femelle pond de quatre ou cinq œufs olivâtres.

Le souï-manga à PLASTRON ROUGE, *cinnyrus smaragdinus*, Vieillot, pl. 300, figuré pl. 1 et 2 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant, sous le nom de *sucrier à plastron rouge*.

Le mâle a la tête, le cou, le manteau et les couvertures des ailes d'un vert émeraude brillant d'or ; un collier bleu d'acier poli ; le devant du cou vert

doré ; la poitrine rouge ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un bleu pourpré ; le ventre et les parties postérieures d'un gris olivâtre ; la queue d'un noir glacé de bleu ; les ailes d'un noir brun , bordé d'olivâtre ; une tache jaune sous les aisselles ; le bec et les pieds noirs.

La femelle est plus petite que le mâle ; d'un gris brun-cendré en dessus ; d'un gris olivâtre sur la poitrine et sur les flancs. Cette teinte tend au blanc sur les parties postérieures ; le bec et les pieds sont d'un brun noirâtre. Le mâle, en habit d'hiver, n'en diffère que par la tache jaune qui est sous ses aisselles.

Cette espèce niche dans un trou d'arbre. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc bleuâtre , piqueté de fauve. Le mâle a de grands rapports avec le souï-manga à collier de Buffon ; mais Levaillant nous assure que ce sont deux espèces distinctes. Celui-ci diffère principalement en ce que son plastron rouge est plus large ; que le dessous du corps est d'un gris blanchâtre, et qu'il est d'une taille plus forte. ( Vieillot. )

Le SOUÏ-MANGA SUCRION, *cinnyris pusillus*, Vieill. ; pl. 298 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant, sous le nom de *sucrion*.

La tête et le devant du cou de cet oiseau, qui est de la taille du troglodyte, reflètent un bleu-pourpre vert ; le dessus du cou, le manteau, ses scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un marron pourpré ; les plumes intermédiaires de la queue et le bord des latérales, d'un vert bronzé ; les couvertures supérieures et le croupion, d'un violet éclatant ; la poitrine et les parties postérieures, d'un orangé rougeâtre ; le bec et les pieds noirâtres ; les plumes primaires noires et glacées de bleu ; l'iris d'un marron vif.

La femelle est plus petite que le mâle, et en diffère en ce qu'elle a toutes les parties supérieures d'un vert olivâtre ; toutes les inférieures d'un jaune très pâle, plus foncé sur la poitrine et sur les flancs ; le bec et les pieds noirâtres. Le mâle, en habit d'hiver,

lui ressemble; mais la couleur jaune est plus foncée sur le devant du cou. (*Vieillot.*)

Le SOUÏ-MANGA SOLA , *cinnyris sola* , Vieill.

Cet oiseau porte à Pondichéry le nom de *sola silan* , d'où il a été envoyé par M. Leschenault. Il se plaît aussi dans d'autres parties de l'Inde, car le naturaliste Macé l'a trouvé au Bengale. La gorge de ce souï-manga est d'un bleu foncé brillant et à reflets; le devant du cou et les parties postérieures sont d'un jaune jonquille; la tête, le dessus du cou, d'un vert doré changeant; les ailes vertes, ainsi que la queue, dont les deux pennes extérieures sont blanches à leur extrémité; le bec est noir; le tarse brun et la queue arrondie.

M. Vieillot a fait figurer, dans les *Oiseaux dorés*, pl. 29 de l'*Histoire des Souï-mangas*, sous la dénomination de *souï-manga à gorge bleue*, un individu qui présente de grands rapports avec celui-ci. (*Vieillot.*)

Habite l'Inde.

Le SOUÏ-MANGA A QUEUE NOIRE , *cinnyris melanurus* , Vieill.; *certhia melanura* , Latham.

Ce souï-manga, auquel Sparman, qui le premier l'a décrit (fasc. 1, pl. 5), donne le cap de Bonne-Espérance pour patrie, a le bec noir, la tête et le dos violets; la poitrine et le ventre inclinant au vert; les couvertures des ailes brunes et bordées d'olivâtre; la queue noire, assez longue et fourchue; les pieds de cette couleur, et les ongles jaunâtres. Longueur, six pouces et deux lignes. (*Vieillot.*)

Le SOUÏ-MANGA NOIR A POITRINE ROUGE , *cinnyris erythrothorax* , Vieill.

Cet oiseau, décrit pour la première fois par M. Vieillot, et rapporté de la côte d'Angole par M. Perrein, est un des plus beaux de sa famille. Il a le front et le dessus de la tête d'un riche vert doré,

entouré, près de l'occiput, d'une bande qui prend un ton jaunâtre; le dessus du cou, les scapulaires et les couvertures des ailes, d'un noir de velours, à reflets violets; le devant de cette partie, la gorge, le dos et le croupion, d'un violet éclatant; la poitrine et le ventre, d'un rouge rembruni; le bas-ventre gris; les ailes et la queue d'un brun noirâtre, bordé de violet sur les pennes caudales; le bec et les pieds noirs.

Il habite l'Afrique.

Le SOÛ-MANGA PERREIN, *cinnyrus Perreini*, Vieill.

Cet oiseau, que Perrein a rapporté du royaume de Congo, est de la taille du souï-manga à front doré. Un riche vert doré à reflets règne sur toutes les parties supérieures, les ailes et la queue; le reste du plumage est d'un noir de velours; le bec et les pieds sont d'un noir mat; la queue est échancrée. (Vieillot, *Dict. d'Hist. nat.*)

Le SOÛ-MANGA DU PAYS DES MARATTES, *certhia maratta*, Lath.

Il a des rapports avec le souï-manga azuré, et en diffère en ce qu'une teinte pourprée couvre tout son corps, et que les pennes de sa queue, excepté les intermédiaires, sont bordées de violet; en outre, il a sur les côtés de la poitrine une touffe de plumes jaunes, dont il n'est pas fait mention dans la description de l'azuré. (Vieillot.)

Le SOÛ-MANGA OMNICOLORE, *certhia omnicolor*, Lath.

Cet oiseau, décrit d'après Séba, habite, dit-il, Ceylan. Sa longueur est de huit pouces; un vert nuancé de toutes sortes de couleurs éclatantes, parmi lesquelles celle de l'or semble dominer, est répandu sur tout son plumage. Ce serait la plus grosse et la plus grande espèce de souï-manga, s'il existe réellement tel que l'a fait figurer Séba. (Vieillot.)

Le SOUÏ-MANGA ORANGÉ, *certhia aurantia*, Lath.

Cet oiseau, suivant Smeatmann, se trouve en Afrique. Il a quatre pouces de longueur; le bec noir; les pieds d'une teinte sombre; le dessus du corps vert; le dessous jaunâtre; la gorge orangée; les plumes des ailes et de la queue noires; les pieds bruns. (*Vieillot.*)

Le SOUÏ-MANGA POURPRE, *cinnyrus purpuratus*, Vieil., figuré pl. II des *Oiseaux dorés*, et décrit par Montbeillard sous le nom qu'il porte.

C'est le *purple indian creeper* d'Edwards, figuré pl. 265; telle est du moins la synonymie que donne M. Vieillot, quoiqu'elle s'éloigne un peu des descriptions laissées par ces auteurs.

Le souï-manga pourpre, figuré par Vieillot, a le front d'un bleu noir, et le reste de la tête d'un vert changeant en violet pourpré, qui prend une teinte plus sombre sur le gosier et la gorge; deux touffes de plumes jaunes occupent les côtés de la poitrine, dont le haut est séparé de la gorge par deux bandes transversales; la supérieure d'un violet brillant, et la seconde d'un beau rouge. Ce violet change en bleu sur les couvertures des ailes, dont les plumes sont noires, ainsi que le ventre, le bec, les pieds et la queue; mais ce noir prend une teinte bleuâtre sur cette dernière. Il a de longueur totale quatre pouces et demi. Les mandibules sont très fortes et très arquées.

La femelle ou le jeune âge est d'un gris olivâtre, un peu plus foncé sur la queue, et d'un blanc grisâtre sous le corps.

Cet oiseau doit être de l'Inde ou des Philippines.

Le SOUÏ-MANGA A PLUMES SOYEUSES, *cinnyrus bombycinus*, Vieill.; variété *C.* de l'*african creeper* de Lath., *Synops. of birds*, ou *certhia afra* de Linné.

Cette belle espèce se distingue par le velouté remarquable de ses plumes; par le vert d'émeraude doré du dos, des couvertures des ailes et de la

queue ; une calotte verte revêt l'occiput ; un bleu d'acier bruni passant à l'azur , occupe les joues , le devant du cou , de la gorge et de la poitrine ; une ceinture rouge traverse cette dernière partie ; le ventre est bleu ; le bec et les pieds sont noirs ; les plumes alaires sont d'un noir vif , ainsi que le bord de l'extrémité de la queue Il a cinq pouces et demi de longueur totale.

Habite l'Afrique.

Le SOUÏ-MANGA A LONGUE QUEUE DU CONGO , *cinnyris caudatus* , Vieill.

Nous n'admettons ce souï-manga comme espèce que d'après M. Vieillot , qui dit l'avoir soigneusement comparé avec le souï-manga vert doré changeant , à longue queue , du Sénégal , et s'être assuré de leurs différences. Toutefois les nuances qui les séparent , de même que la patrie , sont très légères et ne sont point nettes.

Le *cinnyris caudatus* est figuré planche 40 des *Oiseaux dorés*. Son corps en entier est d'un vert doré très brillant , ainsi que les deux plumes intermédiaires de la queue ; les plumes alaires et caudales sont brunes ; le haut de la poitrine est bleuâtre ; le milieu de la poitrine d'un rouge vif , et le bas-ventre grisâtre ; le bec et les pieds sont bruns. Il est de la taille du pouillot , et a six pouces de longueur totale. D'après les renseignemens fournis à M. Vieillot par M. Perrein , il suce les fleurs et est très commun à Malimbe.

M. Vieillot , page 62 du tome second de l'*Histoire des Souï-mangas* , lui donne pour synonymie les noms de *petit souï-manga à longue queue* , *grimpeur à longue queue du Sénégal* , de Brisson ; *souï-manga vert doré , changeant à longue queue* , de Buffon ; de *beautiful creeper* , de Latham ; enfin de *certhia pulchella* , de Linné.

Cette variété habite le Congo.

Le SOUÏ-MANGA ROUGE ET NOIR , *cinnyris rubrater* ,  
Lesson.

Cette espèce , qui existe au Muséum d'Histoire naturelle , habite les îles Philippines , où l'a trouvée M. Dussumier , et l'île d'Oualan , où j'en ai tué un grand nombre d'individus. Elle se rapproche par le plumage un peu de l'héorotaire *kuyumata* , figuré pl. 58 , page 92 , tome II , des *Oiseaux dorés* de Vieillot , et qu'il indique à Tanna , une des Hébrides ; mais tous ces caractères en font un souï-manga , remarquable par les deux seules couleurs sans éclat métallique qui forment sa parure. Le dos et le ventre , de même que le cou , la poitrine et la tête , sont d'un rouge vif ; mais comme ce rouge n'occupe que le sommet de chaque plume et que leur base est noire , il en résulte , ça et là , lorsque celles-ci sont dérangées , des taches brunes ; les ailes et la queue sont brunes , et le bec et les pieds sont noirs. Longueur , quatre pouces. Cet oiseau a les mouvemens vifs et agiles. Il est familier , peu défiant , et se tient de préférence dans les grands arbres du genre *bruguiera* , qui bordent l'île. Les naturels le nomment *cisse*.

Il habite les îles Océaniques les plus occidentales , et doit , sans doute , se retrouver sur les îles Pelew. MM. Quoy et Gaimard ont rapporté ce souï-manga des îles Mariannes.

Le SOUÏ-MANGA VERT ET POURPRE , *cinnyris cocciniger* ; *certhia* , Lath.

Il a cinq pouces un quart de longueur ; le bec noir ; la tête , le devant du cou et la poitrine , d'un pourpre améthyste très brillant , bordé sur la poitrine par un ruban d'un rouge vermillon ; le ventre noir ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un bleu pourpre brillant ; le dessus du cou , les petites couvertures des ailes , le dos , le croupion et les plumes qui recouvrent l'origine des pennes caudales , d'un vert doré éclatant ; le reste des ailes et la queue d'un noir verdâtre ; les deux

ou trois pennes extérieures frangées en dehors de vert doré; un petit bouquet de plumes jaunes sur chaque côté de la poitrine, au-dessous des ailes; les pieds noirs.

On le trouve en Afrique. (*Vieillot.*)

Le SOUÏ-MANGA VERT A VENTRE BLANC, *cinnyrus leucogaster*, Vieill.

Cet oiseau, de l'île de Timor, où l'a trouvé Maugé, a la tête, la gorge et toutes les parties supérieures d'un vert doré; la poitrine, d'un bleu d'acier poli; le ventre et les parties postérieures blancs; les ailes et la queue noires; celle-ci un peu fourchue; le bec et les pieds bruns. (*Vieillot.*)

Le SOUÏ-MANGA DE MACASSAR, *cinnyrus Macassariensis*.

Cette espèce, au moins douteuse, n'a été décrite que d'après Séba, tom. 1, pag. 100, pl. 63, n° 3, comme son nom l'indique.

On la croit de l'île de Célèbes.

Le SOUÏ-MANGA A LONG BEC, *cinnyrus longirostris*.

Latham a nommé *certhia longirostra* un oiseau dans le jeune âge, ou une femelle dont on lui envoya un dessin du Bengale. Son bec est long de plus d'un pouce; tout le dessus du cou et de la tête d'un vert clair; le dos, les ailes et la queue, noirâtres et bordés de vert olive; le devant du cou est blanc; le ventre est jaunâtre, et les pieds sont bleuâtres.

Le SOUÏ-MANGA MARRON POURPRÉ A POITRINE ROUGE, *cinnyrus speratus*, Vieill. (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tome xxxi, pag. 505); Buffon, fig. 1 et 2, enl. 246; *certhia sperata* ou *reed breasted creeper* de Latham, et GRIMPÉREAU POURPRÉ DES PHILIPPINES de Brisson.

Ce souï-manga paraît offrir plusieurs variétés qui se rapprochent les unes des autres. Ainsi, l'espèce primitive a la tête, la gorge, le devant du cou, variés de fauve et de noir lustré, passant au bleu vio-



let ; le dessus du cou et le devant du corps sont d'un marron pourpré , et sur la partie postérieure , comme sur les couvertures des ailes , on remarque un violet changeant en vert doré ; les couvertures moyennes sont terminées de marron pourpré ; la poitrine et le haut du ventre sont d'un rouge vif ; le reste du dessous du corps est d'un jaune olivâtre ; les pennes et les grandes couvertures des ailes sont brunes , bordées de roux ; les pennes caudales sont noirâtres , avec des reflets d'acier bruni et bordées de violet , à reflets verts dorés ; les pieds sont bruns ; le bec est noir en dessus , blanc en dessous .

M. Vieillot , pl. 16 , a figuré un souï-manga de la collection de M. Dufrêne , qu'il regarde comme une variété . Cet oiseau a quatre pouces , et ne diffère du précédent que par la nuance qui colore la poitrine , nuance trop légère pour permettre de l'en séparer comme espèce . Comme lui , il habite les îles Philippines , et paraît avoir été figuré par Séba , qui dit qu'il a le chant du rossignol . Il a , du reste , la poitrine d'un beau marron ; le ventre d'un jaune pur à son milieu , et d'un blanc soyeux sur les côtés .

Le SOÛ - MANGA A GORGE VIOLETTE ET A POITRINE ROUGE , figuré pl. 32 du tome II des *Oiseaux dorés* d'Audebert et de M. Vieillot , sous le nom de *souï-manga à gorge violette* , n'est encore qu'une variété du *souï-manga pourpré à poitrine rouge* . Sonnerat le mentionne dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée* , sous le nom de *grimpeur de Luçon* , et l'a figuré pl. 30 , fig. A. Latham en avait fait une variété B de son *reed breasted creeper* .

Découvert par Sonnerat , cet oiseau a les plumes de la tête vertes ; la gorge d'un violet lustré ; la poitrine d'un rouge qui tient le milieu entre le vermillon et le carmin ; les petites couvertures des ailes sont mordorées , et le pli d'un vert brillant ; le croupion , les pennes et les couvertures supérieures de la queue d'une couleur d'acier poli , tirant sur le verdâtre ; les inférieures d'un vert terne ; le ventre jaune ; le bec et les pieds noirs . Il a de longueur trois pouces sept lignes . ( *Vieillot* . )

Le jeune âge de cette variété, avant sa première mue, a un plumage assez analogue à celui du petit grimpereaue bleu et blanc d'Edwards, suivant M. Vieillot; mais cet ornithologiste trouve que le brun qui colore les parties supérieures de la tête et du corps n'a aucun reflet. La gorge et la poitrine sont blanches; le ventre et le bas-ventre sont d'un jaune clair.

La femelle du souï-manga pourpré à poitrine rouge est figurée pl. 17 des *Oiseaux dorés* de Vieillot, sous le nom de *souï-manga à ceinture marron*. Comme toutes les femelles de ce genre, elle est terne, et son plumage n'est composé que d'un mélange de vert et de jaune, passant par des teintes adoucies à l'olivâtre; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau habite les îles Philippines.

Le SOUÏ-MANGA DE MALACCA, *cinnerys lepidus*, Vieill.; Sonnerat, *Voyage aux Indes*, tome II, page 116, fig. 1; Sparrman, 35; *certhia lepida*, Latham.

M. Vieillot a décrit ainsi ce souï-manga : Taille un peu moins grosse que celle du serin. Front d'un vert foncé chatoyant; une bande longitudinale d'un verdâtre terreux, qui part de l'angle supérieur du bec et passe au-dessous des yeux et descend sur les côtés du cou, où elle finit en s'arrondissant. Une raie d'un beau violet naît de l'angle des deux mandibules, et se prolonge jusqu'à l'aile. Un rouge brun couvre la gorge; une teinte violette, ayant le poli et le brillant du métal, s'étend sur les petites couvertures des ailes; les moyennes sont mordorées, les grandes d'un brun terreux; le dos, le croupion et la queue sont d'un beau violet changeant; le dessous du corps est jaune; l'iris rouge; le bec noir et les pieds bruns. La femelle et le mâle, dans le jeune âge, sont d'un vert olive sale.

Le SOUÏ-MANGA A LONGUE QUEUE, *cinnyris famosus*, Vieill.; *certhia famosa*, Linné; *famous creeper*, Latham, *Syn. of birds*; GRIMPÉREAU A LONGUE QUEUE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE de Brisson; le GRAND SOUÏ-MANGA A LONGUE QUEUE, Buffon, enl., 83, 1; le SUCRIER MALACHITE, Levaillant.

Suivant ce voyageur, c'est le *tawa* (fiel) des Hottentots, et le *groen suiker voogel* (oiseau sucrier vert) des colons hollandais du cap de Bonne-Espérance.

Parmi les brillans souï-mangas, dont la livrée étincelle par l'éclat des métaux les plus riches ou des pierres précieuses qui la décorent, cette espèce est sans contredit très remarquable. Elle n'offre point cette diversité de teintes qui flattent par leur inconstance et leur vivacité l'œil de l'observateur; mais, en échange, le vert brillant, glacé d'or, qui couvre uniformément ses habits, la rend aussi riche et aussi belle que nulle autre du même genre.

Tout le plumage de cette espèce est d'un beau vert doré, qui passe légèrement au bleu d'acier vers le bas-ventre. Les plumes alaires et caudales sont d'un noir violet; les plumes secondaires sont bordées de vert doré à l'extérieur, ainsi que les deux longues plumes de la queue, qui dépassent les latérales de plus de deux pouces; un trait noir de velours naît à la commissure du bec et se rend à l'œil; deux petits faisceaux de plumes jaunâtres occupent les côtés de la poitrine; le bec et les pieds sont noirs. La longueur totale est de neuf pouces et demi.

M. Vieillot donne, pl. 38, la figure d'un souï-manga, qu'il regarde comme la femelle de l'espèce que nous décrivons. Cette femelle n'aurait guère que cinq pouces de longueur. Son plumage serait supérieurement d'un gris cendré jaunâtre, passant au jaune clair sur les parties inférieures du corps; une petite tache jaunâtre est placée auprès des yeux, et une ligne jaune part de la commissure du bec et se rend sur les côtés du cou; les pieds et le bec sont noirâtres. M. Vieillot pense en outre que l'individu

donné par Montbeillard pour la femelle, est un mâle en mue.

Ce beau souï-manga est commun dans les environs du cap de Bonne-Espérance. La femelle fait son nid avec des brins très flexibles, revêtus en dehors de mousse, et garnis de bourre en dedans. Elle pond quatre ou cinq œufs verdâtres. Le mâle a, dit Levaillant, un gazouillement fort agréable, et pousse à tout moment un coup de sifflet qui se fait entendre de très loin.

Le SOUÏ-MANGA GRACIEUX, *cinnyris elegans*, Vieill.

Cette espèce est figurée dans la planche 75 des *Oiseaux dorés*, sous le nom de souï-manga à bec droit, *cinnyris rectirostris*.

Il termine l'histoire des grimpereaux de M. Vieillot, qui lui trouve de l'analogie, par ses mandibules, avec les figuiers. Il a le dessus de la tête, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et la gorge d'un vert cuivré; les penes des ailes et de la queue d'un vert clair et bordées de vert sale; le dessous du cou est jaune; deux petits faisceaux de cette couleur sur les côtés de la poitrine; le ventre d'un jaune sale, qui s'éclaircit sur les couvertures inférieures de la queue. Il a de longueur totale trois pouces et demi. Le bec a six lignes; il est noirâtre, ainsi que les pieds.

On le suppose de l'Inde.

Le SOUÏ-MANGA NAMAQUOIS, *cinnyris fuscus*, Vieill.

Levaillant a figuré, pl. 296, cette espèce sous le nom de *sucrier namaquois*. Le mâle a la tête, le dessus du cou et les couvertures des ailes d'un brun à reflets peu éclatans; la gorge d'un violet à reflets bleuâtres; les ailes et la queue sont d'un brun noir; les parties postérieures du corps et le ventre sont blancs; le bec et les pieds sont bruns. La femelle est d'un gris brun cendré sur les ailes et la queue; le reste est blanc-grisâtre.

Elle habite le cap de Bonne-Espérance.

Le SOUÏ-MANGA MORDORÉ , *cinnyrus rubescens*.

M. Vieillot donne, dans le *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, t. xxxi, p. 506, sous ce nom une espèce nouvelle, qu'il décrit ainsi : Ce souï-manga, de la taille du *carmélite*, a le front d'un vert doré, changeant en bleu éclatant vers le sommet de la tête ; l'occiput et les joues sont noirs. Cette couleur jette des reflets mordorés sur les ailes et sur la queue ; un riche mordoré velouté domine sur toutes les parties supérieures ; la gorge et le devant du cou sont d'un vert doré très brillant, bordé de bleu vers le bas de la dernière partie ; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures sont d'un noir de velours ; le bec et les pieds sont d'un noir mat.

Il habite le Congo et quelques autres points de l'Afrique.

Le SOUÏ-MANGA DE CEILAN, *cinnyrus zeilonicus*, Vieill. ; le SOUÏ-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE est le *certhia zeilonica* de Latham, et se trouve figuré au n° 4 des enl., 576, de Buffon.

M. Cuvier regarde les figures 29 et 30 des *Oiseaux dorés* de M. Vieillot, comme la même espèce ou du moins comme une variété légère, ce qui paraît évident. Le souï-manga à gorge bleue de M. Vieillot devrait donc être retranché des *species*.

La gorge, le devant du cou et la poitrine sont recouverts de plumes violettes très brillantes. Le dessous du corps est jaunâtre, et le dessus de couleur olivâtre ; une bordure de cette dernière teinte règne sur les pennes de la queue et des ailes, et sur les grandes couvertures, qui, en général, sont brunes ; bec et pieds cendrés. Longueur, quatre pouces.

Il habite les Philippines.

Le SOUÏ-MANGA OLIVE DE MADAGASCAR, *cinnyrus olivaceus*.

C'est le *certhia olivacea* de Latham, que Montbeillard regarde comme une variété du souï-manga

olive à gorge pourpre, et que M. Vieillot décrit comme une espèce, t. xxxi, p. 507, du *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*

Parmi les genres nombreux, créés dans ces derniers temps aux dépens des vrais souï-mangas, des grimpereaux, etc., nous mentionnerons les principaux, suivant le degré de leurs rapports naturels avec l'intéressante famille qui nous occupe.

CLXXVIII<sup>e</sup> Genre. POMATORHIN, *Pomatorhinus*, Horsf. (*Trans. Linn.*, t. XIII, p. 164.)

Bec long, droit à la base, se recourbant après les narines, et brusquement comprimé; l'intervalle entre les narines élevé; arête robuste, carénée, entière au sommet; narines fermées par un opercule corné, convexe et oblong, à ouvertures obliques, s'ouvrant en arrière et presque jointes au front; ailes arrondies; première et deuxième rémiges courtes; troisième et quatrième augmentant graduellement; troisième à septième légèrement échancrées à leur bord externe; queue arrondie, allongée; pieds assez longs; doigt du milieu plus long, légèrement uni à sa base avec le doigt extérieur; ongles comprimés, recourbés; celui du pouce grand et robuste; acropode scutellé; acrotarse peu marqué. (*Horsf.*)

Les principaux caractères de ce genre sont la plaque cornée qui recouvre les narines, et l'étréouissement de son extrémité. Il a d'abord été formé par M. Horsfield pour recevoir un oiseau de Java, qui est :

*Pomatorhinus montanus*, Horsf., p. 165; est le *Bokkrek* des Javanais.

C'est un oiseau marron, à tête d'un cendré noirâtre, ayant derrière l'œil une ligne blanche; la gorge et la poitrine de cette dernière couleur, et sept pouces et demi de longueur totale.

Cet oiseau paraît habiter les montagnes boisées de Java, à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

POMATORHIN TEMPORAL, *pomathorinus temporalis*,  
Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv,  
p. 330.)

Cet oiseau, qui est le *dusky bee-eater* de Lath., *Gen. hist.*, t. iv, p. 146, n° 31, a le plumage fauve cendré, passant au fauve jaunâtre en dessous. Il a le front, les tempes, la gorge et la poitrine de couleur blanche et une ligne légère au-dessus de chaque œil, et noire, ainsi que la queue; l'extrémité de celle-ci est blanche; le bec est noir, et blanchâtre vers le front. Il a de longueur dix pouces trois lignes, et l'individu qui a servi à établir cette espèce a été trouvé à Shoalwater bay, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, en août 1802, par M. Robert Brown.

POMATORHIN A SOURCILS, *pomathorinus superciliosus*,  
Vig. et Horsf., *loc. cit.*

Cette espèce, inédite, est d'un fauve brunâtre; la ligne qui passe au-dessus des yeux s'étend jusqu'à la nuque; la gorge, la poitrine, la partie antérieure de l'abdomen, ainsi que l'extrémité de la queue, sont de couleur blanche; le bec et les pieds sont noirs. Le corps a de longueur totale sept pouces neuf lignes. Cet oiseau a été découvert sur la côte sud de la Nouvelle-Hollande par M. Brown.

Ces deux espèces appartiennent à la Nouvelle-Hollande. On sait, en effet, que la partie intertropicale de cette grande île a les mêmes productions animales que les terres environnantes des Moluques et de la Nouvelle-Guinée: aussi nous ne doutons pas que ce soit par transposition d'étiquette qu'on indique la deuxième comme du sud de l'Australie: elle doit être de la portion nord.

POMATORHIN D'ISIDORE, *pomatorhinus Isidorei*, Less.  
(*Dict. Sc. nat.*, t. L, p. 37.)

Cet oiseau, de la Nouvelle-Guinée, a neuf pouces de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec est long d'un pouce, légèrement recourbé, de couleur jaune, très comprimé vers la pointe; la commissure est garnie d'un rebord, et recouvre la mandibule inférieure; les tarses sont robustes, armés de larges scutelles; les doigts sont forts, garnis d'ongles comprimés; celui du pouce est plus fort que ceux de devant; le doigt du milieu est le plus long; la queue est composée de dix plumes étagées; elle est longue d'un peu moins de quatre pouces; les ailes sont courtes, à plumes presque égales, allant jusqu'aux deux tiers de la queue; les quatrième, cinquième et sixième rémiges sont les plus longues, la première étant la plus courte de toutes.

Le plumage de cet oiseau est en entier d'une teinte assez uniforme; les ailes et la queue sont d'un marron assez vif, plus clair sur la gorge et sur la poitrine, plus terne sur le ventre, et mêlé à du gris sur la tête et sur le dos; l'extrémité des plumes caudales est fréquemment usée; les tarses sont d'un brun roux et les ongles jaunâtres.

Il habite les forêts des alentours du havre de Doréry, à la Nouvelle-Guinée.

CLXXIX<sup>e</sup> Genre. PRINIA, *prinia*, Horsf. (*Trans. Linn.*, t. XIII, p. 165.)

Bec médiocre, droit, élargi à sa base, diminuant graduellement après les narines, à pointe robuste; mandibules droites à la base, légèrement recourbées vers la pointe; arête carénée entre les narines, puis arrondie, légèrement échancrée au sommet; mandibule inférieure droite; narines basales, grandes, placées dans un sillon oblong, à demi recouvertes;



ailes arrondies ; première rémige très courte ; deuxième et troisième graduellement plus courtes ; les autres à peu près égales ; queue allongée , cunéiforme ; pieds robustes ; doigt du milieu plus long , uni à sa base avec l'extérieur ; pouce robuste. (*Horsf.* )

Ce genre a les plus grands rapports avec les pomatorhins : il en diffère par une plus grande étroitesse du bec, et aussi parce que les narines ne sont point recouvertes d'un cartilage.

On n'en connaît qu'une espèce , qui est :

PRINIA FAMILIARIS , *Horsf.* (*Trans.* , p. 165.)

Cet oiseau , nommé *prinya* par les Javanais , a cinq pouces de longueur totale ; il est d'un fauve olivâtre , à ventre jaune ; la gorge , la poitrine et les deux bandes sur les ailes sont blanches ; la queue est terminée par une bande fauve et par une raie blanche.

Cette espèce habite Java.

CLXXX<sup>e</sup> Genre. ORTHOTOME , *orthotomus* ,  
*Horsf.* (*Trans. Linn.* , t. XIII , p. 165. )

Bec médiocre , droit , un peu comprimé ; triquetre à sa base et atténué ; arête carénée à la base , légèrement recourbée vers la pointe ; mandibules à bords très droits ; narines basales , grandes , fermées par une membrane à leur moitié supérieure , ouvertes par une fissure longitudinale à leur partie inférieure ; première rémige courte ; deuxième et troisième de beaucoup plus longues ; quatrième à huitième plus longues , égales , échancrées extérieurement ; les autres graduellement plus courtes , cunéiformes ; pieds allongés ; doigts extérieurs soudés à la base à celui du milieu ; pouce robuste ; ongles comprimés , recourbés , aigus ; le postérieur

deux fois plus long que les autres ; acropode scutellé. (*Horsf.*)

Le bec étroit et grêle des orthotomes les distingue des genres précédens. On n'en connaît qu'une espèce, qui est :

*Orthotomus sepium*, Horsf. (*Trans.*, p. 166.)

Le *chiglet* des Javanais est fauve olivâtre, à tête et jambes ferrugineuses ; rémiges fauves ; gorge, poitrine, noirâtres ; ventre jaunâtre. Longueur, quatre pouces.

CLXXXI<sup>e</sup> Genre. MYZOMÈLE, *myzomela*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 316.)

Bec court, grêle, à arête recourbée, coupante à sa base ; narines longitudinales, linéaires, un peu anguleuses, recouvertes d'une membrane, égalant en longueur le tiers du bec ; la langue, les ailes et les pieds comme dans le genre *meliphaga* ; queue assez courte, égale.

Le type de ce genre démembré des souï-mangas (*cinnyris*), est le *certhia cardinalis* de Gm., le *souï-manga rouge et gris* de Vieillot, pl. 36 des *Oiseaux dorés*. Il paraît qu'il faut y joindre quelques *héorotaires*, et notamment quelques espèces nouvelles de *meliphagidées* des îles Sandwich.

(*Genre peu caractérisé.*)

CLXXXII<sup>e</sup> Genre. MYZANTHE, *myzantha*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. London*, t. xv, p. 318.)

(De *μυζέω*, *sugo*, et *ἄνθος*, fleur.)

Bec court, robuste, presque droit, comprimé à sa pointe, à arête carénée, tant soit peu arquée ; narines linéaires, ovales en devant, re-

couvertes d'une membrane, et garnies à la base de petits faisceaux de plumes; mandibule supérieure légèrement échancrée; ailes médiocres, presque arrondies; première rémige courte; la deuxième du double plus longue; la troisième un peu plus courte que les quatrième et cinquième, qui sont égales et les plus longues de toutes; pieds médiocres; métatarses scutellés en avant, et nus postérieurement; queue allongée, presque arrondie; les orbites nus.

Le type de ce genre est le *merops garrulus* de Latham, que les naturels de la Nouvelle-Hollande nomment *cobay-gin*. MM. Vigors et Horsfield y ajoutent une espèce inédite qu'ils nomment *myzantha flavirostris*, de la même contrée.

*Myzantha garrula*, Vigors et Horsf.; *merops garrulus*, Latham, *Suppl.*, sp. 9.

Gris; front, corps en dessous, blanchâtres; nuque, poitrine, légèrement rayées de blanc et de cendré; occiput et joues noires; une raie longitudinale sur les ailes, jaune; rémiges et rectrices d'un brun fauve, terminées de blanc; les naturels du Sydney lui donnent le nom de *cobay-gin*.

*Myzantha flavirostris*, Vigors et Horsf. (*Trans. Linn.*, t. xv, p. 319.)

Vert olivâtre, jaunâtre en dessous; une tache jaune de chaque côté en avant des yeux; front brun; tectrices alaires grises; rémiges fauves; bec et pieds jaunes. Longueur, huit pouces et demi. C'est le *Dell-bird* ou *Bell-bird* des colons du port Jackson.

Nous ajouterons à ce genre l'oiseau que nous avons découvert à la Nouvelle-Guinée, et qui est figuré pl. 21 bis, sous le nom de

PHILÉDON A OREILLONS JAUNES, *philedon chrysotis*.

Nous le nommerons *myzantha flaviventer*, le nom de *chrysotis* ayant déjà été donné à un philédon.

CLXXXIII<sup>e</sup> Genre. PHILLANTHE, *anthochæra*, Horsf. et Vig.; CREADION, *creadion*, Vieill., et DILOPHE, *dilophus*, Vieill.

(De *ἄνθος*, fleur, et *χαίρω*, je me réjouis.)

Ce qui distingue ce nouveau genre des vrais meliphaga sont la force, la longueur et la forme atténuée du bec; mais, comme les précédens, il a la langue terminée par un pinceau de fibres ténues. L'espèce qui sert de type au genre phillanthe avait déjà porté M. Vieillot à établir le genre *creadion*, qu'il plaçait à côté des étourneaux, par une analogie forcée et tout-à-fait fictive. Les phillanthes ont les plus grands rapports avec les myzanthès des mêmes naturalistes, et sont caractérisés génériquement de la manière suivante : bec allongé, atténué, recourbé; arête carénée à la base; mandibule supérieure à peine échancrée; narines longitudinales, linéaires, recouvertes d'une membrane, et s'étendant jusqu'au milieu du bec; langue pénicillée; ailes médiocres, arrondies; première rémige courte; les quatrième, cinquième et sixième, égales, les plus longues; queue allongée, arrondie, à peine étagée; pieds robustes, de médiocre longueur, à acrotarses scutellés, à paratarses entiers. Ces oiseaux sont de la Nouvelle-Hollande; mais on ne sait rien de leurs mœurs. On n'en connaît que quatre espèces, qui sont :

PHILLANTHE CARONCULÉ, *anthochæra carunculata*, Horsf. et Vig. (*Trans. Soc. Linn.*, t. xv, p. 321); *merops carunculatus*, Latham; *corvus paradoxus*, Latham; pie à pendeloques, Daudin, f. 3.

Horsfield et Vigors décrivent très brièvement cette espèce, déjà connue, et qui est très bien figurée dans Daudin. Le corps est en dessus d'un gris brunâtre rayé de blanc, en dessous il est blanchâtre rayé de brunâtre fauve; le milieu du ventre est jaune; les rémiges sont blanches au sommet, et tachées de marron du côté interne et dans leur milieu; deux caron-

cules charnues et cylindriques occupent les côtés du cou.

Cet oiseau habite la terre de Diémen et le port Western, sur la côte sud de la Nouvelle-Galles méridionale.

PHILLANTHE SUCRIER, *anthochæra mellivora*, Horsf. et Vig. (*Trans. Soc. Linn.*, t. xv, p. 321); *certhia mellivora*, Latham (*Ind. suppl.*, pl. 37), non le *goruck* de Vieillot.

D'un fauve noirâtre teinté de vert en dessus, avec des cercles et des raies blanches; le sommet des rectrices et des rémiges blanc.

Les naturels de la Nouvelle-Hollande, aux environs de port Jackson, nomment cet oiseau *coke'ran*; son cri, suivant le voyageur Caley, imite les syllabes *coukaycock*; il vit dans les arbrisseaux des environs de Sydney et de Paramatta, où il n'est pas rare.

PHILLANTHE PHRYGIEN, *anthochæra phrygia*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn.*, t. xv, p. 322); *meli-phaga phrygia*, Lewin; *merops phrygius*, Lath.; le merle écaillé de Levaillant, t. III, pl. 116.

A plumage noir, strié de jaune en dessus et de blanc en dessous; les rectrices et les rémiges liserées de jaune en dehors.

Habite la Nouvelle-Hollande.

PHILLANTHE DE LEWIN, *anthochæra Lewinii*, Vigors (*Trans. Soc. Linn.*, t. xv, p. 322, en note).

Cette espèce, longue de onze pouces, est d'un gris fauve en dessus, avec des raies blanchâtres; la tête est de couleur noire finement striée de blanc; la teinte du dos est plus pâle sous le cou; le ventre est jaunâtre; les ailes et la queue sont fauves, terminées de blanc; les rectrices sont bordées de marron vers leur milieu; les caroncules des côtés du cou sont courts et ovalaires.

Habite la Nouvelle-Hollande.

Peut-être doit-on ajouter à ce genre le *merops cir-*

*cinnatus* ou *concinnatus* de Latham; le *poë-bird* de Cook, si commun à la Nouvelle-Zélande, dont M. Vieillot a fait le type de son genre *POLOCHION*, *philemon*. (1)

CLXXXIV<sup>e</sup> Genre. *TROPIDORHYNQUE*, *tropidorhynchus*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 323.)

(De *τροπις*, *carina*, et de *ῥύγχος*, *rostrum*.)

Bec robuste, assez allongé, à arête très saillante, arquée, et très coupant; mandibule supérieure à peine échancrée au sommet; narines placées presque à son milieu, ovalaires, ouvertes; ailes de longueur médiocre, assez arrondies; première rémige courte; deuxième d'un tiers plus longue; troisième, quatrième et cinquième égales, très longues; la sixième un peu plus courte que la cinquième; queue assez allongée, égale; pieds robustes de médiocre longueur; acrotarses scutellés; paratarses nus; tête plus ou moins nue.

Ce genre comprend les *merops corniculatus* et *monachus* de Latham, et le *gracula cyanotis* du même auteur, de la Nouvelle-Hollande.

*Tropidorhynchus corniculatus*, Vig. et Horsf.; *merops corniculatus*, Latham; *corbi-calao*, Levaill. (*Ois. d'Amér. et des Indes*, pl. 24.)

(1) Ainsi caractérisé :

Bec médiocre ou long, un peu comprimé latéralement, pointu; mandibule supérieure échancrée vers le bout; langue terminée en pinceau; côtés de la tête quelquefois dénués de plumes; deux sections.

Types : *polochion*, Buff.; — *merops circinnatus*, Lath.; — *héorotaire gorruck*, Vieill. (*Ois. dorés*.)

*Tropidorhynchus monachus*? Vigors, Horsf. ; *merops monachus*? Lath., *Supp.*, sp. 10 ; *knob-fronted bee eater*? (White's *Journ.*, pl. 190.)

Gris brun en dessus ; nuque variée de blanc ; blanchâtre en dessous ; tête noire, sinciput couvert de plumes blanches ; rectrices unicolores ; carène du bec peu tuberculeuse à la base. ( Peut-être le jeune âge du précédent.)

*Tropidorhynchus cyanotis*, Vig. et Horsf. ; *gracula cyanotis*, Lath. ; *blue-cheeked honey sucker*, Lew., pl. 4.

Vert olivâtre en dessus ; tête et nuque noires ; cou, poitrine, d'un gris noir ; ligne suroculaire s'étendant jusqu'à la commissure ; un collier occipital, corps en dessous, et sommet des rectrices, blancs.

Les naturels nomment cet oiseau *bati-kin*.

Habite les environs du port Jackson.

CLXXXV<sup>e</sup>. Genre. MELISUGUE, *melliphaga*, Lewin, Temm. ; *philedon*, Cuv.

Bec grêle, assez allongé, arrondi, légèrement arqué, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure ; narines couvertes par une membrane longitudinale plus longue que la moitié du bec, basales ; commissure assez fendue ; langue terminée par un pinceau de nombreuses fibrilles ; aucun organe accessoire ni aucune peau nue à la tête ; ailes médiocres, arrondies ; quatrième rémige la plus longue ; queue allongée, arrondie ; pouce robuste.

Les oiseaux de ce genre habitent exclusivement les terres Australes, la Nouvelle-Hollande, la terre de Diémen et la Nouvelle-Zélande.

Les principales espèces sont :

PHILÉDON JOUES BLANCHES, Tem., pl. 435; *melliphaga leucotis*, Lath. (Syn. 2, 373.)

Vert pré; tête et devant du cou, jusqu'à la poitrine, d'un noir profond; une tache blanche occupant les joues; bec plombé; pieds roux brun.

Habite la Nouvelle-Hollande.

PHILÉDON RÉTICULAIRE, *melliphaga reticularia*, Tem., pl. 29, fig. 2.

La tête et le dos sont de couleur brune fuligineuse; la gorge est blanche, garnie de plumes étroites s'étendant sur les joues, qui sont jaunes en arrière; pennes alaires olivâtres; ventre brun, garni de flammettes blanches.

Habite la Nouvelle-Hollande.

PHILÉDON GRIVELÉ, *melliphaga maculata*, Temm., pl. 29, fig. 1.

Ce philédon est olivâtre, foncé sur le dos, plus clair sur la tête, sur le croupion; les joues sont brunâtres; une tache jaune occupe la place des oreilles; un trait d'un blanc pur part de la commissure du bec, dans l'étendue de quelques lignes; les pennes alaires sont jaune olivâtre, taché de brun au centre de chaque plume.

Habite la Nouvelle-Hollande.

PHILÉDON CAP-NÈGRE, *melliphaga atricapilla*, Temm., pl. 335, f. 1; *certhia atricapilla*, Lath., Supplém., p. 167.

Tête et joues noires; dessous du corps blanc; un cercle blanc derrière l'occiput; dos, ailes et queue, olivâtres.

Très commun aux alentours du port Jackson.

PHILÉDON MOUSTAC, *melliphaga mytacalis*, Temm., pl. 335, fig. 2.

Grivelé de blanc, de gris; à dessus roux; un trait noir sur les côtés du cou. On le dit de Manille, et rapporté des Philippines par M. Dussumier. Nous le croyons certainement de la Nouvelle-Hollande.



Les espèces que MM. Vigors et Horsfield ont mentionnées dans leur travail sur les oiseaux de la Nouvelle-Hollande (*Trans. Linn.*, t. xv, p. 311), sont :

*Melliphaga Novæ-Hollandiæ* ; l'héorotaire tacheté de Vieillot ; *certhia Novæ-Hollandiæ*, Lath. ; White, p. 186 et 297.

*M.* — *australasiana*, *certhia australasiana*, Shaw.

*M.* — *melanops*, *certhia melanops*, Lath. ; héorotaire mellivore, Vieill., pl. 86.

*M.* — *auricomis*, héorotaire à oreilles jaunes, Vieill., pl. 85 ; *muscipapa auricomis*, Lath.

*M.* — *chrysotis*, Lewin, pl. 5 ; *certhia chrysotis*, Lath.

*M.* — *leucotis* ; *turdus leucotis*, Lath.

*M.* — *chrysops* ; *sylvia chrysops*, Lath.

*M.* — *lunulata* ; *certhia lunulata*, Shaw. ; *fuscalbin*, Vieill., pl. 61.

*M.* — *indistincta*, Horsf., Vig.

*M.* — *brevirostris*, Horsf., Vig.

*M.* — *tenuirostris* ; *certhia tenuirostris*, Lath. ; le cap noir, Vieill., pl. 60.

*M.* — *fulvifrons*, Horsf., Vig.

A ces espèces nous ajouterons le

PHILÉDON DE DUMÉRIL, *philedon Dumerilii*, Less.  
(*Zool. de la Coq.*, pl. 21.)

A masque violet, à corps vert olivâtre, à plumes des flancs d'un jaune doré. Cet oiseau est bien voisin du *certhia melanura*, Sparm., pl. 5, du M. Carls. que cet auteur dit avoir la tête et le dos violâtres ; le ventre et la poitrine verdâtres ; les ailes fauves ; la queue noire, un peu échancrée ; les tarses bruns, et dont la patrie serait le cap de Bonne-Espérance.

Le philédon de Duméril est de la Nouvelle-Zélande.

IV<sup>e</sup> Famille. Les TROCHILIDÉES.

Bec plus long que la tête , garni à la base de petites plumes , déprimé en dessus , tubulé à l'extrémité ; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure ; langue divisée en deux filets à la pointe ; ailes très longues , étroites ; les rémiges secondaires très courtes.

Les trochilidées forment une petite famille naturelle que presque tous les auteurs ont comprise dans un seul genre : ce sont des oiseaux pour la plupart à plumage métallique , exclusivement propres au Nouveau-Monde , vivant de sucs miellés qu'ils pompent dans les nectaires des fleurs , et aussi , dit-on , de très petits insectes. Ils volent pendant la plus grande chaleur du jour en bourdonnant à la manière des sphinx. Ils façonnent leur nid avec de la ouate et du coton , en forme de petite soucoupe.

CLXXXVI<sup>e</sup> Genre. COLIBRI , *polytmus* , Briss. ; *trochilus* , L. , et Auct.

Caractères de la famille ; bec recourbé.

Genre entièrement de l'Amérique méridionale.

COLIBRI NOIR , *trochilus ater* , Wied , *It.* 2 , p. 183.

*Mâle.* Bec presque droit ; plumage noir tirant sur le bleu d'acier et vert cuivré , brillant en quelques endroits ; les côtés et la queue blancs ; extrémité des caudales bordée de violet ; celles du milieu vert et bleu foncé. Longueur , cinq pouces.

Habite le Brésil.

M. Temminck figure les

COLIBRI TERNE , *trochilus squalidus* , Natt. , Temm. , pl. 120 , f. 1.

Vert ; deux traits tannés sur les joues ; devant

du corps blanc ; ventre roux ; deux brins blancs dépassant les rectrices qui sont noires.

Habite le Brésil.

COLIBRI A VENTRE ROUSSÂTRE, *trochilus brasiliensis*, Lath., Temm., pl. 120, f. 2 ; Buff. 1, VI, p. 63 ? Audebert, pl. 19.

Roussâtre ; un trait noir et une bande blanche derrière l'œil ; queue étagée avec deux brins blancs. Habite le Brésil.

COLIBRI TACHETÉ, *trochilus nævius*, Dumont, Temminck, pl. 120, f. 3, que M. Vieillot a décrit (*Anal. Ornith.*, lettre *M.*) sous le nom de

OISEAU-MOUCHE A BEC-EN-SCIE, *trochilus serrirostris*.

D'un vert doré en dessus ; ailes et queue d'un violet sombre ; gorge d'un bleu violet sur les côtés, d'un brun pointillé d'or sur le milieu ; parties postérieures de cette couleur brunes ; bas-ventre et couvertures inférieures de la queue blancs ; bec et pieds noirs ; taille du rubis-topaze.

Habite le Brésil, sur le mont Corço-Vado, dit-on.

Cette espèce a le bec très peu recourbé ; mais ce qu'elle offre de remarquable sont des lamelles qui forment des sortes de dents sur le bord des mandibules.

CLXXXVII<sup>e</sup> Genre. ORNISMYE, *ornismya*, Less. ; *mellisuga*, Briss. ; *trochilus*, L., Temm., Vieill. ; *orthorhyncus*, Lacép.

Bec droit, renflé à l'extrémité.

Nous avons changé le nom d'oiseau-mouche quoique plus connu, parce qu'en général on doit chercher à faire disparaître de la science ces noms bâtards et hybrides, qui sont entendus des Français, mais dont les étrangers ne peuvent que bien difficilement saisir l'application. Le mot *ornismya* est la traduction littérale du nom d'oiseau-mouche ; nous

n'avons point adopté la désignation proposée par M. de Lacépède, parce que, très longue d'ailleurs, elle peut en outre s'appliquer à vingt autres genres avec plus de justesse qu'aux oiseaux-mouches. Enfin, dans une science dans l'enfance tous les mots peuvent être bons, mais il n'en est plus de même lorsque ses bases sont arrêtées; et n'est-il pas ridicule d'accoler des mots aussi disparates que ceux-ci : *oiseau-mouche géant*, bien que le mot géant soit relatif aux autres espèces?

L'espèce d'ornismye la plus célèbre est le

**PLUS PETIT DES OISEAUX-MOUCHES**, Buff., enl. 376, f. 1;  
*trochilus minimus*, L.

Grisâtre et d'une extrême petitesse, très commun au Brésil.

Nous citerons :

**OISEAU-MOUCHE DELALANDE**, *trochilus Delalandi*,  
Vieillot, Temm., pl. 18, fig. 1 et 2.

Cette espèce très petite est remarquable par une huppe verte, d'où part une longue plume bleue qui la termine; le lorum est blanc; le dos et les couvertures des ailes sont d'un vert métallique; la gorge est grise, striée de bleu; les côtés du cou sont gris; la poitrine et le ventre sont azurés; les rémiges sont brunes, ainsi que la queue qui est égale; les plumes externes sont terminées de gris, et les plumes anales sont de cette dernière couleur. La femelle n'a point de huppe et point de bleu sur l'abdomen.

Habite le Brésil.

**OISEAU-MOUCHE A DOUBLE HUPPE**, *trochilus bilophus*,  
Temm., pl. 18, fig. 3.

Ce charmant oiseau-mouche est remarquable par deux touffes de plumes mordorées et dorées qui occupent les oreilles; un plastron brillant et violet est placé sous la gorge; la tête est azurée, le cou vert, la poitrine d'un blanc pur; le corps est vert, ainsi que les deux penes principales de la queue;

celle-ci est étagée, et les rectrices latérales sont blanches, bordées de brun ; les rémiges sont brunes. Longueur, quatre pouces et demi. La femelle est sans ornemens.

Habite le Brésil.

OISEAU-MOUCHE CHALYBÉ, *trochilus chalybæus*, Vieill., Temm., pl. 66, f. 2.

Cette jolie espèce a des petites huppées soyeuses redressées sur la tête et d'un vert d'émeraude ; deux touffes de petites plumes aplaties forment de chaque côté des oreilles deux faisceaux vert-dorés rayés de blanc ; le dos est vert ; les ailes brunes ; le croupion jaunâtre ; la queue presque carrée est en entier d'un rouge ferrugineux ; la poitrine est blanche, striée de brun ; le ventre brunâtre et strié.

Habite le Brésil.

OISEAU-MOUCHE A QUEUE SINGULIÈRE, *trochilus enicurus*, Vieill., Temm., pl. 66, f. 3.

*Mâle.* La taille de cet oiseau-mouche est très petite ; son bec est plus allongé que dans certaines espèces ; la tête et le dessus du corps sont d'un vert doré ; les plumes alaires sont brunes ; la queue est fourchue ; quatre plumes beaucoup plus longues que les autres sont assez élargies et de couleur brune ; un plastron chatoyant de pourpre et de violet occupe le devant du cou ; le haut de la poitrine présente une tache blanche, puis une ceinture jaune ; le ventre est vert.

Habite la Trinité.

OISEAU-MOUCHE LANGSDORFF, *orthorhyncus Langsdorffii*, Vieill., Temm., pl. 66, f. 1.

*Mâle.* A le dessus du corps d'un vert doré ; les plumes alaires brunes ; la queue très étagée, à plumes moyennes bleues striées de blanc ; les deux latérales blanches très fines et beaucoup plus longues que les autres ; un plastron vert d'émeraude occupe le devant du cou ; une ceinture orangée se dessine sur la

poitrine ; le haut du ventre est d'un brun violâtre ; le bas-ventre est blanc.

Habite le Brésil.

OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE , *trochilus petasophorus* , Wied , Temm. , pl. 203 , fig. 3 ( mâle ).

M. Natterer a découvert cette belle espèce qu'il a nommée *trochilus janthinotus*. Le prince de Neuwied , dans une description de cet oiseau-mouche , l'a nommé *pétasophore*.

Le mâle est orné d'une large et belle touffe de plumes violettes , couvertes d'un lustre pourpré et à reflets métalliques , qui prend naissance au-dessous du méat auditif , et qui se détache du reste du plumage qui couvre les côtés du cou ; la queue est composée de pennes très larges , disposée de manière à paraître un peu fourchue ; lorsque ces pennes sont rassemblées , et que la queue n'est point étalée , les ailes couvrent cette partie dans toute son étendue ; un vert brillant , velouté et changeant , couvre le menton et la gorge ; du vert plus sombre et à reflets métalliques est répandu sur la poitrine ; du vert clair moins brillant , quoiqu'à reflets , couvre les côtés.

Habite le Brésil.

OISEAU-MOUCHE A GORGE BLANCHE , *trochilus albicollis* , Vieill. , Temm. , pl. 203 , f. 2 ( mâle ).

Cette espèce , décrite par M. Vieillot , a la gorge , une partie du devant du cou , le milieu du ventre , les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc de neige ; cette couleur borde encore les plumes du menton qui sont verdâtres au milieu , couvre à peu près la moitié des deux pennes les plus extérieures de la queue , et termine les deux suivantes ; ces pennes sont , dans le reste , de même que les quatrièmes de chaque côté , d'un bleu noir ; les deux intermédiaires , les couvertures supérieures des ailes , le dessus et les côtés de la tête , le dessus du cou et du corps , la poitrine et

les flancs sont d'un vert doré à reflets brillans; les plumes des ailes d'un violet sombre; les plumes des jambes et des tarses vertes et blanches; le bec noir en dessus, mais jaunâtre en dessous; les pieds sont noirs. Longueur totale, trois pouces neuf lignes.

M. Delalande a découvert cette espèce au Brésil, où elle ne paraît pas être très commune.

OISEAU-MOUCHE ÉCAILLÉ, *trochilus squamosus*, Tem., pl. 203, f. 1 (mâle).

L'oiseau-mouche écaillé a le bec long de quatorze lignes, parfaitement droit et noir; la queue, assez courte, dépasse fort peu le bout des ailes; elle est un peu fourchue, les quatre plumes du milieu étant un peu moins longues que les latérales de chaque côté, qui sont égales entre elles; la gorge et une partie du devant du cou ont des plumes qui sont noires dans leur milieu et blanches sur les bords et au bout, ce qui fait que ces parties paraissent couvertes d'écaillés; une large bande, d'un blanc pur, prend de l'angle du bec et se dirige sur le méat auditif; une autre petite tache est placée derrière les yeux; toute la ligne moyenne de la poitrine et du ventre est indiquée par une large bande blanche, aboutissant à l'abdomen, qui est blanc; les couvertures de la queue sont blanches sur les bords, et cendré verdâtre au milieu; la queue et les ailes sont d'un noirâtre violet métallique; les deux plumes latérales de cette queue ont en dessous une petite tache blanche; tout le reste du plumage, des parties supérieures et inférieures, est d'un vert foncé métallique. La femelle diffère peu du mâle; elle a seulement des teintes moins vives et des nuances moins prononcées.

Habite le Brésil.

OISEAU-MOUCHE MÉDIASTIN, *trochilus mesoleucus*, Temm., pl. 317, fig. 1 et 2 (mâle adulte et jeune), fig. 3 (femelle).

Vert doré, cravate pourpre bifurquée; une raie longitudinale blanche sur le ventre.

Habite le Brésil.

M. Temminck a encore publié les figures de trois espèces fort jolies, qui sont :

L'OISEAU-MOUCHE SUPERBE, *trochilus superbus*, Shaw., *Miscel.*, v. XIII, pl. 517, Temm., pl. 299, f. 1, de l'île de la Trinité.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPE-COL BLANC, *trochilus magnificus*, Vieill., Temm., pl. 299, fig. 2, du Brésil.

Et l'OISEAU-MOUCHE ÉCUSSONNÉ, *trochilus scutatus*, Natt., Temm., pl. 299, f. 3, du Brésil.

Nous ajouterons à ce genre trois espèces inédites, qui sont :

OISEAU-MOUCHE A COURONNE VIOLETTE, *ornismya sphaniodes*, Lesson et Garn. (*Zool. de la Coq.*, pl. 31.)

Les immenses forêts du Brésil et de la Guiane, où règne une verdure éternelle, que réchauffe sans cesse le soleil de la zone torride, sont peuplées d'essaims d'oiseaux-mouches qui étincellent des couleurs les plus brillantes, et pour lesquels on a épuisé les dénominations des pierres les plus précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, le grenat, etc. Quelques espèces ont traversé les Andes, et se sont répandues dans le Pérou; mais plusieurs autres n'ont pas craint de sortir des tropiques, et se sont fixées jusque par 35 deg. de lat. sud : telle est surtout l'espèce que nous décrivons ici.

L'oiseau-mouche à couronne violette habite le Chili. C'est dans les bois environnans la grande baie de la Conception, non loin de Talcaguano, que nous le rencontrâmes communément, volant au milieu du jour, et s'arrêtant sur les fleurs d'un *loranthus écarlate*, dont les corolles exsudent un suc miellé très-abondant. Ce gracieux oiseau semble être de passage dans cette partie du Chili, et ne venir dans le sud qu'avec les chaleurs de l'été, et se retirer au nord, sur les limites du Pérou, pendant l'hiver : c'est probablement le *pigda* du père Molina; mais nous n'avons point eu connaissance des deux colibris de l'ancienne contrée, qu'il a décrits sous les noms de *trochilus cyanocephalus* et *galeritus*.



*Le trochilus sephaniodes* a quatre pouces trois lignes de longueur totale ; le bec a huit lignes, et la queue en a dix-sept ; celle-ci est légèrement fourchue, et de même longueur que les ailes ; le bec et les pieds sont noirs.

Cette espèce, plus robuste dans ses formes que la plupart des oiseaux-mouches, a une calotte d'un pourpre doré, passant au violet, qui forme sur l'occiput une sorte de huppe ; toutes les parties supérieures du corps sont d'un vert doré, qui règne aussi sur les plumes de la queue ; la gorge est blanche, recouverte de plumes arrondies, marquées à leur centre d'une larme brune, verte et dorée ; la poitrine, le ventre, sont d'un blanc roussâtre, avec le centre des plumes flammé de brun ; les côtés sont teintés de vert doré ; le dessous de la queue est brun verdâtre, et les plumes des ailes sont brunes, ayant quelques reflets violâtres ; leurs tiges sont d'un noir lustré, fortes, et la plus extérieure est profondément sillonnée à la partie interne, qui est élargie ; modification qu'on retrouve chez beaucoup d'oiseaux-mouches.

OISEAU-MOUCHE AMAZILI, *ornismya Amazilia*, Less. et Garn. (*Zool. Coq.*, pl. 31, f. 3.)

Le Pérou possède, comme le Brésil, des oiseaux-mouches ; et le nom de cette espèce rappellera à l'imagination de nos lecteurs une des héroïnes célébrées par Marmontel dans ses *Incas*, et en même temps la patrie de l'oiseau. C'est dans les environs de Lima, sur les plaines dégarnies qui entourent Callao, que des buissons d'arbustes, et principalement des *baccharis*, recouvrent çà et là, que nous nous le procurâmes.

D'un vert métallique sur la tête, les joues et le dos, l'oiseau-mouche Amazili a les couvertures des ailes vertes, les plumes d'un brunâtre terne, la poitrine, le ventre, le bas du dos, le croupion et la queue d'un roux fort vif ; celle-ci est carrée ; et présente des traces de teinte verte sur les deux plumes les plus extérieures ; la gorge est blanchâtre, et le centre de chaque plume qui la revêt est occupé par une tache

arrondie brune, puis d'un vert doré bleu, passant au vert émeraude sur les côtés du cou; les pieds sont noirs; le bec est noir, blanc à la base et dans les deux tiers de la mandibule inférieure; les ailes sont un peu moins longues que la queue.

Cette espèce a de longueur totale quatre pouces: le bec huit lignes, et la queue quinze. Elle n'est point rare dans les buissons du littoral du Pérou, principalement le soir et le matin. Comme tous les oiseaux-mouches, l'Amazili est toujours en mouvement, et vole de fleurs en fleurs en bourdonnant.

OISEAU-MOUCHE *Cora*, *ornismya Cora*, Less. et Garn.  
(*Zool. Coq.*, pl. 31, fig. 4.)

L'oiseau-mouche *Cora* est remarquable par sa petite taille et par sa longue queue, et il se rapproche, par la forme de celle-ci, des *trochilus Langdorsffii* et *T.—bilophus* (pl. 18, f. 3) de M. Temminck. Sa longueur totale est de cinq pouces cinq lignes, y compris la queue, qui a trois pouces deux lignes, et le bec, qui en a six.

Le dessus de la tête, du dos, du croupion, et les couvertures des ailes, sont d'un vert uniforme et métallique; une large cravate irisée ou couleur d'acier bruni, ou de fer oligiste chatoyant, occupe la gorge jusqu'à la moitié du cou, et les joues; le bas du cou en avant, la poitrine et toute la partie inférieure du corps, sont d'un blanc sale, auquel s'unit un peu de vert sur les côtés du corps; la queue, pour les individus soumis à notre examen, n'avait que huit pennes étagées brunâtres, bordées de blanc en dedans; les deux pennes moyennes, beaucoup plus longues que les autres, sont blanches sur leur côté interne, brunâtres sur le bord externe, et tout-à-fait brunes à l'extrémité; le bec est grêle, de couleur noire, et les pieds sont rougeâtres.

L'oiseau-mouche *Cora*, dont le nom nous rappelle la touchante prêtresse du Soleil, dans l'histoire des *Incas*, de Marmontel, habite les bouquets d'arbustes épars aux environs de Callao, non loin de Lima, la *ciudad de los reyes* du farouche conquérant du Pérou

(Pizarre). Cet oiseau-mouche est moins commun que l'amazili ; il vole avec une telle rapidité, et reste si peu de temps à béqueter les fleurs où il puise sa nourriture, que nous eûmes beaucoup de peine à nous le procurer.

Nous en devons un bel individu à M. de Blois de la Calande, un de nos officiers.

OISEAU-MOUCHE SAPHO, *ornismya Sapho*, Less.

Parmi les espèces les plus brillantes de la riche famille des oiseaux-mouches, celle-ci peut sans contredit être citée comme une des plus remarquables.

Cet oiseau-mouche, qui embellit les galeries de notre Musée, et dont nous ignorons la patrie, a son plumage d'un vert d'émeraude, à reflets violâtres ; mais ce qui le caractérise principalement est la forme de sa queue : celle-ci en effet est longue, étagée, disposée en ciseaux, et par conséquent très fourchue, et jouit d'un éclat de cuivre rouge brillant très vif, et que relève la couleur de velours qui teint l'extrémité de chaque rectrice.

Nous préparons une monographie complète des oiseaux du genre *trochilus*, de Linné, à bec droit, ou ORNISMYES. Ce travail sera accompagné de figures dessinées et gravées par nos meilleurs artistes, coloriées avec le plus grand soin, et de format grand in-8. MM. Geoffroy-Saint-Hilaire, père et fils, veulent bien me seconder de la manière la plus généreuse, en me permettant de faire peindre les belles espèces du Muséum.

---

II<sup>e</sup> Ordre. LES PASSEREAUX, Cuv.V<sup>e</sup> Tribu. LES SYNDACTYLES.1<sup>re</sup> Famille. LES MÉROPIDÉES.

G. 188. Guépier, *merops*, L.

2<sup>e</sup> Famille. LES HALCYONÉES.

189. Alcyon, *alcedo*, L.

190. Dacelo, *dacelo*, Leach.

191. Ceyx, *ceyx*, Lacép.

192. Symé, *syma*, Less.

193. Todiramphe, *todiramphus*, Less.

3<sup>e</sup> Famille. LES BUCÉRIDÉES.

194. Momot, *momotus*, Briss.

195. Calao, *buceros*.

---

V<sup>e</sup>. Tribu. LES SYNDACTYLES.

Doigt externe presque aussi long que celui du milieu, et tous les deux soudés jusqu'à l'avant-dernière articulation. ( *Cuv.* )

Cette tribu est en grande partie artificielle : elle comprend trois familles, qu'on pourrait nommer MÉROPIDÉES, HALCYONÉES, et BUCÉRIDÉES. Mais les analogies, les points de contact de ces oiseaux avec plusieurs autres genres, sont encore à étudier.

I<sup>re</sup> Famille. LES MÉROPIDÉES.

Bec médiocre, arrondi, recourbé.

CLXXXVIII<sup>e</sup> Genre. GUÊPIER, *merops*, L.

Bec médiocre, tranchant, pointu, un peu courbé, à arête convexe; narines nues, ovoïdes; pieds courts; deuxième et troisième rémiges les plus longues, la première la plus courte.

Les guêpiers vivent d'insectes, ainsi que leur nom l'indique : ils construisent leurs nids dans des trous en terre. Ils sont répartis dans toutes les contrées chaudes et tempérées de l'Ancien-Monde.

Le type de ce genre est le guêpier vulgaire, *merops apiaster*, L., enl. 938.

M. Temminck a figuré une belle espèce nouvelle, qui est :

GUÊPIER A FRAISE, *merops amictus*, Temm., pl. 310.

Bec gros, arqué, à arête fortement sillonnée en dessus; queue égale; plumes du devant du cou formant un long jabot d'un rouge ponceau; calotte pourprée ou violette sur la tête; plumes rostrales d'un vert clair; plumage d'un vert pré; ventre vert clair; queue jaune en dessous, terminée de noir. Longueur, onze pouces.

Habite Sumatra.

Levaillant, dans son travail sur les guépiers, a figuré un grand nombre d'espèces, qui sont :

- Le guépier vulgaire d'Afrique, pl. 1 et 2.
- Le guépier rose à tête bleue, pl. 3, Buff., enl. 649.
- Le guépier Thouin ou à longs brins, pl. 4.
- Le guépier gris rose, pl. 5.
- Le guépier Savigny, pl. 6 et 6 bis.
- Le guépier Sonnini ou à collier gros-bleu, pl. 7.
- Le guépier Tawa ou à queue fourchue, pl. 8.
- Le guépier Cuvier ou à gorge blanche, pl. 9.
- Le guépier Lamarck ou à gorge bleue, pl. 10, Buff., enl. 740.
- Le guépier citrin? pl. 11.
- Le guépier Latreille, pl. 12, Buff., enl. 252.
- Le guépier Adanson, pl. 13.
- Le guépier Daudin, pl. 14, Buff., enl. 57.
- Le guépier quincoloré, pl. 15.
- Le guépier rousse-gorge, pl. 16.
- Le guépier monule, pl. 17.
- Le guépier rouge et vert du Sénégal, de Buffon.
- Le guépier Leschenault, et non Laichenot, pl. 18.
- Le guépier Bonelli, pl. 19.
- Le guépier Bullock, pl. 20.

M. Horsfield décrit les deux espèces javanaises suivantes :

*Merops javanicus*, Horsf. (*Trans. Linn.*, t. XIII, p. 171.)

Vert olivâtre, d'un cuivre de rosette brillant ; deux longues rectrices ; raie noire allant des yeux aux oreilles ; croupion d'un vert d'aigue-marine ; gorge jaune ; cou marron ; milieu du ventre d'un vert bleu sale ; les flancs fauves. Longueur, onze pouces.

Est le *kachangan* des Javanais.

*Merops urica*, Horsf., *loc. cit.*, p. 172 ; *pirik* des Javanais.

Vert olivâtre brillant ; ventre et croupion d'un vert d'aigue-marine faible ; calotte, cou et intersca-

pulaires marron ; gorge et cou jaunes ; une ligne temporale et un cordon semi-lunaire sur la poitrine, noirs ; queue fuligineuse en dessous. Longueur, huit pouces.

*Merops melanurus*, Horsf., Vig. (*Trans. Linn.*, t. xv, p. 208.)

Vert ; une raie traversant les yeux, un croissant sur la poitrine, sommet des rémiges, bord de la queue, noirs ; occiput et rémiges marron ; gorge jaune ; sourcil et croupion azurés ; bec noir. Longueur totale, quinze pouces.

Habite les environs de Paramatta ; est de passage.

Latham regardait cet oiseau comme la femelle du *merops ornatus*. L'individu décrit par MM. Horsfield et Vigors était, dit-on, un mâle.

---

II<sup>e</sup> Famille. Les HALCYONÉES.

Bec plus long que la tête, droit, anguleux, pointu ; pieds très courts ; jambes demi-nues.

Les oiseaux de cette famille sont reconnaissables par une organisation générale, assez analogue, car ils ne diffèrent guère les uns des autres que par des caractères peu sensibles et qui se fondent graduellement. Ces caractères servent toutefois à établir des petites coupes rendues plus naturelles par des habitudes et par un genre de vie fort différent.

La plupart des *halcyons* vivent sur le bord des eaux, où ils guettent les petits poissons qu'ils saisissent en plongeant ; d'autres recherchent les terrains humides, se tiennent sur les arbres et se nourrissent d'insectes.

CLXXXIX<sup>e</sup> Genre. *ALCYON*, *alcedo*, L. ; *halcyon*, Plinè, Swainson, *Zool. illust.* MARTIN-PÊCHEUR des auteurs.

Bec long, quadrangulaire, pointu, à bords lisses, à mandibules égales ; narines latérales, obliques, presque entièrement fermées par une membrane nue ; pieds courts ; troisième rémige la plus longue.

Les alcyons ou martin-pêcheurs vivent sur les bords des rivières de presque toute la terre ; leur vol rase la surface des eaux, et leur vue, qui est très perçante, aperçoit les petits poissons, qu'ils saisissent avec habileté en se précipitant dessus. Leurs ailes courtes, leur queue rudimentaire donnent une physionomie spéciale à un grand nombre d'espèces, bien que pendant ce caractère s'efface chez les martin-pêcheurs africains.

Le nombre des martin-pêcheurs est considérable ;



les planches enluminées en renferment beaucoup de figures, et M. Temminck en a publié plusieurs espèces à plumage assez orné.

Le type de ce genre est le

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE, *alcedo ispada*, L., enl. 77.

Il paraît répandu dans tout l'Ancien Monde, et nous en décrivons une légère variété observée par nous aux Moluques.

Cette variété du martin-pêcheur ordinaire ne diffère presque nullement de l'*ispida* d'Europe par les teintes de son plumage. Cependant sa taille est moindre (six pouces) et son bec est plus effilé et plus long à proportion; les joues sont entièrement bleues et n'ont pas de roux foncé qui traverse l'œil comme dans l'espèce d'Europe; la tache blanche du cou n'est presque pas sensible, et la noire qu'on remarque à l'*ispida* n'existe point chez notre oiseau; la gorge est blanche, et le ventre d'un roux sale; les pieds sont d'un jaune clair.

Elle habite l'île de Bourou, une des Moluques.

M. Temminck, à l'article *martin-pêcheur double œil* (*alcedo diops*, Temm.), avait déjà remarqué dans une note que la taille des *alcedo ispada* apportés de Java, de Banda et de Célèbes, était plus petite que celle de l'espèce d'Europe. Il n'avait point trouvé de différence dans les teintes du plumage, si ce n'est une coloration un peu plus vive.

MARTIN-PÊCHEUR ERRANT, *alcedo vagans*, LESS.; *halcyon sanctus*? Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Lin. Lond.*); *sacred king's fisher*, t. xv, p. 206, Lath.; (*tab. bona*) in *Journ. of a Voy. to new south wales*, by John White, in-4°. Lond. 1790.

L'oiseau type est de la Nouvelle-Zélande. Il a huit pouces de longueur totale. Son bec est fort, assez élargi à la base, sans arête marquée sur la mandibule supérieure qui est en voûte; la mandibule inférieure a une arête centrale marquée, et a moins de hauteur que la supérieure: elle est aussi

légèrement convexe; la couleur générale du bec est noire, excepté à la base et en dessous, qu'il présente une tache triangulaire blanche occupant toute la moitié du demi-bec; ses bords sont entièrement lisses.

La tête est recouverte d'une sorte de calotte d'un brun vert, passant au vert clair sur l'occiput; deux taches fauves sont placées devant le front au-dessus des narines; une large bande d'un vert très noir naît à la commissure du bec, passe au-dessous de l'œil et se dirige sur les côtés du cou en remontant pour se joindre à celle du côté opposé derrière l'occiput; un petit faisceau de plumes blanches borde la paupière inférieure; un collier mélangé de blanc, de roux et de brunâtre, occupe la partie postérieure et inférieure du cou; le haut du manteau est brun, passant au verdâtre sur le dos; le croupion et le dessus de la queue sont d'un vert bleu; les tiges des rectrices sont noires.

Les petites couvertures des ailes sont vertes; chaque plume est lisérée, sur son bord, de fauve clair; le moignon de l'épaule est jaune; les rémiges sont brunes en dedans et vertes en dehors, elles sont entièrement brunes à leur extrémité.

La gorge est d'un blanc sale; la poitrine et le haut du ventre, surtout les côtés du cou et les flancs, sont d'un fauve jaune, analogue à la couleur du collier, et sont striés de brun, chaque plume étant bordée délicatement de cette dernière couleur; le milieu du ventre est blanchâtre, et les plumes analessont d'un fauve roux; les tarses sont d'un rouge noirâtre foncé.

Cet oiseau se nomme *kotaré-popo*, à la Nouvelle-Zélande, sa patrie. Nous l'avons rencontré fréquemment sur le bord des petites criques de l'immense baie des îles.

Ses plumes, non lisses, la forme de son bec qui se rapproche de celle des martin-chasseurs, ses habitudes, qui nous paraissent différer des vrais martin-pêcheurs, le placent sur la limite de ces deux genres.

*Le martin-pêcheur errant du port Jackson.*

Très commun dans toute la Nouvelle-Galles du sud, ne diffère du précédent que par des nuances de couleur insensible, lorsqu'on ne les compare pas avec une attention minutieuse.

Il n'a que sept pouces de longueur totale; le vert de sa tête, du dos, du croupion, des ailes et de la queue, est seulement plus brillant; le roux des parties inférieures du corps est plus terne, et les bordures brunes des plumes de la poitrine beaucoup plus foncées.

*Le martin-pêcheur errant de la Nouvelle-Guinée, halcyon cinnamominus*, Swains. (*Zool. illust.*, pl. 67.)

Commun sur les bords du havre de Doréry, où il est aussi nommé *toro-toro*, ne diffère aucunement des deux oiseaux précédens.

Il a sept pouces six lignes de longueur totale. Son bec est un peu plus comprimé vers la pointe; le bleu clair du dessus du corps est assez vif; son collier est un peu plus roux, ainsi que toutes les parties inférieures; les bordures brunes des plumes de la poitrine sont très légères et moins apparentes que dans les précédens.

Cet oiseau paraît habiter toutes les parties boréale et orientale de la Nouvelle-Hollande, les îles de la Nouvelle-Zélande, de la Calédonie, des Hébrides, de Salomon, de la Nouvelle-Guinée et les Moluques.

Les *todiramphes*, au contraire, paraissent vivre sur toutes les îles océaniques de la Polynésie orientale.

MARTIN-PÊCHEUR A LONGS BRINS, *alcedo dea*, L., Lath., ind. sp. 28, Buffon, enl. 116 (mâle).

(*Mas.*)<sup>1</sup> *Rectricibus duabus longissimis medio attenuatis, corpore nigro cærulescente, alis virescentibus*, Latham, p. 256.

(*Fam.*) *Rectricibus longissimus non attenuatis*;

*corpore fusco-brunneo ; occipite cœruleo : gulâ , pectore , abdomineque fulvis , rostro et pedibus nigris.*

Le mâle adulte de ce beau martin-pêcheur est , depuis long-temps , décrit et figuré dans la plupart des auteurs. Séba , le premier , en a donné une gravure très reconnaissable , sous le nom d'*avis paradisiaca ternatea* , t. 1 , pl. 46 , f. 5 ; mais il n'en est pas de même de la femelle , qui était encore inconnue.

Celle-ci a neuf pouces et demi de longueur totale ; la queue en a quatre ; et le bec , du front à son extrémité , a douze lignes.

Le bec est brun-noir , excepté en dessous de la mandibule inférieure qui est rougeâtre sale ; les tarses sont noirâtres , et les ongles bruns à la pointe ; le dessus de la tête est d'un brun très foncé , lavé de fauve peu apparent ; sur le milieu de la tête et sur le haut du cou les plumes prennent une couleur bleu de ciel assez vive , qui forme une calotte ; les yeux sont surmontés d'une sorte de sourcil fauve , qui s'étend sur le front ; les joues sont brunâtres ; les côtés du cou , le manteau , les ailes , le croupion , sont d'un fauve brunâtre uniforme ; les rémiges sont brunes ; les petites couvertures des ailes sont brunes , bordées de roux.

La gorge , le devant et les côtés du cou , la poitrine et l'abdomen sont d'un fauve jaunâtre , striés de brun sur le rebord de chaque plume.

La queue est étagée ; les deux rectrices moyennes , plus longues que les autres de deux pouces seulement , ne sont point effilées et sont partout d'une égale largeur ; elles sont d'un bleu vif en leur milieu et d'un brun terne sur leurs bords ; toutes sont uniformément brunes en dessous.

Le martin-pêcheur à longs brins fut trouvé d'abord dans l'île de Ternate , et c'est sous ce nom que Valentyn l'a décrit p. 301 , t. III de son ouvrage sur Amboine. Il est très commun à la Nouvelle-Guinée , où nous en tuâmes fréquemment. Les papous le nomment *manesoukour*.

M. Temminck a décrit quelques espèces nouvelles de martin-pêcheurs , qui sont :

Les *alcedo melanorhyncha*, Temm., enl. 391, des Moluques;

*Alcedo dyops*, Temm., pl. 272, des Moluques;

*Alcedo biru*, Horsf., Temm., pl. 239, f. 1, des îles de la Sonde;

*Alcedo omnicolor*, Reinw, Temm., pl. 135;

*Alcedo melanoptera*, Horsf. ? de Java.

CXC<sup>e</sup> Genre. DACELO, *dacelo*, Leach, Temminck; MARTIN-CHASSEUR des Franç.

Bec gros, fort, tranchant, dilaté sur les côtés, à arête élargie, carénée, convexe, subitement comprimé et recourbé à la pointe; le demi-bec inférieur est large, plus court que le supérieur et pointu; narines latérales obliques, à demi fermées par une membrane couverte de plumes; deuxième et troisième rémiges plus longues.

Les martin-chasseurs habitent les contrées les plus reculées des Indes et de la Nouvelle-Hollande. Ce sont de gros oiseaux qui vivent d'insectes qu'ils tirent de la terre humide. Le martin-chasseur Gaudichaud, figuré dans la *Zool. de l'Uranie*, et que nous avons souvent rencontré à la Nouvelle-Guinée où il est très commun, a du moins cette habitude.

Parmi le grand nombre d'espèces de ce genre, nous citerons :

MARTIN-CHASSEUR GÉANT, *dacelo gigantea*, Leach, Misc., 2, pl. 106; *alcedo gigantea*, Lath., White, It., pl. 137; Philipp., It., pl. 287.

Ce martin-chasseur, nommé *laughing jackass* par les colons de Sydney, et *cuck'unda* par les naturels, est très commun sur les bords de Fish-River où j'en ai tué un grand nombre d'individus. C'est un gros oiseau gris linéolé, vivant en troupes de sept à huit individus dans les eucalyptus des bords des ruisseaux, où il cherche des insectes dans

le sol meuble et humide, et qui pousse des cris assourdissans, surtout le soir.

MARTIN-CHASSEUR DE LEACH, *dacelo Leachii*, Lath., Ms., Vig., Horsf. (*Trans. Linn.*, t. xv, p. 205); *New-Holland king's fisher*, Lath. (*Gen.*, iv, 11<sup>e</sup> partie, sp. 2.)

Blanchâtre, rayé de fauve; tête rayée de fauve; dos, partie antérieure des scapulaires et ailes fauves; celles-ci variées de bleu foncé et d'azur; croupion bleu; queue azurée, terminée de blanc. Longueur, vingt pouces.

Habite la côte sud de la Nouvelle-Hollande.

MARTIN-CHASSEUR GROS-BEC, *dacelo macrorhinus*, Less. et Garn. (*Zool. de la Coq.*, pl. 31 bis, f. 1.)

Sa longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de neuf pouces six lignes; le bec a deux pouces de longueur et vingt-huit lignes de circonférence à sa base; vis-à-vis les narines il est extrêmement dilaté, fortement bicaréné sur la mandibule supérieure qui est terminée par une pointe forte et crochue; la mandibule inférieure qui est blanche, tandis que la précédente est noire, est moins haute; elle est peu renflée, marquée d'une ligne saillante à son milieu; toutes les deux sont entièrement lisses sur leurs bords; les narines sont triangulaires à la naissance des plumes du front; quelques unes de celles-ci sont roides et couchées sur les branches du demi-bec supérieur; la première rémige est courte, la troisième est la plus longue et ne dépasse la deuxième et la quatrième que de peu; les tarses sont forts, réticulés et brunâtres; les ongles sont concaves, celui du milieu élargi, tous de couleur jaune; une calotte brune, légèrement rayée de jaune vert revêt la tête; deux bandes larges composées de plumes brunes bordées de bleu d'aigue-marine circonscrivent l'occiput et partent de derrière les yeux; le *lorum* est fauve; deux traits noirs partent de la mandibule inférieure;

un collier blanc entoure le cou ; les plumes du dos , du croupion , celles des couvertures des ailes , grandes et petites , sont brunâtres , terminées par un point fauve bordé de jaune , de sorte que tout le dessus du corps est parsemé de gouttelettes olivâtres ; les rémiges sont brunes , bordées de fauve en dehors ; les rectrices sont rousses , à tige lustrée ; la gorge , la poitrine et les flancs sont blanchâtres , tachés de roux sale et de brunâtre par légères stries ou par plaques , toutes les plumes étant brunes à leur base ; l'abdomen est blanchâtre , et les couvertures inférieures de la queue sont rousses.

Ce martin-chasseur habite les forêts de la Nouvelle-Guinée , non loin du havre de Doréry. Je ne me suis procuré en ce lieu qu'un seul individu , qui est déposé au Muséum.

Les martin-chasseurs figurés par M. Temminck , sont :

Les *dacelo cyanotis* , Temm. , pl. 262 , de Sumatra ; *dacelo pulchella* , Horsf. , Temm. , pl. 277 , de Sumatra , et *dacelo concreta* , Temm. , pl. 346 , également de l'île de Sumatra.

### CXCI. Genre. CEYX, *ceyx* , Lacép. , Cuv.

Le genre *ceyx* , tel que nous le caractérisons , a le bec entièrement droit , long , un peu aplati verticalement , à mandibules d'égale hauteur , lisses sur leurs bords , ayant chacune une arête arrondie sur leur milieu , à pointe égale et mousse ; narines basales obliques , petites ; troisième rémige la plus longue ; queue très courte , à pennes légèrement inégales ; tarses courts , minces , n'ayant que trois doigts grêles , les deux antérieurs profondément soudés ; le pouce libre.

Genre malaisien , composé de l'*alcedo tridactyla* , Lath. , Ind. , sp. 41 , dont le *martin-pêcheur de l'île de Luçon* , de Sounerat ( pl. 32 , *Voyage à la Nouv.-Guinée* ) , n'est regardé que comme une variété.

CEYX BLEU, *ceyx azurea*, Horsf. ; *alcedo azurea*, Lath., Suppl., t. x, p. 372.

*Saturatè cærulea corpore subtus lorisque flavescens, lateribus colli macula obliqua alba.* (Lath., Ind., supp., p. 32).

Ce ceyx a les plus grands rapports de teinte avec le *ceyx meninting* ou *alcedo meninting* de la pl. 239 de M. Temminck : il en diffère par une taille beaucoup plus forte ; son plumage est en entier, en dessus, d'un bleu d'azur brillant et uniforme sur la tête comme sur le corps ; deux petites taches rousses occupent les côtés du front ; deux plus grandes et de la même couleur, traversent obliquement les côtés du cou à la naissance des ailes ; les plumes alaires sont brunes ; les troisième et quatrième sont égales et les plus longues ; les rectrices sont bleues en dessus et brunes en dessous ; la gorge est blanchâtre, la poitrine et le ventre sont d'un jaune de rouille uniforme et fort agréable ; les rémiges sont noirâtres, sans aucune bordure rousse ; les tarses sont jaunes ; les ongles très recourbés et très faibles.

Ce ceyx a de longueur totale, sept pouces ; le bec a vingt et une lignes de la pointe à la commissure.

Cette belle espèce a été tuée par M. Deblois, Ens. de V., sur le bord du havre de Doréry à la Nouvelle-Guinée. Latham l'indique à l'île de Norfolk, Lewin au port Jackson.

CEYX MENINTING, *ceyx meninting*, Less. ; *alcedo meninting*, Horsf., *resea. in Java*, p. 172 ; Temm., planche col., n° 239, f. 2 ; *alcedo Bengalensis*, Edwards, pl.

Ce martin-pêcheur a quatre pouces trois lignes de longueur totale, de l'extrémité de la queue au bout du bec ; la tête est d'un bleu noir intense, ponctué de bleu clair brillant ; les ailes sont brunes, également garnies sur leurs petites couvertures de points azurés ; le dos est bleu foncé, taché de bleu clair passant au bleu d'aigue-marine ; les plumes du front sont d'un noir de velours ; deux taches jau-



âtre clair occupent les côtés du front au-devant des yeux ; deux touffes d'un blanc jaunâtre occupent les côtés du cou ; la gorge est blanche ; la poitrine et le ventre sont d'un jaune roux agréable ; le bec est noir, très droit et blanc à son extrémité ; les tarsi sont courts, grêles, de couleur jaune ; les doigts ne sont qu'au nombre de trois, deux antérieurs très grêles, fortement soudés ensemble, et un postérieur unique et mince également ; les ongles sont blancs.

Ce martin-pêcheur a été décrit par MM. Horsfield et Temminck. Il habite le bord des petits ruisseaux, sur le pourtour du havre de Doréry, à la Nouvelle-Guinée. Déjà Sonnerat, p. 67 de son *Voyage à la Nouvelle Guinée*, avait mentionné un *ceyx* (pl. 32) sous le nom de *martin-pêcheur de l'île de Luçon*.

XCII<sup>e</sup> Genre. SYMÉ (1), *syma*, Less. (*Voy. de la Coq.* (mâle), pl. 31 bis, f. 2.)

Bec long, élargi à la base, comprimé et mince sur les côtés vers son extrémité, à mandibule supérieure, à arête recourbée légèrement vers la pointe, qui est très aiguë, plus longue que l'inférieure ; mandibule inférieure carénée en dessous et convexe ; très aiguë à son sommet, qui est logé dans la rainure de la mandibule supérieure ; bords des deux mandibules garnis, dans les deux tiers de leur longueur, de dents aiguës, en scie, fortes et nombreuses, dirigées d'avant en arrière ; pourtour inférieur de l'œil nu ; troisième et quatrième rémiges égales, longues ; la première courte ; tarsi médiocres, à trois doigts antérieurs réunis ; l'externe plus court ; ailes courtes ; queue médiocre, à rectrices inégales, au nombre de dix grandes et deux petites externes.

(1) Nom mythologique d'une nymphe de la mer.

SYMÉ TOROTORO, *syma torotoro*, Less. ; *alcedo ruficeps*,  
Cuv.?

Tête, bec, pieds et ventre d'un jaune roux vif en dessus, plus pâle en dessous; deux taches noires de chaque côté du cou; manteau bleu-noir; queue bleue azurée; tour des yeux noir.

Cette espèce a sept pouces de longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec a deux pouces, de la commissure à la pointe, et la queue a vingt-sept lignes. Le bec est entièrement d'un jaune doré brillant; la tête et les joues sont d'une couleur jaune cannelle claire et uniforme, séparée d'une teinte plus claire et en collier du manteau par deux taches noir foncé, qui ne se réunissent point tout-à-fait sur le cou. Un cercle noir entoure l'œil; les plumes du manteau sont d'un noir de velours; celles des couvertures des ailes sont d'un bleu vert uniforme, et le croupion est d'un vert clair. Les pennes sont brunes en dedans et bordées de verdâtre métallisé en dehors; les rectrices sont égales, d'un bleu assez foncé en dessus, brunes en dessous. La gorge est d'un jaunâtre blond très clair, qui prend une teinte plus foncée sur les côtés du ventre et sur la poitrine, pour s'éclaircir et passer au blanchâtre sur le bas-ventre; les pieds sont assez forts, d'un jaune clair; les ongles sont noirs.

Cet oiseau habite le bord de la mer, le long des palétuviers (*Bruguiera*). Il rase les grèves, en volant pour saisir les petits poissons, que son bec, fortement dentelé, ne lui permet pas de laisser échapper. Nous en observâmes plusieurs individus volant en rasant les eaux des petites rivières qui se jettent dans le havre de Doréry, à la Nouvelle-Guinée. Les Papous le nomment *torotoro*, sans doute par analogie avec son cri.

CXCIII<sup>e</sup> Genre. TODIRAMPHE, *todiramphus*, Less.

Nous avons proposé ce genre pour isoler dans la famille des *alcyons* un groupe très naturel, qui jusqu'à ce jour a fort embarrassé les naturalistes, et qui

comprendra les oiseaux de la mer du sud, décrits sous les noms d'*alcedo sacra*, Gm., sp. 30 (*sacred king's fisher*, Lath., *syn.*, sp. 15), d'*alcedo tuta et venerata* (sp. 16 et 17, Latham, sp. 28 et 29, Gm.).

Les caractères d'organisation qui les distinguent et leurs mœurs ne permettent pas de les ranger, ni avec les vrais *martin-pêcheurs* (*alcedo* des auteurs), ni avec les *martin-chasseurs* (*dacelo*, Leach), ni avec les *ceyx* (*alcyons tridactyles*), ni avec notre nouveau genre *syma* ou *martin-pêcheurs* à bec garni de dents fortes et aiguës. Ce groupe est remarquable aussi par la forme aplatie du bec, qui rappelle celle des todiers. M. Swainson a placé deux espèces dans son genre *halcyon*. Si ce genre repose sur les mêmes formes que le nôtre (ce que nous ignorons), nous pensons que son nom ne peut être conservé, ce mot *halcyon*, quoiqu'il soit écrit par un *h*, impliquant un embarras synonymique très désavantageux pour l'étude. MM. Horsfield et Vigors (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 206) ont décrit sous le nom d'*halcyon sanctus* un martin-pêcheur du port Jackson, différant peu de la même espèce de la Nouvelle-Zélande, et nullement de la même espèce de la Nouvelle-Guinée, dont nous avons rapporté des individus. Leur description est parfaitement bonne, et cette espèce est réelle. Ces naturalistes témoignent cependant leur embarras pour distinguer leur *halcyon sanctus* de l'*alcedo sacra* de Gmelin et de Latham. Nous étant aussi procurés des individus de cette dernière espèce à O-tahiti et à Borabora, nous pourrions résoudre la question. Le plumage de ces espèces se ressemble en effet d'une manière frappante, et si on observe des différences, elles sont légères, et d'ailleurs elles s'effacent d'individu à individu. Toutes ont cela de particulier, que la moitié de la mandibule inférieure est blanche en dessous et à sa base. Mais un caractère plus spécial tranche la question. L'*alcedo sacra*, si mal défini par les auteurs, formera notre genre *todiramphus*, et l'*halcyon sanctus* de MM. Horsfield et Vigors demeurera dans le genre *alcedo*, dont il a tous les caractères.

Bec droit, à mandibule inférieure très légèrement renflée, très déprimé, plus large que haut, sans arête, à mandibules égales, obtuses au bout et aplaties, à bords entièrement lisses. Narines basales, en fissure oblique très peu apparente, bordées par les plumes du front; ailes courtes, arrondies; première rémige plus courte, la quatrième la plus longue; queue longue, à rectrices égales au nombre de douze; tarses allongés, médiocres, réticulés.

Les oiseaux de ce genre vivent sur les îles de la mer du sud, et ne semblent être que des variétés les uns des autres. Ils habitent les bois, et se perchent presque constamment sur les cocotiers. Leur nourriture ne se compose que de moucherons, qu'ils saisissent lorsqu'ils viennent se placer sur les spathe chargés de fleurs de ce palmier. Les insulaires de îles de la Société les nomment *o-tataré*. C'étaient, avec le crabier blanc, des oiseaux vénérés dans l'ancienne religion de ces peuples; il était défendu de les tuer sous des peines sévères, et leur dépouille était offerte au grand dieu *Oro*.

*TODIRAMPHÉ SACRÉ*, *todiramphus sacer*, Less.; *alcedo tuta*, Gm., sp. 28; Lath., *syn.*, sp. 17. *alcedo sacra*, Gm., sp. 30, Var. A; Lath., sp. 15. Var. *a* (mâle); *sacred king's fisher*, pl. 27, Lath. Gen., Syn., Var. C, p. 622, p. II.

*Corpore et capite supra viridibus, albis infra, torquato albo, brunneo striato.*

Cet oiseau a huit pouces six lignes de longueur totale. Le bec a vingt et une lignes, de la commissure à sa pointe; la queue a trois pouces. Bec noir blanc à la naissance de la mandibule inférieure; le sommet de la tête est recouvert par des plumes d'un vert brunâtre, qui forment une calotte séparée par une large raie blanche, qui naît au front, passe au-dessus des yeux et se rend derrière l'occiput; un

large trait noir naît de l'œil, et, prenant une teinte verte, puis brune, forme une bordure à la ligne blanche, et la circonscrit; la gorge, la poitrine et tout le dessus du corps sont d'un blanc pur; un demi-collier très large, blanchâtre, sinuolé de brun léger et de marron très faible, occupe le haut du manteau et est bordé de noir; le dos, les couvertures des ailes, le croupion, le dessus de la queue et les ailes sont d'un vert bleuâtre uniforme; les rémiges sont brunes et bleues sur leur bord externe; les rémiges moyennes sont terminées de brun; la queue en dessous est de cette dernière couleur; les tarses sont noirs; les ailes s'étendent au tiers supérieur de la queue.

Cet oiseau est très commun dans les îles d'O-tahiti et de Borabora. Il se tient sur les cocotiers. Les naturels le nomment, ainsi qu'une *sittèle*, *otataré*. Son vol est peu étendu, et ses habitudes ne sont point craintives. Il vit d'insectes que l'exsudation miellée des spathes des fleurs de cocos attire. On remarque que cette espèce et la *perruche e-vini* (*ps. taitensis*) se tiennent constamment sur les cocotiers qui forment des ceintures au bord de la mer de toutes ces îles.

Latham dit que son *sacred king's fisher* a été trouvé à la baie Dusky de la Nouvelle-Zélande, et qu'on l'y nomme *ghotaré*.

**TODIRAMPHE DIEU**, *todiramphus divinus*, Less. (*Mém. Soc. d'hist. nat. Paris*, t. III, p. 419, pl. 12).

Cette espèce a sept pouces huit lignes de longueur totale; le bec a dix-huit lignes, et la queue trente-quatre; le bec est beaucoup plus aplati que dans l'espèce précédente, il est légèrement convexe en dessus; il ressemblerait parfaitement à celui d'un todier, s'il avait la moindre trace de carène et les barbes qu'on observe à la base du bec des oiseaux de ce genre; le bec est noir et blanc à la base de la mandibule inférieure; le sommet de la tête est d'un brun prenant sur les joues une légère teinte verdâtre peu sensible; la gorge est blanche; une

bandelette noire large naît à la commissure du bec et sépare le blanc de la gorge du brun verdâtre de la tête ; un large collier noir occupe le haut de la poitrine , et se perd sur le dos , avec la teinte brune de tout le dessus du corps et même des ailes ; le ventre est d'un blanc passant au blanchâtre roux et se continuant aux épaules en prenant un peu de brun ; les rectrices sont brunes , légèrement bordées de vert extérieurement ; la queue brune en dessous et brune verdâtre en dessus ; les tarses sont noirs et organisés comme dans les *alcedo* ; les ailes , dans cette espèce , ne s'étendent que jusqu'à la naissance de la queue.

Nous eussions été tentés de considérer cet oiseau comme la femelle de l'espèce précédente ; cependant la forme encore plus aplatie du bec ne permet pas de s'arrêter à cette opinion.

Le todirampe dieu joue un grand rôle dans l'ancienne théogonie des habitans des archipels de la Société. C'était un des oiseaux favoris du grand dieu *Oro*. Nous ne nous en procurâmes que deux individus, tués dans l'île de Borabora.

---

III<sup>e</sup> Famille. Les BUCÉRIDÉES, *prionoti*, Vieill.

Bec plus long que la tête, dentelé ou crénelé; doigts extérieurs réunis jusques au-delà du milieu (*Vieill.*)

CXCIV<sup>e</sup> Genre. MOMOT, *momotus*, Briss.; *prionites* (de *πρίων*, scie), Illig.; *baryphonus*, Vieill. (de *βαρύφωνος*, forte voix.)

Bec robuste, fort, convexe en dessus, fléchi vers la pointe, sans échancrure, à bords garnis de crénelures très saillantes; langue barbelée comme une plume; narines arrondies, obliques, ouvertes, en partie cachées par les plumes du front; pieds médiocres; ailes courtes; quatrième et cinquième rémiges plus longues.

Les momots, ainsi nommés dans la langue mexicaine suivant Hernandez, sont propres au Nouveau-Monde. Ils vivent d'insectes, et tuent quelquefois les petits oiseaux; ils nichent dans les trous d'arbres, et habitent les forêts des contrées les plus chaudes de l'Amérique. On en connaît trois espèces, qui sont :

Le MOMOT HOUTOU, *ramphastos momota*, Gm., enl. 370; Levaill., *Parad.*, t. 1, pl. 37 et 38.

A queue étagée; les deux rectrices du milieu beaucoup plus longues, terminées par deux larges raquettes; face noire; tête bleue; corps vert; plumage gris verdâtre mêlé de roussâtre; une tache noire au milieu de la poitrine; les jeunes ont des barbes aux deux longues rectrices.

Le MOMOT DOMBEY, *momotus Dombeyi*; *tutu* d'Azara, Levaill., *Parad.*, t. 1, pl. 39.

Face noire; calotte d'un brun rouge foncé; plumage en entier d'un vert intense; queue longue,

étagée, élargie à l'extrémité, verte à sa naissance, terminée de bleu indigo; rémiges bleues; bas-ventre roux.

Habite le Pérou.

MOMOT ORANROUX, *momotus Levaillantii*, Levaill., *Prom.*, t. II, pl. B (mâle).

Tête rouge; plumage vert; joues noires; une tache angulaire noire au milieu de la poitrine; rémiges bleuâtres; une ceinture orangée sur le haut du ventre; celui-ci gris de perle; queue longue, étagée, à extrémité égale.

Habite le Brésil.

CXCV<sup>e</sup> Genre. CALAO, *buceros*, L., Auct.

Bec long, très gros, comprimé, plus ou moins arqué en faux; arête lisse et élevée ou bien surmontée par un casque; bords des mandibules lisses ou échancrés; pointe lisse; mandibule supérieure et le casque plus ou moins cellulaires; narines basales, à la surface du bec, dans un sillon, petites, rondes, ouvertes, percées dans la substance cornée, couvertes à la base par une membrane; pieds courts, forts, musculeux; plante épatée; ailes médiocres, amples; les trois premières rémiges étagées; la quatrième ou la cinquième la plus longue. (*Temm.*)

Les calaos forment un genre très remarquable par l'organisation celluleuse de leur bec; tous les oiseaux qui le composent sont de l'Afrique et des Indes orientales. Ils se ressemblent par une assez grande analogie dans le plumage. Ceux d'Afrique vivent de charognes; ceux des Indes recherchent les fruits, les noix muscades surtout, et leur chair en acquiert une saveur délicieuse; leur vol se compose de battemens d'ailes fréquens, et l'air, qu'ils déplacent, joint à un claquement des mandibules, occasionne dans les forêts un bruit fort et très inquiétant lorsqu'on n'en connaît pas la cause. Ce



bruit, susceptible d'inspirer de l'effroi, ne ressemble pas mal à ces grains de vent brusques et subits qui s'élèvent si inopinément entre les tropiques, et qui soufflent avec tant de violence.

Les Européens établis aux Moluques pensent que les sillons qu'on remarque sur le bec des calaos sont le résultat de l'âge, et que chaque sillon indique une année : de là le nom de *jerarvogel* qu'ils leur donnent.

M. Temminck, qui a bien débrouillé ce genre, admet les espèces suivantes :

CALAO RHINOCÉROS, *buceros rhinoceros*, L., enl. 934 ; Levaill., pl. 2 seulement, et pl. 13.

Habite les îles de la Sonde.

CALAO UNICORNE, *buceros monoceros*, Shaw, Levaillant, *Oiseaux d'Amérique et des Indes*, pl. 9, 10, 11 et 12, enl. 873.

Habite l'Inde et l'île de Ceylan.

CALAO BICORNE, *buceros bicornis*, Lath., Levaill., pl. 7, 4 et 5.

Habite Sumatra.

CALAO A CIMIER, *buceros cassidix*, Temm., pl. 210 (mâle adulte).

Ce calao a un bec très grand, garni à la base de deux plaques couvertes de rides transversales ; le casque est à demi circulaire, large à sa base et à bord tranchant en avant, et de couleur rouge, tandis que le bec est jaune ; l'occiput et le sommet de la tête sont d'un marron pur ; le cou est jaune ; le corps est d'un noir vert métallique, et la queue d'un blanc pur.

Habite les Célèbes, où il est nommé *alo*.

CALAO ABBAGUMBA, *buceros Abyssinicus*, L., enl. 779.

Habite l'Abyssinie.

CALAO A CASQUE PLAT, *buceros hydrocorax*, Lath., enl. 283 (jeune de l'année); Levaillant, pl. 6; Temm., pl. 283.

Habite les îles Philippines.

CALAO A CASQUE ROND, *buceros galeatus*, L., enl. 933 (bec isolé).

Habite la terre des Papous.

CALAO A CASQUE FESTONNÉ, *buceros plicatus*, Lath.; *B.—plicatus* et *undulatus*, Shaw; *calao de Waigiou*, Labillardière (*It.*, atlas); *calao javan*, Levaill., pl. 20, 21 et 22.

Très commun à Waigiou et à la Nouvelle-Guinée.

CALAO TROMPETTE, *buceros buccinator*, Temminck, pl. col. 284 (mâle adulte).

A le tour du bec nu; la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, d'un vert noir métallique; le ventre, le croupion, le bord de l'aile près le coude, le bout des rémiges moyennes, et l'extrémité des rectrices latérales, blancs; bec et pieds noirs.

C'est le *trompet-vogel* des habitans du cap de Bonne-Espérance.

CALAO VIOLET, *buceros violaceus*, L., Levaill., pl. 19.

Habite Ceylan.

CALAO A CASQUE SILLONNÉ, *buceros sulcatus*, Temm., pl. col. 69 (mâle adulte).

Ce calao a le bec rouge, surmonté d'un casque ayant autant de sillons que d'années, et trois sillons profonds sur les côtés du demi-bec inférieur; les joues sont blanchâtres; le reste du cou d'un roux plus ou moins vif; les plumes de la tête et du derrière du cou assez lâches; ailes et dos d'un vert noir; ventre brun; queue blanche bordée de noir; pieds couleur plombée.

Habite Mindanao et les Philippines.

CALAO A BEC BLANC, *buceros malabaricus*, Latham;  
*B.—albirostris*, Shaw, Levaill., pl. 14.

Habite Java et Sumatra.

CALAO A BEC CISELÉ, *buceros panayensis*, Latham;  
*B.—manillensis*, Latham, enl. 781 (mâle adulte),  
 780 (femelle adulte), 891 (jeune); Levaill., pl. 16  
 et 17.

Habite les Philippines.

CALAO DE GINGI, *buceros Ginginianus*, Lath., Levaill.,  
 pl. 15.

Habite l'Inde.

CALAO A CANNELURES, *buceros exarhatus*, Reinw.,  
 Temm., pl. col. 211.

Ce calao, en entier d'un vert noir métallique, a  
 sur le bec, non un casque, mais une arête garnie de  
 sillons profonds, coupée un peu avant la pointe du  
 bec. Il est des Célèbes.

CALAO LONGIBANDE, *buceros fasciatus*, Shaw, Levaill.  
 (*Afr.*, pl. 233.)

Habite la côte d'Angole.

CALAO COURONNÉ, *buceros coronatus*, Shaw, Levaill.  
 (*Afriq.*, pl. 234 et 235.)

Habite l'Afrique méridionale.

CALAO GINGALA, *buceros gingalensis*, Shaw, Levaill.  
 (*Ois. des Indes*, pl. 23.)

Habite Ceylan.

CALAO NASIQUE, *buceros nasutus*, Lath., enl. 890.

Habite la côte d'Afrique.

CALAO TOC, *buceros erythrorhynchus*, Briss., enl. 260.

Habite la côte d'Afrique.

## TABLEAU DU TROISIÈME ORDRE.

## Les GRIMPEURS, Cuv.

1<sup>re</sup> Famille. Les PICÉES.

- G. 196. Jacamar, *galbula*, Briss.  
 197. Pic, *picus*, L.  
 198. Picumne, *picumnus*, Temm.  
 199. Coucoupic, *cucupicus*, Less.  
 200. Torcol, *yunx*, L.

2<sup>e</sup> Famille. Les CUCULÉES.

201. Coucou, *cuculus*, L.  
 202. Coua, *coccizus*, Vieill.  
 203. Monase, *monasa*, Vieill.  
 204. Tacco, *saurothera*, Vieill.  
 205. Coucal, *centropus*, Illiger.  
 206. Courol, *leptosomus*, Vieill.  
 207. Eudynamis, *eudynamis*, Vig., Horsf.  
 208. Indicateur, *indicator*, Vieill.

3<sup>e</sup> Famille. Les HÉTÉORAMPES.

209. Malcoha, *phœnicophaus*, Vieill.  
 210. Scythrops, *scythrops*, Latham.  
 211. Toucan, *ramphastos*, L.  
 212. Aracari, *pteroglossus*, Illig.  
 213. Ani, *crotophaga*, L.

4<sup>e</sup> Famille. Les BUCCONÉES.

214. Barbu, *bucco*, L.  
 215. Barbican, *pogonias*, Illig.  
 216. Tamatia, *capito*, Vieill.

5<sup>e</sup> Famille. Les TROGONÉES.

217. Couroucou, *trogon*, Mœhring, L.

6<sup>e</sup> Famille. Les PSITTACÉES.

218. Ara, *macrocercus*, Vieill.  
 219. Arara, *arara*, Spix.  
 220. Cacatoës, *plyctolophus*, Vieill.  
 221. Calyptorhynque, *calyptorhyncus*, Vig., Horsf.  
 222. Perroquet, *psittacus*, L.  
 223. Microglosse, *microglossum*, Geoff. St.-Hil.  
 224. Pezopore, *pezoporus*, Illig.

7<sup>e</sup> Famille. Les MUSOPHAGÉES.

225. Touraco, *corythaix*, Illig.  
 226. Musophage, *musophaga*, Isert, Lath.

## TROISIÈME ORDRE.

LES GRIMPEURS, Cuvier; les ZYGODACTYLES, Temm.; SYLVAINS ZYGODACTYLES, Vieillot; SCANSORES.

LINNÉ a le premier admis une classe d'oiseaux grimpeurs, qui forma le deuxième ordre de sa méthode, ou les *picæ*, qu'il caractérisa par ces mots : *rostrum subcompressum, convexum*; mais les *picæ* de Linné reçurent en outre un grand nombre de genres, qui doivent ne pas être séparés des *passereaux*.

L'ordre des grimpeurs est peu rationnel, et tous les genres qui le composent tiennent par des rapports plus ou moins directs avec les oiseaux du deuxième ordre. Peut-être serait-il plus convenable de le supprimer tout-à-fait, et de distribuer les oiseaux à pieds grimpeurs dans les sections des *grimpereaux*.

Cet ordre, toutefois, a été adopté par M. Cuvier dans son Règne animal, et nous le définirons d'après les principes de ce savant professeur.

« Le doigt externe se dirige en arrière comme le pouce, d'où il résulte pour eux un appui plus solide, que quelques genres mettent à profit pour se cramponner au tronc des arbres et y grimper. On leur a donné le nom de grimpeurs, quoique, pris à la rigueur, il ne convienne pas à tous, et que plusieurs oiseaux grimpent véritablement sans appartenir à cet ordre par la disposition de leur doigt. »

Tout oiseau dont les doigts seront partagés deux en avant, deux en arrière, sera de l'ordre des grimpeurs. Les mœurs de la plupart des espèces qui y appartiennent ne sont point connues; elles varient d'ailleurs presque à chaque genre. Il en est de même de leur nourriture, de leurs habitudes et des climats où elles vivent. On ne peut rien généraliser à leur égard.

I<sup>re</sup> Famille. LES PICÉES.

Bec droit ou courbé, anguleux.

CXCVI<sup>e</sup> Genre. JACAMAR, *galbula*, Mœhring, Briss., Lath.; *alcedo*, L., Gm.

Bec long, droit ou légèrement arqué vers la pointe; chaque mandibule de forme prismatique; narines latérales, ovoïdes, à demi couvertes par une membrane; langue aplatie; tarses courts, robustes; doigts soudés, les deux antérieurs jusqu'à la troisième articulation; ailes moyennes; quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Tous les jacamars ont un air de famille: ce sont des oiseaux dont le plumage brille des reflets métalliques les plus éclatans, qui se tiennent isolés dans les bois humides, sur les branches les plus basses. Leur cri est précipité; ils vivent d'insectes, et les femelles pondent dans des troncs d'arbre.

On divise le genre *galbula* en trois sous-genres, qui sont: 1<sup>o</sup>. les vrais jacamars à quatre doigts et à bec droit; 2<sup>o</sup>. les *jacamars* dont le bec est recourbé; 3<sup>o</sup>. les *jacamars* qui n'ont que trois doigts.

La première division comprend le JACAMAR PROPREMENT DIT, OU JACAMAR VERT, *alcedo galbula*, L., Buff., enl. 238; et le jacamar à longue queue, *galbula paradisæa*, L., enl. 271, tous les deux du Brésil, dont probablement le *galbula leucogastra* de M. Vieillot n'est qu'une variété.

La deuxième division, ou celle des *jacamars*, ne comprend qu'un oiseau qui est des Indes, et que Linné a nommé *alcedo grandis*, et Latham *galbula grandis*.

La troisième division n'a aussi qu'une espèce, qui est le *galbula tridactyla* de Vieillot et de Levaillant, suppl., pl. L, qui l'a nommée *jacamar alcyon*, et qui vient du Brésil.

Les *jacamars* sont nommés *jacamaciri* par les Brésiliens, et *venetou* par les habitans de la Guiane. Levaillant a donc eu tort de transporter ce nom à une espèce des Indes, bien qu'il ait changé deux lettres de la terminaison.

### CXCVII<sup>e</sup> Genre. PIC, *picus*, L.

Bec long, droit, anguleux, comprimé en coin à son extrémité; langue grêle, armée vers le bout d'épines recourbées en arrière; queue composée de dix pennes à tiges roides et élastiques; narines recouvertes par des soies élastiques.

Le nom de *picus* était celui d'un roi du Latium. Les oiseaux qui composent ce genre se ressemblent par un air de famille. Tous ont l'habitude de frapper et de soulever les écorces d'arbre pour en saisir les insectes qu'elles recouvrent, et de courir, après avoir frappé sur un côté, aussitôt vers celui qui lui est opposé, pour saisir les insectes que le bruit aurait fait fuir. Le peuple croit qu'ils peuvent ainsi percer les arbres, erreur que rien ne légitime. Les Espagnols les connaissent sous le nom de *carpenteros*. La plus grande partie des pics a du rouge sur la tête ou sur le corps. Presque tous sont barriolés de brun sur le fond du plumage.

Les pics grimpent très aisément le long des branches des arbres. Leur cri est aigre, et leur vol lourd. Ce sont des oiseaux maigres et peu estimés, qui habitent toutes les contrées de la terre, entre les tropiques, comme hors des régions équatoriales, excepté à la Nouvelle-Hollande.

Les espèces d'Europe sont :

Le PIC VERT A TÊTE ROUGE, *picus viridis*, L., enl. 879;

Le PIC VERT A TÊTE GRISE, *picus canus*, Gm.,  
Edw. 68;

Le GRAND PIC NOIR, *picus martius*, L., enl. 596;

L'ÉPEICHE, *picus major*, L., enl. 196 et 595;

Le MOYEN ÉPEICHE, *picus medius*, enl. 611;

Le PETIT ÉPEICHE, *picus minor*, enl. 598.

Parmi les espèces nombreuses figurées dans ces derniers temps, nous n'en citerons que quelques unes, savoir :

PIC SOURCIL-NOIR, *picus superciliaris*, Temm., pl. 433  
(mâle).

Front à huppe rouge, sourcil noir; ventre et région anale, rouges; gorge, joues, devant de la tête, cendrés; flanc, poitrine, roussâtres; dos, ailes et queue maillés de blanc et de noir; couverture inférieure et plumes des cuisses maillées de noir; rectrices échancrées au bout; rémiges, bec et pieds noirs.

Habite l'île de Cuba.

PIC TRAPU, *picus concretus*, Temm., pl. 90, f. 1 et 2  
(mâle et femelle).

Cette très petite espèce a la tête garnie d'une très large huppe rouge; le front et le derrière du cou sont couleur cannelle; le corps est brun; les couvertures des ailes et du dos brunes, bordées de blanchâtre; les flancs rayés de brun; la huppe de la femelle est brune.

Habite les Moluques.

PIC VERT DORÉ, *picus aurulentus*, Illig., Temm.,  
pl. 59, fig. 1.

Cette espèce a été décrite par d'Azara; elle a huit pouces; une calotte d'un pourpre vif revêt la tête; une moustache de même couleur part du bec; un trait noir enveloppe l'œil; le dessus du corps est



d'un jaune verdâtre, passant au vert; le dessous est brun, rayé de jaune; la queue noire, fourchue. La femelle n'a point de rouge.

Habite le Paraguay et le Brésil.

PIC DE MACÉ, *picus Macei*, Cuv., Temm., pl. 59, fig. 2.

Le front est cendré; la tête d'un rouge foncé; le dos et les ailes noirs, marqués de nombreuses raies blanches; queue noire; pennes extérieures rayées de blanc; les joues blanches, marquées d'une tache noire qui s'étend sur le cou; ventre blanchâtre, flammé de brun; plumes anales d'un rouge vif.

Habite le Bengale.

Nous ajouterons une espèce nouvelle, qui est le

PIC CHILIEN, *picus chilensis*, Less. (*Zool. de la Coq.*, pl. 32.)

Le père Molina, dans son *Essai sur l'Histoire naturelle du Chili*, page 216, décrit deux pics sous les noms de *picus lignarius*, et de *picus pitius*, ou de *pitico*. Il paraît qu'il a confondu notre *picus leuconotus* avec quelques autres espèces, à moins qu'il n'en ait pas eu connaissance.

Ce pic est nommé *carpentero* par les Chiliens, et ce nom est généralement appliqué à toutes les espèces de pics, aussi-bien en Europe qu'en Amérique, par les Espagnols.

Le pic à croupion blanc a onze pouces de longueur totale; le bec a dix-huit lignes, la queue près de quatre pouces, les tarses un pouce; les ailes se terminent au milieu de la queue.

Le plumage de cet oiseau est généralement sombre et bariolé de brun et de blanchâtre, excepté sur la partie inférieure du dos et au croupion, où une seule couleur domine et forme une large tache d'un blanc pur; le bec est noir; une calotte cendrée, sinuolée de gris très clair, revêt la tête; les joues sont rousses, et la gorge blanchâtre; toute la partie supérieure du corps, les ailes, et même les grandes

pennes, sont d'un brun roux, bariolé de petites bandes blanchâtres; les baguettes des pennes sont d'un jaune doré, et leur partie interne est d'un fauve brun, avec une bordure blanche, ou une tache unique vers le milieu, et de la même couleur; la poitrine, l'abdomen et les flancs sont blanchâtres, ceillés de brun; la couleur de chaque plume en effet est d'un blanc jaunâtre, tandis que le milieu est occupé par un rond d'un brun plus foncé sur la poitrine.

Les pennes de la queue, roides et cunéiformes, sont brunes en dessus, avec une légère teinte fauve; couleur qui est beaucoup plus claire en dessous; les deux plus externes et les deux plus internes sont sinuolées de bandes blanchâtres sur leur bord.

La couleur des tarses est verdâtre, et celle des ongles tire sur le roussâtre.

Ce pic habite les bois de la province de la Conception, au Chili, et nous en tuâmes plusieurs individus sur la presqu'île de Talcaguano.

CXCVIII<sup>e</sup> Genre. PICUMNE, *picumnus*, Temm., pl. col.

Bec court, droit, conique, plus haut que large, à pointe vive, sans arête distincte; mandibule inférieure de dimension et de force égales avec la supérieure; mandibules sans échancrures; narines basales, latérales, linéaires, cachées par les plumes avancées du front; pieds à tarse court, les doigts longs et vigoureux, deux devant réunis jusqu'à la première articulation, deux derrière divisés, ou bien un seul doigt postérieur; les doigts externes longs et égaux, les deux internes courts, à peu près de même longueur; ailes arrondies, la première rémige très courte, les deux suivantes étagées, la quatrième et la cinquième les plus longues; queue très courte, sans baguettes roides. (*Temm.*)

Les *picumnes* ont, comme les *pics*, tantôt quatre

doigts, dont deux constamment en avant, et quelquefois seulement trois, dont un en arrière. On ne sait presque rien des mœurs et des habitudes de ces oiseaux. D'Azara dit qu'ils grimpent le long des petites tiges dans les forts buissons; qu'ils sautent d'une branche à l'autre, en la saisissant fortement avec les doigts, et tenant le corps en travers. Ils n'ont pas la facilité de s'appuyer de la queue, qui n'est point conformée comme celle des pics. Du reste, ils ont des manières communes avec la plupart des oiseaux de cette famille, et de même ils se creusent, avec le bec, des trous dans les parties cariées des troncs d'arbre, et ils y déposent leurs œufs au nombre de deux. Ils habitent les forêts des parties les plus chaudes des deux continens.

PICUMNE ABNORME, *picumnus abnormis*, Temm., pl. col. 371, fig. 3.

Parties supérieures d'un beau vert; occiput nuancé de cendré; front, lorum et joues d'un brun marron; croupion et parties inférieures d'un roux lavé d'orangé; rectrices noires; bec noir en dessus, d'un blanc rougeâtre en dessous; yeux entourés d'une membrane nue rouge; pieds d'un brun rougeâtre; le quatrième doigt, au côté postérieur interne, remplacé par une petite callosité. Taille, trois pouces.

Habite l'île de Java.

PICUMNE MIGNON, *picumnus exilis*, pl. col. 371, fig. 2.

Parties supérieures d'un cendré brunâtre; sommet de la tête noir, tiqueté de blanc; front, joues et nuque d'un roux orangé qui tire au blanchâtre sur les côtés du cou; grandes rémiges bordées extérieurement de brun; les moyennes le sont de blanchâtre; rectrices d'un brun noirâtre; les latérales blanchâtres extérieurement; parties intérieures blanchâtres, largement rayées de brun; bec brun, blanchâtre à la base de la mandibule inférieure; pieds d'un brun rougeâtre; quatre doigts. Taille, trois pouces six lignes.

Habite le Brésil.

PICUMNE A TOUPET, *picumnus cirratus*, Temm., pl. color. 371, fig. 1.

Parties supérieures brunes, avec le bord des rémiges et l'extrémité des tectrices alaires, d'un brun pâle; sommet de la tête garni de plumes longues, susceptibles de se redresser en large huppe, noirâtre, tachetée de blanc; front d'un rouge vif; lorum d'un brun isabelle; trait oculaire blanc, une tache brune sur le méat auditif; rectrices noirâtres; les latérales hordées extérieurement d'une bande blanche, frangée de noir; les deux intermédiaires blanches dans leur moitié; parties inférieures blanchâtres, nuancées de brunâtre vers les flancs, et largement rayées de brun; bec blanchâtre, noir à la pointe et à la base de la mandibule inférieure; pieds cendrés; quatre doigts. Taille, quatre pouces. La femelle n'a point de rouge au front; les jeunes ont les parties inférieures rayées irrégulièrement, ou plutôt mouchetées.

Habite l'Amérique méridionale.

CXCIX<sup>e</sup> Genre. COUCOUPIC, *cucupicus*, Less.

Bec de la longueur de la tête, convexe en dessus, pointu, recourbé ou arqué dans la longueur, à mandibule supérieure plus épaisse que l'inférieure, toutes les deux rentrées en dedans; narines ovalaires, basales, garnies de soies; tarses grêles; troisième rémige la plus longue; queue arrondie et non usée. (*Lesson.*)

Ce genre a pour type le *picus cafer* de Latham, ou *promépic* de Levaillant. On devra lui adjoindre le *picus auratus* de Gm., enl. 695.

Ce sont des pics qui cherchent à terre leur nourriture, mais dont les mœurs ne sont pas connues.

*Cucupicus cafer*. Le promépic, Levaill., Prom., pl. 32; *picus cafer*, Lath.

A tête, ventre et croupion jaunes; couvertures su-

périeures de la queue orangées. Front noir; deux aigrettes pointues, peu fournies, de cette dernière couleur; un large collier noir et varié de blanc, bordé en dessus d'un petit liseré blanc et d'une écharpe blanche, varié d'un peu de brun en dessous. Derrière du cou et dos bruns, chaque plume terminée de blanc. Queue arrondie, brune, rayée de blanc grisâtre. Bec noir à la pointe.

Le promépic vit dans les forêts; se nourrit d'insectes et de larves qu'il cherche dans la mousse et sous les écorces des arbres.

Il habite la Cafrerie.

Les PICOÏDES de M. de Lacépède sont des pics qui n'ont point de doigt externe, et qui n'ont, par conséquent, que deux doigts en avant et un seul derrière. Mais ils ne diffèrent en rien des autres pics, et ce genre n'a pu être admis, car il aurait fallu également faire un genre distinct des *jacamars tridactyles*. La seule espèce connue de PICOÏDE, est le *picus tridactylus* d'Edw., 114, qui habite le nord de l'Europe.

CC<sup>e</sup> Genre. TORCOL, *yunx*, L., Lath; *torquilla*, Briss.

Bec garni à sa base de petites plumes dirigées en devant, longicône, à arête un peu arrondie, plus court que la tête, acuminé, à narines déprimées, larges, un peu concaves; langue cylindrique, extensible, très longue, lombrici-forme, cornée, aiguë et lisse à sa pointe; tarses à penne bâtarde très courte; douze rectrices flexibles, arrondies à leur pointe. (*Vieill.*)

Le genre *yunx* ne renferme que deux espèces: une d'Europe, et l'autre de l'Amérique méridionale. Ce sont des oiseaux qui se rapprochent des pics par leur genre de nourriture insectivore et par leur langue extensible. Leur nom vient de la singulière habitude qu'ils ont de placer leur bec en ligne perpendiculaire sur le dos.

Le TORCOL, *yunx torquilla*, L., enl. 698.

A plumage agréablement linéolé de brun sur du gris clair ou du fauve; le ventre d'un blanc sale. Iris jaunâtre. La femelle a des teintes moins vives.

Le torcol est un oiseau solitaire qui est de passage dans la plus grande partie de l'Europe. Il vit de fourmis, et ses chairs en contractent l'odeur. La femelle pond de six à huit œufs blancs. Les jeunes conservent long-temps la pointe cornée qui se développe au bec des oiseaux afin de percer leur enveloppe calcaire.

Le TORCOL DE CAYENNE, *yunx minutissimus*, Gm.; *picumnus*, Temm., pl. col., enl. 786, f. 1.

De la taille d'un roitelet; sommet de la tête rouge; occiput noir varié de blanc; le corps roux, grisâtre en dessus, gris blanc en dessous. La femelle a le sommet de la tête noir.

Le TORCOL DU PARAGUAY, *yunx minutus*, Vieill., *Dict.*, t. xxxiv, p. 230; *carpentero nano*, d'Azara.

N'est point un torcol, ni un pic, quoique Latham en ait fait son *picus minutus*, mais bien un *picumne*; il en est de même du torcol de Cayenne pour M. Temminck.

II<sup>e</sup> Famille. Les CUCULÉES.

Bec médiocre, fendu, comprimé et légèrement arqué ; queue longue , étagée.

CCI<sup>e</sup> Genre. COUCOU , *cuculus* , L.

Bec médiocre , lisse , arrondi , entier , un peu fléchi en arc ; tarses plus courts que le doigt le plus long ; ailes longues , pointues. (*Vieillot.*)

Le type des vrais coucous est fourni par l'espèce d'Europe , célèbre à tant de titres , et par son habitude de pondre dans les nids des petits oiseaux en leur abandonnant le soin d'y couvrir les œufs , et par ses migrations et son chant regardé comme de funeste présage.

COUCOU D'EUROPE , *cuculus canorus* , L. enl. 811 ;  
Levaill. , pl. 202.

De la taille d'un pigeon biset ; à plumage gris ou cendré bleuâtre en dessus , rayé de brun transversalement en dessous. Quelques auteurs en ont distingué le coucou roux , *cuculus hepaticus* , Sparm. , Mus. , Carls. , pl. 55 , que plusieurs auteurs prennent pour le jeune âge de l'espèce commune.

Les coucous arrivent en France en avril et partent en septembre. On n'est point encore positivement fixé sur les causes qui amènent leurs migrations annuelles , ni à quoi on doit attribuer la négligence qu'ils témoignent pour l'incubation.

Les coucous sont répandus dans presque toutes les contrées.

*Cuculus ferratus* , Sparm. , Carls. , pl. 3.

Noir ; une huppe ; un miroir blanc sur l'aile. Queue longue et étagée.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

M. Temminck a figuré, pl. 414, le

COUCOU GEAI, *cuculus glandarius* et *pisanus*, de Linné; *cuculus andalusixæ*, Briss.; *cuculus macrurus*, Brehm.

Gris ardoisé, à plumes œillées de blanc à leur terminaison; tête huppée; poitrine rouge, ocracée; ventre blanc.

Cet oiseau, qui a été tué en Europe, habite communément la Syrie, l'Égypte, le Levant et toute la côte d'Afrique, à la Sénégambie et à la Gambie. Il est de passage en Italie, en Espagne et en Grèce.

CCII<sup>e</sup> Genre. COUA, *coccyzus*, Vieill.; COULICOU; *cuculus*, L., Lath.

Bec allongé, épais à la base, long, entier, convexe en dessus, arqué, comprimé sur les côtés; tarsi plus longs que le doigt le plus long; ailes courtes, arrondies. (*Vieillot.*)

Sous le nom de *couas*, Levaillant a le premier distingué des oiseaux de la famille des coucous, ayant des tarsi élevés. Leurs mœurs diffèrent aussi puisqu'ils nichent dans les arbres et couvent eux-mêmes leurs œufs.

Les *couas* se trouveraient seulement en Amérique. C'est ainsi qu'on y range le *cuculus minor*, Gm. enl. 813; le *chochi*, de d'Azara; le *cuculus cayanus*, L. enl. 211, etc.

M. Temminck a figuré le

COUA GEOFFROY, *coccyzus Geoffroyi*, Temm., pl. 7.

Cette jolie espèce a l'occiput surmonté d'une huppe bleue; le dos et les couvertures des ailes sont d'un vert brillant; les grandes plumes sont bleues; le front et le devant du cou sont fauves, maillés de brun. Une écharpe noire entoure le haut de la poitrine. Le croupion et la queue sont d'un roux cannelle: celle-ci est étagée. Bec jaunâtre.

Habite le Brésil.



CCIII<sup>e</sup> Genre. TACCO, *saurothera*, Vieill. ; *cuculus*, L. et Auct.

Bec plus long que la tête, lisse, comprimé par les côtés, convexe en dessus ; mandibule supérieure dentelée et courbée vers le bout ; orbites nues. (*Vieill.*)

On peut séparer des *couas*, dit M. Cuvier, un coucou d'Amérique à bec long et courbé seulement à son extrémité. Cet oiseau est le

TACCO, *cuculus vetula*, L., enl. 772.

Qui vit aux Antilles, et notamment à Saint-Domingue et à la Jamaïque. Letacco est cendré et fauve. Il vit de petits serpens et de lézards qu'il avale par la tête et qui lui pendent du bec, jusqu'à ce qu'il les ait entièrement engloutis. C'est de cette habitude que lui vient son nom générique nouveau. Sa chair sent mauvais et n'est pas bonne à manger.

CCIV<sup>e</sup> Genre. COUCAL, *centropus*, Illig., Cuv., Temm ; TOULOU ; *corydonyx*, Vieill. ; *cuculus*, L., Lath. ; *polophilus*, Leach.

Bec médiocre, caréné en dessus, entier, très comprimé, arqué du milieu à la pointe ; ongle du pouce long, presque droit, subulé. (*Vieillot.*)

Levaillant a le premier proposé ce nom, formé des mots contractés *alouette* et *coucou*, parce que les oiseaux de ce genre ont un pouce armé d'un ongle très allongé comme celui des alouettes. Ce sont de grandes et belles espèces d'Afrique, des Indes et de toutes les îles de la Malaisie.

Nous en décrirons deux espèces nouvelles et remarquables.

LE COUCAL ATRALBIN, *centropus ateralbus*, Less.  
(*Zool. de la Coquille*, pl. 33.)

Cet oiseau, nommé *koudouma* dans la langue des

nègres de la Nouvelle-Irlande, est décrit spécifiquement de la manière suivante :

*C. fronte nigro; collo et pectore niveis; dorso, abdomine, cauda alisque nigro-cæruleis; super alas speculo albo.*

Ce coucal est remarquable par les couleurs opposées de son plumage. Sa taille est celle de la pie de France. Le bec est noir, fort et robuste; les tarses sont garnis de scutelles larges, plus élevées sur les doigts, et ceux-ci sont longs de dix-huit lignes. Le bec a vingt lignes de long; le corps a neuf pouces et la queue dix. L'iris est d'un rouge brunâtre. Toutes les plumes du corps, par une modification qui semble propre à plusieurs oiseaux des Indes orientales, et surtout aux coucals des îles Polynésiennes, ont une certaine rigidité; leurs barbes sont serrées et nombreuses sur la tige principale, qui est luisante, et sont finement ciliées en leur bord. Les ailes ne dépassent le croupion que d'un pouce au plus. La queue est fort longue et étagée.

Le coucal atralbin vit dans les forêts de la Nouvelle Irlande. Il fut tué non loin du port Praslin, où la *Coquille* était mouillée.

COUCAL MENÉBEKI, *centropus menbiki*, Less. (*Zool. de la Coquille*, pl. 34.)

Le menébeki n'offre à la première vue que deux couleurs, le noir et le vert; mais lorsqu'on l'examine dans divers sens, on remarque que les nuances offrent des reflets verts changeans, passant au bleu d'azur, principalement sur les ailes et les penes de la queue. Les plumes de la tête sont longues, étroites, roides, effilées, susceptibles de former une huppe; celles du cou ont également la même disposition; un caractère qui les distingue plus particulièrement les unes et les autres, c'est que leur tige est nettement prononcée, qu'elle présente autant de lignes droites et noires qu'il y a de plumes. Les plumes des flancs sont longues, lâches, soyeuses, et recouvrent les tarses. Le tour des yeux est presque nu et

lès plumes circonvoisines ne sont en quelque sorte que des espèces de soie. Ce coucal est un des plus grands que l'on connaisse. Sa queue, plus longue que la totalité du corps de l'oiseau, est étagée; les plumes qui la composent sont très élargies vers le bout; les ailes s'étendent très peu au-delà de la naissance de la queue. La première rémige est très courte, aplatie, transverse; le bec est fort. Sa courbure est très prononcée. Il est de couleur jaune plombée. Les pattes sont fortes; les doigts longs, armés d'ongles puissans; celui du doigt postérieur, qui est droit, est le plus long. Les tarses, ainsi que les doigts, sont recouverts de larges plaques imbriquées, de couleur plombée.

Cet oiseau habite la Nouvelle-Guinée.

CCV<sup>e</sup> Genre. COUROL, *leptosomus*, Vieill.;  
VOUROUDRIOU; *cuculus*, L. et Auct.

Bec gros, pointu, droit, comprimé, un peu trigone, rétréci en dessus, échancré et crochu à la pointe; narines obliques; queue composée de douze plumes.

M. Levaillant a formé ce nom par la contraction des mots *coucou* et *rolle*, pour exprimer les rapports que présente la seule espèce de ce genre avec ces oiseaux. C'est le COUROL VOUROUDRIOU de Madagascar, figuré pl. 587 et 588 de Buffon, et 226 et 227 de Levaillant.

Ce courol habite également le pays des Cafres et la côte de Zanzibar: il vit, dans les forêts, d'insectes et de fruits.

CCVI<sup>e</sup> Genre. EUDYNAME, *eudynamis* ( $\epsilon\nu$ , bien, et  $\delta\nu\nu\alpha\mu\iota\varsigma$ , puissance), Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 303); *cuculus*, L. et Auct.

Bec épais, assez allongé, arrondi sur son arête, à base arquée, à côtés comprimés; mandibule su-

périeure échancrée au sommet ; narines assez grandes , ouvertes , ovalaires , disposées obliquement , en partie recouvertes d'une membrane ; ailes assez courtes , arrondies ; troisième , quatrième et cinquième rémiges très longues et presque égales ; la première , courte , égale à la onzième ; celles du poignet entières ; pieds robustes , nus ; métatarses en devant très comprimés du côté externe , garnis de quatre grandes scutelles , comprimés en arrière dans leur milieu , et divisés par plusieurs scutelles ; ailes allongées , ouvertes , arrondies. (*Vig.* et *Horsf.*)

Ce genre ne paraît recevoir jusqu'à présent que trois espèces qui seraient : le *coucou tacheté des Indes orientales*, enl. 771 ; le *coucou des Indes orientales* (*cuculus orientalis*), L., enl. 274, et une nouvelle espèce de la Nouvelle-Hollande, que MM. Vigors et Horsfield nomment *eudynamis flindersii*. Ce dernier est d'un brun fauve en dessus , brillant et varié de jaune ferrugineux. Sinéput et une raie sur les yeux d'un noir brillant. Le dessous d'un jaune ocreux , rayé agréablement et finement de fauve.

CCVII. Genre. INDICATEUR, *indicator*, Vaillant, Vieill. ; *cuculus*, L. Auct.

Bec court , conique , déprimé , dilaté sur les côtés , presque droit , un peu fléchi et échancré à la pointe ; arête distincte ; fosse nasale grande ; narines basales à la surface du bec , un peu tubuleuses , ouvertes près de l'arête , bordées par une membrane ; pieds courts , doigts par paires , tarse plus court que le doigt extérieur , les antérieurs réunis jusqu'à la première articulation ; ailes médiocres , la première rémige nulle , la seconde un peu plus courte que la troisième , qui est la plus longue. (*Temm.*)

Les oiseaux de ce genre sont célèbres au cap de Bonne-Espérance, leur patrie, où on les nomme *guides au miel*, parce que, recherchant le miel, ils s'abattent avec avidité sur les roches, ou indiquent par leur cri les lieux où l'on en peut rencontrer; mais c'est bien gratuitement qu'on leur a prêté l'instinct de guider les Hottentots vers les roches, afin de recueillir leur part du butin : ceux-ci ayant appris à connaître les habitudes de ces oiseaux les suivent tout naturellement.

On connaît cinq indicateurs, dont trois sont seulement authentiques.

Ce sont :

L'INDICATEUR A BEC BLANC, *indicator albirostris*, Temm., pl. 367.

Qui habite l'Égypte et le Sénégal.

Le GRAND INDICATEUR, *indicator major*.

Plus petit que le précédent et décrit par Levaillant, tome v, pl. 241, et qui habite l'extrémité méridionale de l'Afrique, ainsi que le suivant :

Le PETIT INDICATEUR, *indicator minor*, Levaill. t. v, pl. 242.

Qui se trouve pareillement à Sierra-Leone, et au Sénégal.

Les deux autres espèces sont fort douteuses. L'une, décrite et figurée par Bruce, et l'autre, que Levaillant n'a fait qu'entrevoir dans ses voyages, sur les bords de la rivière *Orange*, et que M. Temminck propose de nommer *indicator Levaillantii*.

CCVIII<sup>e</sup> Genre. BARBACOU, *monasa*, Vieill. ; *culcus*, L. ; *bucco*, Lath.

Bec garni de soies à la base, plus long que la tête, comprimé par les côtés, entier; mandibules courbées en bas. (*Vieillot.*)

Les espèces de ce genre sont :

Le BARBACOU TÉNÉBREUX, *cuculus tenebrosus*, L.,  
enl. 505; Temm., pl. 323, f. 1.

Noir, à ventre couleur de rouille; bas-ventre et  
croupion blancs; à penne égale; et le

BARBACOU RUFALBIN, Temm., pl. 323, f. 2.

A bec garni de soies très roides et longues, à  
queue arrondie, étagée et courte; à plumage d'un  
roux assez vif, à ventre blanc.

Le BARBACOU A BEC ROUGE, *cuculus tranquillus*, Gm.;  
*bucco calcaratus*, Lath.; coucou noir, de Cayenne,  
Buff., enl. 512.

III<sup>e</sup> Famille. Les HÉTÉRORAMPHES.

Bec convexe, gros, à arête arrondie, recourbé à la pointe.

CCIX<sup>e</sup> Genre. МАЛКО́НА, *phœnicophaus*, Vieill. ;  
*cuculus*, Gm. , Lath.

Bec très gros, plus long que la tête, épais et garni de soies divergentes à la base, arrondi, lisse, arqué, atténué à la pointe; orbites mamelonnées.

Le nom de *malkoha*, écrit quelquefois *malcoha*, est donné dans l'île de Ceylan à un oiseau décrit par Forster, sous le nom de *cuculus pyrrhocephalus*. Le mot *phœnicophaus*, appliqué à ce genre, dont Levaillant le premier proposa la séparation du coucou, signifie, d'après M. Vieillot, *rouge de feu à la vue*.

Le genre *malkoha* est entièrement propre aux îles des Indes orientales; il comprend quatre espèces remarquables, toutes entièrement frugivores.

МАЛКО́НА А ВЕНТРЕ БЛАНС, *phœnicophaus leucogaster*, Dum. ; *cuculus pyrrhocephalus*, Forster (*Zool. indica*, pl. 6); Levaill., pl. 224, t. v des *Oiseaux d'Afrique*.

ЛЕ МАЛКО́КА РОУВЕРДИН, *phœnicophaus viridis*, Vieill., Levaill., pl. 225.

ЛЕ МАЛКО́КА А СУРЦИЛС РОУГЕС, *phœnicophaus superciliosus*, Cuvier.

Cet oiseau habite les îles Philippines. Ses yeux sont surmontés par des plumes rouges, effilées, formant deux rangées parallèles; le corps en dessus d'un noir à reflets violets; les rectrices sont blanches à leur extrémité; le dessous du corps est d'un blanc sale; le bec est ardoisé, et les pieds sont gris.

MALKOHA A BEC PEINT, *phœnicophaus calyorrhynchus*,  
Temm., pl. 349.

Ce magnifique oiseau a été découvert dans l'île de Célèbes. Une calotte d'un cendré bleuâtre très clair recouvre sa tête; les parties supérieures du corps sont d'un marron rouge assez vif; les parties inférieures de la queue, d'un violet foncé, à reflets bleus; cette dernière est longue et étagée; la mandibule supérieure est jaune, puis noire et blanche à la pointe; le demi-bec inférieur d'un rouge vif. Ce malkoha a dix-neuf pouces de longueur totale.

CCX<sup>e</sup> Genre. SCYTHROPS, *scythrops*, Lath. et Auct.

Bec robuste, plus long que la tête, plus haut que large, convexe en dessus, entier, comprimé latéralement, crochu à la pointe; mandibule supérieure sillonnée; orbites nues; narines arrondies, percées derrière la masse cornée, près de la base du bec, et bordées en dessus par une membrane nue; langue d'un tiers plus courte que le bec, cartilagineuse, plate à la base et bifide à l'extrémité; tarses courts et forts; queue cunéiforme et composée de dix rectrices.

On croit que la seule espèce de ce genre se nourrit de fruits; c'est le

SCYTHROPS PRÉSAGEUR, *scythrops Novæ-Hollandiæ*,  
Lath., Temm., pl. 290.

White, le premier, dans son voyage à Botany-Bay, a figuré cet oiseau sous le nom de *horn-bill* anomal. C'est un oiseau, le seul de son genre, fort remarquable par son bec, et qui est de la taille d'une corneille d'Europe. Il est généralement gris, plus clair sur le ventre, plus foncé sur le dos, et rayé de brun sur les flancs et sous la queue.

Le scythrops paraît habiter les îles Malaisiennes,



et s'étendre jusqu'aux îles des Amis, et surtout au port Jackson, où il est commun. Son nom de présageur est la traduction du mot *amearo* (oiseau qui présage la pluie), qu'on lui donne, suivant M. Reinwardt, dans l'île de Célèbes. Les naturels de la Nouvelle-Galles le nomment *goe-re-e-gang*, ce qui signifie probablement la même chose. A la Nouvelle-Hollande, c'est un oiseau de passage.

MM. Vigors et Horsfield ont décrit cet oiseau, p. 306, t. xv, des *Trans. de la Soc. linn. de Londres*. Ils pensent que le scythrops est omnivore, et M. Caley a trouvé des insectes dans l'estomac de plusieurs individus qu'il a ouverts. La Nouvelle-Hollande ne produit d'ailleurs aucun fruit édule. Les naturels de Sydney nomment cet oiseau *curriang-gun*, au dire des mêmes naturalistes.

### CCXI<sup>e</sup> Genre. TOUCAN, *ramphastos*, L.

Bec cellulaire, énormément développé, plus large, plus haut que le front et beaucoup plus long que la tête; arête vive et distincte; bords des mandibules légèrement dentelés; narines cachées derrière la lame cornée frontale, ovoïdes et entourées d'un rebord membraneux; pieds forts, robustes; ailes médiocres et concaves; la langue est étroite et plumeuse ou barbelée sur ses bords.

Les toucans, ou *karanonima* des habitans de la Guiane, sont aussi nommés par les colons *gros-becs*, ou *tout-becs*. Les cavités cellulaires de l'intérieur ne sont remplies que d'air, et donnent moins de force par conséquent au bec, que l'oiseau ne pourrait porter, s'il était entièrement solide. La singularité des espèces de ce genre, la vivacité des couleurs qui teignent leur plumage, leur abondance dans les régions chaudes du nouveau continent, les ont depuis long-temps multipliés dans les collections, ou fait rechercher comme objet de parure par la mode.

Les toucans sont à peu près omnivores ; ils recherchent les fruits sucrés et pulpeux , et ils ne dédaignent point la viande ni les œufs ; leur vol est lourd et bruyant. Quelques auteurs pensent que ce nom de *toucan* vient de *tucà*, usité dans la langue brésilienne , et qui signifie plume par rapport à la forme de la langue, ou bien qu'il dérive des syllabes *toucaruca* dont se compose le cri de quelques espèces, et cette opinion est sans contredit la plus probable. Les toucans font sauter en l'air les alimens qu'ils saisissent pour les engloutir dans leur large gosier. Lorsque ces oiseaux se reposent, leur gros bec est horizontal ou relevé ; aussi les nègres chrétiens des colonies les nomment-ils *oiseaux-prêcheurs*.

Les espèces de toucans connues sont :

Le toco, *ramphastos toco*, Gm., enl. 82.

Noir ; bec rouge, marqué de noir à la base et à l'extrémité de la mandibule supérieure ; croupion blanc, et bas-ventre rouge ; gorge blanche, mêlée de jaune.

Habite la Guiane, le Brésil et le Paraguay. Son cri est un *rac* sec et dur.

Le TOUCAN COCHICAT, *ramphastos torquatus*, Latham.

Noir ; un collier rouge ; ventre vert ; bec blanc en dessus, et noir en dessous.

Habite le Mexique.

Le TOUCAN A GORGE BLANCHE, OU TOCAN, *ramphastos piscivorus*, Lath., Edw., pl. 64, enl. 262.

Noir ; croupion jaune ; région anale rouge ; gorge blanche, bordée de rouge ; bec rougeâtre, rayé de noir en travers.

Habite le Brésil.

Le TOUCAN A GORGE JAUNE, *ramphastos tucanus*, Lath., enl. 307.

Noir ; gorge jaune, bordée de noir ; bec noir ; croupion jaune ; bas-ventre rouge ;

Habite le Brésil.

Le TOUCAN TOCARD, *ramphastos tocard*, Vieill., Levaill., pl. 9.

Bec ayant un rebord dentelé; devant du cou et de la poitrine d'un blanc pur, terminé par un collier rouge; croupion cramoisi.

Habite l'Amérique méridionale.

Le TOUCAN A VENTRE ROUGE, *ramphastos picatus*, Lath., est très probablement un ARACARI, *pterglossus*.

On doit ajouter aux vrais toucans le *ramphastos vitellinus*, d'Illiger, figuré pl. 56 des *Illustrations zoologiques* de M. Swainson, et le *ramphastos carinatus*, pl. 45 du même auteur, et qu'Edwards avait représenté pl. 326. Quant à l'existence du *ramphastos ariel* de M. Vigors, elle n'est point démontrée.

CCXII<sup>e</sup> Genre. ARACARI, *aracari*, Less.; *pterglossus*, Illig.

Les aracarins ne diffèrent presque point des toucans. Leur bec est moins gros que la tête, et la matière cornée qui le revêt est plus dure et plus résistante. La plupart des auteurs ne les distinguent point du *ramphastos*; seulement ils en forment une section que caractérisent une taille moindre et un fond de plumage ordinairement vert, avec du rouge et du jaune sur la poitrine.

Les *aracaris*, ainsi nommés par analogie avec leur cri, ont reçu de Buffon ce nom qu'Illiger a remplacé, dans sa nomenclature, par *pterglossus*, qui veut dire langue barbelée ou ailée (de pteron, aile, et glossus, langue); nom impropre, puisqu'il convient mieux encore aux vrais toucans, *ramphastos*. Ce nom d'*aracari* d'ailleurs, par sa douceur, doit être préféré au mot hybride d'Illiger, forgé sans nécessité.

Les aracarins ont les mœurs et les habitudes des toucans, et comme eux ils habitent les régions les plus chaudes du nouveau continent.

Les espèces connues sont

L'ARACARI D'AZARA, *ramphastos Azara*, Vieill. et pl. de Levaillant, du Brésil.

L'ARACARI BAILLON, *ramphastos Bailloni*, Vieill., Levaill., pl. 18.

L'ARACARI GRIGRI, *ramphastos piperivorus*, Lath., enl. 577; le *koulik* des créoles de Cayenne.

L'ARACARI VERT, *ramphastos viridis*, Lath., enl. 727 et 728.

M. Vigors a décrit, sous le nom de *pteroglossus bitorquatus* (*Zool. journ.*, n° VIII, p. 466), une nouvelle espèce qu'il définit ainsi : vert-olivâtre ; tête noire ; gorge et poitrine châtain ; poitrine bordée de noir et de jaune, formant deux colliers ; ventre jaune ; thorax, nuque et croupion écarlates ; mandibule supérieure d'un blanc jaunâtre, l'inférieure blanchâtre, et traversée d'une raie noire oblique au sommet. Cette espèce, dont on ignore la patrie, se rapproche beaucoup de l'*aracari d'Azara*.

M. Temminck a figuré une belle espèce, qui est

L'ARACARI SILLONNÉ, *pteroglossus sulcatus*, Swains., Temm., pl. 356 (adulte).

Cet aracari a le corps généralement vert ; sa longueur totale est de douze ou treize pouces ; sa queue est arrondie et étagée ; sa gorge est gris-cendré très clair ; la peau nue qui entoure l'œil est d'un bleu d'azur très vif ; le bec est remarquable par deux sillons profonds qui côtoient son arête ; il est rouge et noir.

Cet oiseau habite le Pérou, et a été figuré pl. 44 des *Illustrations zoologiques* de M. Swainson.

CCXIII<sup>e</sup> Genre. ANI, *crotophaga*, L. ; *crotophagus*, Brown, Briss.

(De κρότων et φάγω, mangeur de mouches.)

Bec court, gros, très comprimé, arqué, sans dentelures, élevé et surmonté d'une crête verticale et tranchante ; narines basilaires, ouvertes ;

quatrième et cinquième rémiges les plus longues ; queue longue , arrondie , ayant huit rectrices larges.

On connaît trois espèces d'anis : ce sont des oiseaux communs dans toutes les parties de l'Amérique méridionale , et qui vivent réunis en troupes. Leurs mœurs ne sont pas craintives ; on les nomme , dans les grandes Antilles , *bouts-de-petun* , et *annos* au Paraguay. C'est à tort que l'on a placé dans le genre ani le *guira-cantara* , ou *cuculus guira* de L. et le Latham.

Les anis sont aussi connus sous les noms de *cacatototl* (au Mexique) , d'*amangoua* , de *diable des savannes* , de *perroquets noirs* (aux Antilles) , et de *ouilleur de Canari* (à Cayenne). Ces oiseaux vivent de petits lézards , de larves de chenilles , de fruits et de semences de céréales. Ils se tiennent dans les buissons et sur le bord des bois , et le plus ordinairement sur les lisières des savannes à demi submergées. Leur confiance est telle , que malgré qu'on tue à coups de fusil des individus de la bande , le reste de la troupe ne se pose à peu de distance. On dit que les femelles font des nids communs , où elles pondent plusieurs ensemble dans des cases qu'elles pratiquent pour chacune d'elles.

Tous les anis sont noirs , à reflets bronzés peu sensibles , et ils se ressemblent d'une manière frappante. Les deux espèces anciennement connues sont

L'ANI DES SAVANNES , OU PETIT ANI , *crotophaga ani* ,  
Gm. , enl. 102 , f. 2.

De la taille du merle commun et entièrement noir. Habite les prairies humides nommées savannes aux colonies , et le bord des eaux aux Antilles , au Brésil , au Paraguay.

L'ANI DES PALÉTUVIERS , OU GRAND ANI , *crotophaga major* , Gm. , enl. 102 , f. 1.

De la taille d'un geai ; noir ; le tour des yeux rouge ; le bec plus pointu.

Habite les lieux limoneux, couverts d'arbres palétuviers (*Rhizophora et Bruguiera*), au Brésil et à la Guiane.

L'ANI DE LAS CASAS, *crotophaga Casassi*, Lesson  
(*Zool. de la Coq.*)

Plus petit que l'ani des savannes, et n'ayant presque pas de lame tranchante sur le bec, et du reste entièrement noir.

Il se tient dans les grands arbres aux environs de Lima, au Pérou.

---

IV<sup>e</sup> Famille. Les BUCCONÉES.

Les bucconées comprenant aujourd'hui trois genres, sont le genre *bucco* de Linné. Les oiseaux de cette famille ont un bec conique, renflé sur les côtés (d'où vient le nom de *bucco*, *joue*, donné par Brisson) et garni à sa base de plusieurs faisceaux de barbes roides, dirigées en avant; leurs ailes sont courtes et leur corps massif.

Ce sont des oiseaux vivant d'insectes, de fruits, de graines, et qui attaquent même les petits oiseaux; ils habitent dans l'ancien comme dans le nouveau continent.

L'ancien genre *bucco* est aujourd'hui divisé en trois. Quant au genre *barbion* de M. Temminck, non encore publié, il ne nous est connu que par ouï-dire.

CCXIV<sup>e</sup> Genre. BARBU, *bucco*, L.

Bec gros, fort, large, lisse, peu arqué, déprimé, à mandibules presque égales en hauteur et en longueur; narines latérales, recouvertes par de longs poils; tarse plus court que le doigt extérieur; ailes courtes; quatrième, cinquième ou sixième rémiges les plus longues.

Buffon, le premier, divisa les barbuis en deux sections; il réserva le nom de *barbus*, proprement dits, aux espèces de l'ancien continent, et proposa celui de *tamatia* pour celles du Nouveau-Monde. Illiger sépara de la première section les *pogonias* ou *barbi-cans*.

Les barbuis se ressemblent presque tous; leur plumage est un mélange de brun, de jaune et de rouge; ils vivent en Afrique et en Asie, se nourrissent d'insectes, et ont beaucoup de mœurs des pies-grièches.

Levaillant rapporte qu'il trouva un jour cinq barbuis dans des nids, et que l'un d'eux, accablé par

l'âge, était entouré de noyaux et de débris qui attestaient que les quatre autres pourvoyaient à sa subsistance. Les ayant placés dans une cage, il fut confirmé dans cette croyance, en voyant les quatre barbus vigoureux porter chaque jour la nourriture au moribond relégué dans le coin de la cage.

On connaît dans ce genre un très grand nombre d'espèces : les principales sont les

*Bucco grandis*, L., enl. 871 ;

— *niger*, L., enl. 688 ;

— *philippensis*, L., enl. 331 ;

— *parvus*, L. enl. 746, f. 2.

M. Temminck a figuré dans ces derniers temps les

BARBU SOUCI-COL, *bucco armillaris*, Temm., pl. 89, f. 1 (adulte).

C'est le barbu à front d'or, pl. 55, de Levaillant ; il est entièrement vert, excepté le dessous de la tête et un collier placé au haut de la poitrine qui sont d'un rouge souci fort vif ; la nuque est bleu d'azur.

Habite l'île de Java.

BARBU GORGE BLEUE, *bucco gularis*, Reinw., Temm., pl. 89, f. 2.

Ce barbu est vert ; le sommet de la tête, la gorge, le rebord de l'aile, sont bleu-clair ; un trait jaune traverse les joues ; un trait de la même couleur, séparé du bleu de la gorge par une bandelette noire, règne au haut de la poitrine.

Habite les îles de Java et de Banda.

BARBU MYSTACOPHANE, *bucco mystacophanos*, Temm., pl. 315.

Habite Sumatra.

CCXV<sup>e</sup> Genre. BARBICAN, *pogonias*, Ill., Cuv., Temm. ; *pogonia*, Vieill. ; *bucco*, L.

Bec court, gros, fort, élevé ; arête proéminente, arquée ; bords tranchans de la mandibule supérieure, armés de deux ou d'une forte dent ;



mandibules sillonnées ou lisses ; l'inférieure plus haute que la supérieure ; narines basales , latérales , percées dans la masse cornée du bec , recouvertes à claire-voie par des poils ; moustaches longues et rudes ; pieds , tarses de la longueur du doigt extérieur ; les doigts antérieurs réunis jusqu'à la seconde articulation ; ailes , la première rémige très courte ; les deuxième , troisième et quatrième étagées ; la cinquième la plus longue de toutes.

Les barbicans sont Africains : on en connaît six espèces , qui sont :

BARBICAN A BEC SILLONNÉ, *pogonias sulcirostris*, Leach., Misc., vol. 2, pl. 76; Buff., enl. 602;

BARBICAN UNIBEC, *pogonias levirostris*, Leach., pl. 77; Levail., pl. K, et pl. A; suppl.;

BARBU RUBICON, *pogonias rubescens*, Levaill.;

BARBICAN A GORGE NOIRE, *pogonias niger*, Levaill., pl. 29, 30 et 31; Leach, pl. 116; Sonnerat, pl. 34;

BARBU A GORGE NOIRE, de Buff.;

BARBICAN MASQUÉ, *pogonias personatus*, Temm., pl. 201 (adulte).

Lorum noir, tête et gorge ponceau ; occiput et un large collier noirs ; ventre jaune , passant à l'olivâtre sur les flancs ; dos , ailes et queue brun cendré ; moyennes rémiges et rectrices extérieures bordées de jaune.

Habite le pays des Cafres.

CCXVI<sup>e</sup> Genre. ΤΑΜΑΤΙΑ, *tamatia*, Cuv. ; CABÉZON, *capito*, Vieill., Temm. ; *bucco*, L., Lath.

Bec long , droit à la base , plus large que haut , sans arête proéminente , comprimé latéralement , à pointe de la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure et recourbée ; narines cachées

par les poils ; tarse de la longueur du doigt extérieur ; quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Les tamatias habitent seulement l'Amérique : ils sont stupides et ne vivent que d'insectes ; leur naturel est, dit-on, triste et solitaire. Marcgrave les a le premier indiqués sous leur nom brésilien de *tamatia*.

Les principales espèces de ce genre sont :

Le TAMATIA A VENTRE TACHETÉ , *bucco tamatia*, L., enl. 746 ;

Le *bucco cayennensis*, L., enl. 206 ;

Le *bucco auratus*, Levaill., pl. 27 ;

Le *bucco collaris*, Lath., enl. 395 ;

Le *bucco macrorhyncos*, L., enl. 689 ;

Le *bucco melanoleucos*, L., enl. 688, f. 2 ;

Le *bucco fuscus*, Levaill., pl. 43 ;

Le *bucco torquatus*, Levaill., pl. 28 ;

Le *bucco elegans*, L., enl. 330 ;

Le *bucco chacuru*, Vieill., ou *chacuru* de d'Azara.

Cette dernière espèce , quoique parfaitement décrite par M. Vieillot , et par M. Dumont , supplément, page 14, du tome iv du *Dict. des sciences naturelles* , a été figurée et reproduite sous le nom de

TAMATIA A OREILLES NOIRES , OU CHACURU , *bucco melanotis*, Temm., pl. 94 (mâle adulte).

Le *chacuru* , ainsi nommé par les Guaranis , est solitaire , craintif , et vole peu. Son naturel est triste , stupide , paresseux ; il n'entre pas dans les bois ni dans les plaines , et seulement dans les broussailles ou les plantations.

Cet oiseau a le bec rouge ; le dessus du corps finement linéolé de brun ; un demi-collier blanc sur le derrière du cou ; le tour des yeux et toutes les parties inférieures blanches ; une large tache noire sur les côtés du cou. Les rémiges et les rectrices rayées de noir. Longueur totale , huit pouces.

Habite le Brésil et le Paraguay.

V<sup>e</sup> Famille. Les TROGONÉES.

Bec garni de soies à la base , plus court que la tête , aussi haut que large , dentelé , crochu à la pointe ; tarse demi-vêtus. (*Vieill.*)

Un seul genre.

CCXVII<sup>e</sup> Genre. COUROUCOU , *trogon* , Mœhring, L. et Auct.

Bec plus court que la tête , gros , voûté , convexe , plus large que haut , courbé à la pointe , dentelé sur les bords ; base garnie de longs poils ; narines ouvertes ; pieds courts , faibles ; tarse plus court que le doigt externe , en partie couvert de plumes ; pouce versatile ; ailes médiocres ; quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Les couroucous , dont le nom français vient de leur cri , se ressemblent tous par les formes du corps , qui est épais et massif , par leurs plumes fines , peu adhérentes à la peau , très fournies et teintées de couleurs très vives. Ce sont des oiseaux qui vivent d'insectes ; dont la chair est savoureuse , et qui ne sont pas craintifs. Leur cri est triste et assez analogue à celui de la tourterelle ; les femelles placent leurs nids dans les creux d'arbres vermoulus : elles y pondent trois ou quatre œufs.

Ce genre renferme dix-neuf espèces , classées en deux sections : l'une , des couroucous de l'ancien monde , et l'autre , de ceux du nouveau.

Parmi les espèces les plus brillantes , nous citerons :

Le COUROUCOU PAVONIN , *trogon pavoninus* , Spix , Temm., pl. 372.

Ce magnifique oiseau , dont on ne connaît qu'un individu mâle , conservé à Londres , est remarquable par sa riche livrée. Une teinte de bronze dorée couvre toute la tête et la gorge ; le cou , la poitrine ,

le dos, le manteau, les couvertures alaires et caudales, et les deux plumes du milieu un peu plus longues que les pennes, reflètent un vert-doré extrêmement brillant; ces teintes éclatantes sont encore relevées par la nature du plumage très velouté et des barbes décomposées qui forment la bordure; les plus grandes des couvertures s'étendent sur le noir profond de toute l'aile en lames brillantes, et les grandes couvertures de la queue, dont les deux du milieu sont allongées en larges filets frangés sur les bords, ajoutent à la parure très riche de ce plumage, relevé par le carmin pur dont tout le ventre et les couvertures inférieures sont colorées; la queue est noire, mais les deux pennes extérieures sont terminées de blanc; les plumes des tarsi sont noires; le bec est jaunâtre sur l'empaillé, mais rougeâtre dans le vivant; les pieds sont bruns. Les sauvages de l'intérieur du Brésil se servent de la peau de ce coucou comme ornement, et les dames brésiliennes portent, dit-on, en panache, les deux longues rectrices du milieu.

---

VI<sup>e</sup> Famille. Les PSITTACIDÉES, Leach.

L'ancien genre *psittacus*, de Linné, est trop nombreux en espèces, pour ne pas être divisé ; et cependant toutes celles qui le composent se ressemblent et se confondent par des nuances tellement insensibles, qu'il est difficile d'établir des lignes de démarcation solides. Nous présenterons toutefois les coupes génériques, nouvellement proposées dans ce genre.

Les perroquets ont un gros bec, dur, solide, arrondi, très bombé, et recourbé à la pointe de la mandibule supérieure, qui recouvre et dépasse l'inférieure. Leur langue est épaisse, charnue ou terminée par un cercle de papilles arrondies, ou forme une sorte de cylindre que termine un gland noir. Les narines sont percées dans une membrane qui entoure la base du bec ; elles sont glabres, ovoïdes et développées. Les perroquets présentent entre eux des différences dans la nudité des joues, la forme des mandibules, la disposition et les dimensions des rectrices, les proportions des tarsi. Ce sont ces modifications qui ont servi à établir les genres, que tous les auteurs n'ont pas compris de la même manière.

Le plumage des perroquets varie en couleurs ; il est en général remarquable par des teintes vives et pures. C'est la couleur verte qui domine, bien que chez certaines espèces ce soit au contraire le rouge. Par leur intelligence, ces oiseaux semblent devoir être placés à la tête de divers ordres, et servir de lien de communication entre les êtres supérieurs de l'échelle animale et les oiseaux. Ils apprennent à parler, retiennent les airs, sont en un mot susceptibles d'éducation, et portent leurs alimens à leur bec avec leur patte ; ils sont

frugivores, et se nourrissent également de bourgeons, d'écorces tendres, de racines et de suc miellés.

Les espèces de perroquets habitent presque toutes les contrées intertropicales du globe, et sont d'autant plus abondantes que les régions sont plus près de la ligne. Cependant, dans l'hémisphère sud, contre l'opinion admise, elles sont aussi très multipliées, et s'avancent jusque vers les hautes latitudes, tandis que, dans l'hémisphère nord, elles ne sont pas représentées hors des tropiques par aucune espèce, hormis peut-être dans l'Inde, par la perruche à collier. Ainsi les perroquets se sont propagés sur l'extrémité méridionale de l'Amérique, sur toute la Nouvelle-Hollande, la terre de Diémen, la Nouvelle-Zélande et même l'île Macquarie, située par 52 degrés de latitude australe.

Les genres et les sous-genres proposés parmi les perroquets sont les suivans :

CCXVIII<sup>e</sup> Genre. *ARA*, *macrocerus*, Vieill.

Mandibule inférieure crénelée transversalement sur la pointe; tempes ou joues entièrement nues; queue plus longue que le corps, étagée, aiguë.

Genre Américain.

Les aras sont les espèces les plus grandes de la famille. Leur plumage affecte les couleurs les plus vives et les plus brillantes. Les principales espèces sont les *aras macao*, *aracanga*, enl. 12; *tricolor*, enl. 641; *hyacinthinus* et *ararauna*, enl. 36.

CCXIX<sup>e</sup> Genre. ARARA, *arara*, Spix; *psittacara*, Vigors, *Zool. Journ.*, t. VII, p. 387; *perruches-aras*, Levaillant.

Queue longue, étagée; le tour des yeux nu seulement.

Les araras sont d'Amérique, et les principales espèces sont :

La PERRUCHE-ARA PAVOUANE, *psittacus guyanensis*, L.

La PERRUCHE-ARA DES PATAGONS, *arara Patagonica*, Lesson, *Zool. de la Coquille*, pl. 35 bis.

CCXX<sup>e</sup> Genre. CACATOES, *cacatua*, Brisson; *kakadoe*, Lacép., Kuhl; *plyctolophus*, Vieill.

Queue courte, carrée, égale au bout; bec très grand, épais, crochu; tour de l'œil nu; tête surmontée d'une huppe.

Les cacatoës vivent dans toutes les îles des Moluques jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Ce sont des oiseaux remarquables pour la plupart par la blancheur de leur plumage et par la belle huppe qui surmonte la tête, et qui, semblable à celle de la huppe, se dresse et se déploie à la volonté de l'oiseau.

Parmi les espèces figurées, nous citerons :

CACATOES NASIQUE, *psittacus nasicus*, Temm. pl. 351.

Cette espèce est blanche, teintée de rouge sur les côtés de la tête; le tour des yeux est d'un rouge vif; le bec blanc et les pieds gris; le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont souvent teints de jaune rougeâtre; les plumes qui forment une huppe sur le front sont peu développées; elle a de longueur totale quinze ou seize pouces.

On la trouve à la Nouvelle-Hollande.

CACATOES ROSALBIN, *psittacus eos*, Kuhl., Temm., pl. 81.

On ne connaît qu'un individu de cette espèce; gris-

clair sur les ailes et la queue, et d'un rose plus ou moins vif dans toutes les parties du corps; il a de longueur totale douze pouces, et provient des îles de la Malaisie.

CCXXI<sup>e</sup> Genre. CALYPTORHYNQUE, *calyptorhynchus*, Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 269); *psittacus* des auteurs; *cacatua*, Vieill.

Bec épais, très robuste, beaucoup plus haut que long, élargi à la base; extrémité de la mandibule supérieure comprimée, s'élevant vers la base, très arquée, en pointe recourbée en dedans; l'inférieure très courte, dilatée, fortement échancrée, en partie recouverte par les plumes des joues; *crête* retombant vers le dos; ailes médiocres; les deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémiges très longues et presque égales; la première et la sixième égales; les plumes du poignet jusqu'à la cinquième externe inclusivement échancrées vers le milieu; pieds robustes; doigts et ongles médiocres; queue arrondie, assez longue; rachis des rectrices nus à leur pointe, et allongés. (*Vigors et Horsfield.*)

MM. Vigors et Horsfield placent dans le genre *calyptorhynchus* les *psittacus Banksii*, *funereus*, *Cookii*, *Solandri* (*ps. Temminckii*, Kuhl.) et *galeatus*; tous de la Nouvelle-Hollande.

CCXXII<sup>e</sup> Genre. MICROGLOSSE, *microglossum*, Geoff.; *probosciger*, Kuhl; *aras à trompe*, Levaill., Cuv.

Queue courte, carrée, égale au bout; bec très fort, très arqué; joues nues; mandibule supérieure très développée; l'inférieure petite; langue



petite, en forme de petit gland corné, creusé en cupule, et supportée par un corps cylindrique.

Les microglosses n'ont que deux espèces qui vivent dans les îles Papoues, à Waigiou, et à la Nouvelle-Guinée. L'une est le MICROGLOSSÉ NOIR, *psittacus aterrimus*, L., et le MICROGLOSSÉ GOLIATH, *psittacus goliath*, Kuhl.; l'ara noir à trompe de Levailant.

### CCXXIII<sup>e</sup> Genre. PERROQUET, *psittacus*, L.

Bec entier; mandibule supérieure garnie intérieurement vers le bout d'un rebord transversal; joues nues ou emplumées; queue égale, étagée ou arrondie. (*Vieillot.*)

1<sup>er</sup> SOUS-GENRE. PALÆORNIS, *palæornis*, Vig. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 286); SAGITTIFÈRES OU PERRUCHES A QUEUE EN FLÈCHE, Levail., *sagittifer*.

Bec assez épais; mandibule supérieure dilatée, à arête arrondie; l'inférieure large, courte, échancrée; ailes médiocres; les trois rémiges les plus externes égales, très longues; deuxième, troisième et quatrième du poignet graduellement élargies vers le milieu; queue étagée; les deux rectrices du milieu très grêles, excédant de beaucoup la longueur de toutes les autres; pieds à tarses courts, faibles; ongles médiocres, assez grêles, recourbés.

Le nom de *palæornis* (*oiseau ancien*) a été donné à ce genre par M. Vigors, parce que c'est à lui qu'appartiennent les espèces de perroquet connues des anciens, et notamment la perruche d'Alexandre. C'est au genre *palæornis* que doit être réuni, suivant M. Vigors, le *psittacus Barrabandi* de Swainson, espèce de la Nouvelle-Hollande qui fait le passage des vrais *palæornis* aux perruches ingambes, ou *peporus* d'Illiger, de la terre de Diémen.

II<sup>e</sup> Sous-Genre. PLATYGERQUE, *platycercus*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 278); *perruches laticaudes*, Levaill.

Bec très court, à mandibule supérieure arrondie et dilatée; l'inférieure courte, profondément échancrée, quadrilatère; narine convexe, glabre; ailes arrondies; première rémige plus courte que la seconde; cinquième presque égale; deuxième et troisième très longues; toutes les plumes externes du poignet, excepté la première, brusquement échancrées; queue large, déprimée, presque arrondie et étagée; rectrices arrondies au sommet; pieds à tarsi élevés; doigts grêles, allongés; ongles longs, peu recourbés. (*Vigors et Horsf.*)

Les principaux caractères de ce genre démembré des perroquets, sont : la rondeur et la brièveté comparatives des ailes, ainsi que l'élévation des tarsi. Son type est le *psittacus Pennantii*. On y range encore le beau *platycercus scapulatus* ou *king's parrot*. Ce genre est entièrement de la Nouvelle-Hollande. Les principales espèces sont les *psittacus Pennantii*, *Brownii*, Kuhl; *eximius*, Shaw; *venustus*, Kuhl; *Baueri*, Temm.; *Barnardi*, Latham MS.; *multicolor*, Temm., toutes remarquables par leur riche parure. La plupart vivent en familles nombreuses, notamment celle de *Pennant*, qui se tient dans les montagnes Bleues, et qui témoigne peu de défiance.

III<sup>e</sup> Sous-Genre. NANODE, *nanodes*, Vig. et Horsf. (*Trans Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 274.)

Bec court, recourbé à la pointe, plus haut que long, très semblable au bec du genre *macrocercus*; mandibule inférieure très courte, rentrant un peu en dedans, échancrée; ailes médiocres, presque aiguës; première et deuxième rémiges

presque égales, très longues; les deuxième et troisième externes du poignet légèrement échan-  
crées vers leur pointe; pieds médiocres, à tarses  
et doigts grêles; queue graduée, cunéiforme; les  
rectrices très faibles vers leur extrémité.

Dans le système de MM. Vigors et Horsfield, ce  
genre représente, dans l'*Australie*, les *macrocerus*  
du Nouveau-Monde. Il a pour type la perruche *Banks*  
de Levaillant (*psittacus discolor*, Lath.), le *P.*  
*undulatus* et *pulchellus*, Shaw., et le *P. venustus*.

IV<sup>e</sup> Sous-Genre. TRICHOGLOSSÉ, *trichoglossus*, Vig.  
et Horsf.

Bec assez allongé, tant soit peu comprimé;  
mandibule inférieure presque droite, entière  
sur les bords, plus longue que haute; langue  
garnie de soies plus ou moins nombreuses de-  
puis les bords jusqu'à la pointe; ailes médiocres;  
première rémige très longue; deuxième et troi-  
sième un peu plus courtes; celles du poignet in-  
tactes; pieds assez courts; tarses recouverts par  
les plumes des cuisses; métatarses légèrement  
plumeux au-dessous du genou; doigts assez forts,  
déprimés; ongles robustes, falciformes; queue  
étagée; rectrices rétrécies à leur sommet. (*Vig.*  
et *Horsf.*)

Le type de ce genre est le *psittacus hæmatodus* des  
Moluques, espèce très voisine du *P. ornatus* du port  
Jackson, et qui ne diffèrent l'une de l'autre que par  
des teintes diversement placées. On y ajoute aussi  
le *P. rubritorquis*, Vigors et Horsfield, ou per-  
ruche à face bleue de Levaillant; le *Ps. Matoni*,  
espèce nouvelle; le *Ps. concinnus*, ou perruche à  
bandeau rouge de Levaillant, et le *Ps. pusillus* de  
Latham.

V<sup>e</sup> Sous-Genre. PERRUCHE, *conurus*, Kuhl.

Queue longue, graduellement étagée, sans que les pennes intermédiaires soient beaucoup plus longues que les autres; le tour des yeux emplumé; caractères des *palæornis*.

Type : le *sincialo*, *psittacus rufirostris*, L. enl. 550, et toutes les vraies perruches.

VI<sup>e</sup> Sous-Genre. LORI, *lorius*, Vigors (*Zool. Journ.*, t. VII, p. 400.)

Bec atténué; mandibule supérieure fortement recourbée, comprimée; l'inférieure allongée, presque entière; langue soyeuse, en tube; ailes médiocres; troisième rémige la plus longue; pieds médiocres; queue assez courte, un peu étagée, presque arrondie.

Les loris sont tous des îles équatoriales des Moluques et terres des Papous; ils ont du rouge dans leur plumage, et vivent principalement de sucres miellés et de baies sucrées.

Le type de ce genre est le LORI TRICOLOR, *psittacus lorri*, L., enl. 168.

VII<sup>e</sup> Sous-Genre. BROTOGÈRE, *brotogeris*, Vigors (*Zool. Journ.*, t. VII, p. 400).

Bec atténué, comprimé; mandibule inférieure allongée, à peine échancrée; ailes médiocres; les trois premières rémiges presque égales; pieds médiocres; queue longue, étagée.

Ce sous-genre n'est pas nettement caractérisé. M. Vigors cite pour type le *psittacus pyrrhopterus* de Latham.

VIII<sup>e</sup> Sous-Genre. PSITTACULE, *psittacula*, Brisson, Kuhl.

Queue beaucoup plus courte que le corps, ar-

rondie ou pointue; bec médiocre; face emplumée; point de happe; corps petit.

Habite les régions intertropicales tout autour du globe, et aussi-bien dans l'ancien monde que dans le nouveau.

PERROQUET SANGLANT, *psittacus cruentatus*, Wied, it. 1, p. 103.

Ce perroquet, nommé *tiriba*, est de la grosseur de la grive; sa queue est cunéiforme; il est vert; l'occiput gris brun; les joues rouge grisâtre; une tache orange sur les côtés du cou; le devant d'un bleu céleste, une tache rouge de sang sur le ventre et le croupion.

Habite le Brésil.

PERRUCHE A VENTRE ORANGÉ, *psittacus cactorum*, Wied, it. 3, p. 80.

Longueur, neuf pouces huit lignes; corps d'un vert foncé supérieurement, mêlé d'un peu de gris sur le sommet de la tête et le derrière du cou; joues, menton et gorge d'un gris brunâtre olive; la poitrine, le ventre et le croupion d'un orangé vif; rectrices bleues à leur pointe; queue verte.

Habite le Brésil.

Nous avons décrit une espèce nouvelle, qui est le

PSITTACULE DESMAREST, *psittacus Desmarestii*, manigaire des naturels, Less. (*Zool. de la Coq.*, pl. 35).

*Capite aureo; fasciâ suprâ frontem rubrâ fulgenti; collo à posteriori, dorso, uropygio et alis in superfusco-viridibus; abdomine collo à anteriori caudâque infra flavo-viridibus; duabus vittis pectori primâ cæruleâ secundâ ferrugineâ; maculâ subter oculos cæruleâ; rostro pedibusque nigris.*

Cette espèce, que nous avons dédiée au savant et modeste naturaliste M. Desmarest, se fait remarquer par la diversité et l'éclat des couleurs dont son plumage est orné.

La tête est d'une belle couleur orangée, qui passe au rouge cerise sur le front, en y formant un bandeau; au-dessous des yeux, il y a une tache d'un beau bleu céleste, couleur que l'on observe encore à la poitrine et sur quelques plumes des flancs; derrière la bande que cette couleur forme à la poitrine, on en voit une plus étroite couleur de rouille; le dessous du corps, à l'exception des parties que nous avons déjà signalées, sont d'un vert jaune que fait ressortir admirablement les autres couleurs; le dessus, c'est-à-dire le dos, le derrière du cou, le croupion et le dessus des ailes sont d'un vert brun; les couvertures inférieures des ailes ont une couleur de verdet; les grandes plumes alaires en dessous sont noires sur leurs barbes intérieures, vertes sur les extérieures, qui sont les seules visibles, et ce vert est bordé d'un très léger liseré jaune serin; les plumes secondaires et tertiaires ont dans le noir de leurs barbes intérieures une grande tache marginale d'un jaune serin, et sur les plus rapprochées du corps, le jaune se change en orangé; mais ces taches ne sont visibles que lorsque l'aile est déployée; en dessous, les deux premières plumes sont en entier d'un gris brun, et toutes les autres, essentiellement de cette couleur, sont d'un jaune pâle sur une grande étendue de leurs barbes internes; la queue, qui n'a que le tiers de la longueur du corps, et pointue, est verte comme le dos en dessus, et d'un vert clair en dessous; ses couvertures supérieures s'étendent jusqu'à un pouce de son extrémité; le bec est assez fort, et les pieds sont noirs et assez robustes.

Le psittacule Desmarest a huit pouces et demi de longueur totale.

Habite les forêts épaisses qui entourent le havre Doréry, à la Nouvelle-Guinée.

IX<sup>e</sup> Sous-Genre. PERROQUET proprement dit,  
*psittacus; androglossa*, Vigors.

Queue courte et carrée; bec très robuste et crochu; face emplumée; tête grosse; point de huppe; corps épais et robuste.

Les régions chaudes des deux continens.

† JACOS, *jaco*.

Le perroquet gris.

†† AMAZONES.

Plumage vert avec du rouge au poignet de l'aile et du jaune sur la tête.

††† CRIKS.

Vert; du rouge sur les couvertures seulement; taille plus petite.

†††† PAPEGAIS.

Nous citerons indistinctement quelques espèces de *psittacus* qui sont :

Sans rouge sur les ailes; encore plus petits que les criks.

PSITTACULE DE KUHLE, *psittacula Kuhlii*, Vigors, *Zool. Jour.*, n° 3, p. 412, pl. 15.

D'un vert jaunâtre; la gorge, les joues, la poitrine, le ventre, d'un rouge de feu; huppe occipitale, une ceinture sur l'abdomen d'un pourpre violet; bec et pieds rouges.

Cette jolie espèce, dont j'ai eu un individu vivant à Borabora, une des îles de la Société, habite, suivant M. Vigors, l'île de *Touhoutitirouhu*, à une journée d'O-Taïti.

PERROQUET A RAQUETTES, *psittacus setarius*, Temm., pl. 15.

Ce joli perroquet est généralement vert; un croissant cramoisi et une calotte azurée occupent seulement l'occiput; le haut du manteau est jaune, mêlé de rouge; les épaules sont bleues; le vert des ailes est mélangé de jaune; la queue est égale, verte, bleue sur les côtés; les deux pennes moyennes sont prolongées, filiformes, et terminées par une petite raquette. Longueur, onze pouces.

Habite Timor et les Philippines.

PERROQUET A VENTRE BLEU, *psittacus cyanogaster*,  
Wied, t. 2, p. 16.

D'un vert foncé; une tache d'un bleu d'azur sur le ventre; bec blanc; queue un peu allongée; sa voix est agréable; on le nomme *sabiasicca* au Brésil, sa patrie.

CCXXIV<sup>e</sup> Genre. PEZOPORE, *pezoporus*, Illiger;  
PERRUCHE-INGAMBE, Levaill.

Bec médiocre, épais, garni à sa base d'une petite cire, recourbé au sommet; narines situées dans la cire, près la base du bec; pieds grimpeurs; tarse de la longueur du doigt du milieu; doigts externes plus longs que les internes; les tarses reticulés; les doigts scutellés; les ongles falci-formes, très droits. (*Illiger.*)

Les perruches ingambes ont été ainsi nommées parce qu'elles se tiennent à terre pour y chercher leur nourriture, et qu'elles marchent plus qu'elles ne volent. Cela tient à ce que leurs tarses sont plus élevés, et que leurs ongles sont plus droits qu'aux autres espèces.

Ce genre ne renferme encore qu'une espèce de la terre de Diémen, figurée dans l'atlas de M. Labillardière, et qui est le *psittacus formosus* de Latham, ou *P. terrestris* de Shaw. Les autres espèces rangées dans ce genre par M. Desmarest appartiennent aux sous-genres précédens.

---



VII<sup>e</sup> Famille. Les MUSOPHAGÉES.

La plupart des auteurs n'admettent qu'un seul genre dans la famille des musophagées; M. Temminck, entre autres, la caractérise ainsi qu'il suit : Bec court, fort, large, à arête élevée, souvent très haute, toujours arquée, échancrée à la pointe; extrémité de la mandibule inférieure formant un angle; narines basales près de l'arête du bec, fermées en partie par la substance cornée, souvent couvertes et cachées par les plumes du front; pieds robustes; tarse de la longueur du doigt du milieu; les latéraux égaux, l'extérieur reversible, tous entourés d'un rudiment qui unit les trois doigts à leur base; quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

La place des musophages n'est point encore fixée : M. Cuvier les a rangés à la suite des grimpeurs, tout en les regardant comme des oiseaux qui seraient plus convenablement classés avec les gallinacés et près des hoccos. M. Temminck n'a point isolé son genre *musophaga* des oiseaux zygodactyles, et il l'a laissé avant les indicateurs et les autres coucous. M. Vieillot ne s'est pas beaucoup éloigné de cette classification en le maintenant dans sa septième famille, *frugivores*, de la première tribu des zygodactyles, de son deuxième ordre des sylvains. M. de Blainville ayant eu occasion de disséquer un *touraco pauline*, mort à Paris, a publié dans le cahier de mars 1826, du Bulletin de la Société philomatique, une description anatomique par laquelle il établit des points de comparaison de ces oiseaux avec les gallinacés, les pigeons, et dans lequel il conclut à leur éloignement de ces genres et à leur maintien parmi les grimpeurs.

Ce genre est entièrement africain, et toutes les espèces qui le composent sont remarquables ou par leur plumage ou par quelques singularités d'organisation.

CCXXV<sup>e</sup> Genre. TOURACO, *corythaix*, Illig., Cuv.; *opæthus*, Vieillot; *cuculus*, L., Gm., Lath.

Bec emplumé à la base, convexe en dessus, un peu fléchi en arc, comprimé latéralement, dentelé du milieu à la pointe. (*Vieillot.*)

Le bec des touracos ne remonte pas sur le front; leur tête est garnie d'une huppe qui peut se redresser.

Les touracos, suivant Levaillant, volent d'une manière lourde, battent des ailes, et ne se reposent qu'à des distances très rapprochées; ils sautent de branches en branches avec une grande agilité; leur nourriture est purement frugivore, et les femelles nichent dans les trous des arbres. Ces oiseaux sont monogames; le père et la mère couvent alternativement leurs petits.

Les espèces de touracos sont :

LE TOURACO BUFFON, *opæthus Buffoni*, Vieill., Levaill., pl. 17.

Huppe disposée en houppe, et inclinée en arrière; ailes et queue d'un bleu violet; premières penes alaires rouges; haut du dos, dessous du corps d'un beau vert; croupion bleu violâtre; une tache noire au-dessus de l'œil.

On ignore au juste le point de l'Afrique d'où provient ce bel oiseau.

LE TOURACO LORI, *corythaix persa*. *Opæthus persa*, Vieill.; *cuculus persa*, Linn., Lath., Buff., enl. 601; Levaillant.

D'un vert pré agréable; deux traits blancs autour de l'œil; huppe verte, terminée de blanc, disposée

d'une manière assez analogue à celle du coq de roche; rémiges d'un rouge fulgide; la femelle est plus petite et a des teintes moins vives.

Ce touraco, suivant Levaillant, habite les environs du cap de Bonne-Espérance; son naturel est confiant et curieux; il n'a pas peur de l'homme, dont il s'approche sans crainte, et qu'il suit même en volant de branche en branche, en faisant entendre un cri de joie qui peut se rendre par la syllabe *cor*. Son cri ordinaire est *courouw*, prononcé lentement et du gosier, et en traînant sur l'*r*. Ce touraco niche dans les grands arbres, et pond quatre œufs d'un blanc bleuâtre.

LE TOURACO PAULINE, *corythaix igniceps*. *Opæthus erythrolophus*, Vieill., *Dict. Hist. nat.*, t. xxxiv, p. 306; *musophaga Paulina*, Temm., pl. 23.

Ce joli touraco est d'un vert brillant, plus foncé sur le corps et sur la queue, plus clair sur le ventre; les plumes moyennes alaires sont d'un rouge vif; celles du bord externe sont violâtres; une huppe élégante d'un rouge vif, et terminée de blanc, surmonte le front; les joues d'un blanc pur; le bec jaune et les pieds cendrés.

Habite l'Afrique méridionale. Cette espèce est fréquemment apportée vivante en Europe, et dans ce moment le Muséum en possède deux beaux individus.

CCXXVI<sup>e</sup> Genre. MUSOPHAGE, *musophaga*, Isert, Latham, Cuv., Temm., Vieillot.

Bec nu et large à la base, épais, très comprimé vers le bout, caréné en dessus, incliné à la pointe; mandibule supérieure quelquefois prolongée sur le front. (*Vieillot*.)

Le nom de musophage a été donné à ces oiseaux parce qu'ils recherchent avec avidité les fruits du bananier, ou *musa*. Comme les touracos, dont ils

ont les mœurs, ils vivent en Afrique; mais on les en distingue parce que la base de la mandibule supérieure s'avance sur le front pour former un disque élargi.

Les espèces connues sont :

MUSOPHAGE VIOLET, *musophaga violacea*, Lath.; *violet plantain-eater*, Lath., synop., pl. 125; Levaill., pl. 18.

Bec jaune; *lorum* caronculé et rouge; un sourcil blanc; tête revêtue de plumes courtes et serrées violetâtres, à reflets pourprés; rémiges rouge cramoisi; queue longue, cunéiforme.

Habite les côtes de Guinée.

MUSOPHAGE GÉANT, *musophaga gigantea*, Vieill. (1); Levaill., pl. 19.

Longueur, vingt-cinq pouces; huppe noire, à reflets bleus; parties supérieures d'un bleu très brillant; plastron d'un vert pré sur la poitrine; dessous du corps couleur cannelle; rémiges noires à l'extrémité; rectrices noires, brun roux au centre, et encore noires à l'extrémité; bec fortement dentelé, orangé; pieds noirs.

MUSOPHAGE VARIÉ, *musophaga variegata*, Vieillot; *touraco huppe-col*, Levaill., pl. 20; *phasianus africanus*, Lath?

Huppe peu sensible, formée de plumes longues,

(1) C'est très certainement la même espèce que M. Vieillot a aussi décrite sous le nom de

MUSOPHAGE HUPPÉ, *musophaga cristata*, Vieill.

Dessus du corps, ailes, gorge, cou d'un bleu pâle; huppe noire; poitrine et ventre d'un vert jaune; cuisses, tectrices inférieures de la queue rousses; les deux rectrices intermédiaires bleues, les latérales noires à la base, jaunes dans le milieu, ensuite d'un noir bleuâtre vers la pointe; bec orangé; pieds noirs; queue très longue, large; ailes courtes. Longueur, vingt-cinq pouces. Habite l'Afrique.

grêles, et placées derrière le cou; parties antérieures d'un brun marron; haut du dos et scapulaires d'un gris cendré, chaque plume ayant au centre un trait longitudinal; parties inférieures blanches, avec un trait noirâtre sur la tige de chaque plume; rectrices ardoisées, terminées de noir.

Habite également l'Afrique.

---

## TABLEAU DU QUATRIÈME ORDRE.

LES GALLINACÉS , *rasores* , Illig. ; *gallinæ* , Linn.

1<sup>re</sup> Famille. Les COLOMBIDÉES , Leach.

G. 227. Pigeon , *columba* , L.

1. *Treron* , Vieill. ; *vinago* , Cuv.

2. *Columba*.

3. *Ptilinopus* , Swains.

4. *Lophyrus* , Vieill.

5. *Peristera* , Swains.

2<sup>e</sup> Famille. Les PHASIANIDÉES , Vigors.

228. Dindon , *meleagris* , L. ; *gallo-pavo* , Briss.

229. Paon , *pavo* , L.

230. Eperonnier , *diplectron* , Vieill. ; *polyplectron* , Tem.

231. Coq , *gallus* , Briss.

232. Monaul ou Lophophore , *monaulus* , Vieill. ; *lophophorus* , Temm.

233. Faisan , *phasianus* , L.

234. Argus , *argus* , Temm.

235. Peintade , *numida* , L. ; *meleagris* , Briss.

236. Talégalle , *talegalla* . Less.

3<sup>e</sup> Famille. Les TÉTRAONIDÉES , Leach.

237. Rouloul , *liponyx* , Vieill. ; *cryptonyx* , Temm.

238. Tocco , *odontophorus* , Vieill.

239. Caille , *coturnix* , Cuv.

240. Perdrix , *perdix* , Briss.

241. Ganga , *ganga* , Vieill. ; *pteroles* , Temm.

242. Tétras , *tetrao* , L.

243. Lagopède , *lagopus* , Vieill.

244. Hétéroclite , *sirrhaptes* , Illig. ; *heteroclitus* , Vieill.

245. Turnix , *ortygis* , Illig. ; *ortygodes* , Vieill. ; *hemipodius* , Temm. ; *tridactylus* , Lacép.

4<sup>e</sup> Famille. Les STRUTHIONÉES , Vig.

246. Ynambu , *tinamus*, Lath. ; *crypturus*, Illig. ; *cryptura*, Vieill.  
 247. Nandou , *rhea*, Briss.  
 248. Autruche , *struthio*, L.  
 249. Casoar , *casuarius*, Briss.  
 250. Emou , *dromiceus*, Vieill.  
 251. Dronte , *didus*, L. ; *raphus*, Briss.  
 252. Outarde , *otis*, L.

5<sup>e</sup> Famille. Les CRACIDÉES , Vigors , ou les *hocos*.

253. Pauxi , *ourax*, Cuv. ; *pauxi*, Temm.  
 254. Hocco , *crax*, Linn.  
 255. Marail , *penelope*, Merrem.  
 256. Parraquas , *ortalida*, Merr.  
 257. Hoazin ou Sasa , *opisthocomus*, Hoffm. ; *orthocorys*,  
 Vieill.  
 258. Tavon , *megapodius*, Quoy et Gaim.  
 259. Alecthélie , *aletheliâ*, Less.
-

## QUATRIÈME ORDRE.

### Les GALLINACÉS.

Bec convexe, à mandibule supérieure recourbée et à bords recouvrant l'inférieure; une cire le plus souvent; les narines à demi recouvertes par une membrane; les doigts séparés ou seulement unis à la base par une très petite membrane, se prolongeant le plus souvent en un léger rebord sur les côtés des doigts; rectrices au nombre de quatorze et quelquefois de dix-huit. (*Linné.*)

Les gallinacés, dont notre coq domestique est le type, sont généralement des oiseaux à corps gros et massif, formant une grande famille naturelle, dont les pigeons seuls s'éloignent assez pour qu'on soit indécis sur la place qu'ils doivent réellement occuper dans l'ordre naturel.

1<sup>re</sup> Famille. Les COLUMBIDÉES, Leach.; les pigeons, Cuv.; les colombins ou péristères, Duméril.

Ont le bec médiocre, comprimé, à base de la mandibule supérieure couverte d'une peau molle dans laquelle les narines sont percées; à pointe plus ou moins courbée; les pieds ont trois doigts devant entièrement divisés, un doigt derrière. (*Temm.*)

Les pigeons forment un genre très naturel répandu dans toutes les contrées, et qu'on a essayé de diviser en plusieurs sous-genres peu ca-



ractérisés pour en faciliter l'étude. Ce sont des oiseaux qui établissent le passage des passereaux aux gallinacés.

CCXXVII<sup>e</sup> Genre. PIGEON, *columba*, L.

Bec médiocrement allongé, droit, comprimé latéralement; mandibule supérieure plus ou moins voûtée vers l'extrémité; une peau nue ou cire à la base, au milieu de laquelle sont percées les narines, que recouvre à demi une écaille cartilagineuse et de forme oblongue; tour des yeux le plus souvent nu; quatre doigts; tarses souvent à moitié emplumés; douze ou quatorze rectrices; deuxième rémige la plus longue.

Le genre pigeon renferme plusieurs sous-genres, qui sont :

I<sup>er</sup> Sous-Genre. GOURA, *lophyrus*, Vieill.; *columbigallines*, Levaill., Cuv.

Bec médiocre, un peu grêle, un peu gibbeux vers le bout; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, inclinée vers la pointe; narines situées dans une rainure; ailes arrondies. (*Vieill.*)

Les gouras ne vivent que dans les pays chauds.

II<sup>e</sup> Sous-Genre. PIGEON, *columba*, Linn.; les pigeons ordinaires, Levaill., Cuv.

Bec un peu grêle, presque droit, couvert à la base d'une membrane renflée sur chaque côté, étroite en devant; ailes longues et pointues, ou médiocres et arrondies. (*Vieill.*)

Ce genre comprend les pigeons et les tourterelles; mais ces dernières ne diffèrent point des pigeons autrement que par une taille un peu plus petite.

Les pigeons habitent la surface entière du globe.

III<sup>e</sup> Sous-Genre. PTILINOPE, *ptilinopus*, Swains.

Ailes médiocres ; première rémige recourbée au sommet ; les troisième et quatrième les plus longues ; bec grêle ; tarsi emplumés. (*Swainson.*)

M. Swainson a établi ce sous-genre pour recevoir des pigeons des Indes et de l'Australie, qui forment un passage naturel des vraies colombes aux columbars. Le type de cette nouvelle division est la colombe *kurukuru*, *ptilinopus purpuratus*, Swains.

Les *ptilinopus* sont des Indes et de l'Océanie.

IV<sup>e</sup> Sous-Genre. COLUMBAR, Levaill. ; *vinago*, Cuv. ; TRÉRON, *treron*, Vieill.

Bec plus gros, solide, comprimé sur les côtés, caréné en dessus, droit à la base, crochu au bout ; tarsi courts ; pieds larges et bien bordés ; ailes longues et pointues.

Les columbars vivent entre les tropiques.

V<sup>e</sup> Sous-Genre. PÉRISTÈRE, *peristera*, Swainson (*Zool. Journ.*, n<sup>o</sup> XI, p. 360).

Bec grêle, un peu échancré ; ailes arrondies ; première rémige courte, brusquement atténuée ; deuxième et cinquième presque égales ; troisième et quatrième presque égales, très longues ; queue arrondie ; pieds robustes, nus, assez longs ; tarsi à scutelles antérieures imbriquées, celles de côtés n'existant pas.

Type, la *columba cinerea*, Temm., pl. 260.

M. Swainson a encore établi les genres *chæmepelia*, dont les types sont la *columba passerina*, L., et la *C. squamosa*, Temm. ; et le genre *ectopistes*, pour recevoir les *columba speciosa*, Temm., et *C. migratoria*, L.

M. Temminck a figuré et décrit les espèces suivantes :

- COLOMBE PHASIANELLE, *columba phasianella*, Temm., pl. 100; tourterelle d'Amboine, Buff.
- LONGUP, *c. lophotes*, Temm., pl. 142.
- PORPHYRE, *c. porphyrea*, Temm., pl. 106.
- PEINTE, *c. picturata*, Temm., pl. 242.
- LEUCOMÈLE, *c. leucomela*, Temm., pl. 186.
- MARQUETÉE, *c. scripta*, Temm., pl. 187.
- DUSSUMIER, *c. Dussumieri*, Temm., pl. 188.
- OREILLON BLANC, *c. leucotis*, Temm., pl. 189.
- A COLLIER ROUX, *c. humeralis*, Temm., pl. 191.
- TERRESTRE, *c. humilis*, Temm., pl. 258 et 259.
- SOURIS, *c. cinerea*, Temm., pl. 260.
- REINWARDT, *c. Reinwardtsii*, Temm., pl. 248.
- A LUNETTES, *c. perspicillata*, Temm., pl. 246.
- LUCTUOSE, *c. luctuosa*; Reinw.; Temm., pl. 247.
- DOUBLE HUPPE, *c. dilopha*, Temm., pl. 162.
- MAGNIFIQUE, *c. magnifica*, Temm., pl. 163.
- MANTELÉE, *c. lacernulata*, Temm., pl. 164.
- CAPISTRATE, *c. capistrata*, Temm., pl. 165.
- TOURTELINE, *c. turturina*, Desm.; Tem., pl. 341, f. 1.
- TOURTELETTE, *c. capensis*, L.; Temm., pl. 341, f. 2.
- HYOGASTRE, *c. hyogastra*, Temm., pl. 252.
- MOINE, *c. monacha*, Reinw.; Temm., pl. 253.
- KURUKURU, *c. purpurata*, Lath.; Temm., pl. 254.
- COLOMBE CAPELLE, *columba Capelli*, Temm., pl. 143.
- A QUEUE POINTUE, *c. oxyura*, Reinw.; Temm., pl. 240; ODORIFÈRE, *c. olax*, Temm., pl. 241.

Parmi quelques espèces nouvelles, nous citerons les

COLOMBE RAYÉE, *columba fasciata*, Say.

D'un cendré pourpre; une bande blanche sur la nuque; queue, dans son milieu, traversée par une bande noire; bec jaunâtre, noir à la pointe.

Habite les montagnes rocheuses près la rivière d'Arkansas.

COLOMBE ZÉNAÏDE, *columba Zenaïda*, Ch. Bonap.

D'un cendré brunâtre; vineux sous le corps; une tache améthyste sur chaque oreille; queue traversée

par une bande noire; trois rectrices de chaque côté, d'un gris de perle à leur sommet.

Habite la Floride au printemps, et y est rare.

COLOMBE PARLEUSE, *columba locutrix*, Wied., it. 2, p. 392; Temm., pl. 166.

Nommée au Brésil *palumba margosa*; longueur, un pied huit lignes; plumage gris cendré foncé; gorge jaune rougeâtre; tête, cou, poitrine gris pourpré; côtés du cou supérieurement d'un violet un peu plus vif; pieds rouges.

MM. Quoy et Gaimard ont figuré dans l'atlas de la partie zoologique du *Voyage autour du monde* de l'expédition de Freycinet, plusieurs espèces qui sont les

COLOMBE PINON, *columba Pinon*, Quoy et Gaim., pl. 28.

Habite les Moluques et la Nouvelle-Guinée.

COLOMBE MUSCADIVORE, *columba ænea*, Lath., Quoy et Gaim., pl. 29.

Habite Waigiou et la Nouvelle-Guinée.

COLOMBE PAMPUSAN, *colomba pampusan*, Quoy et Gaim., pl. 30.

Très commune à Waigiou et à la Nouvelle-Guinée; la même que *columba xanthonura*, Cuv., Temm., pl. 190.

COLOMBE MACQUARIE, *columba Macquarie*, Quoy et Gaim., pl. 31.

Habite les îles au sud de la Nouvelle-Hollande.

A toutes ces espèces récemment découvertes, nous ajouterons les suivantes :

COLOMBE ZOË, *columba Zoæ*, Less., pl. 39; *Manangore* dans la langue des Papous.

*Capite, genis, abdomineque griseis; jugulo cinereo: collo et pectore griseo-vinaceis: dorso et tectrè-*

*cibus alarum bruneo-rubris. Uropygio, remigibus, caudâque suprâ splendidè viridibus : cingulo atro pectorem cingente : plumis ani rubro variegatis : caudâ infrâ ocracéâ ; rostro nigro et pedibus sanguineis.*

La nature semble avoir pris plaisir à revêtir des couleurs les plus douces ou les plus éclatantes la parure des colombes, qui partout se font remarquer par des teintes empruntées à celles des métaux les plus précieux. La colombe Zoë, très remarquable parmi les espèces les plus belles de ce genre, est de la grosseur du pigeon de volière; sa longueur est d'environ seize pouces, y compris la queue, qui en a quatre, et qui est rectiligne; le bec est noir, ainsi que le rebord, qui forme un cercle membraneux à l'œil; les pieds sont d'un rouge de sang; les tarsi sont robustes et emplumés jusqu'à moitié; le front, le sommet de la tête et les joues sont d'un gris cendré un peu foncé; le dessous de la gorge est blanchâtre, ou d'un cendré clair; le cou jusqu'au dos, la poitrine, sont d'un gris vineux d'égale teinte; une bande étroite noire entoure le corps, et tranche au commencement de l'abdomen avec le gris cendré qui le recouvre; les plumes anales et celles du dessous de la queue sont rouges, et terminées au milieu de leur extrémité par des taches oculaires blanches, ce qui leur donne un aspect émaillé; le dos et la partie moyenne des ailes sont d'un rouge brun foncé; les rémiges, le croupion et le dessus des plumes de la queue sont d'un vert éclatant et doré; le dedans des penes est brun; le dessous de la queue est fauve rougeâtre.

J'ai tué cette colombe dans un *eugenia*, où se rassembloient un grand nombre de loris, près le village de Doréry, à la Nouvelle-Guinée. Sa chair est parfumée, et nous trouvâmes dans le gésier des fruits entiers de l'arbre sur lequel elle était posée avant sa mort. Les Papous la nomment *manangore*.

Quoique beaucoup de naturalistes semblent blâmer avec amertume toute nomenclature qui n'est point consacrée directement à des savans qui cultivent ou qui ont rendu des services à la branche de la

science dont l'objet à nommer fait partie, nous pensons que le voyageur qui a consacré plusieurs années de sa vie à exécuter un voyage, qui n'est jamais sans grandes misères, sans momens épineux, a bien le droit d'imposer, au lieu d'un nom souvent insignifiant, celui d'un être qui lui fut cher, et qui mérita constamment et sa vénération et le souvenir le plus religieux. Cette colombe est consacrée à la mémoire d'une épouse expirée à l'aurore de la vie.

COLOMBE OCÉANIQUE, *columba oceanica*, Lesson, pl. 41; *moulouesse* ou *mouleux*, dans la langue des naturels d'Oualan.

*C. dorso, alis caudâque æneo-viridibus; capite, et collo ardoisiaceis; gulo, pectoreque cinereis; abdomine ferrugineo; rostro nigro et pedibus rubris.*

Remarquable par la pureté de ses teintes adoucies, ou par le vert métallique des ailes et de son manteau, la colombe muscadivore, très bien figurée dans le superbe ouvrage de M. Temminck et de madame Knip, et aussi dans la *Zoologie de l'Uranie*, pl. n° 29, paraît se rapprocher singulièrement par l'ensemble des formes de la colombe que nous décrivons sous le nom d'*océanique*: celle-ci en diffère toutefois par la taille, qui est d'un tiers moindre, et par la distribution de quelques couleurs. La muscadivore vit plus particulièrement dans les Moluques orientales, et surtout à la Nouvelle-Guinée et à Waigiou, tandis que l'*océanique* peuple abondamment la petite île d'Oualan, au milieu de l'immense archipel des Carolines, et paraît exister aux îles Pelew, où la mentionne Wilson, sous le nom de *cyep*. Il serait donc fort possible que cette espèce se fût aussi répandue sur les îles Philippines et à Magindanao.

La colombe océanique ne mange point de muscades; elle vit d'une baie fort abondante dans les bois touffus de la petite île d'Oualan, et n'est jamais inquiétée par les naturels. Sa longueur totale est de quatorze pouces, y compris la queue, qui en a cinq; le bec, long d'un pouce, est noir, fort, et surmonté à

sa base d'une caroncule arrondie et très noire ; les pieds sont forts , et d'un rouge orangé vif ; les tarses sont emplumés presque jusqu'aux doigts , qui ont un rebord assez développé ; les ailes sont aiguës , et n'ont qu'un pouce de moins que la queue , qui est à peu près rectiligne.

Les plumes du front , des joues et de la gorge sont d'un blanchâtre mêlé de gris ; la tête et le derrière du cou sont d'un gris ardoisé assez foncé ; le manteau , le croupion , les couvertures des ailes , les grandes plumes et celles de la queue sont d'un vert métallique uniforme , passant au brun à l'intérieur des grandes plumes ; la poitrine et le haut de l'abdomen sont d'un gris avec une teinte de rouille ; le ventre , les plumes anales , les couvertures des cuisses et du dessous de la queue sont d'un rouge ferrugineux foncé ; le dessous des plumes de la queue est vert rougeâtre clair.

C'est très probablement cette espèce , très peu éloignée d'ailleurs de la *colombe muscadivore* , que mentionne le célèbre naturaliste Forster ( et non le capitaine Forster , comme on le lit deux fois dans l'ouvrage de M. Temminck , t. 1 , p. 89 , in-8 ) , qui observa dans l'île de Tanna , l'une des Hébrides , un pigeon mangeur de muscades (*deuxième Voyage de Cook* , t. III , p. 179 , in-4 ) , de même espèce que celui des îles des Amis ou de Tonga.

COLOMBE GÉANT, *columba spadicea* , Lath. ; *koukoup*a dans la langue des nouveaux Zélandais ; *columba spadicea* , Temm. , pl. 1 , pag. 1.

*Capite , collo , dorso , caudá , alisque aureo-virescentibus ; abdomine niveo : caudá infrá bruneo : rostro et pedibus rubentibus.*

Le nombre des espèces qui se rangent naturellement dans le genre *columba* est considérable , surtout sous l'équateur ; mais les terres de l'Océanie et de l'Australie n'ont pas peu contribué à l'augmenter encore. Celle que nous rappelons ici , en rectifiant les descriptions qui en ont été faites , dont nous

tuâmes plusieurs individus sur les alentours de l'immense baie des îles, décrite primitivement par Latham (*Index orn.*, supp. sp. 7), et figurée par M. Temminck dans son *Histoire des Pigeons*, offre cependant quelques légères différences, et c'est pour cela que nous en présentons ici une rapide description.

Cette espèce, si remarquable par la couleur verte métallique qui la revêt, a seize pouces et demi de longueur totale; sa taille est celle du pigeon ordinaire; sa queue, longue de six pouces, est à peu près rectiligne, ou légèrement échancrée au milieu; le bec est un peu renflé près la pointe de la mandibule inférieure; il est d'un rouge de carmin brillant à sa base ainsi que les pieds, dont les tarses sont emplumés presque aux doigts; les yeux sont entourés d'une membrane d'un rouge vif, et l'iris est de la même couleur.

Toutes les parties supérieures de cet oiseau, le dos, le croupion, le dessus des ailes, la gorge jusqu'à la poitrine, sont d'une teinte chatoyante à laquelle se mêlent des reflets rouges de cuivre de rosette, affectant des nuances irisées et brillantes, plus sombres sur les grandes pennes; la poitrine, le ventre et les plumes anales et des tarses sont d'un blanc pur; le dessus de la queue est d'un brun légèrement verdâtre, et le dessous est d'un brun plus foncé en dedans et à l'extrémité.

Cette brillante colombe, dont la chair est excellente, est très multipliée dans les bois des environs de la baie d'*Ipiripi*, ou des îles. La première que nous nous procurâmes fut tuée et remise à l'expédition par M. de Blois de la Calande, un des officiers de la corvette *la Coquille*. *Toui*, chef de l'hippah de *Kaouera*, près duquel nous étions mouillés, nous en apporta plusieurs fois à bord. Celle que décrivit Latham, sous le nom de *chestnut-shouldered pigeon*, provenait de l'île de Norfolk, peu éloignée de la Nouvelle-Zélande, et M. Temminck indique aussi les îles des Amis ou de Tonga, comme la patrie de cette belle espèce. Nous sommes autorisés à penser toutefois qu'elle ne doit point s'y trouver. En géné-



ral, les indications des objets apportés par les particuliers de plusieurs contrées lointaines ne sont jamais précises, et on ne saurait trop avoir de réserve à ce sujet. Nous en avons eu fréquemment de nombreux exemples.

TOURTERELLE BLEU-VERDIN, *columba cyanovirens*, Less. ; *manasope* dans la langue des Papous.

(Pl. 42, n° 1, mâle). *C. viridis*, *occipite cæruleo* : *maculis cyaneis super alas* : *abdomine luteo-albido* : *remigibus brunneis*, *luteo marginatis* ; *rostro nigro*, *pedibus rubro-luteis*.

(Pl. 42, n° 2, femelle) ? *C. omninò viridis* : *fronte et gulo cinereis* : *maculâ rubrâ pectori* : *pluméis griséis subalas* ; *ani plumis albo et luteo variegatis* ; *rostro sub albido*, *et pedibus rubro-luteis*.

Cette tourterelle habite les forêts profondes et encore vierges de la Nouvelle-Guinée. C'est dans les environs du havre Doréry que nous nous en procurâmes plusieurs individus. Leur roucoulement sourd se faisait entendre fréquemment sur les grands arbres, au milieu des liannes qui les enlacent, et tout indique qu'elles y sont communes.

Cette espèce a de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, huit pouces six lignes ; le bec est mince et noir ; l'iris d'un rouge brun ; les tarses courts, et presque entièrement emplumés ; les doigts, garnis d'un rebord membraneux, sont d'un jaune orangé vif ; la tête, le croupion, le dessus du corps, des ailes et de la queue sont d'un vert pré agréable ; une large calotte d'un beau bleu indigo couvre l'occiput ; des taches bleues allongées occupent le centre des plumes sub-alaires, qui sont bordées d'une ligne étroite jaune ; la partie interne et cachée des mêmes plumes est brune ; les rémiges sont entièrement brunes, et bordées, à leur portion extérieure, d'une ligne d'un jaune serin ; la queue est carrée et rectiligne ; les pennes qui la composent, au nombre de quatorze, sont brunes, à extrémité blanche en dessous, d'un vert analogue à celui du dos en

dessus, passant au noir au milieu, chacune d'elles se terminant en dedans par une tache blanche; les deux plus extérieures sont brunes, bordées de jaune extérieurement ainsi que les deux ou trois suivantes; leur tige est brune; la gorge jusqu'à moitié du cou est d'un gris cendré; la poitrine est d'un vert grisâtre; le ventre et les flancs sont d'abord d'un vert mêlé de quelques petites bordures jaunes, puis une large plaque d'un blanc jaunâtre le recouvre, et s'étend de chaque côté en formant une sorte de ceinture; les plumes qui revêtent les cuisses sont vertes; celles de l'anus sont blanches et jaune pâle; les tectrices du dessous de la queue sont jaunes mélangées de vert.

Un autre individu que nous nous procurâmes était un peu plus petit que l'espèce précédente, dont il est probablement la femelle, ou peut-être le jeune âge. Le bec est blanchâtre, et les pieds sont de couleur orangée; le plumage entier est d'un vert pré mêlé de quelques nuances bleues sur les ailes; mais la calotte indigo n'existait point; les autres différences qu'on remarque sont d'avoir le front cendré comme la gorge; d'offrir une tache d'un rouge ferrugineux au milieu de la poitrine; d'avoir quelques plumes d'un gris blanc sur les grandes couvertures des ailes; de ce que l'abdomen est uniformément d'un vert mêlé de jaunâtre. Du reste, la disposition des teintes générales du corps et des ailes, de la queue, et de leurs couvertures inférieures, ainsi que des plumes anales, est parfaitement analogue.

COLOMBE DU CHILI, *columba araucana*, Less., pl. 40  
(Zool. Coq.).

*C. Capite, dorso, jugulo et abdomine rubro-ocra-  
ceis : alis, uropygio cinereis : pennis majoribus brun-  
neis, cum lineâ tenui luteâ : caudâ griseâ albido-  
cinereâ extremitati; squammis metallicis super col-  
lum; rostro nigro; pedibus flavis.*

Sous le nom de *columba melanoptera*, le père Molina ne décrivit qu'une seule colombe comme

propre au Chili, et la deuxième espèce qu'il y mentionne ne diffère point, dit-il, de la tourterelle d'Europe. Celle à laquelle nous imposons le nom de *colombe araucanienne* provient des bois environnant le petit port de Talcaguano, dans la province de la Conception, sur le boulevard du territoire des farouches et belliqueux Araucanos.

Cette espèce vient naturellement se ranger près de la colombe à queue annelée, *columba caribæa*, Latham, de la Jamaïque et de Porto-Rico, où l'indiquent Browne et Maugé; mais elle se rapproche surtout de la colombe à nuque écaillée (*C. portoricensis*, Temm.), et de la *colombe picazuro* de Vieillot, ou *picazu* de D'Azara, qui habite le Paraguay.

La colombe araucanienne a un pied de longueur totale; il s'en faut d'un pouce que les ailes soient aussi longues que la queue, qui a quatre pouces. La grosseur du corps est à peu près celle de notre ramier commun. Le bec est assez fort et noir. Un espace nu, rougeâtre, entoure l'œil. Les pieds sont jaunes et les ongles noirs. Les doigts sont débordés par une membrane plus élargie que dans plusieurs autres espèces. Le doigt du milieu est plus allongé que les deux autres, et a dix-huit lignes.

Cette colombe porte la livrée sombre des climats tempérés. Elle ne présente point ces nuances heureusement fondues et combinées qu'offrent les colombes des climats chauds. Cependant, en examinant en détail les couleurs qui teignent ses diverses parties, on leur trouve encore une uniformité et des reflets qui flattent l'œil.

Un demi-collier de plumes écailleuses occupe la partie postérieure du cou. Brunnes au milieu, plus claires en leur bord, la lumière leur donne quelques teintes irisées et un peu chatoyantes. Le dessus de la tête, le cou, la poitrine, l'abdomen, les couvertures des cuisses, la portion supérieure du dos, sont d'un rouge de rouille ou ferrugineux, légèrement lustré, parfois mêlé d'un peu de gris. Le dos et le croupion, ainsi que les plumes scapulaires supérieures et moyennes, sont gris cendré. Les grandes

pennes des ailes sont brunes, à tige rousse, bordées en dehors d'un petit liseré jaune : elles sont cendrées en dessous. La queue est carrée ou presque rectiligne, à pennes égales, cendrée en dessus. Cette teinte augmente et passe au brun de manière à former une bande de cette couleur à un peu moins d'un pouce de son extrémité, qui est d'un cendré clair. Le dessous est d'un brun uniforme, également terminé par la bande cendrée. Les couvertures inférieures de la queue sont mélangées de gris cendré et de rouge ocracé.

Cette colombe est abondante dans les bois de la presqu'île de Talcaguano, et comme elle mange souvent des baies aromatiques, sa chair en contracte un excellent goût, qui la fait estimer.

COLOMBE AMARANTHE, *columba puella*, Less.; *Bull. des sc. nat.*, n° 3, page 400, mars 1827. Var. A de la *columba magnifica* de M. Temminck? *mapouha* dans la langue des Papous.

*C. minor*; capite, colloque subalbido-griseis; dorso, alis, caudâque suprâ latè virentibus; guttis aureis super alas; pectore et collo antè, abdomine rubro-amaranthinis; ani plumis flavis; pedibus nigris; rostro plumbeo.

Parmi les espèces nombreuses et à riches livrées de l'intéressante famille des colombes, la magnifique est remarquable par sa grande taille, et celle que nous décrivons, et qui lui ressemble parfaitement par toutes les teintes de son plumage, en diffère seulement par des proportions qui sont de moitié moindres. Ainsi, vivant dans la Nouvelle-Galles du Sud et sous une zone beaucoup plus froide, la *colombe magnifique* acquiert des proportions robustes, tandis que l'*amarante*, affectant dans son plumage l'imitation la plus servile, est très commune sous les zones brûlantes de l'équateur, et n'y a conservé que des formes grêles et délicates.

C'est à la Nouvelle-Irlande et à la Nouvelle-Guinée que j'observai la colombe amarante, dans

les forêts vierges des alentours du port Praslin et du havre de Doréry. Elle a la tête et le cou de couleur grise ou plutôt d'un cendré blanchâtre ; le dos, les ailes et le dessus de la queue sont d'un vert agréable et changeant ; les grandes plumes alaires sont d'un vert noir. Des gouttes arrondies, formant une ligne sur les couvertures moyennes, sont d'un jaune doré très vif, et se terminent par une tache élargie et ovulaire sur les deux dernières plumes moyennes. Les côtés de la gorge sont verts ; une large bande, d'un beau rouge amaranthe, prend naissance au tiers supérieur du cou, en devant, descend sur la gorge en s'élargissant, et occupe tout le dessous du corps jusqu'aux cuisses. Les plumes de la région anale sont du jaune le plus pur ; les couvertures inférieures de la queue sont verdâtres, et le dessous des plumes est brun. Les ailes, en dedans, sont jaunes et d'une belle teinte de rouille à la naissance des grandes plumes. Le bec est noirâtre à sa base, et blanc rosé à son extrémité. Les pieds sont d'un brun noir.

La colombe amaranthe ne forme sans doute qu'une variété de la magnifique : elle n'a toutefois que onze pouces de longueur totale. Le bec, du front à sa pointe, a six lignes, et la queue, qui est arrondie, a quatre pouces huit lignes. Nous n'avons point figuré cette jolie espèce, parce qu'elle ne diffère point par les couleurs de la *columba magnifica*, de la 163<sup>e</sup> pl. de M. Temminck, qu'elle représente en miniature.

Cette dernière, dont j'ai rapporté plusieurs beaux individus, n'est point rare à *New-Castle*, aux environs du port Jackson, à la Nouvelle-Hollande.

---

II<sup>e</sup> Famille. Les PHASIANIDÉES.

La tête rarement emplumée et garnie de peaux nues et pendantes, d'un casque, ou surmontée d'aigrettes; la queue le plus souvent largement développée; trois doigts devant, un derrière.

CCXXVIII<sup>e</sup> Genre. DINDON, *meleagris*, Linn.; *gallo-pavo*, Briss.; *cynchramus*, Mœhring.

✓ Bec court, fort, courbé, convexe, voûté, à base garnie d'une peau nue; une caroncule charnue surmontant le bec, devant le front, de nature érectile, et de forme conique; la tête et le cou environnés d'une peau ridée mamelonnée, tombant en fanon lâche au haut de la poitrine; pouce portant à terre; dix-huit rectrices.

Les anciens donnaient le nom de *meleagris* à la peintade. Linné transporta à tort ce nom à un oiseau du Nouveau-Monde. Les dindons, dont on ne connaît que deux espèces, sont originaires d'Amérique, d'où les missionnaires jésuites les introduisirent en Europe. Les premiers dindons parurent en France, en 1570, et furent servis aux noces de Charles IX. On les a naturalisés dans presque tous les climats par l'excellence de leur chair. Ce sont de gros oiseaux de basse-cour, faciles à acclimater, peu délicats sur la nourriture.

Le DINDON DES BASSES-COURS, *meleagris gallo-pavo*, L., enl. 97.

L'espèce sauvage est d'un brun verdâtre, glacé de cuivré, tandis que, soumise à la domesticité, son plumage a subi diverses nuances jusqu'au gris et au blanc. Le plumage ordinaire des dindons est cependant généralement noir; le mâle a un bouquet de crins roides implantés au bas du cou, et peut étaler les plumes de sa queue en large éventail pour faire la roue à la manière des paons.

LE DINDON OEILLÉ, *meleagris ocellata*, Cuv., Temm.,  
pl. col. 112 (mâle).

Cette belle espèce, de la taille du dindon vulgaire, a le plumage le plus orné et le plus éclatant; chaque plume, d'un vert métallique, passant au cuivre de rosette, est ocellée de bleu d'azur cerclé de noir, et terminée de jaune d'or; le cou est nu, recouvert d'une membrane bleuâtre, ayant sept gros tubercules distans et espacés d'un rouge vif sur les côtés; les moyennes rémiges sont cannelle, et les primaires et secondaires blanches, rayées de brun.

Cette riche espèce provenait de la baie de Honduras, et l'individu qui orne les galeries du Muséum a été acheté à la vente de la collection Bullok à Londres.

### CGXXIX<sup>e</sup> Genre. PAON, *pavo*, Linn.

Bec convexe, un peu épais, courbé vers le bout, glabre à la base; joues à moitié nues; narines basales ouvertes; tête emplumée surmontée d'une aigrette; sixième rémige la plus longue; dix-huit rectrices; couverture de la queue très longue, large et extensible chez le mâle.

On ne connaît dans ce genre que deux espèces: l'une, *pavo cristatus*, célèbre depuis long-temps, et l'autre, *pavo muticus*, regardée comme douteuse jusqu'à ces dernières années.

Les paons sont des Indes orientales, d'où ils ont été introduits en Europe au temps d'Alexandre-le-Grand. Les anciens les avaient dans une haute vénération; ils en firent l'attribut de l'orgueil et de la puissance; aujourd'hui les paons ne sont guère multipliés en Europe dans les basses-cours que comme oiseaux d'ornement; leur chair est sèche et coriace; leur cri est rauque et désagréable.

Le PAON DOMESTIQUE, *pavo cristatus*, Linn., enl. 435 et 434.

A la tête surmontée d'une aigrette de vingt-quatre plumes droites; les plumes du croupion à barbes lâches, et d'inégale grosseur, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus supérieures, terminées chacune par de nombreux cercles brillans et métalliques; la femelle est privée de cet ornement, dont la richesse et la beauté, connues de tout le monde, sont au-dessus de toute description, surtout lorsque l'oiseau fait la roue.

Le paon est encore très répandu aujourd'hui à l'état sauvage dans le nord de l'Inde et dans la plupart des îles de la Malaisie.

Le PAON SPICIFÈRE, *pavo muticus*, Linn., Temm., *Hist. des Gallinacés*, t. 2, pl. I, p. 57.

A une huppe composée de dix plumes étroites, étagées; les plumes des couvertures de la queue sont moins longues, moins brillantes que celles du paon vulgaire; mais elles ont des yeux plus grands. Aldrovande avait donné le nom de *muticus* à cette espèce, parce qu'il ne lui supposait pas d'ergots, tandis qu'elle possède au contraire un très fort éperon.

Ce paon habite le Japon.

CCXXX<sup>e</sup> Genre. ÉPERONNIER, *polyplectron*, Temm.; *diplectron*, Vie'll.; *pavo*, Linn.

Bec médiocre, grêle, droit, comprimé, à base couverte de plumes, convexe en dessus et un peu épais; orbites et joues nues; narines latérales au milieu du bec, à demi fermées par une membrane; pieds armés de deux éperons; tarses longs et grêles, le pouce élevé de terre; seize rectrices longues et arrondies; cinquième et sixième rectrices les plus longues.



On ne connaît qu'une espèce de ce genre, qui est des Indes, et particulièrement du Thibet, c'est

Le CHINQUIS OU ÉPERONNIER, *pavo bicalcaratus* et *thibetanus*, enl. 492 et 493 (mâle et femelle).

Le mâle a sur la tête une courte huppe de plumes serrées; il est généralement roux, plus ou moins vif ou plus ou moins brunâtre; toutes les parties supérieures des ailes et du dos sont recouvertes d'yeux d'azur, entourés de cercles noirs et jaunes sur un fond grisâtre uni; les couvertures supérieures de la queue sont rousses, étagées, peu nombreuses, et terminées chacune par un double œil vert, bordé de noir, et entouré d'un large cercle jaune; le bec est rouge, et les tarsi noirs; la femelle est beaucoup plus terne que le mâle, et n'a point d'éperons; ils sont remplacés par de simples tubercules.

### CCXXXI<sup>e</sup> Genre. Coq, *gallus*, Briss.

Bec médiocre, fort, convexe en dessus, courbé vers la pointe et nu à la base, garni de deux caroncules pendantes et comprimées; tête surmontée d'une crête charnue ou d'un faisceau de plumes; tarsi munis d'un éperon long et recourbé, le pouce n'appuyant que sur le bout; les ailes courtes et étagées; quatorze rectrices formant deux plans verticaux adossés; les plumes du milieu plus longues et recourbées.

Tout le monde connaît les variétés sans nombre de coqs et de poules domestiques qui peuplent nos basses-cours. On pense communément que la souche sauvage, qui a produit toutes ces variétés, est originaire de la Perse; mais cette opinion est peu probable, et c'est encore l'Inde qui, dès les temps les plus reculés, nous a fourni cette utile espèce. N'est-il pas remarquable d'ailleurs de trouver la poule domestique, ne différant en rien de celle de nos contrées, dans toutes les îles de la mer du Sud et chez

les peuplades avec lesquelles les Européens n'ont certes jamais communiqué? Les coqs et les poules étaient très communs à Oualan, par exemple, et les naturels ignoraient que ces oiseaux fussent bons à manger. Nous les avons retrouvés chez les Papous, et entr'autres une variété blanche, dont toutes les plumes étaient complètement frisées. Le type de ce genre est

LE COQ ET LA POULE ORDINAIRES, *phasianus gallus*, Linn., enl. 1 et 49; *gallus domesticus*, Briss., dont on connaît un grand nombre de variétés.

C'est un oiseau belliqueux, très lascif, fécondant un grand nombre de femelles, et annonçant par son chant lorsque le jour commence à poindre.

M. Temminck a figuré le COQ BRONZÉ, pl. 374, adulte, et le COQ et la POULE SONNERAT, *gallus Sonnerati*, Temm., pl. 232 et 233, mâle et femelle; *phasianus gallus*, Lath., Sonnerat, *Voy. aux Indes*, t. 2, p. 153, pl. 94 et 95, ayant une brillante livrée, mais remarquable par la forme acuminée et oblongue des plumes du cou, caractère opposé à ceux de l'espèce vulgaire. La femelle est plus petite, sans ornement, et a le tour des yeux nu.

CCXXXII<sup>e</sup> Genre. LOPHOPHORE, *lophophorus*, Temm.; MONAUL, *monaulus*, Vieill.; *phasianus*, Lath.

Bec fort, long, très courbé, large à sa base, un peu épais, convexe en dessus, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, et la recouvrant, large et tranchante à son extrémité; narines à moitié fermées par une membrane couverte de petites plumes rares; tarse muni d'un éperon long et acéré; pouce élevé, n'appuyant que sur le bout; quatorze rectrices droites et arrondies; quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Le type de ce genre est le PHASIANUS IMPEYANUS de Lath., pl. 114. General syn. supp.; *lophophorus refulgens*, Temm.

Cette espèce est nommée dans sa patrie *monaul*, et le mâle y est, dit-on, appelé *oiseau d'or*. Une aigrette, dont chaque plume est terminée par une palette d'un beau vert doré, recouvre la tête; le derrière et les côtés du cou sont pourprés; le corps est noir teinté d'azur et d'or, et autres couleurs brillantes et métallisées.

Elle provient des montagnes de l'Indostan.

LOPHOPHORE DE CUVIER, *lophophorus Cuvieri*, Temm., pl. 1 (mâle); *coloured pheasant*, Lath. syn.; *phasianus leucomelanos*, Lath. index.

Une huppe de plumes longues, effilées, surmonte la tête, et retombe vers le dos; les côtés de la tête sont nus; la membrane qui recouvre ces parties est lisse et rouge; le dessus du corps est brun rayé de gris; les plumes du croupion sont grises et bordées de blanc; le ventre est bleu et ardoisé; la queue est longue et arrondie; le bec jaune et les tarses plombés.

Cette espèce provient du Bengale.

A ces deux seules espèces reconnues par M. Temminck pour appartenir à son genre lophophore, le général Hardwicke a décrit (*Trans. Soc. linn.*, t. xv, p. 166) les deux suivantes :

LOPHOPHORE DE WALLICH, *L. Wallichii*, Hardw.

Le nom local de cet oiseau est *cheer*. Il est des monts Almorah, sur la frontière nord-est de l'Indostan, et approche de la taille du faisan *Impey* de Latham. Il est hardi, et se bat avec beaucoup de vigueur à la moindre irritation, répétant avec bruit le mot *tuckraa*, *tuckraa*.

Le bec, par la taille et la forme, a beaucoup de rapport à celui du faisan de lady Impey, mais sa longueur n'égale pas deux pouces; il est très recourbé du bout, et couvre l'extrémité de la mandi-

bule inférieure. Les yeux sont grands, entourés d'une large place nue de la forme d'un losange irrégulier, plus large sous l'œil qu'au-dessus, et marqué devant et derrière d'une couleur rouge cramoisie; sa surface est couverte de papilles granulées; la base du bec est entourée d'une cire non colorée; la pupille de l'œil est ronde et noire, l'iris brun, entouré extérieurement d'un étroit anneau noir.

Les jambes sont grises, courtes, relativement à la taille de l'oiseau, et armées chacune d'un éperon de la forme d'une alêne.

Le plumage est un mélange de gris, de brun clair et de noir. La première couleur étant limitée à la tête, la poitrine et une partie de l'abdomen, le brun l'emporte sur toutes les parties supérieures (excepté la tête), et les plumes sont bordées de barres noires, s'étendant à la couverture supérieure de la queue. Cette dernière est cunéiforme, et consiste en douze ou quatorze pennes inégales; les deux du milieu sont plus grandes que les autres, et toutes supérieurement traversées de raies noires sur un fond brun clair.

La couleur de la tête est plus sombre, tirant sur le noir, et du sommet de la tête à l'occiput s'élèvent quelques longues plumes deliées, plus larges à l'extrémité, en forme de huppe inclinée en arrière.

Cet oiseau supporte fort bien le climat du Bengale, et pourrait être apporté vivant en Europe sans beaucoup de peine. La femelle diffère peu du mâle; il lui manque la huppe et les éperons.

FAISAN DE GARDNER, *phasianus Gardneri*, Hardw.

Cet oiseau habite les montagnes neigeuses au nord de la vallée du Népal. Un seul individu a été donné à M. Wallich, pendant son séjour à Kamandoo.

La taille de ce lophophore approche de celle du *phasianus cruentus*; il a, de la pointe du bec à celle de la queue, quatorze pouces et demi. Le bec est noir, court, robuste, et les mandibules de grandeur presque égale (trois quarts d'un pouce); la supérieure légèrement arquée, le haut du bec arrondi;

la mandibule inférieure droite, et obtuse à l'extrémité; la base de la mandibule supérieure est couverte d'une cire couleur de carmin, dans laquelle sont situées les ouvertures nasales; les yeux sont entourés d'une place nue et étroite de même couleur; l'iris brun, bordé d'un étroit cercle noir; la pupille noire; les jambes sont d'un brun roussâtre; du côté gauche est un seul éperon conique, avec le rudiment ou le tubercule d'un autre en dessous; mais sur la jambe droite il ne paraît aucun de ces appendices.

La couleur dominante du plumage est un brun de rouille mêlé de lignes noires ondulées et fort étroites, qui sont plus nombreuses sur le dos, les ailes et la queue, et qui y produisent une teinte plus sombre. La poitrine, le cou et les joues sont d'une couleur de rouille plus claire; vers la tête, les plumes sont un peu plus grandes; celles du sommet sont grises, plus longues, s'élevant en crête de moyenne grandeur, qui se plie légèrement en arrière; les ailes sont courtes, et atteignent à peu près l'origine des plumes de la queue; les couvertures presque obscurcies par la couleur et l'uniformité des plumes; la queue, qui consiste en rectrices presque égales et arrondies, est légèrement terminée en pointe, et a environ cinq pouces de longueur.

CCXXXIII<sup>e</sup> Genre. FAISAN, *phasianus*, Linn.

Bec médiocre, fort, nu à la base, convexe en dessus, courbé à la pointe; narines recouvertes par une membrane voûtée; joues nues, verruqueuses; tarse armé d'un éperon conique; dix-huit rectrices longues, étagées, disposées en toit; quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Les oiseaux de ce genre sont renommés par la délicatesse de leur chair. L'Europe n'en produit qu'une espèce, qui est

Le FAISAN VULGAIRE, *phasianus colchicus*, L., enl.  
121 et 122.

Cet oiseau est, dit-on, originaire du Phase, d'où

l'auraient rapporté les Argonautes ; il est très commun sur les bords de la mer Noire , dans le Caucase , et s'est multiplié dans les bois de l'Europe. Il a la tête et le cou d'un vert doré , changeant en bleu et en violet ; des côtés de l'occiput partent deux bouquets de plumes d'un vert doré ; les joues sont garnies de papilles rouges ; le bas du cou , la poitrine et les flancs sont d'un marron pourpré très brillant , à reflets violets noirâtres ; les plumes scapulaires , celles du dos sont brunes dans leur milieu , bordées de marron pourpré avec une bande blanchâtre ; rectrices grises , rayées de noir ; iris jaune ; bec plombé ; pieds bruns.

La femelle est plus petite ; son plumage n'est qu'un mélange de gris , de brun , de roussâtre et de noirâtre ; mais il lui arrive de prendre , lorsqu'elle vieillit , la livrée du mâle.

On en connaît diverses variétés , et notamment une entièrement blanche. Le faisan , très commun dans les provinces méridionales de l'Asie , s'est étendu dans les forêts de l'Allemagne , de la Hollande , de l'Angleterre et de la France ; il se nourrit de toutes sortes de graines , de baies et de bourgeons , ainsi que de limaçons et de gros insectes. Il niche à terre , dans les buissons fourrés. La femelle pond depuis douze jusqu'à vingt-quatre œufs olivâtres clairs.

Deux espèces chinoises de faisans ont encore été naturalisées dans nos basses-cours , plutôt comme objet d'ornement que sous un rapport utile. L'une est le FAISAN DORÉ OU TRICOLEUR , *phasianus pictus* , Linn. , enl. 217 , et l'autre , FAISAN ARGENTÉ , *phasianus nyctimerus* , Linn. , enl. 123 et 124.

FAISAN NAPAUL OU CORNU , *phasianus satyra* , Vieill. ; *ph. satyrus* , Temm. ; *Penelope satyra* , Gmelin. ; *meleagris satyra* , Lath.

Espèce du Bengale qu'on a ballottée dans plusieurs genres , et qui fait le passage des faisans aux coqs.

C'est encore dans le genre *phasianus* qu'il faudra

laisser l'oiseau nommé HOUPPIFÈRE, *gallus ignitus*, Shaw. Misc., t. ix, pl. 321.

Nous avons vu, chez M. Florent Provost, plusieurs espèces inédites de faisans magnifiques provenant du Japon, et que caractérisaient des rectrices énormément développées; elles seront sans doute incessamment décrites par M. Temminck.

CCXXXIV<sup>e</sup> Genre. ARGUS, *argus*, Temm., Vieill.

Bec comprimé, droit, voûté, courbé à son extrémité et nu à la base; narines placées au milieu de la mandibule supérieure, à demi ocluses; à tête, les joues et le cou nus; tarses longs, grêles, sans éperons; rectrices adossées en deux plans; les deux du milieu beaucoup plus longues que les autres; pennes secondaires beaucoup plus développées que les rémiges.

On ne connaît qu'une espèce de ce genre: c'est un magnifique oiseau du midi de l'Asie, qui est:

L'ARGUS, ou LUEN, *argus giganteus*, Temm.; *argus pavonius*, Vieill.; *phasianus argus*, L. et Lath.

Nous ne connaissons de l'argus, que la figure de l'atlas du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*; sa taille est celle du dindon; les rectrices moyennes ont seules trois pieds huit pouces; le plumage du corps est, en général, brun linolé de roussâtre; le dessous du corps d'un brun rougeâtre; les rectrices ont d'un brun marron foncé, avec des points blancs perlés de noir vif; les rémiges secondaires, trois et quatre fois plus développées que les primaires, sont le long du rachis, et à sa partie externe, garnies l'yeux régulièrement espacés; le reste des barbes est agréablement peint sur du roux clair de rangées de points noirs et de points blancs à l'extrémité; les tarsi sont d'un rouge vif.

L'argus habite la plupart des grandes îles des Indes orientales, et on le trouve surtout à Sumatra

et à Malaca. On le dit aussi de Siam, de Pégu et de Camboge.

CCXXXV. Genre. PEINTADE, *numida*, Linn.;  
*meleagris*, Brisson.

Bec court, fort, voûté, épais, garni à la base d'une membrane verruqueuse; mandibule inférieure munie de deux fanons caronculés et pendans; tête nue ou emplumée; front garni d'un casque ou d'un panache; narines percées dans la cire et divisées par un cartilage; queue courte; quatrième rémige la plus longue.

Les anciens nommaient *méléagrides* les peintades, que les Romains appelaient *poules de Numidie*. On les trouve mentionnées dans Aristote (liv. xv), Varron (*De re rust.*, lib. III, cap. 9), Columelle (lib. VIII, cap. 2), etc. Pallas leur a consacré une partie du quatrième fascicule de ses *Spicilegia zoologica*.

Les peintades sont toutes originaires d'Afrique, où elles vivent par bandes nombreuses sous les buissons et dans les taillis, où elles recherchent les baies, les petites limaces, dont elles se nourrissent. Les Européens les ont transportées dans le Nouveau-Monde, où elles se sont naturalisées à l'état sauvage en plusieurs lieux. C'est ainsi que les Anglais les ont introduites dans l'île de l'Ascension, où elles se sont multipliées singulièrement, et où elles vivent de baies d'alkékenge, *physalis peruviana*, plante également importée et qui couvre les sommités de l'île.

On en connaît trois espèces, ou peut-être deux seulement.

PEINTADE MÉLÉAGRIDE, *numida meleagris*, L., enl.  
108; *numida galeata*, Pallas, *Sp. zool.*

A corps assez massif, à plumage ardoisé en entier et couvert de petits points rapprochés avec régularité et du plus agréable effet. A l'état de domesticité, ces mouchetures varient de forme, et quelquefois le blanc forme des taches plus considérables.



La peintade a été introduite en Europe vers 1508 : elle fut trouvée en abondance sur toutes les côtes d'Afrique, au Congo et à la Guinée particulièrement.

PEINTADE MITRÉE, *numida mitrata*, Lath., Pallas, 4<sup>e</sup> fasc., p. 18, pl. III.

Cette espèce n'est regardée par quelques auteurs que comme une variété de la précédente. Pallas l'en distingue et la décrit ainsi : taille de l'espèce commune; casque conique, plus petit que celui de la précédente; vertex et base du bec rougeâtres; une peau lâche formant un repli sous la gorge; partie supérieure du cou nue et bleuâtre; plumage noir; partie inférieure du cou ondulée transversalement de blanc, le reste du corps couvert de points blancs, plus espacés que chez la précédente; bec jaunâtre; pieds noirs.

Habite Madagascar et la côte d'Afrique, le Congo et la Guinée.

PEINTADE HUPPÉE, *numida cristata*, Lath., Pallas, 4<sup>e</sup> fasc., p. 15, pl. II.

Taille moyenne entre la perdrix et la peintade commune : elle n'a point de barbillons charnus sous le demi-bec inférieur; la tête est recouverte par une large huppe épaisse; l'occiput et le haut du cou sont nus; le plumage est noir, sans taches sur le cou et sur le haut de la poitrine, et émaillé ailleurs de points blancs cerclés de bleu.

Habite le pays des grands Namaquois, dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, la Guinée et une partie de l'Afrique équatoriale.

CCXXXVI<sup>e</sup> Genre. TALÉGALLE, *talegalla*, Less.

Bec très robuste, très épais, long du tiers de la longueur de la tête, comprimé en dessus, à mandibule supérieure convexe, entamant les plumes du front; narines basales, latérales, ova-

lares-oblongues, percées dans une membrane large; mandibule inférieure moins haute, mais plus large que la supérieure, presque droite en dessous, obliquement taillée en bec de flûte à sa pointe, à bords lisses, à branches écartées à la base, et l'écartement rempli par une membrane garnie de plumes; joues entièrement nues; tête et cou garnis de plumes à barbules simples; ailes arrondies, médiocres; la première penne très courte, la deuxième un peu plus longue, la troisième la plus longue de toutes, quatrième et cinquième diminuant de longueur après la troisième; queue assez longue, arrondie; tarses assez robustes, médiocrement longs, garnis de larges scutelles en devant; doigts assez longs, celui du milieu le plus allongé, l'externe le plus court, les trois de devant garnis à leur naissance d'un rebord membraneux plus large entre les doigts externes et médians; ongles convexes, aplatis en dessous, légèrement recourbés et médiocrement robustes; le pouce est long, appuyant en entier sur le sol, et garni d'un ongle également robuste. (*Lesson.*)

Une seule espèce découverte par nous dans les forêts de la Nouvelle-Guinée sert de type à ce genre. C'est un oiseau entièrement noir, de taille d'une petite poule commune, et qui retrace quelques unes des formes des talèves ou porphyryons. C'est pour rappeler ces analogies que nous avons forgé le mot hybride *talégalle*. Cette espèce, par sa rareté, comme parce qu'elle fait le type d'un genre, a reçu le nom de TALÉGALLE DE CUVIER, *talégalla Cuvieri*, *Less., Zool. de la Coq., pl. xxxviii.*

III<sup>e</sup> Famille. Les TÉTRAONIDÉES.

Corps ramassé ; tête emplumée ; joues seulement nues dans quelques espèces ; tarses nus ou emplumés ; queue courte ; taille médiocre.

CCXXXVII<sup>e</sup> Genre. ROULOUL, *cryptonyx*, Tem. ; *liponyx*, Vieillot ; *columba*, Gm. ; *perdix*, Lath.

Bec fort, gros, comprimé, convexe en dessus, courbé vers le bout ; narines longitudinales placées au milieu du bec, couvertes d'une membrane nue ; orbites et lorum nus ; pouce sans ongle, ne portant pas à terre ; ailes courtes, troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Ce genre ne renferme qu'une espèce abondante sur la presque île de Malak et dans les îles des Indes orientales. C'est le

ROULOUL COURONNÉ, *cryptonyx coronatus*, Temm., pl. col. 350 et 351 (m. et f.) ; *phasianus cristatus*, Sparm. Carls. 3, pl. 64 ; *columba cristata*, Gm., Lath. ; *tetrao viridis* (la femelle), Gm., Sonnerat, *Voy. aux Indes*.

Le mâle de cette belle espèce d'oiseau a sur le front quelques plumes en crins flottantes et longues. Une huppe très fournie, dirigée en arrière, couvre l'occiput. Elle est d'un blanc pur à sa naissance, puis d'un rouge de feu ; le front et le haut du cou sont d'un bleu noir, sur lequel tranche le rouge du pourtour de l'œil et de la commissure de la bouche. Tout le dessus du corps est d'un vert émeraude agréable, le dessous d'un bleu d'azur magnifique ; les ailes rousses, le bec plombé et les pieds carnés. La queue ; courte et peu apparente, a ses rectrices noires. La femelle n'a point de huppe, mais seulement les brins isolés du front ; la tête et le haut du

cou sont d'un brun foncé; tout le corps est d'un vert pré uniforme; les ailes sont rousses, guillochées de brun.

Les *rouloul*s habitent dans les grandes forêts de Malaca, de Sumatra et de Java. Ils sont farouches et méfiants, et ne vivent point aisément en captivité.

CCXXXVIII<sup>e</sup> Genre. TOCRO, *odontophorus*, Vieill.; *tetrao*, Gm.; *perdix*, Lath.

Bec glabre à sa base, très robuste, gros, convexe en dessus et très comprimé sur les côtés; mandibule supérieure voûtée et très crochue vers son extrémité; l'inférieure droite, plus courte et bidentée sur chaque bord vers la pointe; narines grandes, couvertes et bordées d'une membrane; langue charnue, entière, large; yeux entourés d'une peau nue prolongée jusqu'au bec; tarses robustes, lisses; cinquième et sixième rémiges les plus longues; queue arrondie, courte, ayant douze rectrices. (*Vieill.*)

Une seule espèce appartient à ce genre: c'est le TOCRO ROUX, *odontophorus rufus*, Vieill.; *perdix guianensis*, Lath.

Roussâtre, varié de lignes jaunâtres, de gris et de blanc, suivant les régions. On rapporte à cette espèce l'*uru*, décrit par d'Azara, et qui vit au Paraguay.

La plupart des auteurs rangent le *tocro* avec les colins.

CCXXXIX<sup>e</sup> Genre. CAILLE, *coturnix*, Cuv.; *tetrao*, Linn.; *perdix*, Auct.

Bec nu à la base, grêle, convexe en dessus, courbé vers le bout; point de sourcil rouge; tarse sans éperon; queue courte; ailes arrondies, la première rémige d'égale longueur avec les suivantes.

La plupart des auteurs ne séparent point les cailles du genre *perdix*, et se bornent à en former une section. Toutes cependant se distinguent par un port qui leur est particulier. On trouve des cailles dans l'Ancien-Monde seulement, et aussi en Australie : toutes émigrent. Les espèces admises sont :

LA CAILLE D'EUROPE, *perdix coturnix*, L., enl. 170 ;  
LA CAILLE ROUSSE, *perdix rubiginosa*, Valenc., de Pondichéry ;

LA CAILLE AUSTRALE, *perdix australis*, Lath. Très commune à la Nouvelle-Hollande.

LA CAILLE A FRAÏSES, *tetrao sinensis* et *manillensis*, Gm., enl. 26, des Philippines.

Deux espèces figurées par M. Temminck, sont :

CAILLE NATTÉE, *perdix coromandelica*, Lath., ind. 38 ;  
*perdix textilis*, Temm., pl. 35 ♂♂ ; petite caille de Gingi, Sonnerat.

Le mâle est agréablement varié de marron clair, de brun et de blanc. Deux colliers noirs tranchent sur le blanc du cou ; une tache rousse occupe le derrière de l'œil. Le ventre est fauve blanchâtre, flammé de noir foncé. La femelle a la poitrine rousse tachée de brun.

Habite le Bengale.

CAILLE A VENTRE PERLÉ, *perdix striata*, Latham ; Temm., pl. 82 ; grande caille de Madagascar, Sonnerat.

La gorge est noire ; la poitrine rouge ; le dessus de la tête blanc, avec deux bandes blanches sur les joues ; le dessous du corps fauve, strié de blanc ; le ventre brun, couvert de taches arrondies blanches ; le bec est noir.

Habite Madagascar.

CCXL<sup>e</sup> Genre PERDRIX, *perdix*, Briss., Lath. ;  
*tetrao*, Linn.

Bec court, comprimé, fort ; mandibule supé-

rieure voûtée, courbée vers le bout; pouce n'appuyant à terre que sur l'ongle; rectrices variables de douze à dix-huit; tour des yeux et lorum nus et recouverts d'une peau mamelonnée; première rémige plus courte que les suivantes; tarses nus.

Le genre *perdix* se compose de trois sous-genres, qui sont :

FRANCOLIN, *francolinus*.

Bec fort, crochu; tarses armés d'un et quelquefois de deux ergots; queue plus longue. Vivent en famille dans les forêts; se perchent sur les arbres, et se nourrissent de bulbes de plantes et de racines.

PERDRIX, *perdix*.

Bec médiocrement fort; tarses sans éperons; queue médiocre. Vivent de graines céréales dans les champs découverts.

COLIN, *colinus*.

Bec court et arrondi; tarses sans éperons; queue très courte; taille des perdrix; port des cailles qu'ils remplacent en Amérique, et dont ils ont les mœurs voyageuses.

Les espèces admises ou figurées sont :

FRANCOLIN D'EUROPE, *perdix francolinus*, Lath., enl. 147 et 148;

— PERLÉ, *perdix perlata et madagascariensis*, Lath.

— AU LONG BEC, *perdix longirostris*, Temm., de Sumatra.

— A RABAT, *perdix ponticeriana*, Lath.; Temm., pl. col. 213.

— MULTIRAIE, *perdix gularis*, Temm., du Bengale.

— OURIKINAS, *perdix afra*, Lath., du cap de Bonne-Espérance.

— DE LEVAILLANT, *perdix Levillantii*, Valenc., du Cap.

— A GORGE NUE, *perdix nudicollis*, Lath., enl. 180, du Cap.

- A PLASTRON, *perdix thoracina*, Temm., *Gall.* 3, 335, du Sénégal.
- CRIARD, *perdix clamator*, Temm., *Gall.* 3, p. 298, du Cap.
- D'ADANSON, *perdix Adansonii*, Temm., enl. 137.
- HABANKUKELLA, *perdix ceylonensis*, Lath.; *tetrao bicalcaratus*, Forst.
- SPADICÉ, *perdix spadicea*, Lath., de Madagascar.
- OULÉ, *perdix oculea*, Temm., *Gall.*, p. 408.
- LUNULÉ, *perdix lunulata*, Valen. *Dictionnaire des sciences naturelles*.
- ENSANGLANTÉ, *perdix cruenta*, Temm., pl. 332, du Népaül.
- PERDRIX GRISE, *perdix cinerea*, Lath., enl. 27, Europe.
- ROUGE, *perdix rubra*, Briss., enl. 150, Europe.
- BARTAVELLE, *perdix saxatilis*, Meyer, enl. 231, Europe.
- DE ROCHE, *perdix petrosa*, Lath.; Edw. 70.
- AYAM-HAN, *perdix javanica*, Lath.; Temm., pl. col. 148.
- A VENTRE JAUNE, *perdix ventralis*, Valenc., du Sénégal.
- TORQUÉOLE, *perdix torqueola*, Valenc., du Bengale.
- DE HEY, *perdix Heyi*, Temm., pl. col. 328 et 329 (m. et fein.), d'Arabie.
- COLIN HOUÏ, *perdix virginiana*, L.; Gm., des États-Unis.

COLIN SONNINI, *perdix Sonnini*, Temm., pl. 75.

Cette jolie espèce a la tête surmontée d'une huppe jaune; une cravate d'un roux blanchâtre occupe la gorge; un trait de même couleur passe derrière l'œil; le ventre est agréablement maillé de cendré, de fauve et de gouttes cendrées bordées de noir; il en est de même derrière le cou; le dessus du corps est fauve brunâtre.

Il est de l'Amérique méridionale.

CCXLI<sup>e</sup> Genre. GANGA, *pteroles*, Temm.;  
GANGA, *anas*, Vieill.; *tetrao*, Linn.

Bec médiocre, comprimé, court, garni de plumes à la base, convexe en dessus, à mandibule supérieure courbée vers la pointe; narines à demi fermées; le devant du tarse couvert de petites plumes; ailes étroites, pointues, à première rémige la plus longue; seize rectrices acuminées, les deux moyennes souvent plus longues que les autres; les doigts unis jusqu'à la première articulation; les ongles courts, celui de derrière acéré et élevé de terre.

Les gangas n'ont été séparés des tétras et des perdrix que dans ces derniers temps. Ce sont des oiseaux qui vivent dans les plaines, et surtout dans les déserts sablonneux des contrées chaudes; qui aiment à voyager, et qui parfois se réunissent en bandes nombreuses. Leur livrée est assez uniforme, et seulement les mâles diffèrent des femelles par quelques taches dans le plumage.

Les types de ce genre sont :

GANGA UNIBANDE, *pteroles arenarius*, Temm. pl. 52; le mâle, pl. 53; la femelle, *Man.*, t. II, p. 476; *tetrao arenaria* et *perdix aragonica*, Latham.

Le mâle a le front et les joues cendrées; gorge fauve; une tache deltoïde de la même couleur sur les côtés du cou; un triangle noir au milieu du cou; la poitrine et le devant du cou d'un cendré fauve; une bande noire sur le milieu de la première. Ventre noir; dessus des ailes fauve, d'un roux jaunâtre; chaque plume terminée de jaune d'ocre, et marquée d'une bande brune; rémiges d'un cendré noirâtre.

La femelle diffère complètement du mâle: elle est entièrement fauve, vermiculée de noir; un collier cendré coupe la gorge; une écharpe noire étroite traverse la poitrine; un large miroir rouge traverse



les ailes. Elles pondent quatre à cinq œufs d'un blanc pâle, tachetés de brun; les Tartares la nomment *Desherdk*.

Habitent la Barbarie, l'Espagne, les déserts du Volga.

GANGA CATA, *pteroles setarius*, Temm., *Man.* II, p. 478, enl. 105 et 106. LA GELINOTTE DES PYRÉNÉES, *tetrao alchaja* de L.

La précédente et cette espèce sont les seules qu'on trouve en Europe.

Les autres gangas sont :

Le *tetrao phasianellus*, Edw. 118.

GANGA BIBANDE, *pteroles bicinctus*, Temm.

— QUADRIBANDE, *pteroles quadricinctus*, Temm.; *œnas bicincta*, Vieil.

— COURONNÉ, *pteroles coronatus*, Temm., pl. 339 et 340 : de la Nubie.

— LICHSTEINSTEIN, *pteroles Lichsteinteni*, Temm., pl. 355 et 361; de Nubie.

LA GELINOTTE VÉLOCIFÈRE, *pteroles tachypetes*, Temm.; d'Afrique mérid.

— KITAVIAH, *pteroles guttatus*, Lichst.; *tetrao senegalus*, enl. 130; *tetrao namaqua*, Levaill.; d'Afrique et des côtes de Barbarie.

— A VENTRE BRULÉ, *pteroles exustus*, Temm., pl. col. 354 et 360; de l'Égypte et des côtes occidentales d'Afrique.

## CCXLII<sup>e</sup> Genre. TÉTRAS, *tetrao*, Linn.

Bec court, fort, nu à sa base, convexe en dessus, courbé; narines à demi fermées par une membrane et cachées sous les plumes avancées du front; dessus de l'œil nu et garni de mamelons charnus rouges; doigts des pieds ayant un rebord; tarse emplumé jusqu'aux doigts; seize ou dix-huit rectrices; troisième et quatrième rémiges les plus longues.

Les tétras forment un genre nombreux en espèces, qui vivent dans les grandes forêts des montagnes de feuilles et de baies, et les mâles s'éloignent des femelles et vivent solitaires après l'époque de la fécondation. Leur vol est lourd et pesant; leur chair est délicate et estimée. La mue, dit-on, n'a lieu qu'une fois l'année.

Les principales espèces de TÉTRAS, sont :

L'AUERHAN, OU GRAND COQ DE BRUYÈRE, *tetrao urogallus*, L., enl. 73 et 74.

Le BIRKHAH, OU LE COQ DE BRUYÈRE A QUEUE FOURCHUE, OU COQ DE BOULEAU, *tetrao tetrix*, L., enl. 172 et 173.

Le BAKKELHAN, *tetrao medius*, Meyer, *tetrao intermedius*, Langsdorff.

Parmi les espèces européennes, on joint le TÉTRAS ROUGE, OU POULE DE MARAIS, *tetrao scoticus*, Latham, et la

GÉLINOTTE, *tetrao bonasia*, L., enl., nos 474 et 475 (les deux sexes); *tetrao canus*, Sparm. Carls., 16; *tetrao canus*, Gm., Lath.; *tetrao nemesianus*, Scopoli.

Cet oiseau a treize à quatorze pouces de longueur; les plumes du sommet de la tête peuvent se redresser en forme de huppe. La moitié supérieure des pieds est garnie en devant de plumes effilées, et la partie nue recouverte de petites lames écailleuses; l'ongle du doigt du milieu est tranchant, et les doigts sont bordés de petites dentelures; il y a sous la gorge du mâle un espace noir, entouré d'une bande blanche qui prend son origine entre le bec et l'œil, lequel est surmonté d'une peau nue et rouge; les parties inférieures du corps sont noires, mais rousses dans leur milieu et bordées de blanc, et les parties supérieures sont variées de taches rousses, noires et blanches; une bande blanche se voit sur les scapulaires, et une large bande noire au bout des pennes caudales; l'iris est brun, et le bec est d'un brun noirâtre.

Le noir de la gorge n'existe point chez la femelle,

qui est moins grande, et chez laquelle l'espace entre l'œil et le bec est roux; la poitrine est de cette dernière couleur, avec des taches noires, dont il existe un grand nombre sur les parties supérieures, et la bande longitudinale des scapulaires est d'un jaune d'ocre.

Les bois en montagnes où croissent des pins, des sapins, des bouleaux et des coudriers, sont préférés par les gélinottes, qui s'y nourrissent, en été, de baies de myrtille, de bruyères, de ronces, etc., et en hiver, de chatons de bouleaux, de sommités de pins et de sapins, et en général de plus de baies que de bourgeons. On en trouve en France dans les Vosges, les Pyrénées, en Suisse, en Allemagne, en Bohême, en Pologne et jusqu'en Sibérie.

Les gélinottes s'apparient dans les mois d'octobre et de novembre, et font, au printemps, sous des branches de coudriers ou entre des touffes de bruyères, un nid où les femelles pondent douze à dix-huit œufs blancs, un peu plus gros que ceux de pigeon, qui sont d'un roux clair, parsemés de taches plus foncées, et dont l'incubation dure trois semaines. Aussitôt qu'ils sont éclos, les petits courent de côté et d'autre, et la mère les rallie autour d'elle par un petit cri doux. Les ailes de ces oiseaux étant très courtes, ils s'enlèvent avec effort et marchent plus qu'ils ne volent ou se tiennent immobiles.

Parmi les espèces nouvelles, nous citerons :

*Tetrao obscurus*, Say.

Légèrement huppé; queue arrondie, noirâtre, avec une large bande terminale d'un gris blanc, terminé de noir; les rectrices du milieu échancrées; les latérales entières; les doigts non bordés; le mâle inconnu; la femelle et le jeune, d'un noir brun, varié d'ocreux et de blanc.

Habite le territoire des Etats-Unis, près les montagnes rocheuses.

L'Amérique nourrit encore les

*Tetrao umbellus*, L.; *tetrao togatus*, L.; la grosse

*gêlinotte du Canada*, Buff., enl. 104 (méd. fig. d'un jeune); *bonasa umbellus*, Stephens.  
*Tetrao cupido*, L., Vieill.; *bonasa cupido*, Steph.

CCXLIII<sup>e</sup> Genre. LAGOPÈDE, *lagopus*, Vieill.;  
*tetrao*, Linn., Temm., Cuv.

Bec couvert de plumes à la base, convexe en dessus, un peu comprimé, un peu obtus, courbé vers le bout; mandibule inférieure presque trigone à l'origine; sourcils nus; tarses et doigts vêtus; pouce ne portant à terre que sur l'ongle; queue courte et rectiligne. (*Vieill.*)

(*Lagopus*, pied de lièvre, pied velu.)

Les lagopèdes ne diffèrent des tétras que par des caractères peu tranchés: aussi la plupart des ornithologistes n'admettent-ils point ce genre. Les principales différences se tirent de ce que les doigts des tétras sont nus, et qu'ils sont couverts de poils chez les lagopèdes, et aussi des mœurs. Les lagopèdes, en effet, vivent en troupes considérables, qui semblent être plus particulièrement confinées vers les contrées les plus froides du Nord. Leur genre de vie, leur nourriture ne s'éloignent point toutefois des habitudes des tétras. Ces oiseaux changent de plumage, et deviennent entièrement blancs pendant l'hiver.

L'Europe n'en possède que deux espèces, qui sont :

LAGOPÈDE PTARMIGAN, *tetrao lagopus*, Linn., Temm.,  
*Man.*, t. II, p. 468, enl. 129, en plumage d'hiver,  
 et 494, en plumage d'été.

Le mâle est, en plumage d'hiver, d'un blanc pur; une bande noire, qui part de l'angle du bec, s'étend jusqu'aux yeux et les dépasse; un liséré blanc termine les plumes latérales de la queue, qui sont noires; un espace nu et rouge entoure les yeux; les pieds et les doigts sont garnis de plumes laineuses; les ongles sont crochus, subulés et noirs; le bec est de cette dernière couleur, et l'iris est cendré.

Chez la femelle, dans la même saison, l'espace nu au-dessus des yeux est moins grand, et elle est privée de la bande noire.

En été, le sommet de la tête, le cou, le dos, les scapulaires, les deux pennes du milieu de la queue sont d'un roux cendré, coupé par des zigzags noirs chez le vieux mâle; la poitrine et les flancs sont variés de plumes de la même couleur, parmi lesquelles s'en trouvent d'un noir profond, variés de zigzags d'un rouge clair; la bande noire subsiste; la gorge, le plus souvent blanche, est quelquefois tapirée de noirâtre; le ventre, l'abdomen, les plumes anales, les ailes, leurs couvertures et les pieds sont d'un blanc parfait; les sourcils sont larges et très rouges. La femelle, toujours privée de la bande noire sur les yeux, a moins de blanc dans son plumage, et la tête, le dessus du corps, le cou, la poitrine, les flancs et l'abdomen, sont rayés assez régulièrement de bandes transversales d'un roux clair et de noir; le ventre, les pieds et les ailes sont seuls d'un blanc parfait. Des raies très fines, cendrées, noires et roussâtres, se remarquent sur le plumage des jeunes.

Le lagopède est très commun en Suisse, où l'espèce suivante ne se trouve pas. Cette espèce vit également en Amérique, où elle ne paraît point différer de celle qui est propre aux Alpes suisses et aux Alpes du Nord: elle se nourrit de baies et de feuilles des plantes alpines, de boutons du rosier des Alpes et du myrtille; mais très-rarement d'insectes. La femelle niche dans les lieux ouverts, où il croît beaucoup de mousse, ou sous les buissons rampans, et elle pond de sept à quinze œufs oblongs, d'un jaune rougeâtre, couverts de taches nombreuses.

Les lagopèdes volent par troupes et peu haut. Leur chair est estimée, quoiqu'elle ait un peu d'amertume.

LAGOPÈDE DES SAULES, *tetrao saliceti*, Temm., *Man.*, t. II, p. 471; LAGOPÈDE DE LA BAIE D'HUDSON, Buff.; *tetrao albus*, Gm.; *tetrao Lapponicus*, Gm., Lath.; *tetrao albus*, PERDRIX DES SAULES, de Hearne, *Voy. à l'Océan Nord*.

Cet oiseau est long de seize pouces : le mâle et la femelle sont en entier d'un blanc pur pendant l'hiver; les sourcils, petits et rouges, ne sont point surmontés de crêtes; les plumes de la queue sont noires et terminées de blanc; les tarsi et les doigts sont plus forts, plus longs et plus garnis de duvet que dans l'espèce précédente; les ongles sont longs, larges, taillés en pioche et d'un blanc pur; le bec noir, gros, obtus, déborde très peu les plumes du front; l'iris est d'un cendré blanchâtre.

Un rouge marron couvre en été la tête, le cou, le dos, les scapulaires, les couvertures et les plumes du milieu de la queue. Cette couleur est pure sur le devant du cou, mais il y a des zigzags noirs sur les autres parties et des taches noires sur le haut du dos; la poitrine et les parties inférieures, les couvertures et les plumes des ailes, sont d'un blanc pur; les plumes latérales de la queue sont noires et bordées de blanchâtre; les tarsi et les doigts sont garnis à claire-voie de poils laineux. Les femelles et les jeunes sont d'un roux orangé, avec des taches noires plus grandes; les sourcils ne sont pas élevés en crête comme chez les mâles.

Le lagopède habite le nord de l'Europe et de l'Amérique, jusque sous les glaces du pôle, et ne se montre guère plus vers le midi que dans la Livonie et l'Estonie. Il se nourrit de baies, de bourgeons, de feuilles et de semences du bouleau et du saule nain. Le nid se pratique à terre dans des touffes de bruyère et de bouleaux. La femelle y pond dix à douze œufs, plus grands que ceux du ptarmigan et d'un blanc rougeâtre, avec des taches et des marbrures sanguines.

CCXLIV. Genre. HÉTÉROCLITE, *syrrhaptēs*, Illig., Temm.; *heteroclitus*, Vieill.; *tetrao*, Gm., Lath.

Bec court, grêle, conique, garni de plumes à sa base, fléchi à sa pointe, faiblement courbé en dessus, à arête cotoyée par un sillon; narines couvertes par les plumes du front; trois doigts en avant réunis jusqu'aux ongles; point de pouce; tarsi et doigts couverts de plumes laineuses et courtes; ailes pointues, la première rémige la plus longue, et effilée ainsi que la deuxième; queue pointue, à rectrices moyennes, deux plus longues, et terminées en brin.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, qui est le *tetrao paradoxus* de Gm., ou

HÉTÉROCLITE PALLAS, *syrrhaptēs Pallasii*, Temm., pl. 95 (probablement jeune mâle); Vieill., *Gall.*, pl. 222.

D'un jaune pâle variant dans ses teintes; le front, la poitrine et le bas-ventre d'un gris cendré ou teinté d'orangé; les plumes du dos et de la ceinture de la poitrine cerclées de brun; une ligne en travers sur les moyennes couvertures; le bas-ventre traversé par une écharpe noire; sa longueur totale est d'environ dix-huit pouces; les doigts sont immobiles et calleux en dessous.

L'hétéroclite n'a jusqu'à ce jour été que peu étudié: c'est un oiseau qui habite dans les déserts de la Tartarie, où les Kirguis le nomment *buldruk*, suivant Eversmann, mot qui signifie *jolie femme*, et les Russes *Sadscha*. Sa marche est lente et même pénible en apparence; son vol rapide, bruyant, direct et élevé; il cherche dans le sable mouvant sa nourriture, qui consiste en graines amenées par les vents, et sans doute en insectes toujours communs dans les sables. La femelle fait son nid avec quelques brins

d'herbe entourés de sable, et y pond quatre œufs d'un blanc roussâtre, tachetés de brun.

CCXLV<sup>e</sup> Genre. TURNIX, *ortygis*, Illig.; *hemipodius*, Temm.; *tridactylus*, Lacép.; *ortygodes*, Vieill.; *tetrao*, Linn.; *perdix*, Lath.

Bec médiocre, grêle, droit, très comprimé; arête élevée, courbée vers la pointe; narines basales, latérales, linéaires, longitudinalement fendues jusque vers le milieu du bec, en partie fermées par une membrane nue; pieds à tarse long; seulement trois doigts dirigés en avant, entièrement divisés, point de doigt postérieur; queue à pennes faibles, rassemblées en faisceau, cachées par les couvertures supérieures; ailes médiocres; la première rémige la plus longue. (*Temm.*)

Les formes de ces pygmés, de l'ordre des gallinacés, retracent en petit celles des outardes. Ils vivent d'insectes dans les contrées stériles de l'ancien continent, où ils sont le plus souvent cachés dans les hautes herbes, où ils se retirent au moindre danger. Tout ce qu'on sait de leurs mœurs, c'est qu'ils sont polygames, et qu'ils échappent à leurs ennemis par la course plutôt que par le vol.

Les turnix habitent l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Océanie et l'Europe. M. Temminck admet dans ce genre les espèces suivantes :

TURNIX A BANDEAU NOIR, de l'*Hist. des Pig. et Gall.*, vol. 3, p. 610; Vieillot, *Gal. des Ois.*, pl. 218, *hemipodius nigrifrons*.

Habite le continent de l'Inde.

TURNIX CAGNAN, *Pig. et Gall.*, vol. 3, p. 619.

C'est la caille de Madagascar de Buffon, enl. 171, *hemipodius nigricollis*; *tetrao Madagascariensis* de Gmel.

Habite l'île de Madagascar.



TURNIX A PLASTRON ROUX, *Pig. et Gall.*, vol. 3, p. 622.

C'est la caille de l'île Luçon, Sonnerat, *Voy. à la Nouv.-Guin.*, pl. 54, p. 23; *hemipodius thoracinus*, ou *tetrao luzoniensis* de Gmel.

Habite les Philippines.

TURNIX TACHYDROME, *Pig. et Gall.*, vol. 3, p. 626; *perdrix d'Andalousie*, ou *turnix* d'Afrique des auteurs, *hemipodius tachydromus*, Manuel, deuxième édit. non figuré.

Habite les parties méridionales de l'Europe, et le nord de l'Afrique.

TURNIX A CROISSANS, *Pig. et Gall.*, vol. 3, p. 629, *hemipodius lunatus*, Manuel, deuxième édit., non figuré.

Habite l'Europe méridionale et les côtes de la Barbarie.

TURNIX BARIOLÉ, Temm., pl. col. 454, fig. 1, *hemipodius varius*, ou *perdix varia* de Lath., supp.

Habite l'Océanie, la Nouvelle-Hollande.

TURNIX MOUCHETÉ, *Pig. et Gall.*, vol. 3, p. 631; Vieillot, *Galerie des Ois.*, pl. 217, *hemipodius maculosus*.

Habite l'Océanie.

TURNIX HOTTENTOT, *Pig. et Gall.*, vol. 3, p. 636, non figuré, *hemipodius hottentottus*.

L'Afrique méridionale.

TURNIX DUSSUMIER, pl. col. 454, fig. 2, *hemipodius Dussumierii*, Temm.

Habite le continent de l'Inde.

M. Temminck a figuré les deux espèces suivantes :

TURNIX COMBATTANT, *hemipodius pugnax*, Temm.,  
pl. 60, fig. 2 (mâle).

Ce petit oiseau, long de cinq pouces six ou huit lignes, qui vit dans les îles de la Sonde, est très recherché des Javans par son habitude des combats : se nomme en langue malaise *bourong-genca*. De petits points noirs et blancs couvrent les différentes parties de sa tête; les plumes du dos et les scapulaires portent dans l'adulte des croissans noirs et roux, et des taches longitudinales blanches; les ailes sont variées de carrés noirs et blancs sur un fond gris; la plus extérieure des rémiges est bordée de blanchâtre; chez le vieux mâle la gorge et le devant du cou sont d'un beau noir, et la poitrine a des raies transversales noires et blanches; le reste des parties inférieures est d'un roux vif.

La gorge de la femelle adulte est blanche, et ses bords sont marqués de points noirs et blancs; des raies noires et blanchâtres s'étendent sur le devant du cou et la poitrine; le milieu du ventre est d'un blanc roussâtre, et le reste du plumage ressemble à celui du mâle.

TURNIX MEIFFREN, *hemipodius Meiffrenii*, Vieill.,  
Temm., pl. 60, f. 1; Vigors, *Zool. illust. white spotted turnix*, vol. 3; *ortygodes variegata*, Vieill.,  
lettre N, *Analyse d'Ornithologie*.

Cet oiseau, long de quatre pouces, qui se trouve au Sénégal, a sur le front une bandelette qui passe au-dessus des yeux, et s'étend jusqu'à la nuque; l'espace entre les deux sourcils est d'un roux doré, couvert de fines taches blanches marquant la ligne moyenne du crâne; le devant du cou, les joues et la nuque sont d'un blanc roux; le dos, les scapulaires, le croupion, la queue, les longues couvertures des ailes et un collier interrompu sur la poitrine sont d'un blanc pur, uniforme; les rémiges noires, bordées dans le milieu et au bout de roussâtre, et marquées intérieurement d'une grande tache rousse; le

ventre et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; le bec, très grêle, est grisâtre; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles blancs.

Le *turnix Meiffren*, dédié à M. Meiffren par M. Vieillot, est mentionné dans *la Galerie des Ois. du cabinet du Roi*, pl. 300, sous le nom de *torticelle*, et elle y est présentée comme pouvant servir de type à un nouveau genre distinct de celui des *turnix*, et basé sur le caractère unique emprunté de la nudité du tibia, qui est effectivement glabre à la partie inférieure, tandis que les autres espèces ont le tibia totalement emplumé, ou seulement l'articulation du genou dégarnie de plumes. Ce caractère est peu important.

CCXLVI<sup>e</sup> Genre. TINAMOU, *tinamus*, Lath.; *crypturus*, Illig.; *cryptura*, Vieill.; YNAMBU, d'Azara.

Bec grêle, médiocre, droit, déprimé, plus large que haut, arrondi, obtus, à mandibule supérieure élargie en dessus, fléchie vers le bout; narines percées au milieu du bec, ovoïdes, ouvertes; tarses longs, doigts courts, divisés; talons nus, à pouce court, élevé; queue très courte, cachée ou nulle.

Les *tinamous* forment un genre très naturel dont les espèces ne vivent que dans le Nouveau-Monde. Celles du Brésil et de la Guyane se perchent sur les arbres pendant la nuit, et celles des vastes Pampas de Buénos-Ayres se tiennent sous les buissons rares ou au milieu des herbes. Ce sont des oiseaux stupides, farouches, dont le vol est lourd, peu élevé, de peu de durée. Les jeunes ne vivent point réunis; ils se dispersent de bonne heure. M. Temminck les divise en deux sections.

§. I. Queue nulle ou point de rectrices.

TINAMOU ISABELLE, *tinamus rufescens*, Temm.  
Cet oiseau, figuré dans les planches coloriées,

n° 312, est l'*ynambu guazu* de d'Azara, n° 326, ou la grande perdrix des Espagnols; sa longueur est, en général, de seize pouces et demi; mais quelques individus n'en ont que quatorze. Le sommet de la tête est parsemé de quelques taches noires, oblongues et bordées de roux clair; l'orifice de l'oreille est couvert d'une tache noirâtre; la gorge blanche; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux clair; le dos, les couvertures des ailes et les longues plumes qui recouvrent les dernières vertèbres sont d'un gris noirâtre et rayées transversalement de blanc et de noir; le bord extérieur de l'aile et l'aile bâtarde sont d'un roux rougeâtre; le bec, qui est long et dont la pointe est faiblement courbée, a une teinte d'un brun bleuâtre; les pieds sont d'un roux pâle.

Cet oiseau habite le Paraguay et le Brésil; c'est le *rhynchotus fasciatus* de M. Spix, *Avium species novæ*, t. II, p. 60.

On ne trouve cet oiseau que dans les pâturages gras, où il se cache dans les herbes hautes, dont on parvient difficilement à le faire voler. Il va ordinairement, au clair de la lune, dans les blés et les maïs nouvellement semés, où il ramasse les grains non recouverts de terre. On entend de fort loin son cri, qui est un sifflement triste et un peu tremblant. On les élève difficilement, et ils sont toujours farouches. Ils cachent dans quelques touffes d'herbe leur nid, dans lequel la femelle pond sept œufs d'un violet brillant, dont les diamètres ont vingt à vingt-sept lignes, et qui sont d'une égale grosseur aux deux bouts. On ne rencontre pas la famille réunie en troupe, mais dispersée à environ quarante pas. La chair de ces oiseaux passe pour être fort bonne, et à Monte-Video on les chasse avec des chiens qui les font lever, les suivent, et prennent à la seconde ou troisième remise ceux qu'on n'a pas tués à coups de fusil : on les prend aussi avec des pièges.

TINAMOU YNAMBU, Azara; *tinamus maculatus*, Temm., *Gall.*, *tinamus major*, Spix, pl. 80.

Habite le Brésil et le Paraguay.

TINAMOU BASSET, *tinamus medius*, Spix, pl. 81.

Habite le Brésil.

TINAMOU BORAQUIRA, *tinamus boraquira*, Spix, pl. 79.

Habite le Brésil.

TINAMOU CARAPÉ, *tinamus nanus*, Temm., pl. 3:6  
(le mâle adulte); *tinamus minor*, Spix, pl. 81.

Le nom d'*ynambu carapé*, ou nain, est donné par les Guaranis à cet oiseau, que d'autres, suivant d'Azara, n° 328, appellent *ynambu-yarii*, c'est-à-dire grand-père de l'*ynambu*. Ce petit gallinacé n'a que six pouces de longueur; il est remarquable par les plumes longues et courbées du croupion qui remplacent la queue, et se courbent en arc sur l'extrémité des ailes, qu'elles cachent. Le mâle se distingue de la femelle par ce faisceau, qui a l'apparence d'une houpe soyeuse; le sommet de sa tête est bordé de roux et de gris sur un fond noir; la gorge, les joues, le milieu du ventre et les cuisses sont blanchâtres; des bandes transversales brunes, noires et blanches, couvrent les flancs; il y a au bout des plumes du dos et du croupion des taches rousses, noires et grises, de forme irrégulière. La femelle, qui n'a que cinq pouces, a plus de roux, et les taches du dos sont moins grandes.

Cette espèce se tient ordinairement dans les campagnes et les pâturages bien fournis d'herbes, et elle ne pénètre jamais dans les bois. On parvient difficilement à la faire envoler, et elle se cache de nouveau à peu de distance, après quoi elle se laisserait plutôt écraser que de s'envoler de nouveau; cependant sa démarche est aisée, mais moins vive que celle des autres: elle fait entendre, dans les mois d'octobre et de novembre, un cri qui exprime la syllabe *pi*.

§. II. *Rectrices courtes et cachées.*

TINAMOU NOCTIVAGUE, *tinamus noctivagus*, Wied.,  
it. 1, p. 246; *pezus zabelle*, Spix, pl. 77.

Plus petit que le tinamou du Brésil. Longueur,  
II. 18

treize pouces cinq lignes ; gris foncé mêlé de brun rougeâtre en dessus ; dos brun marron ; croupion couleur de rouille ; des lignes transversales d'un brun noir sur le dos ; gorge blanchâtre ; poitrine jaune de rouille brunâtre vif ; ventre plus pâle.

Habite le Brésil.

TINAMOU CENDRÉ, *tinamus cæruleus*, Lath.

Habite la Guyane et Surinam.

TINAMOU VARIÉ, *tinamus variegatus*, Lath., Buff.,  
enl. 828.

Habite la Guyane.

TINAMOU RAYÉ, *tinamus undulatus*, Temm., Gall. ;  
Vieill., Gal., pl. 216.

Habite le Brésil.

TINAMOU VERMICULÉ, *tinamus vermiculatus*, Temm.,  
pl. 369 ; *perus yapusa*, Spix, 178.

Cette espèce, longue de onze pouces, se rapproche, par sa taille, ses dimensions et ses formes, du *tinamou apequia* : son plumage offre presque partout des stries transversales fines, très nombreuses, très rapprochées en zigzags ; le sommet de la tête, la nuque et le milieu du dos sont d'un brun roussâtre très foncé ; le bas du dos, la queue, les ailes, la poitrine et les flancs sont d'une teinte grisâtre et terreuse ; la gorge est d'un gris uniforme ; le milieu du ventre d'une légère teinte isabelle ; les cuisses, l'abdomen et les plumes anales sont d'un roux clair, et le bec et les pieds d'un brun terne.

Habite le Brésil.

TINAMOU MAGOUA, *tinamus Brasiliensis*, Lath.,  
enl. 476 ; *tin-tao*, Temm., Gall. ; le *mocoigoe* de  
d'Azara ; *tinamus serratus*, Spix, pl. 76.

Habite le Brésil et le Paraguay,

TINAMOU APEQUIA, *tinamus obsoletus*, Temm., pl. 196  
(mâle).

Cette espèce porte, chez les Guaranis, le nom d'*ynambu apequia*, qui signifie, suivant d'Azara, n° 330, *tinamou sans éclat*. Longue de dix pouces et demi à onze pouces et demi environ, elle a les côtés de la tête et de la gorge d'un cendré roussâtre; le sommet de la tête et le derrière du cou d'un brun noirâtre; le devant du cou, la poitrine et le ventre de couleur de rouille; le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et les barbes extérieures des plumes secondaires d'un brun noirâtre, avec des teintes rousses; les rémiges d'un gris brun; on voit sur les longues plumes de côté, dont les cuisses sont recouvertes, et sur celles de l'abdomen, des bandes larges et noires disposées sur un fond roux; le tarse est de couleur de feuille morte; le bec est d'un brun rougeâtre, et l'iris est orangé; la femelle a des teintes moins vives que le mâle.

Cet oiseau habite en grand nombre au Brésil et au Paraguay.

TINAMOU TATAUPA, *tinamus tataupa*, Temm., pl. 415,  
l'adulte d'Azara, n° 329.

Gorge blanche, bec rougeâtre; tête, cou et poitrine d'un brun ardoisé; plumes anales à fond noir et écaillées de blanc; dessus brun bai; pieds rouges.

Il y a une figure de tataupa dans les *Zool. illustr.* de Swainson, et il en a paru un autre sous le nom de *pezus niambu* dans l'ouvrage de M. Spix, *Avium species novæ*, tab. 78, A.

La description de M. Temminck est tirée de celle de d'Azara, n° 329, à l'exception du tarse, que celui-ci dit avoir dix-neuf lignes, et auquel M. Temminck n'en a trouvé qu'un pouce quatre ou cinq lignes.

TINAMOU VARIÉ, *tinamus strigulatus*, Temm., *Gall.*

Habite le Brésil.

TINAMOU SOUI, *tinamus soui*, Lath., Buff., enl. 829.

IV. Famille. Les STRUTHIONÉES, Vigors ; les  
ÉCHASSIERS BRÉVIPENNES, Cuv.

Point de pouce ; les ailes le plus souvent rudimentaires ; le sternum sans brechet ; le corps gros et massif, excepté au genre otis ; les tarses nus au-dessus du genou.

CCXLVII<sup>e</sup> Genre. NANDU, *rhea*, Briss., Lath.,  
Vieill. ; *struthio*, Linn.

Bec droit, court, mou, garni à la base d'une membrane oblitérée, un peu déprimé, médiocre, à pointe arrondie, fléchie, onguiculée ; mandibule supérieure à dos élevé, entaillée vers le bout ; l'inférieure plate en dessous ; narines grandes, longitudinales ; ailes impropres au vol, à phalanges garnies de plumes et terminées par un éperon ; tête parfaitement emplumée. (*Vieillot.*)

Ce genre ne renferme qu'une espèce nommée *nandou*, *churi*, *autruche d'Amérique*, et quelquefois par erreur *touyou*. C'est le *rhea nandu*, ou *struthio rhea* de Linné, qui vit sur les bords du détroit de Magellan, où les voyageurs l'ont souvent prise pour une véritable espèce d'autruche.

CCXLVIII<sup>e</sup> Genre. AUTRUCHE, *struthio*, Linn.,  
Briss.

Bec médiocre, obtus, droit, déprimé à la pointe, qui est arrondie, onguiculée ; mandibules égales, flexibles ; fosses nasales longitudinales, se prolongeant jusqu'à moitié du bec, ouvertes ; pieds très robustes ; deux doigts gros et forts, dirigés en avant, l'interne muni d'un ongle large et obtus, et plus court que l'externe, qui est sans ongle ; ailes impropres au vol, garnies de longues plumes molles et flottantes, avec deux éperons ; tête chauve.



Ce genre ne renferme qu'une espèce célèbre, qui vit dans la majeure partie de l'Afrique méridionale, et qui court avec une rapidité extraordinaire. C'est l'AUTRUCHE DE L'ANCIEN CONTINENT, *struthio camelus*, L., figurée enl. 457, et dans les belles planches de Miger, dans l'ouvrage intitulé *Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle*.

CCXLIX<sup>e</sup> Genre. CASOAR, *casuarius*, Briss.; *struthio*, Linn.

Bec droit, à dos caréné, arrondi et fléchi à la pointe; mandibule supérieure un peu voûtée, à bords déprimés et entaillés vers le bout; l'inférieure un peu anguleuse en dessous, vers l'extrémité; fosses nasales presque aussi longues que le bec; tête casquée; devant du cou nu, et garni de deux fanons; trois doigts; ailes impropres au vol, garnies de cinq baguettes rondes, pointues et sans barbe.

Ce genre ainsi constitué ne renferme qu'une espèce qui est le CASOAR ÉMEU, *casuarius emu*, ou le *struthio casuarius* de Linné, enl. 313. C'est un gros oiseau des Indes orientales, stupide et massif, qui vit de graines et d'herbes. Il est très commun dans les îles des archipels d'Asie, et surtout à la Nouvelle-Guinée. On le conduit quelquefois vivant en Europe. Un individu que j'avais reçu de M. le colonel Bonnelle, à Java, est mort sur les attéragés de France, après l'avoir conservé plusieurs mois.

CCL<sup>e</sup> Genre. ÉMOU, *dromiceius*, Vieillot; *casuarius*, Briss., Lath.

Bec droit, à bords très déprimés, arrondi à la pointe, un peu caréné en dessus; tête emplumée; gorge nue. (*Vieillot.*)

M. Vieillot a séparé du genre *casuarius* le casoar de la Nouvelle-Hollande; mais il lui a donné à

tort le nom d'*émou*, qui appartient à l'espèce indienne, et que les premiers Européens qui découvrirent cet oiseau sur les terres d'Australie, confondirent avec l'espèce plus anciennement connue.

On connaît aujourd'hui deux espèces d'*émous*, qui sont :

L'ÉMOU PAREMBANG, *dromiceius Novæ - Hollandiæ*, *Casuarinus Novæ - Hollandiæ*, Lath. (Atlas du Voyage aux Terres australes, pl. 36, et supérieurement figuré dans les vélins du Muséum, par Maréchal, et gravé par Miger dans la ménagerie du Muséum).

Très commun autrefois dans les forêts de Casuarina et d'Eucalyptus de la Nouvelle-Galles du Sud, et fuyant les cantons habités par l'homme; il est déjà relégué au-delà des montagnes Bleues. *Parembang* est le nom que les naturels donnent à cet oiseau.

ÉMOU KIVIKIVI, *dromiceius Novæ-Zelandiæ*, Less.

Cet é mou est de moitié plus petit que le précédent; son plumage est grisâtre, suivant ce que me dirent les naturels, car je n'en ai vu qu'une peau à moitié détruite et informe. Les habitans en estiment la chair et le chassent avec des chiens. Ils le nomment *kivi-kivi*.

Il est très commun dans les forêts de la Nouvelle-Zélande.

CCLI<sup>e</sup> Genre. DRONTE, *didus*, Linn.; *raphus*, Mœhring, Briss.

Bec long, fort, large, comprimé; mandibule supérieure courbée à la pointe, transversalement sillonnée; mandibule inférieure étroite, renflée et courbée en haut à la pointe; narines percées obliquement dans un sillon vers le milieu du bec; tarse court, trois doigts devant, divisés,

le postérieur le plus court; ongles courts, recourbés; ailes impropres au vol.

Ce genre ne renferme qu'une espèce qui soit un peu authentique et qui n'existe plus: c'est le DRONTE, *didus ineptus*, décrit par Clusius, ex. p. 99, figuré par Edwards, pl. 294. On en possède à Londres un pied et une tête figurés dans Shaw, misc. pl. 143 et 166.

M. Temminck a adopté, d'après Shaw, le genre APTERYX, *apteryx*, qu'il décrit ainsi:

Bec très long, droit, subulé, mou, sillonné dans toute sa longueur, seulement fléchi et renflé à la pointe, à base couverte d'une cire munie de poils; mandibule inférieure droite, évasée latéralement, subulée à la pointe; de très longues soies à la base du bec; fosse nasale prolongée jusqu'à la pointe du bec; narines paraissant s'ouvrir, à la pointe de la mandibule, en deux petites ouvertures ou trous, qui semblent terminer deux tubes cachés dans la masse du bec; pieds courts, emplumés jusqu'aux genoux; doigt du milieu de la longueur du tarse; trois doigts devant entièrement divisés; doigt postérieur court, muni d'un ongle droit, court et gros; ailes impropres au vol, terminées par un ongle courbé; queue nulle.

La seule espèce connue est l'*apteryx australis*, Shaw, pl. 1057 et 1058, établi sur un individu unique.

Le dronte ne serait-il pas le *casoar* des Indes orientales, auquel on aurait ajouté un bec d'albatros? On dit qu'il était autrefois très commun sur les îles de France et de Bourbon, et que la première en avait reçu le nom d'*île de Cerne*, à cause de ces oiseaux ainsi nommés. L'*apteryx* de M. Temminck ne serait-il pas fondé sur les pièces de dronte conservées au Muséum de Londres?

CCLII<sup>e</sup> Genre. OUTARDE, *otis*, Linn.

Bec droit, conique, médiocre, comprimé, courbé vers le bout, convexe en dessus; mandibule supérieure couvrant l'inférieure; narines ovales, ouvertes; tarses nus au-dessus du genou; trois doigts devant, bordés par une légère membrane; ailes médiocres; troisième rémige la plus longue.

Les outardes ont embarrassé les naturalistes pour leur classification. Elles font le passage des gallinacés aux échassiers. Nous avons suivi ici les principes de M. Vigors en les plaçant avec les STRUTHIONIDÉES.

Les outardes sont des oiseaux pesans, lourds, qui sont farouches, courent beaucoup et vite, et volent peu. Elles vivent de graines, d'insectes, d'herbes. Leurs mœurs sont polygames; la mue est double. Les espèces d'Europe sont :

L'OUTARDE BARBUE, *otis tarda*, L. enl. 245 (le mâle).

L'OUTARDE CANEPETIÈRE, *otis tetrax*, L. enl. 25 (vieux mâle), 10 (femelle).

L'OUTARDE HOUBARA, *otis houbara*, L.

Accidentellement de passage dans le midi de l'Europe : c'est le *rhaad* de Buffon. La plus belle figure gravée de cet oiseau est celle de Miger, d'après un vélin de Maréchal.

Parmi les espèces étrangères nous citerons :

L'OUTARDE de DENHAM, *otis Denhami*, Vig. (*Voyage en Afrique*, trad., t. III, p. 238.)

Nommée aussi *oubara* dans l'intérieur de l'Afrique. Ce nom paraît être générique et signifier *outarde*.

V<sup>e</sup> Famille. Les CRACIDÉES, Vigors ; les ALECTORS, Merr., Cuv.

Trois doigts devant, un derrière, appuyant tous sur le sol ; la tête emplumée, ordinairement huppée ; souvent une cire ou peau nue à la base du bec.

CCLIII<sup>e</sup> Genre. PAUXI, *ourax*, Cuv. ; *pauxi*, Temm.

Bec court, fort, comprimé, voûté, convexe, à base de la mandibule supérieure dilatée en une substance cornée, ovalaire, dure et élevée ; narines basales, percées près du front, cachées, ouvertes en dessous ; tête couverte de plumes courtes et serrées ; tarses longs et lisses ; sixième rémige la plus longue.

Ce genre renferme des oiseaux brésiliens décrits par Fernandez, sous le nom de *pauxi*. Le mot *ourax*, que leur a appliqué M. Cuvier, signifiait chez les Grecs le tétras coq de bruyère. Les *pauxi* sont volumineux, assez analogues par les formes aux dindons, et susceptibles d'être élevés dans les basses-cours. Leur plumage varie beaucoup en couleurs.

Le type de ce genre est :

L'OISEAU - PIERRE, *crax pauxi*, L. enl. 78, noir ;  
Le MITU de Marcgrave (*ourax mitu*, Temm. pl. col. 153).

CCLIV<sup>e</sup> Genre. Hocco, *crax*, Linn.

Bec entouré à la base d'une membrane quelquefois gibbeuse, médiocre, long, comprimé, plus haut à la base que large, épais, caréné en dessus, courbé vers le bout ; lorum nu ; narines latérales, longitudinales, percées dans la cire, à demi couvertes ; tête huppée, à

plumes frisées ; queue épanouie , inclinée ; quatorze rectrices ; pouce portant à terre sur la première phalange ; sixième rémige la plus longue.

Les hoccas sont nommés *mitoux* , au Brésil , leur patrie ; ils ont les formes lourdes et massives.

Les espèces sont :

*Le mitoux-poranga , crax alector , L.*

Espèce la plus commune au Brésil et à la Guyane.

*Le GLOBIFÈRE , crax globicera , L. enl. 86.*

Habite le Brésil.

*Le HOCO DU PÉROU , crax rubra , L. enl. 125.*

CCLV<sup>e</sup> Genre. MARAIL , *Penelope* , L. , Merrem ; Cuv. , Temm. , Vieill. , GUAN ; YACOU.

Bec médiocre , nu à la base , entier , convexe en dessus , plus large que haut , presque droit , fléchi à la pointe ; lorum et base du bec nus ; une peau nue sous la gorge , susceptible de se renfler ; narines percées dans la cire vers le milieu du bec , à demi fermées ; tarse grêle , plus long que le doigt intermédiaire ; cinquième et sixième rémiges les plus longues ; ongles courbés , forts , comprimés , pointus ; douze rectrices.

Les marails forment un genre d'oiseaux tous américains , qui se ressemblent par les nuances et par les couleurs du plumage. Ce sont des gallinacés timides et sauvages , qui vivent dans les forêts du Nouveau-Monde , et qu'il serait intéressant de naturaliser dans nos basses-cours.

Le type de ce genre est :

*Le MARAIL , penelope marail , L. enl. 338.*

Nous insérerons ici textuellement un mémoire

que M. Justin Goudot, zoologiste au Muséum de Bogota, a bien voulu nous faire remettre par son frère, et qui est relatif à une belle espèce de MARAIL, qu'il nomme *penelope aburri*, Goud.

Cet oiseau a de longueur totale deux pieds trois pouces (la queue seule a dix pouces); le bec est noir-brun à la pointe de la mandibule supérieure, qui a un pouce cinq lignes de long; à sa commissure il a huit lignes de large; la cire est d'un beau bleu de ciel. L'iris est gris foncé, la prunelle noire; l'espace entre l'œil et le bec est couvert de petites plumes serrées noires. Tout le plumage est d'un vert très foncé, à reflets bronzés, à l'exception des plumes des joues et du dessous du bec, qui sont noires; les plumes acuminées du dessus de la tête sont longues d'un pouce quatre lignes, larges de deux lignes et demie, et obtuses à leur extrémité: l'oiseau les relève en huppe lorsqu'il est agité; les ailes et la queue sont noires en dessous; les trois rémiges extérieures de chaque aile ont, sur une étendue de deux pouces et demi, les barbes intérieures de leur extrémité très petites, ce qui leur donne la même forme subulée que M. Temminck avait déjà observée sur le *penelope pipile* de Latham; la quatrième rémige offre aussi ce rétrécissement des barbes intérieures de son extrémité; mais il est moins étroit et seulement sur une longueur d'un pouce. La queue est arrondie; ses larges penes offrent cette même forme à leur extrémité. La peau nue du bas de la gorge est peu étendue; elle est semée de quelques petites plumes noires qui la rendent moins apparente que dans les autres espèces de ce genre; elle est jaunâtre, et porte à sa partie inférieure un appendice charnu, pendant, long d'un pouce et demi environ, et de la grosseur d'un tuyau de plume; sa couleur est d'un blanc jaunâtre sur sa longueur; son extrémité est rougeâtre; il est parsemé de huit ou dix petites plumes linéaires, noires. Les plumes du bas-ventre sont brunes; les tarses, les doigts et la membrane qui les unit, sont d'un beau jaune citron; les ongles sont bruns, le tarse

est nu ; il a deux pouces cinq lignes ; le doigt du milieu a deux pouces sept lignes avec l'ongle (l'ongle seul a six lignes).

Cette espèce, bien différente des six ou sept espèces déjà mentionnées par les ornithologistes, semble se rapprocher du *penelope pipile* de Lath. par la forme de son bec, la couleur de sa cire, la forme subulée des trois pennes externes alaires, comme aussi par la conformation de sa trachée-artère ; mais elle en diffère suffisamment par la membrane nue du bas de la gorge, par l'appendice particulier qu'elle porte, et qu'aucune espèce de ce genre ne présente. La couleur des pieds et la teinte du plumage, sa taille est aussi plus forte. On doit ajouter l'habitation comme caractère différentiel. En effet, le *penelope pipile* ne se trouve que dans les grandes forêts de l'Orénoque, à la Guyane et au Brésil, c'est-à-dire dans les plaines sous l'équateur ; le *penelope aburri*, au contraire, paraît propre aux montagnes de la Nouvelle - Grenade, et habite les terres tempérées et froides ; son espèce est inconnue dans les grandes vallées chaudes et le long des fleuves, où il est très rare de la rencontrer.

Dans les environs de la ville de Muzo (célèbre par sa mine d'émeraudes) on connaît cet oiseau sous le nom de *pavo-ò-guali*. Les habitans des environs de Bogota et de la vallée du Cauca le désignent sous celui de *pava burri*, ou mieux *aburri aburrída* ; ce qui, lorsque la prononciation en est lente, exprime assez bien son cri.

Le mâle ne diffère point de la femelle ; ceux que M. Goudot a ouverts ont offert deux cœcums analogues à ceux des penelopes parakona et pavita (superciliaris) ? la trachée-artère descendait sans aucun repli jusqu'au poumon ; il n'y avait point de gravier dans le gésier, dont les parois étaient minces et presque entièrement recouvertes par les muscles propres.

Cette espèce vit solitaire, se perche sur les grands arbres, vole peu, et se laisse facilement approcher à la portée du fusil. On ne la voit jamais à terre. Les fruits des lauriers, des ardiacées, des aralies en



arbre, et composent leur nourriture : son nid est formé d'un amas de feuilles sèches déposées entre les fourches des arbres ; la ponte est de trois œufs blancs d'un pouce huit lignes de diamètre, la femelle les couve. Ces oiseaux sont très communs dans les montagnes du Quindiù, entre Ilague et Carthago ; leurs chants sont les derniers qui se font entendre lorsque la nuit arrive ; ce sont aussi les premiers qui annoncent l'aube du jour.

CCLVI<sup>e</sup> Genre. PARRAQUAS, *ortalida*, Merrem, Cuv.

Caractères des marails, excepté que la tête est complètement emplumée et qu'il n'y a pas de nu à la gorge et autour des yeux.

Ce genre n'a que deux espèces, qui sont :

Le PARRAQUA, *phasianus momot*, Gm. ; *phasianus parraqua*, Lath.

Le *catraca*, Buff., enl. 146, sous le nom de *faisan de la Guyane*.

D'un brun roux, bronzé en dessus, à queue médiocre. De la Guyane.

Et une espèce nouvelle de Santa-Fé de *Bogota*, dont la description nous a été adressée par M. Goudot. Nous la nommerons PARRAQUAS DE GOUDOT, *ortalida Goudotii*. Voici comment ce voyageur la décrit :

« On trouve encore dans les mêmes lieux que le pénelope aburri, un autre *penelope* que les habitans appellent *pava*, et qui me paraît devoir être remarqué par le manque de nudité du dessous de sa gorge. Sa longueur totale est de vingt-trois pouces (la queue seule a neuf pouces) ; les pattes sont rouges ; le tarse a deux pouces cinq lignes ; le doigt du milieu a deux pouces quatre lignes (l'ongle seul, cinq lignes et demi).

« Le bec est noirâtre, brun à sa pointe ; la mandibule supérieure porte un pouce cinq lignes ; la

cire et la membrane nue du tour des yeux sont bleues; tout le plumage supérieur est brun, à reflets vert foncé (ou mieux d'un verdâtre très foncé); les plumes de la gorge sont grises; le bas du cou, le ventre et le bas-ventre, ainsi que les cuisses, sont couverts de plumes rousses. On ne remarque point de huppe à cette espèce, ni aucune nudité sous la gorge. Sa trachée-artère dans les deux sexes n'offre aucun repli.

« Cette espèce, que l'on rencontre dans les montagnes du *Quindiu*, se trouve dans les lieux fréquentés par les *pavas aburridas*. Je ne l'ai jamais rencontrée ailleurs. »

Cet oiseau se rapproche beaucoup du précédent; mais ce qui l'en distingue bien nettement, est l'absence de la trachée, qui ne descend point sur l'abdomen.

CCLVII<sup>e</sup> Genre. *SASA*, *opisthocomus*, Hoffm.; *HOAZIN*, Buffon; *orthocorys*, Vieill.; *phasianus*, L., Lath.

Bec épais, garni de soies divergentes à la base, robuste, court, convexe, fléchi à la pointe; base dilatée latéralement; pointe subitement comprimée; mandibule inférieure forte, terminée en angle; bords dentelés vers l'origine; narines au milieu à la surface du bec, percées de part en part, couvertes en dessus par une membrane; pieds robustes, musculeux; tarse plus court que le doigt du milieu, latéraux, longs, égaux, entièrement divisés; plante épatée; doigts bordés de rudimens de membranes; ailes médiocres; la première rémige très courte, les quatre suivantes étagées, et la sixième la plus longue; dix rectrices. (*Temm.*)

(*Opisthocomus*, de sa huppe occipitale.)

On a appliqué le nom d'hoazin, mentionné par Fernandez, qui l'écrivait *hoactzin*, à l'espèce unique

qui sert de type à ce genre, et que l'on connaît sous le nom de *sasa* à la Guyane, suivant Sonnini. Les hoazins ont la taille et la démarche du paon. Ils vivent par paires ou par petites troupes de six à huit individus, dans les savannes noyées, qu'ils préfèrent, et où ils recherchent pour leur nourriture les feuilles de l'*arum arborescens*. Leur chair n'est point estimée et sent le *castoreum*. Leurs mœurs ne sont pas craintives.

L'espèce unique est l'HOAZIN, *phasianus cristatus*, L., figuré pl. 337 sous le nom de *faisan huppé*, de Cayenne.

CCLVIII<sup>e</sup> Genre. TAVON, *megapodius*, Quoy et Gaim. (*Zool. de l'Uranie*, p. 124), Temm. (1), Less.

Bec grêle, faible, droit, aussi large que haut, et aplati en dessus à sa base; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, légèrement courbée à son extrémité; mandibule inférieure droite, point cachée par les bords de la supérieure; narines ovalaires, ouvertes, placées plus près de la pointe du bec que de sa base; fosses nasales longues, couvertes d'une membrane garnie de petites plumes; tour de l'œil nu; *cou presque nu, garni de quelques petites plumes rares* (2). Pieds grands et forts, placés à l'arrière du corps; tarse gros et long, couvert de grandes écailles, comprimé surtout en arrière; quatre doigts très allongés; trois en devant presque égaux, réunis à leur base par une petite membrane plus apparente entre le doigt interne et celui du milieu qu'entre ce dernier et l'externe; le postérieur

(1) M. Temminck s'est à tort attribué la création de ce genre.

(2) Les mégapodes ont la tête et le cou parfaitement emplumés : phrase à supprimer.

horizontal, posant à terre dans toute sa longueur; ongles très longs, très forts, plats en dessus, très peu recourbés, triangulaires, à pointe obtuse, presque comme ceux des ménures; ailes médiocres, concaves, arrondies; les troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes; queue petite, cunéiforme, dépassant à peine les ailes, et formée de douze pennes. ( *Quoy et Gaimard.* )

L'espèce la plus anciennement connue du genre mégapode est le *tavon*, des Philippines, mentionné (1) par Gemelli Carreri (2), en 1719, et récemment déposé dans les galeries du muséum de Paris, par M. Dussumier. Cette espèce de gallinacé paraît avoir quelques traits des mœurs de l'autruche, en abandonnant ses œufs dans le sable (d'où vient son nom de *tavon*, qui, en langue *tagale*, signifie *enfouir*), et laissant à la chaleur solaire le soin de les faire éclore. Mais les habitudes des mé-

(1) Dès 1521, par Pigafetta, qui dit en parlant des îles Philippines : « On y trouve aussi des oiseaux noirs et gros comme une poule, qui font des œufs aussi gros que ceux des canards, et qui sont fort bons à manger. On nous dit que la femelle pond ses œufs dans le sable, et que la chaleur du soleil suffit pour les faire éclore (p. 88, trad. franç.). »

(2) Gemelli Carreri, dans son *Giro del mondo*, décrit le *tavon* de la manière qui suit, et consacre sans doute bien des erreurs, mais aussi probablement quelques faits exacts : « C'est un oiseau de mer, noir et plus petit qu'une poule, mais qui a les pieds et le cou assez longs. Il dépose ses œufs dans les terres sablonneuses, où il a fait un trou, et se contente de les recouvrir de sable. Ces œufs sont de la grosseur de ceux de l'oie. Les *tavons* pondent en mars, avril et mai, époque où la mer est plus tranquille, et où les vagues ne s'avancent point autant sur le rivage, et puissent le noyer. Les matelots cherchent avidement ces nids le long des bords de la mer; lorsqu'ils trouvent la terre remuée, ils l'ouvrent avec un bâton, et prennent les œufs et les petits, qui sont également estimés. » (*Hist. gén. des Voyages*, t. x, p. 411.)

gapodes de la Nouvelle-Guinée et des îles environnantes nous sont entièrement inconnues, et tout porte à croire que, vivant dans les forêts profondes et humides, ils n'abandonnent point au hasard leurs œufs et leurs petits. A l'espèce de *tavon*, jusqu'à ces derniers temps mal caractérisée, MM. Quoy et Gaimard ajoutèrent le *mégapode Freycinet* (fig., pl. 32), que nous trouvâmes très communément à l'île de Waigiou, et le *mégapode La Peyrouse* (fig., pl. 33), qui provient des îles Mariannes, et qu'on indique également aux îles Philippines. M. Temminck, dans ces derniers temps, a fait connaître une espèce d'amboine, qu'il a nommée *mégapode à pieds rouges*. Il a indiqué l'analogie qui existe entre ce genre, qu'il regarde comme le véritable représentant, dans les îles de la Polynésie, des *tinamus* des régions chaudes du nouveau continent. Nous ajoutons aussi à ce genre, composé jusqu'à présent d'espèces essentiellement polynésiennes et asiatiques, le *mégapode Duperrey*, et le nouveau genre *alethelia*, qui a les plus grands rapports avec les mégapodes, et qui ne renferme qu'une seule espèce de l'île de Guébé, une des Moluques orientales.

Les mégapodes sont des gallinacés des régions chaudes, qui vivent dans les forêts des Moluques orientales et des îles Papoues. On en connaît aujourd'hui quatre espèces, qui sont :

MÉGAPODE LA PEYROUSE, *megapodius La Peyrouse*, Quoy et Gaimard, *Zool. de l'Uranie*, pl. 33, p. 127; *sasségniat* dans la langue des habitans des îles Mariannes.

Ce mégapode paraît être le plus anciennement connu et être le *tavon* des Philippines. On ne le trouve plus dans l'archipel des Mariannes que dans la petite île de Tinian. On dit qu'autrefois il y était très commun, et élevé dans une sorte de demi-domesticité. Son plumage est roux, le bec noir, blanc au sommet; le cou nu, jaunâtre, et les tarses jaunes. Il a de longueur totale neuf pouces et demi.

MÉGAPODE FREYCINET, *megapodius Freycinet*, Quoy et Gaim., *Zool. de l'Uranie*, pl. 32, p. 125; Temm., pl. 220.

Cet oiseau est nommé *blévine* par les habitans de Guebé, et *mankirio* par les Papous, suivant MM. Quoy et Gaimard. Le nom que les naturels de Waigiou me donnèrent est *manesaqué*. Ce mégapode est très commun dans cette île, et il paraît que les habitans le prennent très aisément; car ils en apportaient beaucoup à bord, et nous les donnaient pour peu de chose. Leur chair est dure et coriace et n'a rien d'agréable.

Cet oiseau, de la taille d'une petite poule, est entièrement noir. La tête est revêtue de plumes rases; le bec est fauve, blanc au sommet; le cou est presque nu et noirâtre; les pieds fauves. Sa longueur totale est de treize pouces. Il se tient dans les lieux humides, vole peu, et en effleurant la terre. La femelle pond des œufs très gros, rougeâtres.

On le trouve à Banda, d'où l'a rapporté M. Reinwardt, à Guebé et à Waigiou, où MM. Quoy et Gaimard et moi l'avons observé.

MÉGAPODE A PIEDS ROUGES, *megapodius rubripes*, Temm., pl. 411.

Cette espèce a la taille de la précédente; mais elle s'en distingue par la couleur rouge de ses pieds et par les teintes de son plumage. Par ce dernier caractère elle se rapproche du mégapode Duperrey, dont elle diffère aussi par la couleur de ses pieds, et parce qu'elle n'a pas une huppe très fournie comme ce dernier. Le mégapode à pieds rouges a une partie de la gorge et des joues à demi nues. De petites plumes brunes, allongées, couvrent la tête et l'occiput; le cou, la partie supérieure du dos, la poitrine et tout le devant du corps sont d'un bleuâtre terne, ou couleur de plomb; les ailes et le dos ont une teinte olivâtre foncée; le croupion, l'abdomen, les côtés des cuisses et la queue sont roux marron; le bec est brun; les pieds sont d'un rouge vermillon,

et les ongles, à peu près droits ou très peu courbés, sont noirs. Sa longueur totale est de treize pouces. Apporté d'Amboine par M. Reinwardt.

Il paraît qu'il existe aux Célèbes un grand mégapode, que les habitans nomment *maleo*, et qui est encore inconnu.

Le *megapodius rubripes* enfouit ses œufs isolément sous le sable du rivage, et les recouvre parfois de débris de plantes.

MÉGAPODE DUPERREY, *megapodius Duperreyii*, Less. et Garn., *Zool. Coq.*, pl. 36; *mangoipe*, dans la langue des Papous.

*M. Capite cristato; collo, pectore, abdomineque griseis et ardoisiaceis; uropygio atro-rubente; cristâ, alis et dorso rufis; rostro pedibusque subalbidis.*

Le mégapode Duperrey est à peine de la grosseur d'une perdrix. Ses tarses sont moins élevés que dans les deux espèces précédentes. Il est aussi mieux proportionné dans ses formes. Sa longueur totale, du bout du bec à l'extrémité des ailes, qui sont plus longues que la queue, est d'un peu moins d'un pied. Les tarses sont forts, recouverts d'écailles et longs de vingt lignes; le doigt du milieu, y compris l'ongle, a 17 lignes: celui de derrière en a 14; et l'ongle postérieur, à lui seul, en a sept; le bec légèrement renflé vers son extrémité, long de huit lignes, est de couleur jaunâtre; les narines sont ovalaires, recouvertes d'une membrane garnie de très petites plumes rudimentaires; le tour des yeux est nu, mais moins que dans les deux autres espèces; le cou est très fourni de plumes; l'iris rougeâtre; une huppe très épaisse recouvre la tête; les plumes qui la composent se redressent vers l'occiput; les ailes sont concaves, plus longues d'un pouce que la queue, et terminées en pointe, dont la cinquième rémige est la plus allongée; queue ovalaire, pointue, très courte, composée de dix pennes petites; les jambes sont grisâtres, et emplumées jusqu'aux tarses; les ongles, légèrement courbes, aigus au sommet, planes inférieurement, sont bruns.

La huppe de notre mégapode Duperrey est de couleur brun-fauve; le cou, la gorge, le ventre et les parties latérales, sont d'un gris ardoisé; les plumes du dos et des couvertures des ailes sont larges et d'un brun roux jaunâtre assez vif; le croupion, le dessus de la queue, et les plumes anales, sont d'un rouge ocracé; les rémiges sont fauves en dehors, brunes en dedans, à tiges brun roux.

Le doigt du milieu est réuni au doigt interne par un rebord membraneux qui manque entre lui et l'externe.

En comparant notre mégapode au mœnure de la Nouvelle-Hollande, on ne peut se dispenser de reconnaître qu'il lie ce dernier genre aux gallinacés, en formant un passage très naturel. En effet, si on examine la place que les narines occupent, la forme générale du bec et des pieds, la nudité du tour des yeux, la membrane qui réunit les deux doigts externes, mais qui manque entre celui du milieu et l'interne (ce qui est l'opposé chez le mégapode), la même longueur des doigts entre eux, une analogie de forme dans les ongles, et la plus grande longueur du postérieur, la concavité et la petitesse des ailes, tous ces caractères, en effet, coïncident pour assurer ce passage, si on en excepte l'éclat extraordinaire et la forme luxueuse de la queue de la lyre ou mœnure, sans analogue, parmi les autres oiseaux. Le mégapode appartiendrait ainsi à un petit groupe naturel, les *lyriseri* de Vieillot, vingt-septième famille, dont le nom seulement, devenu impropre, serait à changer.

Le mégapode Duperrey habite les forêts ombreuses de la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour du havre de Doréry. Cet oiseau est craintif, court très vite dans les broussailles, à la manière des perdrix dans les blés, et pousse un petit gloussement. Il a été tué par M. Deblois de la Calande, dans une chasse que je fis avec cet officier; et, malgré qu'il soit rare, on en vit cependant plusieurs individus.

Nous n'observâmes le mégapode Freycinet (*megapodius Freycinetii*) que dans l'île de Waigiou. C'est



en vain que nous essayâmes d'en conserver en vie dans des cages : ces oiseaux mouraient bientôt. Leur chair est noire, très dure, et peu agréable à manger, quoique possédant un fumet que la cuisson développe. Les Papous nous en apportaient journellement à bord, et les nomment, ceux du havre d'Offack du moins, *manesaqué*.

CCLIX<sup>e</sup> Genre. ALECTHÉLIE, *alecthelia*, Less.

Les caractères du genre mégapode, établis par MM. Quoy et Gaimard dans la *Zoologie du Voyage autour du monde de l'Uranie*, sont en grande partie applicables au sous-genre *alecthelia* (de *alectoris*, gallinacé, poule, et de *helios*, soleil, équateur), que nous formons pour y placer un oiseau qui diffère des vrais mégapodes, ou tavons, par plusieurs traits distinctifs.

Les caractères essentiels du genre *alecthelia* sont :

Bec petit, comprimé, pointu, à mandibule supérieure prolongée, à mandibule inférieure un peu renflée et plus courte; narines à la base du bec, séparées par une arête étroite; tête et front abondamment recouverts de plumes jusqu'aux narines; tour des yeux garni de plumes courtes et serrées; le doigt interne des trois antérieures un peu plus court que les deux autres; membrane qui unit le doigt du milieu avec l'interne, presque nulle; queue nulle, sans aucune penne; toutes les plumes du corps, moins celles des ailes, composées de barbes lâches, ciliées très finement sur chaque tige. (*Lesson.*)

Une seule espèce provenant des Moluques orientales appartient à ce genre. C'est l'

ALECTHÉLIE DE D'URVILLE, *alecthelia Urvillii*, Less.,  
*Zool. de la Coq.*, pl. 37.

*Corpore, capite, dorso, abdomineque brunneo-fuli-*

*ginosis ; gulâ cinereâ ; alis rotundatis, brunneis, lineis fulvis intersectis ; rostro pedibusque griseo albidis.*

La longueur totale de cet oiseau, du bout du bec à l'extrémité des ailes, est de cinq pouces quatre lignes. Les tarses ont quatorze lignes, le doigt du milieu dix, celui de derrière huit, les ongles cinq, le bec six.

Ramassé dans ses formes, très recouvert de plumes lâches et peu serrées, l'alecthélie présente sur l'occiput un faisceau de plumes allongées, qui revêtent cette partie d'une manière très épaisse. La teinte générale de cet oiseau est brune, fuligineuse, plus foncée en dessus. Le ventre et la gorge sont d'un brun légèrement roussâtre; la gorge est cendrée; les ailes sont concaves, arrondies, à pennes entièrement brunes, les deuxième, troisième et quatrième étant égales; le dessus est brun, et parsemé de lignes en zigzag ou irrégulières, peu prononcées, d'un jaune roux; les rectrices de la queue sont remplacées par des plumes très lâches, composées de barbes très fines, hérissées chacune de barbules très ténues, très rapprochées, présentant beaucoup d'analogie avec celles du casoar (n° 6, pl. 67, *Atlas* de Péron), et qui, implantées dans le croupion de la même manière, ne composent la queue de cet oiseau que d'une touffe plumeuse. Nous remarquerons, à cet effet, que, comme au casoar, toutes les plumes de cet oiseau, moins celles des ailes, sont composées de tiges multiples, très grêles et très molles, et garnies de barbules égales et très fines, plumes qu'on pourrait appeler *multirachidées*.

Le bec est grisâtre, de même que les pieds; le doigt interne est un peu plus réuni à celui du milieu que l'externe; les ongles légèrement recourbés, aigus, convexes en dessus, concaves en dessous, sont bruns; iris rougeâtre.

Cette espèce, qui provient de l'île de Guebé, placée immédiatement sous l'équateur, est sans doute propre aux terres voisines, telles que la grande et belle île d'Halamira ou de Gilolo, si peu connue, et si peu étudiée par les naturalistes, de même que

toutes les terres de la domination des Hollandais aux Indes orientales.

Nous avons dédié cet oiseau à M. d'Urville, capitaine de frégate, botaniste instruit, connu par des travaux d'un grand mérite dans plusieurs expéditions. Cet officier distingué, chargé, par le gouvernement, d'explorer des régions très peu connues et entièrement nouvelles, est parti récemment sur la corvette l'*Astrolabe*, pour remplir cette importante mission.

---

## TABLEAU DU CINQUIÈME ORDRE.

Les ÉCHASSIERS, *grallatores*, Illig. ; *grallæ*, L.1<sup>re</sup> Famille. Les GRUSIDÉES ou les GRUES, Cuv.G. 260. Agami, *psophia*, L.261. Anthropoïde, *anthropoides*, Vieill.262. Grue, *grus*, Pallas.263. Cariama, Briss. ; *dicholophus*, Illig.2<sup>e</sup> Famille. Les ARDÉADÉES, Leach.264. Courliri, *aramus*, Vieill. ; *ardea*, L.265. Caurale, *eurypyga*, Illig. •266. Héron, *ardea*, L.267. Savacou, *cancroma*, L.268. Flammant, *phænicopterus*, L.269. Spatule, *plutalea*, L.270. Cigogne, *ciconia*, Briss. , L.271. Jabiru, *mycteria*, L.272. Ombrette, *scopus*, Briss. , L.273. Drome, *dromas*, Paykull.274. Anastome, *anastomus*, Illig.275. Tantale, *tantalus*, L.276. Ibis, *ibis*, Lacép. , Cuv.3<sup>e</sup> Famille. Les SCOLOPACIDÉES.277. Courlis, *numenius*, Briss.278. Chevalier, *totanus*, Bechst.279. Avocette, *recurvirostra*, L.280. Barge, *limosa*, Briss. , Bechst.281. Bécassine, *scolopax*, L.282. Bécasse, *rusticola*, Vieill.283. Rhynchée, *rhynchaea*, Cuv.284. Combattant, *machetes*, Cuv.285. Pélidne, *pelidna*, Cuv.

286. Phalarope , *phalaropus*, Briss.  
 287. Lobipède , *lobipes*, Cuv.  
 288. Bécasseau , *tringa*, L.  
 289. Corlieu , *phæopus*, Cuv.

4<sup>e</sup> Famille. Les RALLUSINÉES.

290. Jacana , *parra*, L.  
 291. Kamichi , *palamedea*, L.  
 292. Chaïa , *chauna*, Illig.  
 293. Glaréole , *glareola*, Briss.  
 294. Râle , *rallus*, L.  
 295. Crex , *crex*, Bechst.  
 296. Gallinule , *gallinula*, Briss.  
 297. Porphyrion , *porphyrio*, Briss.  
 298. Héliorne , *podoa*, Illig.  
 299. Foulque , *fulica*, Briss.

5<sup>e</sup> Famille. Les CHARADRIÉES , Leach.

300. Huîtrier , *ostralega*, Briss.  
 301. Maubèche , *calidris*, Illig.  
 302. Erolie , *erolia*, Vieill.  
 303. Coureur , *cursorius*, Lath.  
 304. Tournepierre , *strepilas*, Illig.  
 305. Squatarole , *squatarola*, Cuv.  
 306. Vanneau , *vanellus*, Briss.  
 307. Pluvian , *pluvianus*, Vieill.  
 308. Pluvier , *charadrius*, L.  
 309. Burhin , *burhinus*, Illig.  
 310. OEdicnème , *œdicnemus*, Cuv.  
 311. Echasse , *himantopus*, Briss.

6<sup>e</sup> Famille. Les CHIONISIDÉES.

312. Chionis , *chionis*, Forster.

## CINQUIÈME ORDRE.

Les ÉCHASSIERS, *grallatores*, Illig. ; *grallæ*, L.

Ce sont des oiseaux répandus sur les rivages ou dans les lieux humides de presque tout l'univers. On les distingue à leurs jambes généralement élevées et qui sont complètement dégarnies de plumes au-dessus du genou. Leur nourriture consiste principalement en vers, herbes et petits insectes marins ; leur livrée est beaucoup moins brillante que celle des autres oiseaux ; et, à l'exception de quelques espèces peu nombreuses, ornées de couleurs vives, elle est généralement terne et grise, ou blanche et variée de noir, ou blanche seule.

Nous suivrons dans l'ordre des genres l'arrangement de M. Vigors.

### I<sup>re</sup> Famille. Les GRUSIDÉES.

Bec gros, fort, le plus souvent tranchant sur ses bords, et aigu jusqu'à la pointe ; fosse nasale large, concave ; jambes écussonnées ; doigts médiocres, les externes peu palmés, et le pouce touchant à peine à terre.

#### CCLX<sup>e</sup> Genre. AGAMI, *psophia*, L.

Bec court, voûté, conique, courbé, un peu comprimé, fléchi à la pointe et plus long que la mandibule inférieure ; fosse nasale très étendue, large ; narines placées vers le milieu du bec, grandes, à demi fermées par une membrane nue ; tarses longs, grêles ; ailes courtes, concaves, les quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues ; queue très courte.

Ce genre ne renferme qu'une espèce de l'Amérique méridionale, qui est :

L'AGAMI, OU OISEAU TROMPETTE, *psophia crepitans*, L., enl. 169; *grus psophia*, Pallas, *Spicil. zool.*, 4<sup>e</sup> fasc., pl. 1; *perdix major brasiliensis*, Brisson, *Orn.* 1, p. 64; *avis-tibicen*, La Condamine.

L'oiseau trompette est le *mucucagua* de Pison (1), et l'*agami* de Marcgrave. Sa langue est cartilagineuse, aplatie, garnie de fibrilles au sommet. Les pieds sont robustes, nus jusqu'à la moitié des cuisses, tétradactyles; les ongles sont courts, obtus; les rémiges sont au nombre de vingt; elles sont larges et noires; la queue est très courte, noire, ayant douze rectrices; les plumes de la tête sont douces; la couleur du plumage est généralement noire, excepté les parties supérieures qui sont d'un bleu noir très brillant et métallisé, les grandes couvertures sont d'un cendré plombé, et les inter-scapulaires de couleur ferrugineuse; le bec est d'un jaunâtre brun ou verdâtre; les pieds sont fauves et l'iris d'un fauve jaunâtre.

Pallas, en faisant l'anatomie du *psophia*, a trouvé les particularités suivantes: l'œsophage, jusqu'au gésier, était dilaté, épais, musculeux et garni de rides longitudinales et de glandes nombreuses; le gésier, plus mou et moins robuste que celui des gallinacés, était très rugueux intérieurement et incrusté de callosités jaunes; les intestins étaient amples, courts, longs à peine de deux pieds. On distinguait deux cœcums à peine longs de trois pouces. Le foie était grand, à deux lobes, les lobes longitudinaux enveloppés dans une poche membraneuse lâche; la vésicule du fiel, de la grosseur d'une noix, occupait l'intervalle de deux lobes, etc.

L'agami est docile, et se familiarise aisément; il suit la personne qui le nourrit, comme un chien, et sa chair est délicate. Son nom d'*oiseau trompette* lui vient d'un bruit sourd et rauque qu'il fait entendre.

Il est commun à la Guyane.

(1) Le *mucucagua* de Marcgrave est un tinamou.

CCLXI° Genre. ANTHROPOÏDE, *anthropoides*, Vieill. ; *ardea*, Lin. ; *balearica*, Briss.

Bec à peine plus long que la tête, entier, sillonné en dessus ; tête totalement emplumée ou nue seulement sur les tempes. (*Vieillot.*)

(*Anthropoides*, qui singe les gestes de l'homme.)

M. Vieillot a séparé sous ce nom des grues proprement dites : L'OISEAU ROYAL, OU GRUE COURONNÉE, *ardea pavonia*, L., enl. 265, et la DEMOISELLE DE NUMIDIE, *ardea virgo*, L., enl. 241, l'une et l'autre d'Afrique, et très remarquables par leur plumage et par leurs singulières contorsions quand elles marchent.

ANTHROPOÏDE DE STANLEY, *anthropoides Stanleyanus*, Vigors, *Zool. journ.* VI, p. 234, pl. 8.

Cette belle espèce, nouvellement décrite, est d'un gris bleuâtre ; le vertex est blanchâtre ; une bandelette fauve se dessine derrière l'œil ; les épaules et le sommet des rémiges, ainsi que la queue, sont d'un fauve noir ; le bec est d'un rouge pâle ; la tête est forte, revêtue de plumes molles ; les plumes de la queue, des rémiges, des scapulaires et de la poitrine, sont terminées en pointe aiguë ; l'iris est d'un brun châtain ; la longueur du corps est de trois pieds et celle de la queue de neuf pouces ; les tarses ont huit pouces et sont noirs.

Cet oiseau habite les Indes orientales, et a beaucoup de rapport avec la demoiselle (*anthropoides virgo*, Vieill.), dont il diffère par plusieurs dispositions dans les teintes et dans la forme des plumes.

CCLXII° Genre. GRUE, *grus*, Pallas ; *ardea*, L.

Bec très long (plus long que la tête), sillonné sur les côtés de sa partie supérieure, entier, ou dentelé sur les bords ; tête chauve ou emplumée ; la troisième rémige la plus longue. (*Vieillot.*)



Les grues sont des oiseaux voyageurs qui sont de passage périodique dans les régions qu'ils habitent. On n'en connaît qu'une espèce en Europe, qui niche dans le nord et qui vient dans les climats tempérés dans l'hiver; elles vivent d'herbes, de grains, de petits vers, de rainettes et de mollusques. La trachée du mâle, chez la plupart des espèces, fait des circonvolutions sur le sternum. La mue n'a lieu qu'une fois l'an, et la livrée des sexes ne diffère point.

La seule espèce d'Europe est la GRUE CENDRÉE, *grus cinerea*, Bechst.; *ardea grus*, L., enl. 769, qui se tient de préférence dans les plaines marécageuses. Les grues sont les *oiseaux de Scythie* des anciens.

Les grues étrangères sont :

La GRUE BLANCHE, *grus Americana*, Vieill., enl. 889;

La GRUE BRUNE, *grus fusca*, Vieill.; *ardea canadensis*, Lath. Edw. 133.

La GRUE A COLLIER, *grus torquata*, Vieill., enl. 865.

La GRUE CARONCULÉE, *ardea carunculata*, Gm.

CCLXIII<sup>e</sup> Genre. CARIAMA, *dicholophus*, Illig.; *microdactylus*, Geoff.-St.-Hilaire; *lophorhynchus*, Vieill.; *palamedea*, L.

Bec plus long que la tête, convexe, gros, fort, voûté, fendu jusque sous les yeux, déprimé à sa base, comprimé à la pointe, qui est courbée et même crochue; fosse nasale grande; narines placées vers le milieu du bec, nues, ouvertes par devant; fosse nasale couverte par une membrane en partie garnie de plumes; pieds longs, grêles; tibia nu sur les deux tiers de sa longueur; doigts très courts, gros, les antérieurs unis à la base par une membrane; le pouce articulé sur le tarse et ne touchant point la terre; ongles courts et forts; ailes médiocres, arrondies, point armées; la première rémige très courte, les cinquième, sixième et septième les plus longues. (*Temminck.*)

*Caractères donnés par M. Vieillot.*

Bec plus long que la tête, arrondi à la base et garni d'un faisceau de plumes longues, roides et décomposées, crochu à la pointe; doigts antérieurs unis à l'origine par une membrane; pouce élevé de terre.

On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, qui habite les lieux montueux, secs et éloignés des eaux de l'Amérique méridionale: elle vit d'insectes orthoptères et de reptiles; elle court vite, mais elle vole peu. C'est le

CARIAMA DE MARCGRAVE, *dicholophus cristatus*, Illiger, Temm., pl. 237 (mâle adulte), le *seriema huppé*, Wied, *Act. leop. cur.*, t. II, p. 323, avec figure; Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIII, p. 362, pl. 26; *palamedea cristata*, Gm.

Le cariamama est le *saria* des Guaranis du Paraguay, suivant d'Azara; le *cariamama*, ou *sariamama*, des colons portugais du Brésil; et le *seriema* des indigènes, suivant le prince de Wied. C'est un oiseau, long de trente à trente-deux pouces, dont les tarses sont assez grêles et le tour des yeux nu et bleuâtre. Une huppe de plumes décomposées et droites surmonte le front. Tout le plumage est d'un grisâtre roux vermiculé très finement de brun; les ailes sont courtes; la queue assez longue et arrondie, traversée vers son extrémité et en dessous, d'une large bande noire; les tarses sont jaunes; l'iris est de cette dernière couleur.

Le cariamama vit dans les plaines montueuses, sur les bords des forêts, dans les bois éclaircis, où il cherche les lézards, les petits serpens, les insectes en larves, dont il fait sa proie. Ses mœurs sont très farouches, et le moindre bruit l'effraye; sa démarche est circonspecte et craintive; sa voix est forte et sonore; sa course rapide, son vol lourd et peu étendu; lorsqu'il est vivement poursuivi, il se blottit

contre terre ou dans un buisson. La femelle fait son nid avec des branches sèches, enduites de fiente de vache, et y pond deux œufs blancs; les jeunes sont promptement en état de courir.

Ces oiseaux sont très communs dans tout le Brésil, où on les élève en domesticité, et au Paraguay.

II<sup>e</sup> Famille. Les ARDÉADÉES, Leach. ; les *herons*, Cuv.

Corps gros ; cou allongé ; tarses longs , nus jusqu'à moitié des jambes ; bec de forme très variable ; trois doigts devant et un derrière.

CCLXIV<sup>e</sup> Genre. COURLIRI, *aramus*, Vieill. ; *grus*, Cuv. ; *ardea*, L. , COURLAN.

Bec très fendu , comprimé latéralement ; mandibule supérieure un peu sillonnée , courbée vers le bout , inférieure un peu anguleuse en dessous ; fosse nasale linéaire ; narines percées de part en part ; doigts totalement séparés ; ongle intermédiaire dilaté , entier ; ailes médiocres ; troisième rémige la plus longue. (*Vieillot.*)

Ce genre n'a qu'une seule espèce d'Amérique, que l'on nomme

COURLAN , OU COURLIRI, *ardea scolopacea* , L. , enl. 848.

C'est un oiseau qui a les mœurs et les formes des hérons , et qui a le cou brun roux flammé de blanc, et le reste du corps brun fuligineux. Le bec est rosé à sa base et plombé à l'extrémité ; les tarses sont bleuâtres. Cet oiseau a été décrit par divers auteurs sous plusieurs noms et entre autres sous ceux de *rallus giganteus*, Ch. Bonap. ; *aramus scolopaceus*, Vieillot ; *scolopax guarauna*, L. , Gm. ; *rallus guarauna*, Illig. ? *aramus carau*, Vieill.

CCLXV<sup>e</sup> Genre. CAURALE, *euryppyga*, Illig. ; *helias*, Vieill. ; *ardea*, L. ; *scolopax*, Lath. ; CURALE, Temm.

Bec un peu épais , plus long que la tête , droit , presque rond , acuminé , pointu ; mandibule supérieure cannelée sur les côtés , fléchie et échan-

crée vers le bout ; sillon nasal très profond , occupant les deux tiers de la mandibule supérieure ; narines basales , linéaires , longues ; pieds grêles , allongés ; doigts externes unis par une membrane ; pouce ne portant à terre que sur le bout ; ailes amples ; les deux premières rémiges plus courtes que la troisième , qui est la plus longue ; queue très longue , égale.

Ce genre ne renferme qu'une espèce de l'Amérique méridionale , commune à la Guyane , où elle est connue sous le nom d'*oiseau du soleil* , ou de *petit paon des roses*. C'est l'*ardea helias* de Linné , figuré pl. 782 des enluminures de Buffon , sous le nom de *caural* , de Cayenne. Charmant oiseau à cou grêle , à plumage bariolé de gris , de roux , par lignes vermiculées imitant les teintes de certains papillons de nuit.

#### CCLXVI<sup>e</sup> Genre. HÉRON , *ardea*, L.

Bec robuste , droit , ou un peu courbé , très fendu , finement dentelé chez la plupart , comprimé , acuminé , aigu ; mandibule supérieure sillonnée , ordinairement échancrée vers le bout ; jambes ou demi-nues , ou emplumées jusqu'à la tarse ; ongle intermédiaire dilaté et pectiné sur le bord interne ; doigts extérieurs unis à la base par une membrane ; pouce et doigt interne réunis à la base ; deuxième et troisième rémiges les plus longues. (*Vieillot.*)

Les hérons sont répandus dans les lieux humides , sur les bords des fleuves et de la mer , dans presque toutes les contrées du globe. Ce sont des oiseaux à habitudes tristes et solitaires , qui vivent de poissons , qu'ils guettent avec une grande patience ; ils nichent réunis par troupes. Lorsqu'ils volent , leur cou est replié et la tête est appuyée sur le sternum , de sorte que le bec est en ligne droite ; leurs jambes

sont rejetées en arrière, et droites. Leur mue n'a lieu qu'une fois l'année; ils voyagent dans quelques contrées, suivant les saisons. Les huppés et les ornemens accessoires ne poussent que tard chez les adultes.

Tous les hérons forment une famille très naturelle que l'on a cherché cependant à grouper par petites tribus; ainsi on nomme *hérons proprement dits* ceux dont le cou grêle est garni à sa partie inférieure de plumes lâches; *crabiers*, ceux de petite taille dont les tarsi sont plus courts; *aigrettes*, les espèces qui ont dans certain temps, au bas du dos, des plumes longues et effilées; *butors*, les hérons dont les plumes du cou sont très lâches et peu serrées; enfin, *bihoreaux*, les oiseaux qui, voisins des butors, ont de longues plumes grêles implantées sur l'occiput, où elles forment une sorte de huppe retombante.

Les espèces d'Europe sont :

Le HÉRON CENDRÉ, *ardea cinerea*, Lath.; *ardea major* et *cinerea*, Gm., enl. 755 et 787.

Le HÉRON POURPRÉ, *ardea purpurea*, L.; *ardea botaureus*, Gm., Lath. enl. 788.

L'AIGRETTE, *ardea egretta*, L.; la GRANDE AIGRETTE, Buffon, enl. 925 et 886.

La GARZETTE, *ardea garzetta*, L.

Le BIHOREAU A MANTEAU NOIR, *ardea nycticorax*, L., enl. 758, 939 et 759 (femelle), que nous avons retrouvé aux îles Malouines.

Le GRAND BUTOR, *ardea stellaris*, L., enl. 789.

Le CRABIER, *ardea ralloides*, Scopoli, Temm.; le CRABIER DE MAHON, enl. 348; et le petit butor, *ardea erythropus*, Gm.

Le BLONGIOS, *ardea minuta*, L., enl. 323.

Parmi les espèces étrangères, nous citerons :

Le HÉRON AGAMI DE CAYENNE, *ardea agami*, L., Buff., enl. 859 (adulte), et 858 (jeune âge).

Ce héron, supérieurement figuré dans le troisième cahier du *Règne animal* de M. Griffith, est géné-

ralement d'un beau bleu sur le corps et d'un roux vif sur le cou et en dessous; la poitrine et le devant du cou sont garnis de plumes bleues vermiculées et contournées; une huppe épaisse de longues plumes qui retombent jusque sur le dos, part du sommet de la tête et recouvre l'occiput; les couvertures moyennes sont aussi prolongées en longues plumes qui dépassent la queue chez les individus complètement adultes.

Cette belle espèce habite la Guyane.

Nous ne connaissons point le héron décrit par M. Charles Bonaparte sous le nom de

*Ardea Pealii*, Ch. Bonap.

Une huppe, plumage d'un blanc de neige; le bec, couleur de chair; les cuisses noires; les doigts jaunes en dessous; les tarsi ayant plus de cinq pouces de longueur. Le jeune âge n'a point de huppe.

Habite la Floride; se rapproche beaucoup de l'*ardea candidissima* de Gmelin, et surtout de l'*ardea garzetta* d'Europe.

M. Temminck a figuré une espèce, qui est :

Le HÉRON FLUTE DU SOLEIL, *ardea sibilatrix*, Temm., pl. 271; Azara, Paraguay, t. II, sp. 356.

Cet oiseau paraît être nommé *curahireminhi* par les Guaranis, et ce nom signifie *flûte du soleil*, par analogie avec le cri doux et mélancolique que ce héron pousse de temps en temps. Il vit solitaire ou par paires dans les pampas du Paraguay, où il n'est pas rare, et au Brésil. Il a de longueur totale vingt à vingt-deux pouces; son bec est noir à la pointe et rouge dans le reste de son étendue; la calotte, terminée par une huppe, est noire; les joues rousses; la gorge et le devant du cou blancs; le cou jaunâtre; le dos ardoisé; les moyennes couvertures jaunes, flammées de brun; le ventre et la queue blancs; les pieds noirs.

M. Horsfield décrit (*Trans. Soc. Linn.*, t. XIII, p. 189), dans son *Catalogue des oiseaux de Java*, les cinq espèces suivantes :

*Ardea affinis.*

Plumage blanc, une huppe; le cou en devant, les plumes allongées, d'un fauve châtain; huppe soyeuse; plumes dorsales filiformes; bec jaune, pieds noirâtres. C'est le *kuntil-chilik* des Javanais.

*Ardea speciosa.*

Longueur, dix-huit pouces; huppe blanche; dos noir; cou jaunâtre en dessus, fauve en dessous; la huppe est formée de quatre plumes linéaires allongées, retombantes, dont deux sont plus longues; les plumes du bas du cou sont filiformes, très longues et pendantes; le bec est blanchâtre à sa base et noir à la pointe; les cuisses sont couleur de chair. C'est le *blekko-ireng* des Javanais.

*Ardea lepida.*

Longueur, quinze pouces; de couleur isabelle pâle, plus foncée sur le dos, plus claire en dessous; une huppe, les rémiges et les rectrices noires; le derrière du cou, les joues marron roux; les plumes de la poitrine fauves, foncées, bordées de jaune.

*Ardea nebulosa.*

D'un ferrugineux métallique en dessus et d'un jaune nébuleux sale, avec des lignes transversales; le dessous est d'un châtain plus clair sur le cou, et rayé longitudinalement de fauve; occiput noirâtre; queue et rémiges marron. Longueur, quatorze pouces.

*Ardea Javanica.*

Longueur, onze pouces; huppe bleuâtre; occiput, ailes et queue d'un olivâtre brillant de reflets métalliques; rémiges noires à leur sommet; plumes dorsales, linéaires, très longues, variées de cuivre et de blanchâtre; base de la mandibule inférieure blanche; une tache noire s'étendant du bec jusqu'à l'œil; poitrine d'un blanc pur; cuisses d'un brun rougeâtre. C'est le *upi-upian* des Javanais. Suivant



sir Raffles, c'est le *burong puchong* des habitans de Sumatra.

M. Raffles, dans son *Catalogue descriptif d'une collection faite à Sumatra*, mentionne plusieurs espèces d'*ardea* nouvelles, qui sont :

*Ardea Sumatrana.*

Héron ayant une large huppe avec un long cou grêle et un bec long, d'un gris bleuâtre, varié de ferrugineux, ayant le dos blanc.

*Ardea melanolopha.*

Cou plus court que le précédent; plumage marron, taché de noir; queue et huppe noires; bec court; ventre tacheté de blanc, de brun et de noir; taille d'environ dix-huit pouces.

*Ardea picta.*

Seize pouces de longueur; d'un brun foncé tirant sur le noir, mêlé à du blanc et du fauve; jambes et bec courts: ce dernier robuste et grisâtre. C'est le *puchong udang* des habitans de Sumatra.

CCLXVII<sup>e</sup> Genre. SAVACOU, *cancroma*, L.; *cochlearius*, Brisson; *cancrofagus*, Barrère.

Bec ovalaire, plus long que la tête, très déprimé, beaucoup plus large que haut, tranchant, dilaté vers son milieu, à bords saillans, caréné en dessus; mandibule supérieure en forme de cuiller et terminée par un crochet, marquée latéralement d'un sillon; mandibule inférieure droite, plate, membraneuse au centre, terminée en pointe aiguë; narines obliques longitudinales, fermées; ailes médiocres; la première rémige courte; les deuxième à cinquième les plus longues.

Ce genre ne renferme qu'une espèce qui vit dans les savannes noyées de l'Amérique méridionale, et qui est surtout commune à la Guyane. C'est le

SAVACOU BEC-EN-GUILLER, *cancroma cochlearia*, L., enl. 869 (jeune mâle) et 38 (femelle); *cancro-fagus major*, Barrère, *fr. æquin.*, p. 128.

Gros comme une poule, à front et haut du cou et de la poitrine blancs, à tête surmontée d'une longue huppe noire retombante, à dos et bas-ventre d'un roux plus ou moins vif : le bec noir et les pieds bruns. La femelle a la calotte noire sans longue huppe, le dos et le ventre roux, les ailes grises, le front et le reste du plumage blanc, le bec et les pieds bruns.

Le savacou se tient sur les arbres, le long des rivières, où il vit de poissons et non de crabes, ainsi que l'indique son nom ; ses habitudes paraissent être assez analogues à celles du héron, et être tristes et solitaires. Barrère en reconnaît deux espèces, et dit, *France équinoxiale*, p. 128, que les Créoles lui donnent le nom de *crabier*, parce qu'il vit de ces crustacés, et qu'il fait son nid dans la terre, et le plus souvent le long des criques. Il ajoute, en parlant de la deuxième espèce, que c'est le *tamatia* de Marcgrave, et qu'on le nomme à Cayenne *saouakou des bois*.

CCLXVIII<sup>e</sup> Genre. FLAMMANT, *phœnicopterus*, Linn.

Bec gros, fort, cellulaire, plus haut que large, denté, conique vers la pointe ; mandibule à dos aplati, courbée et comme brisée vers le milieu, trigone à la base, fléchie vers le bout ; mandibule inférieure plus large que la supérieure, ovale, canaliculée en dedans, dentelée en lames ; narines linéaires ; pieds très longs, à ongles courts et plats ; première et deuxième rémiges les plus longues.

On ne connaissait, il y a quelques années, que le flammant ordinaire, qu'on trouve aussi-bien en Europe que sur les rivages de l'Afrique et de l'Asie.

C'est un grand et bel oiseau remarquable par son plumage blanc teinté de rose et ses ailes couleur de feu : aussi les divers noms qu'il porte indiquent-ils cette particularité. C'est le FLAMMANT, *phœnicopterus ruber*, L., enl. 63, nommé *flamingo* par tous les peuples du Midi.

Le flammant habite plus particulièrement les régions chaudes de l'Afrique et de l'Asie. Il est assez abondant, dit M. Temminck, en Calabre, en Sicile et en Sardaigne, il se tient dans les marais et les lagunes, et souvent il avance jusqu'en Provence. Il se nourrit de coquillages, d'insectes, de mollusques et de frai de poisson. Il niche sur les plages, et la femelle construit son nid en forme de cylindre pyramidal, dont le sommet est creux pour recevoir ses œufs; ceux-ci sont au nombre de deux, de forme oblongue et d'un blanc pur.

M. Temminck admet dans ses planches coloriées que le flammant d'Amérique, décrit par Wilson, n'est pas le même que celui d'Europe, et il propose de lui laisser le nom de *phœnicopterus ruber*, et d'appeler ce dernier *phœnicopterus antiquorum*. Mais dans tous les cas il serait plus convenable de restituer au phœnicoptère américain le nom que lui imposa Molina dans son *Histoire naturelle du Chili*, qui le nomme *phœnicopterus Chilensis, ruber, remigibus albis*, qui vivrait dans presque toute l'Amérique chaude et tempérée, et que Wilson a figuré pl. 66, sous le nom de *phœnicopterus ruber*.

Nous croyons devoir donner quelques renseignements sur les mœurs des flammans américains; ils sont tirés de Dampier, le plus exact des voyageurs; il les nomme *flamingos*. (*Nouveau Voyage autour du Monde*, 3<sup>e</sup> édit., Amst. 1711, 5 vol. in-12. tom. 1, p. 78.)

« Les flammans, *flamingos*, aiment à être en troupe, et cherchent leur vie dans les baies, dans les viviers, et autres lieux où il y a peu d'eau. Ils sont extrêmement sauvages, et il est bien difficile de les tuer. Ils font leur nid dans les marais où il y a beaucoup de boue, qu'ils amoncellent avec leurs

pates, et en font de petites hauteurs qui ressemblent à de petites îles et qui paraissent hors de l'eau. Ils font le fondement de ces éminences large, et le conduisent toujours en diminuant jusqu'au sommet, où ils laissent un petit trou pour pondre. Quand ils pondent ou qu'ils couvent, ils se tiennent debout, non sur l'éminence, mais tout auprès, les jambes, à terre et dans l'eau, se reposant contre leur monceau de terre, et couvrant leur nid de leur queue. Ils ont les jambes fort longues, et comme ils font leurs nids à terre, ils ne peuvent, sans endommager leurs œufs ou leurs petits, avoir les jambes dans leur nid, ni s'asseoir dessus, ni s'appuyer tout le corps qu'à la faveur de cet admirable instinct que la nature leur a donné. Ils ne pondent jamais que deux œufs, et rarement moins. La chair des jeunes et des vieux est maigre et noire, et néanmoins très-bonne à manger. Un plat de langues de *flamingos* est un plat à servir à la table d'un prince. »

M. Vieillot a ajouté à l'espèce connue une petite qu'il nomme :

PETIT PHOENICOPTÈRE, *phoenicopterus parvus*, Vieill.  
(*Anal., élém. d'Ornith.*, note Q.)

Il le décrit ainsi : Rouge; rectrices supérieures à bandes rouges et noires; rémiges et rectrices de cette dernière couleur; bec et pieds rouges.

Habite l'Afrique.

M. Temminck a figuré et décrit de nouveau cette espèce sous le nom de :

FLAMMANT PYGMÉ, *phoenicopterus minor*, Vieill.,  
*Gal. mus.* pl. 273; Temm., pl. 419.

Ce pygmé a à peu près trois pieds de longueur. Les principales différences qu'il présente d'avec l'espèce d'Europe ou même d'Amérique, se font remarquer dans le bec. La mandibule inférieure de celui-ci est très haute, fortement arquée, et reçoit, dans l'espace qui sépare ses parois, toute la mandibule supérieure qu'elle cache totalement, de ma-

nière que les bords supérieurs de l'inférieure s'élèvent à la hauteur de la surface plane de la supérieure.

Le plumage de l'adulte est d'un rose pur sans aucune tache ni raie : la tête, le cou, le dos et toutes les parties inférieures sont de cette belle teinte rose : les grandes couvertures des ailes et de la queue ont des teintes beaucoup plus vives ; l'aile est d'un pourpre brillant encadré par un rebord d'un rose vif ; le milieu de la mandibule inférieure est rouge orange ; la pointe est noire ; les doigts, les tarses et la membrane interdigitale sont d'un beau rouge.

Ce flamman habite l'Afrique, au Sénégal et aussi au cap de Bonne-Espérance.

CCLXIX<sup>e</sup> Genre. SPATULE, *platalea*, L. ;  
 PALLETTE, *platea*, Briss.

Bec long, très aplati, dilaté à son extrémité, en forme de spatule ; les deux mandibules très minces et très plates, la supérieure sillonnée en travers à sa base et cannelée ; narines oblongues et ouvertes ; tête et face en partie nues ; ailes médiocres ; première et deuxième rémiges presque égales, les plus longues.

Les spatules vivent en société dans les marais, sur les bords de la mer et des fleuves, où elles recherchent les petits poissons, les petits animaux aquatiques et marins, qu'elles éparpillent dans le limon. Elles nichent dans les arbres ou dans les joncs. Leur mue n'a lieu qu'une fois l'an, et les jeunes ne prennent leur livrée complète que vers la troisième année. Ce genre renferme trois espèces authentiques. Quant à la *platalea pygmæa*, on en a fait un genre à part que Nilsson a nommé *eury-norhynchus*, en donnant à l'espèce le nom trivial de *griseus*. Cet oiseau nous semble être le tyran bec en cuiller.

Les espèces de spatules sont :

La SPATULE BLANCHE , *platalea leucorodia* , L. ,  
enl. 405.

Qui vit en Europe.

La SPATULE ROSE , *platalea aiäia* , Lath. , enl. 165.

Qui habite toute l'Amérique méridionale.

La SPATULE DES PHILIPPINES ,

Décrite par Sonnerat dans son Voyage , pl. 51 et  
52 , qui l'aurait trouvée à Manille.

CCLXX. Genre. CIGOGNE , *ciconia* , Briss. , Cuv. ;  
*ardea* , L. ; *ciconia* et *mycteria* , Temm.

Bec long , fort , uni , cylindrique , entier , comprimé , pointu ; mandibule supérieure à sillons oblitérés ; mandibule inférieure se recourbant un peu vers en haut ; narines longitudinales ; tour des yeux nu , et quelquefois la face et une partie du cou ; pieds longs , les doigts antérieurs unis à la base par une membrane ; ongle intermédiaire entier ; ailes médiocres , troisième , quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Les cigognes vivent dans les marais , et se nourrissent de reptiles , de batraciens surtout , de poissons , de mammifères rongeurs , et même de jeunes oiseaux. Leur mue a lieu en automne. Les espèces d'Europe sont :

La CIGOGNE BLANCHE , *ciconia alba* , Belon et Brisson ,  
Temm. , *Man.* , t. 2. p. 560 ; *ardea ciconia* , Gm.  
Buff. , enl. 866.

Habite les villes et les villages , les maisons , les tours , et qui émigre chaque année. Sa ponte est de trois œufs blancs teintés d'ocre.

La CIGOGNE NOIRE, *ciconia nigra*, Belon, Bechst., Temm., *Man.*, t. II, p. 562; *ciconia fusca*, Brisson, Buff., enl. 399.

Habite plus particulièrement en Hongrie, en Pologne, en Turquie, et pond deux ou trois œufs d'un blanc sale nuancés de verdâtre ou tachés de brun.

La CIGOGNE MAGUARI, *ciconia maguari*, Temm., *Man.*, t. II, p. 563; *ciconia Americana*, Briss.

Qui fait le passage du genre *ciconia* au genre *mycteria*, par son bec légèrement courbé en haut. C'est un oiseau de l'Amérique, et qui parfois s'est avancé en Europe et même jusqu'en France; d'Azara le nomme *bagueri*.

Parmi les espèces étrangères on doit citer :

La CIGOGNE MARABOU, *ciconia marabou*, Temm., pl. 300.

Cette espèce est des Indes et des îles malaisiennes, et n'a rien de commun avec l'espèce du Sénégal et d'Afrique, qui fournit les plumes dites de *marabou*, dont les dames se servent pour parure. Il sera nécessaire de lui restituer son nom d'*argala*, donné par Latham; c'est aussi l'*ardea dubia* de Gm.

La CIGOGNE ARGALA, *ciconia argala*, Temm., pl. 301.

Qui est la vraie cigogne marabou du Sénégal et d'Afrique. C'est une espèce vorace et carnivore, très commune dans l'intérieur de l'Afrique où elle vit près des grands villages de nègres, en compagnie avec les vautours. Les habitans, suivant le major Denham, la protègent à cause des services qu'elle leur rend en détruisant les petits animaux et en dévorant les charognes qui les entourent.

La CIGOGNE CHEVELUE, *ciconia capillata*, Temm., pl. 312; *ciconia javanica*, Horsf., *Linn. Trans.*, t. XIII, p. 188.

Habite Java et Sumatra.

La CIGOGNE VIOLETTE, *ciconia leucocephala*, Temm.; *ardea leucocephala*, Gm.; le *sandang-lawe* des Javanais; *héron de la côte de Coromandel*, Buff., enl. 906.

Qu'on trouve dans l'Inde, à Java, à Sumatra, et, dit-on, dans l'Afrique septentrionale.

La CIGOGNE ABDIMI, *ciconia abdimii*, Lichst., *Cat. Berlin*, n° 785; Temm., pl. col.

Habite l'Égypte et les côtes occidentales d'Afrique.

M. Horsfield a décrit, dans les *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*, t. XIII, p. 188, une espèce de cigogne qu'il nomme :

*Ciconia Javanica*, Horsf.

Cet oiseau, au dire de M. Horsfield, se rapproche de l'*ardea argala* de Latham, dont il diffère toutefois. C'est le *bangu* des Javanais. Cette cigogne a cinq pieds de longueur, un bec long de onze pouces, le plumage noir, teinté d'olivâtre brillant en dessus, blanchâtre en dessous; la tête est nue, et le cou, à demi dénudé, est revêtu de poils épars; une large bande brun lustré traverse les ailes.

CCLXXI. Genre. JABIRU, *mycteria*, L., Gm.; Lath., Cuv., Vieill.; *ciconia*, Temm.

Bec longicône, lisse, robuste, comprimé, pointu; mandibule supérieure trigone, droite; l'inférieure plus épaisse, retroussée; tête et cou plus ou moins dénués de plumes; doigts antérieurs unis à la base par une membrane. (*Vieillot.*)

(De *μυκτήρ*, nez, trompe.)

Les jabirus diffèrent très peu des cigognes; ils en ont tous les caractères et même les mœurs: seulement ce qui les en distingue est le renflement vers en haut de la mandibule inférieure.



Le type de ce genre est :

Le JABIRU DE CAYENNE, *mycteria Americana*, L.,  
enl. 817.

Habite l'Amérique méridionale.

On doit y ajouter :

Le JABIRU DU SÉNÉGAL, *mycteria Senegalensis*,  
Lath.

Qui habite les côtes occidentales d'Afrique, et que M. Temminck nomme CIGOGNE BEC-SELLE, *ciconia ephippiorhyncha*, nom barbare, difficile à prononcer et à orthographier.

Le JABIRU AUSTRAL, *mycteria australis*, Lath.,  
pl. 138.

Habite l'Océanie.

CCLXXII<sup>e</sup> Genre. OMBRETTE, *scopus*, Briss.

Bec très comprimé, mou, caréné dessus et dessous; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, courbée à la pointe; l'inférieure plus étroite vers le bout, un peu tronquée; narines linéaires très longues, à demi occluses; doigts antérieurs unis à la base par une membrane; troisième et quatrième rémiges les plus longues.

(*Scopus*, de *σκωπός*, terre d'ombre, par rapport à la couleur de son plumage.)

Ce genre ne renferme qu'une espèce d'Afrique, dont les mœurs sont entièrement inconnues. C'est l'OMBRETTE DU SÉNÉGAL, *scopus umbretta*, L., enl. 796, de la grosseur d'une cornille, à tête huppée chez le mâle, à plumage d'un brun fuligineux, dont les mœurs sont inconnues.

CCLXXIII<sup>e</sup> Genre. DROME, *dromas*, Paykull,  
Temm.

Bec plus long que la tête, comprimé, droit,

très fort, déprimé ; base inférieure fortement évasée ; arête vers la pointe faiblement inclinée , celle-ci aiguë et sans échancrure ; mandibule inférieure conique , formant arête en dessous , où elle est terminée par un talon très marqué placé au-dessous des fosses nasales ; narines à fosse nasale très grande , couverte de côté et en dessous par une membrane , l'orifice percé de part en part ; pieds longs , grêles ; tarse comprimé ; trois doigts devant , un derrière , articulés sur le même plan ; le postérieur long et libre , les trois de devant réunis jusqu'à la dernière articulation par une membrane très fortement découpée ; ongles oblongs , déprimés ; ailes médiocres , pointues , la première et la deuxième rémiges les plus longues. (*Temminck.*)

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce qui paraît avoir été primitivement découverte par Salt (vol. 1 , p. 232) , sur les bords de la mer Rouge. C'est un oiseau qui joint au bec des œdicnèmes , ou mieux des sternes , les jambes de l'ombrette et le plumage , et quelque chose dans le port de l'avocette.

**DROME ARDÉOLE**, *dromas ardeola*, Paykull, *Actes de l'Académie de Suède*, 1805, pl. 8, p. 188 ; Temm., pl. 362 ; *erodia amphilensis*, Salt, *Voy. en Abyss.*, app. t. II, p. 371 ; Dupont, *Ann. Sc. nat.*, octob. 1826, p. 184, pl. 45.

Le drome adulte a tout le plumage d'un blanc parfait , que M. Temminck suppose teinté de rose dans le vivant. Les jeunes ont plus ou moins de cendré ; la tête est recouverte de plumes d'un blanc pur , ainsi que le cou , les scapulaires , les couvertures des ailes , le croupion , la queue et toutes les parties inférieures. Sur le milieu du dos se dessine une plaque de forme conique qui part de la nuque , et qui est d'un noir lustré à reflets chez le mâle et

d'un noir mat chez la femelle. Quelques unes des plumes secondaires sont noires ou noirâtres extérieurement et blanches à leur base et sur les barbes intérieures. Les rémiges sont terminées de noir, et leurs baguettes sont blanches. La queue est rectiligne; le bec est noir, les pieds *ceutrés*. Les jambes sont grêles et un peu comprimées. La membrane des doigts est très découpée. Cet oiseau a de longueur totale quatorze à quinze pouces; il vit sur le bord de la mer Rouge et sur les côtés du continent de l'Inde, notamment au Bengale.

CCLXXIV<sup>e</sup> Genre. ANASTOME, *hians*, Lacép.,  
BEC-OUVERT, *anastomus*, Illig; *ardea*, L., Gm.,  
Lath.

Bec gros, très comprimé, entr'ouvert vers le milieu, où il est garni de lamelles couvertes d'aspérités; arête distincte, déprimée, s'avancant sur le front; mandibule supérieure à peu près droite, renflée vers le bout, sillonnée à sa base, échancrée à la pointe; mandibule inférieure très comprimée, convexe en dessous, vers le milieu de sa longueur; pointe à bords fléchis en dedans, réunis en lames; narines linéaires et longitudinales; jambes grêles; les doigts extérieurs unis à la base par une membrane; ongle intermédiaire dilaté; première et deuxième rémiges les plus longues. (*Temminck.*)

Les *bec-ouverts* vivent sur le bord des eaux et dans les marais, à la manière des cigognes. On ne connaît que deux espèces dans ce genre, qui sont :

BEC-OUVERT DES INDES, *hians indicus*; *anastomus typus*, Temm., pl. col.; *ardea Coromandeliana*, Lath., Sonnerat, it. p. 219; *ardea Pondiceriana*, Lath., Buff., enl. 932 (jeune âge).

Habite le continent de l'Inde.

M. Cuvier le premier (*Règne anim.*, t. 1, p. 480)

soupçonna que ces deux espèces établies par Latham ne pouvaient bien être que des variétés d'âge d'une seule et unique espèce, d'un gris brun cendré tirant plus ou moins au blanchâtre, à rémiges et à rectrices d'un noir vif, et vivant sur le continent de l'Inde.

BEC-OUVERT DU CAP, *hians Capensis*; *anastomus lamelligerus*, Temm., pl. 236.

Cette espèce nouvelle, décrite pour la première fois par M. Temminck, est à peu près de la taille d'une cigogne; la face est nue; son plumage est entier, d'un brun métallisé, à reflets pourprés; mais les plumes ont une particularité fort remarquable, c'est d'être pour la plupart terminées par une palette oblongue, noire et très luisante, analogue à celles qui terminent les plumes des *jaseurs*; le bec est jaune et les pieds sont noirs; sa longueur totale est d'environ trois pieds; le bec a sept pouces.

Habite la Cafrerie, et aussi, dit-on, le Sénégal.

### CCLXXV<sup>e</sup> Genre. TANTALE, *tantalus*, L.

Bec très long, droit, sans fosse nasale, aussi large que la tête à la base, un peu comprimé, lisse, courbé vers le bout; mandibule supérieure trigone à l'origine; arrondie en dessus ou voûtée, échancrée vers la pointe; les deux mandibules à bords tranchans et très courbés en dedans; narines linéaires, longitudinales; tête et cou couverts d'une peau nue, rude, verruceuse; tarses très longs.

Les *tantales* sont de gros oiseaux très voisins des cigognes, dont ils paraissent avoir les mœurs. On n'en connaît que quatre espèces, qui sont :

TANTALE DE CEYLAN, *tantalus leucocephalus*, Bonnat., *Encycl.*, pl. 66, t. I.

TANTALE D'AMÉRIQUE, *tantalus loculator*, L., le *curicaca*, Buff., enl. 868.

TANTALE D'AFRIQUE, *tantalus ibis*, L., enl. 389.

Linné avait pensé que cet oiseau était l'ancien ibis des Egyptiens; mais il est très rare en Egypte, et vient ordinairement de la côte occidentale d'Afrique. Il est blanchâtre, à face rouge, à bec jaune, à pieds couleur de chair.

TANTALE LACTÉ, *tantalus lacteus*, Temm., pl. 352 (adulte).

Ce tantale est très voisin de celui du Sénégal, enl. de Buffon, n° 389. M. Temminck l'en distingue parce qu'il est plus petit, parce que son bec est plus court et moins fort, et parce que ses narines sont ovoïdes au lieu d'être linéaires. Ce tantale est blanc, à rémiges et rectrices noires; sa face nue est violâtre; son bec jaune et ses pieds rouges.

Habite l'île de Java.

CCLXXVI<sup>e</sup> Genre. IBIS, *ibis*, Lacép., Vieill., Cuv.; *falcinellus*, Bechst.; *tantalus*, L.

Bec long, grêle, arqué, large à sa base, puis grêle et tétragone, entier, à pointe obtuse arrondie, fléchi en arc, à mandibule supérieure profondément sillonnée, ou ayant un sillon dans toute sa longueur; narines étroites, percées dans la membrane qui recouvre le sillon; face nue; souvent la tête et le cou nus; tarsi grêles, nus au-dessus du genou; ailes médiocres; deuxième et troisième rémiges les plus longues.

Les ibis ont le port et la forme des grandes espèces de courlis. Ce sont des oiseaux qui vivent sur les bords des fleuves et des marécages, où ils recherchent les insectes, les vers, les coquillages, et même les fucus; ils émigrent chaque année; la mue n'a lieu qu'une fois l'an; les jeunes ne ressemblent point aux adultes, et la taille varie suivant les sexes.

La seule espèce d'Europe est :

L'IBIS FALCINELLE, *ibis falcinellus*, Temm., *Man.* t. 2, p. 598; *ibis noir*, Savigny, pl. 4; *tantalus igneus* et *falcinellus*, Gm.; *courlis vert* ou d'Italie Buff., enl. 819.

Que l'on suppose être l'*ibis noir* des anciens.

L'espèce la plus célèbre d'*ibis* est

L'IBIS SACRÉ, *numenius ibis*, Cuv. (*Discours sur les Révol. du globe*, p. 359, pl. 4 et 5. *Histoire de l'ibis*); *ibis religiosa*, Cuv., *Règne an.*, t. 1, p. 483 *abou-hannès* (père Jean), Bruce, it.; *abou-menge* (père de la faucille), Savigny (*Histoire de l'ibis*) *tantalus æthiopicus*, Lath. ind.

Véritable *ibis* des Égyptiens, qui nous en ont transmis de nombreux individus conservés en momies. Cet oiseau cependant n'est point commun en Égypte, et se trouve plus particulièrement dans l'Inde. Long-temps les erreurs les plus grandes ont régné sur l'espèce que l'on devait regarder comme le véritable *ibis sacré* des anciens; mais des comparaisons anatomiques exactes ne permettent plus aujourd'hui d'avoir de doute.

Parmi les *ibis* de l'ancien continent, nous citerons encore :

L'IBIS A TÊTE NUE, *ibis calva*, Vieill.; *tantalus calvus*, Gm., enl. 867.

Habite l'Afrique, et plus particulièrement le cap de Bonne-Espérance.

L'Amérique a aussi des *ibis* fort remarquables. Celui que son plumage distingue éminemment est

L'IBIS ROUGE, *ibis rubra*, Vieill.; *tantalus rubra*, Gm., Buff., enl. 80 et 81.

Dont tout le plumage, dans l'âge adulte, est du rouge de feu le plus vif, excepté l'extrémité des rémiges qui est d'un noir profond; le bec, la peau

nue de la face et les tarses sont aussi d'un rouge pâle. On trouve encore à Cayenne l'IBIS A COU BLANC, *ibis albicollis*, Vieill. ; *tantalus albicollis*, Gm., Buff., enl. 976 ; Wied, *It.* 3, p. 82.

M. Temminck a figuré deux espèces sous les noms de

IBIS MAMELONNÉ, *ibis papillosa*, Temm., pl. 304.

Cette belle espèce de l'Inde, et particulièrement de Ceylan, a la peau nue de la face d'un beau bleu ; tout l'occiput d'un rouge vif ; le plumage brun fuligineux ; les ailes et la queue bleues ; les grandes couvertures tachées de blanc pur ; les pieds rouges et le bec plombé.

IBIS PLOMBÉ, *ibis plumbeus*, Temm., pl. 235 (adulte).

M. Temminck pense que cette espèce est le *curucou couleur de plomb*, décrit par d'Azara, t. iv, p. 219. Le cri de cet oiseau est fort et aigu ; il répète fréquemment la syllabe *ta* qui retentit au loin, et c'est sans doute à cause de cela que les créoles espagnols de Buénos-Ayres lui ont donné, ainsi qu'à quelques autres espèces, le nom de *mandurria*, qui signifie *maillet de calfat*, instrument tellement bruyant, que dans nos arsenaux il assourdit à de grandes distances. Le mâle et la femelle sont presque constamment réunis, et rarement ils forment des troupes d'un certain nombre d'individus. Ils n'entrent point dans les grandes rivières ni dans les eaux, mais ils fréquentent le plus souvent les terrains argileux, et ils ne dédaignent pas, dit-on, la chair morte des animaux.

M. Temminck décrit ainsi cet ibis : il est de la taille d'une poule d'Inde ; (qu'est-ce que c'est en ornithologie qu'une poule d'Inde ?) les plumes de la nuque et de l'occiput sont fort étroites, pointues et longues de trois pouces et demi ; l'oiseau les relève et les abaisse lorsqu'il est effrayé ; la peau nue de l'angle du bec communique avec la nudité qui entoure l'œil ; une bande blanche, large de quatre lignes, couvre le front et s'étend jusqu'au-dessus de l'œil ; les autres parties du corps, la tête et le cou

ont une belle couleur cendrée bleuâtre ou de nuance plombée, excepté les plumes de l'occiput et de la nuque dont le milieu est blanchâtre; la queue, les rémiges et les couvertures supérieures de la partie externe de l'aile sont noirâtres, et celles du milieu grises; l'iris est orange; le bec noir, teint de violet, verdâtre à la base, et les pieds rougeâtres. On ne voit point de différence dans le plumage des deux sexes; sa longueur totale est de vingt-six à vingt-sept pouces.

Habite le Brésil et le Paraguay.

Le genre IBIS termine la famille des GRUES OU ARDÉADÉES; il fait le passage insensible, par le genre *numenius* ou *courlis*, à la troisième famille, ou celle des SCOLOPACIDÉES. Peut-être aurait-il été plus naturel de placer, à la suite des ibis, et dans la même famille, celle des courlis, qui n'en diffère que par des nuances très légères; mais il est si difficile de circonscrire nettement une famille dite naturelle en ornithologie, que cette lacune ne peut être regardée que comme une transition ou un passage de la deuxième famille à la troisième.

Enfin, avant de terminer cette famille, nous croyons devoir mentionner un genre nouveau qui, s'il était adopté, devrait prendre place après le n° 266, ou les hérons, *ardea*. La description en est insérée au t. XI du *Zoological journal*, p. 362, que nous recevons à l'instant.

TIGRISOME, *tigrisoma*, Swains.

Bec robuste, à bords dentelés; ailes arrondies; deuxième et sixième rémiges égales; troisième, quatrième et cinquième presque égales, très longues; pieds médiocres; tarses squammeux et réticulés; ongles très courts et recourbés.

M. Swainson prend pour type de ce genre l'*ardea tigrina* de Latham. Nous ne savons en vérité jusqu'à quel point des genres multipliés outre mesure doi-



vent servir la science (1). Avec ce système, et par une comparaison minutieuse, on ne laisserait plus deux oiseaux dans le même genre, et il ne faudrait pas un bien grand génie pour créer quelques centaines de genres d'un seul coup. Du train dont les naturalistes anglais vont, et enflammés du plus beau zèle pour ce qui est neuf seulement, on doit craindre de ne plus pouvoir apprécier tant de travaux originaux, et malgré leur mépris pour les compilations, je ne doute pas que le génie de Linné ne fût insuffisant aujourd'hui pour coordonner péniblement, et chercher à faire connaître des ordres, sous-ordres, familles, sous-familles, tribus, sous-tribus, genres et sous-genres, et autres innovations sans lesquelles on n'est point naturaliste, et qui sont le comble du savoir. *Scientia inana, cui bono!.....*

---

(1) On trouvera à la fin du volume les genres nouveaux proposés depuis l'impression de ce volume, seulement par les naturalistes insulaires.

III<sup>e</sup> Famille. LES SCOLOPACIDÉES, Vig.

Tarses de longueur variable; cou généralement grêle; tête toujours emplumée; bec constamment plus long que la tête, grêle, droit ou courbé.

CCLXXVII<sup>e</sup> Genre. COURLIS, *numenius*, Briss., Lath., Cuv.; *scolopax*, L., Gm.; *phæopus*, Cuv.

Bec très long, un peu grêle, un peu arrondi, fléchi en arc, presque obtus; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés (le sillon n'occupant qu'une très petite partie du bec), à pointe lisse et dilatée, plus longue et dépassant l'inférieure; doigts antérieurs unis à la base par une membrane; pouce n'appuyant que sur le bout. (*Vieillot.*)

(*Numenius*, de *néoménié*, nouvelle lune, à cause de la figure d'un croissant que représente le bec des courlis, Cuv.; *phæopus*, *pieds cendrés*, nom donné par Gessner au corlieu.)

Les courlis vivent dans les marais de vers et d'insectes aquatiques; ils émigrent par grandes troupes, et sont isolés par couples à l'époque de la ponte; leur mue n'a lieu qu'une fois l'année; leurs mœurs sont craintives et sauvages; les jeunes diffèrent peu des père et mère, qui ont le même plumage.

L'Europe possède une grande espèce nommée

COURLIS CENDRÉ, *numenius arquata*, Latham; *scolopax arquata*, Gm., Buff., enl. 818.

A plumage brun; chaque plume flammée de blanchâtre; à croupion d'un blanc pur; il a de longueur totale deux pieds et plus. Lorsqu'il vole, ou même dans les prairies, il pousse un cri triste et lent que rend parfaitement le mot *cour-li*, en prononçant la dernière syllabe d'une manière très aiguë.

Le courlis habite plusieurs contrées du globe; il est commun en France, surtout dans les provinces de l'ouest; il niche dans les lieux secs; le plus souvent, dit M. Temminck, dans les herbes et dans les dunes. La femelle pond quatre à cinq œufs olivâtres, tachés et onvés de noirâtre et de brun.

Il faut restituer au genre COURLIS, *numenius*, le corlieu, *numenius phæopus*, Latham, dont M. Cuvier a fait son genre *phæopus*, et auquel il donnait pour caractère d'avoir le bec déprimé vers le bout, et conservant les sillons des narines sur presque toute sa longueur; on pourrait, dit ce savant, appeler le corlieu, maubèche à bec long et arqué. M. Temminck affirme (*Man.*, t. II, p. 604), que l'unique caractère sur lequel M. Cuvier a établi son genre n'existe point.

L'Europe ne possède qu'une espèce de corlieu qui ressemble étonnamment, par les teintes du plumage, au courlis; c'est le *scolopax phæopus* de Linné, figuré pl. 842 des enl. de Buffon. Il paraît que c'est aussi le *scolopax borealis* de Gm., et en même temps le *numenius hudsonicus* de Latham.

Le corlieu a seize pouces de longueur totale; son plumage est d'un cendré clair, avec des taches brunes longitudinales sur le cou et sur la poitrine; une bande longitudinale d'un blanc jaunâtre occupe le milieu de la tête; elle est accompagnée de chaque côté d'une bande brune du double plus large; le ventre et l'abdomen sont blancs; le dos et les scapulaires sont d'un brun foncé dans leur milieu et bordés de brun plus clair; la queue est d'un brun cendré, rayée de bandes brunes disposées obliquement; le bec est noirâtre et rougeâtre à sa base; l'iris est brun; les pieds sont plombés.

Le corlieu vit sur les bords de la mer et dans les marais d'une partie de l'Europe tempérée. Les individus de l'Inde, de l'Australie et de l'Amérique, se différencient entre eux. Il vit d'insectes et de vers.

M. Temminck a figuré le

COURLIS DEMI-BEC, *numenius brevirostris*, Lichst., Temm., pl. 381; *chorlito champêtre*, Azara, t. II, p. 275.

C'est un oiseau de passage au Paraguay et qui voyage par troupes de dix à douze individus. Il pousse un cri en prenant sa volée, qu'on peut rendre par la syllabe BIBI. Il se tient dans les plaines découvertes, sèches ou humides, et jamais sur les bords des rivières et des lagunes.

Il est généralement d'un gris passant au brun sur la tête, et plus clair en dessous; une calotte brune revêt la tête; les plumes des parties supérieures sont bordées de blanchâtre, et celles du cou et de dessous le corps sont linéolées, puis marquées de chevrons brun-roux foncé; les rémiges sont noires, bordées ou terminées de blanc; la queue est rayée en dessous de brun; le bec est jaunâtre à la moitié de la mandibule inférieure; il est noir dans le reste de son étendue; les pieds sont bruns. Cet oiseau peut avoir de onze à douze pouces de longueur.

M. Cuvier place après son genre CORLIEU, *phæopus*, le genre FALCINELLE, *falcinellus*, Cuv., qui a pour caractère un bec déprimé, et ayant des éperons sur les côtés de la mandibule supérieure comme les corlieux, et point de pouce. Ce sont des sanderlings à bec arqué, dit M. Cuvier, et le type de ce genre était un petit oiseau littoral, à peine gros comme une alouette, et nommé *scolopax pygmæa*, Gm. On a reconnu depuis que ce genre devrait être supprimé, et qu'il ne reposait que sur un individu de *scolopax arquata*, dont le pouce avait été accidentellement détruit. C'est le *numenius pygmæus* de Latham, et le BÉCASSEAU PLATYRHYNQUE, *tringa platyrhyncha* de M. Temminck, *Man.*, t. II, p. 616.

CCLXXVIII<sup>e</sup> Genre. CHEVALIER, *totanus*, Bech., Cuv.; *actitis*, *pars*, Illig.; *tringa*, L., Lath.

Bec un peu grêle, médiocre, ou long, presque

rond, quelquefois un peu retroussé vers le bout, dont le sillon de la narine ne dépasse pas le milieu, lisse et courbé à la pointe de sa partie supérieure; mandibule inférieure un peu recourbée à l'extrémité chez la plupart; doigts antérieurs, ou seulement les extérieurs unis à la base par une membrane externe assez marquée; pouce ne portant à terre que sur le bout; ailes médiocres, la première rémige plus longue. (*Vieillot.*)

Les chevaliers, dont le nom scientifique vient de *totano*, nom vulgaire usité en Sicile pour désigner plusieurs oiseaux riverains, sont remarquables par leurs formes sveltes et les longues jambes grêles élevées. Ce sont des oiseaux qui vivent par petites troupes sur les bords des lacs et des rivières, et aussi dans les prairies qui avoisinent les eaux douces et les marécages; ils fréquentent encore les bords de la mer et les rives limoneuses, et les rives de la Charente, et sont, en certaine saison, couvertes; ils vivent de toutes sortes de petits insectes marins, et de petits mollusques laissés par la marée descendante sur les grèves; leur mue a lieu deux fois l'an; leur plumage est généralement gris.

Les espèces européennes admises par M. Temminck, dans son *Manuel des oiseaux d'Europe*, le meilleur de ses ouvrages, sans contredit, sont :

*Première section.*

Le CHEVALIER SEMI-PALMÉ, *totanus semi-palmatus*, Temm., *Man.*, t. II, p. 637; *scolopax semi-palmata*, Gm.

Le CHEVALIER ARLEQUIN, *totanus fuscus*, Leisler; *scolopax curonica*, Gm.; et *tringa atra*, Gm.

Le CHEVALIER GAMBETTE, *totanus calidris*, Bechst.; Temm., *Man.*, t. II, p. 643; CHEVALIER RAYÉ, Buff., enl. 827 (jeune en mue automnale), et enl. 845 (plumage complet d'été).

Le CHEVALIER STAGNATILE, *totanus stagnatilis*, Bechst., Temm., *Man.*, t. II, p. 647; *scolopax totanus*, L.;

le *petit chevalier aux pieds verts*, Cuvier, *Règ. an.*, t. 1, p. 493; Buff., enl. 876.

Le CHEVALIER A LONGUE QUEUE, *totanus Bartramia*, Wilson, *Am. ornith.*, t. VII, p. 63, pl. 59; *tringa longicauda*, Bechst., Temm., *Man.*, t. II, p. 650 : très rare en Europe.

Le CHEVALIER CUL-BLANC, *totanus ochropus*, Temm., *Man.*, t. II, p. 651; *bécasseau cul-blanc*, Buff., enl. 843.

Le CHEVALIER SYLVAIN, *totanus glareola*, Temm., *Man.*, t. II, p. 654; *tringa glareola*, Gm.

Le CHEVALIER PERLÉ, *tringa macularia*, Temm., *Man.*, t. II, p. 656; *tringa macularia*, Gm., Wils., pl. 59, f. 1; la *grive d'eau*, Buffon.

Le CHEVALIER GUIGNETTE, *totanus hypoleucos*, Temm., *Man.*, t. II, p. 657; *petite alouette de mer*, Buff., enl. 850 (livrée d'été).

### Deuxième section

Le CHEVALIER ABOYEUR, *totanus glottis*, Bechst., Temm., *Man.*, t. II, p. 659; *barge variée* et *barge aboyeuse*, Buff.; type du genre *glottis*, de Nilsson, *Ornithologie de la Suède*.

Ce chevalier pourrait servir à former un sous-genre que caractériseraient des mandibules un peu recourbées en haut, droites et presque égales à la pointe, formant un bec assez robuste. Les mœurs du *glottis* ne diffèrent point de celles des vrais chevaliers.

Beaucoup d'erreurs obscurcissent encore les oiseaux échassiers de plusieurs genres voisins, qu'il est difficile de circonscrire; peut-être deviendra-t-il nécessaire, pour s'y reconnaître, de posséder une monographie, accompagnée de figures exactes représentant tous les âges dans les deux sexes, et accompagnées de détails anatomiques.

CCLXXIX<sup>e</sup> Genre. AVOCETTE, *recurvirostra*, L.; *avocetta*, Brisson.

Bec très long, subulé, aplati en dessus, grêle,

entier, recourbé vers le haut, membraneux à la pointe qui est flexible, sillonné à sa surface; narines linéaires; tarsi réticulés et grêles; trois doigts devant assez largement palmés, et pouce presque nul; première rémige la plus longue.

Les avocettes fréquentent les bords des rivières limoneuses et sont très communes par exemple sur les rives de la Charente. Elles vivent sur les grèves des bords de la mer, de petits insectes et mollusques que leur bec recourbé les force à chercher dans l'eau ou la vase. Ce sont des oiseaux monogames qui émigrent chaque année. La femelle fait un nid creux en terre, qu'elle tapisse d'herbe, et sur lequel elle se pose en ployant ses longues jambes; la mue n'a lieu qu'une fois l'an, et les sexes ne présentent aucune différence.

Ce genre ne se compose que de quatre espèces. L'Europe n'en possède qu'une, qui est :

L'AVOCETTE, *recurvirostra avocetta*, L., Buffon, enl. 353.

Son plumage est d'un blanc parfait, à l'exception du haut de la tête, de la partie postérieure du cou, des petites et grandes scapulaires, des couvertures des ailes et des rémiges qui sont d'un noir profond; le bec est plombé, l'iris d'un brun rougeâtre et les pieds d'un cendré bleuâtre; la longueur totale du corps et de la queue est de dix-sept pouces six lignes environ.

L'avocette paraît vivre en Europe et en Afrique. La femelle pond deux ou trois œufs cendrés, olivâtres, tachés de noirâtre.

Les espèces étrangères sont :

L'AVOCETTE ISABELLE, *recurvirostra americana*, Lath., Wils., pl. 63, f. 2; Temm., *Man.*, t. II, p. 592.

La tête, le cou, le haut du dos et la poitrine d'un roussâtre clair ou isabelle; la face blanchâtre; le milieu du dos et une partie des plumes scapulaires

noirs; les pennes alaires internes cendrées ainsi que les rectrices. Longueur, dix-sept pouces six ou huit lignes.

Habite l'Amérique septentrionale.

L'AVOCETTE A COU MARRON, *recurvirostra rubricollis*, Temm., *Man.*, t. II, p. 592.

Cette espèce a quinze pouces et demi; la face, la tête et la partie supérieure du cou d'un roux marron. La partie inférieure du cou, le dos, les scapulaires et toutes les parties inférieures, et même la queue, sont d'un blanc pur; une large bande noire s'étend de chaque côté sur les scapulaires. Les rémiges internes sont noires.

Cette espèce habite la Nouvelle-Hollande et est souvent confondue avec la précédente.

L'AVOCETTE ORIENTALE, *recurvirostra orientalis*, Cuv., *Règ. an.*, t. I, p. 496; Temm., *Man.*, t. II, p. 593.

Cet oiseau est généralement d'un blanc très pur; seulement les ailes et les scapulaires sont noires; la queue cendrée, le bec noir; les pieds sont rougeâtres, et sa taille est celle de l'avocette d'Europe.

Elle habite les rivages de l'Inde.

CCLXXX<sup>e</sup> Genre. BARGE, *limosa*, Briss., Bech., Cuv., Temm.; *limicola*, Vieillot; *actitis*, Illig.; *scolopax*, L., Gm., Lath.

Bec épais à la base, très long, presque rond, un peu retroussé, à pointe lisse et obtuse; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, munie à l'extrémité d'un bourrelet interne; narines longitudinales percées dans le sillon; doigts externes unis à la base par une membrane; pouce ne portant à terre que sur le bout; ailes médiocres; première rémige la plus longue.

Les barges sont des oiseaux qui vivent sur les ri-



vages à la manière des chevaliers, des bécasseaux et des maubèches. Ils sont remarquables par de longues jambes, un long bec, qui leur permet d'atteindre dans les marais, sur les bords vaseux des rivières à leur embouchure, les petits animaux dont ils font leur nourriture. Les couleurs de leur plumage varient suivant les doubles mues.

M. Temminck admet comme espèces européennes :

LA BARGE A QUEUE NOIRE, *limosa melanura*, Leisler ;  
*scolopax limosa*, L., Buffon., enl. 874.

C'est aussi le *scolopax Belgica*, Gm. (en plumage d'été), et la grande barge rousse de Buffon, enl. 916.

LA BARGE ROUSSE, *limosa rufa*, Briss., Temm., *Man.*, t. II, p. 668. La barge aboyeuse, Cuv., *Règ. an.*, t. I, p. 488.

M. Cuvier lui donne pour synonyme les *scolopax leucophæa* et *lapponica* de Latham, Buff., enl. 900.

Les barges ont beaucoup embarrassé les naturalistes par les variations de plumage qu'elles présentent aux diverses époques de leur vie, ou suivant les saisons, et aussi les sexes.

La première espèce, ou la barge à queue noire, habite les marais, les prairies, les bords bourbeux des fossés et des mares d'eau, où elle vit de larves, d'insectes, de vers et de frai de grenouilles. La femelle fait son nid dans les prairies et dans les herbes un peu hautes, dans le voisinage des eaux, et pond quatre œufs d'un olivâtre foncé, marqués de grandes taches d'un brun pâle.

La deuxième habite les bords de la Baltique, l'Angleterre et l'Allemagne, a les mêmes habitudes et niche dans les régions du cercle arctique, mais sa ponte est inconnue.

CCLXXXI<sup>e</sup> Genre. BÉCASSINE, *scolopax*, Linn.

Bec plus long que la tête, droit, un peu grêle, presque rond, sillonné en dessus, à pointe dila-

téc, obtuse, ridée (chez l'oiseau mort); doigts extérieurs unis à la base par une membrane; pouce n'appuyant que sur le bout; jambes nues au-dessus du genou. (*Vieillot.*)

M. Vieillot a séparé les bécassines des bécasses, bien que les différences qui les distinguent soient très légères. Ce genre ne sera ici que pour mémoire.

Les bécassines vivent dans les prairies marécageuses, et ont les mœurs des bécasses. Les espèces d'Europe sont :

LA GRANDE OU DOUBLE BÉCASSINE, *scolopax major*, L., figurée pl. 228 des *Oiseaux de Frisch*.

LA BÉCASSINE ORDINAIRE, *scolopax gallinago*, L., enl. 883.

Quatorze plumes à la queue; pousse un petit cri en prenant son vol.

*Scolopax Brehmii*, Kanp., *Isis*, 1823, p. 1147.

Plus petite que la bécassine ordinaire avec laquelle elle a toujours été confondue. Seize plumes à la queue. Cette espèce ne pousse jamais de cri en prenant son vol.

LA SOURDE OU PETITE BÉCASSINE, *scolopax gallinula*, Gm., enl. 884.

On y ajoute une espèce dont le doigt extérieur est uni à celui du milieu par une très petite membrane, et qui d'ailleurs ne diffère point des bécassines. C'est le type de la troisième section du genre *scolopax* de M. Temminck (*Man.*, t. II, p. 679), ou les *bécassines-chevaliers*; on n'en connaît qu'une espèce qui fait le passage du genre *scolopax* au *totanus*. C'est la

BÉCASSINE PONCTUÉE, *scolopax grisea*, Gm., Temm., *Man.*, t. II, p. 679, ou *scolopax Paykullii*, de Nilsson.

Qui est très rare en Europe, et au contraire très

commune dans l'Amérique du Nord; elle a été figurée en plumage de noces par Wilson, *Ornith. Am.*, t. VII, pl. 58, f. 1. Elle vit aux États-Unis, suivant Wilson, de coquillages bivalves qu'elle trouve dans les marais salins; sa propagation est inconnue. M. Temminck propose de la nommer *scolopax Wilsonii*.

Parmi les espèces étrangères nous citerons :

LA BÉCASSINE DES SAVANNES, *scolopax paludosa*, Lath., Buff., enl. 895; et la BÉCASSINE AUSTRALE, *scolopax australis*, N.

Qui est très commune sur les îles Malouines; elle est plus grosse de taille que la bécassine commune de France, dont elle a les teintes, mais plus claires; son bec est proportionnellement beaucoup plus long; son vol est bas, peu étendu, et toujours en ligne droite et sans crochets, comme celui des espèces d'Europe: elle se tient dans les tourbes marécageuses de ces îles antarctiques: sa chair est fort bonne. Un individu que je tuai avait les tarses élephantiasés ou garnis de tubercules pathologiques.

LA BÉCASSINE GÉANTE, *scolopax gigantea*, Natt.; Temm., pl. 403 (mâle adulte).

Très voisine du *scolopax paludosa*, de l'enl. 895. Cette espèce est d'un quart plus grande que la bécasse d'Europe; son bec est fort et puissant, et a quatre pouces 10 lignes de longueur et jusqu'à cinq pouces. L'oiseau a de longueur totale quinze pouces. Le sommet de la tête est couvert de deux bandes larges et noires, coupées par trois bandes d'un roux très clair, et une noire de chaque côté entre le bec et les yeux: tout le cou est marqué de taches noires longitudinales, occupant moins de largeur que dans l'espèce de Cayenne ou des Savannes. La poitrine et les flancs sont rayés de croissans noirs sur un fond blanc; le milieu du ventre est d'un blanc pur; les scapulaires et les ailes sont noires, bordées à l'extérieur de roux vif, terminées de roux blan-

châtre et marquées de zigzags roux, très espacés; les rémiges sont variées de zigzags cendrés, les pennes latérales de la queue sont très étroites, acuminées, rayées de blanc et de cendré; des quatre du milieu les deux intermédiaires sont noires, bordées d'un liséré très large, roux vif, marbré de noir; toutes les couvertures d'un roux clair, couvertes de zigzags d'un roux plus foncé.

Cet oiseau a été découvert au Brésil par M. Natterer. On y estime sa chair.

CCLXXXII<sup>e</sup> Genre. BÉCASSE, *rusticola*, Vieill.; *scolopax*, Linn., Temm., Cuv.

Bec plus long que la tête, droit, à pointe arrondie, ridée latéralement (chez l'oiseau mort); mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, munie d'un bourrelet interne à l'extrémité; l'inférieure tronquée et creusée à la pointe; jambes emplumées jusqu'au genou; doigts totalement séparés; pouce ne portant à terre que sur le bout. (*Vieillot.*)

M. Vieillot a le premier séparé les bécasses des bécassines. Il est probable que cette manière de voir ne sera pas adoptée. Les bécasses, cependant, vivent dans les bois frais et humides, et les bécassines dans les prairies découvertes et marécageuses. Le tibia des premières est emplumé, celui des bécassines est nu, mais ces distinctions sont légères et peu importantes au fond.

Les bécasses vivent d'insectes, de vers, de limaces et autres petits animaux mous qu'elles cherchent dans les herbes et dans la terre humide ou sous les feuilles tombées. Leurs mœurs sont solitaires, isolées; elles émigrent annuellement et muent deux fois l'année. Les sexes, et même les jeunes, ne présentent que peu de différences.

Un caractère particulier à ces oiseaux, dit M. Cuvier (*Rég. an.*, t. 1, p. 486), est d'avoir la tête comprimée et de gros yeux placés fort en arrière,

ce qui leur donne un air singulièrement stupide qu'ils ne démentent point par leurs mœurs.

L'Europe en possède une espèce qui est :

La BÉCASSE COMMUNE, *scolopax rusticola*, L.,  
enl. 885.

Qui a les parties supérieures variées de roussâtre, de jaunâtre et de cendré, et marquées de grandes taches noires : les parties inférieures sont d'un roux jaunâtre avec des zigzags bruns, les rémiges sont rayées de roux et de noir sur leurs barbes extérieures. Les rectrices sont terminées en dessus de gris et en dessous de blanc; le bec est couleur de chair cendrée, les pieds sont livides, sa longueur totale est de treize pouces. On en connaît quelques variétés dont le plumage est blanchâtre, et une, entre autres, de taille plus petite, que l'on a nommée *scolopax rusticola parva*, Stor.

La bécasse habite les bois humides et très frais, et niche à terre dans un trou où la femelle pond trois ou quatre œufs d'un jaune sale ponctués de brun pâle.

On trouve dans le cahier de janvier 1824 de l'*Edinb. philos. Journal*, p. 198, un très bon mémoire sur les migrations de la bécasse et sur l'instinct qui régit ses voyages.

CCLXXXIII<sup>e</sup> Genre. RHYNCHÉE, *rhyrchœa*,  
Cuv., Temm.; CHORLITE, *rostratula*, Vieill.;  
*scolopax*, Gm., Lath.

Bec plus long que la tête, un peu grêle, sillonné en dessus jusqu'à l'extrémité des mandibules, un peu renflé vers le bout, lisse et courbé à la pointe; narines linéaires; ailes courtes, un peu concaves; première, deuxième et troisième rémiges presque égales; doigts extérieurs unis à la base par une membrane; pouce ne portant à terre que sur le bout.

M. Cuvier a créé ce genre pour recevoir des oiseaux d'Afrique et des Indes, qui joignent aux formes des bécassines des couleurs éclatantes et des taches ocellées sur les ailes et sur la queue. Gmelin en a confondu toutes les espèces sous le nom de *scolopax Capensis*, Gm., enl. 270, 881 et 922. M. Temminck y admet le *scolopax Capensis*, enl. 270 (adulte); le *scolopax Sinensis*, enl. 881 (qu'il regarde comme le jeune âge de l'espèce précédente), et le *rallus Bengalensis*, L., le *chevalier vert* de Brisson et de Buffon.

La BÉCASSINE DU CAP, enl. 270, sera pour nous la *rhynchæa Africana*.

La BÉCASSINE DE LA CHINE, enl. 881, qui nous paraît devoir former une espèce, sera la *rhynchæa Sinensis*.

La BÉCASSINE DE MADAGASCAR, enl. 922, qui forme une espèce nette et distincte, sera *rhynchæa Madagascariensis*.

Enfin le *rallus Bengalensis*, deviendra *rhynchæa Bengalensis*.

Nous persistons dans cette manière de classer les rhynchées après quelque discussion et l'examen de plusieurs individus, malgré qu'un célèbre ornithologiste ait imprimé (*Manuel d'Ornithologie*, t. 1, p. 104, note 4.) RHYNCHÉE, genre du continent. Je possède tous les passages d'âge ou d'état différens qui prouvent les doubles emplois d'espèces créées par de *misérables* compilateurs! On peut d'ailleurs ne pas redouter une épithète aussi insultante quand on lit dans le règne animal de M. Cuvier, t. 1, p. 488 : « On en connaît trois ou quatre espèces que Gmelin réunit comme des variétés, sous le nom de « *scolopax Capensis*. »

CCLXXXIV<sup>e</sup> Genre. COMBATTANT, *machetes*, Cuv.; *actitis*, Illig.; *philomachus*, Mœhring, *Gen. avium*, 1752; *tringa*, L., Vieill., Temm.

(De μάχης, combattant.)

Ont comme les maubèches le bec déprimé au

bout ; un sillon nasal prolongé ; le bec pas plus long que la tête ; le port des maubèches , et la palmure des doigts extérieurs aussi développée que chez les chevaliers , les barges , etc.

Presque tous les ornithologistes , à l'exception de M. Cuvier , n'ont point séparé les combattans des *tringa*. On ne connaît de ce genre qu'une seule espèce dont le plumage varie beaucoup suivant les saisons , l'âge et le sexe.

C'est le COMBATTANT OU PAON DE MER , *tringa pugnax* , L. , enl. 305 et 306 , dont on fait plusieurs espèces suivant les âges et la livrée du moment où l'individu était observé : ainsi le *tringa Gronovicensis* , Latham , est un jeune ( Lewin , pl. 181 ) ; le *tringa equestris* est un chevalier , et le *tringa littorea* , Lath. , le chevalier varié.

Le nom de *combattant* que porte cet oiseau , indique que ses mœurs sont belliqueuses et que les divers individus se livrent des combats à outrance , disposés en troupes réglées et marchant les uns contre les autres avec le plus grand ordre. M. Vieillot a parfaitement décrit cet oiseau dans le tome 34 du *Dictionnaire d'Histoire naturelle* , p. 458 , et dans ces termes : « Le nom de *combattant* , qu'ont adopté les naturalistes pour cette espèce , convient très bien à des oiseaux qui se livrent entre eux un combat seul à seul , des assauts corps à corps , qui combattent aussi en troupes réglées , ordonnées et marchant l'une contre l'autre , et ces phalanges ne sont composées que de mâles ; ce qui fait présumer que l'amour seul est la cause de leurs combats. Les femelles attendent à part la fin de la bataille , enflamment par de petits cris l'ardeur des combattans , et restent le prix de la victoire. Souvent la lutte est longue , et quelquefois sanglante ; les vaincus prennent la fuite , mais leur ardeur guerrière , qui n'est produite que par leur ardeur amoureuse , renaît au cri de la première femelle qu'ils entendent. Ils oublient leur défaite et entrent en lisse de nouveau si quelque antagoniste se présente. Cette petite guerre

a lieu tous les jours, le matin et le soir, aux mois d'avril et de mai. A cette époque les mâles ont un plumage de guerre qui leur sert de bouclier; c'est une espèce de crinière composée de plumes longues, fortes et serrées, qu'ils portent autour du cou, et qu'ils hérissent lorsqu'ils s'attaquent, mais qui les quitte avec leurs amours; et l'ornement, qui tombe par une mue, arrivant à ces oiseaux vers la fin de juin, diffère sur presque tous les combattans: il est roux dans les uns, gris dans d'autres, blanc dans quelques uns, d'un beau noir violet chatoyant, coupé par des taches rousses, sur des individus; et enfin, sur plusieurs, c'est un mélange de toutes ces couleurs; celui d'un blanc pur est le plus rare. Cette livrée de combat ne varie pas moins par la forme que par les teintes durant toute la durée de son accroissement. Outre ce surcroît momentané, ils ont une surabondance de molécules organiques qui se manifeste par l'éruption d'une multitude de papilles charnues et sanguinolentes, qui s'élèvent sur le devant de la tête et à l'entour des yeux. Il n'existe pas d'oiseau qui, à physique égal, ait les testicules aussi forts; ceux du combattant ont chacun près de six lignes de diamètre et plus d'un pouce de longueur; le reste de l'appareil des parties génitales est également dilaté dans le temps des amours; dans tout autre temps on ne distingue plus guère le mâle des femelles, car ceux-ci perdent leur crinière, et les tubercules vermeils qui couvraient leur tête, pâlissent et s'oblitérent, et ensuite celle-ci se recouvre de plumes.

« Les combattans ne nichent pas sur nos côtes: ils partent de Picardie où ils arrivent au mois d'avril, dans le courant de mai, par les vents du sud et du sud-est qui les portent en Angleterre, où ils nichent en très grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln; on en trouve aussi au printemps, sur les côtes de Hollande, de Flandre et d'Allemagne; ils sont en grand nombre en Suède, en Islande, en Russie et en Sibérie. Comme ces oiseaux arrivent régulièrement au printemps, et que l'on



n'en voit point à l'automne, on est incertain où ils passent l'hiver.

« Ces oiseaux font leur nid au mois de mai, sur la terre, dans de petits creux entourés de gazon. Leurs œufs sont au nombre de quatre ou cinq, pointus, cendrés et parsemés, principalement au gros bout, de taches d'un brun rougeâtre : ces œufs sont très bons à manger, et on les recherche dans plusieurs pays aussi-bien que ceux des vanneaux : l'incubation dure un mois. En Angleterre on leur fait une petite chasse; l'oiseleur saisit l'instant où ces oiseaux se battent pour leur jeter son filet. On en prend aussi en Hollande, dans les mois de juillet et d'août, et leur chair y est très estimée; sans doute qu'elle a perdu ses bonnes qualités au printemps, car ce n'est pas un gibier fort recherché à Paris, époque où l'on en voit assez souvent dans les marchés. Les Anglais sont dans l'usage de les engraisser en les nourrissant avec du lait et de la mie de pain, mais on est obligé, pour les rendre tranquilles, de les tenir renfermés dans des endroits obscurs; car ils se battent aussitôt qu'ils voient la lumière. L'esclavage n'adoucit point leur humeur guerrière; s'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux, ils les défient tous; et pour posséder un coin de gazon vert, ils se battent à qui l'occupera; ils semblent même se piquer de gloire, car ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. Tout est pour eux un motif de combat : le boire, la nourriture, le gazon est disputé et enlevé plusieurs fois; le vaincu revient à la charge, et souvent de nouveaux efforts sont couronnés du succès : heureusement pour la conservation de l'espèce, la nature leur a donné de faibles armes; ils se renversent sans presque se faire de mal; à peine s'enlèvent-ils quelques plumes. Les femelles ont l'humeur aussi guerrière que les mâles; car une qui fut observée en captivité était un athlète redoutable et qui ne refusait jamais un défi. Ainsi donc l'amour n'est pas le seul motif de leurs querelles : l'insociabilité semble être le fond

de leur caractère, quoiqu'on les voie presque toujours en troupes.

Le mâle est de la grosseur du chevalier; il a dix pouces six lignes de longueur, le bec gris, l'iris noisette; la tête couverte de petits mamelons (les uns en ont plus, les autres moins); la partie supérieure et le dessus du cou d'un violet foncé très brillant; le haut du dos couvert de plumes noirâtres, bordées de gris et variées de grandes taches pareilles à la couleur du cou; la partie inférieure, le croupion, les couvertures des ailes et celles du dessus de la queue d'un gris-brun; chaque plume bordée d'une teinte plus claire; la base du bec entourée de petites plumes d'un blanc sale et roussâtre; la poitrine variée de blanc, de noir et de violet; le ventre et les autres parties blancs; les grandes couvertures et les pennes primaires des ailes, brunes, les autres d'un gris brun plus ou moins clair, et les plus proches du corps traversées à leur bout de raies noirâtres; celles de la queue pareilles et rayées transversalement de la même teinte; les pieds gris. Cette description ne peut s'appliquer à tous les individus, car presque tous varient de couleur, et il est très rare d'en rencontrer deux pareils; sur les uns le blanchâtre et le roux remplacent le violet et le noirâtre; sur d'autres, c'est un cendré jaunâtre ou un brun tirant sur le marron. Le plumage des femelles varie moins. Ce qui les caractérise au printemps, c'est la privation des mamelons charnus et des longues plumes du cou, qui sont chez elles aussi courtes que les autres. Enfin le blanc règne sur la tête et sur le dessous du corps; le dessus est varié de blanc, de noirâtre, de brun et de roussâtre; mais le blanc est la couleur qui domine sur presque toutes. »

CCLXXXV<sup>e</sup> Genre. PÉLIDNE, *pelidna*, Cuvier; *tringa*, L., Vieill., Temm.; *cinclus*, Briss.

Les genres *tringa* et *scolopax* de Linné comprenaient un grand nombre d'oiseaux qui se ressemblent par un facies général, mais qui diffèrent assez

notablement les uns des autres pour que les naturalistes modernes les aient placés dans plusieurs genres distincts. C'est ainsi que les petites espèces d'échassiers ou d'oiseaux riverains nommées *alouettes de mer*, ont été retirées du genre MAUBÈCHE (*tringa*), par M. Cuvier (*Règne animal*, t. 1, p. 490), sous le nom de *pelidna*, et ont été séparées des sanderlings (*arenaria*, Bechst.), avec lesquels beaucoup d'auteurs les ont confondues. Les alouettes de mer ou pélidnes ont en effet le port, la taille, le plumage et les habitudes des sanderlings; mais elles en sont distinguées par la présence d'un pouce qui manque à ceux-ci. Les sanderlings sont tridactyles, et les pélidnes tétradactyles. M. Temminck n'a point adopté le genre pélidne, et il laisse les alouettes de mer parmi les maubèches ou *tringa*, et il est suivi en cela par M. Vieillot, dans son *Analyse d'Ornithologie*. Ces auteurs reprochent, en effet, au genre de M. Cuvier d'être mal caractérisé. Il nous semble cependant qu'il l'est pour le moins aussi bien qu'un grand nombre de ceux qu'ils ont présentés. Il isole nettement quelques espèces du genre maubèche par un caractère peu saillant, peut-être, mais qui est visible et bien distinct, et par conséquent suffisant. Est-ce que d'ailleurs la présence d'un pouce ou son absence influent sur les mœurs, les habitudes, le genre de vie d'un oiseau? Non sans doute; mais c'est un moyen avantageux pour couper des genres trop nombreux en espèces, et, zoologiquement parlant, il doit suffire. Le genre pélidne a pour caractères essentiels :

Un bec déprimé à l'extrémité, à sillon nasal prolongé, *un peu plus long que la tête*; à pieds dont le pouce ne touche point à terre, et dont les trois doigts antérieurs sont *entièrement libres*, sans bordure membraneuse, ni sans palmure aucune.

Les pélidnes sont les plus petites espèces d'échassiers. Leurs jambes sont courtes et leurs formes ra-

massées ; leur plumage est moucheté de gris en dessus, et blanc en dessous, et c'est de cette teinte, en même temps de leur taille, comparées aux alouettes, qu'on les a nommées *alouettes de mer*. Leurs mœurs les fixent, en effet, sur les grèves sablonneuses ou sur les bords des étangs salés des six parties du monde, où elles vivent en troupes innombrables. Leur chair est délicate et estimée, quoiqu'un peu sèche. Les alouettes de mer suivent quelquefois les rives des fleuves, bien que leur séjour habituel soit les rivages de la mer, où elles pondent quatre ou cinq œufs jaunâtres, tachés de brun, très gros, et probablement deux fois l'année. Elles sont de passage en plusieurs provinces de la France. Leurs habitudes sont vives, leurs mouvemens brusques, et elles courent sans cesse en poussant un petit cri sur les grèves : partout on les rencontre par troupes nombreuses, et ce n'est qu'accidentellement que parfois on en voit quelques couples isolés. Leur nourriture principale consiste en petits vers marins, en petits mollusques, qu'elles saisissent à marée basse dans les fucus ou sur le sable. Leur plumage varie suivant que les individus sont jeunes ou adultes, ou en mue ; on n'en connaît que trois espèces : deux d'entre elles paraissent exister dans toute l'Europe et en Asie, en Afrique, en Amérique, en Australie et dans l'Océanie.

PÉLIDNE, ALOUETTE DE MER, *pelidna cinclus*, N. Briss. ; *tringa cinclus*, L., sp. 18, Buff., enl. 851 ; *tringa subarcuata*, Temm., *Man.* 2, p. 609 ; *scolopax Africana*, Gm., sp. 19. *S. subarcuata*, Gm. ; le COCORLI, Temm.

Cette espèce a sept pouces et demi de longueur totale, et son plumage, complet en hiver, est brun noirâtre en dessus. Le centre de chaque plume est rayé longitudinalement de brun, et les bords sont blanchâtres. La face, les sourcils, la gorge, les couvertures du dessus de la queue et le ventre, sont d'un blanc pur : le bec noir, l'iris et les pieds bruns ; les deux penes du milieu de la queue plus longues

que les latérales. Les jeunes, avant la première mue, ont les plumes du dessus du corps d'un cendré noirâtre, et liserées par une large bande d'un blanc jaunâtre. Les alouettes de mer ou cincles, en plumage de noce, ont principalement le sommet de la tête noir, la nuque rousse, teintée de noir, les parties inférieures d'un roux marron, tachetées de brun ou parfois variées de blanc; la queue rayée de noir et de roux par raies alternatives: ses habitudes sont plus particulièrement celles qu'on a citées dans les généralités du genre.

PÉLIDNE BRUNETTE, *pelidna variabilis*, *tringa cinclus*, var. B. L., sp. 18; la *brunette*, Buff., enl. 852; *tringa variabilis*, Meyer, Temm., *Man.* 2, p. 612 (*tringa alpina* et *scolopax pusilla*, Gm.). Dunlin, Lath., *sea snip* des Anglais.

Cette espèce est un peu plus petite que la précédente, et la femelle est plus grosse que le mâle; elle est d'un cendré brun supérieurement, chaque plume ayant un trait plus foncé sur la baguette; un trait blanc va de l'angle du bec à l'œil; la gorge et les parties inférieures sont d'un blanc pur; les plumes latérales de la queue sont cendrées, bordées de blanc: le bec est noir et les pieds sont d'un fauve brun; le ventre est d'un noir profond pendant le court espace de temps que durent la ponte et l'incubation. Dans la livrée commune le cou et la poitrine sont d'un jaune roussâtre; le ventre est taché de brun noirâtre.

Elle habite plus particulièrement les marais, les bords des rivières et des étangs; elle est de passage sur la plupart des côtes de France. M. Temminck dit que la brunette niche dans les herbes, et pond de trois à quatre œufs très gros, d'un vert blanchâtre, avec de grandes et de petites taches brunes.

PÉLIDNE DE BRISSON, *pelidna Brissonii*, N.; *cinclus dominicensis minor*, Brisson, sp. 13, f. 2, pl. 25; *tringa pusilla*, L., sp. 20.

Cette alouette de mer est plus petite que la bru-

nette ; son plumage en dessus est noirâtre au milieu de chaque plume , et roux sur les bords. Les parties inférieures sont d'un blanc-roux ; le croupion est d'un cendré fauve , plus foncé dans son milieu ; les deux rectrices intermédiaires sont à leur bord externe d'un gris fauve , noirâtres à leur partie interne ; celles des côtés sont grises , et les trois plus externes de chaque côté sont terminées de blanc , et les deux voisines sont bordées au sommet de blanc-roux ; le bec et les pieds sont fauves.

Elle habite l'île de Saint-Domingue. Elle est la deuxième espèce que Brisson y avait indiquée ; mais le *cinclus dominicensis major*, de cet auteur, est le *tringa cinclus* de Linné , ou l'espèce commune d'Europe.

**CCLXXXVI.** Genre. PHALAROPE , *phalaropus*, Briss., Cuv. ; *crymophilus*, Vieill. ; *tringa*, L.

Bec un peu trigone à la base , sillonné en dessus , droit , à pointe dilatée , arrondie et fléchie ; pouce court , lisse , et ne portant à terre que sur l'ongle ; doigts bordés par une membrane festonnée. (*Vieillot.*)

Les phalaropes sont de très petits oiseaux de rivage ayant la taille et les formes générales d'une alouette de mer et les pieds d'une foulque. Ils nagent parfaitement bien , et s'avancent parfois à de grandes distances au large des côtes. Ils nichent dans les contrées les plus reculées du Nord , dans les herbes et sur le bord des eaux. Leur mue est double.

L'espèce la plus anciennement connue , et dont on fait deux espèces , est :

LE PHALAROPE PLATYRHYNQUE , *phalaropus platyrhynchus*, Temm. ; *tringa lobata*, Edwards, pl. 308 , et PHALAROPE ROUGE , *phalaropus rufus*, Bechst., Meyer ; *tringa fulicaria*, L. ; Edwards, pl. 142.

Se trouve communément sur les bords de la baie d'Hudson et en Sibérie , et ne se présente qu'accidentellement dans l'Europe tempérée.

Latham a décrit, sous le nom de *phalaropus cancellatus*, une espèce longue de sept pouces, en partie brune et blanche, à pieds bruns et bec noir, qui vit à l'île de Noël.

Une nouvelle espèce est le

PHALAROPE LISERÉ, *phalaropus fimbriatus*, Temm.,  
pl. 370.

M. Temminck décrit cette espèce en ces termes :

« Le genre phalarope nous avait offert jusqu'ici en deux espèces connues une légère différence dans la forme du bec, grêle, droit et un peu en alêne dans la première de ces espèces, plus déprimé et un peu dilaté dans la seconde. La troisième espèce est caractérisée par un bec grêle en alêne, mais long et un peu fléchi à la pointe ; un autre caractère qui la distingue bien plus encore des deux espèces européennes, consiste dans la forme des franges ou festons qui bordent les doigts ; des bordures en lobes arrondis garnissent les doigts des phalaropes qui habitent les parties septentrionales du globe ; notre phalarope liseré a les doigts pourvus de bordures à peu près droites et formant comme une espèce de bordure assez étroite. La distribution des couleurs a quelque analogie avec notre *phalarope hyperboré* ; mais c'est plus particulièrement dans la nature du plumage très serré, très lisse et abondamment garni de duvet, qu'on peut remarquer l'identité générique de ces espèces ; toutes trois sont pourvues d'une livrée imperméable, propre à voguer sur l'élément qui doit leur fournir la subsistance.

« Nous connaissons ce phalarope nouveau par l'examen de deux individus absolument pareils par les couleurs du plumage ; il est présumable que cette bigarrure cendrée et couleur marron des plumes du dos doit servir d'indice en faveur de la double mue. Le changement que cette mue paraît opérer dans les couleurs du plumage peut encore servir de moyen pour constater l'identité générique de ces espèces, vu que les deux couleurs indiquées se trouvent sur la livrée des espèces européennes et qu'elles en sont

revêtues aux deux époques du renouvellement de leur plumage.

« Ce phalarope porte sur les côtés du cou une large bande noire, longitudinale, partant de l'orbite des yeux et aboutissant vers la région thorachique dans une grande tache marron, placée vers l'insertion des ailes ; le dos et les scapulaires sont d'un beau gris cendré marqué de grandes taches marron ; le sommet de la tête et le lorum d'un gris clair ; la nuque, la gorge, le ventre, l'abdomen, d'un blanc pur ; la poitrine légèrement teintée de roussâtre ; les ailes et la queue d'un gris brun ; le bec noir et les pieds verdâtres.

« Les sujets revêtus de la livrée du jeune âge ont la bande longitudinale des côtés du cou marquée de brun marron ; le devant du cou et la poitrine nuancés de roussâtre ; tout le plumage des parties supérieures varié de brun, de roux et de cendré avec des bordures blanches. »

Habite le Sénégal.

A ce genre, il faudra joindre les deux espèces suivantes découvertes dans l'Amérique septentrionale, et qui sont les

*Phalaropus Wilsonii*, Sabine ; *phalaropus fimbriatus*, Temm. ?

Bec long d'un pouce trois huitièmes, grêle, subulé ; doigts *étroitement* bordés d'une membrane entière. Longueur totale, neuf pouces et demi. M. Ch. Bonaparte, qui a comparé l'espèce précédente avec le *phalaropus hyperboreus* de Latham, donne, pour diagnose de cette dernière espèce, un bec médiocre (long d'un pouce), grêle, subulé ; doigts *largement* bordés d'une membrane profondément festonnée. Longueur totale, sept pouces quatre lignes.

*Phalaropus fulicarius*, Ch. Bonap.

Bec médiocre, long d'un pouce, déprimé, fort ; doigts bordés d'une membrane très découpée.



CCLXXXVII<sup>e</sup> Genre. LOBIPÈDE, *lobipes*, Cuv.;  
*phalaropus*, Vieill.; *tringa*, L.

Bec droit, arrondi, grêle, pointu, un peu incliné vers le bout; pouce court, lisse, ne portant à terre que sur l'ongle; doigts garnis de festons découpés.

M. Temminck ne sépare point des phalaropes la seule espèce qui sert de type à ce genre, et qui est le

PHALAROPE DE SIBÉRIE, de la planche enluminée de Buffon, n<sup>o</sup> 766, ou *tringa hyperborea*, L.

C'est un oiseau qui a environ sept pouces, et dont le mâle est, au printemps, d'un cendré foncé sur la tête et les côtés de la poitrine, tandis que les côtés et le devant du cou sont d'un roux vif. La gorge, le milieu de la poitrine et les autres parties inférieures, sont d'un blanc pur, à l'exception des flancs, sur lesquels on voit de grandes taches cendrées. Les plumes du haut du dos sont bordées de larges bandes rousses; les scapulaires, les couvertures des ailes et les deux rectrices du milieu sont noires, et les latérales sont bordées de blanc. Le bec est noir, l'iris brun, et les pieds d'un cendré verdâtre.

Le lobipède habite les contrées les plus reculées du Nord.

CCLXXXVIII<sup>e</sup> Genre. TRINGA, *tringa*, Briss.,  
L.; BÉCASSEAU, Temm.; *actitis*, Illig.

Le genre *tringa* de Linné n'a point été adopté par M. Cuvier, qui l'a divisé en plusieurs genres, et qui en a séparé les espèces en les réunissant sous les coupes génériques de *pelidna*, *machetes*, *calidris*, *phalaropus*, *totanus* et *lobipes*. MM. Vieillot et Temminck ont conservé ce genre, et le premier en prenant pour type de son genre *tringa*, la maubèche, l'alouette de mer et le paon de mer, ou combattant, le définit ainsi :

Bec un peu grêle, flexible, presque rond, droit, ou un peu arqué, médiocre, ou long, sillonné en dessus, lisse et dilaté à la pointe; doigts ou totalement séparés, ou les extérieurs unis à la base par une membrane; pouce portant à terre sur le bout.

M. Temminck caractérise de cette manière son genre BÉCASSEAU, *tringa*.

Bec médiocre ou long, très faiblement arqué, fléchi à la pointe ou droit, mou et flexible dans toute sa longueur, comprimé à sa base, déprimé, dilaté et obtus à la pointe; les deux mandibules sillonnées jusque près de la pointe; narines latérales coniques, percées dans la membrane qui recouvre le sillon nasal dans toute sa longueur; pieds grêles, nus au-dessus du genou; trois doigts devant et un derrière; les doigts antérieurs entièrement divisés; dans le plus petit nombre, le doigt du milieu et l'extérieur réunis par une membrane; le doigt de derrière articulé sur le tarse; ailes médiocres; la première rémige la plus longue.

Or, dans ce genre *tringa*, ainsi constitué, M. Temminck admet les espèces européennes suivantes :

#### Section I. Bécasseaux proprement dits.

Les doigts antérieurs entièrement divisés ( genres *pelidna* et *calidris*, Cuv.).

Le COCORLI, OU ALOUETTE DE MER, enl. 851, *scolopax subarquata*, Gm.

La BRUNETTE, *tringa alpina*, Gm.; cingle, Buff., enl. 852.

COURLIS PYGMÉE, *numenius pygmæus*, Lath.

Un individu mutilé a servi de type du genre *fal-cinellus* de M. Cuvier.

BÉCASSEAU VIOLET, *tringa maritima*, Brun; Temm., t. II, p. 619.

Le TEMMIA, *tringa Temminckii*, Leisler; Temm., *Man.*, t. II, p. 622, et pl. coloriées, 41, f. 1.

Ce petit oiseau, de la grosseur de l'alouette de mer, est gris fauve brun en dessus. Son bec est assez mince; un collier fauve s'étend au haut de la poitrine comme un plastron; les pieds sont verdâtres. Il a les plus grands rapports avec le bécasseau albane.

Habite l'Europe.

Le BÉCASSEAU PETIT, *tringa minuta*, Leisler; Temm., t. II, p. 624.

Le CANUT, OU MAUBÈCHE, *tringa cinerea*, L.; Buff., enl. 366 et 363.

Type du genre MAUBÈCHE, *calidris*, Cuv.

### Section II. Bécasseau combattant.

Le doigt du milieu et l'extérieur unis jusqu'à la première articulation; les mâles ornés pendant le temps des noces. Type du genre *machetes* de M. Cuvier.

Le COMBATTANT, *tringa pugnax*, L., enl. 300, 305, 306 et 307.

Or, ce genre *tringa* a besoin d'une sévère révision, principalement pour les espèces exotiques, et nous ne le donnons ici que pour mémoire, car il fait double emploi avec plusieurs autres genres, et peut-être finira-t-il par les réunir de nouveau.

M. Temminck a figuré une espèce nouvelle de l'Océanie, qui est le

BÉCASSEAU ALBANE, *tringa albescens*, Temm., pl. 41, fig. 2.

Le bécasseau diffère du *tringa de Temminck* par un bec plus court et plus gros, la queue, dont les

pennes la font paraître doublement fourchue. Sa couleur approche de l'espèce citée, dans son plumage d'hiver; celui d'été a de grandes flammes brunes bordées de roussâtre.

Une espèce nouvelle des Etats-Unis est le

BÉCASSEAU ÉCHASSE, *tringa himantopus*, Ch. Bonap.

Bec beaucoup plus long que la tête, recourbé; cuisses très longues; doigts à demi palmés; croupion blanc, traversé par une raie noire; queue égale, grise; les rectrices du milieu plus longues; celles des côtés blanches intérieurement, et le long de leur partie moyenne; longueur totale, près de neuf pouces et demi. Cette nouvelle espèce a été prise sur les rivages du New-Jersey, vers la mi-juin; elle est remarquable par les anomalies qu'affectent ses diverses parties. Elle tient en effet des *numenius* et des *tringa*, et a beaucoup de rapports avec le *tringa subarcuata* de M. Temminck; elle ressemble, en outre, par le port, aux *totanus*.

---

IV<sup>e</sup> Famille. LES RALLUSINÉES.

Bec court et jamais plus long que la tête ; tarses à doigts longs ; pouce armé d'un ongle presque toujours très développé.

CCLXXXIX<sup>e</sup> Genre. JACANA, *jacana*, Briss., Lacép. ; *parra*, L. et Auct.

Bec droit, grêle, comprimé, un peu renflé vers le bout, à base déprimée, se dilatant sur le front pour former une plaque nue ou une crête élevée ; fosse nasale linéaire ; narines placées vers le milieu du bec ; pieds grêles, longs, terminés par des doigts entièrement divisés, et l'ongle du pouce étant surtout plus long que le doigt lui-même ; deuxième et troisième rémiges les plus longues.

Les jacanas sont remarquables par la forme acérée de l'ongle du pouce, ce qui leur a fait donner le nom vulgaire de *chirurgiens*.

Ils habitent dans les marais des régions situées entre les tropiques. Comme certains vanneaux, ils présentent au moignon de l'aile des ergots robustes et pointus.

Les principales espèces sont : les *parra Jacana*, Lin., enl. 322, dont le *variabilis* n'est que le jeune âge, et le *parra Chinensis*, dont le *parra luzioniensis* de Sonnerat n'est que le jeune âge.

CCXC<sup>e</sup> Genre. KAMICHI, *palamedea*, Linn. ; *anhima*, Briss.

Bec plus court que la tête, couvert à la base de petites plumes, conico-convexe, un peu voûté, crochu à la pointe ; front garni d'une corne cylindrique, droite, pointue ; narines ovalaires, ouvertes ; ailes éperonnées ; doigts antérieurs

unis à la base par une membrane ; pouce portant à terre sur le bout ; troisième et quatrième rémiges les plus longues. (*Vieillot.*)

Le genre kamichi , ainsi constitué , ne renferme qu'une espèce qui vit dans l'Amérique méridionale ; c'est un oiseau plus grand qu'une oie ordinaire , dont tout le corps est brun-verdâtre en dessus , excepté le milieu du cou , qui est varié de noir et de blanc , et une large tache cannelle qui occupe les épaules ; le bas-ventre est blanchâtre ; ce qui rend cet oiseau fort remarquable est une tige cornée qui naît sur le front , et qui s'élève perpendiculairement ; les ailes sont longues et pointues ; la queue est large et carrée ; les tarses sont grêles , réticulés , ainsi que les doigts , qui sont longs et presque entièrement libres ; l'ongle du pouce est presque droit et très aigu ; deux éperons sont implantés sur le bord de l'aile.

Le KAMICHI , *palamedea cornuta* , Lin. , enl. 451 , est nommé *anhima* au Brésil , et *camouche* à Cayenne , suivant M. Cuvier , quoique nous pensions que ce soit le *kotacca* de Barrère.

Le kamichi vit par paires dans les marécages de la Guyane et du Brésil , où il recherche les graines des herbes aquatiques.

CCXCI. Genre. CHAVARIA , *chauna* , Illig. CHAVARIA , *opistolophus* , Vieill. ; *parra* , Linn.

Bec plus court que la tête , garni de petites plumes à la base , conico-convexe , un peu voûté , courbé à la pointe ; tête simple ; lorum nu ; ailes éperonnées ; doigts extérieurs unis à la base par une membrane ; pouce portant à terre sur le bout ; ongles postérieur et intermédiaire à peu près droits ; queue étagée. (*Vieillot.*)

Le genre chauna a été établi par Illiger pour séparer des kamichis une espèce d'oiseau décrite sous le nom de *parra chavaria* par Linné , et de *chaia* par d'Azara. M. Cuvier ne sépara point cet

oiseau du genre *palamedea*, et M. Temminck, dans son *Analyse du système général d'Ornithologie*, mentionna le genre *chavaria*, d'après Illiger, tout en manifestant l'opinion que le *chaïa* ne devait former qu'une espèce de kamichi. Depuis, dans ses planches enluminées, il donna une excellente figure de cet oiseau, en le plaçant dans le genre *kamichi*. Tout porte donc à croire que le genre *chauna* devra disparaître des méthodes. Nous reproduirons textuellement la description de M. Temminck, relativement à la seule espèce connue de ce genre.

KAMICHI CHAJA, *palamedea chavaria*, Temm. (l'adulte), pl. 219.

« Nous voyons dans Azara que cet oiseau jette assez souvent un cri très fort, aigu et clair, non seulement pendant le jour, mais encore dans la nuit, pour peu qu'il entende quelque bruit; le cri du mâle est *chaja*, celui de la femelle *chajali*; ils se répondent alternativement. On les voit tantôt seuls, tantôt par paires, tantôt en troupes nombreuses. Il n'y a pas de différence entre l'un et l'autre; ils ne fréquentent que les marécages; et, si quelquefois on les rencontre sur les bords des rivières, c'est dans les endroits où l'eau est basse et peu courante. Ils ne nagent point, mais entrent dans l'eau comme les hérons; ce n'est pas pour manger les poissons, les grenouilles, etc.; car ils ne se nourrissent que des feuilles des plantes aquatiques et de quelques autres. D'Azara a vu des *chajas* élevés, dès leur premier âge, dans des habitations champêtres; ils étaient aussi accoutumés à la domesticité que les poules. On assura au naturaliste espagnol qu'ils mangeaient de petits morceaux de viande crue; mais il les vit becqueter de l'herbe. Ils se perchent à la cime des plus grands arbres; à terre leur démarche est grave; la ponte, qui a lieu au commencement d'août, produit deux petits; quoique revêtus d'un simple duvet, ils suivent leur père et mère. Les uns disent que ces oiseaux font un nid spacieux avec de petites branches, sur les buissons entourés d'eau, et d'autres,

qu'ils le placent dans les joncs au milieu des eaux. Leur ensemble paraît gros et arrondi. Ils ont le cou long, la tête petite et semblable à celle du *kamichi*, dont ils diffèrent seulement, sous ce rapport, par un bec moins long et par le manque de corne au front. Ces deux espèces sont aussi pourvues d'un duvet cotonneux qui garnit la base des plumes comme dans le *cygne*; tout le plumage du cou est un peu lâche et tenant de la nature du duvet. La peau du corps est séparée de la chair par un intervalle d'une ligne et demie, remplie par des tégumens cellulaires où l'air s'introduit; on trouve cette même disposition lâche de la peau dans quelques espèces de *fous* et de *cormorans*.

« Le *chaja* a l'aile armée de la même manière que le *kamichi*; l'os du fouet se termine en alêne, et sur le bord de la partie extérieure sont deux éperons pointus, très forts, osseux, un peu recourbés en haut et trigones; une touffe de plumes longues et effilées forme au dessous de l'occiput une sorte de diadème immobile; la partie supérieure du cou, sur deux pouces de longueur, est revêtue de plumes duvetées; au-dessous on voit un espace, ou collier à peu près nu, d'un blanc rougeâtre, suivi d'un autre collier très pourvu de plumes d'un noir couleur d'ardoise; le sommet de la tête est cendré de même que les plumes longues implantées à l'occiput; les parties inférieures du cou et toutes celles du dessous du corps, ainsi que les cuisses, sont d'un cendré couleur de plomb marqué de longues mèches et de bordures plus claires; le corps et les ailes sont colorés d'une teinte plombée un peu plus foncée; la base du tuyau des rémiges est blanche, le reste est noir, ainsi que toutes les plumes alaires et caudales; la queue est légèrement arrondie, et on voit du blanc sur le poignet des ailes et sur les plumes secondaires les plus rapprochées du corps; les tarse, les doigts et le haut de la jambe sont de couleur rose ou cendré rougeâtre; le bec est noir; le tour de l'œil et la cire d'un rouge sanguin, et l'iris brun roussâtre.

« La longueur totale de l'adulte est de trente et



un à trente-deux pouces; le tarse a cinq pouces cinq lignes; le bec a un pouce trois ou quatre lignes.

« On trouve cette espèce au Paraguay, sur les deux rives de la Plata, et au Brésil, dans les districts les plus éloignés des habitations. »

CCXCII. Genre. GLARÉOLE, *glareola*, Briss.

PERDRIX DE MER.

Bec plus court que la tête, convexe en dessus, un peu comprimé vers le bout, très fendu, un peu voûté, crochu à la pointe, qui est entière; narines obliquement fendues; tarses longs, grêles, emplumés jusqu'aux genoux; doigts extérieurs unis à la base par une membrane; pouce portant à terre sur le bout; ongles longs et subulés; première rémige beaucoup plus longue que les autres; queue le plus souvent fourchue.

Les glaréoles ont fort long-temps embarrassé les naturalistes pour savoir à quel ordre elles devaient appartenir. Le nom de perdrix de mer, qu'on donna à l'espèce d'Europe, indique qu'on crut leur trouver une grossière analogie avec ces oiseaux de la famille des gallinacés. On fut même jusqu'à en faire une espèce d'hirondelle.

Les glaréoles vivent dans les régions tempérées, et l'espèce d'Europe se retrouve en Asie et en Afrique. Ces oiseaux habitent exclusivement les vastes marécages et les bords des lacs. Leur vol est très rapide ainsi que leur course. Ils se nourrissent d'insectes et de petits vers. La mue est double.

On connaît quatre espèces de ce genre, qui sont :

†. Queue fourchue.

La GLARÉOLE A COLLIER, *glareola torquata*, Meyer, in *Temm. Man.*, t. II, p. 500; la PERDRIX DE MER, Buff. 882, *glareola pratincola*, Leach. (*Desc. of three species of the genus glareola*, *Linn. Trans.*, t. XIII, p. 131, pl. 12, f. 1 et 2); *glareola austriaca*, Lath.

Dont les *glareola nævia* et *senegalensis* ne sont que des âges non adultes.

*G. cinereo-brunnea*; ventre, cruribus, uropygio gulâque albidis; hâc (quandoque sordidi flavidâ) lined nigra circumdatâ, caudâ nigra, basi albidâ; Leach.

LA GLARÉOLE ORIENTALE, *glareola orientalis*, Leach, loc. cit., pl. 13 ♂♀.

M. Temminck pense que ce ne sont pas des sexes différens, mais seulement des livrées d'été et d'hiver.

*Gl. cinereo-fuscescens*; ventre caudâque albis; hâc ad apicem nigra, gulâ nigro irregulariter circumdatâ, rostro nigro; Leach.

Cet oiseau habite l'île de Java. Ses rémiges sont noires. Le ventre du mâle (livrée d'été) est roux en devant; celui de la femelle (livrée d'hiver) est blanchâtre. La gorge est rousse chez le premier oiseau et blanchâtre chez le second. Les épaules des adultes sont variées de blanc.

††. Queue presque rectiligne.

LA GLARÉOLE ISABELLE, *glareola isabella*, Vieill., An. Ornith., 1816, lettre P; *glareola australis*, Leach, loc. cit., t. XIII, pl. 14 ♀♂; *glareola grallaria*, Temm., Man., p. 503.

M. Vieillot avait ainsi brièvement caractérisé cette espèce :

Couleur d'isabelle; ailes noires; gorge et cou blancs, avec quelques taches effacées sur les côtés et sur le haut de la poitrine; pli de l'aile noir et blanc à l'intérieur; queue blanche en dessous; ventre de la même couleur; flancs d'un roux foncé; première rémige très longue, subulée, grêle à la pointe.

Habite l'Australasie.

M. Leach la décrit ainsi :

*G. rufescente-flavidâ*; caudâ uropygioque albis; illâ fasciâ suprâ nigra, gulâ pallidiore; cruribus ventreque fasciâ abdominali rufis; rostro testaceo ad apicem nigro.

De la Nouvelle-Hollande.

Enfin, la quatrième espèce est celle que M. Tem-

minck a décrite dans le tome II, p. 503, du *Manuel d'Ornithologie*, sous le nom de

GLARÉOLE LACTÉE, *glareola lactea*, figuré pl. 399.

Cette espèce a la queue très peu fourchue, blanche; la seule plume extérieure marquée d'une petite tache noire, toutes les autres noires vers le bout et terminées de blanc; les parties supérieures du corps, les ailes, le cou, la poitrine, sont d'un cendré blanchâtre très pur; la gorge, le ventre, l'abdomen et les couvertures de la queue d'un blanc pur; les rémiges et toutes les couvertures du dessous des ailes d'un noir parfait; le lorum noirâtre; le bec, à bords rougeâtres, est noir à sa partie cornée; les pieds sont bruns. Longueur, cinq pouces neuf lignes. Les sexes ne diffèrent point.

L'espèce est commune sur les bords du Gange.

### CCXCIII<sup>e</sup> Genre. RÂLE, *rallus*, L.

Bec plus long que la tête, grêle, droit, comprimé à la base et un peu cylindrique vers le bout, sillonné en dessus; narines longitudinales à demi fermées par une membrane; tarses longs et forts, nus un peu au-dessus du genou; doigts antérieurs unis à la base par une petite membrane; ailes médiocres; troisième et quatrième rémiges les plus longues.

Les râles sont remarquables par l'extrême compression de leur corps; ils courent très vite et se tiennent dans les prairies humides et sur le bord des rivières, des eaux vives; ils se nourrissent de petits insectes et de vers. Leur chair est estimée. Les râles forment un grand genre dont il est très difficile d'isoler nettement les poules d'eau, et les *crex*, ou *râles de genêt*.

M. Vieillot a toutefois proposé de faire un genre de la MAROQUETTE, *rallus porzana*, L., enl. 751, qu'il caractérise ainsi :

PORZANE, *porzana*, Vieill.

Bec plus court que la tête; épais à la base, droit; atténué et comprimé vers le bout, pointu; mandibule supérieure couvrant un peu les bords de l'inférieure; doigts totalement libres.

La *marouette* est pour M. Temminck, d'après Latham, une poule d'eau, *gallinula porzana*, Lath., et cet auteur n'admet dans son Manuel (t. II, p. 683) qu'une seule espèce européenne, qui est le

RALE D'EAU, *rallus aquaticus*, L., Buff. enl. 739.

Vit sur les bords des eaux douces ou des marais, où croissent des roseaux et des arbustes; de passage ou sédentaire suivant les contrées. Sa nourriture consiste en insectes, limaçons et végétaux. La femelle fait son nid avec quelques brins d'herbe dans les joncs et pond de six jusqu'à dix œufs jaunâtres marqués d'un rouge brun.

CCXCIV<sup>e</sup> Genre. CREX, *crex*, Bechst. RALE DE GENET, *rallus*, L., Lath., Cuvier, Vieill., Temm.; *ortygometra*, Stephens.

Bec plus court que la tête, à arête de la mandibule supérieure entamant les plumes du front, à pointe assez épaisse. Le reste des caractères sont analogues à ceux du genre *rallus*.

L'unique espèce de ce genre est le

RALE DE GENET, le ROI DES CAILLES, *rallus crex*, L., Buff., enl. 750.

Qui habite les bois taillis et les hautes herbes situées dans le voisinage des eaux ou dans les marais. Il se nourrit de graines, d'insectes et de vermis-seaux. Ses habitudes sont solitaires et il émigre chaque année. La femelle pond sept ou neuf œufs d'un brun rougeâtre tachés de couleur de rouille fort vive.

CCXCV. genre. GALLINULE, *gallinula*, Briss., Lath.; *fulica*, L.; *hydrogallina*, Lacépède.  
POULE D'EAU.

Bec plus court que la tête, droit, épais à la base, plus haut que large, comprimé, un peu renflé en dessous vers le bout; arête s'avancant sur le front et se dilatant en une plaque nue; bords de la mandibule supérieure recouvrant l'inférieure; narines longitudinales, à demi occluses; tarse grêle, nus au-dessus du genou; les doigts antérieurs longs, divisés, et munis d'une bordure très étroite; rémiges, deuxième, troisième ou quatrième, les plus longues.

Il est fort difficile de distinguer des râles plusieurs espèces étrangères de poules d'eau. Cependant, à l'aide des deux caractères du bec plus court que la tête et de la plaque frontale, unis à celui de la faible bordure membraneuse des doigts, il sera toujours facile de les reconnaître.

Les gallinules, ou poules d'eau, ont le corps comprimé, les tarse et les doigts longs, les plumes serrées et épaisses. Elles vivent sur les bords des petites rivières, au milieu des joncs et des roseaux. Leur plumage est généralement sombre, ou du moins ne présente pas de couleurs bien vives.

M. Temminck admet les espèces européennes suivantes :

### Section I. — *Le râle de genêt.*

Type du genre crex déjà mentionné. La *marouette*, qui doit rester avec les râles, et type du genre *porzana*.

LA POULE D'EAU PETITE, *gallinula pusilla*, Bechst.; *rallus parvus*, Pallas.

LA POULE D'EAU BAILLON, *gallinula Baillonii*, Vieill.

## Section II.

POULE D'EAU ORDINAIRE, *gallinula chloropus*, Lath.;  
*fulica chloropus*, Gm., enl. 877.

Type du véritable *gallinula*.

Nous citerons textuellement les descriptions de deux espèces nouvelles soigneusement figurées et décrites par M. Temminck, et qui sont :

POULE D'EAU RUBIGINEUSE, *gallinula rubiginosa*,  
Temm., pl. 357.

Le sommet de la tête, les joues, les côtés du cou, la poitrine et le ventre sont d'un marron rougeâtre; toute la gorge est d'un blanc pur; la nuque, le dos, les couvertures des ailes et la queue sont d'un vert cendré, à légers reflets dans l'adulte et terne chez les jeunes; le poignet de l'aile est marbré de blanc et de verdâtre; le reste de l'aile est d'un cendré terne; toute la région abdominale est rayée transversalement de fines bandes blanches sur un fond cendré-verdâtre; le bec est d'un vert sombre et les pieds sont d'un jaune vif. Longueur totale, six pouces.

On trouve l'espèce dans les roseaux des bords des rivières et dans quelques marais; elle paraît assez commune à Java.

POULE D'EAU LARGE BANDE, *gallinula eurizona*, Tem.,  
pl. 417.

Un roux marron très vif est répandu sur la tête, le cou et la poitrine; les ailes, le dos et la queue sont d'un brun olivâtre; toutes les petites et moyennes couvertures alaires marquées de bandes blanches sur un fond brun; les plumes noires rayées de nombreuses bandes d'un blanc pur; le ventre, les flancs, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue rayés de larges bandes d'un noir et d'un blanc parfait; les pieds d'un rouge de laque et le bec d'un brun verdâtre. Longueur, sept pouces.

On trouve cet oiseau sur les bords des lacs et des rivières de l'île de Java.

CCXCVI<sup>e</sup> Genre. PORPHYRION, *porphyrio*, Briss. ;  
*fulica*, L. ; TALÈVE OU POULE-SULTANE.

Bec fort, dur, épais, presque aussi haut que long, plus court que la tête, conico-convexe, comprimé, pointu, et très légèrement renflé vers le bout ; la mandibule supérieure couvre les bords de l'inférieure ; l'arête de la première se dilate et s'élargit sur le devant du front sous forme de plaque ; les narines sont arrondies, les tarsi et les doigts longs, totalement séparés et à peine bordés ; deuxième, troisième, quatrième rémiges plus longues.

(*Talève*, nom malgache usité à Madagascar.)

Les porphyrions sont des oiseaux qui diffèrent peu des poules d'eau par leurs mœurs, et, comme ces dernières, ils se tiennent au milieu des herbes aquatiques sur les bords des rivières de toutes les parties du monde. Leur plumage affecte généralement une grande uniformité, et presque constamment il présente des teintes bleues et brunes à reflets violâtres. Leur genre de nourriture consiste principalement en graines, dont ils brisent les enveloppes, et en tiges d'arbustes. Ils portent leurs alimens au bec, par le moyen d'une patte en se tenant sur l'autre.

L'Europe possède une seule espèce de ce genre, que l'on rencontre dans presque tous les États du Midi. C'est le *fulica porphyrio*, L., Buff., enl. 810 ; *talève porphyrio*, *porphyrio hyacinthinus*, Temm., *Man.* 2, p. 698.

Des doutes nombreux existent sur quelques espèces étrangères qui ne sont point encore exactement déterminées, et dont on peut voir une belle suite dans les galeries du Muséum. Nous nous bornerons à citer deux espèces très belles.

La plus remarquable ; celle qui s'éloigne de la livrée des autres *porphyrions*, est le TALÈVE BLANC, *porphyrio albus*, figuré dans le *Voyage du gouver-*

neur *Philipp*, à *Botany-Bay*, pl. 273, et qui n'a encore été trouvée qu'à l'île *Norfolk*.

TALÈVE MEUNIER, *porphyrio pulverulentus*, Temm. (l'adulte), pl. 405.

« Ce talève est à peu près de la taille du talève à dos noir ; et, à l'exception du bec, d'un quart moindre dans toutes ses dimensions que le talève à dos vert ; mais le bec est aussi gros et fort, et sa plaque, cornée, aussi large et étendue que dans cette dernière espèce ; les couleurs, quoique distribuées de la même manière, diffèrent beaucoup par les nuances. La livrée de cet oiseau paraît comme saupoudrée d'une poussière grisâtre ; un vert porphyre et un bleu turquoise plus ou moins vif, couvre le plumage de quatre espèces, sur six qui nous sont connues ; celle-ci est d'un ton bleu-grisâtre et d'un vert-olivâtre tirant au brun.

« Un gris-bleuâtre couvre sa tête et le cou ; cette nuance prend un ton plus vif sur la poitrine, et passe par teintes plus foncées au bleu pur, dont les cuisses et l'abdomen sont couverts ; les ailes sont d'un bleu cendré, mais nuancé de verdâtre vers le bout des rémiges et des plumes secondaires ; une partie des scapulaires, les premières plumes secondaires, tout le dos et la queue sont d'un brun olivâtre ; les couvertures inférieures de la queue sont blanches ; le formidable bec, la grande plaque cornée du sommet de la tête, l'iris et les pieds sont rouges. Longueur totale, de la pointe du bec au bout de la queue, quatorze pouces et demi.

« On trouve ce joli talève sur les bords des rivières qui arrosent les parties méridionales de l'Afrique. Le talève commun, ou à dos vert, habite ces mêmes contrées, et l'espèce est répandue jusqu'au Sénégal ; le talève meunier n'a point encore été rapporté des côtes occidentales de cette partie du globe. »



TALÈVE ÉMERAUDIN, *porphyrio smaragdinus*, Temm.  
(l'adulte), pl. 421.

« Ce talève est l'espèce la moins grande des six portées dans l'index générique publié sur ce groupe. Quoique plus petite de taille, elle est pourvue d'une plaque coronale pour le moins aussi étendue que l'est cette nudité chez les autres espèces. Cette plaque sert à caractériser notre talève émeraudin, vu que dans les deux sexes elle est coupée abruptement en ligne horizontale vers l'occiput, tandis que ces nudités ont une forme plus ou moins arrondie dans les autres espèces. Les mâles, probablement les individus très vieux, ont les parois latérales de cette membrane élevées en petites protubérances, et couronnant l'orbite des yeux. On peut encore énumérer parmi les caractères propres à cette espèce le petit appendice épineux à l'os de l'aile bâtarde, caché sous les plumes de cette partie.

« L'adulte a les joues et l'occiput noir, les côtés et la partie postérieure du cou, le ventre et les flancs d'un bleu vif ou bleu de roi; le devant du cou, la poitrine et le poignet de l'aile, d'un bleu verdâtre émeraude; le dos, les ailes et la queue d'un bleu noirâtre à légère nuance verdâtre; l'abdomen noir et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur; le bec, la plaque nue du sommet de la tête et les pieds d'un rouge de porphyre: longueur, de quatorze à quinze pouces; la longueur de dix-neuf pouces indiquée par M. Horsfield, est sans doute une faute d'impression.

« M. Horsfield donne une diagnose de cet oiseau dans le Catalogue des oiseaux de Java, *Trans. Linn.*, vol. XIII, p. 194, sous le nom de *porphyrio indicus*. M. Temminck le désigne sous celui de *smaragdinus*, qu'il porte depuis plusieurs années dans les collections.

« Les jeunes de cette espèce ont la plaque frontale bien moins étendue; le bec et les pieds sont marbrés de noir, et le plumage moins brillant, est d'un

bleu noirâtre. Les petits naissent avec un duvet noir, et leurs premières plumes sont noirâtres.

« Cette espèce est répandue sur le plus grand nombre des lacs des îles de Java et de Benda, probablement aussi sur ceux de Sumatra. Elle a les mêmes habitudes et la même manière de pourvoir à sa nourriture que notre *porphyrio* d'Europe. »

CCXCVII<sup>e</sup> Genre. HÉLIORNE, *heliornis*, Bonnat., Vieill.; *podoa*, Illig.; *plotus*, L.

Bec médiocre, droit, robuste, subulé, cylindrique, dentelé sur les bords, pointu; narines longitudinales placées au milieu du bec; pouce libre; doigts largement bordés de membranes, ou lobés. (*Vieillot.*)

Ce genre ne renferme qu'une espèce de Surinam et de Cayenne, figurée dans les planches enluminées de Buffon, n<sup>o</sup> 893, décrite dans l'*Encyclopédie*, sous le nom d'*heliornis Surinamensis*, à dos marron, à tête, occiput et derrière du cou noirs, à gorge, sourcils, devans et côtés du cou et dessous du corps blancs; bec jaune et pieds à demi jaunes et noirs; queue arrondie.

Quant à l'HÉLIORNE DU SÉNÉGAL, *heliornis Senegalensis*, Vieill., il ne nous est pas connu.

CCXCVIII<sup>e</sup> Genre. FOULQUE, *fulica*, Briss.

Bec plus court que la tête, médiocre, conique, droit, épais à la base, conico-convexe, comprimé; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure; celle-ci un peu gibbeuse vers la pointe; front chauve; narines longitudinales fendues au milieu du bec, pieds grêles, nus au-dessus du genou, à doigts garnis de festons membraneux; pouce pinné, portant à terre sur le bout; ailes médiocres; deuxième et troisième rémiges les plus longues.

Les foulques, bien que leurs doigts soient à demi palmés, sont des oiseaux essentiellement aquatiques, qui habitent les rivières et les fleuves, à leur embouchure, et surtout les marais salans. Les sexes et les jeunes ne diffèrent presque point. Leur plumage est généralement brun ou noirâtre, et leur chair huileuse.

L'Europe n'en possède qu'une espèce qui est :

La FOULQUE MACROULE, *fulica atra*, L., la foulque ou morelle, Buffon, enl. 197.

Le jeune âge avant la mue est la *fulica æthiops*, Sparm. Carls., pl. 13.

Entièrement noire; la plaque frontale d'un blanc pur. La femelle pond huit œufs et jusqu'à douze ou quatorze, d'un blanc taché de brun, et ponctués de brun et de rougeâtre.

V<sup>e</sup> Famille. LES CHARADRIÉES, Leach.

Bec arrondi, allongé, souvent renflé à l'extrémité; tarsi longs, grêles; les doigts de devant seulement unis à leur base par une petite membrane.

CCXCIX<sup>e</sup> Genre. HUITRIER, *ostralega*, Briss.;  
*hæmatopus*, L.

Bec long, fort, droit, comprimé, culirostre ou par fois arrondi, plus long que la tête, terminé en forme de cocin ou en pointe arrondie; narines longitudinales; première rémige la plus longue.

Linné donna à ce genre le nom d'*hæmatopus*, qui veut dire *pieds couleur de sang*, parce que l'espèce d'Europe a les pieds rouges; mais nous en avons découvert une espèce aux îles Malouines, qui a les pieds blancs, de sorte que nous avons dû la nommer *hæmatopus leucopus*, ou, en d'autres termes, *pieds rouges à pieds blancs*, ce qui est une absurdité. Il est donc plus rationnel de revenir au nom d'*ostralega* de Brisson, bien qu'il ne soit pas heureusement choisi lui-même, car plusieurs huitriers vivent de coquillages, il est vrai, mais non pas d'huîtres.

Les huitriers vivent sur les bords de la mer de presque toutes les contrées du globe. Ils se nourrissent de petits mollusques, de vers, de petits crustacés. Ils se réunissent par troupes confiantes et stupides, et se tiennent sur les petites sommités des roches placées à fleur d'eau. Leur mue est double.

Les espèces aujourd'hui reconnues pour appartenir à ce genre sont :

L'HUITRIER PIE-DE-MER, *ostralega Europea*, N.;  
*hæmatopus ostralegus*, L. enl. 929.

Qui est commun sur les rivages de toute l'Europe, et dont le nom indique que son plumage est noir et blanc.

L'HUITRIER A MANTEAU, *hæmatopus palliatus*, Temm.,  
*Man.* 2, p. 532.

A le dos cendré, ainsi que les scapulaires et les ailes; son bec est constamment plus long et plus fort que celui de l'espèce précédente; les pieds sont aussi plus robustes.

Cette espèce habite l'Amérique méridionale.

L'HUITRIER NOIR, *hæmatopus niger*, Cuv., *Règ. an.*,  
 t. 1, p. 469; Quoy et Gaim. (*Zool. de l'Uranie*,  
 p. 129, pl. 34.)

Tout noir; à bec d'un rouge de sang, et pieds rosés; de taille plus forte que l'espèce d'Europe, et très commun aux îles Malouines, où existe une autre espèce avec laquelle il ne se mêle jamais.

On le trouve au Cap et au sud de la Nouvelle-Hollande.

L'HUITRIER AUX PIEDS BLANCS, *ostralega leucopus*,  
 N.; *hæmatopus leucopus*, Garn. (*Mal. Ann. Sc.*  
*nat.* )

Cette espèce, que Bougainville avait indiquée sous le nom de *pie-de-mer*, dans sa description des îles Malouines, fut prise par Buffon pour l'espèce d'Europe. Elle vit de patelles, de petits vers, et court sans cesse sous les grèves des îles antarctiques. Son iris est d'un jaune brillant, cerclé de rose; sa taille, comme les dispositions des couleurs de son plumage, sont parfaitement analogues à l'espèce commune d'Europe, mais son bec diffère de la forme de celui des espèces connues, parce qu'il est arrondi, et ses pieds sont parfaitement blancs. Bougainville, en parlant de cette sorte d'huîtrier, avait dit dans son livre (*Voyage autour du monde*, p. 71) : « Cette pie-de-mer a le bec d'un rouge de corail, et les pates blanches. »

CCC° Genre. MAUBÈCHE, *calidris*, Illig.; *arenaria*, Briss.; *charadrius*, L.; SANDERLING, *calidris*, Cuv., et *arenaria*, Bechst.

Bec déprimé au bout, pas plus long que la tête, à sillon nasal très long, droit, un peu grêle, presque rond, à pointe lisse, dilatée, un peu obtuse; doigts totalement séparés ou sans rudiment de palmure, légèrement bordés; à pouce touchant à peine à terre ou manquant complètement.

Les maubèches vivent sur les sables des rivages, et ont un peu du facies des barges, mais leur taille est très petite.

Les espèces d'Europe sont le *sand-piper*, ou *canut* (*tringa grisca* et *canutus*, Gm., enl. 366) (plumage d'hiver), et le *canut* (*tringa arenaria*).

A ces deux espèces il faut joindre le *sanderling*, dont on avait fait un genre, parce qu'il manquait de pouce, et qui est le *charadrius calidris* et *rubidus* de Gm. M. Temminck laisse les deux premières espèces avec le *tringa*, et ne place dans le genre *calidris* que le *sanderling*, en quoi il a peut-être raison.

CCCI° Genre. ÉROLIE, *erolia*, Vieill.

Bec arrondi à la base, plus long que la tête, sillonné en dessus, fléchi en arc, un peu obtus. (*Vieillot.*)

Ce genre ne nous est point connu autrement que par cette courte indication. Il ne renferme qu'une espèce nouvelle que M. Vieillot décrit ainsi.

ÉROLIE VARIÉE, *erolia variegata*, Vieillot (*Anal. d'Ornith.*, note O.)

Tachetée de gris et de blanc en dessus; blanche avec de petites lignes brunes sur le devant du cou et sur la poitrine; bande blanche entre le bec et l'œil; rémiges et rectrices noirâtres; bec et pieds noirs.

Taille de l'alouette de mer, mais plus haute sur jambes.

Habite l'Afrique.

CCCII<sup>e</sup> Genre. COUREUR, *cursorius*, Lath., Lacépède; *tachydromus*, Illig.; COURT-VITE, *charadrius*, L.

Bec plus court que la tête, ou de cette longueur, presque rond, médiocre, grêle, courbé vers le bout, pointu; narines ovoïdes, surmontées par une membrane élevée en protubérance marquée; tarsi grêles; doigts séparés dès la base, munis d'ongles très petits; ailes médiocres; deuxième rémige la plus longue.

Ce genre renferme cinq espèces qui sont :

Le COURT-VITE *cursorius isabellinus*, Meyer, enl. 695.

Le COUREUR ASIATIQUE, *cursorius asiaticus*, Lath., enl. 892.

Le COUREUR A DOUBLE COLLIER, *cursorius bicinctus*, Temm., *Man.*, t. II, p. 515.

Habite l'intérieur de l'Afrique australe.

Le COUREUR TEMMINCK, *cursorius Temminckii*, Swainson (*Zool. illust.*, pl. 106, n<sup>o</sup> 21).

Habite le Sénégal et Sierra-Leone.

Enfin une belle espèce, décrite par M. Temminck, est le

COUREUR A AILES VIOLETTES, *cursorius chalconotus*, Temm. (l'adulte), pl. 298.

M. Temminck décrit ainsi cette espèce remarquable.

« Le peu de longueur du bec, en proportion de la tête, le renflement assez fort des mandibules et leur faible courbure, donnent à cette nouvelle espèce une apparence de légère différence avec l'espèce

type, connue sous le nom de *court-vite isabelle*. Le bec de notre oiseau est semblable à celui des glaréoles, et nous n'hésitons pas à le produire dans la série méthodique, comme formant le passage, ou comme espèce intermédiaire entre les oiseaux les plus agiles à la course, et le groupe de ceux doués d'une vélocité remarquable dans les moyens qui servent à les transporter dans les airs; les uns courent avec une célérité surprenante, les autres fendent le fluide aérien avec la vitesse du trait. C'est ainsi que les découvertes nouvelles aident à nous faire trouver, dans tous les genres et dans toutes les classes des êtres, ce chaînon admirable, et ce passage gradué dans les formes et dans les mœurs, qui se voit de toute part dans la création.

« Notre court-vite à ailes violettes est sans doute l'une des plus belles espèces du genre, et le plus remarquable dans les ordres des *coureurs* et des *gralles*. Les couleurs métalliques distribuées sur les ailes de cet oiseau sont en quelque sorte un caractère nouveau dont toutes les autres espèces connues sont dépourvues; leur plumage sombre et grivelé de couleurs ternes ne flatte point les yeux. Ce court-vite, remarquable par ses formes, l'est également par les grandes plaques d'un violet brillant à reflets métalliques, dont les rémiges sont terminées. Sa taille égale celle du court-vite qu'on trouve en Europe; le front est d'un blanc roussâtre; cette couleur s'étend sur le bord antérieur des yeux et passe sur l'orbite; tout le sommet de la tête est brun-roussâtre; une teinte marron-clair couvre le lorum, et passe au-dessous des yeux en une large bande qui vient couvrir le méat auditif; une tache marron-rougeâtre passe sur les côtés de l'occiput; à la commissure du bec naît, de chaque côté, une large bande qui, en forme de rabat, couvre la gorge et se trouve bordée de petites taches noires; un cendré couleur de terre d'ombre forme la teinte générale; le bord interne des ailes et un demi-collier, large de deux lignes, entoure la région thorachique; les pennes des ailes sont terminées par des taches violettes bordées par



une zone verte et chatoyante ; la queue, d'un brun-noirâtre terminée de blanc, est blanche à sa base ; les pieds paraissent avoir été d'une teinte rougeâtre, et le bec est noir. Longueur totale, dix pouces et demi. »

Habite le Sénégal.

CCCIII<sup>e</sup> Genre. TOURNE-PIERRE, *strepsilas*, Illig. ; *tringa*, L.

Linné avait placé les tourne-pierres parmi les *tringa*, dont Brisson les sépara le premier sous le nom d'*arenaria*. Mais, comme ce nom d'*arenaria* a été donné par Bechstein aux sanderlings qu'Illiger a nommés *calidris*, il est préférable de conserver le nom générique de *strepsilas*, appliqué au tourne-pierre par Illiger dans son *Prodromus mammalium et avium*.

Le genre *strepsilas* est ainsi caractérisé :

Bec médiocre, dur à la pointe, fort, droit, en cône allongé, légèrement courbé en haut ; arête aplatie ; pointe droite, tronquée, narines basales, latérales, longues, à moitié fermées par une membrane, percées de part en part ; pieds médiocres, peu nus au-dessus du genou ; trois doigts devant et un derrière ; les antérieurs unis à la base par une légère membrane peu sensible ; ailes acuminées ; première rémige la plus longue ; les ongles courbés, pointus ; l'intermédiaire dilaté sur son bord interne.

Les tourne-pierres, dit M. Cuvier, *Règne animal*, t. 1, p. 492, ont les jambes basses, le bec court et les doigts sans aucune palmure comme les vraies maubèches ; leur bec est conique, pointu, sans dépression, compression ni renflement, et la fosse nasale n'en passe pas la moitié.

Le nom générique de tourne-pierre vient de ce que le bec assez robuste de ces oiseaux leur permet de tourner les pierres des rivages pour saisir les petits

crustacés ou les petits vers qu'elles recouvrent. On n'en connaît d'ailleurs qu'une seule espèce qui est répandue sur les rivages de presque l'univers entier ; car le chevalier varié, des planches enluminées n° 300, rapporté par M. Meyer aux tourne-pierres, est un combattant en mue. Les espèces variées de gris et de brun de l'Amérique méridionale, enl. 340 et 857, sont des variétés de plumage.

Le TOURNE-PIERRE A COLLIER, *strepilas collaris*, Temm., *Man. d'Ornith.*, t. II, p. 553; *tringa interpres*, L., Gm., enl. 856; *morinella collaris*, Meyer.

Buffon a figuré cet oiseau sous le nom de *coulon chaud*, que Brisson avait consacré dans son ornithologie ; on le nomme encore *bure* en Picardie ; *gagawashne* chez les naturels des bords de la baie d'Hudson, et *horse-foat*, pied de cheval, aux États-Unis.

Le mâle adulte a le front, un espace entre l'œil et le bec, un large collier sur la nuque, une partie du dos, une bande longitudinale et une autre transversale sur l'aile, les couvertures supérieures de la queue, le milieu de la poitrine, ainsi que les autres parties inférieures d'un blanc de neige ; une bande d'un noir intense passe sur le front, au-devant des yeux, s'élargit, côtoie la gorge et forme un large plastron sur le devant du cou et sur le côté de la poitrine. L'occiput est d'un blanc roussâtre rayé longitudinalement de noir ; le manteau, les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un marron roux fort vif, parsemé de taches noires irrégulières ; une large bande brune traverse le croupion. Les rectrices sont noires et blanches à leur extrémité, excepté les deux plus externes. Le bec est noir et les pieds rouges ; l'iris est noir ; longueur totale, huit pouces deux ou trois lignes. La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives, et surtout par le noir qui est remplacé par le brun.

Les jeunes de l'année n'ont rien de noir ni de roux marron ; la tête et la nuque sont d'un brun cendré

rayé de brun foncé; des taches blanches sur les côtés de la tête et du cou; la gorge et le devant du cou blanchâtres; plumes des côtés de la poitrine d'un brun foncé, terminées de blanchâtre; les autres parties inférieures et le dos d'un blanc pur; le haut du dos, les scapulaires et les couvertures des ailes d'un brun foncé; toutes les plumes entourées par une large bordure jaunâtre; la bande transversale du croupion d'un brun foncé, bordé de roux; les pieds d'un rouge jaunâtre; le noir et le blanc se dessinent plus régulièrement, à mesure que l'oiseau avance en âge. C'est alors le *coulon chaud de Cayenne* et *coulon chaud gris*, enl. 340 et 857.

Les jeunes, à l'âge d'un an, ont un large plastron, ou collier, sur le devant du cou et sur les côtés de la poitrine, qui se dessine par des plumes noires, terminées par une étroite bordure blanchâtre; joues et front pointillés de noir sur un fond blanchâtre; sommet de la tête et nuque bruns, tachés de brun noirâtre; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes noirs; toutes les plumes entourées par une bordure rousse; une grande tache noire sur la penne latérale de la queue; le reste comme chez les adultes.

Le coulon chaud habite les rivages des deux mondes. En France, c'est un oiseau de passage, qui vit par paires ou isolément, et qui recherche sur les grèves les petits insectes, les crustacés, des petits mollusques. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année. Il niche dans le Nord, et pond dans des creux de rochers trois ou quatre œufs, verdâtres ou olivâtres tachetés de brun.

Les individus envoyés du Sénégal, d'Amérique, ne diffèrent en rien de ceux d'Europe. M. Vieillot a érigé en espèce distincte : le COULON CHAUD CENDRÉ, ou *tringa interpres*, Var. A. de Latham; et le COULON CHAUD DE CAYENNE, *tringa interpres*, Var. B. de Latham, et dont les enl. 340 et 357 donnent la figure. Or, cette dernière espèce n'est, suivant M. Temminck, que le jeune âge de l'espèce commune.

CCCIV<sup>e</sup> Genre. SQUATAROLE, *squatarola*, Cuv. ;  
VANNEAUX-PLUVIERS, *charadrius*; *tringa*, L.

Bec médiocre, droit, un peu grêle, presque rond, obtus et renflé en dessous avec une fosse nasale courte; doigts extérieurs unis à la base par une membrane; un pouce très petit et rudimentaire; tarses réticulés.

Ce genre rentrera tôt ou tard sans doute dans le genre vanneau, *vanellus*, dont il ne diffère que par un caractère fort peu important. Les pluviers n'ont pas de pouce, et celui des vanneaux est assez grand et assez développé.

On ne connaît qu'une espèce de ce genre qui varie fréquemment dans les teintes de son plumage, et qui est

Le VANNEAU PLUVIER, *tringa squatarola*, Gm., Buff., enl. 923 (adulte), 854 (jeune avant la mue), et *tringa helvetica*, Gm., plumage de noces, figuré sous le nom de *vanneau suisse*, par Buffon, enl. 853.

Cet oiseau est décrit dans le Manuel de M. Temminck, sous le nom de *vanellus melanogaster*, que lui imposa Bechstein.

Il habite les rivages de presque toute l'Europe septentrionale et aussi le nord de l'Amérique. La femelle pond quatre œufs olivâtres et tachés de noir.

CCCV<sup>e</sup> Genre. VANNEAU, *vanellus*, Briss.;  
*tringa*, L., Illig.; *parra*, Lacép.

Bec droit, presque cylindrique, un peu grêle, plus court que la tête, un peu obtus et renflé à la pointe; fosse nasale de la longueur des deux tiers du bec; narines linéaires; tarses grêles; trois doigts devant et un derrière, ce dernier ne touchant pas à terre; quatrième et cinquième ré-

miges les plus longues ; ailes acuminées , assez amples , simples ou munies d'un éperon.

Les vanneaux se réunissent par troupes , vivent dans les prairies marécageuses et émigrent annuellement. Ils recherchent les lombrics terrestres , le frai des batraciens et les pousses des herbes tendres.

L'Europe n'en possède qu'une espèce , fort remarquable par la beauté de son plumage , et par la huppe élégante qui part de l'occiput. C'est le VANNEAU HUPPÉ, *vanellus cristatus*, Meyer ; *tringa vanellus*, Gm. , Buff. , enl. 242.

Nous en décrirons une espèce nouvelle qui vient des îles Malouines , et qui est :

VANNEAU A ÉCHARPE, *vanellus cinctus*, Less. (*Zool. de la Coq.* pl. 43) ; *tringa Urvilii*, Garnot, *Remarques sur la zool. des Malouines* (*Ann. sc. nat.*, janvier 1826).

*T. capite, dorso, alis, uropygio, caudâque insuper fusco-cinereis et brunnaceis. Gula, genis, necnon fronte griseis ; fasciâ albâ oculos supra ; inter ocreum pectorem et niveum ventrem zonâ atrâ ; rostro nigro ; pedibus sub viridibus.*

Ce petit vanneau , qui habite les îles désertes des Malouines , est très familier. Il fréquente les vastes prairies de ces îles antarctiques aussi-bien que les rivages des baies qui en morcèlent le pourtour. Il aime à se placer sur les singulières éminences que forme le *bolax* de Commerson , l'hydrocotile gummifère des botanistes , en poussant , d'une voix forte et pendant quelques instans , des cris vifs et pressés.

Du bout du bec à l'extrémité de la queue , ce vanneau a huit pouces de longueur totale ; le bec a huit lignes , les tarses dix-huit lignes , le doigt du milieu un pouce ; les ailes qui se terminent en pointe sont plus longues que la queue.

Sans être revêtu d'un plumage brillant , la livrée de ce vanneau est cependant agréable. Le dessus du corps est en entier d'un gris brun fauve uniforme , qui s'étend sur le croupion et sur les pennes moyennes

de la queue. Cette teinte est plus foncée sur la tête, où elle forme une sorte de calotte; le front, à la base du bec, de même que les joues et la gorge, sont d'un gris cendré; un bandeau d'un blanc pur naît au-dessus du front, contourne l'œil et se rend derrière la tête, sans se réunir à celui du côté opposé; le bec est noir, l'iris rougeâtre. Sous les couvertures, on remarque quelques plumes blanches, et les rectrices extérieures de la queue sont également blanches; le dessous de ces parties, ainsi que les tectrices et le ventre, offrent également la teinte blanche, tandis que quelques plumes fauves enveloppent les jambes; la poitrine est d'un rouge ocracé, et est séparée du blanc pur de l'abdomen, par une ceinture assez large d'un noir vif; les pieds sont verdâtres.

CCCVI<sup>e</sup> Genre. PLUVIAN, *pluvianus*, Vieill.

Bec épais à la base, comprimé vers le milieu, pointu; mandibule supérieure un peu arquée, l'inférieure droite; narines oblongues, couvertes d'une membrane; trois doigts devant réunis à leur base par une petite membrane, l'intermédiaire ayant son ongle dilaté et finement dentelé au bord interne.

Ce genre ne renferme que deux espèces, qui sont :

Le PLUVIAN A TÊTE NOIRE, *charadrius melanocephalus*, Lin., *Syst.*, sp. 26, enl. 918; *pluvianus melanocephalus*, Vieill.

Cet oiseau est de la taille du pluvier à collier, mais son cou est plus grand et son bec est plus fort. Le dessus de la tête, du cou et du dos, est noir; un trait de la même couleur passe au-dessus des yeux; la poitrine est teinte de roux; une écharpe noire, manquant quelquefois, l'entoure; les grandes plumes sont mêlées de noir et de blanc; les couvertures des ailes et les plumes moyennes sont d'un gris

cendré agréable ; le devant du cou est roussâtre ou blanchâtre , et le ventre est blanc ; le bec est plus gros et plus épais que celui du pluvier, et moins renflé en même temps. La longueur est de huit pouces.

Le pluvian à tête noire habite le Sénégal.

LE PLUVIAN A TÊTE VERTE, *charadrius chlorocephalus* ; *C. Africanus*, Lath. ; *pluvianus chlorocephalus*, Vieill.

Ce pluvian a près de huit pouces de longueur. Une calotte, d'un vert foncé et à reflets, couvre la tête et se trouve bordée d'un diadème blanc ; le dos et les couvertures des ailes sont blanches, ainsi que les plumes, qui sont terminées de noir et qui ont une tache brune vers le milieu de leur longueur, ce qui forme sur chaque aile une bande de cette couleur ; la gorge est blanche ; le dessous du cou et du corps est d'un blanc teint de roux ; un demi-collier étroit, d'un vert foncé et brillant, occupe le haut du thorax ; les plumes de la queue sont courtes et étagées, grises en dessus jusqu'aux deux tiers de leur longueur, où commence une large bande noire terminée par du blanc ; les yeux sont bruns ; le bec et les ongles noirs ; les tarses et les doigts bleuâtres.

Ce pluvian, dont on doit la connaissance à Sonnini, fréquente les bords du Nil quand les eaux sont retirées. Jamais on ne le voit sur le limon ; mais au contraire, toujours sur le sable. Il vit par paires, et rarement on en rencontre des réunions de plus de sept à huit individus. On le trouve aussi en plusieurs parties de l'Égypte.

CCCVII<sup>e</sup> Genre. PLUVIER, *charadrius*, L., Lath., Vieill., Temm., Cuv. ; *pluvialis*, Briss.

Le genre pluvier de Linné ne diffère du genre vanneau que par le manque de pouce. M. Cuvier l'a divisé en deux sous-genres qui sont : les *ædicnèmes* et les *pluviers* proprement dits, et a réservé le nom de *squatarola* aux vanneaux - pluviers qui

forment le passage naturel de ces deux genres. Cet article renfermera une monographie des oiseaux classés parmi les *charadrius*.

Les caractères du genre pluvier sont :

Bec plus court que la tête, médiocre, droit, comprimé; sillon nasal prolongé sur les côtés et dans les deux tiers de sa longueur; bec renflé vers son extrémité; narines percées en long, au milieu d'une membrane qui revêt la fosse nasale; pieds médiocres, ayant trois doigts dirigés en avant et privés de pouce; une petite membrane réunissant le doigt extérieur avec celui du milieu; doigt intérieur libre; ailes médiocres, à deuxième rémige plus longue.

Les pluviers sont des oiseaux de rivage qui fréquentent habituellement le bord de la mer, les embouchures des fleuves et des rivières, et les marais maritimes. Ils se nourrissent de crustacés, de petits mollusques marins qu'ils saisissent dans les sables des grèves ou des côtes, le long de la ligne des eaux qu'ils suivent constamment en poussant un petit cri. Plusieurs espèces vivent solitaires ou par couples, quelques autres par petites troupes. Les pluviers sont propres à toutes les contrées. On les trouve aussi-bien sous l'équateur que dans les zones les plus froides du nord ou même de l'hémisphère austral. Tous ont une livrée composée de couleurs sombres, mais mélangées assez agréablement, subissent une double mue pour la plupart, et revêtent des livrées différentes suivant l'âge et suivant les sexes. Quelques espèces ont des aiguillons aux ailes qui leur servent de défenses; quelques autres ont des portions charnues à la base du bec. Les pluviers émigrent chaque année par bandes plus ou moins nombreuses, et c'est principalement en automne, pendant les pluies, d'où leur est venu le nom qu'ils portent. Les pluviers ne restent point tranquilles lorsqu'ils sont à terre; on les voit sans



cesse en mouvement; ils volent en formant une file étendue ou des zones transversales fort étroites et d'une très grande longueur. Leur chair est délicate et estimée : aussi, dans les provinces où ils sont communs, en prend-on une grande quantité par le moyen de filets variés et fabriqués avec soin.

Sur environ cinquante espèces de pluviers connus, en n'y comprenant point deux ou trois variétés regardées comme espèces par quelques auteurs, on verra que neuf appartiennent à l'Europe, et que trois se retrouvent sur presque le globe entier; que huit sont propres à l'Asie et aux îles de la Polynésie; neuf à l'Afrique, dix à l'Amérique, cinq dans sa partie méridionale, et cinq dans sa partie nord; que trois espèces vivent dans l'Océanie et dix dans l'Australie.

§. I. *Pluviers ordinaires sans aiguillons aux ailes et sans lambeaux charnus au bec.*

Le PLUVIER DORÉ, *charadrius pluvialis*, Linn., enl. 904.

Longueur, dix pouces trois lignes; bec noirâtre; pieds d'un cendré foncé; iris brun; le sommet de la tête, ainsi que toutes les parties supérieures du corps, des ailes et de la queue, d'un noir fuligineux, marqué de grandes taches d'un jaune doré; les côtés de la tête, du cou et de la poitrine variés de taches cendrées, brunes et jaunâtres; la gorge et les parties inférieures blanches; les rémiges sont noires, et les baguettes de celles-ci blanches vers le bout. La femelle ne diffère presque point du mâle.

Le pluvier doré habite les terrains humides et fangeux. Il est très commun en hiver sur les côtes de France et de Hollande. On le retrouve en Amérique, en Asie et dans les îles de la mer du Sud. Il pond de trois à cinq œufs d'un vert olivâtre, parsemés de taches noires, et se nourrit de vers, d'insectes et de larves.

Brisson en a décrit une variété sous le nom de *pluvialis aurea minor*, d'après une indication de

Gesner, et tout porte à croire que ce n'est qu'une modification individuelle de l'espèce ordinaire.

Le PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE, *charadrius apricarius*, Gm.

Ce pluvier, qui se trouve aussi en Amérique, et qui a été figuré par Wilson, est regardé comme une espèce distincte par quelques ornithologistes, et comme le pluvier doré en plumage de noces, suivant quelques autres, et notamment M. Temminck, qui le décrit comme l'âge adulte du *charadrius pluvialis*, t. 2, p. 336 de son Manuel.

Les parties supérieures sont d'un noir profond, parsemées de petites taches d'un jaune doré très vif; une bande blanche occupe le front et le dessus des yeux; les parties latérales du cou sont blanches, jaunes et noires, et un noir vif revêt la gorge, le devant du cou et les parties inférieures du corps. Les jeunes ont le dessous mélangé de plumes blanches et noires.

Cette espèce habite le nord de l'Europe et de l'Amérique, mais principalement les bords de la baie d'Hudson, où les Anglais la nomment *œil de faucon*. Ce qui porterait à croire que ce pluvier forme bien une espèce distincte, c'est que, sur des milliers d'individus que j'ai vus en Saintonge, où les pluviers dorés sont très communs, je n'en ai jamais rencontré un seul qui eût le plumage de l'*apricarius*.

Le PLUVIER GUIGNARD, *charadrius morinellus*, Linn., enl. 832.

Le sommet de la tête et l'occiput sont d'un cendré noirâtre; les yeux sont surmontés par deux bandelettes d'un blanc roussâtre, qui se réunissent vers l'occiput; la face est blanche et pointillée de noir; le dessus du corps est d'un cendré noirâtre, teint de verdâtre, avec des cercles rougeâtres; les côtés et la poitrine sont d'un cendré roussâtre; le ventre et la poitrine sont traversés par une bande d'un blanc pur liserée de noir; la queue est bordée

de la même couleur; l'iris est brun, le bec noir, et les pieds d'un gris verdâtre. Cet oiseau a de longueur totale huit à neuf pouces. La teinte des jeunes est plus cendrée, et le blanc moins pur. Dans les adultes, en plumage complet, les teintes rousses ont plus d'intensité; le milieu du ventre est d'un noir profond, et l'abdomen d'un blanc roussâtre.

Le guignard niche dans le nord de l'Europe. Il vit d'insectes et de vers; il est plus abondant en Asie, et remonte vers le Midi, dans l'hiver, époque où on le trouve en Italie, dans le Levant, et même en Grèce; sa chair est très estimée, et préférée à celle du pluvier. On le nomme aussi *dotterel* ou pigeon fou, et sa stupidité est devenue proverbiale. Brisson a décrit, sous le nom de *morinellus anglicanus*, une variété du guignard indiquée par Albin, sous le nom de *dotterel de Lincoln*. La seule différence qu'elle présente est d'être dépourvue de bande transversale au bas de la poitrine, et d'avoir le devant du corps d'un gris blanc lavé de jaunâtre.

LE PLUVIER SOMBRE, *charadrius nebulosus*, Less.;  
*C. fuscus*, Cuv., *Gal. du Muséum*.

Cette espèce nouvelle est un peu plus grosse que le pluvier à collier. Les couleurs de son plumage sont assez uniformes; le front, les joues, le cou et la poitrine sont d'un gris roux uni, passant au blanchâtre sous la gorge, et plus foncé en gris sur la tête; le dos, les ailes et le dessus de sa queue sont bruns; les plumes externes de la queue sont blanches, ainsi que les couvertures inférieures; le ventre et les flancs sont blancs, tachés de roux vers les cuisses; le bec et les pieds sont noirs.

Ce pluvier, qui habite le Brésil, a été apporté au Muséum par MM. Quoy et Gaimard. Nous avons changé son nom de *fuscus*, parce qu'il se trouvait déjà employé pour désigner un pluvier de la Nouvelle-Galles du Sud, décrit par Latham.

Le GRAND PLUVIER A COLLIER, *charadrius hiaticula*,  
Linn., sp. 1, enl. 920 (adulte).

Ce pluvier, distingué des deux espèces qui suivent, par M. Temminck, a plus particulièrement le bec peint de noir et d'orangé; les pieds de cette dernière couleur et la poitrine recouverte d'un large plastron noir; une bande également d'un noir vif occupe le front, l'espace entre l'œil et le bec, le dessus des yeux, et aboutit à l'occiput. Une deuxième bande blanche couvre celle du front et la gorge; les parties inférieures et un collier sont de la même couleur; le dessus du corps est d'un brun cendré; les plumes extérieures de la queue sont blanches et terminées de brun; le cercle nu des yeux est orangé. La longueur totale est de sept pouces; le plastron de la poitrine dans la femelle est noirâtre; les teintes noires sont remplacées dans les jeunes par du brun cendré.

Ce pluvier mue deux fois: il niche sur la grève, dans le sable nu ou dans les prairies des environs de la mer; il pond de trois à cinq œufs de couleur olive jaunâtre, marqués de lignes noires. Il se nourrit d'insectes marins et de petits vers de terre. Il habite toute l'Europe, et est également commun en Hollande, en France, en Allemagne et en Italie; on le trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, où il n'offre aucune différence d'avec celui de nos climats.

Le pluvier à collier est indiqué en beaucoup d'autres lieux, et c'est ainsi qu'il se trouve aux Philippines, aux Antilles, aux Malouines; mais tout porte à croire que sous ce nom collectif, sont confondues plusieurs espèces distinctes.

Le PETIT PLUVIER A COLLIER, *charadrius minor*,  
Meyer; Buff., enl. 921; Temm., t. 2, p. 542.

Facile à distinguer de l'espèce précédente par la couleur entièrement noire dans son bec, ses pieds jaunes et un ceinturon noir sur la poitrine; sa longueur est de quatre pouces environ; le bandeau

du front, des joues, de la poitrine, est d'un noir variant d'intensité suivant l'âge et le sexe; un liseré d'un blanc vif surmonte le bandeau noir; la gorge est blanche, ainsi que le collier et les parties inférieures; l'occiput et le dessus du corps sont d'un brun cendré; les deux pennes extérieures de la queue sont blanches et marquées d'une bande noire sur les barbes intérieures; les autres pennes, moins celles du milieu, sont terminées de blanc; la seule rémige extérieure porte une rémige blanche.

Cette espèce est la première variété du *charadrius Alexandrinus* de Linné et de Latham. Elle habite les bords des fleuves, les rivages de la mer, et surtout les marais salans abandonnés. Elle est de passage en Hollande et en Allemagne, et devient plus commune en Sicile et en Italie; on la trouve aussi en Amérique. Le petit pluvier à collier se nourrit d'insectes et de leurs larves; il niche comme l'espèce précédente, et pond de trois à cinq œufs blanchâtres tachetés de noir.

LE PLUVIER A COLLIER INTERROMPU, *charadrius cantianus*, Lath.; PLUVIER A POITRINE BLANCHE, Vieillot. *C. albifrons*, Meyer, Temm., t. 2, p. 544.

Cette espèce a été confondue par Linné avec la précédente, sous le nom de *charadrius Alexandrinus*. Elle est remarquable par deux grands espaces noirs ou bruns, placés sur les côtés de la poitrine; le front, les sourcils, un demi-collier sur la nuque, et tout le dessous du corps sont blancs; l'espace entre l'œil et le bec, un triangle sur sa tête et deux larges taches de chaque côté de la poitrine sont d'un noir prononcé; un roux clair revêt la tête et la nuque, et un cendré brun toutes les parties supérieures du corps; les tiges des rémiges sont blanches, ainsi que les deux pennes latérales de sa queue; la troisième est blanchâtre, et les autres sont brunes; l'iris, le bec et les pieds sont noirs: sa longueur totale est de six pouces. La femelle n'a point de taches noires

sur la tête; le bandeau blanc est plus étroit, et les teintes noires sont remplacées par du brun. Les jeunes n'ont point de noir.

Ce pluvier niche comme le précédent, et pond de trois à cinq œufs d'un jaune olivâtre ponctué de brun. Il vit d'insectes, de petites bivalves et de crustacés. Il est très commun en Hollande, en Angleterre, et moins fréquent dans le Midi. Il se plaît sur le sable de la mer.

LE PLUVIER MASQUÉ, *charadrius larvatus*, Temm.

Cette espèce, rapportée du Brésil par M. Delalande, est de la taille du petit pluvier à collier; mais elle a les jambes plus élevées et plus grêles; leur couleur est jaune, et le bec est noir; le front de cet oiseau est blanc; une tache très noire et arrondie couvre le vertex; l'occiput est d'un roux vif; un trait noir part de la base du bec, et se rend à l'œil, et un trait blanc plus élargi est placé derrière cette partie; la partie postérieure du cou est d'un roux fort vif qui passe uniformément au gris sur le dos et sur les ailes; l'extrémité de la queue est noire, ainsi que les pennes alaires; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc neigeux, ainsi que toutes les parties inférieures du corps: un collier noir vif occupe le haut du thorax, et se rend sous le pli de chaque aile.

LE PLUVIER A FACE ENCADRÉE, *charadrius marginatus*, Geoff. Saint-Hilaire; *C. ruficapillus*, Temm., *Pl. col.*, 8<sup>e</sup> liv., p. 147, f. 2.

Cet oiseau est de la taille du petit pluvier à collier: son bec et ses pieds sont noirs; il a le front blanc, ce qui forme un triangle sur le devant de la tête; une bande étroite, noire, la sépare de la calotte, d'un roux vif, qui occupe l'occiput, les côtés et le derrière du cou; un trait fauve brun va du bec à l'œil, et descend légèrement sur le cou; la gorge, la poitrine, le ventre et le dessous de la

queue sont d'un blanc neigeux; les ailes, le dos, le dessus de la queue sont d'un brun fauve; les plumes des ailes sont brunes; celles de la queue sont blanches à leur naissance, et brunes à leur extrémité; une ligne blanche occupe le milieu des plumes alaires.

Cette espèce provient du voyage de Péron aux terres australes, et habite sans doute les côtes sud de la Nouvelle-Hollande.

Le PLUVIER DE WILSON, *charadrius Wilsonius*, Ord. suppl. Orn. am., tom. ix, pl. 75, fig. 5.

Cette espèce, des Etats-Unis, se rapproche du pluvier à collier interrompu, dont elle a la taille, par les deux taches qui, au lieu d'être noires, sont brunes, et qui sont placées en avant du coude de chaque aile: le bec et les pieds sont noirs; le front est d'un gris-blanc, la tête est d'un gris-blond uniforme, et le dos, les ailes sont de la même couleur; la queue est brune au-dessus, ainsi que les grandes plumes des ailes; un trait élargi et d'un roux blond part du bec et traverse l'œil, en se portant sur les côtés du cou; la gorge, la poitrine, les côtés du cou et le ventre sont d'un blanc un peu sale.

Un individu qui existe au Muséum a été rapporté d'Amérique par Maugé. M. Ord l'indique au cap Island, dans le Nouveau-Jersey.

Le PLUVIER PATRE, *charadrius pastor*, Cuv.; *C. pacuarius*, Temm., pl. 183 (mâle adulte); *C. varius*, Vieill. (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*)

Ce pluvier, de la taille des précédens, a les jambes beaucoup plus longues et plus grêles; le bec et les pieds sont noirs. On le distingue aisément par la disposition de ses couleurs. Un bandeau d'un blanc pur traverse le front, passe derrière l'œil, et descend sur les côtés du cou; une bande noire naît à la base du bec, traverse l'œil, et descend en avant de la précédente, sur les côtés du cou, et s'arrête au pli de l'aile; une calotte brune occupe le sommet

de la tête; l'occiput, les parties postérieures du cou, le manteau et les ailes sont d'un brun mêlé de roux; les pennes des ailes et de la queue, en dessus, sont brunes; la gorge est blanche, ainsi que les plumes anales et les couvertures inférieures de la queue; le haut de la poitrine, les côtés et le ventre sont d'un roux jaunâtre qui s'affaiblit près des cuisses.

Le bec de ce pluvier est allongé et mince. Il vit sur les côtes du cap de Bonne-Espérance, d'où il a été rapporté par M. Delalande.

Le PLUVIER A DOUBLE COLLIER, *charadrius bitorquatus*, N.; *C. indicus*, Lath., sp.; *C. tricollaris*, Vieill. (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tom. xxvii, p. 147.)

De la taille du petit pluvier à collier, mais plus haut sur ses jambes, qui sont grêles et plus sveltes dans ses formes. Le bec est court, noir au bout, jaune à sa base; les pieds sont jaunâtres et les doigts noirâtres; le front est blanc, une ligne blanche qui en part se rend à l'occiput et s'unit à celle du côté opposé pour encadrer une calotte brune; la gorge est grisâtre, et cette couleur est plus foncée sur les côtés du cou et en arrière; le dos, le dessus de la queue, les ailes et leurs couvertures sont d'un brun uni; un collier d'un noir variable et assez large, occupe le haut de la poitrine; il est séparé d'un autre collier, d'un noir très vif, par une écharpe d'un blanc pur; toutes les parties inférieures sont d'un blanc neigeux; les pennes des ailes sont brunes, et les couvertures moyennes sont brunes et blanches; la queue est brune et plus allongée que dans les autres petits pluviers.

Cet oiseau habite plusieurs parties de l'Afrique, et notamment le cap de Bonne - Espérance, d'où M. Delalande en a rapporté de beaux individus. Les jeunes sont fauves et bruns en dessus et blancs en dessous.



Le PLUVIER BRUN, *charadrius fuscus*, Lath.

Le plumage de cette espèce est brun en dessus et blanc brunâtre en dessous; la queue est noire, tachetée de blanc; l'iris est jaune; le bec est noir, et les pieds sont couleur de plomb.

Ce pluvier habite la Nouvelle-Galles du Sud.

Le PLUVIER BRIDÉ, *charadrius frenatus*, Lath.

Ce pluvier habite la Nouvelle-Hollande, et c'est du port Jackson qu'il provient le plus ordinairement; le dessus du corps et de la queue est d'un cendré bleu pâle, varié de petites raies brunes; le dessous est d'une teinte plus claire, sinuolé de lignes plus étroites sur la poitrine; le ventre est blanc; les plumes sont noirâtres; une large ligne noirâtre naît au-dessus des yeux, descend sur les côtés du cou et s'étend jusqu'au dos; les pieds sont jaunes.

Le PLUVIER GRIS TACHETÉ, *charadrius griseus*, Lath.

A les parties supérieures d'un brun clair, et les parties inférieures blanches. Le dessus de la tête est varié de noir; les ailes sont tachetées de blanc, et leurs plumes sont noires; la queue est d'un brun sombre; les pieds sont bleuâtres; l'iris est couleur de noisette.

La patrie de cette espèce est la Nouvelle-Hollande.

Le PLUVIER DE TAÏTI, *charadrius Taitensis*, Less.; *Ch. fulvus*, Linn., *Syst.*, sp. 18; Lath., *Syn.*, sp. 21.

Ce pluvier, décrit par Forster, a dix pouces et demi de longueur; son plumage est noir en dessus, et chaque plume est bordée de fauve; le dessous du corps est blanchâtre, avec des taches noires; le bec est brun noir, et les pieds sont verdâtres; un plastron fauve, tacheté de noir, couvre la poitrine; l'iris est

brunâtre ; la gorge et le front sont d'un blanc sale ; les couvertures des ailes sont noires, tachées de fauve ; les plumes sont d'un fauve noirâtre, avec des tiges blanches et des bandes transversales blanchâtres ; les ongles sont noirs.

Ce pluvier habite l'archipel de la Société et particulièrement l'île de Taïti.

On en indique une variété de taille plus petite, n'ayant que huit pouces, brune sur le dos et blanche en dessous. Les pieds sont jaunâtres ; les bandes blanches des ailes manquent, et les teintes de la poitrine sont obscures.

Le PLUVIER DE LESCHENAULT, *charadrius Leschenaultii*, Less. ; *Ch. griseus* (*Galerie du Muséum*), non Lath.

Ce pluvier a été apporté de Pondichéry par M. Leschenault, qui indique que les naturels le nomment *oulan*. Il est de la taille du guignard ; mais ses jambes sont grêles et plus élevées, et son bec plus long et plus fort. Ces parties sont noires ; le front est blanc. Un trait de la même couleur naît derrière l'œil. La calotte et les joues sont d'un gris fauve, ainsi que le dessus du corps et les couvertures des ailes. La poitrine et la gorge sont blanches ; le bas de la poitrine est roux. Le ventre est blanc ; les plumes des ailes et de la queue sont brunes, avec des espaces blancs.

Le PLUVIER DE TARTARIE, *charadrius Tartaricus*, Lath, *Syn.*, sp. 15.

Dans cet oiseau, le cou est cendré, et la poitrine est de couleur ferrugineuse ; une bande noire couvre la poitrine, une deuxième occupe le dessous de la gorge ; le ventre est blanc ; les plumes des ailes et de la queue sont fauves.

Cette espèce, très voisine du pluvier solitaire, et qui n'en est sans doute qu'une variété, habite avec lui les déserts de la Tartarie méridionale. Pallas l'a fait connaître le premier.

LE PLOUVIER SOLITAIRE, *charadrius Asiaticus*, Linn.,  
*Syst.*, sp. 13; Lath., *Synops.*, sp. 14.

Il est un peu plus gros que le petit pluvier à collier. Son plumage est gris brun sur le dos; le ventre est blanc; une couleur de rouille s'étend de la gorge à la poitrine, qu'occupe une bande brune transversale; le front et les sourcils sont blancs; la queue est arrondie et bordée de blanc; le bec et les pieds sont d'un roux jaunâtre.

La connaissance de cet oiseau est due à Pallas; il vit sur les bords des lacs saumâtres des déserts de la Tartarie méridionale, où il aime à habiter seul et retiré. Il est d'ailleurs très rare. M. Horsfield l'indique à Java.

LE PLOUVIER DES PHILIPPINES, *charadrius Philippinus*, Lath., *Syn.*, sp. 11.

Cette espèce a été figurée par Sonnerat, pl. 66 de son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*; elle a le port et les teintes générales du petit groupe naturel des pluviers à collier.

Cet oiseau est commun à Luçon, dans les prairies humides, et se nourrit de vers. La couleur de son plumage est, à peu de nuances près, celle du petit pluvier à collier, dont il a également la taille; une tache blanche couvre le front; un trait noir passe sur les yeux; un collier de la même couleur entoure le cou; le dessus de la queue est brun, et l'extrémité des plumes est blanche; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur; le dos est d'un brun terreux; l'iris est jaune; le bec et les pieds sont noirs.

LE PLOUVIER A COLLIER D'ÉGYPTE, *charadrius Egyptus*, Linn.

Ce pluvier n'est considéré par plusieurs auteurs, et notamment par Linné et Latham, que comme une variété du pluvier à collier d'Europe, dont il diffère d'ailleurs par une taille plus petite. Il est

remarquable par une bande pectorale noire, des sourcils blancs; les penes de la queue blanches à leur extrémité, avec une bande noire; ses pieds sont rouges.

Ce pluvier a primitivement été décrit par Hasselquist (*Voyage au Levant*), et M. Geoffroy Saint-Hilaire pense que c'est le *trochilus* d'Hérodote.

LE PLUVIER A COLLIER DE LA JAMAÏQUE, *charadrius Jamaicensis*, Lath., Browne, *Jam.*, p. 477.

Ce pluvier n'a que sept pouces et demi de longueur. Le dessus du corps, de la tête et des ailes est d'un brun terne; la gorge et les autres parties inférieures sont blanches; un collier blanc occupe le derrière du cou; la poitrine présente des taches noires; la queue est noirâtre, variée de blanc et de roux; les pieds sont blanchâtres; les ongles noirs, ainsi que le bec; l'iris est orangé.

LE PLUVIER TACHETÉ, *charadrius nævius*, Linn., *Syst.*, sp. 30; Lath., *Syn.*, sp. 32.

Son plumage en dessus est tacheté de noir, de blanc, de cendré, entremêlés; le dessous du corps est blanc; une bande chargée de petits points blancs passe sous l'œil; le bec et les pieds sont noirâtres. Cette espèce n'est pas bien authentique: on la dit propre à la Courlande.

LE PLUVIER DE SIBÉRIE, *charadrius Sibiricus*, Linn., *Syst.*, sp. 22; Lath., *Syn.*, sp. 19.

Ce pluvier a la tête mélangée de blanc et de noir; le sommet de la tête est occupé par une bande noire; la poitrine est brune et traversée par une écharpe blanche qui la sépare de l'abdomen; celui-ci est de couleur ferrugineuse.

La Sibérie est la patrie de cette espèce, dont on doit la connaissance à Lépéchin.

LE PLUVIER MONGOL, *charadrius mongolus*, Linn., *Syst.*, sp. 14; Lath., *Syn.*, sp. 16.

Le front de ce pluvier est d'un cendré brun; il

est revêtu d'un bandeau blanc; un collier de la même couleur sépare le cou de la poitrine, qui est d'un jaune ocracé; le cou et le ventre sont d'un blanc pur; un croissant noir entoure la gorge.

Il habite le voisinage des lacs d'eaux saumâtres de la Mongolie, et se plaît sur leurs grèves sablonneuses, d'où l'a rapporté Pallas.

Le PLUVIER A VENTRE BLANC, *charadrius leucogaster*,  
Linn., *Syst. sp.* 19; Lath., *Syn.*, sp. 22.

Le dessus de ce pluvier est gris-brun; une bande blanche entoure les yeux; toutes les parties inférieures sont blanches, ainsi que les plumes des ailes et les trois plumes extérieures et latérales de la queue; les pieds sont bleuâtres; les six plumes intermédiaires de la queue sont brunes, les autres sont tachées de noir et de brun; sa taille est de cinq pouces et demi.

La patrie de ce pluvier est inconnue.

Le PLUVIER A COLLIER NOIR, *charadrius collaris*,  
Vieill. (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, t. XXVII.)

Cette espèce, voisine du pluvier à collier, est décrite par d'Azara, sous le nom d'*imbatuitu colar negro*. Elle a cinq pouces neuf lignes de longueur; le front est occupé par une bande blanche qui entoure l'œil; au-dessus du front est un petit bandeau très noir, de quatre lignes de large, et accompagné d'un petit trait roussâtre; le sommet de la tête, le dessus du cou et du corps, les petites couvertures des ailes sont bruns et comme saupoudrés de roux; les grandes couvertures et les plumes sont d'un brun noirâtre, avec du blanc à leur extrémité; les deux plumes extérieures de la queue sont blanches, et les autres sont d'un brun noirâtre avec du blanc à leur extrémité; les deux plumes extérieures de la queue sont blanches, et les autres sont d'un brun noirâtre et terminées de blanc; les plumes des oreilles et un large demi-collier au bas de la partie antérieure du cou sont d'un beau noir; une

bande rousse descend depuis l'œil, sur les côtés du cou, jusqu'au demi-collier; l'angle du bec, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures sont d'un blanc pur; les pieds sont blanchâtres et le bec noir.

Ce petit pluvier vit au Paraguay, sur les bords des rivières et des lagunes, dans les prés et dans les pampas.

LE PLUVIER DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, *charadrius Novæ-Zelandiæ*, Linn., *Syst.*, sp. 4; Lath., *Syn.*, sp. 12.

Cet oiseau a huit pouces de longueur; il est remarquable par la couleur rouge du bec, des paupières et des pieds; les joues sont noires, ainsi que la gorge et la poitrine, où cette couleur forme une écharpe; une ligne blanche recourbée occupe le sommet de la tête, et sur chaque aile on en observe de semblables; l'occiput, le dos et le croupion sont d'un cendré légèrement verdâtre, qui s'éclaircit et devient blanchâtre sur les parties inférieures de l'oiseau; les couvertures des ailes et leurs plumes sont d'un brun obscur; l'iris est bleuâtre.

Ce pluvier, comme son nom l'indique, habite les rivages de la Nouvelle-Zélande, principalement dans le canal de la Reine Charlotte, où les naturels le nomment *doudouroa-atou*.

LE PLUVIER NOIRÂTRE, *charadrius obscurus*, Linn., *Syst.*, sp. 17; Lath., *Syn.*, sp. 20.

Cette espèce, qui vit sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, diffère de la suivante par son bec qui est noir, ses pieds qui sont bleuâtres, et par les teintes de son plumage; le front et la gorge sont blanchâtres, et le corps est noirâtre avec une teinte jaune ocracée; la couleur du cou est plus foncée, elle est sinuolée de lignes plus pâles sur les côtés; les plumes des ailes sont noirâtres de même que les ongles. Sa taille est celle de la bécassine ordinaire.

Les Nouveaux-Zélandais nomment ce pluvier *hapoho-era*.

Le PLUVIER ROUGEÂTRE, *charadrius rubidus*, Linn.,  
*Syst.*, sp. 21; Lath., *Syn.*, sp. 2.

Ce pluvier, de la baie d'Hudson, a le plumage d'un rouge léger, prumineux ou comme saupoudré de points blancs et noirs; le bec et les pieds sont noirs; les deux plumes intermédiaires de la queue sont brunes, avec un rebord de couleur de rouille; les autres sont blanchâtres et brunes à leur rebord extérieur. On ne connaît rien de ses habitudes.

Quelques auteurs ont retiré cette espèce du genre pluvier, pour le classer parmi les sanderlings.

Le PLUVIER TRICOLORE, *charadrius tricolor*, Vieill.;  
*char. pectoralis*, Cuv. (galeries du Muséum.)

Cet oiseau est de la taille du pluvier doré. Il a la tête, le cou, les côtés de la gorge et de la poitrine très noirs, de même que les plumes alaires, dont le bord est blanc; les plumes de la queue sont noires et blanches; le milieu de la gorge, le devant du cou et la poitrine, le ventre et les parties postérieures sont blancs; une bandelette de couleur de neige s'étend derrière l'œil; le reste des parties supérieures est gris; le bec est d'un jaune orangé, et les tarses sont rouges.

Ce pluvier a été rapporté des terres australes par les naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin.

Le PLUVIER A POITRINE RAYÉE, *charadrius pectoralis*,  
 Vieill.

Ce pluvier, du Paraguay, a été primitivement décrit, par dom Félix d'Azara, sous le nom d'*imbatuiti pecho listado*. Il a, de longueur totale, neuf pouces et demi; la tête, le front, et une bandelette qui prend au-dessus de l'œil et s'étend sur les joues, sont blancs; le sommet de la tête est piqueté de blanc sale, et l'occiput est pointillé de jaune sur un fond noir; le cou est en entier varié de brun et de blanc; la poitrine et le ventre sont blancs; les flancs sont rayés transversalement de brun; les plumes

alaires sont d'un blanc satiné en dessous, ainsi que celles de la queue qui sont, à leur extrémité et en dessous, pointillées de noirâtre; le haut du dos, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures de l'aile sont noirâtres et tachées de blanc; le bas du dos et le croupion sont variés de jaune sur un fond noirâtre; les grandes couvertures des ailes et de la queue sont brunes; les tarsi, de couleur de plomb; le bec est noir, assez fort, un peu recourbé à sa pointe.

Ce pluvier fréquente les prairies et les lieux humides, et ne se montre au Paraguay que pendant l'été. Il en existe une variété à poitrine marbrée, qui s'éloigne peu de l'espèce précédente.

Le PLUVIER DEMI-DEUIL, *charadrius lugubris*, LESS.

Cette espèce est de la taille du pluvier doré. Les pieds sont rouges, à tarsi assez forts; le bec est noir; le front et les joues sont gris; tout le cou, le dessus du corps sont d'un gris ardoisé, qui forme au haut de l'abdomen une ceinture noire assez large; les couvertures moyennes sont blanches; les grandes plumes des ailes sont noires; la queue est blanche à sa première moitié et noire à l'autre; le ventre est blanc.

Cet oiseau existe au Muséum; nous en ignorons la patrie.

Le PLUVIER COURONNÉ, *charadrius coronatus*, Linn.,  
enl. 800.

Ce pluvier habite le cap de Bonne-Espérance. Il est un des plus grands du genre, et a près d'un pied de longueur totale. Ses jambes, plus élevées que celles du pluvier doré, sont de couleur rouille; la tête est recouverte d'un capuchon noir que traverse une bande blanche qui le sépare des autres parties en formant une couronne; le devant du cou est gris, ainsi que la poitrine qui est ondée de brun noir; le ventre est blanc; la queue, blanche à sa moitié supérieure et à son extrémité, est traversée d'une bande



noire; les plumes des ailes sont noires, et les grandes couvertures sont blanches; le dos est brun avec des teintes verdâtres et pourprés.

C'est le pluvier du cap de Bonne Espérance, des planches enluminées.

Le PLUVIER A FACE NOIRE, *charadrius melanops*, Vieillot (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tome XXVII, p. 139); *charadrius nigrifrons*, Cuv. (galerie du Muséum); Temm., pl. col. 47, liv. VIII.

Cette espèce, de la taille du petit pluvier à collier, a le bec et les pieds noirs; le front est noir, ainsi qu'une bande qui traverse l'œil, passe sur la nuque et prend la forme d'un collier; une autre bande de la même teinte occupe la poitrine et vient rejoindre la première en passant au-dessus de l'œil; une bande blanche part du front, contourne l'œil en dessus et se joint à celle du côté opposé à l'occiput. Les parties inférieures du corps sont blanches; les plumes alaires et une partie de la queue sont noires; le dos est gris et les couvertures des ailes ont une bordure extérieure large et blanche, qui les fait paraître rayées à l'extérieur; le reste est gris; les pieds sont orangés; le bec est jaune et noir à son extrémité.

Cette espèce provient du voyage de Péron aux terres australes.

Le PLUVIER A CAMAIL, *charadrius cucullatus*, Vieill.; *charadrius monachus*, Temm., gal. du Mus.

Cette espèce est un peu plus grosse que le pluvier à collier de France. La tête, la gorge et le haut du cou sont d'un brun foncé; toutes les parties postérieures, un collier sur la nuque et une bande longitudinale sur l'aile sont d'un blanc pur; le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures et les plumes secondaires des ailes sont d'un gris blanc; les grandes plumes alaires sont noires; la queue est noire et blanche; le bec orangé et noir à sa pointe; les pieds sont rouges.

Cette espèce a été apportée au Muséum par M. La-billardière, et provient des terres australes.

Le KILLDIR OU PLUVIER CRIARD, *charadrius vociferus*, Linn., enl. 286.

Catesby a, le premier, décrit, t. 1, tab. 71 de son *Hist. nat. de la Caroline*, ce pluvier, qui est très commun à la Virginie et à la Caroline, où il est nommé *killdir*, à cause de son cri continuel. Sa taille est celle de la bécassine; les jambes sont plus grandes que dans les autres espèces; la couleur de son manteau est gris-brun, et une calotte de la même couleur recouvre la tête; le front, la gorge, le dessous du corps et un collier sont blancs; une bande noire occupe le bas du cou, et une seconde traverse la poitrine et s'étend d'une aile à l'autre; la queue est assez longue, rousse ainsi que les couvertures supérieures, et noire à l'extrémité; l'iris est cerclé de rouge; le bec est noir. Il n'y a pas de différence entre le plumage du mâle et de la femelle.

Brisson a décrit, sous le nom de *pluvialis dominicensis torquata*, une variété de cette espèce, qu'on trouve aux Antilles et à Saint-Domingue, et qui ne diffère que par une teinte plus foncée, et quelques nuances dans la couleur de la queue. Il est figuré pl. enl. 286.

Le PLUVIER A POITRINE ROUGE, *charadrius sanguineus*, Less.

Ce petit pluvier, voisin du killdir, mais dont la taille est moindre de moitié, a le bec fort court; il est noir ainsi que les tarsi; le front est blanc, et le dessus de la tête a une calotte grise; un trait gris, naissant du bec, occupe les joues et traverse l'œil; un plastron blanc est sous la gorge; la poitrine est recouverte d'un rouge mêlé de gris en dessous, remontant sur le cou et l'entourant; le dessus du corps est gris-roux; le dessous blanc; les flancs sont mêlés de gris et de blanc; les plumes des ailes et de la queue sont brunes.

Nous ignorons sa patrie, il est au Muséum.

Le PLUVIER DE COURLANDE, *charadrius curonicus*,  
Linn., *Syst.*, sp. 29; Lath., *Syn.*, sp. 31.

Ce pluvier a le plumage blanc; le bec noir; un croissant noir sur le front, et une bande de même couleur sur la tête, que revêt une petite calotte cendrée; l'œil est traversé par une bande oncée de noir; le dos, les ailes et la queue sont cendrés; l'iris orangé, et les pieds rougeâtres.

Cette espèce est décrite dans les *Actes des curieux de Berlin*, t. VIII, p. 465.

Le PLUVIER A COU ROUGE, *charadrius rubricollis*,  
Linn., *Syst.*, sp. 20; Lath., *Syn.*, sp. 23.

La taille de ce pluvier est celle de l'alouette de mer; ses pieds et son bec sont d'un rouge vif; les iris sont orangés; les plumes des ailes et de la queue sont noirâtres; la tête et le cou, noirs; le dessus du corps est cendré et s'affaiblit sur les parties inférieures; de chaque côté du cou existe une large tache fauve rougeâtre, de forme quadrilatère; les ailerons sont blanchâtres.

Cette espèce habite la terre de Diémen, ou Tasmanie.

Le PLUVIER A TÊTE NOIRE, *charadrius atricapillus*,  
Linn., *Syst.*, sp. 16; Lath., *Syn.*, sp. 10.

Ce pluvier américain a la tête recouverte d'un chaperon noir; le dessus du corps est d'un cendré brunâtre; les sourcils, la gorge et le ventre sont blancs, ainsi que la queue, qui est rayée d'une bande noire à son origine; une écharpe brune traverse la poitrine; le bec et les pieds sont rouges; ses dimensions sont d'environ dix pouces.

Il habite principalement l'état de New-York.

Le PLUVIER A CALOTTE ROUGE, *charadrius pyrocephalus*,  
Less. et Garn., *Zool. du Voyage de la Coquille*.

Cette espèce nouvelle tient le milieu entre le petit

pluvier à collier et le pluvier masqué. Elle habite les terres les plus avancées dans le sud, et nous l'observâmes sur les côtes désertes des îles Malouines. Ses mœurs sont solitaires, et elle court sans cesse sur le rivage, en poussant un petit cri.

Le pluvier à calotte rouge a sept pouces de longueur totale. Les ailes dépassent la queue de quatre à cinq lignes; le bec est noir, assez fort, et les pieds sont d'un brun rougeâtre; le front est recouvert par un bandeau blanc qui s'étend jusqu'à l'œil, et occupe les joues et la gorge; un bandeau noir surmonte le précédent, passe au-dessus de l'œil, descend sur les côtés du cou, et se confond avec le premier collier, qui est d'un noir vif assez large; le milieu de la poitrine est également blanc, et une large ceinture noire sépare cette partie du ventre et des couvertures inférieures de la queue, qui sont aussi d'un blanc de neige; le dessus de la tête est recouvert d'une calotte d'un roux brun; une bande d'un roux fort vif la circonscrit, descend sur les côtés du cou, et forme un demi-collier de cette couleur sur la partie postérieure; le dos, le croupion, les couvertures des ailes sont d'un brun-gris, ainsi que les plumes moyennes de la queue, tandis que les plus extérieures sont blanches; le moignon de l'aile est aussi varié de brun et de blanc.

Pendant notre séjour aux Malouines, de novembre en décembre, les jeunes n'étaient encore couverts que de duvet; cette espèce couvrirait donc en octobre ?

Le pluvier à calotte rouge est sans doute l'espèce mentionnée t. xxiii, p. 31, de l'édition de l'*Hist. nat.* de Buffon, par Sonnini, sous le nom de pluvier des îles Falkland, *charadrius Falklandicus*, de Lath. Cependant cet auteur n'indique qu'un collier noir, et quelques autres couleurs du plumage paraissent d'ailleurs être différentes.

§. II. *Pluviers munis d'aiguillons aux ailes.*

Le PLUVIER HUPPÉ, *charadrius spinosus*, Linn.,  
enl. 801.

Ce pluvier, figuré par Edwards, pl. 47, est de la taille du pluvier doré; le sommet de la tête est noir, avec une teinte verte, et les plumes forment en arrière une huppe de près d'un pouce de longueur; les joues sont marquées de blanc, ainsi que les côtés du cou et de l'occiput; le dos est d'un brun-marron foncé; un trait noir tombe de la gorge sur la poitrine, et celle-ci, ainsi que l'abdomen, sont d'un beau noir violâtre métallique; le bas-ventre est blanc; la queue est blanche à son origine, et noire à son extrémité; les plumes des ailes sont brunes, et les grandes couvertures sont marquées de blanc. La femelle diffère du mâle, en ce que son cou est entièrement blanc et que sa robe n'a qu'une teinte mate.

Le pluvier huppé habite la Syrie, Alep, et surtout la Perse.

Le PLUVIER A AIGRETTES, *charadrius cristatus*; *C. spinosus*, Gm. et Lath., enl. 801, figuré dans les pl. de Buffon sous le nom de *pluvier armé du Sénégal*.

Il ne diffère du précédent que par quelques légères teintes: les plumes de l'occiput s'allongent en filets longs d'un pouce; le haut de la tête, la gorge, la huppe, le plastron qui revêt la poitrine, les plumes des ailes et l'extrémité de la queue, sont d'un noir vif; le dos est gris brun; les côtés du cou, le ventre et les grandes couvertures de l'aile sont d'un blanc teint de fauve; l'éperon du pli de l'aile est long de six lignes, fort, et de couleur noire.

Ce pluvier, très commun au Sénégal, a onze pouces de longueur totale, et est un peu plus élevé sur jambes que le pluvier doré, dont il a la taille. M. Cuvier pense que c'est la même espèce que le *C. spinosus*.

Le PLUVIER PIE, *charadrius Duvaucelii*, Less.

Est de la taille du pluvier à aigrettes; son bec est

long, grêle et peu renflé; il est noir, ainsi que les pieds, dont les tarses sont très longs; une calotte d'un noir foncé, tombant sur l'occiput, enveloppe la tête et descend en devant sur la gorge jusqu'à moitié du cou; les joues, le cou, la poitrine sont d'un blanc glacé d'un gris léger; le dos et les grandes couvertures sont d'un gris roux; les couvertures sont blanches; les plumes sont noires; le coude de l'aile est garni d'une plaque très noire, vis-à-vis deux aiguillons très longs et pointus; la poitrine est grise; le ventre et les couvertures de la queue sont d'un blanc de neige, tandis que les plumes sont noires.

Un individu de cette belle espèce a été envoyé de Calcutta par MM. Diard et Duvaucel.

LE PLOUVIER COIFFÉ, *charadrius pileatus*, Linn.,  
enl. 834.

Habite le Sénégal, et se fait remarquer par une membrane jaune qui entoure l'œil; l'occiput est recouvert d'une calotte d'un beau noir, et son sommet est blanc; une cravatte noire naît sous l'œil, et enveloppe la gorge et le haut du cou; les parties antérieures du corps sont blanches, et le manteau est gris roussâtre; les plumes de l'aile et le bout de la queue sont noirs; les pieds sont rouges; le bec est noir, ayant un point rouge à son extrémité. Cette espèce n'a qu'un rudiment d'éperon au pli de l'aile, et porte le nom, dans les planches enluminées, de *pluvier du Sénégal*.

LE PLOUVIER ARMÉ DE CAYENNE, *charadrius Cayanus*,  
Lath., enl. 834.

Ce pluvier, dont Latham a fait une espèce, et que Linné confondait avec son *C. spinosus*, est de la taille du pluvier doré, mais est beaucoup plus haut sur jambes; une bande noire couvre le front, passe sur les yeux, et va se joindre au noir qui occupe le derrière du cou, le haut du dos, et qui forme un large plastron arrondi sur sa poitrine; la gorge est blan-

che, de même que le devant du cou et le dessous du corps; la tête est coiffée d'une calotte grise, garnie d'un rebord blanc; la queue, d'abord blanche, est noire à son extrémité; les épaules et les plumes des ailes sont brunes; le manteau est grisâtre ou gris mêlé de blanc; des éperons assez longs sont placés aux plis des ailes.

Ce pluvier habite les parties chaudes de l'Amérique, et surtout le Brésil et la Guiane.

Le PLUVIER A LAMBEAUX, *charadrius bilobus*, Linné, enl. 880.

Le pluvier de la côte de Malabar, des planches enluminées, est remarquable par une membrane jaune qui occupe les angles du bec, et qui pend de chaque côté sous forme de deux lambeaux pointus; sa taille est celle du pluvier, mais ses jambes sont plus élevées et de couleur jaunâtre; un trait blanc passe derrière l'œil et borde la calotte noire de la tête; l'aile est noire et ses couvertures sont tachetées de blanc; l'extrémité de la queue est brune et bordée de blanc; le dos et le cou sont d'un gris fauve plus ou moins foncé, et le dessous du corps est blanc.

Ce pluvier habite l'Inde.

CCCVIII<sup>e</sup> Genre. BURRHIN, *burhinus*, Illig.; *charadrius*, Lath.

Bec fort, très large, déprimé, ayant quelque analogie avec celui des *todiers*. Les autres caractères sont ceux du genre pluvier, *charadrius*.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, qui est:

Le PLUVIER A LARGE BEC, *charadrius magnirostris*, Latham.

A les proportions du pluvier doré; son bec est noir, fort, très large, et a quelque analogie avec celui des *todiers*; le plumage sur le corps est gris-bleu, linéolé de noir; les parties inférieures sont d'un cendré pâle et tachetées; le front, le sommet de la tête

et les oreilles sont pointillées de noir ; les plumes des ailes sont de cette couleur, et les pieds sont d'un bleu terne.

Cet oiseau habite les côtes de la Nouvelle-Galles du sud.

CCCIX<sup>e</sup> Genre. OEDICNÈME, *œdicnemus*, Temm., *Man.*, 1<sup>re</sup> édit. ; Cuv., Vieill. ; *charadrius*, L. ; *otis*, Lath.

Bec plus long que la tête, fort, garni à la base d'une membrane prolongée jusque sur les narines, droit, très fendu, caréné en dessus, obtus et un peu renflé à l'extrémité ; mandibule inférieure droite en dessous, ou anguleuse, du milieu à la pointe ; narines au milieu du bec, longitudinales, à demi occluses ; tarses grêles ; doigts réunis en avant par une membrane qui se prolonge le long des doigts ; ailes médiocres ; deuxième rémige la plus longue ; queue assez longue, étagée.

D'*œdicnemus* (jambe enflée), nom donné par Belon à l'espèce d'Europe.

Les œdicnèmes paraissent vivre solitaires dans les lieux arides et sablonneux. L'enflure que présente l'articulation du genou des jeunes disparaît dans l'âge adulte.

L'Europe n'en a qu'une espèce, qui est :

L'OEDICNÈME CRIARD, *œdicnemus crepitans*, Temm., *Man.*, t. II, p. 251 ; *otis œdicnemus*, Lath. ; le *courlis de terre*, Buffon, enl. 919, Égypte, pl. 6.

OEDICNÈME ÉCHASSE, *œdicnemus longipes*, Geoffroy, Temm. (l'adulte), pl. 586 ; Vieill., *Gal. du Mus.*, pl. 228.

De la taille d'une poule de basse-cour ; sommet de la tête et nuque d'un cendré clair, mais chaque plume



marquée d'une strie noire; dos et ailes d'un brun cendré, marqués de grandes taches longitudinales d'un noir parfait; sur les quatre premières rémiges un grand miroir blanc; gorge et face d'un blanc pur; toutes les autres parties inférieures d'un blanc rousâtre, marqué de grandes mèches d'un brun foncé; queue rayée transversalement de bandes noires très espacées, disposées en zigzag sur un fond gris; bec plus court que la tête; tarses plus du double de longueur du bec; pieds bruns. Longueur totale, vingt pouces six lignes; tarses, à peu près six pouces.

Habite la Nouvelle-Hollande.

OE DICNÈME TACHARD, *œdicnemus maculosus*, Temm., pl. 292; *OE. Capensis*, Lichst., *Cat. ms.*

Cet oiseau est très commun sur toute la côte d'Afrique, au pays des Cafres, au Sénégal et en Égypte. Il ressemble, dit M. Temminck, à peu près à l'espèce désignée sous le nom de *criard*; mais le tachard a des formes plus sveltes, et il est plus haut monté sur jambes. On le distinguera facilement dans tous les âges, non seulement à cette longueur de la jambe, mais aussi à son plumage couvert d'une multitude de taches qui se présentent sous diverses formes; ces taches sont plus grandes et moins irrégulières dans l'adulte que chez les jeunes. On voit aussi une très légère différence locale dans les teintes du plumage des individus rapportés des différentes parties de l'Afrique; ceux du Cap sont d'un cendré roux, et les sujets du Sénégal ont des teintes rousses plus décidées, tandis que les jeunes de cette contrée ont une teinte plus pâle. Celui qu'a figuré M. Temminck provenait du Sénégal.

Un fond roux clair, roux pâle ou roux cendré, couvre les parties supérieures; cette teinte rousse se trouve parsemée d'une multitude de taches d'un noir parfait, disposées sur le sommet de la tête en larges mèches; sur la nuque et le cou, en mèches longitudinales; sur la poitrine, en larges bandes longitudinales; et sur le dos, en grandes taches liées par un

trait noir le long des baguettes. Les rémiges sont noires; la première a une grande tache blanche vers les trois quarts de sa longueur; la seconde une tache plus petite, et la troisième une moins grande que celle-là. Les couvertures inférieures sont rousses; les supérieures et les deux penes du milieu ont cette teinte marquée de bandes irrégulières, réunies par le noir des baguettes; les autres penes sont blanches et noires; les pieds et la base du bec d'un jaune verdâtre, et la pointe du bec noire.

Les jeunes ont des teintes plus claires; les taches sont moins régulières et plus petites, et le blanc de la queue est marbré et rayé; les couvertures inférieures sont d'un blanc roussâtre. Longueur, quinze à seize pouces; targes, trois pouces dix lignes. (*Tem.*)

On le trouve sur une grande étendue des plaines arides de l'Afrique.

ŒDICNÈME A GROS BEC, *œdicnemus magnirostris*, Geoff., Temm. (le mâle adulte), pl. 387.

Ce grand œdicnème est de la taille de celui figuré sous le nom d'*œdicnème échasse*; il est moins haut monté sur les pieds que ce dernier, et son bec est beaucoup plus fort, un peu recourbé vers sa pointe. Cette courbure de la mandibule inférieure du bec est plus forte dans le jeune âge que dans l'adulte.

Le plumage des parties supérieures est d'un brun cendré; il règne au-dessus des yeux deux larges bandes, l'une brun foncé, et l'autre blanche; la région des oreilles et la commissure du bec sont peintes de noir, formant une grande tache sur ces parties; le haut de l'aile est d'un brun foncé; le milieu de cette partie est marqué par une bande très large d'un blanc pur; les couvertures qui se trouvent au-dessous de cette bande, les grandes et les petites rémiges secondaires, sont d'un cendré très clair; les premières rémiges noires; la plus extérieure a une grande marque blanche vers le milieu; les joues et la gorge sont blanches, ainsi que le ventre et les parties postérieures; les plumes du devant du cou et la

poitrine sont cendrées, marquées; le long des baguettes, par un trait brun très pâle sur les plumes de la poitrine; les pennes caudales sont étagées, tachetées et grises en dessous; les pieds paraissent être d'un gris brun ou verdâtre; le bec, très gros et fort, est noir. Longueur, dix-sept à dix-neuf pouces, selon l'âge et les localités.

Le bec des jeunes, particulièrement leur mandibule inférieure, est plus recourbée vers le bout que les mandibules de l'adulte; elles sont aussi un peu plus renflées vers le milieu.

Cet oiseau, qui habite les rivages des terres australes, se présente également, avec quelques variétés de plumage, sur les rivages de l'Inde, des îles de la Sonde et des Moluques. (*Temminck.*)

CCCX<sup>e</sup> Genre. ÉCHASSE, *himantopus*, Briss.; *macrotarsus*, Lacép.; *charadrius*, L.; *calobatus*.

Bec grêle, plus long que la tête, mince, cylindrique, effilé, aplati à sa base, comprimé à la pointe, un peu fléchi dans le milieu, à mandibules cannelées jusqu'à la moitié de leur longueur; narines linéaires; tarses très longs, très grêles, flexibles, point de pouce; trois doigts devant; le doigt du milieu réuni au doigt extérieur par une large membrane, et au doigt intérieur par un très petit rudiment; les ongles aplatis et peu développés; première rémige la plus longue.

Le nom d'*himantopus* signifie pieds en cordons, et se trouve mentionné par Pline.

Les échasses sont des oiseaux fort remarquables par la longueur disproportionnée de leurs jambes, de sorte que le corps semble porté sur des échasses. Les jambes sont tellement grêles, et les os qui les forment si minces, que la marche en est fort embar-

rassée. Elles vivent sur les bords de la mer et des marais, et se trouvent répandues sur le littoral de presque toutes les contrées du globe; leurs mœurs sont solitaires; partout elles sont rares. Leur nourriture consiste en petits vers, en mollusques.

On n'en connaît bien que deux espèces, qui sont :

**L'ÉCHASSE A MANTEAU NOIR**, *himantopus melanopterus*, Meyer, Temm. (*Man.*, t. II, p. 528); *charadrius himantopus*, Gm.; *himantopus albicollis*, Vieillot, Buffon, enl. 878 (mâle); *the long legger plover*, Griff. (bonne figure); *himantopus mexicanus*, Brisson (jeune âge de l'espèce ordinaire).

Cet oiseau se trouve en Asie, en Afrique, en Amérique, aussi-bien qu'en Europe.

On regarde comme formant une espèce distincte :

**L'ÉCHASSE DE WILSON**, *recurvirostra himantopus*, Wilson (*Am. ornith.*, t. VII, p. 48, pl. 58, fig. 2); *himantopus nigricollis*, Vieillot; *H. Brasiliensis*, Brehm.

Habite les États-Unis.

M. Temminck a considéré l'*himantopus mexicanus* de Brisson comme le jeune âge de l'échasse d'Europe; mais M. Vieillot la regarde comme distincte, et en a fait son *himantopus melanurus*, et Brehm son *H. longipes*, de l'Amérique méridionale.

---

VI<sup>e</sup> Famille. LES CHIONIDÉES.

CCCXI<sup>e</sup> Genre. CHIONIS, *chionis*, Forst. ; *vaginalis*, Gm., Lath. ; COLÉORAMPHE, Dumont, *Dict. Sc. nat.*, t. x, p. 35.

Bec fort, gros, dur, conico-convexe, comprimé, fléchi vers la pointe ; base de la mandibule supérieure à moitié recouverte par un fourreau de substance cornée, découpé en avant et garni de sillons longitudinaux ; narines placées au milieu du bec ou médianes ; pieds médiocres et même assez courts ; doigts à demi bordés d'un rudiment de membranë et presque à demi palmés ; face nue, mamelonnée chez les adultes ; aile éperonnée au poignet ; deuxième rémige la plus longue.

Ce genre très remarquable et singulièrement organisé ne se compose que d'une espèce, à plumage d'une blancheur éblouissante et à corps gros et massif, mentionnée depuis long-temps dans toutes les relations de voyages, et sur l'histoire de laquelle nous nous étendrons volontiers.

Le CHIONIS BLANC, *chionis alba*, Forst. ; *vaginalis alba*, Gm. ; *white-sheath-bill*, Latham, *Syn.*, t. III, p. 268, pl. 89 ; Shaw., *Misc.*, t. XII, pl. 481 ; *colectorampus nivalis*, Dum., *Dict. Sc. Nat.*, t. x, p. 36, 1818 ; *chionis Novæ-Hollandiæ*, Temm., *Syst. orn.* ; *chionis necrophagus*, Vieill., *Gal.*, pl. 258 ; *chionis alba*, Quoy et Gaim., *Zool. de l'Uranie*, pl. 30, p. 131. Fleurieu, *Voy. de Marchand*, t. IV, p. 290.

Nos collègues, Quoy et Gaimard, décrivirent le *chionis* dans leur *Zoologie*, en ces termes : « Tout son plumage peu éclatant ; les plumes du cou sont un peu soyeuses ; le bec est fort gros, légèrement arrondi, d'un blanc sale, noirâtre à la pointe ; sa lon-

gueur est de quinze lignes, sa circonférence, de vingt-cinq à la base; la mandibule supérieure un peu arquée, convexe, ne dépasse que de très peu l'inférieure: les plaques cornées qui entourent la base du bec sont immobiles, à l'exception peut-être de celle dont la mandibule supérieure est recouverte, qui paraît susceptible de mouvement; les narines sont latérales et irrégulières; les joues nues, jaunâtres, avec des caroncules de la même couleur.

« Les pieds, d'un noir rougeâtre, sont largement écailleux et charnus sur les bords comme ceux des huîtres. Des trois doigts de devant, celui du milieu a vingt lignes de longueur; la membrane qui unit les deux extérieurs est courte; les tarses ont dix-neuf lignes de hauteur; les ongles sont noirs.

« L'aile, dans le repos, a neuf pouces et demi de longueur; son pli est muni d'un tubercule jaunâtre; la queue est rectiligne. La longueur totale de l'oiseau est de quinze pouces. »

A ces détails, nous ajouterons des observations qui nous sont propres et qui sont insérées dans la partie zoologique du *Voyage de la Coquille*, t. 1, p. 211. Forster découvrit le chionis sur la terre des États, et voici comment on le trouve décrit par ce naturaliste dans le second *Voyage de Cook* (t. iv, p. 59). « Ce genre, que nous rencontrâmes dans notre excursion sur la terre des États, était de la grosseur d'un pigeon et parfaitement blanc; il appartient à la classe des oiseaux aquatiques, qui marchent à gué. Il avait les pieds à demi palmés, et ses yeux, ainsi que la base du bec, entourés de petites glandes ou verrues blanches. Il exhalait une odeur si insupportable, que nous ne pûmes en manger la chair, quoique alors les plus mauvais alimens ne nous causassent pas aisément du dégoût. » Ce chionis avait sans doute mangé quelque charogne, car nous goûtâmes la chair de deux de ces oiseaux tués par nous, l'un en mer et l'autre aux îles Malouines, et nous la trouvâmes fort bonne. MM. Quoy et Gaimard disent la même chose, et déjà Anderson, médecin, dans le troisième *Voy. de Cook* (p. 113), a dit, en parlant

du chionis : « On le trouvera aussi bon que du canard. » Le nom de *necrophagus*, de M. Vieillot, est donc très mal choisi et ne repose que sur une circonstance exceptionnelle et nullement sur une habitude constante.

Le chionis est mentionné par presque tous les anciens navigateurs, sous le nom de *pigeon blanc antarctique*. Dès 1739, il avait été indiqué par Lozier-Bouvet. Anderson, troisième *Voy. de Cook* (p. 135), dit qu'il s'offrit par volées dans la baie de Noël de la terre de Kerguelen ou de la Désolation. Depuis, on l'a rencontré au sud de la terre de Diémen, de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Hollande, et on doit le regarder comme un habitant naturel des hautes latitudes australes, et même des terres frappées de stérilité placées sur les limites du pôle sud. Sans doute qu'il faut reconnaître le chionis dans un oiseau décrit par M. Lesquin de Roscoff, qui séjourna long-temps sur les îles Crozet, après un naufrage désastreux sur ces îles placées par quarante-six à quarante-sept degrés de latitude sud. Nous citons cette description textuellement à cause de la particularité fort remarquable qu'en vieillissant le chionis aurait une calotte noire. Nous soupçonnons cependant que M. Lesquin aura confondu, dans son souvenir, la huppe d'un cormoran, et qu'il l'aura donnée au chionis. Il s'exprime ainsi, p. 36 du cinquante-cinquième numéro du *Lycée armoricain*, publié en juillet 1827 : « Il est un oiseau, seul oiseau terrestre de ces îles, dont l'instinct se fait particulièrement remarquer. Il a le corps d'un beau blanc, la tête ornée d'une crête noire, qui s'accroît à mesure qu'il avance en âge, le bec d'un pigeon, mais les pattes d'une poule; il se nourrit de chair, de coquillages, en un mot de tout ce qu'il rencontre. »

Le chionis blanc n'est pas très commun sur les Malouines. Pendant notre séjour sur ces îles, nous le rencontrâmes presque toujours par individus solitaires, sur les rochers qui hérissent les plages de la baie française. Ses mœurs sont farouches, et bien que nous en vîmes des petites troupes, nous ne pûmes en

tuer que deux. Leur vol est lourd et peu analogue à celui des oiseaux de haute mer. Nous ajouterons quelques rectifications à la figure publiée par MM. Quoy et Gaimard. La blancheur neigeuse des plumes est relevée par l'iris gris bleu qu'entoure un cercle rouge brun près de la pupille. L'extrémité du bec est d'un noir plus foncé sur la mandibule supérieure; la partie moyenne des deux mandibules est occupée par deux taches de rouge brun, d'autant plus saillantes, que le reste du bec est d'une couleur verte uniforme; le corps glanduleux qui occupe les joues et la base du fourreau corné, et qu'on ne peut mieux comparer qu'au tissu de la glande lacrymale, est couleur de chair. Nous trouvâmes dans le gésier d'un chionis un caillou et une petite coquille. Deux cœcums, longs de trois pouces, venaient s'insérer à deux pouces de la terminaison de l'intestin.

Les dimensions d'un chionis nous ont donné : longueur totale, quatorze pouces; de la tête, neuf pouces deux lignes; du bec, un pouce quatre lignes; en circonférence, douze pouces six lignes; en envergure, vingt-huit pouces.

---



## TABLEAU DU SIXIÈME ORDRE.

LES PALMIPÈDES , *natatores*, Illig., Vieill.

1<sup>re</sup> Famille. Les COLYMBIDÉES , *plongeurs* ou *brachyptères* ,  
Cuv. ; *urinatoires* , Vieill.

- G. 312. Grèbe , *podiceps* , Lath.  
313. Plongeon , *colymbus* , L.  
314. Cephus , *cephus* , Cuv.

2<sup>e</sup> Famille. Les ALCADÉES.

315. Guillemot , *uria* , Briss.  
316. Starique , *phaleris* , Temm.  
317. Macareux , *fratercula* , Briss.  
318. Pingouin , *alca* , L.  
319. Gorfou , *catarrhactes* , Briss.  
320. Sphénisque , *spheniscus* , Briss.  
321. Manchot , *apterodytes* , Forst.

3<sup>e</sup> Famille. Les PÉLÉCANIDÉES , *totipalmes* , Cuv.

322. Pélican , *onocrotalus* , Briss.  
323. Cormoran , *carbo* , Meyer.  
324. Fou , *sula* , Briss.  
325. Frégate , *tachypetes* , Vieill.  
326. Phaëton , *lepturus* , Briss.  
327. Anhinga , *anhinga* , Briss.

4<sup>e</sup> Famille. Les LARIDÉES , les *longipennes* ou *grands voi-  
liers* , Cuv.

328. Sterne , *sterna* , L.  
329. Rhynchops , *rhynchops* , L.  
330. Mouette , *larus* , L.  
331. Stercoraire , *stercorarius* , Briss.  
332. Albatros , *diomedea* , L.  
333. Puffinure , *puffinuria* , Less.  
334. Pétrel , *procellaria* , L.  
335. Prion , *pachyptila* , Illig.  
336. Puffin , *puffinus* , Ray.  
337. Thalassidrome , *thalassidroma* , Vigors.

5<sup>e</sup> Famille. Les ANATIDÉES , les *lamellirostres* , Cuv.

338. Cygne , *cygnus* , Meyer.  
339. Oie , *anser* , Briss.  
340. Céréopsis , *cereopsis* , Latham.  
341. Canard , *anas* , L.  
342. Harle , *mergus* , L.

---

## SIXIÈME ORDRE.

Les PALMIPÈDES, *natatores*, Illig., Vieill.

De tous les ordres d'oiseaux, celui des palmipèdes est le plus clairement caractérisé.

Tout palmipède a en effet, ainsi que son nom l'indique, l'intervalle qui sépare les doigts, garni d'une large membrane qui les enveloppe jusque près de l'ongle. Les pieds sont disposés assez en arrière du corps, les plumes sont touffues et lubrifiées par un vernis huileux qui les rend imperméables à l'eau; leurs habitudes, leur genre de vie, sont aquatiques.

De nombreux sous-genres ont été proposés dans la famille des *anas*, et nous sont entièrement inconnus; la plupart nous paraissent être les coupes de M. Cuvier, auxquelles on a donné un nom. Ce sont les suivans: *Clangula*, Fleming; *harelda*, Ray; *somateria*, Leach.; *oide-mia*, Fleming; *biziura*, Leach.; *bernicla*, Steph.; *cheniscus*, Brookes; *plectropterus*, Leach.; *cairina*, Fleming; *dafila*, Leach.; *mareca*, Steph.; *querquedula*, Ray; *rhynchaspis*, Leach.

*Distribution géographique de quelques oiseaux marins, observés dans le Voyage autour du monde de la corvette la Coquille. (1)*

Dans les longues traversées des voyages lointains, le voyageur n'a pour récréer sa vue du spectacle majestueux, mais souvent

---

(1) Nous insérons ici textuellement ce mémoire, qui a paru dans les *Annales des sciences naturelles*, sans lui faire subir de changement. Ceux que nous lui préparons seront faits dans la

monotone, d'une mer et d'un horizon sans bornes, que les êtres peu nombreux, créés par la nature, pour vivre loin des terres, et conquérir leur subsistance, au milieu des vastes solitudes de l'Océan. Les uns ont leur habitation au milieu des ondes, les autres fendent les plaines éthérées avec rapidité, et vivent aux dépens des premiers, qui leur fournissent une proie facile. Les oiseaux seuls nous occuperont dans cette courte notice, en nous bornant à rappeler seulement quelques faits observés dans le cours de notre voyage, car nous ne pouvons oublier que ce sujet a été traité avec autant d'élégance que de savoir, par deux collègues, auxquels nous unissons et l'estime et l'amitié.

L'obscurité qui enveloppe la connaissance de certains oiseaux pélagiens ne sera point entièrement dissipée de long-temps. La difficulté de se les procurer fait le désespoir du naturaliste, captif au milieu des planches flottantes, et le hasard seul peut mettre à même de les atteindre, lorsqu'ils volent près des navires, et que, frappés d'un plomb mortel, ils viennent tomber sur le vaisseau. Souvent il nous arriva, dans le voyage de la corvette la Coquille, de tuer de ces oiseaux, qui tombaient à la mer, et que nous avions le regret d'abandonner à la voracité des poissons. Ce n'est en effet que dans quelques cas rares, et par un temps calme, qu'il est possible de les aller recueillir; et une remarque générale, déjà faite depuis long-temps, c'est que les oiseaux marins sont beaucoup plus rares dans les beaux temps, ou plus difficiles à approcher. Il semble que l'agitation des vagues soit nécessaire, pour leur fournir plus aisément les poissons ou les mollusques qui servent à leur nourriture, et que dans les grandes perturbations de l'atmosphère, ils aient un plaisir instinctif particulier à lutter contre les tempêtes et se jouer des flots en courroux.

Les oiseaux marins ou pélagiens peuvent être rangés géographiquement en trois groupes principaux, appelés 1°. *grands voiliers*, 2°. *nageurs*, 3°. et *maritimes*.

#### 1°. Oiseaux marins grands voiliers. (1)

Genres pétrel, albatros et phaëton.

Les oiseaux de cette division jouissent en général d'un système d'organisation robuste et approprié au vol de longue ha-

partie zoologique de notre voyage. Mais on voudra bien se rappeler que ce n'est qu'un mémoire de géographie ornithologique, purement et simplement.

(1) Expression peut-être impropre, mais déjà introduite dans la pratique et suffisamment connue.

leine. Le phaëton seul en diffère par plusieurs caractères. Les pétrels et les albatros ont des ailes aiguës, effilées; leurs muscles sont terminés par d'épais tendons, qui leur permettent d'exécuter des trajets immenses sur la pleine mer; leurs pieds, largement palmés, leur facilitent les moyens de se reposer sur les vagues; leur vue perçante rend inévitable la perte du poisson, dont ils sont avides, et qu'ils saisissent, non en plongeant, mais en rasant la surface des flots. Les navigateurs rencontrent fréquemment ces oiseaux à des distances inouïes de toute terre, et ce n'est que rarement qu'on les voit dépasser les limites ou les zones, qu'ils habitent de préférence. Ces deux genres renferment à la fois les oiseaux palmipèdes les plus robustes et les plus gros, comme les espèces les plus petites.

### §. I. Genre PÉTREL.

L'OISEAU DE TEMPÊTE, *procellaria pelagica* (l'*Alcyon* ou le *satanique* des navigateurs), habite les zones tempérées des mers d'Europe, et s'avance parfois dans les tropiques. Nous en vîmes dans le grand Océan une espèce toute noire, d'une taille plus forte que celle du pélagique, ainsi que le petit pétrel, à ventre blanc, *procellaria fregatta*, Gm. Nous ne doutons pas qu'il en existe encore une couple d'espèces dans la mer du Sud; mais malgré nos efforts, nous ne pûmes nous les procurer. Ces petits palmipèdes ne redoutent point la haute mer, et se rencontrent à d'assez grandes distances de toute terre connue.

Le PÉTREL PUFFIN, *procellaria puffinus*, Gm., nous apparut dans l'océan Atlantique, depuis notre entrée dans les tropiques, jusque sur les côtes de Sainte-Catherine du Brésil. Par la suite nous ne le revîmes plus.

Le PÉTREL DAMIER, *procellaria Capensis*, le *pardela* des Espagnols, habite hors des tropiques: nous l'aperçûmes dès le 24<sup>e</sup> degré de latitude sud; puis il devint plus commun à mesure que nous avançâmes vers l'Amérique méridionale, aux îles Malouines et jusqu'au 60<sup>e</sup> degré de latitude sud. Il vole moins bien que les autres pétrels, et il aime à se reposer dans le sillage des navires, où le remous lui accumule les petits mollusques qu'il saisit.

Le PÉTREL BRUN, *P. æquinoxialis*, noir, à gorge blanche, se plaît généralement dans l'intervalle des 35 à 45 degrés de latitude sud, et dans les environs des caps de Bonne-Espérance et de Diémen.

PÉTREL ANTARCTIQUE de Cook? par 40 degrés latitude sud. J'observai un pétrel de la grosseur du *damier* et analogue par ses formes ramassées. La couleur des plumes de l'abdomen est d'un blanc satiné, et celle du dessus du corps, le devant du cou, jusqu'à la poitrine, est d'un noir brun.

Nous remarquâmes que cet oiseau, comme tous les pétrels et les albatros, avait l'habitude de faire toucher l'extrémité d'une des ailes sur l'eau, en rasant la surface de la mer, et dans les momens où il plane d'une manière continue, quoique son vol soit rapide, et sans mouvemens apparens des ailes. Par cette action, il semble vraiment palper la mer, et cela servirait-il à lui donner la conscience de la distance à laquelle il se trouve du liquide? ou bien l'agitation de l'eau par l'extrémité de l'aile, serait-elle un appât pour faire monter les poissons à la surface, ou pour les porter à fuir avec frayeur, et être saisis plus aisément par l'oiseau?

Depuis le 45<sup>e</sup> degré de latitude sud jusqu'au 60<sup>e</sup>, on rencontre le PÉTREL GÉANT ou *quebrantahuessos* (*P. gigantea* Gm.), facile à confondre avec l'albatros, lorsqu'on le voit à quelque distance. Ses habitudes le fixent au milieu des hautes latitudes du sud et des tempêtes du cap Horn; il fréquente aussi les attéragés des îles Malouines et de la terre des États. J'en tuai un dans la baie Soledad, et plusieurs s'y rendaient chaque jour.

L'intervalle qui sépare le 50<sup>e</sup> du 60<sup>e</sup> degré est habité par un pétrel de la taille du damier, mais plus svelte dans ses formes (pétrel cendré, Cook). Le plumage de cette espèce est sur le dos d'un cendré bleuâtre, clair et comme glacé; le dessous du cou, du ventre, du croupion est d'un blanc satiné; le bec est bleuâtre avec quelques teintes purpurines, qu'on remarque aussi sur les pieds. Stupide et sans défiance, cet oiseau se laissait prendre à des lignes qu'on laissait traîner derrière le vaisseau, et s'y embarrassait par les ailes.

Par 50, mais surtout par 55 degrés latitude sud, dans les mers de la terre de Feu, et jusque par 60 degrés, nous fûmes accompagnés, dans notre navigation, par le joli pétrel bleu, décrit par Forster dans le deuxième voyage de Cook, *procellaria vittata*, Gm. Cet oiseau, dont la taille est du double de celle du pétrel pélagique, est remarquable par la couleur tendre de sa livrée: le dos et le dessus de la tête sont d'un gris bleuâtre; les ailes, qui sont très effilées, sont de couleur gris brun; un chevron de couleur plus foncée croise le dos et les ailes; les côtés du cou et en arrière des yeux, les plumes sont teintées en gris noirâtre; le ventre et la gorge sont d'un blanc neigeux; un trait blanc passe au-dessus de l'œil; les plumes de la queue sont cendrées, terminées par une bordure noire; la membrane des pieds est blanche, et ceux-ci sont noirs; le bec est plus élargi à sa base que dans les autres pétrels, et ce caractère a fait établir par MM. de Lacépède et Cuvier le sous-genre PRION.

Par 60 degrés de latitude sud, nous n'observâmes qu'en petit nombre, toutefois, un pétrel, *p. pacifica*? de taille d'un tiers

moindre que celle du pétrel géant : ses pieds noirs étaient largement palmés ; son bec, de couleur brune , paraissait plus fortement recourbé que dans les autres espèces ; son plumage entier est d'un gris fuligineux uniforme , plus foncé et plus sombre sur la tête et sur les couvertures des ailes : celles-ci sont effilées et très longues , et la queue est régulièrement carrée. Cette espèce volait avec rapidité et à la manière des oiseaux de ce genre , c'est-à-dire en rasant et palpant la surface de la mer.

## §. II. Genre ALBATROS.

Après les pétrels vient le genre albatros , le plus grand des oiseaux pélagiens grands voiliers. La taille massive et lourde des espèces qu'il renferme , semble être peu en rapport avec la rapidité et la continuité d'un vol de longue haleine , et c'est ce qui lui a mérité le nom , donné par les marins , de mouton du Cap ou de vaisseau de guerre. Cet oiseau est celui qui s'éloigne le plus de toute terre , et il n'habite généralement que les latitudes extra-tropicales , et c'est principalement dans les mers qui baignent les trois grands caps avancés dans le sud , qu'on l'observe plus communément. On a même cru pendant longtemps , qu'essentiellement propre à l'hémisphère austral , il ne se trouvait jamais dans le boréal ; cependant , M. de Roquefeuil , dans son voyage de circumnavigation , dit en avoir tué un assez grand nombre dans les mers des côtes nord de l'Amérique.

Nous vîmes des albatros dès le 26<sup>e</sup> degré de latitude sud , mais les parallèles qu'ils aiment de préférence , sont dans l'intervalle des 35 à 40 degrés. Ces oiseaux ne paraissent jamais plus abondamment que dans les mauvais temps : aussi dans les coups de vent , surtout dans le *pampero* que nous reçûmes devant *Rio de la Plata* , dans le canal de *Patagonie* , ils paraissaient à peine être influencés par la tempête , et rasaient , en se balançant avec mollesse , les vagues démesurément grosses de ces mers dangereuses.

Nous pensons qu'il y a quatre espèces d'*albatros* assez nettes et assez distinctes : les trois premières se rencontrent plus habituellement vers le 40<sup>e</sup> degré : la quatrième espèce semble plutôt fixée entre les 50<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> degrés sud.

1<sup>o</sup>. ALBATROS COMMUN , *diomedea exulans* , L. ; taille d'une grosse oie ; envergure d'environ dix pieds ; tête blanchâtre ; le corps , les ailes , le ventre , variés de marron clair , de gris et de blanc ; bec couleur de corne.

Cette espèce varie par les couleurs du plumage , qui semblent la rapprocher de la quatrième par plus ou moins de brun ou de gris. Ces différences tiennent sans doute aux saisons , aux âges ou aux sexes. Cependant la couleur foncée et constante de la quatrième espèce ne permettrait point d'erreurs.

2<sup>o</sup>. ALBATROS A ÉPAULETTES, *diomedea epomophera*? taille moindre que celle du précédent; le corps, le cou, la tête, le ventre, la queue, le dos et le croupion d'un blanc de neige; les plumes qui recouvrent les ailes d'un noir vif; deux larges taches blanches en losange sur le coude de chaque aile; le bec est jaunâtre. M. Quoy croit que c'est le jeune âge de l'espèce ordinaire, et dans une lettre qu'il m'a écrite de Port-Jackson, il dit s'être assuré positivement de ce fait.

3<sup>o</sup>. ALBATROS CHLORORHYNQUE, *diomedea chlororhyncus*, Gm.; taille de presque moitié moindre que celle de l'albatros commun; tête et cou blancs; dos, couverture des ailes d'un gris brun foncé; ventre blanc; bec et pieds jaunes; le croupion est blanc; il en est de même pour le dessous de la queue, dont l'extrémité est bordée d'un large liseré noir.

4<sup>o</sup>. ALBATROS FULIGINEUX, *diomedea spadicea*, Forster, Gm., de la taille de la première espèce; tout le plumage, sans exception, d'une couleur marron brune très foncée, ou tirant sur le chocolat.

Nous n'eûmes point occasion d'apercevoir le *diomedea fuliginosa* ou le *sooty* (albatros Brown), de Forster, à moins que nous ne l'ayons confondu avec le *spadicea*, ce qui serait fort possible.

### §. III. Genre PHAËTON.

Les deux espèces connues de phaëton ou paille en queue, sont susceptibles d'être placées dans la coupe artificielle et purement géographique que nous avons établie, quoiqu'on puisse dire que leur demeure habituelle dans la zone torride ne les met jamais à même d'être éloignés des terres, et que, par conséquent, ils peuvent, à la rigueur, et presque chaque soir, gagner les îles ou les hauts rochers qui leur servent de refuge. Cependant, il nous arriva si souvent de rencontrer ces oiseaux au milieu des espaces les plus dégarnis de terre, de les entendre au-dessus de nos têtes, par ces temps de calme et par ces belles nuits des tropiques, que nous devons les considérer comme des oiseaux de haute mer, qui semblent annoncer ou être les messagers des régions du soleil, ainsi que l'indique le nom poétique que leur imposa l'imagination féconde de Linné.

Le phaëton est souvent emporté hors de ses limites naturelles par ces grains subits ou par les ouragans, si fréquens dans la zone équatoriale. C'est ainsi que plusieurs fois nous le rencontrâmes jusque par 30 degrés de latitude sud. Le paille en queue ordinaire, *phaëton ethereus*, Gm., le plus gros du genre, semble être confiné dans l'océan Atlantique, et s'arrêter dans les mers de l'Inde. Celui à brins rouges, au contraire, *ph. phœnicuros*, L., paraît appartenir plus particulièrement au grand

océan Équinoxial. Cependant les deux espèces existent à peu près en nombre égal aux îles de France et de Bourbon. Le vol du phaëton est calme, paisible, composé de battemens d'ailes fréquens, parfois interrompus par des sortes de chutes ou des mouvemens brusques; il aime à s'approcher des navires, qu'il vient reconnaître de très près.

## 2<sup>o</sup>. Oiseaux nageurs.

Genres manchot, gorfou, sphénisque.

Le navigateur rencontre souvent à de grandes distances des terres des oiseaux mal organisés pour le vol, qui vivent au milieu de la mer, et qui ne fréquentent les rivages qu'à des époques déterminées, où ils doivent pondre, couvrir et donner la subsistance à leur progéniture. Habitant des latitudes australes, ils nichent sur les extrémités tempêteuses du sud de l'Amérique, de la Nouvelle-Hollande et de l'Afrique : tels sont les *manchots*. Trois espèces de cette famille naturelle peuplent les terres Magellaniques; mais par une singularité très remarquable, l'espèce la plus commune, *aptenodytes demersa*, Gm., s'est propagée le long des côtes de l'Amérique que baigne l'océan Pacifique jusqu'à Lima, par 12 degrés; car j'en vis un grand nombre dans la rade de *Callao*, soumis à l'influence d'une température qui semblerait ne devoir point leur convenir.

Déjà Sonnerat (1) avait signalé des manchots dans les mers de la Nouvelle-Guinée, tandis que dans l'hémisphère nord les pingouins sont leurs représentans naturels.

Le GRAND MANCHOT ou le PINGOUIN ROI DES MARINS, *aptenodytes patagonica*, Gm., vit généralement solitaire ou simplement apparié dans les hautes latitudes, et on ne le trouve guère que dans les criques ou dans les petites baies de la Nouvelle-Shetland, de la terre des États, de la terre de Feu. Il est plus rare aux Malouines, où pendant mon séjour je n'en vis qu'un seul.

Le manchot à lunettes, *aptenodytes demersa*, Gm., peuple de ses nombreux essaims toutes les côtes magellaniques, pendant six mois, après lequel temps il se rend à la mer avec les jeunes de l'année. Les habitudes singulières de cet oiseau bizarre ont été décrites avec soin par Pernetty, *Voyage aux Malouines*, t. II, p. 17, et par MM. Quoy et Gaimard, *Zoologie du voyage de l'Uranie autour du monde*.

En allant aux îles Malouines ou Virginie d'*Hawkins*, nous trouvâmes dans le mois de novembre, par 45° de latitude sud, un

---

(1) *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, 1776, in-4°. p. 179 et suivantes.



grand nombre de gorfous sauteurs (*aptenodytes*, *chrysocoma*, Gmelin), alors appariés et vivans, à une grande distance des terres les plus proches. Leurs plumes *poilues*, si je puis m'exprimer ainsi, sont sans cesse lubrifiées par une exsudation cutanée huileuse, qui facilite singulièrement leurs habitudes toutes marines. On a remarqué que lorsque les manchots retournaient à terre, ils étaient très maigres. Ces oiseaux, au reste, nagent avec une grande rapidité, mais ce qui les distingue surtout, est leur manière de s'élaner par bonds au-dessus de l'eau, à la manière de plusieurs scombres, au point que parfois nous les prenions pour des bonites.

### 3°. Oiseaux maritimes.

Genres fou, frégate, noddî, sterne, stercoraire, chionis.

Dans cette division nous rangeons des oiseaux assez remarquables par une similitude dans les formes, si nous en exceptons le chionis, qui possède des ailes aiguës propres au vol balancé (1) sur la surface de la mer, et enfin, par leurs mœurs, qui les maintiennent dans le voisinage des terres à distance d'un demi-degré environ à un degré au plus, de manière que leur rencontre peut, en quelque sorte, servir au navigateur à lui en indiquer les atterrages, ou à lui signaler des bancs à fleur d'eau. La présence du chionis et du bec-en-ciseaux, loin des rivages qu'ils habitent, est plus accidentelle, et même le plus ordinairement elle est due à des coups de vent, qui les entraînent loin des bords des grandes baies, qu'ils semblent ne point quitter volontairement.

### §. IV. Genre FOU, *sula*.

Les oiseaux de ce genre ont un système d'organisation robuste, destiné à conquérir leur nourriture sur la mer, en déployant une activité constante, et une industrie de tous les momens. Ils ne saisissent point les poissons ou autres animaux marins dont ils font leur proie, en rasant la surface de la mer, mais bien en disposant leurs ailes de manière à former en quelque sorte un fer de flèche, dont leur bec forme la pointe, et en se précipitant dessus avec une grande rapidité. Les espèces diverses de *fou* semblent appartenir à toutes les mers, et particulièrement aux mers chaudes. Ces oiseaux ont un vol horizontal rapide, accompagné de mouvemens de tête à droite ou à gauche, et s'éloignent assez des îles où ils nichent, mais ne manquent jamais de regagner chaque soir leurs rochers, surtout à l'époque où ils ont des petits.

---

(1) Vol qui se compose de mouvemens égaux, en frappant l'air par une action alternative de haut en bas.

Le FOU BRUN, *sula communis*, est, en général, abondant dans toutes les mers entre les tropiques, de même que le fou blanc à ailes noires, *sula candida*, Brisson, qui domine surtout dans la mer du Sud. Ce dernier, nommé *manche de velours*, offre des variétés à plumage à moitié noir et blanc, ou entièrement tacheté de brun et de blanc, *pelecanus maculatus*, Gm., qui vivent réunies entre elles, principalement aux alentours des îles isolées de l'océan Atlantique, et surtout à l'île de l'Ascension, où ils nichent par bandes nombreuses sur les rochers volcaniques qui la hérissent. Les jeunes, dans le premier âge, sont revêtus d'un épais duvet floconneux.

La FRÉGATE, *pelecanus aquilus*, L., l'oiseau le plus vorace et le plus destructeur de poissons; doué de deux longues ailes, et d'une rapidité dans le mécanisme du vol, qui lui a valu le nom de navire le plus fin voilier, la frégate ne paraît jamais s'éloigner des terres à une distance de quinze à vingt lieues, d'après nos observations. C'est un oiseau des climats chauds, abondant dans l'océan Atlantique comme dans la mer du Sud, et c'est à tort qu'on a dit quelque part, qu'elle n'habitait point l'Océanie; car dans les îles de la Société et aux Carolines nous en observâmes une espèce, qui diffère toutefois, par la taille, de l'espèce commune, et qui probablement n'est qu'une variété. Ce fait avait été déjà signalé par MM. Quoy et Gaimard.

Le NODDI, *sterna stolidus*, le vrai *nigaud* des navigateurs, habite toute la zone équatoriale, et c'est cet oiseau, qui vient avec plus de confiance encore que le fou, se percher sur les agrès des navires, et s'y laisser prendre avec la main.

Les sternes et les mouettes annoncent toujours, et d'une manière à peu près invariable, les voisinages des terres. Elles vivent par bandes nombreuses, dans les baies ou sur les hauts fonds des archipels, où quelques espèces peu nombreuses semblent disséminées par parallèles, quoique plusieurs appartiennent à plusieurs grands espaces des mers du globe. Les îles Malouines présentent des légions de la *sterna minuta*, dont les formes gracieuses et sveltes contrastent avec le cri aigre et perçant qui leur est propre. Ces hirondelles de mer pondent sur les îlots épars au milieu de la baie française, et montrent un grand courage pour défendre leur progéniture, ou leurs œufs, des attaques des oiseaux de proie, si communs sur ces terres antarctiques.

Nous rencontrâmes souvent, dans l'archipel de la Société, soit dans les îles basses des Pomotous ou à Borakora, non loin de Taïti, une sterne, que les insulaires nomment *pirané*, de la taille de la petite hirondelle d'Europe. Son plumage est d'une blancheur éblouissante; les tiges des plumes sont brunes, et ses pieds, de même que le bec, sont de couleur bleu de ciel; est-ce la *sterna pacifica*?

Les canaux nombreux qui isolent les grandes îles de la Sonde, sont fréquentés par une hirondelle de mer à ventre blanc, brune, avec des taches fauves sur la partie supérieure du corps, ayant le bec et les pieds noirs, qui est la *sterna panayensis* de Gmelin.

Ce n'est que dans les hautes latitudes du sud que le *stercoraire cataracte* habite; nous en vîmes fréquemment aux alentours des îles Malouines, mais nous ne pensons pas qu'il s'en éloigne habituellement, car c'est principalement dans la baie française ou *soledad* qu'il se tient de préférence.

Il en est de même du *chionis alba* de Forster (1). Cet oiseau a des formes lourdes et massives, impropres pour un vol continu, et c'est par rapport à son facies sans doute que les anciens navigateurs lui ont donné le nom de pigeon blanc antarctique. Marchand, sur le Solide, l'aperçut à soixante lieues à l'est de l'embouchure de Rio de la Plata. Nous le rencontrâmes par 45 degrés en allant aux Malouines; il vint se percher sur la mâture de notre navire, et paraissait accablé de lassitude. Ce genre, dont on ne connaît qu'une espèce, paraît ne pas exister en deçà du 35<sup>e</sup> degré de latitude sud: ses habitations principales sont les rivages magellaniques, surtout la terre des États, les îles Malouines, le sud de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Hollande; ses mœurs sont sauvages, et il n'est point palmipède.

Telles sont les courtes observations relatives à la distribution géographique d'un petit nombre d'oiseaux maritimes sur la surface du globe, que le voyage de la corvette la Coquille nous a mis à même de recueillir. En coordonnant ces faits, ils formeront peut-être une suite aux renseignemens précieux, fournis par MM. Quoy et Gaimard, et ils serviront de *pièce d'attente* pour ceux qui, après nous, apporteront de nouveaux matériaux.

(1) *Vaginalis alba*, Gm. *Coleoramphus nivalis*, Dum.

I<sup>re</sup> Famille Les COLYMBIDÉES.

Le bec lisse et droit, comprimé et pointu.

CCCXII<sup>e</sup> Genre. GRÈBE, *podiceps*, Lath.; *colymbus*, Briss., Linn., Gm., Cuv., Vieill.

Bec plus long que la tête, robuste, un peu comprimé, ou presque cylindrique, subulé, droit, entier, pointu; mandibule supérieure droite ou crochue à la pointe; narines oblongues, à demi occluses; pouce pinné; queue nulle; ailes courtes; les trois premières rémiges d'égale longueur et les plus longues; doigts bordés de festons larges.

Les grèbes vivent dans la mer et aussi dans les rivières; ils nagent avec aisance; plongent fréquemment et ont tous un plumage lustré et satiné très serré.

L'Europe en a cinq espèces, qui sont :

Le GRÈBE HUPPÉ, *podiceps cristatus*, Lath.; *colymbus cristatus* et *urinator*, Gm., enl. 400, 944 et 941.

Le GRÈBE JONES GRISÉS, *podiceps rubricollis*, Lath., enl. 931; *colymbus parotis*, Sparm., *Carls*, f. 1, pl. 9 (jeune de deux ans).

Le GRÈBE CORNU, *podiceps cornutus*, Lath., enl. 404, f. 2 et pl. 942.

Le GRÈBE OREILLARD, *podiceps auritus*, Lath.; *colymbus auritus*, Gm.

Le GRÈBE CASTAGNEUX, *podiceps minor*, Lath., Buff., enl. 905 (jeune de l'année).

Parmi les nombreuses espèces de grèbes étrangers, nous n'en décrirons que trois qui sont nouvelles et inédites.

GRÈBE A CALOTTE NOIRE, *podiceps occipitalis*, Less., *Zool. Coq.*, pl. 45. PETIT PLONGEON A LUNETTES, Pernetty, *Voy.*, p. 15, t. II; Bougainv., *Voy.*, p. 67.

*P. rostro nigro; pedibus sub viridibus; fronte,*

*collo , dorso , uropygioque griseo-cineraceis ; occipite atro ; malis aureis duabus cristis ; corpore antè , niveo et sericeo.*

Les îles Malouines possèdent dans les rivières et leurs marais, deux espèces de grèbes : l'une a été décrite par MM. Quoy et Gaimard, sous le nom de grèbe Rolland (pl. 36), et la seconde sera ici l'objet de notre examen. Le grèbe à calotte brune paraît être plus rare que l'espèce précédente, et c'est encore à M. Rolland (1) que nous en sommes redevables ; il le tua sur la rivière de Bougainville, au fond de la baie Soledad, aux environs du port Louis.

Ce grèbe est remarquable par les teintes douces de son plumage, qui est gris ardoisé supérieurement et d'un blanc satiné en dessous. Les joues et le front sont d'un gris léger ; un faisceau de plumes effilées naît derrière chaque œil et se prolonge en arrière et sur les côtés du cou ; une calotte d'un noir vif part de l'occiput et se prolonge sur la partie postérieure du cou et jusqu'à moitié ; la gorge est d'un gris perlé agréable, qui s'affaiblit, de sorte que le devant du cou et les côtés sont d'un blanc pur, ainsi que le reste du dessous du corps ; le manteau et les ailes sont d'un gris ardoisé plus foncé. Cette teinte règne aussi, mais mélangée au blanc, sur les plumes du croupion ; les tarses, les doigts et les membranes assez larges qui les festonnent sont verdâtres ; le bec est court et noir ; l'iris est d'un rouge extraordinairement vif, qui a fait dire au père Dom Pernetty, « les diamans et les rubis n'ont rien qui égale le feu des yeux d'une espèce de plongeon qui se trouve assez fréquemment sur le bord de la mer. »

---

(1) M. Rolland était maître canonier sur l'Uranie, dans le voyage autour du monde de M. Freycinet : il s'embarqua dans la même qualité sur la corvette la Coquille. Les obligations que lui doit la zoologie de l'Uranie ont été appréciées par MM. Quoy et Gaimard, dans leur ouvrage : nous ne pouvons ici qu'ajouter les témoignages de notre reconnaissance pour les services sans nombre en ce genre que cet excellent homme nous a rendus.

Ce grèbe a de longueur totale onze pouces et deux ou trois lignes. Du front à la pointe du bec il y a huit lignes ; du coude de l'aile à son sommet, quatre pouces neuf lignes ; les tarses ont dix-sept lignes, et le doigt externe deux pouces.

GRÈBE DE LA CONCEPTION, *podiceps Chilensis*, Garnot.

De la grosseur du castagneux ; tête, col à la partie postérieure, dos, ailes et croupion, roux noir foncé, mélangé ; gorge, dessous des ailes, les pennes de l'aile qui suivent la sixième ou la septième, blanc mat ; poitrine blanc soyeux ; partie antérieure du col roux ; cette dernière couleur s'affaiblit sur le devant de la poitrine. Deux pinceaux effilés de plumes blanches et brunes aux oreilles ; bec et pieds brun verdâtre. Ce grèbe offre des variétés de plumage dans les divers âges. Le mâle ne diffère de la femelle que par la couleur rousse de la poitrine et du ventre.

Cet oiseau vit sur les eaux de la baie de la Conception. M. Saint-Hilaire en a rapporté des individus du Brésil (*Rio Grande*) ; les tarses et les bords des palmures sont denticulés.

GRÈBE D'AMÉRIQUE, *podiceps Americanus*, Garnot.

Ce grèbe, de la grosseur du castagneux, court et ramassé comme lui, a la tête, le col postérieur et le dos, les ailes et le croupion, d'un roux noir foncé mélangé, couleur qui contraste avec le blanc mat que présentent la gorge, le dessous des ailes et la bande transversale que forme les pennes secondaires. La poitrine est d'un blanc satiné, légèrement teinté de fauve, tandis que les flancs et le ventre sont d'un gris cendré soyeux. Des deux côtés de la tête part un faisceau de plumes blanches et brunes ; le bec et les pieds sont d'un brun verdâtre ; ces derniers se font remarquer par les fines dentelures de leurs tarses et de leurs palmures ; ce grèbe offre des variétés de plumage dans les divers âges. Le mâle ne diffère de la femelle que par sa couleur rousse à la poitrine et au ventre.

Cet oiseau vit en troupe sur les eaux de la baie de la Conception. Il plonge avec tant de vitesse qu'il est difficile de l'ajuster. M. Saint-Hilaire en a rapporté des individus du Brésil (Rio Grande et de Saint-Paul).

Le *podiceps Americanus* doit avoir pour phrase :  
*Capite collo supernè, dorso, alis, uropygioque fuscis, gulá, alis, subtus manulá alorum albis, collo infernè fusco flavescente. Pectore albo argenteo, auribus fasciculo plumoso albo fuscoque, rostro pedibusque subviridibus.* (Garn.)

Chili et Brésil.

CCCXIII<sup>e</sup> Genre, PLONGEON, *colymbus*, L.; *mergus*, Briss.; *urinator*, Lacép.; *eudytes*, Illig.

Bec médiocre, fort, droit, très pointu, comprimé; narines concaves, à demi occluses; tarses médiocres, comprimés; trois doigts devant très longs, entièrement palmés; le doigt de derrière bordé d'une petite membrane lâche; queue courte, arrondie; ailes courtes, la première rémige la plus longue.

Les plongeurs ressemblent beaucoup aux grèbes, dont ils ne diffèrent que par leurs pieds palmés. Ce sont des oiseaux entièrement organisés pour vivre au sein des eaux; leur démarche sur la terre est tout-à-fait gênée; ils habitent principalement les limites du pôle nord et nichent dans les lieux les plus sauvages et les plus déserts.

Les espèces européennes sont :

Le PLONGEON IMBRIM, *colymbus glacialis*, Linn., enl. 952 et 914 (jeune).

Le PLONGEON LUMME, OU A GORGE NOIRE, *colymbus arcticus*, Linn., Temm., *Man.*, t. II, p. 914.

Le PLONGEON CAT-MARIN, *colymbus septentrionalis* et *stellatus*, Gml., enl. 308 et 992 (jeune de l'année).

CCCXIV<sup>e</sup> Genre. CÉPHUS, *cephus* (1), Mœhring, Cuv. ; *colymbus*, Linn. ; *uria*, Temm. ; *mergulus*, Ray, Vieill. ; *alca*, L.

Le genre céphus fait le passage des plongeurs aux *alques*, et a la plupart des caractères des guillemots ; ce qui l'en distingue sont : un bec plus court dont l'arête est plus recourbée et n'a point d'échancrure ; la symphyse de la mandibule inférieure est extrêmement courte ; les ailes sont plus fortes, et la membrane des pieds plus échancrée.

M. Vieillot a établi le même genre d'après Ray, sous le nom de

#### MERGULE, *mergulus*.

Bec plus court que la tête, garni à la base de plumes veloutées ; un peu épais, convexe en dessus, échancré et courbé vers le bout ; narines rondes à demi couvertes par les plumes.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, qui est :

Le GUILLEMOT NAIN, *uria alle*, Temm., *Man.*, t. 11, p. 928, enl. 917 (la figure et non la description, qui est celle du guillemot à miroir blanc).

Cet oiseau habite les alentours des glaces du pôle ; il est plus commun dans le nord de l'Amérique qu'en Europe ; il niche dans des trous de rochers et la femelle pond un œuf d'un vert bleuâtre clair, parfois tacheté de brun.

(1) Klein avait nommé *plautos* ou *plotos* ce genre d'oiseau, qui est le *cepchos* de Mœhring, l'*uria* et *mergus* de Brisson, et le *colymbus* de Linné.



II<sup>e</sup> Famille. Les ALCADÉES ; les *plongeurs*, Cuv.

Tous les oiseaux de cette famille sont remarquables par des ailes très courtes, par un bec un peu plus aplati transversalement, par le manque de pouce, et par des habitudes tellement aquatiques, que plusieurs des genres qui composent cette famille ne paraissent pas être organisés pour vivre sur la terre.

CCCXV<sup>e</sup> Genre. GUILLEMOT, *uria*, Briss., Illig., Cuv., Vieill., Temm.

Bec droit, allongé, fort, comprimé, pointu ou subulé, garni à la base de plumes veloutées ; mandibules supérieures légèrement recourbées vers la pointe, qui est échancrée ; narines linéaires à demi cachées par des plumes ; pieds courts, placés très en arrière, n'ayant que trois doigts antérieurs palmés ; ailes courtes ; première rémige la plus longue.

Les guillemots vivent dans les mers qui avoisinent le pôle, dans l'hémisphère nord ; on les trouve également dans toutes les contrées glacées, soit au nord de l'Europe, de l'Asie ou de l'Amérique.

Ce sont des oiseaux nageurs par excellence, qui vivent en troupes, nichent dans des rochers, où les femelles ne pondent qu'un seul œuf.

Les espèces d'Europe sont :

Le GUILLEMOT A CAPUCHON, *uria troile*, Lath., enl. 903 ; Choris, pl. 20.

Le GUILLEMOT A GROS BEC, *uria Brunnuchii*, Sabine (*Trans. de la Société linn. de Londres*) ; *uria Francsii*, Leach, Temm., *Man.*, t. II, p. 924 ; Choris, pl. 21.

Le GUILLEMOT A MIROIR BLANC, *uria grylle*, Lath. ; le PETIT GUILLEMOT NOIR, Buff., Choris, pl. 22.

Choris a aussi figuré un autre guillemot de l'Amé-

rique septentrionale et de l'océan Pacifique nord, sous le nom de guillemot à lignes blanches, pl. 23; *uria lachrymans*.

CCCXVI<sup>e</sup> Genre. STARIQUE, *phaleris*, Temm. ; *alca*, Vieill.

Bec plus court que la tête, déprimé, dilaté sur les côtés, presque quadrangulaire, échancré à la pointe; mandibule inférieure formant un angle saillant; narines marginales au milieu du bec, linéaires, percées de part en part et à moitié fermées par derrière et en dessus; les pieds courts, retirés dans l'abdomen; le tarse grêle; trois doigts seulement devant, dont les ongles sont très recourbés; les ailes médiocres; première rémige la plus longue. (*Temminck*.)

Pallas, le premier, dans son cinquième fascicule de ses *Spicilegia zoologica*, p. 18, donna une description complète, accompagnée de figures et de détails anatomiques, de l'espèce qui sert de type à ce genre.

On n'en connaît que deux espèces d'une manière authentique, l'*alca antiqua* n'ayant jamais été revue par les auteurs modernes.

Les deux espèces de ce genre sont :

Le STARIQUE PERROQUET, *phaleris psittacula*, Temm.; *alca psittacula*, Pallas, tab. 2 et tab. 5, fig. 4 à 6; *alca psittacula* et *tetracula*, Lath., pl. 95, f. 2 et 3.

Le vrai nom sous lequel cette espèce est connue au Kamschatka par les Russes qui y sont établis, est *starik*, et c'est aussi celui qu'on aurait dû adopter pour le nom du genre. Ce mot *starik* signifie *vieillard*.

Cet oiseau vit dans la mer par troupes assez considérables. Il se cache dans les anfractuosités des rochers pendant les tempêtes; il est excessivement confiant; sa chair est noire et peu délicate. La femelle pond des œufs d'un blanc sale, ponctués de

fauve ou de brun. Chaque femelle n'a qu'un seul œuf vers le 15 juin, et le dépose sans soin sur le sable ou sur la roche nue.

STARIQUE CRISTATELLE, *phaleris cristatella*, Temm., pl. 200; *alca cristatella*, Pallas, 5<sup>e</sup> Fasc., p. 18, pl. 3; *alca cristatella* et *pygmea*, Lath., pl. 95, f. 4 (la tête); *macareux huppé*, Choris, pl. 12.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une caille; il est très remarquable par six ou huit plumes à barbes accolées, recourbées et retombant juste sur la pointe du bec en partant du front; des plumes effilées d'un blanc pur entourent le bec et les côtés de la tête; le plumage est en dessous d'un brun noir, passant à l'ardoisé sur la poitrine et le haut du ventre, et au jaune fauve sur la région anale; les pieds sont rougeâtres.

Cette espèce habite au nord de l'océan Pacifique, au milieu des archipels des Kouriles et des îles Aléoutiennes, et sur les côtes de la Sibérie.

CCCXVII<sup>e</sup> Genre. MACAREUX, *fratercula*, Briss.; *mormon*, Illig.; *larva*, Vieill.; *alca*, L.

Bec plus court que la tête, plus haut que long, très comprimé, sillonné en travers, à arête tranchante et surmontant le niveau du crâne; les mandibules arquées et échancrées vers la pointe, à base garnie par une peau plissée; narines marginales linéaires, en partie fermées par une membrane nue; tarses courts; ongles très crochus; ailes courtes; la première rémige de la longueur de la seconde ou un peu plus longue.

Les macareux nous préparent à l'organisation imparfaite du système de vol des pingouins et des manchots. Ce sont des oiseaux qui volent peu, nagent bien et plongent avec prestesse. Leurs mœurs ne sont point connues. Ils habitent le pourtour du cercle arctique, et dans les hivers rigoureux on voit l'espèce

d'Europe apparaît jusque sur les côtes de l'ouest de la France.

Les macareux sont :

Le MACAREUX MOINE, *alca arctica*, L., enl. 275; *alca labradora*, Gmel.; *mormon fratercula*, Temm., *Man.*, t. II, p. 933.

Le MACAREUX HUPPÉ, *alca cirrhata*, Pallas, *Fasc.* 5, p. 7, pl. 1.

Cette espèce séjourne accidentellement ou seulement dans l'été à la mer, vole assez bien, mais ne reste pas long-temps sans se poser sur les rochers et sur les petites îles. Sa nourriture consiste en chevrettes, en crustacés et en petits mollusques. Ces macareux ne manquent jamais de venir coucher à terre chaque soir. Le mâle et la femelle sont monogames, et se creusent dans les rivages des trous profonds où ils se retirent. La femelle ne pond qu'un œuf oblong, d'un goût exquis, dont le vitellus est de la couleur orangée la plus vive et qui paraît disproportionné par son volume avec la taille de l'oiseau. Cet œuf, en effet, est, par sa grosseur, intermédiaire entre ceux des canards et des oies.

Les Russes établis au Kamschatka nomment cet oiseau *kara*, tandis que les habitans de cette presqu'île le nomment *tschelata*, et les habitans des Kouriles *etubirga*.

Cet oiseau n'habite que la partie septentrionale de l'océan Pacifique, et est à peu près de la taille des espèces d'Europe. Le plumage du corps est entièrement noir; les côtés de la tête sont blancs ainsi qu'un cercle qui entoure les yeux. Deux faisceaux de plumes partent de derrière les orbites et de chaque côté, et retombent avec beaucoup de grâce sur le derrière du cou; ces plumes sont allongées, décomposées et d'un beau jaune; les ailes sont noires, bordées de blanc; la queue, formée de seize rectrices, est courte, égale et noire; les pieds sont d'un rouge éclatant.

Le MACAREUX GLACIAL, *mormon glacialis*, Leach.

Cet espèce est très voisine du macareux d'Europe (*alca arctica*); son plumage est absolument semblable; mais elle en diffère par un bec beaucoup plus haut, dont la mandibule inférieure est très arquée, et enfin parce que sa patrie exclusive est le nord de l'Amérique.

CCCXVIII<sup>e</sup> Genre. PINGOUIN, *alca*, L.

Bec droit, large, comprimé, très courbé vers la pointe; les deux mandibules à moitié couvertes de plumes, sillonnées vers la pointe; la supérieure crochue, l'inférieure formant un angle saillant; narines latérales marginales, linéaires, vers le milieu du bec, presque entièrement fermées par une membrane couverte de plumes; ailes très courtes; première rémige de la longueur de la deuxième ou un peu plus longue. (*Temminck.*)

Les pingouins ont été ainsi nommés de *pinguis*, par rapport à leur graisse huileuse. Ils vivent exclusivement dans l'hémisphère nord, et y remplacent les manchots, propres à l'hémisphère sud.

Ce sont des oiseaux essentiellement appropriés au genre de vie aquatique. Leur mue a lieu deux fois dans l'année. Les sexes se ressemblent par le plumage, et les femelles pondent un seul œuf très gros. Leurs ailes, sans grandes pennes, ne leur permettent point d'avoir un vol de longue haleine et étendu.

Les seules espèces sont :

Le PINGOUIN MACROPTÈRE, *alca torda*, L., enl. 1003.

Le PINGOUIN BRACHYPTÈRE, *alca impennis*, L., enl. 367.

CCCXIX<sup>e</sup> Genre. GORFOU, *catarrhactes*, Briss., Cuv.; *eudyptes*, Vieill.; *aptenodytes*, Linn., Gm., Lath.; *spheniscus*, Briss., Temm.

Bec droit à la base, comprimé, sillonné obli-

quement, pointu, à dos arrondi; mandibule supérieure crochue; l'inférieure arrondie ou tronquée à la pointe; sillon partant de la narine et se terminant au tiers inférieur du bord; ailes réduites à des ailerons poilus impropres au vol.

Ce genre ne renferme qu'une espèce bien authentique, qui est

Le GORFOU SAUTEUR, *aptenodytes chrysocoma*, Gm., enl. 981.

Il vit dans toutes les mers de l'hémisphère austral, loin de toute terre; car nous en tuâmes des individus par  $43^{\circ} 8' 38''$  de lat. sud, et  $56^{\circ} 56' 49''$  de longit. ouest, voyageant par couples, sans doute le mâle et la femelle.

Voyez les Recherches que j'ai publiées sur les manchots (*Zool. de la Coq.*, p. 214 à 223).

CCCXX<sup>e</sup> Genre. SPHÉNISQUE, *spheniscus*, Briss., Cuv.

Bec comprimé, droit, irrégulièrement sillonné à la base; le bout de la mandibule supérieure crochu, celui de l'inférieure tronqué; les narines médianes et découvertes; ailes impropres au vol. (*Cuvier.*)

Le type de ce genre est

Le SPHÉNISQUE DU CAP, *aptenodytes demersa*, Gm., enl. 382 et 1005.

Très commun sur toutes les terres avancées dans le Sud, et notamment au Cap et sur les îles Malouines, où il vit par tribus de millions d'individus.

M. Delaño a plus particulièrement dépeint les mœurs de cette espèce, lorsqu'il s'exprime ainsi dans la relation de ses voyages (1 v. in-8°, Boston, 1817).

« Comme la manière dont ces oiseaux font leurs nids et couvent leurs œufs, dans ce que nous appelons *rookerie* ou camp, est extrêmement remarquable et curieuse, et qu'elle peut intéresser bien des lecteurs, je vais tâcher d'en donner une description.

« Lorsqu'ils commencent un camp, ils choisissent une pièce de terre située aux environs de la mer, aussi nivelée et dégagée de pierres que possible, et disposent le sol en carrés, les lignes se croisant à angles droits, aussi exactement que pourrait le faire un arpenteur, formant les carrés justement assez larges pour des nids, avec une chambre pour ruelle entre eux. Ils enlèvent toutes les pierres qu'ils peuvent trouver ou arracher de la terre, et les déposent en dehors de la promenade extérieure, qui a communément dix ou douze pieds de largeur, et fait le tour sur trois côtés, le quatrième côté près de la mer restant ouvert. La promenade extérieure autour du camp est aussi de niveau et aussi régulière et douce que les trottoirs de nos cités. Elle occupe souvent de trois à quatre acres; mais il y en a de plus petites. Après avoir préparé leur camp, ces oiseaux choisissent chacun un carré pour un nid, et en prennent possession. Toutes les différentes espèces qui gissent dans les *rookeries*, l'albatros excepté, soignent leur nichée comme une famille, et sont gouvernées par une seule et même loi; elles ne quittent jamais un moment leurs nids, jusqu'à ce que leurs petits soient assez grands pour se soigner eux-mêmes. Le mâle se tient près du nid, tandis que la femelle est dessus; et lorsqu'elle est sur le point de se retirer, il s'y glisse lui-même aussitôt qu'elle lui fait place; car si elle laissait apercevoir leurs œufs, les voisins les plus proches les leur voleraient. Le roi pingouin est le premier à faire des vols de cette sorte, et ne perd jamais l'occasion de voler ceux qui se trouvent près de lui. Quelquefois aussi il arrive que lorsque les œufs sont éclos, il y a trois ou quatre espèces d'oiseaux dans un nid.

« C'est une chose digne de remarque que l'instinct qui préside à tous les mouvemens de ces oiseaux. On

les voit faire le tour de la promenade par couples, réunis de quatre à six, etc., semblables à des officiers ou soldats marchant en parade, tandis que le camp ou rookery paraît être dans un mouvement continu, les uns sortant, et d'autres allant à travers les ruelles trouver leurs compagnons. C'est incroyable de voir tout ce qu'ils font, et la régularité avec laquelle ils l'exécutent, quand on considère que c'est le résultat d'une espèce d'animaux d'un rang aussi inférieur que les oiseaux. Comme il n'y en a aucun capable de leur faire du mal ou de les effrayer, ils se trouvent en grand nombre dans ces rookeries. Toutes ces espèces d'oiseaux tirent leur nourriture de la mer.

« On trouve aux Malouines trois sortes de pingouins : le KING (*aptenodytes patagonica*); le MACARONI (*aptenodytes chrysocoma*); le JACKASS (*aptenodytes demersa*). Le pingouin-roi est aussi grand qu'une oie, et marche debout, ses pattes se projetant directement en dehors de l'arrière. Il se tient tout droit, et, à certaine distance, il ressemble à un homme. Il a le ventre blanc, la tête et le bec à peu près noirs, les mâchoires pyramidales et pointues aux extrémités, de petites bandes de plumes rouges ressemblant à des sourcils sur chaque œil, tombant de deux pouces sur le cou, et donnant à l'oiseau une apparence très jolie. Le pingouin macaroni a tout au plus les deux tiers de la taille du premier; il a la même forme, mais sa couleur est un peu différente : elle est plus blanche autour de la gorge. Au lieu d'avoir des plumes rouges sur les yeux, il a un certain nombre de fibres ou plumes, semblables aux longs poils qui sont autour de la gueule des chats, ce qui lui donne l'air macaroni, d'où il prend son nom. Ces deux espèces déposent leurs œufs sur la terre, dans les rookeries. Le pingouin jackass est ainsi appelé du bruit qu'il fait et de ce qu'il est moins beau que les deux autres espèces. Son chant ressemble à peu près au braiment des ânes. Il ne diffère pas beaucoup en grandeur ou en couleur du dernier qu'on vient de décrire; mais il est un peu plus petit



Il vient à terre faire son nid, et y déposer ses œufs. Il creuse des trous sous des *glaiëuls* et dans toute terre dégagée de pierres, choisissant ordinairement le côté d'une montagne où il n'y a pas de *glaiëuls* à trouver au-dessus. Ils se rendent à terre le soir, mâle et femelle, et quand il fait nuit, ils font entendre le braiment le plus désagréable qu'on puisse imaginer. Aucune espèce n'est pourvue d'ailes; leurs petites nageoires ou ailerons les aident seulement à tourner.

CCCXXI<sup>e</sup> Genre. MANCHOT, *aptenodytes*, Forster, Cuv.

Bec plus long que la tête, grêle, droit, fléchi à la pointe; les deux mandibules à pointes égales, un peu obtuses; la supérieure sillonnée dans toute sa longueur; l'inférieure plus large à la base, et couverte d'une peau nue et lisse; narines linéaires cachées par les plumes du front; tarses courts et gros; quatre doigts dirigés en avant; pouce très court; ailes sans pennes, réduites à des ailerons couverts de plumes poilues. (*Temm.*)

Ce genre a pour type :

Le GRAND MANCHOT, *aptenodytes patagonica*, Gm., enl. 975.

Cette espèce, qui habite les îles antarctiques, est une sorte de lien intermédiaire entre les oiseaux et les mammifères, par les ornithorhynques; elle a jusqu'à trois pieds de haut; les doigts sont forts et robustes, et les ailerons beaucoup plus prolongés que dans les autres manchots; la moitié du demi-bec inférieur est rouge; un scapulaire de plumes très noires couvre la tête et la gorge; une bande d'un jaune orangé, plus large vers l'occiput, occupe chaque côté, pour se réunir sur la poitrine, et séparer le noir de la gorge du gris cendré, de nuance très douce, qui recouvre le dos de cet oiseau; les plumes du ventre ont la blancheur et l'éclat du satin, et une teinte jaune, de plus en plus foncée, s'y mêle vers

le haut de la poitrine; deux bandes d'un noir vif occupent les flancs.

Le grand manchot vit solitaire.

Weddell, dans son *Voyage au pôle sud*, p. 55, donne d'excellens détails sur quelques habitudes de cet oiseau.

III<sup>e</sup> Famille. Les PÉLÉCANIDÉES, Leach; les *longipennes* ou *grands voiliers*, Cuv.

Bec pointu ou crochu à l'extrémité; ailes très longues et pointues; pouce quelquefois nul, souvent enveloppé par la membrane générale.

CCCXXII<sup>e</sup> Genre. PÉLICAN, *onocrotalus*, Briss.; *pelecanus*, L., Gm., Lath., Illig., Vieill.

Bec très long, aplati, large, à bords entiers ou dentelés en scie; mandibule supérieure sillonnée, crochue et onguiculée à la pointe; l'inférieure flexible, membraneuse dans le milieu; face nue; gorge très dilatable; narines linéaires; tarses robustes; trois doigts antérieurs réunis avec le pouce par une même membrane; ailes médiocres; deuxième rémige la plus longue.

Les pélicans sont de très grands oiseaux munis d'un large bec, sous lequel pend un énorme sac très dilatable, où ils peuvent ramasser le poisson qu'ils pêchent activement, et qu'ils digèrent à loisir. De l'habitude qu'ils ont de dégorger ainsi la nourriture à leurs petits, et de la faire remonter de ce sac ou réservoir, les anciens ont poétiquement admis que le pélican se déchirait le sein pour nourrir ses petits, et ils en ont fait leur phénix, auquel ils ont prêté d'autres attributs merveilleux.

Les pélicans nagent très bien, et peuvent se percher sur les arbres; faculté que ces palmipèdes partagent avec quelques canards. Ils se réunissent en troupes peu nombreuses, et ne s'éloignent guère des côtes qu'à une vingtaine de lieues.

L'Europe en possède une espèce, qui est

Le PÉLICAN BLANC OU ROSE, *onocrotalus phœnix*; *pelecanus onocrotalus*, Linn., enl. 87 (adulte); *pelecanus fuscus*, Gm., enl. 965 (jeune).

Il se trouve dans les contrées orientales de l'Eu-

rope, en Asie, et dans la plupart des îles de la Malaisie. On l'a aussi observé en Égypte et au cap de Bonne-Espérance.

Le PÉLICAN BRUN, *pelecanus fuscus*, Gm., enl. 957.

Est très commun sur les rivages de l'Amérique, dans la mer du Sud, où nous l'observâmes fréquemment. Il vit aussi aux Antilles.

M. Temminck a figuré une belle espèce, qui est

Le PÉLICAN A LUNETTES, *pelecanus conspicillatus*, Temm., pl. col. 276 (adulte).

Cette espèce a le tour des yeux garni par une peau nue assez large; sa taille est un peu plus forte que celle du pélican blanc; la tête, le cou et le corps en entier sont d'un blanc pur, qui a pu être teinté de rose doux et tendre pendant la vie; les petites couvertures des ailes sont très longues, étroites et blanches; les moyennes sont noires, ainsi que les scapulaires, les rémiges et les rectrices; la membrane de la poche a dû être jaunâtre; les pieds sont bruns. Longueur totale, quatre pieds quatre pouces.

Ce pélican habite les terres australes.

CCCXXIII<sup>e</sup> Genre CORMORAN, *carbo*, Meyer; *phalacrocorax*, Briss.; *halieus*, Illig.; *hydrocorax*, Vieill.; *pelecanus*, L., Lath.

Bec plus long que la tête, robuste, un peu épais, droit, un peu comprimé, arrondi en dessus, entier; mandibule supérieure sillonnée, crochue vers le bout, pointue; l'inférieure obtuse et un peu courbée à la pointe; face nue; gorge expansible; narines linéaires, basales; les doigts réunis dans la même membrane; ongles, celui du doigt du milieu dentelé; ailes médiocres; première rémige plus courte que la deuxième, qui est la plus longue.

Les cormorans sont célèbres par leur confiance, que tous les voyageurs ont nommée *stupidité*. De là les noms de nigauds, de boobies, de coyons, qu'ils portent dans les relations de voyages. Ils se nourrissent de poissons, de mollusques; ont un vol droit et roide, mais ils nagent avec facilité, et plongent perpendiculairement sur les poissons au-dessus desquels ils volent.

Les espèces d'Europe sont :

Le GRAND CORMORAN, *carbo cormoranus*, Meyer, Temm., *Man.*, t. II, pag. 894; *pelecanus carbo*, Gm., enl. 927.

Le CORMORAN NIGAUD, *carbo graculus*, Meyer, Temm., *Man.*, t. II, p. 928; *pelecanus graculus*, Gmelin, enl. 974 (jeune de l'année).

Le CORMORAN LARGUP, *carbo cristatus*, Temminck, *Man.*, t. II, p. 900, pl. col. 322 (adulte en plumage d'hiver); Olafsten, *Voyage en Islande*, t. II, pl. 44.

Le CORMORAN PYGMÉ, *carbo pygmæus*, Temm., *Man.*, t. II, p. 901; *pelecanus pygmæus*, Pallas.

Ce pygmé a vingt-un pouces de longueur.

Une espèce nouvelle européenne est :

Le CORMORAN DE DESMAREST, *carbo Desmarestii*, Payraudeau (*Ann. Sc. nat.*, août 1826, p. 450).

En entier d'un vert noirâtre; tête sans huppe, membrane sous-rostrale large; pieds jaunes; bec grêle, fauve, long de deux pouces; quatorze rectrices (mâle). Longueur totale, deux pieds six lignes.

La femelle est, en dessus, d'un fauve verdâtre varié de blanchâtre; le corps est blanc en dessous.

Habite les rivages de la Corse.

Nous ajouterons une espèce inédite, qui est :

Le CORMORAN DE GAIMARD, *pelecanus Gaimardi*, Garnot (*Zool. de la Coq.*, pl. 48).

*Corpore cinereo, lateralibus colli utrinque albis; facie nudâ carunculatâ pedibusque rubris, alis poste-*

*riore caudique brunneis; dorso, alis anteriore albis maculis, rostro luteo.* (Garnot.)

Un peu plus gros que le cormoran brun; celui à cravatte se fait remarquer par la belle couleur grise cendrée de son corps; sur les parties latérales du col, de l'un et l'autre côté, s'aperçoit une bande blanche, longue de trois pouces, sur cinq à six lignes de large; c'est par cette disposition que cet oiseau pourrait recevoir le nom de *jugularis*; le croupion, l'extrémité des ailes et la queue sont bruns; le manteau, la couverture des ailes sont d'un marbré brillant de noir, de brun et de blanc gris satiné; la peau nue des doigts et les pieds sont rouges; sur ces derniers ressortent des ongles noirs; le bec est jaune; vers son extrémité crochue, la mandibule supérieure est d'un brun clair; le vert d'aigue-marine qu'entoure un cercle noir contraste admirablement avec les parties voisines. Longueur de l'oiseau, vingt-quatre pouces; du bec, trois pouces; — de l'aile, neuf pouces six lignes; — de la queue, cinq pouces; — du tarse, deux pouces; — du doigt extérieur, trois pouces six lignes. (Garnot.)

Ce beau cormoran habite les bords de la rade de Callao, et se tient de préférence sur les rochers qui entourent l'île Saint-Laurent.

CCCXXIV<sup>e</sup> Genre. Fou, *sula*, Briss.; *dysporus*, Illig.; *morus*, Vieill.; *pelecanus*, L.

Bec fort, plus long que la tête, en cône allongé, très gros à sa base, arrondi en dessus, finement dentelé sur les bords; mandibule supérieure offrant une suture, fléchie à la pointe; face nue; gorge dilatable; narines linéaires; ailes longues; première rémige la plus longue; queue cunéiforme, composée de douze rectrices.

Les fous ont été ainsi nommés parce qu'on a supposé que les frégates leur faisaient dégorger les poissons qu'ils avaient pêché; mais ce fait nous paraît

erroné : le fou est belliqueux ; il vit près de la frégate sans crainte , et avale le poisson qu'il a pris , sans être inquiété. Les fous volent droit , et se tiennent élevés au-dessus de la mer ; leur vue est perçante , et sitôt qu'ils aperçoivent un poisson , ils se précipitent dessus avec une grande vigueur , et leur bec acéré ressemble à la pointe d'un fer de flèche , que les ailes , par leur disposition , concourent à former. Les fous ne quittent point la terre , ou ne s'en éloignent pas au-delà de vingt lieues. Ils y retournent chaque soir , et leur présence est le plus sûr indice , pour le navigateur , du voisinage de quelque île.

Ces oiseaux se réunissent en grand nombre , et préfèrent pour leur séjour les îlots les plus déserts ; ils nichent dans les rochers , font deux petits , qui , dans les premiers jours de leur naissance , sont couverts d'un duvet tellement long et épais , qu'ils ressemblent à une houppe à poudrer faite avec du duvet de cygne.

L'Europe n'en possède qu'une espèce , qui est

Le FOU DE BASSAN , *sula alba*, Meyer ; *pelecanus Bassanus*, Gm., enl. 278 et 986 (jeune âge) ; *pelecanus punctatus*, Sparm., *Carls.*, pl. 10?

Le FOU MANCHE DE VELOURS , *manga da velado* des navigateurs portugais , que l'on dit être le fou de Bassan , est de moitié plus petit. Ce serait donc une race distincte.

Les espèces étrangères de fou sont très mal déterminées.

CCCXXV<sup>e</sup> Genre. FRÉGATE , *fregata*, Lacép. ; *tachypetes*, Vieill. ; *pelecanus*, L., Gm. ; *halieus*, Illig.

Bec long , robuste , fort , tranchant , déprimé à la base , élargi sur le côté , très fendu , suturé en dessus , à mandibules très crochues à la pointe ; narines linéaires ; orbites nus ; gorge dilatable ; ailes très longues , très étroites ; les deux

premières rémiges très longues ; la queue très fourchue ; tarses courts , à doigts réunis par une membrane profondément échancrée.

Les auteurs admettent diverses espèces de frégates , bien qu'il est probable que plusieurs d'entre elles sont purement nominales , et qu'on ne doit en admettre qu'une seule espèce.

Ce sont des oiseaux depuis long-temps célèbres dans toutes les relations de voyageurs , par la prodigieuse étendue de leur vol , qui leur a valu le nom du navire reconnu pour le plus fin voilier de l'architecture navale.

Les frégates vivent entre les tropiques , et ne s'éloignent jamais des rivages à plus d'un degré. Leur énorme envergure leur permet de fendre l'air avec la rapidité d'une flèche ; leur vue , semblable à celle de l'aigle , est prodigieusement étendue ; car , bien qu'elles aient pour habitude de planer dans le vague des airs à une grande hauteur , elles découvrent parfaitement les poissons qui nagent à la surface des eaux , et se précipitent sur eux avec la plus grande vivacité. Leur ponté consiste , dit-on , en deux œufs , d'un blanc carné ponctué de rouge. Les frégates sont excessivement communes sur les côtes d'Amérique , dans les océans Atlantique et Pacifique.

La seule espèce authentique est :

LA FRÉGATE, *pelecanus aquilus*, Linn., Buffon,  
enl. 961.

Le mâle est entièrement noir , et la femelle a toutes les parties inférieures blanches.

CCCXXVI<sup>e</sup> Genre. PHAÉTON, *phaeton*, Linn. ;  
*lepturus*, Briss. ; PAILLE-EN-QUEUE ; OISEAU DU  
TROPIQUE.

Bec fort , gros , dur , tranchant , comprimé , convexe en dessus , dentelé sur les bords , incliné vers le bout , pointu ; narines linéaires , recouvertes par une membrane nue , face emplumée ; pieds très courts ; ailes longues ; première



rémige la plus longue ; queue courte , ayant deux rectrices prolongées en longs brins très grêles.

Les deux espèces qui composent ce genre sont destinées , par leur organisation , à vivre dans les vingt-cinq degrés de latitude qui avoisinent l'équateur , soit au nord , soit au sud. Ce n'est qu'accidentellement qu'on les voit en effet hors des tropiques du cancer et du capricorne ; aussi leur présence a-t-elle toujours été , pour les navigateurs , le sûr indice qu'ils entraient dans la zone équatoriale ; de là le nom de *Phaëton* , ou de fils du soleil , que leur imposa l'imagination poétique du grand Linné. Les navigateurs , moins sévères dans le choix de leurs expressions , se bornèrent à comparer les deux longues rectrices qui partent de la queue , à deux longs brins de paille , et de là le nom trivial de *paille-en-cul* , sous lequel cet oiseau est plus particulièrement connu de cette classe d'hommes. A ce sujet , nous citerons l'anecdote suivante : On dit qu'un capitaine du Midi , prenant au positif ce qui n'était que figuré , écrivit sur les journaux du bord , après avoir tué un phaëton , *ce n'est pas une paille , mais bien une plume qu'il a dans le cul*.

Rien de plus gracieux que le vol du paille-en-queue ; le plus souvent il plane sans remuer les ailes , et sans glisser sur la couche d'atmosphère qui le supporte ; parfois son vol est interrompu par de brusques saccades ; lorsqu'il aperçoit un navire , il ne manque jamais de venir tourner à l'entour , et de chercher en quelque sorte à le reconnaître ; il se rend chaque soir à terre , pour coucher au milieu des rochers , où il place son nid. Sa nourriture paraît consister uniquement en poissons , et les longues plumes de sa queue sont employées , dans la plupart des îles de la mer du Sud , comme objet de parure.

Les deux espèces admises sont :

LE PHAÉTON A BRINS BLANCS , *phaeton æthereus* ,  
Linn. , enl. 998.

Habite l'océan Atlantique et la mer du Sud.

Le PHAÉTON A BRINS ROUGES, *phaeton phœnicurus*,  
Gm., enl. 979.

Habite la mer des Indes plus particulièrement.

Un individu que nous examinâmes nous présenta les dimensions et les détails anatomiques dont voici le résultat :

Longueur de l'extrémité du bec à l'origine de la queue, treize pouces six lignes; — du bec, de la pointe à la commissure, trois pouces huit lignes; — de l'envergure, trente et un pouces; — de l'aile, douze pouces; — de la queue, cinq pouces; — du brin, prise à l'extrémité de la queue, sept pouces six lignes; le second brin plus petit, pris de son origine, six pouces; dix grandes pennes à l'aile, la première est la plus longue; elle a, de circonférence, quinze pouces; dix pennes à la queue, sans compter le long brin qui, à son origine, est élargi comme les autres pennes; la queue forme l'éventail; pieds, pris de la jambe aux ongles, trois pouces; jambes blanches, avec une légère teinte de bleuâtre dans quelques points; palmure en partie noire; celle qui se trouve entre le pouce est couleur de chair pâle, légèrement glacée de blanc; bec rouge, denticulé; narines près de l'origine du bec, assez larges, présentant, en avant, un canal qui s'étend à peine au milieu de la longueur; les narines ont une teinte noirâtre. Le paille-en-queue est d'un blanc satiné; au-devant des yeux, il y a une large tache brune; les plumes anales présentent une grande tache noire dans leur centre, ainsi que quelques unes des pennes qui avoisinent le corps; les brins sont rouges, le plus petit est le plus foncé; les tiges des grandes pennes de l'aile, de la queue et des longs brins sont noires, mais vers l'extrémité elles sont blanches; pas de glandes sus-orbitaires; deux muscles du larynx inférieur; cinq ganglions lymphatiques sur les parties latérales inférieures de l'œsophage, avant son entrée dans la poitrine; le sternum est élargi inférieurement, et présente deux grandes échancrures; le cœur est assez vaste; le foie est divisé en deux lobes.

inégaux, le droit est le plus volumineux; la vésicule biliaire est petite, et l'estomac est membraneux, et n'offre rien de particulier; la rate est petite; il y a deux pancréas; la longueur des intestins est de quarante pouces six lignes; deux lacunes à six lignes de l'anús; ovaires nombreux sur le devant de la colonne vertébrale, au milieu, entre les reins, qui sont composés d'un seul lobe de chaque côté. (*Garnot.*)

CCCXXVII<sup>e</sup> Genre. ANHINGA, *plotus*, Klein., Linn.; *anhinga*, Brisson.

Bec plus long que la tête, parfaitement droit, robuste quoique grêle, en fuseau dentelé obliquement sur les bords, et terminé en pointe très aiguë, les bords fléchis en dedans; face et gorge nues; narines linéaires; tarses courts et robustes; ailes courtes; deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues; queue très longue, à pennes roides et élastiques.

De tous les oiseaux, sans contredit, le plus remarquable et le plus singulier est l'*anhinga*. Qu'on se figure, joint au corps massif d'un cormoran, un cou très long et beaucoup plus grêle que celui d'un cygne, toute proportion gardée, et que termine un bec acéré; lorsque le corps de cet oiseau est immergé, ou lorsqu'il est caché sous l'herbe des rivages, ce long cou, ondulant dans tous les sens, imite, à faire illusion, les replis tortueux d'un reptile.

Les auteurs n'admettent que deux espèces dans ce genre, et toutes deux des zones équatoriales.

ANHINGA NOIR, *plotus anhinga*, Linn., Buff., enl. 960 (mâle adulte), et 959 (femelle); Wils., t. IX, pl. 74, fig. 1 et 2.

Cette espèce est répandue dans toute l'Amérique intertropicale, et même un peu au-delà.

ANHINGA LEVAILLANT, *plotus Levaiiantii*, Temm., pl. 380; *anhinga melanogaster*, Forster, pl. 12; *plotus melanogaster*, Lath.; *anhinga roux du Sénégal*, Buff., enl. 107.

Levaillant est le premier auteur qui ait parfaitement bien distingué cette espèce. Les Hottentots lui donnent le nom de *slanghals-vogel*, ce qui signifie oiseau à cou de serpent.

L'individu en plumage de noces, figuré par M. Temminck, a le bec jaune, les pieds fauves; tout le dessus de la tête et le derrière du cou d'un rouge de brique, bordé d'un ruban noir qui descend jusque sur les épaules; le front, les joues et les côtés du cou sont d'un blanc pur; la gorge et la partie antérieure du cou est d'un jaune ocracé pâle; la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un noir profond à reflets verdâtres; le bas du cou au-dessus du dos est rougeâtre et ocellé de blanc; tout le manteau et les petites couvertures sont brunes, avec le milieu de chaque plume d'une couleur rouille clair; les rectrices et les rémiges sont brunes; quelques unes de ces dernières terminées de couleur de rouille.

Cet anhinga habite le Sénégal, le cap de Bonne-Espérance et une partie des côtes d'Asie.

---

IV<sup>e</sup> Famille. Les LARIDÉES.

Leurs ailes sont longues, pointues; leur bec n'est jamais dentelé, mais toujours pointu ou crochu au bout; leur tête est complètement garnie de plumes; leur pouce est libre ou nul.

CCCXXVIII<sup>e</sup> Genre. STERNE, *sterna*, Linné;  
HIRONDELLE DE MER.

Bec de la longueur ou plus long que la tête, subulé, un peu comprimé, presque droit ou légèrement courbé à la pointe, à bords tranchans, aigu; mandibules d'égale longueur; narines placées vers le milieu du bec, longitudinales; tarses petits et nus au-dessous du genou; queue plus ou moins fourchue; ailes très longues, terminées en pointe; première rémige la plus longue.

On remarquera dans tous les dictionnaires relatifs à l'histoire naturelle, que la plupart des ornithologistes ont fait le mot *stern* masculin; le mot latin *sterna* ne doit-il pas porter les Français à le rendre féminin? quel contre-sens, d'ailleurs, de dire *une* hirondelle de mer ou *un* stern, en parlant du même oiseau. On objectera à cela que le nom vulgaire *tern*, usité dans les langues du Nord, et donné à ces palmipèdes, est masculin; pourquoi alors n'en avoir pas latinisé le nom par le mot de *sternus*?

Les sternes sont des oiseaux qui vivent sur les rivages de presque toutes les contrées de la terre. Elles se réunissent par bandes nombreuses, criardes et affamées; sans cesse en quête de leur subsistance. Les femelles ne font point de nid, mais pondent négligemment sur les rochers ou sur le sable de quelque îlot peu fréquenté. Elles ont le plus grand attachement pour leurs petits, et même pour tous les membres de la communauté, et leur courage est tel, que souvent elles font lâcher prise aux oiseaux de proie qui cherchent à leur enlever leurs œufs ou les jeunes

nouvellement éclos. Toutes les sternes vivent de poissons et de mollusques, et muent deux fois dans l'année.

L'Europe en possède dix espèces; parmi celles qui sont étrangères, nous citerons :

STERNE ARGENTÉE, *sterna argentea*, Wied, *It.*, t. 1, page 94.

Voisine de la *sterna minuta*, dont elle diffère par des proportions plus grosses; ses pieds sont jaunes ainsi que le bec qui est noir à la pointe; front et parties inférieures du corps blancs; sommet de la tête et cou noirs; dos, ailes et queue d'un gris argenté.

Côtes du Brésil.

STERNE A VENTRE NOIR, *sterna melanogaster*, Temm., pl. 434.

Cendrée; calotte, ventre et couvertures inférieures noirs; joues, gorge, dos, ailes et queue cendré blanc agréable; bec et pieds jaunes.

Habite Ceylan, Java et le continent de l'Inde.

*Sterna alba*, Sparm., *Carls.*, pl. 11.

Entièrement blanche; bec et pieds noirs.

Habite les îles de la mer du Sud et des Indes. De la taille de la sterne noire.

STERNE A NUQUE NOIRE, *sterna melanauchen*, Tem., pl. 427 (adulte).

Cette espèce est longue de treize à quatorze pouces; elle est d'un cendré très clair sur le dos et sur les ailes, et blanche sur tout le reste du corps, hormis la partie inférieure de l'occiput qui est d'un noir profond envoyant deux bandelettes de même couleur qui traversent les yeux; la barbe extérieure de la première rémige est aussi d'un beau noir, de même que le bec et les pieds; la queue est longuement fourchue. On trouve cet oiseau sur les côtes des Célèbes et de la plupart des Moluques.

Quelques auteurs divisent les sternes en deux sec-

tions : dans la première sont rangées les *sternes* proprement dites, et dans la seconde, les *noddis*, qui s'en distinguent parce que leur queue n'est point fourchue et n'est point dépassée par les ailes, et aussi par un léger renflement de la mandibule inférieure.

On ne connaissait d'une manière assez positive qu'une espèce de *noddi*, célèbre dans les relations de voyages par la confiance avec laquelle elle se laisse prendre avec la main à bord des navires; c'est le *NODDI NOIR*, *sterna stolidu*, Linn., enl. 297.

M. Temminck a décrit une nouvelle espèce, qui appartient à cette section, c'est :

L'*HIRONDELLE DE MER A BEC GRÊLE*, *sterna tenuirostris*, Temm., pl. 202 (par erreur sous le nom d'*hirondelle de mer Panay*).

Cette espèce est beaucoup plus petite que le *noddi*; son bec est droit et grêle; les mandibules sont un peu fléchies en dedans vers la pointe; ses pieds sont courts; la queue est longue, conique et dépassée par les ailes; sa longueur totale est de dix à onze pouces; son plumage est cendré brun, passant au noir enfumé sur le dos et sur le ventre; le dessus de la tête est d'un gris blanchâtre, de teinte adoucie comme dans le *noddi*.

Ce petit *noddi*, qui retrace les teintes de l'espèce commune, a été observé sur les côtes occidentales d'Afrique.

Parmi les espèces les plus remarquables de *sternes* étrangères, nous en citerons une que nous avons découverte sur les côtes du Pérou, et qui est

LA *STERNE DES INCAS*, *sterna inca*, Less., *Zool. de la Coq.*, pl. 47.

*S. corpore fuliginoso et ardoisiaceo; duabus longissimis mystacibus niveis; extremitate remigum albâ; rostro pedibusque sanguineis.*

C'est sur les côtes du Pérou qu'habite cette espèce fort remarquable de *sterne*, qui joint à l'élégance des formes de ses congénères, une couleur sombre

mais gracieuse, que relèvent deux élégantes moustaches blanches, longues et libres à leur extrémité, la couleur rouge de carmin du bec et la teinte orangée des pieds.

Nous observâmes un grand nombre de ces sternes dans une chasse que nous fîmes sur l'île stérile de San-Lorenzo, en février 1823. Nous en tuâmes plusieurs en ce lieu, où elles semblent avoir fixé leur principale résidence, à l'entrée de l'immense baie de *Callao*, à peu de distance de Lima ou de la Ciudad de Los Reyes. Le nom que nous lui imposâmes dès lors servira à rappeler sa patrie. Un individu de cette espèce fut donné au Muséum en juillet 1824, par M. Dussumier, amateur distingué d'ornithologie.

La sterne des Incas a treize pouces six lignes de longueur totale; le bec a deux pouces; les tarses, dix lignes, et le doigt du milieu quatorze lignes, y compris l'ongle; les ailes sont plus longues que la queue d'un pouce; celle-ci est fourchue et a un peu moins de cinq pouces.

Le bec est fort et d'un rouge de carmin très vif; les tarses et la membrane des doigts sont orangés, tandis que les ongles, et celui du milieu, renflé en dedans, sont noirs. La commissure du bec est bordée d'une peau nue, colorée en beau jaune citron.

La couleur générale du corps est d'un brun ardoisé uni, plus clair sur le croupion, et mélangé de quelques taches fauves ou grisâtres sur la poitrine et sur le ventre; les plumes du sommet de la tête sont aussi plus foncées en couleur; l'iris est gris; deux moustaches d'un blanc très pur naissent à la base du bec, passent sous l'œil et se terminent sur les côtés du cou, par quatre ou six plumes plus allongées, libres et agréablement contournées.

Les plumes des ailes sont d'un brun noir, terminées, ainsi que leurs grandes couvertures, par un bord blanc; le rebord inférieur de l'aile est garni de plumes grises tachetées de brun; les plumes de la queue, ardoisées en dessus, à tiges brunes, sont cendrées en dessous et à tige blanche de ce côté.



CCCXXIX<sup>e</sup> Genre. RHYNCHOPS, *rhynchops*, Linn.; BEC-EN-CISEAUX, *rhynchopsalia*, Briss.; COUPEUR D'EAU.

Bec plus long que la tête, droit, comprimé, en forme de lame de couteau, tronqué et comme brisé à la pointe; mandibule supérieure beaucoup plus courte que l'inférieure; narines marginales, médianes; pieds assez longs, grêles; ailes très longues; les premières rémiges les plus longues de toutes.

Les bec-en-ciseaux ont ainsi été nommés à cause de la singulière organisation que présentent leurs mandibules; on en connaît deux espèces qui sont propres aux mers de l'Amérique, soit dans l'Atlantique, soit dans l'océan Pacifique. La plus anciennement connue est :

LE BEC-EN-CISEAUX NOIR, *rhynchops nigra*, Linn., enl. 357.

Cet oiseau a toutes les habitudes et les formes des sternes ou hirondelles de mer.

Nous l'observâmes au Chili, où les habitans le nomment *piscator* ou *pêcheur*. Bien qu'il se rapproche beaucoup de l'espèce des Antilles, il se pourrait cependant qu'il en soit distinct. Il vole avec lenteur et à de grandes distances des côtes de la Conception au Chili. Il formait avec les mouettes et quelques autres oiseaux de mer, des bandes tellement épaisses (*et quod vidimus testamur*), qu'il ressemblait à de longues écharpes noires et mobiles qui obscurcissaient le ciel depuis les rives de Penco jusqu'à l'île de Quiriquine, dans un espace de douze milles. Quoique le bec-en-ciseaux semble défavorisé par la forme de son bec, nous acquîmes la preuve qu'il savait s'en servir avec avantage et avec la plus grande adresse. Les plages sablonneuses de Penco sont, en effet, remplies de *mactres*, coquilles bivalves, que la marée descendante laisse presque à sec dans des petites mares; le bec-en-ciseaux, très au

fait de ce phénomène, se place auprès de ces mollusques, attend que leur valve s'entr'ouvre un peu et profite aussitôt de ce mouvement en enfonçant la lame inférieure et tranchante de son bec entre les valves qui se referment. L'oiseau enlève alors la coquille, la frappe sur la grève, coupe le ligament du mollusque et peut ensuite avaler celui-ci sans obstacle. Plusieurs fois nous avons été témoins de cet instinct très perfectionné.

CCCXXX<sup>e</sup> Genre. MOUETTE, *Iarus*, Linn. ;  
MAUVE ; GOELAND.

Bec médiocre, entier, nu à la base, un peu robuste, convexe en dessus, comprimé sur les côtés ; à mandibule supérieure recourbée à la pointe ; l'inférieure renflée et anguleuse en dessous ; narines médianes, longitudinales ; tarses assez longs, nus au-dessus du genou : le pouce articulé très haut, quelquefois sans ongle ; queue rectiligne ; ailes longues ; première et deuxième rémiges égales.

Les mouettes sont des oiseaux qui habitent les bords de la mer dans toutes les contrées du globe. On les a toujours divisées en deux sections : la première renferme les grandes espèces, ou les *goëlands* ; et la seconde, les plus petites, ou les *mouettes*. Mais ces distinctions ne reposent sur rien d'essentiel, ni dans les formes, ni dans les mœurs.

Les mouettes sont criardes et voraces ; elles se nourrissent de poissons et de petits animaux aussi bien que de charognes et de cadavres ; leur glotonnerie est telle qu'on les prend aisément en enveloppant des hameçons de plumes qui flottent sur le sein des eaux, simulant un petit poisson.

L'Europe possède quatre espèces de *goëlands*, et huit espèces de mouettes, soigneusement décrites dans le *Manuel d'Ornithologie* de M. Temminck. M. Payraudeau y ajoute une espèce qu'il a tuée sur les rivages de l'île de Corse, et qu'il nomme :

MOUETTE D'AUDOUIN, *larus Audouinii*, Payr. (*Ann. des Scienc. nat.*, août 1826, p. 460).

La tête, le cou, la poitrine, les flancs, la région abdominale, le croupion et la queue d'un blanc pur; le dos, les scapulaires, les tectrices alaires noires et terminées de blanc; excepté la première rémige, toutes les autres ont une tache blanche en dedans; bec rouge, ayant deux raies transversales noires; les sourcils dorés et les pieds noirs.

Cette mouette habite les côtes des îles de Sardaigne et de Corse, surtout dans leur partie méridionale.

M. Temminck a figuré une jolie espèce, qui est :

LA MOUETTE A IRIS BLANC, *larus leucophthalmus*, Lichtens., Temm., pl. 366 (adulte).

Cette espèce a seize pouces de longueur totale; le bec rouge de corail et terminé de noir; les pieds orangés et l'iris des yeux d'un blanc pur; la tête, la face et le devant du cou, jusqu'au haut de la poitrine, sont revêtus d'un capuchon noir; un demi-collier blanc le sépare du cendré du dos; le dessus du corps est brun; les rémiges sont noires; la queue et le dessous du corps sont blancs.

Cette mouette habite les bords de la mer Rouge.

CCCXXXI. Genre. STERCORAIRE, *stercorarius*, Briss.; *lestris*, Illig.; *prædatrix*, Vieill.; LABBE, *larus*, L., Gm.

Bec médiocre, un peu robuste, couvert à la base d'une membrane prolongée jusqu'aux narines, presque rond, entier; mandibule supérieure articulée, crochue vers le bout; l'inférieure arrondie à la pointe; narines placées vers la pointe du bec, étroites, diagonales, demi-fermées; tarses longs, minces; le pouce presque nul et entièrement lisse; ongles grands et très crochus; queue à peu près rectiligne, les deux rectrices moyennes

toujours un peu allongées; première rémige la plus longue.

Le nom de *stercoraire* a été donné à cet oiseau, parce qu'il a pour habitude, lorsque les mouettes viennent de pêcher quelques poissons, de les poursuivre jusqu'à ce qu'elles les aient lâchés; alors il s'en saisit et les avale. Les anciens auteurs pensaient que la frayeur faisait lâcher les excréments à la mouette, et que c'était ceux-ci dont s'emparait le stercoraire, et dont il faisait sa proie.

Il a été mentionné aux îles Malouines, par Bougainville, sous le nom de *caniard*. Les Anglais et Cook le nomment *poule du port Egmont*, et dès 1519, Pigafetta l'avait mentionné sous le nom de *Cugassela*. Bien que le stercoraire soit toujours à épier les mouettes, il vit le plus souvent en bonne intelligence avec elles, et est lui-même un pêcheur habile.

Les espèces d'Europe sont :

Le STERCORAIRE POMARIN, *lestris pomarinus*, Temm., *Man.*, t. II, p. 793.

Le STERCORAIRE LABBE OU PARASITE, *lestris parasiticus*, Boié in Temm., *Man.*, t. II, p. 796; le *labbe à longue queue*, Buffon, enl. 762.

Le STERCORAIRE CATARACTE, *lestris catarractes*, Temm., *Man.*, t. II, p. 792; *larus catarractes*, Gmel.

Cette espèce, qui vit tout autour du pôle nord, se trouverait sur toutes les îles avancées dans les régions australes. C'est ainsi que MM. Quoy et Gaimard l'ont figuré pl. 38 de la *Zoologie de l'Uranie*, mais tout nous porte à croire que ces deux espèces, bien que très voisines, sont très distinctes.

MM. Quoy et Gaimard décrivent ainsi le stercoraire, qui est très commun aux îles Malouines et à la Nouvelle-Zélande.

Cet oiseau a vingt-six pouces de longueur; son bec est noir et mesure vingt et une lignes. La couleur de la tête et du cou tire sur le cendré; les

plumes de la partie latérale et postérieure du cou sont effilées à leur pointe et marquées au milieu d'une ligne longitudinale rousse. La poitrine et le ventre sont d'un brun cendré, tandis que le dos, les ailes et la queue ont une couleur brune foncée; le dessous des ailes est brun aussi, excepté vers le milieu, où les principales pennes sont traversées par une large bande blanche; dans le repos il ne paraît à l'extérieur qu'une tache de cette couleur; mais quand l'oiseau vole on l'aperçoit très bien. Les ailes ne dépassent pas la queue.

Les tarsi sont élevés de deux pouces et demi, noirs et garnis par devant d'une rangée de larges écailles saillantes; le doigt du milieu, qui est le plus long, a deux pouces neuf lignes; le postérieur court est assez élevé; les ongles sont très forts, crochus et noirs; l'interne très robuste, relevé et plus courbé que les autres.

Un des stercoraires que l'on voit aux galeries du Muséum de Paris, a la tête moins grosse, le front moins élevé, le bec un peu plus allongé et moins brusquement recourbé; ce qui joint aux plumes plus effilées de son cou, lui donne un air plus dégagé et le fait un peu ressembler aux grands oiseaux de proie terrestre; son plumage a aussi une teinte plus rousse.

CCCXXXII<sup>e</sup> Genre. ALBATROS, *diomedea*, L.;  
*albatros*, Briss.

Bec très long, extrêmement fort, épais et droit, comprimé, à mandibules supérieures sillonnées sur les côtés, subitement recourbées et crochues à la pointe; mandibule supérieure lisse et tronquée à l'extrémité; narines latérales placées dans un sillon et formées par deux tubes ouverts en dehors; tarsi courts, robustes, terminés par trois doigts antérieurs, largement palmés; le pouce sans ongles; les ailes très longues, très étroites, à première rémige courte, à seconde très longue.

Les albatros sont les oiseaux maritimes qui ont le vol le plus puissant. Dans l'océan Atlantique ils n'habitent que l'hémisphère sud ; dans l'océan Pacifique ils habitent indistinctement les deux hémisphères, mais jamais on ne les observe que dans les hautes et moyennes latitudes ; ce n'est que très accidentellement qu'ils s'approchent des tropiques, et jamais on ne les observe, par exemple, dans la zone équatoriale.

Ce sont ces vastes espaces de mer, presque sans cesse bouleversés par les vents, qui sont leur séjour de prédilection ; après avoir traversé l'équateur et quitté le tropique du cancer, leur vue annonce au navigateur qu'il sillonne la mer dans les latitudes australes de la zone tempérée. Leur vol puissant, et qui semble ne point exiger de repos, la facilité avec laquelle ils traversent des espaces immenses de mer, ont, dès les temps les plus reculés des premières navigations, fixé l'attention des marins sur les albatros ; aussi les trouve-t-on désignés dans leurs relations, sous les noms de *moutons du Cap*, de *vaisseaux de guerre* et de *poules de la mer Carey*.

Il paraît que les albatros peuvent rester plusieurs jours en pleine mer, se reposant la nuit sur le sein des vagues, sans rejoindre les îles où ils ont établi leur demeure. Ce n'est que lors de la ponte (1) qu'ils s'établissent définitivement sur les rivages des terres avancées dans le sud. La difficulté de se procurer ces oiseaux, le changement qu'éprouve leur plumage, ont fort embarrassé les naturalistes pour en déterminer les espèces. La plus anciennement connue est :

L'ALBATROS DU CAP, *diomedea exulans*, Linn.,  
enl. 237.

Les autres espèces sont :

(1) La femelle ne pond qu'un œuf, et nourrit le petit pendant neuf mois ; elle ne le quitte que lorsqu'il n'a plus besoin de ses soins.

L'ALBATROS A BEC JAUNE , *diomedea chlororhynchos* ,  
Lath. , pl. 94.

L'ALBATROS FULIGINEUX , *diomedea fuliginosa* ,  
Lath. , enl. 963.

Cette espèce est plus particulièrement propre aux latitudes de l'océan Pacifique dans les mers de Chine et du Japon.

L'ALBATROS SPADICÉ , *diomedea spadicea* , Lath.

Cette espèce a été regardée comme le jeune âge du *diomedea exulans* ; mais nous ne partageons pas cette opinion. A ce sujet nous imprimerons textuellement une note que nous a remise M. le docteur Garnot , et qui est relative à un albatros de cette espèce , tué par plus de 40 degrés de latitude sud-est 113 degrés de long. est.

M. Garnot s'exprime ainsi :

« Le 14 avril 1824, MM. Le Sage et Ord en ont tué chacun un , et il s'est trouvé qu'ils étaient l'un et l'autre d'un sexe différent. Les couleurs sont absolument les mêmes , si ce n'est que celles du mâle sont plus foncées ; le plumage est brun cendré ; le manteau est brun noirâtre , ainsi que le devant de la tête ; autour des yeux , qui sont brun clair , on voit un petit cercle de plumes blanches interrompu par une tache noire à l'angle interne de l'œil ; le bec est noir ; la mandibule inférieure présente sur ses faces deux lignes blanches membraneuses qui ont l'air d'y être incrustées ; les pieds sont blancs ; neuf pennes primaires , la première est la plus longue ; dix pennes à la queue , les deux mitoyennes sont les plus longues.

« Envergure , soixante-neuf pouces ; longueur , prise de l'extrémité du bec au bout de la queue , vingt-huit pouces ; grosseur , vingt-deux pouces ; de l'angle interne de l'œil au bout du bec , quatre pouces six lignes ; longueur du bec , pris de la commissure , quatre pouces ; longueur de la queue , onze pouces ; longueur des pattes , prise à l'articulation fémoro-tibiale , sept pouces six lignes ; trois doigts , point de

pouce ; longueur du doigt du milieu , quatre pouces six lignes ; le doigt extérieur a quatre phalanges , celui du milieu trois , et le dernier deux ; longueur du tube des narines , six lignes.

« Deux muscles , un de chaque côté du larynx , inférieurement.

« Le foie est divisé en deux lobes ; le droit est le plus volumineux , la *vésicule du fiel* ne tenant au foie que par les canaux biliaires , est allongée , ovulaire , longue de deux pouces. Deux *pancréas* (dans le mâle les deux pancréas étaient réunis par un prolongement étroit , long de six lignes de distance , qui séparaient les deux du premier). L'*estomac* peu considérable , comparé au volume de l'oiseau , est garni d'un grand nombre de replis longitudinaux à l'intérieur , ce qui annonce que ce viscère est forcé de se contracter très fortement pour briser la substance cornée qu'ont certains mollusques dont il se nourrit. Le *gésier* est très petit. L'*intestin* , long de soixante-onze pouces , présente sept duplicatures ou circonvolutions ; les *cœcums* sont très petits , distans du cloaque de deux pouces. Les *reins* sont quadrilobés. La *rate* est arrondie et petite. Les *ovaires* sont nombreux , les grains qui les composent sont de la grosseur d'une tête d'épingle moyenne. Les *testicules* sont petits , ovales. Le *cœur* petit , long d'un pouce six lignes , donne naissance à des vaisseaux dont le calibre est très gros par rapport à son volume. Le *sternum* n'a qu'une seule ouverture à sa base ; il y a sept côtes de chaque côté. Le *globe de l'œil* est volumineux , ainsi que la glande lacrymale ; il y a deux glandes sus-orbitaires ; la glande graisseuse du *coccyx* a la forme d'un cœur , et elle est assez volumineuse ; le duvet qui se trouve au-dessous des plumes est très épais. »

CCCXXXIII<sup>e</sup> Genre. PUFFINURE , *puffinuria* , Less. ; *pelecanoides* , Lacépède ; PÉLÉCANOÏDE , *haladroma* , Illig. ; *procellaria* , L. , Temm. ?

Bec élargi , renflé , composé de plusieurs pièces



soudées; les bords lisses, rentrés; le demi-bec supérieur composé de deux pièces, garni de plumes à la base jusqu'aux narines. Celles-ci, très ouvertes, formant un cercle ovalaire, dont l'ouverture est en haut, séparées l'une de l'autre par une simple cloison intérieure; cette cloison, supportant de chaque côté un léger rebord, qui divise à moitié chaque fosse nasale; la portion élargie du demi-bec supérieur dépasse la mandibule inférieure et se termine au rétrécissement du rostre, qui est étroit, convexe, très recourbé et très robuste. La mandibule inférieure est formée également de deux pièces soudées; celle du bord est étroite, engagée dans le demi-bec supérieur; celle d'en bas est formée par deux branches, légèrement renflées, écartées en dehors, où le vide est rempli par une très petite et peu distincte peau nue; l'extrémité de la mandibule est convexe sur les bords, concave en dessous et aiguë; première et deuxième rémiges, les plus longues, égales; troisième et quatrième légèrement plus courtes; queue petite, presque égale, pointue, formée de douze pennes; tarses médiocres, faibles, garnis de scutelles aréolées, petites; trois doigts antérieurs, seulement enveloppés d'une membrane entière; pouce manquant. (*Lesson.*)

Ce qui nous a porté à changer le nom générique de la seule espèce connue qui sert de type à ce genre, est l'incertitude où nous sommes que ce soit réellement le genre *pelecanoides* de M. Lacépède, ou *haladroma* d'Illiger. Quelques fortes nuances de dissemblance nous ont paru exister entre les caractères donnés par ces auteurs et ceux que nous venons de citer, et nous n'avons vu nulle trace de la petite poche membraneuse, susceptible de dilatation, qui doit exister sous la mandibule inférieure. Ce genre n'a qu'une espèce qui est :

LE PUFFINURE DE GARNOT, *puffinuria Garnotii*, Lesson, *Zool. de la Coq.*, pl. 46; *procellaria urinatrix*, Gmel. ?

Nous avons dédié cet oiseau à notre collègue Garnot, auquel nous sommes redevables de sa description anatomique, et qui contracta, sur la côte même du Pérou et au milieu des préparations nombreuses que nécessitaient nos chasses journalières, la fatale dysenterie qui, après avoir mis ses jours en danger, le força de débarquer au port Jackson.

Le *puffinure de Garnot* habite par grandes troupes le long des côtes du Pérou. Il vole médiocrement bien, d'une manière précipitée et en rasant la mer; mais il préfère se tenir en repos sur la surface des eaux, et plonge très fréquemment à la manière des grèbes, sans doute pour saisir les petits poissons qui forment sa pâture.

M. Garnot a décrit le *puffinure* qui porte son nom, en ces termes :

« L'oiseau dont il est ici question semble tenir le milieu entre les pétrels, dont il a à peu près le bec et les pieds, et les grèbes, dont il a le port et l'habitude de plonger. C'est d'après ces considérations que je pense que le nom de *grébi-pétrel* pourrait lui convenir. Il habite les parages entre Sangallan et Lima.

« De la grosseur du pétrel bleu, cet oiseau a, de l'extrémité du bec à la queue, huit pouces et demi. Son plumage n'offre rien de brillant; le brun noirâtre du dessus du dos avec une teinte légèrement glacée de bleu et tout le devant de son corps d'un blanc lustré, sont les deux couleurs qu'il présente. Le dessous des ailes, ainsi que les flancs, sont d'un blanc grisâtre.

« La tête se rapproche un peu de celle du pétrel pélagique; son bec articulé et crochu, comme celui des puffins, diffère de ce genre par l'ouverture des narines qui, tournée en haut, a la forme d'un cœur de carte à jouer; une cloison contournée sépare les deux conduits nasaux; la couleur en est noire; les pieds palmés sans puce présentent la même couleur et sont très rapprochés de la queue, qui tient le milieu entre celle des pétrels et des grèbes.

« L'œil, situé un peu au-dessus du niveau de la commissure des mandibules, a l'iris rouge brun.

« Longueur totale, huit pouces six lignes; longueur du bec, un pouce deux lignes; longueur de la tête, prise à l'extrémité du bec à l'occiput, un pouce; distance de l'œil à l'angle de l'ouverture des mandibules, six lignes; grosseur ou circonférence, huit pouces; envergure, seize pouces; longueur de l'aile, la deuxième plume plus longue, cinq pouces; longueur des pieds, un pouce six lignes; longueur de la queue, un pouce six lignes.

« *Langue* allongée, épaisse, dentelée sur les bords. L'estomac est vaste et occupe presque toute la cavité abdominale; mesurée de son orifice cardiaque à la pylorique, il y a trois pouces et quelques lignes. L'intestin forme plusieurs duplicatures ou replis; sa longueur est de vingt-un à vingt-deux pouces. Les deux *cæcums* sont à peine sensibles. Ayant fait l'ouverture de l'estomac, je trouvai sa capacité pleine d'une matière huileuse grise. La surface interne de ce viscère est parsemée de follicules muqueux. Le *gésier*, très petit, est composé de fibres musculaires, qu'un tissu cellulaire peu serré unit. Le *foie*, peu volumineux, est divisé en deux parties. La *rate* est très petite. Le *pancréas* est peu développé. Les *testicules* arrondis, jaunes, de la grosseur d'un petit pois. Le *larynx*, long de trois pouces, n'offre point de cloison dans la partie inférieure, d'où je pense qu'il n'y a pas de larynx inférieur; deux muscles s'y fixent. Le *cœur* est petit. »

#### CCCXXXIV<sup>e</sup> Genre. PÉTREL, *procellaria*, L.

Bec médiocre, fort dur, tranchant, dilaté à la base, à pointe comprimée et arquée, à mandibules cannelées, subitement fléchies à la pointe; l'inférieure droite et tronquée; narines proéminentes, formées par deux tubes, n'ayant qu'une ouverture distincte; les tarses médiocres, grêles, à pouce nul, et remplacé par un ongle pointu et

planté dans le talon ; ailes pointues ; la première rémige la plus longue.

Les pétrels forment une famille naturelle d'oiseaux essentiellement maritimes qui parcourent en tous sens les mers les plus voisines des pôles, soit au sud, soit au nord. Ils volent avec la plus grande aisance sur la surface de la mer, surtout lorsqu'elle est agitée. Ils se nourrissent de poulpes, de mollusques et de poissons.

L'Europe n'en a qu'une espèce, qui est :

Le PÉTREL FULMAR, *procellaria glacialis*, Linn.

Parmi les plus remarquables de celles qui vivent dans l'hémisphère austral, nous citerons :

Le PÉTREL GÉANT, *procellaria gigantea*, Gm.

Que les Espagnols ont nommé *quebranta huessos*, dont le plumage est d'un gris foncé sur le dos, plus clair sur le ventre, à tête et cou d'un blanc sale. Un individu que nous mesurâmes avait vingt-huit pouces de longueur totale ; la tête, cinq pouces et demi ; le bec, trois pouces quatre lignes ; les pattes, huit pouces et demi ; la queue, sept pouces ; il avait d'envergure cinquante-six pouces ; chaque aile était longue de dix-sept pouces et demi ; on comptait quarante rémiges et seize rectrices.

Le pétrel géant a un estomac ample ; il contenait des débris d'oiseaux et notamment ceux d'une buse. Les intestins formaient huit replis et étaient longs de quatre-vingt-quinze pouces ; le rectum avait à lui seul dix-huit lignes ; le cœcum était petit, et distant du cloaque d'un pouce environ ; le foie était de couleur fauve et divisé en deux lobes.

Une autre espèce très célèbre est :

Le DAMIER, OU PÉTREL DU CAP, *procellaria Capensis*, Linn., enl. 964 ; le *peintada* des Portugais.

Un individu que nous mesurâmes avait treize pouces de longueur totale sur une circonférence de douze ; le bec et les tarses avaient dix-huit lignes ; une envergure de vingt-huit pouces ; le tube des

narines était long de six lignes; la queue, composée de quatorze pennes longues de trois pouces; l'aile ayant dix rémiges, neuf pouces.

Nous remarquâmes que les testicules étaient gris un peu foncé; le larynx avait deux muscles propres, et la longueur totale du tube intestinal était de quarante-sept pouces.

M. Garnot nous a communiqué la description d'une espèce qui nous paraît nouvelle, et dont voici les détails que nous citons textuellement.

« Ce pétrel a le dos d'un gris clair satiné, le ventre blanc, le bec plombé dans la partie qui correspond au tube des narines, une tache noire à l'extrémité des mandibules, l'inférieure tronquée est couleur de chair; à l'angle interne de l'œil est une petite tache noire; les pieds sont d'une couleur plombée avec un mélange d'un jaune très pâle. Lorsque cet oiseau vole, on aperçoit près de l'extrémité des ailes deux taches blanches que fait ressortir le noir des extrémités des pennes ou rémiges; mesuré du bec à la queue, ce pétrel a seize pouces de longueur sur quatorze de circonférence; il a à peu près le volume d'un canard.

« Longueur de la tête, trois pouces six lignes; longueur du bec, deux pouces; longueur du tube nasal, neuf lignes; de la commissure des mandibules à l'œil, huit lignes; envergure, trente-six pouces; longueur de l'aile, douze pouces.

« On compte trente rémiges qui vont en diminuant de grandeur, en commençant par la plus extérieure; à la queue il y a quatorze pennes; les pennes des ailes ont les barbes intérieures noirâtres et les internes blanc gris; le bout est noir; celles de la queue sont grises, un peu moins foncé que les couvertures.

« *Appareil de la digestion.* Langue longue d'un pouce dix-sept lignes, ensiforme, à sommet tronqué et bifide, la base droite est finement dentée. L'*œsophage*, qui est ample, composé de fibres longitudinales, sans courbures, a cinq pouces de longueur. Le premier estomac est grand, recourbé de gauche à droite, et s'insère au gésier, ou deuxième

estomac, près de l'origine de l'intestin, qui est placé à sa droite; le gésier est épais, pyriforme, dans l'état de plénitude entièrement inusculé. Lorsque l'on fait l'ouverture de l'abdomen, l'estomac et le gésier se présentent d'abord à l'inspection et masquent le paquet intestinal; une ligne de démarcation sépare à l'intérieur l'œsophage de l'estomac, qui, à son tour, présente une valvule qui oblitère l'ouverture qui communique au gésier dont la surface intérieure présente un grand nombre de rides. Je trouvai dans ces deux organes une pâte chymifiée d'une couleur lie de vin, entremêlée d'une grande quantité d'ascarides. L'*intestin*, dont la longueur est de soixante-cinq pouces, forme neuf circonvolutions ou duplicatures. Le *foie* est divisé en deux parties qu'unit un prolongement mince; la vésicule correspond à un petit enfoncement du lobe droit, et ne lui est pas unie comme dans les autres animaux; son conduit excréteur se dirige et s'ouvre dans l'intestin sans s'unir au conduit hépatique, qui a dix-huit lignes de longueur. Le *pancréas*, situé dans la duplicature de la première circonvolution, est allongé, blanc, divisé en deux lobes inégaux, qui envoient l'un et l'autre un conduit excréteur qui s'ouvre à cinq ou six pouces de l'intestin et à deux de la deuxième courbure. Les *reins* sont divisés en trois lobes; l'antérieur est le plus volumineux; un tissu cellulaire les unit sur la partie moyenne de la colonne vertébrale; les uretères viennent s'ouvrir à l'anus; le *cœcum* a un demi-pouce à peu près de la terminaison de l'intestin; on trouve deux petites cornes ou vésicules qui s'ouvrent par une ouverture assez large dans l'intestin; les *ovaires*, placées sur le milieu du rachis, au-dessus du paquet intestinal au-devant des reins.

« *Os hyoïde*. Le corps de cet os a trois lignes de largeur sur six de hauteur; les bords supérieurs ou antérieurs et inférieurs ou postérieurs, présentent une saillie osseuse ou cartilagineuse, allongée et aurée; la première donne insertion à la langue, qui s'unit encore sur les parties latérales du corps, au moyen de deux cartilages qui donnent de la solidité à l'or-

gane du goût ; la deuxième s'insère à la partie supérieure du larynx : ces deux prolongemens pourraient bien recevoir le nom de petites cornes. Sur les côtés du corps de cet os, on voit deux facettes articulaires pour les deux grandes cornes, qui ont dix-huit lignes de longueur ; à la réunion des deux tiers antérieurs avec le postérieur, se trouve une autre articulation, qui unit les deux portions dont sont composées ces deux grandes cornes. Le *larynx* supérieur présente un cartilage replié sur lui-même ; à son ouverture linguale est une simple fente oblique d'avant en arrière ; les côtés sont formés par des prolongemens qui remplacent les cartilages arythénoïdes ; ils sont frangés, ou mieux, offrent de petites papilles aiguillonnées ; à l'entrée du larynx, à la trachée, on remarque trois petits prolongemens garnis de papilles blanches. L'intérieur du larynx est en partie divisé en deux par un petit prolongement osseux dirigé parallèlement à la cavité, ce qui représente les deux ventricules ; cette cloison ne se porte que d'une paroi à l'autre. Le *larynx inférieur* est bien visible, présente deux tubes d'un pouce de long et se continue pour former les deux bronches. La *trachée-artère* a soixante-dix anneaux à peu près ; sa longueur est de trois ponces ; la peau était couverte de poux et d'acarus.

CCCXXXV<sup>e</sup> Genre. PRION, *prion*, Lacép. ; *pachyptila*, Illig., Temm., Cuv. ; *procellaria*, L.

Bec fort, gros, large, très déprimé, à mandibule supérieure renflée sur les côtés ; arête distincte, terminée par un crochet comprimé ; bords garnis en dedans de lamelles cartilagineuses ; mandibule inférieure très déprimée, formée de deux arcs soudés à la pointe, formant, dans leur intervalle, une petite poche gutturale ; narines s'ouvrant par deux orifices distincts, et disposées en tube court ; un ongle très court en place du pouce ; première rémige la plus longue.

Le type de ce genre est le PÉTREL BLEU, *procellaria cœrulea* et *vittata* de Gmelin, découvert par Forster, et dont nous prîmes plusieurs individus par 58 degrés de latitude sud, et que M. Garnot a décrit en ces termes :

« Cet oiseau se distingue des autres pétrels par la disposition de son bec. Les mandibules sont crochues à leur extrémité; leur base est très élargie. Les bords de la mandibule supérieure se déjettent un peu en dehors; ils présentent en dedans un rebord saillant strié transversalement; l'intervalle qui les sépare offre une petite rainure. La langue est très épaisse, et la bouche très dilatable.

« Longueur de l'oiseau : Du bec à l'extrémité de la queue, onze pouces; — du bec, mesure prise de l'extrémité crochue à la commissure, un pouce six lignes; — de l'extrémité du bec à l'occiput, deux pouces six lignes; — de la queue (seize pennes, les deux moyennes plus longues), quatre pouces; — de l'envergure, vingt pouces; — de l'aile (qui ne dépasse pas la queue), sept pouces; — du bec à sa base, sept lignes; — du tarse, un pouce trois lignes; — du doigt du milieu, un pouce six lignes; — du tube des narines, trois lignes.

« Ce pétrel, d'un tiers plus gros que le pélagique, a le dessus du corps bleu cendré ou gris bleu, plus foncé sur la tête et sur les ailes. On voit une bande noirâtre qui coupe en travers les ailes et le bas du dos près de la naissance de la queue. Cette portion est la plus foncée; l'extrémité de la queue offre cette même teinte bleue foncée noirâtre. Le dessous du corps et des ailes est blanc. On remarque une ligne teinte bleue au-dessus de la queue. Le bec et les yeux sont bleu-plombé; le milieu de la mandibule supérieure et le tube des narines sont noirâtres. Les pennes du milieu de la queue sont un peu plus longues, ce qui la fait paraître arrondie. Le foie bilobé est volumineux; le cœur est assez gros par rapport au volume de l'oiseau; la vésicule biliaire est vaste; la rate, petite et ronde. La langue est triangulaire, épaisse, charnue, à sommet canaliculé, bifide. Un



cartilage en forme de gouttière lui donne de la solidité, s'unit à l'os hyoïde par deux ligamens et au moyen de la petite corne antérieure. L'os hyoïde n'offre rien de particulier. Le larynx est petit. Deux muscles s'insèrent sur les côtés du larynx inférieur. Le larynx inférieur, à proprement parler, n'existe pas. Une centaine d'anneaux composent la trachée, y compris le larynx inférieur. Parvenue dans la poitrine, elle se divise en bronches, qui reçoivent les poumons, qui sont rouges, très cellulux, placés sur les côtés de la cavité thorachique. A la division des bronches se trouvent deux petites glandes arrondies, qui sont des glandes œsophagiennes inférieures. Le pharynx ne se distingue de l'œsophage que par son amplitude; les fibres musculaires qui le composent suivent la même direction; l'œsophage paraît susceptible d'une assez grande dilatation. Tête volumineuse, cavité orbitaire grande; glande lacrymale volumineuse, glande sus-orbitaire, glande graisseuse en forme d'un cœur de carte; douze vertèbres cervicales, huit dorsales, six coccygiens; l'omoplate est petite, longue d'un pouce, grêle. La clavicule proprement dite est forte et a huit lignes de longueur. Elle a la forme d'un V, dont les branches sont recourbées en haut pour aller s'articuler avec l'omoplate. Huit côtes; le sternum long d'un pouce trois lignes, présente à sa base quatre échancrures, six circonvolutions ou duplicatures intestinales; longueur, vingt et un pouces. Les ovaires forment une petite masse de corps ronds situés sur le rachis entre les reins à leur partie antérieure; les reins sont trilobés; l'estomac est petit, musculux; le pancréas unilobé allongé dans la première duplication; deux cœcums. »

CCCXXXVI<sup>e</sup> Genre. PUFFIN, *puffinus*, Ray, Cuv.; *procellaria*, L.

Caractères généraux des vrais pétrels, dont ils se distinguent par un bec plus long, par l'extrémité de la mandibule inférieure, qui suit la courbure de la supérieure, et parce que les narines tubu-

leuses s'ouvrent, non par une ouverture commune, mais par deux orifices distincts.

L'Europe n'en possède que deux espèces qui sont :  
**PÉTREL PUFFIN**, *procellaria puffinus*, Buff., enl. 962 ;  
 Temm., *Man.*, t. 11, p. 805.

Parties supérieures d'un gris brunâtre ; tête et dessus du cou grisâtres ; rémiges et rectrices noires ; tectrices alaires bordées de gris clair ; parties inférieures blanches ; bec jaune, terminé de noir. Longueur, dix-huit pouces.

Fréquente les bords de la Méditerranée.

**PÉTREL MANKS**, *procellaria Anglorum*, Temm.,  
*Man.*, t. 11, p. 806.

Parties supérieures d'un noir lustré ; côtés du cou variés de taches lunulées noires et blanches ; parties inférieures blanches ; bec brun ; pieds noirs ; membranes jaunâtres ; longueur, treize pouces.

Habite les côtes des Orcades et d'une partie du nord de l'Europe.

Nous ajouterons à ce genre une espèce que nous observâmes par 52 degrés de latitude sud et 85 degrés de longitude ouest, dans la mer Pacifique. Nous la nommerons

**PUFFIN SOYEUX**, *puffinus sericeus*.

Un peu plus gros que le damier ; les deux mandibules sont crochues ; bec noir, pieds éperonnés, couleur de chair ; bords extérieurs de la membrane noirs ; envergure, trente-six pouces ; manteau gris cendré-moitié ; couverture des ailes gris noirâtre ; tête, cou et dessous du corps blancs ; quelques taches gris clair sur la tête ; les yeux, brun foncé, sont entourés de plumes noirâtres ; queue légèrement cendrée en-dessus ; le dessous des ailes est moins foncé que le dessus.

Longueur du bec, prise de l'extrémité crochue à la commissure, deux pouces ; — du tube, cinq lignes ; distance de la commissure à l'angle interne de l'œil, dix lignes ; — du front à l'occiput, deux pouces cinq

lignes; — de l'extrémité du bec au bout de la queue, quinze pouces; — de l'aile (dix plumes primaires, la première est la plus longue), onze pouces six lignes; — de la queue (douze plumes, les deux moyennes plus longues), cinq pouces; — des tarses, un pouce neuf lignes; — du doigt médian, un pouce quatre lignes; une tache sous chaque articulation des doigts; circonférence, treize pouces; longueur des intestins, quarante-quatre pouces; testicules très petits, bruns. Les intestins présentaient des nœuds de distance en distance; on ne peut mieux les comparer qu'à la tresse d'un cordonnet. La rate est pisiforme, très petite. Il n'y a, à proprement parler, pas de larynx inférieur. Il y a deux muscles latéraux, deux cœcums.

CCCXXXVII<sup>e</sup>. Genre. THALASSIDROME, *thalassidroma*, Vig. (*Zool. journ.*, n<sup>o</sup> VII, p. 405); *procellaria*, L. PÉTREL-HIRONDELLE, Temm.

Bec assez court, atténué, très comprimé, subitement recourbé à la pointe et en dessus; narines proéminentes, réunies en un seul tube; ailes longues, aiguës; première et troisième rémiges les plus courtes; quatrième plus longue; deuxième la plus longue de toutes; pieds grêles; tarses hauts, acrotarses et paratarses entiers. (*Vigors.*)

M. Vigors a formé sous ce nom un genre des oiseaux que M. Temminck, dans le tome II de son *Manuel d'Ornithologie*, avait placés dans sa troisième section, qu'il caractérisait ainsi :

Bec plus court que la tête, très comprimé à la pointe; narines réunies en un seul tube à la surface du bec, ou laissant voir deux orifices distincts; queue carrée, ou faiblement fourchue; tarse très long.

Le type de cette division est

L'OISEAU DE TEMPÊTE, *procellaria pelagica*, L.

Cet oiseau des mers d'Europe a été confondu avec

plusieurs autres espèces qui lui ressemblent beaucoup, mais qui en diffèrent cependant.

On s'accorde à dire que le nom de *pétrel* a été imposé à ces oiseaux, parce qu'ils peuvent se soutenir les ailes pliées au-dessus des vagues, et qu'ils ont la faculté de courir sur les flots. Cette faculté préten due a rappelé le miracle de saint Pierre, lorsqu'il se promena sur le lac de Génésareth, et de là découle le mot *pétrel*. Celui de *procellaria* vient plutôt de l'indice des tempêtes, que l'on croit que ces oiseaux pressentent, et dont leur présence près des vaisseaux avertit les marins.

M. Temminck a encore décrit le

PÉTREL DE LEACH, *procellaria Leachii* (*Man.*, t. II, p. 812).

Plumage d'un brun noirâtre; rémiges et rectrices noires; côtés de l'abdomen et croupion blancs, avec la tige des plumes noirâtre; queue fourchue; bec et pieds noirs. Taille, sept pouces environ.

Habite le nord de l'Europe, et les îles Orcades particulièrement.

Enfin, une espèce de la mer du Sud, que nous croyons être le *procellaria fregata* de Latham, a été étudiée et disséquée par M. Garnot, dont nous publions la description originale.

« De la grosseur d'une grive; haute sur jambe. Cette variété est toute brune, le croupion et le ventre exceptés, qui sont blancs; une ligne brune sépare le ventre en deux parties; dix rémiges et dix rectrices; yeux saillans et iris brun foncé; glande lacrymale et nerf très volumineux.

« *Appareil digestif.* Langue représentant un fer de lance, à base légèrement concave, dentée en scie, fixée à l'os hyoïde; l'œsophage est ample et susceptible d'une grande dilatation; l'estomac, unique, est assez vaste. J'en fis l'ouverture, et trouvai quelques débris alimentaires: je ne retrouvai pas le suc huileux que l'on dit y exister; le paquet intestinal formait plusieurs circonvolutions. Le foie est volumineux et occupe toute la région épigastrique, divisée

en deux lobes égaux qu'unit un prolongement postérieur; reçoit et embrasse dans sa division le cœur et la veine-cave inférieure. Je ne pus trouver la vésicule biliaire : je l'aurai sans doute détachée sans m'en apercevoir. La couleur de ce viscère est d'un brun marron clair ; le pancréas est long et embrassé par la première circonvolution intestinale. Les *reins*, situés sur les parties latérales de la colonne vertébrale, sont composés d'un grand nombre de ganglions. Les *testicules* représentaient deux petits corps, ronds, situés au - devant des reins. Le *cœur*, petit, conique, est entouré, comme je l'ai dit plus haut, par le foie.

« *Appareil respiratoire.* Le larynx, situé derrière la langue, au - dessous de l'œsophage, petit, présente une fente qui communique dans le ventricule ou glotte, qui a très peu d'évasement ; la trachée-artère est longue, et, à son entrée dans la poitrine, se divise pour former les bronches qui vont se rendre dans les poumons, qui sont celluleux, rouges, situés sur les parties latérales de la cavité thoracique que forme presque entièrement un sternum à base coupée carrément.

« Ces oiseaux, qu'on retrouve dans toutes les régions du sud, voltigent avec rapidité et rasent la surface de l'onde, en y appuyant souvent leurs longues jambes, et semblant marcher. On en voit au beau comme au mauvais temps. Ils vont de préférence dans le sillage du bâtiment. Ces oiseaux sont sensibles à la perte d'un de leurs compagnons de voyage : je remarquai que lorsque nous prîmes le premier pétrel, les autres semblaient voltiger autour de lui, à plusieurs reprises, sans doute pour le consoler. Pourquoi ces oiseaux ont-ils une glande lacrymale aussi volumineuse ?

« *Nota.* On voit, dans les parages du cap de Horn, un oiseau double du pétrel pélagique, à manteau cendré, foncé blanc sous le ventre, un peu de noir sous le cou. Je soupçonne que c'est un pétrel. »

---

V<sup>e</sup> Famille. Les ANATIDÉES, *anseræ*, L. ; *lamellirostres*, Cuv.

Ont le bec grand , large , garni sur les bords de lamelles saillantes , minces et transversales ; Linné avait ainsi caractérisé les oiseaux de cette famille. *Rostrum obtusiusculum, epiderme tectum, sub basi gibbum, apice auctum; faux denticulata; lingua carnosæ; pedes palmati, natatorii.*

Le genre *anas* de Linné , composé de cent vingt-cinq espèces dans le *Systema naturæ* , forme à lui seul cette famille , à laquelle on doit joindre les *céréopsis*.

CCCXXXVIII<sup>e</sup> Genre. CYGNE , *cygnus* , Briss. , Meyer ; *anas* , Linn. , Gm. , Lath.

Bec à base plus haute que large , garni d'un tubercule charnu et renflé en dessus , dentelé en lame , obtus ; mandibule supérieure onguiculée et courbée à l'extrémité ; narines percées vers le milieu du bec ; l'inférieure plate ; lorum glabre ; pouce lisse. ( *Vieillot.*)

Les cygnes sont , depuis long-temps , célèbres par la beauté de leurs formes et par la grâce avec laquelle ils nagent sur les eaux douces des étangs. Leur long cou svelte , leur nager paisible , mais plein de grâce , la blancheur de l'espèce la plus généralement connue , méritèrent aux cygnes les hommages de l'antiquité. Sans nous occuper de la partie poétique de leur histoire , nous dirons que les cygnes vivent de graines , de racines et de vers ; qu'ils se réunissent le plus souvent en troupes , qui ne se présentent qu'accidentellement dans plusieurs contrées de l'Europe. La trachée-artère se recourbe sur le sternum , mais la voix n'en est pas pour cela plus agréable , et c'est bien gratuitement que les anciens ont rendu célèbre le chant du cygne. Le plumage des

espèces européennes est généralement blanc ou grisâtre, et de là est née l'expression proverbiale *blanc comme un cygne*; mais en ce point, comme en bien d'autres, la Nouvelle-Hollande devait encore renverser les idées reçues; et si l'Europe possède une espèce dont le plumage est d'une blancheur éblouissante, la Nouvelle-Hollande en nourrit une autre, remarquable par le noir profond de sa livrée générale.

On admet deux espèces de cygne en Europe, qui sont :

CYGNE SAUVAGE, *anas cygnus*, Linn., Tem. (*Man.*, t. II, p. 828);

CYGNE DOMESTIQUE, *anas olor*, Linn., Buff., enl. 913.

La Nouvelle-Hollande possède une espèce fort remarquable, qui est le

CYGNE NOIR, *cygnus atratus*, Vieillot; *anas atrata*, Lath.; *anas plutonia*, Shaw, Miscel., pl. 108.

Le cygne noir habite plus particulièrement la terre de Diémen; il est un peu plus gros que le cygne ordinaire; tout son plumage est noir, excepté les six premières rémiges, qui sont blanches; le bec, et la peau nue qui est à sa base, sont d'un rouge carminé très foncé, sur lequel tranche une raie blanche assez large qui coupe horizontalement la mandibule supérieure en dessus.

CCCXXXIX<sup>e</sup> Genre. OIE, *anser*, Briss.; *anas*, Linn.

Bec plus haut que large, à base quelquefois renflée près du front, droit, rétréci et arrondi à la pointe, à dentelures lamellées, coniques et pointues; mandibule supérieure courbée et onguiculée à l'extrémité; l'inférieure plate, plus étroite; pouce simple; ailes simples ou munies de tubercules, sans miroir, et de moyenne longueur.

(Vieillot.)

Les oies, du moins les espèces d'Europe, vivent presque constamment dans les grandes prairies humides, dans les vastes marais, et vont à l'eau pour se baigner, sans y demeurer d'habitude; elles vivent par bandes nombreuses, qui ont toujours quelques individus d'entre elles occupés à veiller, et leur défiance est extrême. Les mâles et les femelles ne se distinguent point par la couleur du plumage; sa mue n'a lieu qu'une fois l'an; leur voix est forte et criarde; les mâles sont très ardents en amour, et introduisent véritablement un pénis dans le cloaque; aussi les anciens avaient-ils consacré l'oie à Priape; leur trachée-artère ne se renfle point sur le sternum. Leur nourriture consiste principalement en herbe tendre et en graines.

Les espèces d'Europe sont assez nombreuses, et sont :

OIE DE NEIGE, *anas hyperborea*, Gmel.

OIE DES ESQUIMAUX, Buff.

OIE CENDRÉE, *anas anser ferus*, Lath., Temm (*Man.*, t. II, p. 818.)

OIE VULGAIRE, *anas segetum*, Gmel., enl. 985.

OIE RIEUSE, *anas albifrons*, Linné.

M. Cuvier a séparé des oies proprement dites, les BERNACHES, qui se distinguent des oies ordinaires par un bec plus court, plus menu, dont les lamelles qui couvrent les bords ne paraissent point au-dehors.

Le type de ce sous-genre serait la

BERNACHE, *anas erythropus*, Linn., Buff., enl. 855.

On y joint le

CRAVAN, *anas bernicla*, L., enl. 342; et l'OIE A COU ROUX, *anas ruficollis*, Gm.; *anser ruficollis*, Pallas.

Toutes ces espèces sont d'Europe, et sans doute qu'il faut leur adjoindre le KARSARKA, que M. Temminck place parmi les canards, et que M. Vieillot laisse parmi les oies.



Parmi les espèces étrangères, nous n'en décrivons qu'une seule, qui est :

L'OIE ANTARCTIQUE, *anser antarcticus*, Vieill. (*Zool. de la Coq.*), pl. 50. (fem.); *anas antarctica*, Gm. (*Syst. Nat.*, sp. 57); *antarctic goose*, Forst. (*second Voyage de Cook*), Latham (*Syst. Ornith.*, sp. 8); OUTARDE, Pernetty, *Voy. aux îles Mal.*, t. II, p. 13).

*A.* — *capite griseo; genis, gulo, colloque albo et nigro acutè striatis; oculorum circuitu nudo; pectore, abdomineque omninò atris, atque vittis niveis notatis; tectricibus alarum nigris; dorso, uropygio, caudâ et ano albis; alis niveis, cum speculo lato virescente, brunneo marginato; pennis longis aterrimis; rostro et pedibus aurantiacis.*

La plus grande obscurité a régné pour les distinctions spécifiques de plusieurs espèces d'oies propres aux îles Malouines, et aux terres avancées du sud de l'Amérique. C'est ainsi qu'on en a décrit quatre espèces, au lieu de deux, parce que chaque sexe présente des différences telles, qu'il serait en effet très difficile de ne pas les séparer d'après l'examen seul des dépouilles, si on ne les avait pas vues dans leur patrie, et si on ne les avait pas suivies dans leurs habitudes et fixé son jugement par la dissection. Ainsi l'oie magellanique (*anas magellanica*, Gm.) est la femelle de l'oie aux ailes blanches (*anas leucoptera*, Gm.), et celle que nous figurons ici avec soin est la femelle de l'oie antarctique (*anas antarctica*, Gm.), dont le mâle, représenté n° 1006 des planches enluminées de Buffon, est depuis long-temps décrit avec beaucoup d'exactitude dans les auteurs. Quant à l'oie du plein de Pernetty, dont M. Vieillot a fait à tort un *anser*, c'est le canard aux ailes courtes (*anas brachyptera*, Lath.), figuré pl. 50 de la *Zool. de l'Uranie*.

La femelle de l'oie antarctique a été mentionnée pour la première fois par Sparrman, qui en a publié une figure dans le deuxième fascicule, pl. 37 du *Museum Carlsonianum*. Ce qu'il y a de certain, c'est

que la description qu'il en donne, tracée dans le style linnéen, est assez incomplète pour faire même douter de l'identité de notre oiseau avec celui qu'il indique comme la femelle de l'oie des régions australes. Soncini, plus récemment, a complètement embrouillé la synonymie de ces espèces.

L'oie antarctique est beaucoup moins abondante sur les îles Malouines que l'oie aux ailes blanches (*anser leucopterus*), qui paraît y être sédentaire, et y vivre par grandes troupes, à la manière de nos oies domestiques, tandis, au contraire, que l'oie antarctique n'y est que de passage, et habite principalement les îles de l'extrémité sud de l'Amérique; ses mœurs d'ailleurs sont solitaires, et ce n'est jamais que par paires qu'on la rencontre sur les rivages, où elle cherche des mollusques marins et des fucus, dont elle fait sa nourriture; aussi sa chair en contracte-t-elle une odeur détestable qui la rend dégoûtante, tandis que l'oie aux ailes blanches, ou magellanique, est très agréable à manger, et ressemble parfaitement à notre oie commune; elle ne se nourrit que d'herbes et d'alimens qui ne lui donnent nul mauvais goût.

Le mâle de l'oie antarctique a son plumage d'une blancheur éblouissante, et les pieds et le bec d'un jaune vif; la femelle, au contraire, présente le mélange le plus varié du blanc uni aux couleurs sombres, ce qui contribue toutefois à lui donner une livrée agréable à l'œil.

Cette espèce est de la taille de l'oie domestique; sa longueur totale, de l'extrémité du bec au bout de la queue, est de deux pieds environ.

Le bec et les pieds sont de couleur jaune orangée; le front, les joues et la gorge sont brun-noir, maillé très finement de lignes blanches; le noir est plus épais en devant du cou, et cette couleur devient de plus en plus foncée sur les côtés et en arrière; tout le sommet de la tête est recouvert d'une calotte rousse; les plumes, noires dès le haut de la poitrine, sont traversées chacune par deux ou trois bandes blanches, qui s'élargissent et qui forment, sur cette partie

comme sur toute la surface inférieure du corps, un champ noir agréablement rayé de blanc, par parties égales; le bas-ventre, le dos, le croupion, et toutes les plumes de la queue sans exception, sont d'un blanc de neige; le moignon et les moyennes couvertures des ailes sont également de cette couleur, et leur milieu est occupé par un large miroir d'un vert métallique, dont les bords sont brun-noir; le haut du dos, et les grandes couvertures alaires dans toute leur longueur, sont d'un brun foncé, et les grandes plumes sont entièrement d'un noir vif; un fort tubercule rougeâtre est placé en dedans du coude de chaque aile.

Cette espèce n'arriva aux îles Malouines que quelques jours avant notre départ (vers le 10 décembre environ), ce qui suppose qu'elle vient de la terre des États et des bords du détroit de Magellan, pendant l'été de ces climats, pour en repartir vers mars, époque à laquelle commence l'automne. Si l'oie magellanique est peu défiante, celle-ci, au contraire, paraît l'être beaucoup; car ce n'est qu'avec précaution que nous pouvions l'approcher assez pour la tirer.

Bougainville, p. 66 de son Voyage, la mentionne avec les autres espèces, sous le nom d'*outarde*, et dit que sa chair contracte un goût huileux de ce qu'elle se nourrit de poissons.

L'oie aux ailes blanches, ou magellanique, vit au contraire par troupes nombreuses, qui se plaisent sur les étangs. Nous en détruisîmes une quantité prodigieuse, et nous trouvâmes leur chair délicate. Il nous arriva souvent d'en tuer quelques dizaines, sans qu'aucune de celles qui composaient la troupe ne pussent fuir, leurs ailes n'étant alors garnies que de plumes naissantes, dont les tuyaux n'avaient aucune consistance. Le mâle de cette espèce est plus gros que la femelle; son plumage est d'un blanc pur, mais le dos et les couvertures des ailes sont grises et mailonnées de noir. La femelle, au contraire, plus svelte dans ses formes, a la tête et le cou d'un marron vif, le corps gris et la poitrine mailonnée de brun; et c'est de cette dernière couleur qu'est l'iris.

CCCXL<sup>e</sup> Genre. CÉRÉOPSE, *cereopsis*, Lath.

Bec très court, fort, obtus, presque aussi élevé à la base que long; couvert d'une cire qui s'étend vers la pointe, qui est voûtée et comme tronquée; mandibule inférieure évasée à la pointe; narines très grandes, percées vers le milieu du bec, entièrement ouvertes; pieds à tarses plus longs que le doigt du milieu; pouce articulé à la partie postérieure du tarse; doigts antérieurs palmés, garnis de membranes profondément découpés; ongles très gros et forts; ailes amples, couvertures à peu près aussi longues que les rémiges; première penne un peu plus courte que les suivantes. (*Temm.*)

CÉRÉOPSE CENDRÉ; *cereopsis Novæ - Hollandiæ*,  
Lath., *Temm.*, pl. 206 (adulte).

M. Temminck décrit ainsi cet oiseau :

« Latham a fait connaître cet oiseau dans le *Synopsis*, second supplément, page 325. La description très succincte est accompagnée d'une figure peu exacte, pl. 138.

« Les formes totales de cet oiseau sont à peu près celles de l'oie; mais les pieds sont plus longs, et une partie de la cuisse est nue au-dessus du genou. Une peau ridée et jaunâtre couvre le front; le sommet de la tête est d'un blanc pur; tout le reste du plumage est d'un cendré foncé, ondulé sur le dos de cendré rousâtre, et marqué aux couvertures des ailes d'une tache ronde, noire; queue d'un brun obscur; rémiges noires. La partie nue de la jambe, et le tarse presque en entier, sont d'un jaunâtre orangé; les doigts et les membranes sont noirs. Longueur, deux pieds et demi à trois pieds.

« On trouve cet oiseau à la baie de l'Espérance et sur une partie des côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande. »

CCCXLI<sup>e</sup> Genre. CANARD, *anas*, Linn.

Bec à base plus large qu'épaise, quelquefois gibbeuse, à bords dentelés en lame; mandibule supérieure onguiculée et courbée à la pointe; l'inférieure plate plus étroite; lorum emplumé; miroir de diverses couleurs sur les ailes; pouce ou pinné, ou lisse. (*Vieillot.*)

Les canards forment un genre très nombreux en espèces, qui se ressemblent presque toutes, en offrant cependant quelques légères dissemblances qui permettent d'établir un assez grand nombre de petites tribus. Les canards diffèrent des cygnes et des oies, non seulement par leur bec, mais encore par une taille beaucoup plus petite et par un cou moins long; leur trachée-artère se renfle à sa bifurcation.

M. Cuvier, dans son *Règne animal*, a proposé un assez grand nombre de divisions, qui paraissent avoir été admises par les auteurs anglais, sans que nous puissions dire à quelle coupe chacun des mots suivans pût convenir: *clangula*, Fleming; *harelda*, Ray; *somateria*, Leach; *oidemia*, Flem.; *oizuria*, Leach.

Les canards sont répandus dans toutes les contrées marécageuses ou maritimes du globe; ils nagent avec aisance, plongent pour saisir le poisson qui forme leur nourriture, et se plaisent surtout à éparpiller le limon, où ils trouvent des vers que les dentelures de leur bec ne permettent pas de laisser échapper. Ils se réunissent par troupes considérables, qui volent à de grandes hauteurs, et de manière que la tête et le cou forment une ligne droite, et que leurs pattes sont déjetées en dehors. Leur cri est rauque et discordant; leurs espèces sont plus nombreuses vers les pôles nord et sud, bien qu'on en trouve en grand nombre dans les régions équatoriales. Ils aiment émigrer et changer de climat suivant les saisons.

## SECTION PREMIÈRE.

*Pouce bordé d'une membrane, servant à son élargissement, Cuv. (hydrobates, Temm.)*

I<sup>er</sup> Sous-Genre. MACREUSE, Cuv., *maceranas*.

Bec large, surtout à la base, gibbeux en dessus et près du front.

Types : la *grande macreuse*, Buff., enl. 956 (*anas fusca*, L.); la *macreuse*, Buff., enl. 978 (*anas nigra* L.)

II<sup>e</sup> Sous-Genre. MACRORAMPHE, *macroramphus*.

Bec large, épais, à mandibule supérieure épaisse, à arête formant un élargissement à l'extrémité de la mandibule supérieure; yeux placés au milieu même de la membrane nue qui entoure la base du bec.

Type : le *canard du nord*, appelé le *marchand*, Buff., enl. 995 (*anas perspicillata*, L.).

Cette espèce habite le nord de l'Amérique, et notamment la baie d'Hudson. C'est, dit-on, le *coot* des habitans de New-York.

III<sup>e</sup> Sous-Genre. HYDROBATE, *hydrobates*, Temm., pl. col.

Sous ce nom M. Temminck range tous les canards dont le pouce est garni d'une membrane. Nous n'y conserverons que ceux qui ont un fanon charnu, pendant sous la mandibule inférieure, un bec court, déprimé, dilaté sur les côtés. Le type de ce simple sous-genre sera :

HYDROBATE A FANON, *hydrobates lobatus*, Temm. (le mâle vieuX), pl. 406; *anas lobata*, Shaw, *Misc.*, pl. 255, fig. 8.

Le plumage de cet hydrobate est très luisant, et les plumes de la queue sont subulées à plumes roides et élastiques; les ailes sont courtes en proportion du volume du corps. Le mâle a, sous la partie nue du menton, une large membrane flottante, semblable à du parchemin; les plumes de la tête et du cou sont

longues, lisses et noires; les côtés du cou irrégulièrement rayés de blanc terne et de noir; tout le dessus du corps, la poitrine, le cou et les flancs, d'un brun noirâtre luisant, jaspé irrégulièrement de zigzags blanchâtres; tout le ventre couvert de plumes brunes à leur origine et blanches au bout; les ailes et les pieds noirs. Longueur, deux pieds six pouces.

La femelle est un peu plus petite, plus régulièrement jaspée de blanc, et les côtés du cou sont d'un brun très clair tacheté de brun fauve; elle n'a point de fanon. Les jeunes mâles ressemblent à la femelle; on les distingue au petit fanon, ou seulement à son pli membraneux sous le menton.

Cet oiseau rare habite l'Australie, et a été observé aux environs du port du Roi Georges, au sud de la Nouvelle-Hollande.

IV<sup>e</sup> Sous-Genre. GARROT, Cuv., *histrionicus*.

Bec court, peu élevé, sans arête, étroit à la pointe; narines basales, arrondies; queue cunéiforme.

Type : l'arlequin (*anas histrionica*) L., enl. 798 (mâle) et 799 (femelle), de Terre-Neuve.

V<sup>e</sup> Sous-Genre. EIDER, Cuv.; *platypus*, Brehm.

Sous ce nom M. Brehm a proposé un genre qui avait pour type l'*anas mollissima*, ou l'eider des pl. 208 et 209 de Buffon, et l'*anas perspicillata*, enl. 995. Il y joignait encore la GRANDE MACREUSE de Buffon, enl. 956 (*anas fusca*, L.), et la MACREUSE, enl. 978, et autres espèces. Ce genre ainsi constitué ne pouvait guère être admis.

Cesous-genre a pour type l'EIDER, *anas mollissima*, Linn., enl. 208 et 209; Sparrm., *Carls.*, pl. 6 et 39 (le jeune sous le nom d'*anas spectabilis*); du nord de l'Europe et de l'Amérique.

VI<sup>e</sup> Sous-Genre. MILLOUIN, Cuv.; *fuligula*, Ray.

Bec aplati, large, à arête étroite, à narines petites, à base emplumée.

Types : le SIFFLEUR HUPPÉ, Buff., enl. 928, *anas*

*rufina*, L.; le MORILLON, *anas fuligula*, L., enl. 1001 et 1007.

VII<sup>e</sup> Sous-Genre. MICROPTÈRE, *micropterus*.

Bec court, presque conique, très haut à la base, à arête formant presque une ligne droite; narines médianes; tarses courts, réticulés, emplumés jusqu'aux genoux; ailes impropres au vol.

Type : le CANARD AUX AILES COURTES, *anas brachyptera*, Lath., Quoy et Gaim., pl. 39, *Zool de l'Uranie*, des îles Malouines; *race-horse* de Cook.

DEUXIÈME SECTION.

*Pouce non bordé par une membrane.*

VIII<sup>e</sup> Sous-Genre. SOUCHET, Cuv., *clypeata*.

Bec long, à mandibule supérieure spatuliforme, évasée en demi-cylindre, et s'élargissant au bout; bords garnis de lamelles très longues et très minces.

Type : le SOUCHET, *anas clypeata*, L., enl. 971 (mâle), et 972 (femelle).

IX<sup>e</sup> Sous-Genre. TADORNE, Cuv.; *tadorna*, Leach.

Bec très aplati vers le bout, renflé à la base de la mandibule supérieure, qui décrit une ligne concave; pointe peu recourbée; narines médianes; mandibule inférieure droite, mince et aplatie.

Type : la TADORNE, *anas tadorna*, L., enl. 53.

X<sup>e</sup> Sous-Genre. MUSQUÉ, *moschatus*.

Bec assez épais à la base, à bords sinuolés, à narines basales arrondies; joues, tour des yeux et commissure, garnis de caroncules charnues; membrane des doigts réticulée.

Type : le CANARD DIT DE BARBARIE OU MUSQUÉ, *anas moschata*, L., enl. 989, d'Amérique.



XI<sup>e</sup> Sous-Genre. CANARD proprement dit, *anas*.

Bec proportionné, non gibbeux; face emplumée; mandibule régulière; arête formant vers le front un triangle; narines arrondies.

Première division. LES PILETS.

*La queue pointue, ou dépassée par deux rectrices plus longues.*

Type : le PILET, *anas acuta*, L., enl. 954.

Deuxième division. LES VRAIS CANARDS.

*Des plumes recoquillées sur les tectrices de la queue.*

Type : le CANARD SAUVAGE, *anas boschas*, L., enl. 776 (mâle), 777 (femelle).

Nous en décrivons une espèce qui est :

Le CANARD RADJAH, *anas radjah*, Less. et Garn.  
(*Zool. de la Coq.*, pl. 49).

M. Garnot a décrit cette espèce en ces termes :

*Capite colle pectore, abdomine anteriore parte alarum, extremitateque tectricibus alarum albis, aliis partibus sub nigris; virescente speculo insuper alas.*

De la grosseur du canard ordinaire, et voisin des Millouins. Cet oiseau, que M. G. a nommé *leucomèle*, à raison des principales teintes de noir et de blanc que présentent son plumage, est assez gracieux dans son ensemble. La tête, le cou, la poitrine, l'abdomen, le moignon de l'épaule et l'extrémité des couvertures alaires sont d'une blancheur éclatante; le reste du plumage est brun noirâtre, un peu plus foncé au manteau; sur le milieu de la poitrine on aperçoit une ligne brune un peu interrompue dans son centre; elle se porte au-dessus du moignon de l'épaule, et vient se perdre, ou mieux, se confondre avec le noir du dos; le blanc des plumes qui recouvrent les parties antérieures des ailes est également traversé par une ligne festonnée noire; sur le milieu de l'aile, un miroir d'un vert brillant métallique ressort avec éclat, il est surmonté d'un second miroir brun pourpre marron; parmi quelques

unes des plumes sous-caudales on en remarque qui sont striées de gris et de blanc; les ailes, longues de dix pouces et demi, sont armées d'un petit éperon; la queue est courte. Ce canard est assez haut monté sur ses jambes; ses pieds et son bec sont rouges; le doigt postérieur est légèrement palmé; le tarse a deux pouces de longueur; le bec, aplati comme celui du millouin, est long de deux pouces; la deuxième rémige est la plus longue; dix plumes primaires; elles diminuent de grandeur jusqu'à la dernière. Longueur totale de l'oiseau, un pied quatre pouces.

Ce canard, que nous devons à l'adresse de M. de Blois, habite les étangs de Bourou.

## XII<sup>e</sup> Sous-Genre. CANAROIE, *anseranas*,

Taille et aspect général d'une oie; bec des canards proprement dits; tarses longs, et doigts presque à demi séparés ou seulement unis à leur base par une membrane peu étendue.

M. Cuvier a publié, dans le tome XIV des *Mémoires du Muséum*, p. 345, un travail descriptif très complet, sur l'espèce qui doit servir de type à cette division. Ce savant la décrit ainsi :

LE CANARD PIE A PIEDS DEMI-PALMÉS, de la Nouvelle-Hollande (*anas melanoleuca*, Lath., Cuv. (*Mém. du Mus.*, 7<sup>e</sup> année, XI<sup>e</sup> cahier, p. 345, pl. 19).

« Son bec est aussi long que sa tête; sa largeur et sa hauteur, à la base, sont à peu près égales, et comprises deux fois et demie dans sa longueur; les lamelles de ses bords sont peu saillantes, minces et tout-à-fait cachées quand il se ferme; elles ne représentent point des dents comme dans beaucoup d'oies. Le dos est en carène un peu arrondie; les narines se rapprochent de la carène, vers le tiers de sa longueur, le plus voisin de la base; un ongle corné, ovale, convexe, lisse et fortement recourbé vers le bas, occupe toute la largeur de l'extrémité antérieure; une partie correspondante de la mandibule inférieure est également cornée, mais le reste des

deux mandibules est recouvert d'une peau brune qui s'épaissit, et prend une teinte jaune vers la base du bec, d'où il s'en étend, de chaque côté, une large bande jusqu'à l'œil; la tête, le cou et une partie du haut du dos sont entièrement couverts de plumes d'un noir tirant un peu sur le brun; les scapulaires sont blanches, ainsi que la portion du dos qui est entre les racines des ailes; ensuite il y a au dos une partie brune; mais le croupion est blanc, ainsi que la poitrine, le ventre et les couvertures supérieures et inférieures de la queue; la portion des petites couvertures externes de l'aile, qui est recouverte, dans l'état de repos, par les scapulaires, les petites et les grandes couvertures inférieures sont blanches; tout le reste de l'aile est noir, à l'exception de quelque peu de blanc sur les plumes de l'aile bâtarde, et au bout des grandes couvertures les plus voisines du corps; les plumes de la queue et les plumes des cuisses sont également noires; le tiers, à peu près, du tibia n'est revêtu que d'une peau nue et à petites écailles, ainsi que le tarse tout entier, les bases des doigts et la membrane qui unit les trois doigts antérieurs; cette membrane est fort courte, et n'embrasse que le tiers de leur longueur; les deux tiers environ de chaque doigt sont garnis, en dessus, de lames transversales; leurs ongles sont arqués et de médiocre force; le pouce n'a point de membrane pour l'élargir; les jambes de cet oiseau sont bien plus hautes que celles des canards et des cygnes; et, sous ce rapport, comme sous celui du bec, c'est à l'*anas arborea* des Antilles qu'il ressemble le plus.

« Sa longueur totale est de deux pieds deux pouces.

« Habite le Port - Jackson, d'où l'a rapporté M. Busseuil. »

XIII<sup>e</sup> Sous-Genre. SARCELLE, Cuv., *querquedula*,  
Briss.

Bec des canards proprement dits, peu épais, à arête formant une ligne convexe; narines ovales, près du front, et rapprochées; tarses mé-

diocres, réticulés; membrane lisse; corps de moitié moindre que celui des canards.

Types : La SARCELLE, *anas querquedula*, L., enl. 946; la PETITE SARCELLE, *anas crecca*, L., enl. 947. (Nota : L'*anas circia*, Nozem., pl. 92 et 93, n'est que le vieux mâle de la sarcelle commune.)

CCCXLII<sup>e</sup> Genre. HARLE, *mergus*, L.; *Merganser*, Briss.

Bec un peu déprimé à la base, droit, assez large, diminuant en cône allongé et presque cylindrique, à mandibules supérieures très courbées, terminées par une pointe crochue et onguiculée; l'inférieure obtuse; les bords des deux mandibules garnis de dentelures en scie obliques; narines latérales, médianes, longitudinales; les tarses courts; le doigt externe le plus long de tous; le pouce bordé d'une membrane; les ailes médiocres; les première et deuxième rémiges les plus longues.

Les harles ressemblent parfaitement aux canards, excepté par le bec; ils en ont les mœurs, le genre de vie et toutes les habitudes. Ils se tiennent principalement dans le Nord, et vivent particulièrement dans les climats les plus froids de notre hémisphère. L'Europe en possède trois espèces, qui sont :

Le GRAND HARLE, *mergus merganser*, Linn., enl. 951 (mâle), 953 (femelle).

Le HARLE HUPPÉ, *mergus serrator*, Linn., enl. 207, dont le *mergus serratus* de Gmelin n'est que le jeune âge.

Le HARLE PIETTE, *mergus albellus*, Linn., enl. 449 (vieux mâle), 450 (femelle).

Parmi les espèces étrangères, M. Cuvier ne regarde, comme bien constatées, que le harle huppé de la Virginie et de la Caroline, *mergus cucullatus*, Linn., enl. 935 et 936 (femelle).

## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Le premier volume était déjà imprimé depuis long-temps, lorsque nous avons mis celui-ci sous presse; des causes diverses ont amené ce retard. Nous ajouterons donc, en supplément, quelques genres fondés tout récemment; et, bien que nous ne les adoptions pas, nous devons les placer sous les yeux de nos lecteurs.

T. I, p. 127. — L'oiseau que nous avons décrit, sous le nom de PIE-GRIÈCHE KAROU, *lanius karu*, pl. 12 de notre *Zoologie*, nous paraît devoir être considéré comme un échenilleur, *ceblepyris*, du moins il en a la plupart des caractères.

T. I, p. 207. — Le *cephalopterus ornatus*, dont la patrie était inconnue, vit dans le haut Pérou.

T. II, p. 83. — L'OISEAU-MOUCHE SAPHO, *ornismya Sapho*, a pour patrie l'intérieur du Brésil.

T. II, p. 180. — Nous avons mis parmi les *lophophores*, le FAISAN DE GARDNER, *phasianus Gardneri*, Hardw., qui doit rester dans le genre *phasianus*.

GENRES NOUVELLEMENT PROPOSÉS PAR M. WILLIAM SWAINSON. (*Zool. Journ.*, t. XI, p. 343, décembre 1827.)

### Genre ALAUDA, L.

#### 1. *Macronyx*, Sw.

Bec médiocre, droit; arête légèrement recourbée; narines nues, grandes, à ouverture oblongue; ailes très courtes; première, deuxième, troisième et quatrième rémiges égales, très longues; queue à peu près égale; pieds allongés; tarses à squamelles latérales entières; pouce muni d'un ongle, très long et recourbé.

Type: l'alouette sentinelle, Levaill., pl. 195.

2. *Certhilauda*, Sw.

Bec médiocre, grêle, recourbé; narines presque arrondies; ailes...? queue assez courte, égale; pieds médiocres; pouce muni d'un ongle court, droit.

Type : l'*alouette sirli*, Levaill., af.; pl. 192.

3. *Brachonyx*, Sw.

Bec court, droit, comprimé; arête légèrement recourbée; ailes très courtes; première rémige très courte; deuxième, troisième, quatrième et cinquième presque égales, très longues; queue médiocre; pieds très longs; tarses à squammes latérales et divisées; pouce à ongle court à peu près droit.

Type : l'*alouette bateleuse* de Levaill., af. pl. 194.

Ce genre recevra sans doute la plupart des alouettes africaines, suivant M. Swainson.

## Genre TANAGRA, L.

1. *Tardivola*, Sw.

Bec court, comprimé; arête recourbée; bords sinuolés; ailes très courtes, arrondies; deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges presque égales, très longues; queue allongée, cunéiforme et étagée; pieds robustes.

Ce genre est de l'Amérique du Sud. Il a pour type l'*Embérizoïde longibandes* de M. Temminck, pl. col. 114, f. 2, décrit page 325 du tome 1<sup>er</sup> de ce Manuel.

2. *Spermagra*, Sw.

Bec court, robuste, épais, comprimé, à bords presque droits, anguleux à la base; ailes médio-

ces ou très courtes, arrondies; quatrième et cinquième rémiges égales, très longues; queue médiocre, large, arrondie; pieds très longs, forts.

Ce genre, dit M. Swainson, est nombreux en espèces; il renferme une partie des *saltator* de M. Vieillot, et doit être placé entre les *pytilus* de M. Cuvier, et les *ramphopis* de M. Vieillot.

### 3. *Tanagra*, Sw. (genre modifié).

Bec assez court, assez épais, convexe, à bords demi-sinueux; narines arrondies, presque nues; ailes médiocres; deuxième et troisième rémiges presque égales, très longues; queue égale; pieds médiocres ou même courts.

Type: le *tanagra episcopus* de L.

### 4. *Aglaia*, Sw.

Bec court, petit, comprimé; narines recouvertes de plumes; ailes très longues; deuxième, troisième et quatrième rémiges égales, très longues; queue égale.

Type: le *tanagra tatao*, L.

## Genre FRINGILLA, auct.

### 1. *Megalotis*, Sw.

Bec court, comprimé, entier; arête recourbée; narines recouvertes de plumes; ailes médiocres; première, deuxième, troisième et quatrième rémiges égales, très longues; queue médiocre, un peu fourchue; pieds débiles.

Types: les *fringilla otleucus* et *cruciger*, Temminck, pl. col. 269.

2. *Crithagra*, Sw.

Bec court, presque conique, épais, entier; arête recourbée, bords recourbés; ailes assez allongées; première, deuxième, troisième et quatrième rémiges égales, très longues; queue médiocre, un peu fourchue.

Les oiseaux de ce genre seraient essentiellement propres à l'Afrique. Les espèces typiques seraient les *loxiæ sulphurata* et *flaviventris* de Latham.

3. *Spermophila*, Sw.

Bec court, très épais, entier; arête recourbée; bords flexueux; ailes courtes, arrondies; première à septième rémiges égales, très longues; queue médiocre, arrondie.

Ce genre est de l'Amérique du Sud, et a pour type les *pyrhulæ falcirostris* et *cinereola*, Temm., pl. col 11.

4. *Ammodramus*, Sw.

Bec médiocre, épais, conique, légèrement échancré; bords sinueux; base anguleuse; ailes courtes, arrondies; première à cinquième rémiges égales; deuxième, troisième et quatrième égales, très longues; queue grêle, étagée ou arrondie; rectrices étroites, atténuées; pieds faibles, assez longs; ongles grêles, recourbés, pouce robuste.

Type : le *fringilla caudacuta* de Wilson, t. iv, pl. 34, f. 3.

5. *Amadina*, Sw.

Bec court, large, conique, non bordé; ailes courtes, arrondies; première rémige fausse, petite; deuxième et troisième presque égales, plus longues; queue courte, égale ou arrondie.



Type : le *loxia fasciata*, Gm., Brown, pl. 27.  
L'ancien monde.

### 6. *Estrilda*, Sw.

Bec court, conique, sans bords; ailes courtes, arrondies; première rémige fausse, petite; troisième, quatrième et cinquième égales, les plus longues; queue assez allongée, graduée. L'ancien monde.

Type : *Loxia astrild*, L.

### 7. *Guiraca*, Sw.

Bec très épais, conique, échancré; arête légèrement recourbée; ailes médiocres, atténuées; première rémige un peu plus courte que la deuxième; deuxième, troisième, quatrième, presque égales, les plus longues; queue médiocre, égale; pieds très courts, robustes.

Type : *Loxia cærulea*, Wilson, t. III, pl. 24, f. 6.

Ce genre, suivant M. Swainson, représente dans l'Amérique du Nord le genre *coccothraustes*.

### 8. *Tiaris*, Sw.

Bec épais, en cône allongé, aigu, un peu échancré, à bords sinueux; ailes courtes, arrondies; deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales, très longues; queue arrondie.

Type : le *fringilla ornata*, Temm., pl. col. 208.

Genre ICTERUS, auct.

### 1. *Dolichonyx*, Sw.

Bec court, conique, aigu, non échancré, ailes longues, atténuées; première et deuxième rémiges

égales, très longues; queue étagée, *scansoriale*; rectrices rigides, brusquement acuminées; pieds grêles, assez longs; doigts longs; ongles grêles, aigus, recourbés.

Le type de ce genre est l'*emberiza oryzivora*, figuré pl. 12, f. 1 du tom. II de Wilson, *Am. Ornith.*, qui, suivant M. Swainson, est le lien intermédiaire qui unit les oiseaux du genre *sturnus* à ceux du genre *picus*.

## 2. *Cassiculus*, Sw.

Bec médiocrement long, très comprimé; arête non déprimée à sa base; ailes médiocres; première, deuxième et troisième rémiges brusquement atténuées et falciformes.

Types : *Cassicus coronatus* et *C. cristatus*. Ces oiseaux remplissent l'intervalle qui sépare les espèces de *cassicus* et de *xanthornus*.

## Genre *Picus*, auct.

### 1. *Asthenurus*, Sw.

Bec droit, comprimé, aigu; queue étagée, faible; ailes et pieds comme dans le genre *picus*.

Type : le *picus minutus*, L.

Ce genre répond aux *picumnes* de M. Temminck, et devient inutile.

### 2. *Colaptes*, Sw.

Bec médiocre, robuste, comprimé, à arête légèrement recourbée; ailes, pieds et queue comme dans le genre *picus*.

Type : *Picus auratus*, Wils., t. 1, pl. 2, f. 1.

Genre CERTHIA, de Linné.1. *Dendroplex*, Sw.

Bec très droit; ailes médiocres, arrondies; troisième, quatrième et cinquième rémiges très longues.

Ce genre a tous les caractères des *dendrocolaptes*, dont il diffère, parce que le bec est parfaitement droit.

2. *Dendrocolaptes*, Illig.3. *Xiphorhynchus*, Sw.

Bec grêle, allongé, très comprimé, recourbé, sans échancrure.

Le type de ce genre est le *dendrocolaptes procurvus* de M. Temminck, figuré pl. col. 28, et qui fait le passage, suivant M. Swainson, des *certhia* aux *dendrocolaptes*.

4. *Oxyurus*, Sw.

Bec médiocre, grêle, comprimé, entier, à arête légèrement arquée; ailes très courtes, arrondies; queue médiocre, large, étagée; rectrices assez roides, brusquement acuminées.

Les espèces de ce genre sont inédites, et ont les habitudes des *Sylvia*.

5. *Sittasomus*, Sw.

Bec grêle, petit, droit, un peu échancré; arête légèrement recourbée; ailes médiocres; queue assez allongée, rigide.

Le type de ce genre est le *dendrocolaptes sylviellus*, Temm., pl. col. 72, f. 1<sup>o</sup>. Ce genre présente la queue à penes roides des *dendrocolaptes*, avec le faible bec des *xenops*.

## Genre TICHODROMA.

1. *Lochmias*, Sw.

Bec médiocre, grêle, un peu recourbé, entier; ailes courtes, arrondies; première rémige courte; troisième, quatrième et cinquième presque égales, très longues; queue médiocre, large, arrondie, débile; tarsi grêles, élevés, à squamelles antérieures peu nombreuses, petites, celles du paratarse plus multipliées; pouce plus court que le doigt du milieu, à ongle recourbé.

2. *Sclerurus*, Sw.

Bec assez allongé ou même long, échancré, obtus; arête légèrement arquée vers la pointe; ailes médiocres, arrondies; première et deuxième rémiges graduées; troisième, quatrième et cinquième égales, très longues; queue large, rigide, arrondie; pieds grêles; le doigt externe uni à celui du milieu jusqu'à la première phalange; l'intérieur soudé à la base seulement; pouce grêle, recourbé, légèrement échancré.

Les espèces de ce nouveau genre sont inédites, et ont été découvertes dans l'intérieur du Brésil, par M. de Langsdorff.

3. *Oxyglossus*, Sw.

Bec médiocre, grêle, atténué, droit, échancré; langue extensible? aiguë, simple à la pointe; ailes médiocres, atténuées; première et quatrième rémiges égales; deuxième et troisième égales, très longues; queue obtuse, faible, égale; pieds grêles, presque allongés.

Type : le *certhia maculata*, Wilson, 3, pl. 19, f. 3.

Genre TROCHILUS, auct.; TROCHILIDÆ, SW.

1. *Trochilus*, L., modifié par M. SW.

Bec très droit; queue médiocre, égale ou arrondie.

Types : *Trochilus superbus*, Shaw.; *pileatus*, Lath.; *collaris*, L.; *bilophus*, Temm., pl. col. 18, f. 3.

2. *Cynanthus*, SW.

Bec droit ou un peu recourbé; queue très longue, fourchue.

Types : *Trochilus colubris*, L.; *platurus*, Shaw; *bifurcatus*, SW., inéd. Oiseau-mouche à queue singulière, Temm., pl. 18, f. 2; *trochilus macrourus*.

3. *Phæthornis*, SW.

Bec allongé, recourbé; queue allongée, étagée ou cunéiforme.

Types : *Trochilus superciliosus*, L.; *colibri tacheté*, Temm., pl. 120, f. 3; *trochilus chrysobronchos*, Shaw.

4. *Campylopterus*, SW.

Bec très long, recourbé; ailes falciformes; tiges des premières rémiges dilatées et comprimées; queue arrondie ou étagée.

Types : *Trochilus latipennis*, Swains.; *falcatus*, Swains., Zool. illust.

5. *Lampornis*, SW.

Bec recourbé; queue courte, égale.

Types : *Trochilus mango*, L.; *pella*, L.; *niger*, Sw., Zool. illust.

## Genre MUSCIGAPA, auct.

1. *Tyrannula*, Sw.

Bec médiocre, déprimé; pointe de la mandibule supérieure brusquement recourbée; ailes médiocres, un peu atténuées; première et deuxième rémiges étagées; troisième, quatrième et cinquième presque égales, très longues; queue médiocre, égale; pieds débiles, courts; tarses recouverts antérieurement de squamelles divisées, nus sur les côtés.

Type : *Muscipeta barbata*, Sw. (*Zool. illust.*, pl. 116, t. II.)

Genre du Nouveau-Monde exclusivement.

2. *Culicivora*, Sw.

Bec court; ailes très courtes, arrondies; première et deuxième rémiges étagées; troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième presque égales, très longues; queue grêle, allongée, étagée; pieds faibles, longs; tarses recouverts sur les côtés de nombreuses squamelles.

Type : le *muscipeta stenura*, Temm., pl. col. 167, f. 3.

3. *Cetophaga*, Sw. (1)

Bec petit; arête carénée; ailes médiocres; première et quatrième rémiges égales; deuxième et troisième égales, très longues; queue assez allongée, arrondie; pieds faibles; tarses à squamelles antérieures divisées, les côtés nus.

Type : le *muscipeta ruticilla*, L. M. Swainson pense que les espèces de ce genre, qui vivent dans

---

(1) C'est sans doute par erreur que ce mot est écrit *setophaga*.

les régions tempérées de l'Amérique, y remplacent le genre *hipidure*, qui est propre à l'Australie.

Genre COLUMBA, auct.

1. *Chæmepelia*, Sw.

Bec grêle, entier; ailes arrondies; première rémige courte; troisième, quatrième et cinquième presque égales, très longues; celles du poignet de chaque côté un peu échancrées; queue arrondie; pieds médiocres, emplumés jusqu'aux doigts.

Types : *Columba passerina*, L.; *C. squamosa*, Temm.

2. *Ectopistes*, Sw.

Bec grêle, échancré; ailes un peu arrondies, atténuées; première et troisième rémiges égales, la deuxième très longue; queue arrondie ou cunéiforme; pieds courts, nus; tarsi à squamelles antérieures imbriquées; celles des côtés petites, réticulées.

Types : *Columba speciosa*, Temm. ? *C. migratoria*, L.

Ce genre serait propre à l'Amérique.

A ces genres admis récemment, et que nous rapportons textuellement, parce qu'il entre dans notre plan, non pas d'en établir de nouveaux que la nature de ce livre ne pourrait les comporter, mais de faire connaître ceux que l'on a proposé, sans préjuger d'une manière absolue sur leur degré de solidité; à ces genres, nous croyons en devoir faire succéder quelques autres, proposés par M. Vigors, dans le n° VII, p. 395 et suiv. du *Zoological Journal*, dont il est le principal rédacteur. Ce sont :

1. *CHAMÆZA*, Vig. Voisin des *cincl*es, des *merles*, et proche les *myiothères*.

Bec assez court, robuste, à arête légèrement recourbée; narines basales, ovalaires-oblongues, longitudinales, recouvertes de petites plumes; ailes très courtes, arrondies; première rémige courte; deuxième et septième, troisième et sixième égales; quatrième et cinquième presque égales, très longues; celles du poignet entières; pieds grêles; tarses allongés; acrotarses scutellés et munis de neuf scutelles; paratarses divisés en plusieurs squamelles; doigts assez allongés, grêles, les deux plus externes réunis à la base; ongles grêles, comprimés; pouce allongé, robuste; ongle long, très comprimé; queue courte, arrondie.

Ce genre a pour type une espèce nouvelle que M. Vigors nomme :

1. *Chamæza meruloides*.

Brune en dessus; d'un roux blanchâtre en dessous, tachetée de noir longitudinalement; gorge blanchâtre; rectrices rousses à leur pointe. Habite le Brésil.

2. *Gossypha*, Vig.; *turdus*, auct.

Bec médiocre, assez mince, à arête légèrement arquée; narines basales, ovalaires, longitudinales; ailes médiocres, arrondies; première rémige très courte; cinquième très longue; quatrième, troisième et deuxième un peu plus courtes; quatrième, cinquième et sixième du poignet, et externes, échancrées vers leur milieu; pieds grêles; tarses scutellés; paratarses entiers; queue médiocre, arrondie.

Type: *Turdus vociferans*, Sw.



3. *Petrocincla*, Vig. ; *turdus*, auct.

Bec robuste, droit; à arête légèrement recourbée; narines basales, arrondies, en partie recouvertes de soie; ailes médiocres, arrondies; première rémige très courte, presque fausse; troisième très longue; deuxième un peu plus courte; pieds médiocres, assez robustes; acrotarses et paratarses entiers; queue courte, égale.

Type : *Turdus saxatilis*, L.

4. *Corydalla*, Vig.; *anthus*, auct.

Bec assez allongé, assez robuste; ailes et queue comme dans le genre *anthus*; pieds assez grêles; tarses élevés; ongle du pouce allongé, droit.

Type : *Anthus Richardi*, Vieill., Temminck, pl. col.

5. *OEGithalus*, Vig. ; *parus*, auct. ; *remiz*, Cuv.

Bec assez allongé, petit, droit, aigu, conique, à peu près trigone à la base; arête entamant les plumes du front; narines couvertes de soies; ailes médiocres, arrondies; première rémige très courte, presque fausse; deuxième et septième égales; troisième, quatrième et cinquième presque égales, très longues; sixième un peu plus courte; troisième à la cinquième incluse externes du poignet légèrement échancrées à leur milieu; pieds médiocres; acrotarses scutellés; paratarses entiers; doigts libres; pouce robuste, ongle très long, fort; queue médiocre, fourchue.

Type : *parus pendulinus*, L.

Ici se termine le tableau des genres que nous soumettons à l'étude des jeunes naturalistes. Certes, nous eussions pu aisément en créer un bon nombre,

en spécifiant mieux les formes, et discutant les caractères, et les comparant entre eux. Mais l'éditeur a désiré plus particulièrement un livre usuel, exempt d'innovations, et nous avons dû nous conformer à ses vues, et nous borner à présenter le tableau des genres admis aujourd'hui dans la science, et appuyés par la citation des espèces les plus remarquables.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

# TABLE MÉTHODIQUE

## DES FAMILLES ET DES GENRES.

### TOME PREMIER.

#### I<sup>er</sup> Ordre. LES OISEAUX DE PROIE.

##### I<sup>re</sup> Section. LES DIURNES.

###### 1<sup>re</sup> Famille. LES VAUTOURS OU VULTURIDÉES.

G.	1. Vautour, <i>vultur</i> , L.....	page	69
	2. Sarcoramphé, <i>sarcoramphus</i> , Dum.....		71
	3. Percnoptère, <i>neophron</i> , Sav.....		72
	4. Catharte, <i>cathartes</i> , Illig.....		73
	5. Gypaète, <i>gypaetos</i> , Storr. ....		74
	6. Iribin, <i>daptrius</i> , Vieill.....		75

###### 2<sup>e</sup> Famille. LES FAUCONS OU FALCONIDÉES.

###### A. Oiseau de proie nobles.

	7. Faucon, <i>falco</i> , Bechst.....		76
	8. Gerfault, <i>hierofalco</i> , Cuv.....		80
	9. Physète, <i>physeta</i> , Vieill.....		<i>ibid.</i>
	10. Gampsonyx, <i>gampsonyx</i> , Vig.....		81

###### B. Oiseaux de proie ignobles.

11.	Aigle, <i>aquila</i> , Briss.....		82
	12. Aigle-Pêcheur, <i>haliaetus</i> , Sav.....		85
	13. Balbuzard, <i>pandion</i> , Sav.....		86
	14. Circaète, <i>circaetus</i> , Vieill.....		87
	15. Caracara, <i>caracara</i> , Marcg.....		<i>ibid.</i>
	16. Harpie, <i>harpya</i> , Cuv.....		88
	17. Aigle-Autour, <i>morphnus</i> , Cuv.....		89
	18. Cymindis, <i>cymindis</i> , Cuv.....		91
	19. Autour, <i>astur</i> , Bechst.....		92
	20. Épervier, <i>nisus</i> , Cuv.....		95

G. 21.	Milan, <i>milyus</i> , Bechst.....	page 99
22.	Ictinie, <i>ictinia</i> , Vieill.....	100
23.	Couhyeh, <i>elanus</i> , Savig.....	<i>ibid.</i>
24.	Naucler, <i>nauclerus</i> , Vigors.....	101
25.	Bondrée, <i>pernis</i> , Cuv.....	102
26.	Buse, <i>buteo</i> , Bechst.....	<i>ibid.</i>
27.	Busard, <i>circus</i> , Bechst.....	105

3<sup>e</sup> Famille. LES MESSAGERS OU SERPENTARIÉES.

28.	Secrétaire, <i>serpentarius</i> , Lacép.....	106
-----	--	-----

II<sup>o</sup> Section. LES NOCTURNES.

I<sup>re</sup> Famille. LES AEGOLIENS, Vieillot, ou STRIXIDÉES.

A. Point d'aigrettes.

29.	Surnie, <i>urnia</i> , Dum.....	109
30.	Chevêche, <i>noctua</i> , Sav.....	110
31.	Chouette, <i>ulula</i> , Cuv.....	113
32.	Effraye, <i>strix</i> , Sav.....	<i>ibid.</i>
33.	Chat-huant, <i>syrnium</i> , Sav.....	114

B. Deux aigrettes.

34.	Hibou, <i>asio</i> , Briss.....	115
35.	Duc, <i>bubo</i> , Cuv.....	117
36.	Scops, <i>scops</i> , Sav.....	<i>ibid.</i>

II<sup>e</sup> Ordre. LES PASSEREAUX, Cuv.

I<sup>re</sup> Tribu. LES DENTIROSTRES.

I<sup>re</sup> Famille. LES LANIADÉES.

37.	Pie-grièche, <i>lanius</i> , L.....	122
38.	Falconelle, <i>falcunculus</i> , Vieill.....	129
39.	Colluricincla, <i>colluricincla</i> , Horsf. et Vig.	130
40.	Batara, <i>tamnophilus</i> , Vieill.....	131
41.	Vanga, <i>vanga</i> , Buff., Vieill.....	133
42.	Sparacte, <i>sparactes</i> , Illig.....	135
43.	Gubernète, <i>gubernetes</i> , Such.....	136
44.	Langrayen, <i>artamus</i> , Vieill.....	137
45.	Erinon, <i>tricophorus</i> , Temm.....	138

G. 46.	Cassican, <i>barita</i> , Cuv.....	page 139
47.	Phonygame, <i>phonygama</i> , Less.....	141
48.	Bécarde, <i>psaris</i> , Cuv.....	143
49.	Choucaris, <i>graucalus</i> , Cuv.....	144
50.	Sphécothère, <i>sphecothea</i> , Vieill.....	145
51.	Béthyle, <i>bethylus</i> , Cuv.....	<i>ibid.</i>
52.	Glaucope, <i>glaucopis</i> , Cuv.....	146
53.	Témia, <i>temia</i> , Levaill.....	147
54.	Drongo, <i>edolius</i> , Cuv.....	148
55.	Irène, <i>irena</i> , Horsf.....	150

2<sup>e</sup> Famille. Les TANAGRÉES.

56.	Tanmanack, <i>phibalura</i> , Vieill.....	156
57.	Tangara, <i>tanagra</i> , L.....	157
	†. Tangaras proprement dits.....	<i>ibid.</i>
	††. Tangaras euphones.....	162
	†††. Tangaras gros-becs.....	163
	††††. Tangaras cardinals.....	164
	†††††. Tangaras ramphocèles.....	<i>ibid.</i>
	††††††. Tangaras tachyphones.....	165
58.	Arremon, <i>arremon</i> , Vieill.....	167

3<sup>e</sup> Famille. Les MUSCICAPIDÉES.

59.	Tyran, <i>tyrannus</i> , Briss.....	169
60.	Monarque, <i>monarcha</i> , Vig., Horsf.....	173
61.	Eurylaime, <i>eurylaimus</i> , Horsf.....	174
62.	Platyrhynque, <i>platyrynchus</i> , Desm.....	177
63.	Todier, <i>todus</i> , L.....	178
64.	Myiagraire, <i>myiagra</i> , Horsf., Vig.....	180
65.	Gobe-Mouche, <i>muscipapa</i> , L.....	181
66.	Gallite, <i>alectrurus</i> , Vieill.....	194
67.	Drymophile, <i>drymophila</i> , Sw.....	195
68.	Formicivore, <i>formicivora</i> , Sw.....	197
69.	Rhipidure, <i>rhipidura</i> , Vig., Horsf.....	198
70.	Seisure, <i>seisura</i> , Vig. et Horsf.....	200
71.	Psophode, <i>psophodes</i> , Vig. et Horsf.....	201
72.	Enicure, <i>enicurus</i> , Temm., Cuv.....	202

4<sup>e</sup> Famille. Les AMPÉLIDÉES.

73.	Gymnocéphale, <i>gymnocephalus</i> , Cuv.....	205
-----	---	-----

G. 74.	Coracine, <i>coracina</i> , Vieill.....	page 206
75.	Céphaloptère, <i>cephalopterus</i> , Geoff.....	207
76.	Gymnodère, <i>gymnodera</i> , Geoff.....	208
77.	Ampelis, <i>ampelis</i> , L.....	209
78.	Cotinga, <i>cotinga</i> , Thunb.....	212
79.	Araponga, <i>arapunga</i> , Wied.....	213
80.	Procné, <i>procnias</i> , Illig.....	214
81.	Échenilleur, <i>ceblepyris</i> , Cuv.....	215
82.	Jaseur, <i>bombycilla</i> , Briss.....	220

5<sup>e</sup>. Famille. Les TURDUSINÉES.

83.	Merle, <i>turdus</i> , L.....	223
	1 <sup>re</sup> tribu, Merle, <i>merula</i> .....	224
	2 <sup>e</sup> tribu, Grive, <i>turdus</i> .....	227
	3 <sup>e</sup> tribu, Turdoïde, <i>ixos</i> , Temm.....	228
84.	Cincle, <i>cinclus</i> , Bechst.....	232
85.	Cinclosome, <i>cinclosoma</i> , Horsf. et Vigors.	233
86.	Esclave, <i>dulus</i> , Vieill.....	235
87.	Stourne, <i>sturnella</i> , Vieill.....	236
88.	Timalie, <i>timalia</i> , Horsf., Vigors.....	239
89.	Dasyorne, <i>dasyornis</i> , Vig. et Horsf.....	240
90.	Jora, <i>jora</i> , Horsf.....	<i>ibid.</i>
91.	Brève, <i>pitta</i> , Vieill.....	241
92.	Fourmilier, <i>myiothera</i> , Illig.....	244
93.	Brachyptère, <i>brachypterix</i> , Horsf.....	248
94.	Gralline, <i>grallina</i> , Vieill.....	249
95.	Martin, <i>acridotheres</i> , Vieill.....	250
96.	Psaroïde, <i>psaroides</i> , Vieill.....	252
97.	Mimète, <i>mimetes</i> , King.....	253
98.	Loriot, <i>oriolus</i> , L.....	254
99.	Séricule, <i>sericulus</i> , Swainson.....	255

6<sup>e</sup> Famille. Les MÉNURÉES.

100.	Ménure, <i>mænura</i> , Shaw.....	258
------	-----------------------------------	-----

7<sup>e</sup> Famille. Les PIPRADÉES.

101.	Rupicole, <i>rupicola</i> , Briss.....	261
102.	Calyptomène, <i>calyptomena</i> , Raffles.....	262
103.	Manakin, <i>pipra</i> , L.....	264
104.	Pardalote, <i>pardalotes</i> , Vieill.....	267
105.	Pachycéphale, <i>pachycephala</i> , Sw.....	268

8<sup>e</sup> Famille. Les SYLVIADÉES.

G. 106.	Traquet, <i>saxicola</i> , Bechst.....	page 272
107.	Mérion, <i>malurus</i> , Vieill.....	275
108.	Synallaxe, <i>synallaxis</i> , Vieill.....	279
109.	Acanthiza, <i>acanthiza</i> , Vig. et Horsf.....	282
110.	Mégalure, <i>megalurus</i> , Horsf.....	284
111.	Zostérops, <i>zosterops</i> , Vig. et Horsf.....	286
112.	Sylvie, <i>sylvia</i> , Bechst.....	287
113.	Accentor, <i>accentor</i> , Bechst.....	297
114.	Troglodyte, <i>troglodytes</i> , Cuv.....	298
115.	Roitelet, <i>regulus</i> , Cuv.....	299
116.	Motacilla, <i>motacilla</i> , Cuv.....	300
117.	Bergeronnette, <i>budytes</i> , Cuv.....	302
118.	Pipi, <i>anthus</i> , Bechst.....	305

II<sup>e</sup> Tribu. LES CONIROSTRES.1<sup>re</sup> Famille. LES ALAUDÉES.

119.	Alouette, <i>alauda</i> , L.....	309
120.	Plectrophane, <i>plectrophanes</i> , Meyer.....	314

2<sup>e</sup> Famille. LES PARUSINÉES.

121.	Mésange, <i>parus</i> , L.....	316
122.	Mégistine, <i>megistina</i> , Vieill.....	321
123.	Tyranneau, <i>tyrannulus</i> , Vieill.....	<i>ibid.</i>

3<sup>e</sup> Famille. LES FRINGILLÉES.

124.	Bruant, <i>emberiza</i> , L.....	323
125.	Emberizoïde, <i>emberizoides</i> , Temm.....	325
126.	Moineau, <i>fringilla</i> , L.; <i>pyrgita</i> , <i>fringilla</i> , <i>carduelis</i> , Cuv.; <i>linaria</i> , Bechst.; <i>tarin</i> ou <i>serin</i> .....	326
127.	Veuve, <i>vidua</i> , Cuv.....	334
128.	Gros-bec, <i>coccothraustes</i> , Briss.....	336
129.	Bouvreuil, <i>pyrrhula</i> , Briss.....	337
130.	Krinis, <i>loxia</i> , Briss.....	340
131.	Psittacin, <i>psittirostra</i> , Temm.....	342
132.	Durbec, <i>corythus</i> , Cuv.....	343
133.	Coliou, <i>colius</i> , Briss., Linn.....	344

- G. 134. Phytotome, *phytotoma*, Molina..... page 346  
 135. Tisserin, *ploceus*, Cuv..... 348

4<sup>e</sup> Famille. Les STURNIDÉES.

136. Troupiale, *icterus*, Briss..... 350  
 137. Étourneau, *sturnus*, L..... 357

5<sup>e</sup> Famille. Les BUPHAGÉES.

138. Pique-Bœuf, *buphagus*, Briss..... 359

6<sup>e</sup> Famille. Les SITTÉES.

139. Sittèle, *sitta*, L..... 360  
 140. Sittine, *xenops*, Illig..... 362  
 141. Grimpar, *anabates*, Temm..... 363  
 142. Onguiculé, *orthonyx*, Temm..... 365  
 143. Oxyrinque, *oxyrhynchus*, Temm..... 366

7<sup>e</sup> Famille. Les CORVIDÉES.

144. Corbeau, *corvus*, L..... 368  
 145. Pie, *pica*, Briss..... 371  
 146. Geai, *garrulus*, Briss..... 373  
 147. Picatharte, *picathartes*, Less..... 374  
 148. Podoce, *podoces*, Fish..... 377  
 149. Myophone, *myophonus*, Temm..... *ibid.*  
 150. Pirol, *ptilonorhynchus*, Kuhl..... 378  
 151. Kitta, *kitta*, Temm..... 379  
 152. Nucifrage, *nucifraga*, Briss..... 382  
 153. Chocard, *pyrrhocorax*, Cuv..... 383  
 154. Crave, *fregilus*, Cuv..... 384  
 155. Paradisier, *paradisæa*, L..... 385  
 156. Astrapie, *astrapia*, Vieill..... 397

8<sup>e</sup> Famille. Les EURYSTOMÉES.

157. Rollier, *coracias*, L..... 399  
 158. Rolle, *eurystomus*, Vieill..... 400  
 159. Mainate, *eulabes*, Cuv..... 402  
 160. Mino, *mino*, Less..... 403



III<sup>e</sup> Tribu. Les LATIROSTRES.

## Famille unique. Les HIRONDINÉES.

- G. 161. Steatorne, *steatornis*, Humb. . . . . page 407  
162. AEgothèle, *ægotheles*, Vig. et Horsf. . . . . 411  
163. Ibijau, *nyctibius*, Vieill. . . . . 412  
164. Engoulevent, *caprimulgus*, L. . . . . *ibid.*  
165. Martinet, *apus*, Scopoli. . . . . 415  
166. Hirondelle, *hirundo*, L. . . . . 419
-

6<sup>e</sup> Famille. Les PSITTACIDÉES.

G. 218.	Ara, <i>macrocerus</i> , Vieill.....	page 142
219.	Arara, <i>arara</i> , Spix.....	143
220.	Cacatoës, <i>cacatua</i> , Briss.....	<i>ibid.</i>
221.	Calyptorhynque, <i>calyptorhyncus</i> , Vig. et Horsf.....	144
222.	Microglosse, <i>microglossum</i> , Geoff.....	<i>ibid.</i>
223.	Perroquet, <i>psittacus</i> , L.....	145
224.	Pezopore, <i>pezoporus</i> , Illig.....	152

7<sup>e</sup> Famille. Les MUSOPHAGÉES.

225.	Touraco, <i>corythaix</i> , Illig.....	154
226.	Musophage, <i>musophaga</i> , Isert.....	155

IV<sup>e</sup> Ordre. Les GALLINACÉS.1<sup>re</sup> Famille. Les COLOMBIDÉES, Leach.

G. 227.	Pigeon, <i>columba</i> , L.....	161
1.	<i>Treron</i> , Vieill. ; <i>vinago</i> , Cuv.....	<i>ibid.</i>
2.	<i>Columba</i> .....	<i>ibid.</i>
3.	<i>Ptilinopus</i> , Swains.....	162
4.	<i>Lophyrus</i> , Vieill.....	<i>ibid.</i>
5.	<i>Peristera</i> , Swains.....	<i>ibid.</i>

2<sup>e</sup> Famille. PHASIANIDÉES, Vigors.

228.	Dindon, <i>meleagris</i> , L. ; <i>gallo-pavo</i> , Briss...	174
229.	Paon, <i>pavo</i> , L.....	175
230.	Eperonnier, <i>diplelectron</i> , Vieill. ; <i>polyplectron</i> , Temm.....	176
231.	Coq, <i>gallus</i> , Briss.....	177
232.	Monaul ou Lophophore, <i>monaulus</i> , Vieill. ; <i>lophophorus</i> , Temm.....	178
233.	Faisan, <i>phasianus</i> , L.....	181
234.	Argus, <i>argus</i> , Temm.....	183
235.	Peintade, <i>numida</i> , L. ; <i>meleagris</i> , Briss...	184
236.	Talégalle, <i>talegalla</i> , Less.....	185

3<sup>e</sup> Famille. Les TÉTRAONIDÉES, Leach.

237.	Rouloul, <i>liponyx</i> , Vieill. ; <i>cryptonyx</i> ; Temm.....	187
------	---	-----

G. 238.	Tocro, <i>odontophorus</i> , Vieill.....	page 188
239.	Caille, <i>coturnix</i> , Cuv.....	<i>ibid.</i>
240.	Perdrix, <i>perdix</i> , Briss.....	189
241.	Ganga, <i>ganga</i> , Vieill.; <i>pteroles</i> , Temm..	192
242.	Tétras, <i>tetrao</i> , L.....	193
243.	Lagopède, <i>lagopus</i> , Vieill.....	196
244.	Hétéroclite, <i>sirrhaptes</i> , Illig.; <i>heteroclitus</i> , Vieill.....	199
245.	Turnix, <i>ortygis</i> , Illig.; <i>ortygodes</i> , Vieill.; <i>hemipodius</i> , Temm.; <i>tridactylus</i> , Lacép..	200
246.	Ynambu, <i>tinamus</i> , Lath.; <i>crypturus</i> , Illig.; <i>cryptura</i> , Vieill.....	203

#### 4<sup>e</sup> Famille. Les STRUTHIONÉES, Vig.

247.	Nandou, <i>rhea</i> , Briss.....	208
248.	Autruche, <i>struthio</i> , L.....	<i>ibid.</i>
249.	Casoar, <i>casuarius</i> , Briss.....	209
250.	Emou, <i>dromiceus</i> , Vieill.....	<i>ibid.</i>
251.	Dronte, <i>didus</i> , L.; <i>raphus</i> , Briss.....	210
252.	Outarde, <i>otis</i> , L.....	212

#### 5<sup>e</sup> Famille. Les CRACIDÉES, Vigors, ou les *Hoccos*.

253.	Pauxi, <i>ourax</i> , Cuv.; <i>pauxi</i> , Temm.....	213
254.	Hocco, <i>crax</i> , Linn.....	<i>ibid.</i>
255.	Marail, <i>penelope</i> , Merrem.....	214
256.	Parraqua, <i>ortalida</i> , Merr.....	217
257.	Hoazin ou Sasa, <i>opisthocomus</i> , Hoffm.; <i>or-</i> <i>thocorys</i> , Vieill.....	218
258.	Tavon, <i>megapodius</i> , Quoy et Gaim.....	219
259.	Alecthélie, <i>alethelia</i> , Less.....	225

### V<sup>e</sup> Ordre. Les ÉCHASSIERS.

#### 1<sup>re</sup> Famille. Les GRUSIDÉES ou les GRUES, Cuv.

260.	Agami, <i>psophia</i> , L.....	230
261.	Anthropoïde, <i>anthropoides</i> , Vieill.....	232
262.	Grue, <i>grus</i> , Pallas.....	<i>ibid.</i>
263.	Cariama, Briss.; <i>dicholophus</i> , Illig.....	233

2<sup>e</sup> Famille. Les ARDÉADÉES, Leach.

G. 264.	Courliri , <i>aramus</i> , Vieill. ; <i>ardea</i> , L. . . . .	page 236
265.	Caurale , <i>eurypyga</i> , Illig. . . . .	<i>ibid.</i>
266.	Héron , <i>ardea</i> , L. . . . .	237
267.	Savacou , <i>cancroma</i> , L. . . . .	241
268.	Flammant , <i>phœnicopterus</i> , L. . . . .	242
269.	Spatule , <i>platalea</i> , L. . . . .	245
270.	Cigogne , <i>ciconia</i> , Briss. , L. . . . .	246
271.	Jabiru , <i>mycteria</i> . , L. . . . .	248
272.	Ombrette , <i>scopus</i> , Briss. , L. . . . .	249
273.	Drome , <i>dromas</i> , Paykull. . . . .	<i>ibid.</i>
274.	Anastome , <i>anastomus</i> , Illig. . . . .	251
275.	Tantale , <i>tantalus</i> , L. . . . .	252
276.	Ibis , <i>ibis</i> , Lacép. , Cuv. . . . .	253

3<sup>e</sup> Famille. Les SCOLOPACIDÉES.

277.	Courlis , <i>numenius</i> , Briss. . . . .	258
278.	Chevalier , <i>totanus</i> , Bechst. . . . .	260
279.	Avocette , <i>recurvirostra</i> , L. . . . .	262
280.	Barge , <i>limosa</i> , Briss. , Bechst. . . . .	264
281.	Bécassine , <i>scolopax</i> , L. . . . .	265
282.	Bécasse , <i>rusticola</i> , Vieill. . . . .	268
283.	Rhynchée , <i>rhynchæa</i> , Cuv. . . . .	269
284.	Combattant , <i>machetes</i> , Cuv. . . . .	270
285.	Pélidne , <i>pelidna</i> , Cuv. . . . .	274
286.	Phalarope , <i>phalaropus</i> , Briss. . . . .	278
287.	Lobipède , <i>lobipes</i> , Cuv. . . . .	281
288.	Bécasseau , <i>tringa</i> , L. . . . .	<i>ibid.</i>

4<sup>e</sup> Famille. Les RALLUSINÉES.

289.	Jacana , <i>parra</i> , L. . . . .	285
290.	Kamichi , <i>palamedea</i> , L. . . . .	<i>ibid.</i>
291.	Chaïa , <i>chauna</i> , Illig. . . . .	286
292.	Glaréole , <i>glareola</i> , Briss. . . . .	289
293.	Râle , <i>rallus</i> , L. . . . .	291
294.	Crex , <i>crex</i> , Bechst. . . . .	292
295.	Gallinule , <i>gallinula</i> , Briss. . . . .	293
296.	Porphyriou , <i>porphyrio</i> , Briss. . . . .	295
297.	Héliorne , <i>podoa</i> , Illig. . . . .	298
298.	Foulque , <i>fulica</i> , Briss. . . . .	<i>ibid.</i>

5<sup>e</sup> Famille. CHARADRIÉES , Leach.

G. 299.	Huitrier , <i>ostralega</i> , Briss.....	page 300
300.	Maubèche , <i>calidris</i> , Illig.....	302
301.	Erolie , <i>erolia</i> , Vieill.....	<i>ibid.</i>
302.	Coureur , <i>cursorius</i> , Lath.....	303
303.	Tournepierre , <i>strepsilas</i> , Illig.....	305
304.	Squatarole , <i>squatarola</i> , Cuv.....	308
305.	Vanneau , <i>vanellus</i> , Briss.....	<i>ibid.</i>
306.	Pluvian , <i>pluvianus</i> , Vieill.....	310
307.	Pluvier , <i>charadrius</i> , L.....	311
308.	Burhin , <i>burhinus</i> , Illig.....	335
309.	OEdicnème , <i>œdicnemus</i> , Cuv.....	336
310.	Echasse , <i>himantopus</i> , Briss.....	339

6<sup>e</sup> Famille. LES CHIONIDÉES.

311.	Chionis , <i>chionis</i> , Forster.....	341
------	---	-----

VI<sup>e</sup> Ordre. LES PALMIPÈDES.1<sup>re</sup> Famille. LES COLYMBIDÉES.

312.	Grèbe , <i>podiceps</i> , Lath.....	356
313.	Plongeon , <i>mergus</i> , Briss.....	359
314.	Cephus , <i>cephus</i> , Cuv.....	360

2<sup>e</sup> Famille. LES ALCADÉES.

315.	Guillemot , <i>uria</i> , Briss.....	361
316.	Starique , <i>phaleris</i> , Temm.....	362
317.	Macareux , <i>fratercula</i> , Briss.....	363
318.	Pingouin , <i>alca</i> , L. , Cuv.....	365
319.	Gorfou , <i>catarrhactes</i> , Briss.....	<i>ibid.</i>
320.	Sphénisque , <i>spheniscus</i> , Briss.....	366
321.	Manchot , <i>aptenodytes</i> , Forst.....	369

3<sup>e</sup> Famille. LES PÉLÉCANIDÉES , Leach.

322.	Pélican , <i>onocrotalus</i> , Briss.....	371
323.	Cormoran , <i>carbo</i> , Meyer.....	372
324.	Fou , <i>sula</i> , Briss.....	374
325.	Frégate , <i>tachypetes</i> , Vieill.....	375
326.	Phaëton , <i>phaëton</i> , L.....	376
327.	Anhinga , <i>plotus</i> , Klein. ; L.....	379

4<sup>e</sup> Famille. Les LARIDÉES, Leach.

G. 328.	Sterne, <i>sterna</i> , L. . . . .	page 380
329.	Rhynchops, <i>rhynchops</i> , L. . . . .	384
330.	Mouette, <i>larus</i> , L. . . . .	386
331.	Labbe, <i>stercorarius</i> , Briss. . . . .	387
332.	Albatros, <i>diomedea</i> , L. . . . .	389
333.	Puffinure, <i>haladroma</i> , Illig. . . . .	392
334.	Pétrel, <i>procellaria</i> , L. . . . .	395
335.	Prion; <i>pachyptila</i> , Illig. . . . .	399
336.	Puffin, <i>puffinus</i> , Ray. . . . .	401
337.	Thalassidrome, <i>thalassidroma</i> , Vigors. . . . .	403

5<sup>e</sup> Famille. Les ANATIDÉES.

338.	Cygne, <i>cygnus</i> , Meyer. . . . .	406
339.	Oie, <i>anser</i> , Briss. . . . .	407
340.	Céréopsis, <i>cereopsis</i> , Lath. . . . .	411
341.	Canard, <i>anas</i> , L. . . . .	412
342.	Harle, <i>mergus</i> , L. . . . .	420

FIN DE LA TABLE.







